University of St. Michael's College
3 1761 08051759 2

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

REVUE

DU

MONDE

CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

TRENTE-ET-UNIÈME ANNÉE

TOME CENT SEPTIÈME

TOME XXVII DE LA QUATRIÈME SÉRIE

PARIS

VICTOR PALMÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

(Société Générale de Librairie catholique)

76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

8, rue Treurenberg, 8

GENÈVE

H. TREMBLEY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

4, rue Corraterie, 4

1891

SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY A SENS [1]

Après avoir échappé aux chaînes dont Henri II avait voulu le charger; après avoir, à travers mille dangers audacieusement évités, réussi à passer la mer et à gagner la France, Thomas Becket avait pu enfin gagner Soissons. Il s'y trouvait en sûreté sur les terres du roi de France; et, précisément le lendemain du jour où le primat fugitif était arrivé dans la ville, Louis le Jeune y entrait à son tour. En compagnie du cardinal Henri de Pise, le roi se hâta d'aller au-devant de l'exilé, lui témoignant toute la sympathie que lui inspirait sa cause et l'intérêt très vif qu'il y prenait. Puis il déclara vouloir défrayer l'Archevêque de tout ce qui lui serait nécessaire : à quoi Thomas répondit qu'il était pour le moment suffisamment pourvu, mais que néanmoins le temps pourrait venir où l'on devrait recourir aux bons offices du roi de France. Louis n'en persista pas moins à donner des ordres pour que l'on composât une maison au primat d'Angleterre, et pour qu'on mît à sa disposition tout ce qui pourrait être requis en vue du voyage à la cour pontificale. D'autre part, Thomas voyait venir à lui journellement nombre de hauts dignitaires, surtout des ecclésiastiques, parmi lesquels l'Archevêque de Reims, frère du roi; démarches inspirées par une sympathie franche et sincère, qui attacha beaucoup des illustres visiteurs aux pas du primat jusqu'à Sens.

Dès qu'à la cour pontificale on connut son approche, un certain

(1) *Saint Thomas de Cantorbéry*, par le R. P. A. L'Huillier, moine bénédictin de Solesmes, d'après les documents récemment mis en lumière. 2 volumes grand in-8°, ornés de gravures et de phototypies. Le tome Ier va être mis en vente; le tome II paraîtra sous peu, l'impression en est commencée. Prix de chaque volume : 6 francs. Paris, Victor Palmé, éditeur.

nombre de cardinaux sortirent à cheval hors des portes de la ville au-devant de l'Archevêque de Cantorbéry, comme naguère avant le concile de Tours. Le cortège triomphal du proscrit l'amena jusqu'au palais où résidait Alexandre III ; le Saint-Père lui-même se leva de son siège en voyant entrer Thomas, et le reçut dans ses bras avec toutes les marques de la plus tendre amitié. Toutefois il ne pouvait être question de traiter incontinent les graves affaires qui amenaient l'Archevêque, et le Pape lui permit de se retirer. Thomas avait grand besoin de repos : depuis un mois, errant et fugitif, il avait à peine trouvé de loin en loin quelques jours de répit au milieu des courses forcées, des voyages aventureux qui l'avaient amené de Northampton jusqu'aux pieds du Pape.

Quelques jours se passèrent donc sans nouvelle audience à la cour pontificale. L'Archevêque les employa à préparer la défense qu'il devait présenter au Souverain Pontife : car il venait, lui, non pour invectiver contre le roi d'Angleterre ni contre les évêques, mais pour suivre les appels interjetés à Northampton, d'abord par lui-même contre les procédures auxquelles se prêtaient ses inférieurs, puis par les prélats contre la défense à eux intimée d'appliquer les lois de Clarendon. Au fond, c'était le même sujet dans les deux cas : si les évêques s'étaient arrogé le droit de juger leur chef, ils avaient agi en vertu des statuts qui les qualifiaient barons du royaume et attribuaient à la cour royale le pouvoir de prononcer en cause ecclésiastique. La discussion devait donc porter sur les coutumes ; celles-ci une fois approuvées ou condamnées, l'Archevêque serait par là même déclaré coupable ou renvoyé absous. Thomas, selon son habitude, tint conseil avec ses clercs, et demanda lequel d'entre eux voudrait en son nom porter la parole en présence du Souverain Pontife. Il faut bien l'avouer, l'Archevêque ne trouva pas un avocat parmi les siens : tous redoutaient de se compromettre aux yeux du roi, comme s'ils ne l'eussent point été déjà. Pour Thomas, ce n'était pas la première déception, mais ce ne devait pas être non plus la dernière, et il comprit que désormais, pour plaider sa cause, il n'avait plus à compter que sur lui-même.

Le jour fixé pour l'audience étant arrivé, Thomas, suivi de ses intimes, fut introduit dans un des appartements privés du palais apostolique, où le Pape siégeait entouré des cardinaux. L'usage était alors qu'en pareille circonstance le prélat admis en présence du Pontife romain déposât aux pieds de Sa Sainteté quelque présent,

gage de son respect et de son dévouement. Thomas Becket apportait le sien ; et, aussitôt arrivé devant le trône pontifical, se jetant à genoux, il déploya un long parchemin qu'il laissa tomber sur les degrés, en disant :

« Voici, Seigneur, ce qui cause mon exil. Voyez et jugez ! »

C'était l'exemplaire original des articles de Clarendon, le chirographe même remis à l'Archevêque à l'issue du débat. L'heure était venue d'en faire l'usage que Thomas avait prévu en l'acceptant, et l'iniquité tombait dans ses propres filets : car nul ne pourrait désormais en ignorer à la cour pontificale, et pour le roi il n'y aurait plus dès lors de refuge dans l'équivoque. Pourquoi fallait-il que ses ambassadeurs ne fussent pas présents !

La question étant posée, restait à la juger. Alexandre fit relever l'Archevêque et ordonna que lecture fût donnée de la charte. Puisque les hommes du roi faisaient volontairement défaut, la cause serait examinée sans eux. Mais non : ils étaient dignement représentés, on l'allait bien voir.

Debout au milieu de ses clercs, en face du trône pontifical qu'entourent les cardinaux, Thomas tend le parchemin à un des siens, qui lit à haute voix le premier article. L'Archevêque l'arrête alors et commente le texte, pour en montrer les assertions fausses, les tendances pernicieuses; critique éloquente qui va détruire ainsi, pièce à pièce, l'œuvre des légistes anglais. Mais une voix l'interrompt : c'est le cardinal Guillaume de Pavie qui se fait l'avocat du roi. Il a vu peu de jours auparavant la triste insuffisance des orateurs qu'une réplique, un jeu de mots, ont réduits au silence; il suppose que des objections imprévues embarrasseront de même l'Archevêque, ou du moins lui feront perdre de vue son but et l'égareront aisément. Mais il connaît mal son adversaire, l'ancien Chancelier, dont l'Angleterre et la France ont proclamé le génie. Thomas ne perd pas pied un instant devant l'attaque ; prompt à la parade autant qu'à la riposte, il soutient le duel avec un avantage qui s'accuse à chaque passe. Six heures durant, la lutte se prolonge : malgré la fatigue, et en dépit des diversions, l'Archevêque poursuit sa démonstration victorieuse; Guillaume de Pavie en est bientôt réduit à se défendre lui-même contre un adversaire qui prend à son tour l'offensive et le presse de questions inattendues. Finalement, quand les seize articles de Clarendon ont été un à un examinés, discutés, réfutés avec une impitoyable rigueur, le Souverain Pontife s'écrie :

« Venez, Frère, venez avec confiance auprès de Nous. »

Et le Saint-Père fait asseoir l'Archevêque à ses côtés; puis, en termes chaleureux, il redit l'héroïque fidélité que Thomas Becket a déployée au service de l'Église et du Saint-Siège, dans les luttes qui ont occupé les derniers mois, et au milieu des périls récemment affrontés pour arriver jusqu'aux pieds du Pontife romain. Parmi les articles qui ont fourni matière à la discussion, quelques-uns pourraient être tolérés à la rigueur, ajoute Alexandre III; mais tous les autres, et c'est le plus grand nombre, ne méritent qu'une condamnation formelle. S'il y a quelque chose à blâmer dans la conduite du primat d'Angleterre, ce n'est point de s'être élevé contre une telle législation, c'est de lui avoir pour un jour accordé son acquiescement. De la promesse d'abord faite à Clarendon Alexandre ne sait que ce qu'il en a lu dans la lettre de l'Archevêque lui-même, et Thomas s'est accusé sans ménagements, au delà même de ce que réclamait la justice. Le Pape insiste donc sur le blâme avec une sévérité qui serait pénible, si bientôt il ne l'adoucissait en rappelant que tout a été racheté par le courage du primat.

Thomas remercie alors le Saint-Père de l'accueil fait à sa démarche; mais il croit le moment opportun pour en accomplir une autre dès longtemps méditée. Revenant sur son élection au siège primatial, qu'il croit viciée par l'expression des désirs du roi, il prie le Souverain Pontife de le décharger du fardeau de l'épiscopat. Et ce disant, il retire de son doigt l'anneau pastoral, qu'il dépose entre les mains du Pape (1).

L'audience ayant pris fin, les exilés quittèrent le palais, et trois jours se passèrent sans que le Pape fît connaître s'il acceptait ou non la démission de Thomas Becket. Si nous en croyons Herbert, l'Archevêque pouvait constater qu'au moins dans la ville Guillaume de Pavie comptait beaucoup d'auxiliaires. Le cardinal était un ami d'Arnulf de Lisieux (2); ces deux esprits retors, doués de la même ambition et d'une égale hypocrisie, s'entendaient à merveille et se prêtaient un mutuel appui. Leur commun plan avait été d'obtenir la

(1) Il est à remarquer que ni Herbert ni Roger ne mentionnent un tel incident. Guillaume de Cantorbéry et Fitzstephen en parlent au contraire; et l'on voit d'après le récit de ce dernier que le fait était généralement admis comme vrai.

(2) *Materials*, t. V, p. 119.

déposition de Thomas, et leurs communs arguments étaient ceux dont les oreilles de l'exilé furent rebattues pendant ces jours d'attente. A quoi bon, lui disait-on, soulever pareilles questions quand l'Église est déchirée par le schisme? Que Thomas eût pour lui le bon droit, on le reconnaissait bien volontiers ; néanmoins de telles revendications étaient-elles donc opportunes? Quand souffle la tempête, qui en sort indemne? le chêne qui résiste ou le roseau qui plie? N'est-ce pas en vue de pareilles conjonctures que l'Evangile a conseillé de laisser croître l'ivraie, pour ne pas risquer d'arracher le bon grain? Et quotidiennement des cardinaux, des prélats, des hommes considérables, venaient présenter à l'exilé ces pauvres arguments avec l'accent de la plus sincère bienveillance et l'assurance de conseillers expérimentés.

Au palais apostolique, l'agitation n'était pas moins vive. Pour ceux qui poursuivaient par des motifs inavoués la déposition du primat, la démission offerte ne pouvait être qu'une heureuse fortune, presque le succès définitif : quelques efforts, et il serait acquis. Pour les tenter on n'eut pas même à solliciter l'appui du tiers parti, dont les bonnes intentions se manifestaient si clairement auprès de l'Archevêque. L'accord se trouva tout naturellement réalisé, à l'effet d'insister auprès du Souverain Pontife pour qu'on tirât de la démission le plus grand parti possible en vue de rétablir la paix. Ne pouvait-on aisément contenter tout le monde, en transférant l'Archevêque à quelque autre siège illustre de la chrétienté, pour lui substituer un homme avec lequel Henri II pût s'entendre? Malheureusement, nous savons ce qui se disait alors un peu partout, à savoir que Guillaume de Pavie convoitait le siège primatial d'Angleterre, et qu'il était moralement sûr de l'appui du roi pour y parvenir. La proposition agitée dans les conseils du Pape ne saurait donc nous surprendre.

Toutefois, dans le Sacré-Collège même, plusieurs voix s'élevaient en faveur de la résistance; le cardinal Henri de Pise et quelques autres princes de l'Église étaient acquis à la cause, mais n'auraient peut-être osé s'affirmer, si le cardinal Albert, du titre de Saint-Laurent *in Lucina* (1), n'eût parlé avec sa liberté ordinaire. Dès les premiers jours il avait compris que toute cette affaire ne se réduisait point à une question de personnes, et qu'on y devait voir une

(1) Plus tard élu au Souverain Pontificat : il fut le pape Grégoire VIII.

question de principes. Aussi proclamait-il Thomas champion non de ses propres idées ni des prérogatives de son siège primatial, mais bien des droits de l'Église romaine, de la discipline générale et de la liberté de toute l'Église (1). Quelles raisons le portaient à en juger ainsi? Nulle autre que l'examen des articles de Clarendon; et, la cause étant d'une telle importance, le cardinal opinait pour la résistance, qui lui semblait un devoir. Toute mesure qui impliquerait un désaveu de Thomas Becket, même sous la forme la plus adoucie, donnerait gain de cause à ses antagonistes; or ne serait-ce donc pas un désaveu que la translation dont on parlait? Alors même que telle ne serait pas la pensée du Saint-Père en la prononçant, pour le roi d'Angleterre et pour tout le peuple chrétien l'effet produit équivaudrait à un blâme. Au reste, on se jetterait ainsi dans une impasse. Donnerait-on un successeur à Thomas Becket sans tenir compte des préférences royales? La lutte alors ne serait pas terminée le moins du monde; elle recommencerait même de suite, à propos de cette nomination nouvelle que le roi n'accepterait pas. Prendrait-on au contraire l'avis de Henri Plantagenet? Quel danger, en ce cas, de choisir un complaisant, peut-être un indigne! Quel qu'il fût d'ailleurs, le nouvel archevêque serait d'avance découragé par l'échec de son prédécesseur et par l'abstention du clergé inférieur comme des fidèles, peu disposés à recommencer une lutte sans issue. La charte de Clarendon était là, témoin irrécusable des prétentions que le pouvoir royal entendait traduire en lois obligatoires; dès que la résistance aurait faibli, le nouveau code serait mis en vigueur; et, pour être fait sans bruit, le mal n'en serait que plus profond.

Alexandre III pesait les avis divers qu'exprimaient les cardinaux et se renfermait dans le silence. Deux sentiments se partageaient l'esprit du Pontife, à raison de la situation dans laquelle il se trouvait placé. La première de ses préoccupations était le schisme impérial, que Barberousse venait de ressusciter, en substituant Gui de Crema, surnommé Pascal III, à l'antipape Octavien, mort depuis peu. Dès le début de son règne, Alexandre III s'était trouvé aux prises avec le redoutable Empereur, devant les armes duquel il avait dû quitter l'Italie; et, nous l'avons déjà constaté, l'attitude de la diplomatie pontificale se modifiait selon que les affaires de l'Alle-

(1) *Materials*, t. V, p. 114.

mand étaient plus ou moins prospères. Toute l'attention de la Cour romaine se concentrait sur l'Empire, et une telle préoccupation formait comme le prisme à travers lequel Alexandre III considérait les autres provinces de la chrétienté. La seule possibilité de jeter Henri II dans les bras de Barberousse était pour lui une cause d'angoisses; la charte de Clarendon témoignait assez des tendances schismatiques de Plantagenet, qu'un pape esclave des rois pouvait aisément séduire (1). Le seul espoir de maintenir Henri II dans l'obéissance à l'Église n'était-il pas dans une condescendance inépuisable? Le Saint-Père en était convaincu. Mais, d'autre part, il n'entendait pas sacrifier la discipline et la liberté de l'Église au roi d'Angleterre, comprenant fort bien que ce serait la vouer à toutes les usurpations dans la chrétienté entière. Ainsi ballotté entre un devoir impérieux et une crainte malheureusement fondée, l'esprit du Pontife était en proie aux plus dures anxiétés. Il cherchait une solution dilatoire qui n'entamât pas les principes et réservât l'avenir, tout en assurant provisoirement la paix dans le présent. Mais était-il possible de dissimuler, depuis que les coutumes, naguère encore flottantes, avaient été codifiées et promulguées comme lois du royaume?

On comprend assez l'angoisse qui étreignait l'âme d'Alexandre III; il est néanmoins permis à l'historien de se demander comment le Pape ne voyait pas le vice de son raisonnement. D'abord, était-il si certain que la condescendance fût la meilleure tactique à employer pour contenir les écarts du roi? On en pouvait douter avec d'autant plus de fondement, que l'Archevêque de Cantorbéry avait suivi déjà cette ligne de conduite, et jusqu'au point le plus extrême, sans y trouver que d'amers déboires; et, pour sa part, il était désormais convaincu que la fermeté seule pourrait procurer la fin de la querelle. On pouvait bien, sans doute, attacher quelque prix à l'opinion de l'homme qui connaissait Henri II mieux que personne en Europe. Ensuite, en admettant que le roi tentât d'adhérer au schisme pour répondre à un acte de vigueur, pourquoi conclure que l'Église d'Angleterre serait par le fait même séparée de la Chaire de saint Pierre? un décret royal suffirait-il donc à consommer une telle rupture? les évêques ne résisteraient-ils pas, selon leur devoir? avait-on conçu de leurs dispositions serviles une opinion telle, qu'on les crût capables de déserter en masse? Mais alors raison de plus pour

(1) *Materials*, t. V, pp. 179 et 220.

maintenir à la tête de l'épiscopat anglais le seul homme qui eût donné des gages de la fidélité la plus inébranlable, « en s'opposant comme un mur pour protéger la maison d'Israël ». Déjà sa résistance avait empêché les principes schismatiques émis à Clarendon de briser l'unité, de prescrire contre le droit : Dieu l'ayant suscité dans sa miséricorde pour le salut de l'Angleterre, loin de le désarmer on devait le soutenir et l'appuyer énergiquement.

Alexandre III finit par se résoudre en effet au seul parti qui pût satisfaire sa conscience, et qui, par surcroît, était de meilleure politique : il refusa définitivement la démission du primat d'Angleterre et lui remit au doigt l'anneau pastoral. La question qui avait amené Thomas aux pieds du Pape fut donc tranchée ; le primat d'Angleterre avait gain de cause quant aux appels formés à Northampton. Mais la conduite des ambassadeurs anglais, leur retraite et l'abstention du roi à l'égard du Souverain Pontife ouvraient à l'Archevêque une perspective jusque-là demeurée plus ou moins vague. Il devenait évident que le retour en Angleterre était désormais impossible, Henri II conservant à l'égard du primat l'attitude qui avait obligé Thomas à sortir définitivement du royaume. C'était donc l'exil, et sans qu'on en pût prévoir le terme. Dès lors l'Archevêque devait songer à faire choix d'un refuge pour y passer les jours de deuil qui commençaient pour lui et pour son Église de Cantorbéry.

Désireux de trouver une retraite loin des bruits du monde, et cependant de ne point s'éloigner beaucoup du Souverain Pontife, il demanda si les portes de l'abbaye de Pontigny ne s'ouvriraient pas pour lui et pour les quelques amis demeurés fidèles à sa fortune. Depuis plusieurs mois l'évêque de Poitiers lui avait parlé en excellents termes de Guichard, abbé de ce monastère (1), qui s'était fait l'intermédiaire secret de certaines négociations entre le Pape et le prélat au sujet de Thomas Becket. Les religieux de Pontigny avaient commencé dès lors à prier pour l'Archevêque de Cantorbéry, et celui-ci savait pouvoir compter sur leur dévouement, même au point de vue de l'assistance matérielle dont il aurait besoin. A sa requête, Alexandre III manda Guichard, qui vint avec un certain nombre de ses moines pour recevoir l'illustre exilé. Le Pape lui recommanda vivement le primat d'Angleterre, qu'il confiait à sa charité ; après quoi Thomas et ses amis prirent avec les religieux la route de l'abbaye.

(1) *Materials*, t. V, pp. 113-114.

LE SALON DES CHAMPS-ÉLYSÉES [1]

V

Les Paysages.

Il n'est pas nécessaire de dire qu'il y a beaucoup de paysages, comme à l'ordinaire, et presque tous bons, comme à l'ordinaire aussi, et j'ajoute, comme à l'ordinaire, ce qui prouve que le paysage est le genre de peinture le plus facile. Parmi tous ces paysages, il n'est pas aisé de choisir, et encore moins de les décrire, car ce sont toujours, avec quelques variantes, des vallées, des prairies, des mers, des arbres, des ruisseaux, des montagnes, des villes, des châteaux, des chaumières; et, quand on a accablé les auteurs de louanges : « C'est joli, frais, vert, brillant, vrai, poétique, etc. », le lecteur ne s'en fait pas une plus juste idée et ne les distingue pas bien nettement l'un de l'autre. Je me contenterai donc de rappeler quelques-uns des noms connus et aimés du public et quelques autres plus nouveaux et déjà habiles : M. Péraire, un joli champ de *Fleurs de sarrasin*, toutes blanches naturellement, car le sarrasin est le blé noir; M. Paris, une *Nuit dans les marais Pontins;* M. Quignon, un champ de pommiers en fleur, troncs tordus et têtes bossues; M. Olive, *l'Ile de Maïré*, près de Marseille; M. Richet, des arbres fort beaux, vous n'en doutez pas, de la forêt de Fontainebleau; M. Girard, un *Lever de soleil;* M. Grandsire, un joli *Coin de ferme;* Mme La Villette, une *Marée basse* dans le Morbihan, d'une

(1) Voir *la Revue* du 1er juin 1891.

telle vérité que vous seriez assuré de glisser en marchant sur ces varechs d'un vert sombre qui recouvrent les roches grises ; M. Normann, une *Nuit d'été* en Norvège ; M. Normann est, du reste, habitué au succès dans ces études achevées : la mer du Nord lui appartient.

En peignant *l'Acropole* (en 1852), M. A. de Curzon ne se contente pas, lui, de copier ce que les paysagistes appellent un *coin;* mais il choisit, il compose, il s'applique à donner, non seulement la forme du temple forteresse, mais à en rendre la couleur, le côté où il est le plus caractérisé et, pour ainsi dire, la physionomie ; on sent qu'un tel tableau n'a pas été improvisé, mais que l'artiste a cherché ce qui exprime le plus justement le grand monument doré par le soleil de la Grèce.

Ajoutez à ces noms et à bien d'autres qu'il faudrait citer, celui de M. Fouace ; c'est un peintre de natures mortes (*Ma Chasse*, *Déjeuner de chasseurs*), qui représente des lièvres, des homards, à faire illusion, à mettre la main dessus ; et vous pourrez vous figurer tout ce qui rentre dans le domaine du paysage, la campagne où l'on se promène, les bois où l'on s'assied à l'ombre, les ruines que l'on admire, la mer que l'on contemple, et même les friandises que l'on mange.

VI

Tableaux de genre.

En fait de tableaux de genre, il y a d'abord les *nudités;* il ne faut pas demander s'il s'en trouve à l'Exposition ; l'art suit la littérature : on écrit des romans licencieux (on dit aujourd'hui *pornographiques*), on peint des tableaux lubriques. On voit, cette année, des femmes nues dans toutes les positions ; mais, vraiment, les peintres qui s'adonnent à cette spécialité, devraient bien au moins nous présenter des scènes vraisemblables : l'un d'eux nous montre, sous le titre de l'*Eté*, trois ou quatre jeunes dames couchées toutes nues dans un pré ; il y en a une qui s'amuse à chatouiller une autre avec un brin de paille qu'elle lui met dans le nez. Je ne me rappelle pas en avoir jamais rencontré dans ce costume à la campagne ; mais je me demande comment est donc faite la peau de ces demoiselles, pour ne pas être désagréablement piquées et déchirées par les centaines de pointes d'épingle des herbes champêtres : je me suppose un moment à leur place : je serais bien vite debout !

Après les nudités, il y a les cardinaux de M. Vibert : on devait s'y attendre; cette année M. Vibert intitule son tableau *le Cordon Bleu*. Il s'agit, comme à l'ordinaire, de se moquer des cardinaux. Ces cardinaux ont fait bombance, et, à la fin d'un copieux et succulent dîner, ont mandé le maître-queux, pour le complimenter. Le cuisinier se présente guilleret et riant, lui aussi, un large cordon bleu sur la poitrine, et eux, les yeux brillants, les joues colorées par les vins généreux qui brillent dans leurs coupes, portent un toast joyeux à l'artiste qui les a si bien régalés.

Il n'y a pas à s'indigner : M. Vibert, qui est allé à Rome, connaît certainement la vie des cardinaux, cette vie remplie par les plus importants travaux, la présidence des congrégations, la direction des œuvres, la protection des missions, les écoles, les confessions, les audiences, la correspondance avec tous les pays; il ne s'abuse pas sur la portée de ses railleries; il y a vingt ans, ces calembredaines pouvaient faire sourire, les piqûres étaient légères et à fleur de peau; indéfiniment répétées, elles font un peu hausser les épaules; c'est toujours la même chose, comme une manie de vieux qui vous raconte l'histoire qu'il vous a dite cent fois, que vous savez par cœur, et qui vous inspire quelque pitié pour cet homme d'esprit qui ne trouve plus rien de nouveau à vous conter.

Un vrai tableau de genre, c'est celui de M. de Munkacsy, *l'Air favori :* dans une auberge ou un cabaret des provinces danubiennes, des Hongrois, des Serbes ou Roumains faisant silence et écoutant un de ces airs nationaux, mélancoliques ou fiers, qui ont le don de les attendrir ou de les électriser. Dans cette salle sombre, aux meubles antiques, ils sont là, attentifs, immobiles, les regards perdus dans le vague, jeunes et vieux, absorbant, pour ainsi dire, le chant du violoncelle et de la harpe, rêvant, tremblant d'émotion et de souvenirs; en eux renaît tout un passé ou se révèle tout un avenir. Un vieillard, aux sourcils épais, la tête couverte d'un bonnet de fourrures a, surtout, un caractère saisissant : quand on a vu cette figure, on ne l'oublie pas; elle représente toute une race.

Dans mon souvenir, je vois deux lions, un par M. Bonnat, l'autre par M. Gérôme; mais ces deux lions sont dans une situation bien différente. Le lion de M. Bonnat est celui que rencontra Samson et qui se trouva mal de cette rencontre. Dans le tableau de M. Bonnat, on a vite au moment où le succès de la lutte n'est pas indécis :

Samson a pris le lion corps à corps, l'a terrassé et acculé sur ses pattes de derrière; debout, il le tient entre ses jambes tendues, et, saisissant sa tête énorme qu'il lève d'avant en arrière, il lui ouvre la gueule, et avec une telle force qu'il va lui déchirer les mâchoires, et, après les mâchoires, le reste du corps. On n'en doute pas, la tête du lion a beau être puissante, ses crocs formidables, il ne peut bouger, il va tout à l'heure s'affaisser et râler. Et Samson ne semble pas faire d'effort extraordinaire : il est d'une force qui passe tellement les autres hommes, qu'on ne s'étonne pas; le peintre, avec un sentiment juste de la vérité, l'a représenté comme un homme vigoureux, aux bras solides, mais sans exagérer la saillie et la grosseur des muscles. Ce beau jeune homme, l'Écriture nous l'apprend, sera un des instruments de la justice de Dieu. Il est peint avec cette couleur vive et chaude qui caractérise M. Bonnat et qui met ses personnages en relief. Mais on se demande, non sans sourire, pourquoi son Samson est complètement nu; il semble qu'il n'a pas dû choisir cette toilette pour se colleter avec un lion.

Le lion de M. Gérôme n'est point un lutteur, du moins pour le moment; c'est un observateur : il se trouve dans le désert, seul, et quel désert! une vallée bordée de montagnes abruptes, et semée de rocs, de rochers plats qui lui font comme un parquet, et montagnes et rochers, jaunis, torréfiés par le soleil; tout autour, comme un cirque gigantesque, se dressent les monts dénudés. Le lion, dans une de ses pérégrinations, est arrivé à une sorte de terrasse, qui domine cette vallée de rocs, et, arrêté là, au bord du vide, il dresse ses pattes de devant sur une roche et, le cou tendu, les yeux fixés vers un point qu'on ne voit pas, regarde au-dessous de lui, tout en bas. Regarde-t-il le spectacle inattendu de cette vallée déserte et morne? Les philosophes ont remarqué que les animaux s'effrayent, mais ne s'étonnent pas. Celui-ci semblerait donner un démenti aux philosophes, il paraît surpris, il regarde, il observe, on dirait d'un homme. Mais non, ce lion n'est pas le curieux que vous pourriez croire; il aperçoit dans la vallée un autre animal, dont il voudrait faire sa proie, et, s'il regarde en bas si attentivement, c'est qu'il se demande comment il va bondir, sauter dessus et l'emporter. Ce sont des sentiments bien plus naturels aux lions que les observations philosophiques. Quoi qu'il en soit, il intéresse le spectateur. Quant à la vallée de rocs, elle a quelque chose de fantastique, on dirait qu'elle n'appartient pas à notre planète; si l'on se trouvait tout à coup

transporté là, on resterait immobile et muet, silencieux en présence de cette ruine d'une montagne écroulée : c'est cette impression sans doute que le peintre a voulu rendre, il y a réussi.

Mais, de tous les tableaux de genre exposés cette année, celui que je trouve le plus spirituel est le tableau de M. Chocarne, *Pressé!* C'est une page philosophique : deux petits gamins, un porteur de télégrammes et un garçon pâtissier, se rencontrent et, comme ils ne se sont pas vus depuis longtemps, depuis la semaine dernière : « Tiens! si nous faisions une partie de billes! » Aussitôt dit, aussitôt fait : le télégramme et les gâteaux à porter et qu'on attend impatiemment, anxieusement peut-être, sont oubliés, et voilà mon petit pâtissier très appliqué à atteindre la bille du télégraphiste, qui l'observe non moins gravement. Ils sont charmants, tous deux, ces enfants, l'un en uniforme sombre de l'administration, l'autre avec son tablier blanc et son berret blanc, très en relief, d'ailleurs, et peints avec esprit. Vous souriez : parbleu! est-ce que cela ne se passe pas ainsi dans le monde, parmi les hommes faits? « A demain les affaires sérieuses! »

VII

La Sculpture.

La sculpture Française a, de tout temps, été distinguée; même à notre époque, malgré quelques défections et quelques tentatives malheureuses, les sculpteurs ont gardé le respect de leur art et se sont rarement livrés à la fantaisie : de là leur supériorité. C'est que la statuaire ne souffre pas l'ignorance ou la négligence du dessin; sans dessin, pas de statuaire, et le dessin c'est la tradition, et quand on a dit la tradition, c'est comme si l'on disait la règle, la raison. La sculpture est restée raisonnable, voilà pourquoi elle est restée supérieure.

Elle a fait cette année, une grande perte par la mort d'un de ses maîtres les plus justement admirés, M. Chapu, et que rend plus sensible encore l'exposition de ses deux dernières œuvres : la statue assise de *Mme la Princesse de Galles*, dans laquelle la dignité et la grâce du modèle s'unissent à l'art pur et savant du sculpteur. Mêmes qualités dans le monument du *Cardinal de Bonnechose*, agenouillé, très ressemblant, et dont l'arrangement des draperies, d'un goût

excellent, est digne du grand artiste que regrette l'école Française.

M. Delaplanche, mort aussi récemment, n'était pas un aussi grand artiste que M. Chapu, mais il a laissé des œuvres de talent : il était remarquable par la pensée qu'il cherchait à mettre dans ses personnages. Celui de cette année, *Eve avant le péché*, est fort curieux à examiner : elle vient d'accepter de Satan le fruit défendu et, restée seule, elle réfléchit, avant de le porter à Adam; accroupie, immobile, les yeux fixés sur l'avenir, et le souvenir de l'ordre du Très-Haut lui revenant à l'esprit, elle s'adresse une foule de questions : « Pourquoi cette défense? A quoi bon cette exception pour ce fruit? Qu'adviendra-t-il si elle contrevient à l'ordre? Quel grand dommage peut-il y avoir? N'est-ce pas un abus inconcevable de pouvoir que cette ignorance imposée par Dieu à sa créature! Il doit y avoir là quelque chose d'extraordinaire! ce serait bien intéressant à voir et à savoir! etc., etc. » Elle s'arrête : que fera-t-elle?

Voilà ce qu'à voulu rendre le sculpteur, et il ne s'est pas trompé : si Eve s'intéresse si vivement à la question, le spectateur ne s'intéresse pas moins à suivre sur son visage le passage de ses rapides pensées.

On sait le résultat des méditations de la mère du genre humain : nous pouvons voir tout de suite un des effets les plus déplorables de ses délibérations, de son crime, le mot hélas! n'est que trop vrai, dans une très jolie œuvre de M. Robert, intitulée : *le Réveil de l'abandonné*. C'est un tout petit enfant, né de quelques jours, enveloppé dans ses langes, que sa mère a déposé à la porte d'une église, d'un hospice, et qui, en se réveillant, tourne instinctivement ses yeux vers celle qui hier, cette nuit encore, épiait son premier mouvement en souriant, et, ne la voyant pas, s'étonne, et cherche, et se demande, dans sa petite intelligence, ce qui est arrivé, où il est, et où elle est? Et ses grands yeux ouverts peignent si bien sa surprise, son attente, son anxiété, qu'on est pris de pitié; on ne peut s'empêcher, en le rencontrant tout à coup devant soi, sous ses pieds, de s'arrêter et de se demander aussi ce qu'il va devenir, et s'il ne sera pas bientôt relevé, plaint et embrassé par un de ces anges de la terre, qui n'est pas une mère, mais qu'on appelle une *sœur*, et qui remplace si doucement la mère. Ce petit enfant, étendu à terre, emmailloté une dernière fois avec un soin attentif et visible par la mère coupable ou misérable, mais certainement malheureuse, a le don d'émouvoir tous ceux qui voient sa gentille petite figure et ses yeux inquiets : « J'ai

envie de l'emporter! » disait une femme. C'est un des succès de l'exposition de sculpture.

Il est autrement attachant que la *Diane* de M. Falguière, qui, dès l'entrée du jardin, s'impose d'abord à vos regards et quête votre approbation. Eh bien, non! quelle que soit l'habileté du sculpteur à assouplir les membres dans le marbre, quelle que application qu'il ait mise à donner à sa Déesse un air noble et fier, une attitude élégante et naturelle, elle ne m'attire ni ne satisfait pleinement. Le bras tendu sur l'arc absent, mais que tout le monde suppose, elle lance au loin, en courant, une flèche, qui sûrement va atteindre le daim qui fuit; mais sa jambe levée, si elle est vraie et bien modelée, n'a pas une attitude gracieuse, et l'on souhaiterait que le mouvement de sa course fût moins rapide, pour ne pas jeter ses cheveux détachés en lourde masse sur son bras et sur sa figure qu'elle rend rien moins que jolie. Eh! céleste Diane, quand on est déesse, on n'est pas dispensée de se bien coiffer, et de ne pas aller échevelée à travers les bois!

J'aurais dû signaler aussi, avec *le Réveil de l'abandonné*, un groupe conçu dans le même sentiment, *la Mère captive*, par un sculpteur Norvégien, M. Sinding, qui les mains liées derrière le dos s'est agenouillée et se penche, se plie en deux plutôt, pour allaiter son petit enfant couché par terre. L'idée est touchante, et bien rendue; on se dit : Pauvre femme! Mais l'amour maternel compte-t-il jamais ses sacrifices!

Regardez encore ce paysan enlevant de sa bêche un bloc de terre : la statue est précisément intitulée : *A la terre*, par M. Boucher : quoique nue, ce n'est pas seulement une académie; par la vérité de la pose, la justesse du mouvement, l'étude du corps, elle montre le travail, la volonté, l'effort du cultivateur robuste et patient; ce sont des qualités sérieuses, et qui expriment une idée vraie. Ajoutez à ces quatre ou cinq œuvres, la statue équestre de *Lassalle*, par M. Cordier, le plus brillant et le plus valeureux général de cavalerie de l'Empire, représenté avec cet air intrépide, cette fière attitude, cette mâle physionomie, cette *crânerie*, dirait-on aujourd'hui, qui semble mépriser et appeler le danger, et qui allait bien à ces vaillants guerriers auxquels on applique si naturellement et si justement le nom de héros; — puis, le groupe : *Pendant la grève*, de M. Theunissen, personnages aux figures si tristes, si anxieuses,

et qui font comprendre le malheur de ces assemblées de la misère, un des effets, une des conséquences, et des inventions de la Révolution impie; et vous connaîtrez les statues les plus remarquées de l'Exposition de sculpture.

Je ne m'arrête pas, malgré le talent qu'a dû y dépenser le sculpteur, M. Carrier Belleuse, à un groupe énorme : *le Monument national de Costa-Rica*, dont le sujet est celui-ci : « Costa-Rica soutenant le Nicaragua, envahi et dévasté par les flibustiers commandés par W. Walker, leur déclare la guerre, et suivie de trois autres républiques centro-américaines, chasse les envahisseurs — 1856-1857. » On ne peut rien voir de plus emmêlé, enchevêtré, que tous ces personnages courant l'un après l'autre, avec des fusils, des épées, des sabres, des haches, des casse-têtes; les sauvages, les flibustiers, ces quatre ou cinq républiques échevelées, criant, hachant, frappant, fuyant. C'est si compliqué, si bruyant, si peu attrayant, qu'on n'a qu'une idée : les laisser là et s'enfuir, aussi : « Qu'ils s'en tirent comme ils pourront! se dit-on, cela m'est égal! c'est, d'ailleurs, la vie de ces républiques américaines de se battre, de se bûcher continuellement! Je leur souhaite un bon despote, pour les faire se tenir tranquilles. »

Nous avons, nous aussi nos sculptures guerrières : plusieurs *Jeanne d'Arc*, l'une victorieuse, tenant un drapeau (M. Belouin), l'autre écoutant ses voix (M. Allar), une troisième se vouant à la France (M. Leclaire); puis, je ne sais combien de jeunes hommes armés et brandissant, l'un un fusil, l'autre un pistolet; ceux-là criant, hurlant la *Marseillaise;* une jeune fille, souvenir de 1792, battant du tambour; groupes, statues guerrières (par MM. Campagne, Roubaud, etc.), d'un bon sentiment, quoique quelques-unes soient un peu naïves. Mais on ne s'en tient pas là : à propos de patriotisme et de revanche, on prétend nous faire admirer la Révolution et les *Géants* de la Révolution, *Danton*, particulièrement : c'est lui qui aurait, affirme le sculpteur, après Michelet, enthousiasmé la France par son éloquence et sauvé la patrie : « Un cri de Danton traversant la France, dit Michelet dans son style excessif et enfiévré, arrachait les volontaires à leurs foyers et les précipitait aux frontières. » Tel nous le représente M. Paris, qui croit encore à l'épileptique historien. Il ignore sans doute le vrai Danton, le hideux Danton, l'organisateur des massacres de septembre!

Autre mensonge, dans le groupe où *l'Alsace et la Lorraine* sont associées à Gambetta, qui gémit sur leur captivité, comme s'il n'en était pas l'auteur, lui qui proclama la guerre à outrance, quand toutes les ressources étaient épuisées, quand il n'y avait plus d'armée, dans la seule pensée, non de sauver l'Alsace et la Lorraine (on sait que, sans le 4 septembre, elles n'eussent pas été perdues), mais de fonder et d'imposer à la France la République, *sa* république, dont nous souffrons, dont peut-être nous mourrons !

La sculpture religieuse est représentée par un petit nombre d'œuvres : un *Saint Jean*, par M. Delaplanche; un *Saint Louis*, un peu sec et sévère; *le Sommeil de Jésus*, par M. Gardet, mort il y a peu de temps, joli groupe, mais qui n'a rien de si caractérisé qu'on dise : cet enfant endormi dans le giron de sa mère, c'est le Christ, ou tout autre enfant; une *Vierge au fuseau*, par M. Lafont, physionomie calme et candide, destinée, je crois, à l'élégante *Eglise des Trois Moutiers*, que construit M. G. Balleyguier, et dont le dessin est exposé dans les salles d'architecture; *Saint Gervais et Saint Protais*, groupe de M. Roze, simples, nobles d'attitude, les yeux levés vers le ciel, brillants de foi, de joie et d'espérance.

J'oserais presque mettre parmi les sujets religieux un *Louis XVII* (statue en marbre de M. de Chardonnet), ce malheureux et charmant enfant qui inspire la pitié, une pitié qui appelle la prière : il est représenté un bonnet rouge à la main, le pauvre petit martyr, et, malgré les injures et les humiliations dont l'abreuvait l'infâme Simon, il garde encore la noblesse et la distinction de sa race. De tous les crimes qu'elle a accumulés, la Révolution n'en a pas commis qui lui fasse plus de tort, tant il excite d'indignation et d'horreur !

Avant d'assister au défilé des portraits en buste ou en pied, on passe devant je ne sais combien de statues d'hommes ou de demoiselles nues, dont on se demande : pourquoi sont-elles là? Connaissez-vous quelqu'un qui s'attarde à regarder ces statues soi-disant allégoriques ou mythologiques, qui persistent à se montrer à chaque exposition : une *Walkyrie* qui galope sur un cheval sans bride et sans mors; un *Ménestrel* qui chante, couché tout nu sur son lit de mort, son *dernier chant; Prométhée*, attaché par une jambe, et levant l'autre bien haut; un *Bûcheron mordu par une*

vipère : la vipère, qui l'a pris à la cuisse, tire ferme, et le bûcheron a l'air de souffrir fort; mais aussi, mon ami, pourquoi vous être mis tout nu pour abattre des arbres dans les bois? si vous aviez gardé votre pantalon, vous en eussiez probablement été quitte pour que la vipère en emportât un morceau; *la Prairie et le Ruisseau* : concevez-vous une statue représentant la prairie et une autre le ruisseau? Moi, je les ai confondues, et je ne sais laquelle est le Ruisseau, laquelle est la Prairie; seulement, j'admire comment il passe dans la tête de certaines gens, des idées, je ne dis pas si saugrenues, mais si nulles!

VIII

Bustes et Statues de grands hommes.

Comme toujours, les portraits, bustes ou statues, ne manquent pas; comme toujours, on marche entre deux rangs de bustes de tous les âges, de tous les noms, de toutes les couleurs. Pour s'y reconnaître, il faudrait les diviser en trois ou quatre sections : les inconnus, les faux ou vrais grands hommes, les médecins, etc.

Au premier rang des inconnus, il est juste de placer les ministres et les députés : je ne sais combien de députés, et deux, trois, quatre ministres ou ex-ministres, ont jugé à propos de faire reproduire leurs traits insignifiants en marbre ou en plâtre : le plâtre eut suffi, il s'effritera encore moins vite que leur renommée parlementaire; je ne me rappelle déjà plus leurs noms.

Les médecins sont aussi en grand nombre : ils ont une spécialité; ils sont tous décorés; je ne parle pas de Ricord, dont l'habit disparaît sous les plaques de tous les ordres de l'Europe, il en avait autant, plus, je crois, qu'Horace Vernet. Après lui, non seulement les médecins et chirurgiens fameux, M. Lannelongue, M. Robin, etc., mais une quantité de docteurs moins illustres suivent, l'air aimable et satisfait; on aurait plaisir à les demander. Le docteur Péan seul, en cravate blanche et très grave, ne sourit pas; je le conçois : passer sa vie à tailler, trancher, percer, déchiqueter, dépecer de la chair humaine, ce n'est pas égayant!

Je remarque, en passant, une mode nouvelle : des messieurs se font représenter avec un lorgnon, et comme il ne serait pas facile de sculpter un lorgnon, on en met un en laiton à cheval sur le nez, avec un cordon en fil de fer : c'est grotesque, ces deux ovales en

métal sur une figure blafarde en plâtre. Eh! monsieur, si vous n'êtes pas ressemblant sans lorgnon, privez-nous de votre buste! J'en dis autant, d'ailleurs, de tout ce qui n'est pas beau. Quand on est vieux ou laid, laid comme les numéros..., on doit s'abstenir de se faire *pourtraire*.

Avec les illustres inconnus, la logique veut qu'on mette les révolutionnaires, philosophes, athées, etc. : *Carnot* le régicide (statue), dont je n'ai pas besoin de parler, son nom étant assez connu aujourd'hui, grâce à son petit-fils qui l'illustre; l'horrible et affreux *Danton* (il a un buste, outre sa statue); *Aug. Comte*, l'inventeur du positivisme (statue). Qui donc a pu souhaiter d'ériger sur la place d'une petite ville la statue d'A. Comte? Cet ennuyeux rêveur avait, de son vivant, vingt-cinq adeptes de sa religion *positive*, y compris sa cuisinière; il y en a maintenant peut-être une demi-douzaine; l'un d'eux devrait bien nous expliquer ce qu'est cette forme d'athéisme qu'on appelle le *positivisme*; nous comprendrions peut-être après pourquoi l'on dresse une statue à Aug. Comte.

Autre statue, *Pascal Duprat* : c'était un représentant de 1848, déclamateur, redondant, que personne n'écoutait. Qu'a-t-il fait? Nul ne pourra vous le dire. Pascal Duprat n'a rien fait; mais, du moins, il a prononcé des discours vides, tandis qu'en voici un (buste en marbre *commandé par l'Etat*), dont le nom est absolument ignoré, *Nollau*. Qui est-ce cela, Nollau? On cherche, on demande, on appelle : pas un écho ne répond; c'est le plus illustre des inconnus. Mais non, à force d'enquêtes, j'apprends qu'il était architecte, architecte républicain, et qu'en cette qualité, il a « organisé plusieurs fêtes de la deuxième république », la fête du Champ-de-Mars, sans doute, avec les bœufs aux cornes dorées! Cela valait bien que l'État conservât l'image de Nollau!

Heureusement, on rencontre çà et là quelques portraits d'hommes vraiment dignes d'estime ou d'admiration, des soldats surtout et des marins : l'amiral *du Petit-Thouars* (par M. Frère); on est presque à se demander *lequel?* car il y a trois ou quatre du Petit Thouars, depuis celui d'Aboukir jusqu'à nos jours, qui ont noblement perpétué l'illustration de leur nom; l'amiral *du Chaffaut*, bon buste, par un statuaire aussi d'un grand nom, M. de Gontaut-Biron; *Frontenac*, buste par M. Hébert, un de ces hommes de guerre qui gouvernaient si bien le Canada, à la fois habiles administrateurs et

braves soldats. Avec ces vaillants hommes, le cardinal *Desprez*, par M. Moulinier, buste qui méritera d'être reproduit en marbre; *Barante* (statue par M. Monbur), l'aimable et sagace écrivain des *Mémoires* récemment publiés; *Cavelier* (buste par M. Fagel), l'auteur de *Pénélope* et de tant d'œuvres éminentes; il a bien la physionomie de son talent, la figure fine et de grands yeux, des yeux qui regardent attentivement et qui pensent; enfin, presque une curiosité, le buste d'un nègre, M. *Lucius Larchand* (par M. Bérard), qui, non seulement n'a rien de déplaisant, mais qu'on regarde avec intérêt, car, malgré le nez épaté et les grosses lèvres, il y a bien de l'expression dans sa physionomie et ses yeux; il doit avoir de l'esprit. Vous connaissez les vers de Musset sur le *nègre élégant* qui, un jour, fumera son cigare sur le *boulevard de Gand;* l'avenir serait à la race noire dans quelque mille ans.

Vous ne vous en effrayez pas : dans quelque mille ans! Mais, si vous voulez vous convaincre d'un danger plus grand et présent, vous n'avez qu'à aller au salon du Champ-de-Mars.

IX

LE SALON DU CHAMP-DE-MARS

Caractère général.

Le défaut capital de ce deuxième Salon, et s'il persiste, il faudra dire non *défaut*, mais *vice*, c'est l'absence complète d'imagination; pas d'idées, nulle invention. Ces jeunes gens, — la plupart possèdent cette grande qualité, la jeunesse, — formés, déformés par le matérialisme, ne connaissent que la matière, ne s'appliquent qu'à rendre les effets matériels du soleil, de l'ombre, du contraste des couleurs, etc. Ils semblent ignorer qu'il y a autre chose que la matière : l'âme, la pensée, le sentiment, la passion; et occupés seulement à cette besogne matérielle, les yeux fichés en terre, ils ne relèvent jamais la tête, vers le ciel, où s'ouvriraient, à leurs regards enchantés, des espaces infinis, des horizons sans limites et des rêves délicieux.

Aussi, que nous apportent-ils, et que nous montrent-ils? uniquement ce qu'ils ont sous les yeux : des paysages, c'est-à-dire, un champ, un arbre, un ruisseau, des rochers, une chaumière: ou, sans même sortir de chez eux, un homme ou une femme quel-

conques, qui fait quoi que ce soit, qui joue du piano, qui peint, qui regarde peindre, qui boit, qui mange, qui dort : ou, enfin, c'est le plus grand effort de leur pensée, ils font leur portrait ou celui d'un de leurs amis, et ils ne se donnent même pas la peine de choisir une pose, de chercher le bien, le mieux ; ils le regardent entrer, courir, sauter, s'asseoir : « Ah! restez comme cela! Je vais vous faire courant, sautant, assis! » Leur esprit ne se hausse pas davantage qu'à copier ce qui est devant eux. Oui, copier! qu'est-ce, en effet, que tous ces paysages, intérieurs, portraits, où ils ne mettent rien d'eux-mêmes, que la ligne, la couleur et l'aspect extérieur, si ce n'est des copies? Ce n'est pas de l'art : « l'art, c'est l'homme ajouté à la nature » (Bacon). Ces jeunes gens sans imagination, sans idées, sans invention, ne sont que des copistes : pour dire la vérité, l'Exposition du Champ-de-Mars devrait s'appeler : *le salon des copistes.*

Stérilité de l'école matérielle.

Et, si vous voulez avoir tout de suite une preuve de la stérilité à laquelle sont réduits les chefs mêmes de cette école prétendue moderne, et qui n'est qu'une école de vieux, regardez la nouvelle composition de M. Puvis de Chavannes, toile immense, qui doit *orner* l'Hôtel de ville de Paris : elle représente l'*Eté*. Or, savez-vous ce que le peintre a trouvé pour représenter l'Eté? En avant, des femmes et des enfants qui se baignent ; à côté, d'autres qui se rhabillent et s'essuient : plus loin, un pêcheur qui jette son filet ; dans un pré, une charrette de foin que l'on charge, et au fond, un massif d'arbres. Ne voilà-t il pas une riche imagination, et quel est l'enfant, l'ignorant, le premier venu qui n'en trouverait autant? Je ne parle pas de la facture : c'est toujours la même teinte grise, et une simplicité de dessin puérile, des bras tout d'une venue, et des doigts en fuseau.

Le conseil municipal, composé de qui l'on sait, ne connait d'artistes que ceux qui lui ressemblent, aussi, est-ce à ceux-ci qu'il donne ses commandes, ou dont il s'empresse d'acheter les œuvres, et quelles œuvres! L'*arrivée d'un train en gare*, — le déchargement d'*Un train de marchandises* dans une autre gare, — l'attroupement du *peuple*, (son peuple) demandant la *Sortie en masse* ; ce sont là les plus grands tableaux du Champ-de-Mars ; le dernier (du reste), a probablement séjourné quelque temps chez une blanchisseuse, il est

tout d'une teinte azurée, il a été *passé au bleu*. Une municipalité, voulant imiter Paris, sa voisine, a songé à décorer sa salle de mariage : « Représentez-nous *la Famille* », a-t-elle dit au peintre. C'était une idée et une idée raisonnable et juste. Le peintre a représenté, en pleine campagne, des gens qui se promènent, qui sont assis, qui boivent, qui mangent; il y en a un, je le reconnais, qui, à la fin du repas, enlève son enfant dans ses bras. Il n'a compris ce beau sujet, *la Famille*, que comme une occasion de peindre un paysage, avec des Parisiens qui prennent l'air, comme il les voit, l'été, le dimanche.

On ne peut trop le redire : la recherche des effets matériels a comprimé en ces artistes l'imagination : Dieu veuille qu'elle ne l'ait pas tout à fait étouffée, anéantie!

N'est-ce pas un phénomène monstrueux et déplorable, que l'absence d'imagination dans cette jeunesse, dans toute cette génération d'artistes, qui devraient, au contraire, se faire remarquer par une exubérance d'idées, une surabondance d'imagination! Cette surabondance, cette redondance, cet excès, sied aux jeunes gens, on la leur pardonne, parce qu'on sait qu'elle passera. C'était la qualité, le défaut, si vous voulez, de l'école Romantique de 1825 à 1840 : ils étaient exagérés, insensés, fous : c'est qu'ils avaient un idéal, ils rêvaient un monde, une société, des hommes autres que ceux au milieu desquels ils rêvaient, et ils représentaient souvent leurs rêves en des images, des drames, des poèmes, des romans, des tableaux extravagants; mais ces exagérations et ces extravagances mêmes décelaient une sève abondante, qui se faisait jour et, çà et là, débordait en vives couleurs, en nobles gestes, en figures héroïques. Et, ces jeunes gens, calmés avec l'âge, ont formé une génération de peintres, de sculpteurs, de poètes, d'écrivains, de musiciens, de créateurs en tout genre, ont laissé des œuvres, dont on peut discuter la valeur, mais qui attestent la richesse de leur imagination et leur fécondité.

X

Son insuffisance artistique.

S'ils n'ont pas d'idées, ils n'ont pas plus de connaissance de leur art : celui qui, sans être prévenu, entre dans une des longues galeries de cette exposition si habilement arrangée, arrangée aussi

bien que par un tapissier, éprouve un étonnement, qui ne fait que s'accroître à mesure qu'il avance. C'est une suite de toiles peintes avec des couleurs crues, à contrastes violents, des plaques jaunes, rouges, vertes, bleues, étendues sans ombre, sans demi-teintes, comme ces tentures de papiers peints, autrefois à la mode, qui représentaient des personnages, des paysages, des ports de mer, des montagnes, et qui amusaient tant les enfants. Et ce n'est pas seulement des paysages, la terre, les arbres, le ciel, les fleurs, qui sont ainsi couverts de couleurs crues; les personnages ne sont pas traités avec un autre procédé : les figures, les mains, les pieds, le corps, les membres, sont peints par larges couches plates et tout d'une venue, comme si l'on avait passé la main dessus. L'honnête visiteur, qui n'a pas été initié à cette nouvelle manière, qui a vu le Louvre et s'imagine qu'après il pouvait se faire une idée de la peinture, marche comme dans un rêve, de plus en plus stupéfait, ahuri. Il croit d'abord à une mystification : on a exposé ici, se dit-il, des essais d'enfants, de petits ignorants qui commencent à apprendre le dessin; mon fils et son cousin, qui ont neuf ans, colorient ainsi leurs barbouillages.

Il faut qu'il rencontre un ami mieux renseigné, qui lui explique qu'il se trompe, que c'est volontairement, de parti-pris, que ces peintres, qu'il croit des enfants ignorants et maladroits, composent et exécutent ainsi ces tableaux qui le font frémir; que ce sont des hommes faits qui ont longtemps étudié, qui connaissent très bien leur art, qui feraient tout autrement s'ils voulaient, c'est-à-dire, de la vraie peinture, mais qui ne veulent pas, et se sont mis à imiter les papiers peints, parce que, depuis quelque temps, c'est la mode!

Et voyez l'effet d'un bon enseignement : mon spectateur revient après cette première visite, et, la seconde fois, tous ces tableaux verts, jaunes, rouges, bleus, ces tons criards, ces figures plates, ces paysages violets, ces cheveux verts, ces épaules bleues, qui le faisaient s'exclamer, qu'il appelait des *horreurs*, il ne les trouve plus si étranges, il ne s'étonne plus, ses yeux s'y habituent : « C'est peut-être vrai, à un moment, dit-il, oui, il me semble avoir vu, parfois, le soleil percer à travers le feuillage et produire, en passant, des effets aussi bizarres. » A peine s'il ose ajouter que l'art n'a pas pour but de représenter des bizarreries. Le malheureux! il est revenu voir ce qui l'indignait, il a pris une seconde fois de la morphine, il commence à s'y faire, il est déjà à demi intoxiqué! « Défiez-

vous du premier mouvement, disait ce puits de corruption, Talleyrand, car c'est le bon! » Il avait raison ; le vrai jugement sur les œuvres de cette école qu'on appelle *Ecole du plein air*, *Impressionnistes*, etc., est celui que vous aviez porté tout d'abord, le résultat de votre impression d'homme de goût et de bon sens : ce n'est pas là de l'art, c'est l'absence de l'art!

Et la preuve que c'est l'absence de l'art, c'est que tous ceux (sauf un ou deux) qui ont adopté cette manière de peindre, — on est vite porté à l'adopter, c'est plus facile, — se distinguent non seulement par leur plat coloriage, mais par l'absence de dessin. Et, en effet, à quoi bon le dessin? Ils ont une impression : immédiatement, sans perdre un instant, ils la jettent sur la toile, elle passe si vite! on la saisit au vol, on n'a pas le temps de s'appliquer à dessiner un rayon de soleil sur la nuque, qui la rend toute jaune, l'ombre d'une feuille sur la bouche, qui la rend toute noire : « Voilà ce que je veux montrer : qu'importe que la ligne du cou ou des lèvres soit exacte! l'impression du noir et du jaune, c'est tout ce que je voulais faire voir; vous n'avez plus rien à me demander! » Grand homme! imagination sublime, qui tend à me montrer des lèvres noircies par une feuille! Aussi, ils ne dessinent plus. M. Boldini, par exemple, veut-il peindre un jeune garçon gambadant sur un canapé, il ne cherche pas à dessiner le corps, le buste, les membres, de manière à ce que je reconnaisse un buste et des membres; il donne à une jambe un contour qui la fait sauter à droite, à l'autre une contorsion qui la jette à gauche; le pauvre petit, s'il se mettait debout, serait bancal : « Mais, Monsieur, il saute, il bondit sur le canapé capitonné! C'est ce qu'il fallait prouver, *quod erat demonstrandum!* »

S'ils traitent ainsi les bras et les jambes, vous pouvez juger comme ils font des pieds et des mains : presque aucun (sauf M. Besnard) ne se donne la peine de les dessiner : regardez les mains des personnages de Mme Madeleine Lemaire qui, pourtant, peint les fleurs et les fruits si joliment et d'une couleur si agréable : il y a la place des doigts, c'est tout ce qu'on y peut trouver. Quelques-uns même, que l'on croirait vraiment instruits, ne sont pas plus soucieux de la justesse de la forme de leurs personnages. M. Roll a peint deux jeunes femmes nues, accroupies dans un pré, qui nous tournent le dos, si singulièrement construites, qu'elles ne

doivent avoir que des moitiés de jambes; ce sont des nabotes. Il paraît, du reste, que la mode pour les jeunes filles d'aller s'asseoir toutes nues en plein champ a gagné : nous en avons déjà rencontré.

Et je ne parle pas des tableaux les plus étranges, de ceux qu'on trouve même excentriques parmi les excentriques, des portraits blafards de M. Blanche, des paysages de M. Raffaelli, *Autour de la carrière de sable*, sujet bien intéressant, de *la Nuit*, de M. Hodler, où l'on voit, étendues dans la plaine, des formes mi-blanches, mi-noires, comme des cercueils noirs recouverts d'un drap à croix blanche : mais non ! Ce ne sont pas des cercueils, on s'approche, ce sont des hommes qui se réveillent dans la nuit, et regardent, les yeux fixes, devant eux ; ils se sont couchés en plein champ, comme les jeunes filles de M. Roll, mais enveloppés, du moins, de couvertures, de suaires, veux-je dire : les suaires sont blancs, et noirs leurs visages et leurs mains; c'est lugubre.

L'auteur de cette plaisanterie un peu lourde (c'est un grand tableau), M. Hodler, est Suisse, comme M. Boldini est Italien, — un étranger, comme cent autres peintres du Salon du Champ-de-Mars, non pas cent, mais deux cent, trois cent. On a remarqué que cette Exposition, qui se qualifie de *Nationale*, compte au moins parmi ses membres un tiers d'étrangers; et, il faut l'ajouter avec satisfaction, ce sont ces étrangers qui se jettent dans les plus déraisonnables exagérations. Ils viennent étudier en France, ils sont saisis d'abord par les violents effets de l'école du plein air, des impressionnistes; ils n'avaient jamais vu cela : la France est regardée comme la première nation artistique; si l'on y peint ainsi, c'est le progrès! Ils se mettent à imiter ces nouveautés, et, comme les élèves imitent moins les qualités que les défauts, sur les excentricités des Français ils greffent leurs bizarreries, leurs rêves, leurs imaginations exotiques; ce sont eux surtout qui exposent, sans sourciller, sans se douter de leur naïveté, ce qui fait sourire le bon sens français, ce que nous appelons, tout uniment, des *horreurs!*

XI

Les Exceptions.

Grâce à Dieu, dans cette mer de folie et d'ignorance apparaissent quelques têtes qui surnagent, quelques noms méritant de survivre, et presque tous, pour ne pas dire tous, sont, non de la nou-

velle génération à la mode, mais des artistes connus et qui ont donné des preuves répétées de talent, de science, de goût et de travail. Il suffit de désigner leurs œuvres; en les nommant, on connaît leur genre de mérite : un excellent portrait de M. *Gounod*, par M. Carolus Duran, simple, sans tapage de couleur, caractérisé, vivant; les belles dames portraiturées par M. Carolus Duran (il n'y en a pas moins de sept peintes en pied), voudront bien me permettre de ne pas décrire leurs superbes robes; une tête de jeune fille Romaine, *Giovanina*, qui sort littéralement du cadre, avec un joli rayon de soleil qui effleure le front, concession discrète et de bon goût faite à l'école du plein air par l'auteur, M. Le Bayle, dont le ferme dessin montre qu'il étudie sérieusement à la villa Médicis; deux élégantes personnes spirituellement peintes, par M. Dubuffe, sous le nom de *la Cigale et la Fourmi;* les fins tableaux anecdotiques de M. Delort, particulièrement celui intitulé : *Après dix ans*, où une jeune femme qui arrive, au bout d'une longue absence, à la maison abandonnée, en monte les marches d'un pas et d'un air qui témoignent quelles pensées, quels souvenirs s'agitent en elle et que comprend le spectateur; un bon portrait de *magistrat*, par M. Parrot; deux ou trois portraits habilement traités de M. Aublet, — toujours des portraits, presque que des portraits et des paysages, comme je vous le disais; et, enfin, car comment mieux finir, la tête fort ressemblante de M. Joséphin Péladan (par M. Desboutins), qui a trouvé moyen de faire parler de lui dans tous les journaux et d'occuper le public de sa personne, non en coupant la queue de son chien, mais en s'intitulant *le Mage* et en mettant devant son nom un mot qu'on ne comprend pas, *Sâr*.

Quant aux paysages, plusieurs sont jolis et même bons; les plus remarqués sont signés de MM. Cazot, Iwill, Hagborg, Montenard, Damoye, etc. Que cette nomenclature suffise à la gloire de ces paysages, qu'on ne peut ni décrire, ni, au bout de peu de temps, se rappeler.

Le Christ chez le Pharisien.

Le tableau qui obtient le plus de succès, devant lequel se pressent les visiteurs, c'est *la Madeleine chez le Pharisien*, par M. Jean Béraud (tableau de dimension moyenne, dit de chevalet). Ce qui fait le piquant de cette fine et amusante toile, c'est que, sauf le

Christ représenté avec le costume traditionnel, la robe bleue et la tunique blanche, tous les personnages sont habillés comme de notre temps, sont placés dans un intérieur de notre temps, et représentent des personnes de notre temps. Et ces personnages ne sont pas les premiers venus, ce sont de gros financiers, des archimillionnaires renommés, tous ou presque tous juifs; on les reconnaît et on les désigne : M. de Rotschild, M. Ephrussi, M. A. Franck, professeur au Collège de France, etc. Ils sont là douze ou quatorze, autour d'une table, près de prendre le café, qu'apporte une accorte soubrette (elle aurait dû être évitée, cette femme de chambre en bonnet blanc, d'autant plus que chez un riche publicain comme l'amphitrion, ce n'est pas une femme qui sert, mais un valet, et elle pourrait être facilement supprimée), quand la pécheresse entre, qui se prosterne aux pieds du Christ et à qui le Christ pardonne : « Et ceux qui étaient à table avec lui commençaient à se dire : qui est celui-là qui remet les péchés? (Saint Luc). » La pécheresse étendue en ses beaux vêtements dans la poussière, le visage, quoiqu'on ne le voie pas, noyé dans les larmes, est d'un beau et tragique mouvement; les pharisiens, spectateurs de cette scène, en entendant la parole miséricordieuse du Christ, stupéfaits, écoutent, le regardent, les uns ne comprennant pas, d'autres, immobiles et réfléchissant, tous arrêtés dans leurs pensées par cet acte nouveau et surhumain. La figure du Christ pourrait être plus noble et ne réalise pas le type divin qui est en nous, mais tous les autres personnages sont excellents, dessinés et peints avec une intelligence, un esprit et un art qui intéressent singulièrement les visiteurs. Ils ont l'expression et l'attitude qui convient : on sourit de l'étonnement du grave financier debout, qui reçoit le Christ et à qui s'adresse le Christ; de celui, un sourd, qui abrite son oreille de la main pour mieux saisir ces paroles inattendues; de cet autre plus éloigné qui allume son cigare, et va tout à l'heure se retourner pour voir ce spectacle extraordinaire : la pécheresse repentante et les pharisiens muets devant le *Maître* que suivent les foules, que déjà quelques-uns croient le Messie, qui porte sur son front l'auréole divine, et que le monde bientôt appellera le *Sauveur!*

Certaines personnes sont blessées d'un tel sujet et affectent de se scandaliser que le Christ soit ainsi représenté au milieu d'hommes de notre temps, vêtus comme nous. Si l'artiste avait prétendu peindre un tableau de dévotion, on comprendrait l'objection; mais

il n'a jamais pensé à suspendre sa toile dans une chapelle, pour y exciter à la prière; ce n'est pas la première fois, du reste, qu'on peint le Christ ou les saints dans un milieu et avec des personnages du temps où vivait l'artiste; le moyen âge n'a jamais représenté les apôtres, les Juifs et les saints qu'en costume du quatorzième ou du quinzième siècle. Ce que M. Jean Béraud a voulu faire, c'est une scène morale et satirique, dont les acteurs soient des hommes connus, et, il ne pouvait choisir des personnages plus vivants, plus typiques et plus vrais. Et il a réussi : la foule rit de la mine effarée de ces publicains en face de l'éternelle vérité, rit et applaudit. C'est la revanche du krach, revanche bien anodine, il faut l'avouer!

Et voyez la différence du talent et de l'ignorance, de l'esprit et de... son contraire; il y a, au Salon du Champ-de-Mars, un autre tableau analogue, par un peintre Norvégien (luthérien, sans doute), M. Skredsvig. Or, vous allez passer cent fois devant ce tableau, si vous n'en connaissez pas le titre, sans deviner qu'il représente le Christ, et, bien plus, que le peintre a eu l'intention de faire un tableau religieux. Que voyez-vous, en effet? Dans la campagne, au premier plan, des femmes qui étendent des tapis, des étoffes par terre, peut-être pour les faire sécher; à côté, une femme qui pousse une brouette où est couché un pauvre diable infirme ou boiteux; un peu plus loin, une autre femme qui dit bonjour à un jeune homme, un jeune bourgeois de la ville voisine, en veston et en chapeau melon; le jeune homme rend son salut à la femme et caresse en passant les blonds cheveux de l'enfant qu'elle tient par la main; quelques arbres, une maisonnette, nous sommes à la lisière d'un village. C'est une scène champêtre de Norvège, probablement du pays du peintre et, sous ce rapport, elle ne manque pas de caractère et de pittoresque. Mais, du tout! Ce n'est pas sur le paysage qu'il entend appeler notre attention. Le jeune homme en veston, coiffé d'un chapeau melon, c'est le Christ, et c'est lui pour qui l'on étend ces tapis, vers qui l'on brouette cet infirme et qui dit : « Laissez venir à moi les petits enfants! » Ceux qui s'étonnent, ce ne sont pas ceux qui le voient accomplir des miracles, mais les visiteurs du Salon qui, en consultant le livret, apprennent, par le titre : *le Fils de l'Homme*, qu'ils sont en présence de l'Homme-Dieu! Le peintre Norvégien a, sans doute, eu une bonne intention, mais, vraiment, nous ne saurions nous prendre à ses naïvetés : pour faire sourire, en France, il faut être plus fin; pour faire

prier, plus religieux; et, en tous cas, pour être compris, parler plus clairement!

Puisque j'en suis aux tableaux religieux, je cite, en passant, un crucifix que vient baiser une dame, le jeudi saint, sujet assez froid; une *Pieta*, par un Allemand, M. Klingers, où la douleur a eu de singuliers résultats : elle a rendu saint Jean tout vieux, et rajeuni extrêmement la sainte Vierge; une *Fuite en Egypte*, de M. Lerolle, la sainte famille, traversant le désert dans la nuit, protégée, accompagnée d'un vol d'anges, idée poétique un peu perdue dans la brume; un *Christ marchant sur les eaux*, par M. Duez, petit tableau où il faut louer la vive expression de surprise, d'effroi et, en même temps, d'adoration des disciples, à la vue de ce fantôme qui, la nuit, s'avance marchant sur les flots, non comme une ombre, mais esprit et corps vivant, et en qui ils reconnaissent leur maître, Jésus! Malgré ce mouvement de foi sincère et bien senti, cette agréable toile, où les peintres remarqueront surtout la facture et la perspective, est moins un tableau religieux qu'un joli tableau de cabinet. Le meilleur, comme sentiment, serait encore *la Marie-Madeleine* de M. Edelfelt, peintre Finlandais (c'est plutôt *la Samaritaine*), tombant à genoux devant le Christ et, les mains jointes, le suppliant, l'adorant, le nommant le Christ; d'une expression très vive, le visage éclairé par la foi (à quoi ne laisse pas d'aider un petit procédé de métier qui fait briller, comme un rayon blanc, une larme dans les yeux), il pourra très bien prendre sa place dans une chapelle de couvent.

XII

La Sculpture.

Les œuvres de sculpture sont en petit nombre à l'Exposition du Champ-de-Mars, et l'on en remarque peu d'importantes. Ce qui excite le plus la curiosité, c'est un soi-disant monument composé de six ou sept personnes couchées à terre, parmi lesquelles un enfant étendu sur sa mère, tandis qu'un huitième personnage soulève la pierre d'un tombeau pour y placer tous ces corps. Pourquoi ces morts posés à cinq ou six pieds l'un de l'autre? Quels sont-ils? Quel fait rappellent-ils? Ni inscription, ni mention dans le livret. Cette bizarrerie a sans doute eu pour but d'arrêter le spectateur, comme un point d'interrogation. On regarde, on se

demande ce que c'est, on ne devine pas et l'on s'en va : le plan du sculpteur a réussi.

Deux ou trois statues en marbre : *la Princesse de Salerne*, par M. Lenoir, pour la chapelle de Dreux, bon travail, tel que le veut la tradition; *la Mélancolie*, par M. Injalbert, dans l'attitude qu'aimait à prendre Mme Dorval, la fameuse actrice; *Marie Stuart*, par M. Ringel; *Borda*, qui inventa le *sextant*, instrument de marine, et dont on a donné le nom au vaisseau-école de Brest, par M. Aubé, qui a fort bien exprimé l'attention du jeune officier, cherchant la solution de son problème. Le même sculpteur a aussi une statue de *Boucher*, le peintre galant du dix-huitième siècle, qui ne manque pas de qualités d'exécution, mais qui inspire des observations embarrassantes. Boucher est allé s'asseoir sur un rocher, — s'asseoir d'un côté seulement, car il jette de l'autre sa jambe gauche comme un danseur, ce qui ne semble pas précisément la position la plus commode pour peindre, même quand on est aidé, comme lui, par un Amour qui veut bien lui tenir sa toile ou sa palette.

On voit que la fantaisie n'est pas absente de cette exposition de sculpture; il faut la voir surtout dans les projets de monuments : monument de *Carnot*, c'était inévitable; monument de *Danton*, tous deux par M. Roche; Danton grimace fort ici, et est laid comme un singe. Quelques bustes sont habilement traités : une *Jeune fille*, dans une pose gracieuse, par Mme Besnard; *M. Alphand*, par M. Coutan, fort ressemblant; puis, une quantité d'illustrations vraies ou éphémères : *Octave Feuillet*, sans grande expression, comme ses livres; *M. Wolff*, du *Figaro*; *M. Lozé*, le préfet de police, dont je me garderai de rien dire, halte-là! si ce n'est qu'il a l'air d'un homme du monde, oui, vraiment, sous la troisième République! *M. Taine*, philosophe matérialiste, renié par les spiritualistes, et historien conservateur renié par les radicaux, ce qui fait qu'il n'est d'aucun camp; *Mme Séverine*, par M. Jouant, autre personnage qui nous met en doute, mais dont il y a plutôt lieu d'espérer; un ardent mouvement du cœur peut l'entraîner loin, — du bon côté; *M. Puvis de Chavannes*, j'en ai assez parlé; M. le docteur *Levraud*, président du Conseil municipal de Paris, par M. Vital Cornu : puisqu'il est médecin, il devrait bien nous aider à en finir avec cette méchante copie de la Commune! Et, pour terminer, jetez un coup d'œil sur le jardin, avec ses jets d'eau, ses fontaines, ses gazons, ses belles plantes, ces bustes sur des co-

lonnes, ces statues blanches qui le décorent, il est charmant, bien dessiné, plaisant à voir; il y fait frais : c'est l'œuvre la plus jolie de cette Exposition de sculpture.

XIII

L'Exposition des Indépendants.

Il y a donc un troisième Salon, celui formé par les artistes refusés des deux Salons des Champs-Élysées et du Champ-de-Mars, et qui se sont réunis pour exposer leurs œuvres, en prenant le nom d'*Indépendants*.

Le malheur, c'est que la plupart de ces œuvres, sept cents environ, ont, en effet, été conçues indépendamment du bon sens, du goût, de l'étude et de l'art. A part les tableaux de deux ou trois artistes connus, comme M. Monchablon, et écartés, par erreur probablement, des autres salons, c'est à peine si l'on rencontre, çà et là, quelques œuvres qui inspirent quelque intérêt ou l'espérance d'un talent à venir : le portrait en pied du *R. P. Charmetant*, par M. Castellani, qui a, de plus, une *Charge de cuirassiers*, où l'on ne peut méconnaître une verve et un emportement de bon augure; une petite toile, de M. Lespine, *les Sept péchés capitaux*, qu'il a eu le tort et l'enfantillage de représenter par sept têtes de moines, mais dont il est juste de remarquer la vive physionomie et le geste vrai; un grand tableau, le plus important comme étendue de ce Salon, *la Reine des Massagètes Tomyris*, ordonnant de plonger la tête de Cyrus dans un vase de sang, tableau peint comme avec de la suie, tant il est noir, mais dont la composition et l'attitude des personnages montrent le germe de qualités sérieuses; quelques paysages, une ou deux natures mortes, une casserole en cuivre notamment, brillante et en relief à faire illusion, par M. Lévy, et c'est à peu près tout ce qu'on pourrait dire acceptable.

Mais, hélas! ensuite, quelle débauche d'inventions saugrenues, quelle multitude d'essais de commençants, de tâtonnements puérils, d'imitations naïves! que d'insanités, de bizarreries, d'ignorance, et d'horreurs! Les conceptions ridicules dominent : un tableau de M. Anquetin, tout vert, une dame à manteau vert, un fiacre vert et un cheval vert; une jeune dame, dans son lit, dont un jeune homme baise les pieds avec conviction, et qui pouffe de rire en le regardant

en dessous ; une *Eve* cueillant la pomme, tandis que le serpent s'enlace à son poignet comme un bracelet (par M. Noblot) ; *M. Thivrier*, le député, dans sa blouse bleue toute neuve ; *M. Carnot* recevant les autorités d'une sous-préfecture, et paraissant aussi impassible qu'enchanté.

Mais le chef-d'œuvre est le tableau intitulé : *l'Amour tué par le Vice*, qui fait la joie des spectateurs et mérite d'être décrit. Dans le ciel bleu, sur la lune en croissant, marche un âne vu de dos ; sur l'âne est assise à califourchon une jeune dame vue aussi de dos, toute nue, sauf des bas roses attachés avec des jarretières bleues et chaussée d'escarpins vernis, jouant d'une mandoline dont on voit passer de côté le manche. Ils s'en vont ainsi, l'un portant l'autre, trottinant allègrement par le ciel, quand le pied de l'âne heurte l'Amour, qui a eu la malencontreuse idée de se coucher tout de son long sur le croissant de la lune, et lourdement, pesamment, ce gros pied se pose sur la figure du pauvre petit diable, qui fait une grimace affreuse et dont les yeux sortent de la tête. Du coup, il est probable qu'il est mort. Cet amour agonisant est le seul dont on voit le visage ; des autres on ne contemple que.... la croupe !

On sort de cette exposition avec un sentiment de tristesse. Ces excentricités, ces bizarreries, ces horreurs, ces extravagances, vous ont fait un moment sourire, hausser les épaules, passer avec dédain ; puis, quand on n'a plus cette collection de folies devant les yeux, on pense à leurs auteurs, et l'on est pris pour eux d'une sincère pitié : Que vont devenir tous ces jeunes gens ? que de fausses vocations ! que de vanités qui s'abusent ! que d'impuissance ! que d'ignorance ! ils ne se doutent même pas de ce qui leur manque, car, s'ils s'en doutaient, ils n'auraient pas appelé le public à juger leurs œuvres, où tout fait défaut : dessin, couleur, perspective, composition, sentiment, études, observation, imagination, idées ! Et l'on se dit : quel bonheur si, demain, par les rues le tambour battait pour la guerre ! Ils dresseraient la tête, ces jeunes gens qui cherchent leur voie, et, reconnaissant l'inanité de leurs visées, jetant là, pinceau et palette inutiles, ils s'élanceraient, ils courraient s'aligner dans les rangs des bataillons, et fiers, ardents, marcheraient à l'ennemi, prêts à gagner de l'honneur ou à mourir glorieusement, en sauvant la patrie !

Eugène LOUDUN.

LA DÉCLARATION DE GUERRE EN 1870

Nous avons assisté, ces derniers temps, au curieux spectacle de l'Allemagne ouvrant elle-même le procès de M. de Bismarck. Une revue allemande, la *Deutsche Revue*, qui jouit d'une grande autorité, a formellement accusé, d'après les Mémoires du général de Roon, l'ancien chancelier d'avoir, de concert avec MM. de Moltke et de Roon, fabriqué la dépêche d'Ems, qui força l'Empire à déclarer la guerre.

En réalité, cette dépêche ne fut pas fabriquée, mais seulement arrangée; elle émanait du Cabinet du roi, M. de Bismarck la reçut le 13 juillet, la remania et en fit la cause occasionnelle de la déclaration de guerre. Mais pour se rendre bien compte du rôle joué par cette dépêche, il ne faut pas la prendre isolément, mais l'étudier dans l'ensemble des manœuvres dont se servit M. de Bismarck. Nous espérons pouvoir, à l'aide de quelques *documents nouveaux*, confirmer les accusations portées contre l'ex-chancelier et prouver que, dans tout le cours de l'affaire Hohenzollern, le gouvernement français ne fut jamais inspiré par d'arrière-pensées belliqueuses, mais seulement guidé par le souci de notre sécurité; que s'il se montra ferme et constant dans ses justes réclamations, il demeura toujours modéré dans ses procédés, respectueux des convenances diplomatiques et disposé à tous les sacrifices pour ne pas compromettre la paix de l'Europe, et que ce fut avec raison que l'Empereur Napoléon rappela, le 16 juillet, cette parole de Montesquieu : « Le véritable auteur de la guerre n'est pas celui qui la déclare, mais celui qui la rend nécessaire. »

I

Ce fut au commencement de 1869 que fut posée pour, la première fois, la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne.

La présence d'un prince prussien à Madrid répondait si bien aux secrets desseins que le cabinet de Berlin nourrissait contre la France, que bien des gens affirment que M. de Bismarck ne fut pas étranger à la révolution qui renversa la reine Isabelle. Mais en tout cas, il était homme à profiter de l'occasion, d'autant mieux qu'il y avait à Madrid, comme Président du Conseil, un homme qui se plaisait aux aventures et, pas plus que M. de Bismarck, n'avait le souci des droits acquis, de la parole donnée, des services rendus et de la vie des peuples : c'était le maréchal Prim.

Mais en 1869, le gouvernement français, devinant que le but de la Prusse était de placer la France entre deux feux, en cas de guerre avec la Prusse, le gouvernement français donna mission à M. Benedetti de s'en expliquer avec M. de Bismarck et de lui faire savoir que la France ne donnerait jamais son approbation à cette combinaison. Le roi Guillaume n'était donc pas fondé à dire, comme il le fit en juillet 1870, qu'en autorisant le prince Léopold à accepter la couronne d'Espagne, il ne croyait pas « froisser l'Empereur, ni porter ombrage à la France (1). » La candidature fut, pour le moment, écartée, la Prusse ne se sentant pas encore assez préparée à la soutenir par les armes. Mais, nous apprend le duc de Gramont, et il a été d'autant moins démenti que la lettre a été vue par plusieurs personnes, M. de Bismarck écrivit au maréchal Prim que « la candidature du prince de Hohenzollern était en elle-même une chose excellente qu'il ne fallait pas abandonner et qui, à un moment donné, pouvait être opportune (2). »

Au mois de février 1870, M. de Moltke ayant achevé et fait approuver par le roi, son Mémoire relatif à une guerre avec la France, M. de Bismarck jugea l'heure venue de reprendre le projet de placer le prince Léopold sur le trône d'Espagne.

« Une lettre de M. de Bismarck a été trouvée dans les papiers du général Prim. Dans cette lettre, M. de Bismarck lui fait le reproche d'avoir abandonné la candidature Hohenzollern ; il lui dit que cette candidature serait parfaitement opportune, et il l'engage à la reprendre. Dans cette lettre se trouve ce passage, que Prim devait reprendre cette candidature, mais qu'il ne devait pas oublier que *tout se passerait entre lui et le ministre du roi*

(1) Rapport Werther, 13 juillet 1870.
(2) *La France et la Prusse avant la guerre*, p. 21.

de Prusse, parce que le roi de Prusse devait être censé l'ignorer (1). »

D'abondants subsides, dit-on, eurent raison des scrupules de Prim; il fit appeler le député Salazar y Mazarredo et lui dit : « Puisque vous avez été notre intermédiaire, allez à Berlin de nouveau; voyez ce qu'on veut dire, si cette ouverture de M. de Bismarck est sérieuse et si réellement c'est sa pensée (2). » Le roi reçut le délégué espagnol, l'aboucha avec M. de Bismarck (3). Mais M. Salazar trouve déjà tout préparé; c'était le prince Antoine de Hohenzollern qui avait lui même donné son adhésion pour son fils et M. Salazar n'eut plus qu'à porter à Prim la lettre toute préparée du prince Antoine. Le roi ayant donné son autorisation, l'affaire se trouvait donc conclue sans grandes négociations de la part du délégué espagnol. Le secret avait été gardé, même à l'égard du régent, maréchal Serrano, mais surtout de M. Olozaga, ambassadeur de Prusse à Paris; on se promit bien de continuer à le garder jusqu'à la réunion des Cortès qui, en ratifiant le choix du prince Léopold, causeraient à la France une bien pénible, mais irréparable surprise. Là-dessus, chacun se sépara, on était à moitié juin, le roi se rendit aux eaux d'Ems, M. de Bismarck à Varzin, le prince Léopold partit promener sa famille dans le Tyrol et le maréchal Prim chasser dans les montagnes de Tolède, tandis que la flotte allemande croisait dans la Manche, prête à se porter sur les côtes d'Espagne (4).

Mais comme d'habitude, silencieux et réfléchi, l'empereur Napoléon surveillait ces menées souterraines dirigées contre la sécurité de la France, et le 17 juin il écrivait au duc de Gramont, ministre des Affaires Étrangères, cette lettre dont le public a, jusqu'à présent, ignoré l'existence.

Palais de Saint-Cloud, 17 juin 1870.

« Mon cher Duc,

« ..... Je vous prie d'écrire à Mercier à Madrid, pour savoir s'il est vrai qu'il y ait une intrigue bien ourdie pour faire arriver à la couronne d'Espagne un prince prussien. Il faudrait, si cela était vrai, faire savoir à Berlin et à Madrid combien cette combinaison nous déplairait.

« Croyez à toute mon amitié. « NAPOLÉON »

(1) M. de Gramont, déposition.
(2) M. de Chaudordy, 2me déposition.
(3) Déclaration du roi à M. Benedetti, rapport du 10 juillet.
(4) Amiral Rigault de Genouilly, déposition.

Quinze jours s'étaient à peine écoulés depuis cette lettre, que le secret de l'intrigue était divulgué. Tout heureux de prouver qu'il avait joué un rôle dans l'intrigue royale, M. Salazar en parla, sous le sceau du secret, à M. Rivero et à M. Zorilla; ceux-ci le dirent à d'autres de leurs amis, toujours sous le sceau du secret, si bien que dans la nuit du 1er au 2 juillet, le maréchal Prim, qui s'en revenait tout confiant et tranquille des monts Tolède, trouva à la gare deux de ses amis qui le félicitèrent d'avoir trouvé un roi : « Peine perdue, s'écria le maréchal, fronçant le sourcil et tordant son gant de colère, c'en est fait de notre prétendant et Dieu veuille que ce soit tout (1) ».

Mais Prim n'était pas homme à s'effrayer d'une aventure, même désagréable; il en avait tant vu dans sa vie, qui toutes avaient grandi sa fortune. Aussi, dans la soirée du 2 juillet, prenant notre ambassadeur, M. Mercier de Lostende, à part, il lui dit : « J'ai à vous parler d'une chose qui ne sera pas agréable à l'empereur, je le crains, et il faut que vous m'aidiez à éviter qu'il ne la prenne en mauvaise part »; et Prim exposa qu'il s'était engagé devant les Cortès à leur présenter un souverain, qu'il avait échoué à Florence, à Lisbonne et n'avait pu trouver que le prince Léopold de Hohenzollern. « Comment croyez-vous que l'empereur prendra la chose? ajouta Prim. — Mais, lui répondit M. Mercier, il n'y a pas deux manières de la prendre. Vous ne pourriez prendre un parti plus grave et pouvant entraîner de plus fâcheuses conséquences. En France, l'élection d'un prince de Prusse au trône d'Espagne, dans les dispositions où sont aujourd'hui les esprits à l'égard de la Prusse, ne peut manquer de produire un effet extraordinaire. Le sentiment national y verra une véritable provocation, soyez-en persuadé. »

— « *Il est possible*, répliqua Prim, *que ce soit la première impression, mais on en reviendra vite par la réflexion*. Qu'avez-vous à craindre? Que signifie aujourd'hui une alliance dynastique? »

— « Tout cela est bel et bon, répondit M. Mercier, mais il n'en est pas moins vrai que dans une guerre européenne, nous n'aurions aucune sécurité pour notre frontière des Pyrénées, si un prince prussien occupait le trône d'Espagne, et qu'il nous faudrait une armée pour la garder. Quant aux alliances dynastiques vous savez qu'elles n'ont jamais été vues avec indifférence par les gouvernements. D'ailleurs cette première impression dont vous semblez faire

(1) De Chaudordy deuxième déposition; Cherbulliez, *l'Espagne politique*.

bon marché est de celles qu'un gouvernement national voudra partager toujours, car c'est du cœur du pays qu'elle s'échappe. »

— « Mon Dieu! reprit Prim, les conséquences à l'égard de la France, je les accepterais encore; mais c'est l'empereur qu'il me serait extrêmement pénible de contrarier. Mais aussi, que faire? Prenez l'almanach Gotha et tâchez de trouver un prince dont nous puissions nous accommoder. *Ma consolation, c'est que ce n'est pas moi qui ai inventé cette combinaison; je ne l'ai même pas cherchée, on est venu me la mettre dans la main. Seulement, dans l'état où nous sommes, je ne peux pas la repousser.* Un moment, j'ai cru qu'elle avait avorté comme les autres. Les choses s'étaient passées exactement comme je l'ai dit, mais voilà qu'on me la rapporte toute faite. Mais encore une fois, si nous laissons échapper cette occasion, nous sommes forcément rejetés sur Montpensier ou sur la république qui viendra grand train et je vous avouerai que je la déteste comme l'enfer. »

— Eh bien! plutôt Montpensier!

— Comment! vous croyez que l'empereur aimerait mieux Montpensier qu'un Hohenzollern?

— Il ne me l'a pas dit, mais je n'en doute pas. L'empereur est français avant tout. »

Ce que l'empereur n'avait pu dire à M. Mercier de Lostende, il l'avait dit à maintes reprises à son ministre des affaires étrangères, le duc de Gramont, qu'il fallait laisser aux Espagnols toute liberté chez eux, mais qu'à un prince prussien on devait à tout prix *préférer le duc de Montpensier.*

Prim termina l'entretien en priant M. Mercier de s'efforcer d'atténuer auprès de l'empereur le mauvais effet de cette candidature, puis il résolut de continuer l'aventure, ne se doutant pas que c'était la dernière qu'il courait et qu'un soir de novembre, il trouverait la mort au coin d'une rue.

II

Mais à Berlin la divulgation de la candidature causa au Roi et à M. de Bismarck un immense désappointement. C'était le renversement de tous leurs plans, dont la réussite reposait sur la condition du secret gardé jusqu'au jour où le vote des Cortès transformerait cette candidature en fait accompli. M. de Bismarck se voyait ainsi pris en flagrant délit d'intrigue avortée, où sa réputation d'habileté

politique risquait fort de sombrer en même temps que les rêves ambitieux de son souverain s'en iraient à vau-l'eau.

Mais si atteré qu'il fût, sur le moment, il n'était pas homme à s'abandonner, et il ne s'abandonna pas. Une chance lui restait, c'était de précipiter les événements, quelles qu'en fussent les conséquences; il les précipita.

Donc, avec sa vivacité d'esprit et sa promptitude de décision, il se rendit tout de suite compte que le gouvernement français ne se tromperait pas sur le véritable inspirateur de l'intrigue espagnole et que son premier soin serait, comme en 1869, de demander au gouvernement prussien la signification de cette candidature. En conséquence, M. de Bismarck, d'accord avec le roi, arrête que le gouvernement prussien éludera toute explication avec le gouvernement français, pendant qu'à Madrid le gouvernement provisoire précipitera les événements, de manière à placer la France en face d'un fait accompli.

Immédiatement, ordre est donné au baron de Werther, ambassadeur de Prusse à Paris, de prendre, sur l'heure, un congé. M. de Thile, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, ainsi que tous les agents diplomatiques de l'Allemagne du Nord, reçoivent pour instruction de répondre à toute question, soit de la France, soit des autres gouvernements, touchant la candidature Hohenzollern, que le gouvernement prussien « ne connaît pas l'affaire, qu'elle ne le concerne pas et qu'il est tout-à-fait étranger aux arrangements intervenus entre le gouvernement espagnol et le prince de Hohenzollern (1) », et l'ambassadeur de Prusse à Londres, le comte de Bernstorff, nous apprend qu'afin de mieux accentuer les instructions de M. de Bismarck et de forcer les agents prussiens à ne pas s'en écarter, le roi lui-même leur écrivit pour leur confirmer les instructions de son premier ministre (2).

Aussitôt reçues les instructions de M. de Bismarck et du Roi furent mises à exécution.

Le 4 juillet, M. de Werther se rendit au quai d'Orsay ; il venait, dit-il, prendre congé de M. de Gramont pour se rendre à Ems « saluer son Roi. »

M. de Gramont saisit l'occasion de cette visite pour faire connaître à l'ambassadeur de Prusse la gravité de la situation créée

(1) Le comte de Granville à lord Lyons, 8 juillet 1870.
(2) Le comte de Granville à lord Lyons, 8 juillet 1870.

par la candidature du prince Léopold. Il savait que M. de Werther appartenait à ce groupe d'hommes politiques allemands qui redoutaient les audaces de M. de Bismarck et croyaient que l'Allemagne a plus à gagner, dans l'avenir, à vivre en bon accord avec la France; aussi, M. de Gramont représenta-t-il à M. de Werther, que le gouvernement français avait pris l'incident espagnol au sérieux, que la clandestinité de cette négociation ne pouvait qu'éveiller sa juste susceptibilité, que la présence d'un prince prussien nous plaçait dans une situation fâcheuse et que le souci légitime de notre sécurité ne nous permettait pas de laisser ce fait s'accomplir, car les chambres et le pays tout entier en avaient ressenti une profonde émotion dont le gouvernement français avait le devoir de tenir compte; mais il avait toute confiance dans la sagesse et l'équité du roi de Prusse pour faire disparaître toute apparence de désaccord; c'est pourquoi il priait M. de Werther de profiter de sa présence à Ems pour faire apprécier ces sentiments par le roi. M. de Werther promit de s'y employer.

Le même jour, 4 juillet, que M. de Werther, conformément aux instructions de son gouvernement, venait prendre congé de M. de Gramont, notre chargé d'affaires à Berlin, M. Le Sourd, se rendait auprès de M. de Thile, sous-secrétaire d'état aux affaires étrangères, afin de l'entretenir de la candidature du prince Léopold. Tout de suite, M. de Thile lui demanda si c'était une interpellation qu'il lui adressait, car, dans ce cas, il devrait, avant de répondre, « prendre directement les ordres du roi ». M. Le Sourd lui répondit qu'il venait « simplement lui signaler une nouvelle qui avait causé à Paris une impression mauvaise », mais qu'avant tout, le gouvernement français avait « intérêt à savoir si le gouvernement prussien était étranger à cette négociation ». M. de Thile ne put cacher à notre chargé d'affaires l'embarras que lui causait cette question; il répondit que « le gouvernement prussien ignorait absolument cette affaire et qu'elle n'existait pas pour lui ». Bien qu'il s'appliquât à dégager la responsabilité de son gouvernement, il s'abstint cependant « d'affirmer catégoriquement que le cabinet de Berlin ignorât l'existence de la négociation et son résultat ». M. Le Sourd quitta M. de Thile avec l'impression que son interlocuteur « avec sa circonspection habituelle » ne voulait pas, pour le moment du moins, reconnaître l'exactitude des informations du gouvernement français (1).

(1) M. Le Sourd au duc de Gramont, 4 juillet 1870.

III

Pendant que le gouvernement prussien prenait toutes ces précautions pour échapper à toute explication avec la France, de son côté, le gouvernement provisoire d'Espagne prenait d'autres mesures pour précipiter les événements et faire que les Cortès pussent ratifier le choix du prince Léopold, alors que la France en serait encore à chercher à qui parler.

Prim, on l'a vu, avait pris bien vite son parti de la situation, dût-t-il s'ensuivre une rupture avec la France; il avait, il est vrai, exprimé à M. Mercier son chagrin d'avoir contristé l'Empereur, et sa crainte de ne pouvoir aller faire, comme d'habitude, sa saison à Vichy. Mais le 3 juillet, il réunit les principales autorités militaires et leur fit part de l'acceptation du prince Léopold; dans la soirée, il réunit les ministres en un conseil auquel assista le président de la Chambre, M. Ruiz Zorella et, dans la nuit du 4 au 5, un autre conseil eut lieu sous la présidence du maréchal Serrano : la candidature du prince fut votée à l'unanimité et les Cortès furent convoqués pour le 15 juillet, c'est-à-dire dans un délai de quinze jours. Puis le ministre des Affaires Etrangères, M. Sagasta adressa aux représentants de l'Espagne à l'étranger une dépêche annonçant ces décisions et, afin de donner, par la publicité, au vote du gouvernement espagnol une sorte de consécration, la dépêche fut envoyée en clair, de telle manière qu'elle ne pût demeurer un secret diplomatique.

IV

Cependant, dans la soirée du 4, était arrivée à Paris la dépêche de M. Le Sourd relatant son entrevue avec M. de Thile et la fin de non-recevoir qu'opposait le cabinet de Berlin à notre demande de renseignements. Ce procédé, si différent de la conduite tenue en 1869 par le gouvernement prussien, avait une signification trop particulière pour que le gouvernement français ne se rendit pas aussitôt compte de la tactique adoptée par M. de Bismarck et qui donnait ainsi la clef du départ si prompt de M. de Werther, juste au moment où éclatait l'incident espagnol.

Mais, désireux d'arriver à une solution pacifique et pensant que les gouvernements neutres seraient plus heureux que lui pour

trouver à qui parler à Berlin, le gouvernement français résolut de leur demander d'intervenir auprès du gouvernement prussien. Toutefois, en raison du peu de temps qui nous séparait du 20 juillet, et aussi vu la gravité de la situation, notre gouvernement tint à ne pas leur cacher que la France ne pourrait accepter la présence d'un prince prussien sur le trône d'Espagne et que, par conséquent, il les priait de prendre l'affaire très au sérieux. Une circulaire fut donc adressée par le duc de Gramont à nos agents diplomatiques à l'étranger. La France, y était-il dit, n'a nul désir d'intervenir dans les affaires d'Espagne; elle s'est constamment appliquée à observer la plus extrême réserve, depuis la révolution de septembre; ce qui témoigne de son respect pour l'indépendance de l'Espagne. Mais les conditions dans lesquelles se présente la candidature du prince Léopold de Hohenzollern, ne sauraient être considérées comme l'expression sincère de la volonté du peuple espagnol; car la clandestinité des négociations prouve que c'est une véritable surprise qu'on veut lui imposer. Le gouvernement français est donc fondé à se préoccuper de l'arrière-pensée qui se cache derrière cette candidature, car la France a toujours eu pour système traditionnel de ne pas se laisser englober par les États voisins. Or la présence d'un prince prussien constituerait un danger de tous les instants pour la France.

Ces raisons, contenues dans sa circulaire à nos agents diplomatiques, M. de Gramont les développa d'une façon plus explicite dans les diverses entrevues qu'il eut avec les représentants des gouvernements neutres auprès de la cour des Tuileries.

Ainsi, le 5 Juillet, lord Lyons étant venu voir notre ministre, celui-ci lui parla de l'entrevue qu'il avait eue, la veille, avec M. de Werther, des déclarations qu'il avait faites relativement à l'impossibilité, pour la France, de laisser se produire cette candidature.

Rien n'est plus éloigné de la pensée du gouvernement français, ajouta M. de Gramont, que d'intervenir dans les affaires de l'Espagne, mais que l'intérêt et la dignité de la France lui défendaient de permettre l'établissement d'une dynastie prussienne dans la Péninsule. Il ne saurait en effet consentir à l'existence d'un état de choses qui l'obligerait, en cas de guerre avec la Prusse, à surveiller la frontière d'Espagne et qui paralyserait une partie de l'armée française. Et d'ailleurs, une pareille proposition n'était rien moins qu'une insulte faite à la France : aussi, après avoir examiné ce

qu'une semblable candidature pouvait signifier, le gouvernement français déclarait que la France ne l'accepterait pas.

En finissant, M. de Gramont pria lord Lyons de faire connaître à lord Granville les sentiments du gouvernement de l'empereur et exprima le vif espoir que le gouvernement de la reine concourrait avec lui à essayer d'empêcher un événement qui serait gros de dangers (1).

Le même jour également, le duc de Gramont reçut la visite de l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie et lui dit d'un ton très ferme et presque émotionné : « Cela ne se fera pas; nous nous y opposerons par tous les moyens, dût la guerre avec la Prusse en résulter. — Mais comment l'empêcherez-vous? demanda M. de Metternich. Si le prince arrive en Espagne, s'il y est acclamé, c'est à l'Espagne qu'il faudra faire la guerre. »

De la réponse de M. de Gramont, le prince de Metternich crut comprendre que, vis-à-vis de l'Espagne, la France ne bougerait pas, assurée qu'elle était que si, à Madrid, on la voyait combattre cette candidature, ce serait une raison pour la faire réussir; mais le gouvernement français s'adresserait à la Prusse; M. de Werther était parti porteur de cette demande et le gouvernement français tiendrait une réponse favorable comme un bon procédé de la part de la Prusse.

C'est pourquoi, dans ces conditions, il semblait presque impossible au prince de Metternich, et il le dit à M. de Gramont, que le gouvernement prussien ne donnât pas une réponse favorable, surtout dans une question qui ne l'intéressait pas directement : c'était là un succès diplomatique que M. de Bismarck pouvait accorder à la France, surtout *s'il en obtenait*, en compensation, d'autres procédés dans les questions qui l'intéressaient plus directement (2)

Ainsi donc, remarquons-le bien, le gouvernement français n'a jamais caché aux neutres la gravité de la situation qui pourrait découler de l'incident espagnol, et, d'autre part, il n'a jamais cessé de déclarer qu'il considérait comme nécessaire à sa sécurité que le roi de Prusse *intervînt* en défendant au prince, son parent, d'accepter la couronne. M. de Bismarck ne fut donc pas fondé à accuser le gouvernement français d'avoir formulé une exigence nouvelle, lorsque celui-ci, après la renonciation personnelle du

(1) Lord Lyons au comte de Granville, 5 juillet 1870.
(2) Le prince de Metternich au comte de Beust.

prince, demanda au roi, ou bien qu'il intervînt dans cette renonciation, ou bien qu'il nous donnât l'assurance qu'il n'autoriserait pas le prince Léopold à revenir sur sa parole.

V

Cependant l'émotion ne faisait que s'accroître à Paris. Le public, les journaux et les Chambres s'irritaient du silence que gardait le ministère. On accusait son imprévoyance, son impéritie; on lui reprochait de manquer, lui, ministère parlementaire, à toutes les règles parlementaires, en ne tenant pas les représentants du pays au courant de la situation. Il se taisait donc, désireux qu'il était de maintenir le plus longtemps possible cette question délicate sur le terrain diplomatique et de ne pas la passionner ni la faire dévier par un débat public.

Mais un député de l'opposition, qui prenait d'habitude conseil de M. Thiers, résolut de forcer le gouvernement à parler et, dans la séance du 5 juillet, déposa une demande d'interpellation. M. de Gramont demanda et obtint le renvoi au lendemain de cette interpellation, afin d'arrêter, en conseil, une réponse et aussi dans l'espoir que ces vingt-quatre heures de délai pourraient fournir les éléments d'une solution qui donnerait satisfaction aux légitimes inquiétudes du pays.

Le soir, lord Lyons assistait à la réunion ordinaire de M. Émile Ollivier. Le président du Conseil le prit à part et lui parla longtemps et avec chaleur de l'incident Hohenzollern. Son langage fut le même que celui de M. Émile Ollivier; mais il précisa plus encore l'impossibilité de permettre à un prince prussien de s'asseoir sur le trône d'Espagne. « L'opinion publique ne le souffrirait pas, dit-il, et tout cabinet, tout gouvernement qui y consentirait serait immédiatement renversé! Quant à moi, on sait bien que je n'ai jamais été l'ennemi de l'Allemagne; mais, malgré tout mon bon vouloir pour les Allemands, je dois avouer que j'ai ressenti ce procédé comme une insulte et que j'ai pleinement participé à l'indignation du public. »

M. Émile Ollivier parla ensuite de la déclaration que devait faire le lendemain le duc de Gramont et lui exprima l'espoir qu'elle serait modérée. M. Émile Ollivier lui donna l'assurance qu'elle serait aussi modérée que le comportait l'état de l'opinion et que le langage du gouvernement serait : « Nous ne sommes pas inquiets, parce

que nous avons le ferme espoir que la chose n'aura pas lieu; mais, si elle devait avoir lieu, nous ne la tolèrerions pas. »

M. Émile Ollivier considérait, en effet, la présence d'un prince prussien comme un immense danger que la France devait éviter à tout prix. Sa correspondance prouve qu'il n'a jamais varié, à aucune époque de l'incident espagnol, quant à la conduite à tenir dans cette affaire.

Cependant de nouveaux renseignements étaient arrivés dans la soirée et dans la nuit du 5 juillet qui éclairèrent davantage le Gouvernement, non seulement sur le caractère et l'étendue de cette intrigue, mais aussi lui démontrèrent qu'elle se poursuivait par d'autres voies, avec plus d'âpreté. C'était d'abord une nouvelle dépêche de M. Le Sourd; il avait vu l'ambassadeur espagnol a Madrid, M. de Rascon, qui lui avait laissé entendre que l'acceptation du prince de Hohenzollern remontait à quatre mois, qu'elle avait été conclue avec l'assentiment du prince Antoine, frère du prince Léopold et sans doute aussi avec l'assentiment du Roi et de M. de Bismarck. M. de Rascon déplorait cette affaire; il reconnaissait la légitimité de nos griefs, et se montrait très préoccupé de l'impression fâcheuse qu'on en ressentait à Paris. En même temps que ces nouvelles de Berlin, arrivait de Madrid, le rapport de M. Mercier de Lostende sur son entrevue avec Prim, entrevue que nous avons rapportée plus haut, puis la dépêche de M. Sagasta faisant connaître le vote des ministres espagnols, adoptant à l'unanimité la candidature du prince prussien et convoquant les Cortès pour le 20 juillet.

Lors donc, que dans la matinée du 6, le Conseil des ministres se réunit à Saint-Cloud, sous la présidence de l'Empereur, afin d'arrêter la réponse qui serait faite à l'interpellation de M. Cochery, la situation était la suivante : la Prusse nous avait éconduits, se refusant à toute conversation, éloignant son ambassadeur et nous déclarant, avec sans gêne que cette affaire ne la regardait pas. L'Espagne, sans tenir aucun compte de l'impression fâcheuse causée par la seule annonce de la candidature, s'était, au contraire, hâtée de prendre les mesures pour précipiter les événements et nous avait fait déclarer par Prim, avec une singulière désinvolture que la chose pourrait, sur le moment, nous être désagréable, mais qu'avec le temps, nous en prendrions notre parti.

Donc, berrés à Berlin, nous l'étions aussi à Madrid. Mais il était

clair que pour que le gouvernement provisoire d'Espagne eut adopté cette attitude, c'est qu'il se sentait soutenu par la Prusse et qu'il exécutait un mot d'ordre venu de Berlin, autrement, il ne se fût pas précipitamment réuni dans la nuit du 4 au 5 juillet et il n'eût pas avancé la réunion des Cortès au terme le plus rapproché.

Le Conseil des ministres ne pouvait donc échapper à cette impression qui naissait de la nature même des choses : les aveux de Prim, ceux de M. de Thile, les déclarations de M. de Rascon, le vote des ministres d'Espagne adoptant une candidature qu'ils savaient nous être hostile et enfin la conduite si ambiguë du Cabinet de Berlin. Il apparaissait donc, dans ces conditions, comme chose bien démontrée, que nous courions le risque d'être tenus en suspens jusqu'à l'expiration des quatorze jours qui restaient à courir jusqu'au 20 juillet.

Mais d'autre part, il importait que l'Europe neutre, à laquelle nous demandions d'intervenir, se pénétrât bien de la gravité de la situation et qu'elle prît une attitude non seulement assez prompte, mais encore assez nette pour ne pas laisser à la diplomatie prussienne les moyens, par des atermoiements, des réponses dilatoires et évasives, d'arriver au 20 juillet.

Sous l'influence de ces considérations, le Conseil arrêta, après une longue délibération, le texte de la déclaration suivante qui fut lue au Sénat et au Corps législatif, sans qu'aucune modification, bien qu'on ait dit le contraire, eût été apportée au texte adopté par le Conseil, à l'unanimité. Nous donnons cette déclaration, beaucoup trop importante pour n'être pas replacée sous les yeux du lecteur :

« Il est vrai que le maréchal Prim a offert au prince Léopold de Hohenzollern la couronne d'Espagne et que ce dernier l'a acceptée. Mais le peuple espagnol ne s'est pas encore prononcé et nous ne connaissons pas encore les détails vrais d'une négociation qui nous a été cachée. Aussi aucune discussion ne saurait-elle aboutir à aucun résultat pratique. Nous vous prions, Messieurs de l'ajourner.

« Nous n'avons cessé de témoigner nos sympathies à la nation espagnole et d'éviter tout ce qui aurait pu avoir les apparences d'une immixtion quelconque dans les affaires intérieures d'une grande et noble nation, en plein exercice de sa souveraineté; nous ne sommes pas sortis, à l'égard des divers prétendants au trône, de la plus stricte neutralité et nous n'avons jamais témoigné pour aucun d'eux ni préférence, ni éloignement.

« Nous persisterons dans cette conduite. Mais nous ne croyons pas

que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse déranger, à notre détriment, l'équilibre actuel des forces en Europe et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France.

« Cette éventualité, nous en avons le ferme espoir, ne se réalisera pas. Pour l'empêcher nous comptons à la fois sur la sagesse du peuple allemand et sur l'amitié du peuple espagnol.

« S'il en était autrement, forts de votre appui et de celui de la nation, nous saurions remplir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse. »

D'immenses acclamations accueillirent la lecture de cette déclaration. Toutefois, deux députés, MM. Emmanuel Arago et Crémieux, voulurent en faire ressortir le caractère belliqueux. Le ministre des affaires étrangères refusa de les suivre sur ce terrain; il y eût remporté un facile et éclatant triomphe, en produisant les renseignements qui lui étaient arrivés et en donnant lecture de quelques-uns des documents qu'il avait en mains. Certes, au point de vue diplomatique, M. de Gramont eut raison de garder le silence; mais les paroles inconsidérées, qu'avaient lancées ces deux députés, servirent à M. de Bismarck d'argument contre nous auprès des populations allemandes et de prétexte à certains gouvernements neutres, pour masquer leur mauvais vouloir et leur inertie. Exemple, l'Angleterre qui, malheureusement pour la paix de l'Europe, venait d'enterrer son ministre des affaires étrangères, lord Clarendon, si habitué aux choses de la politique et si plein de considération pour le caractère élevé de l'Empereur.

Toutefois, si M. de Gramont crut devoir ne pas répondre aux récriminations de MM. Crémieux et Emmanuel Arago, M. Emile Ollivier intervint, en sa qualité de président du Conseil, pour affirmer que cette déclaration ne devait pas être prise pour un signe que le gouvernement préparait à dessein ou volontiers la voie à la guerre. Il nia qu'elle contînt quoi que ce soit qui pût raisonnablement offenser ou l'Espagne ou la Prusse et, avec une énergie qui frappa lord Lyons, qui assistait à la séance, il prononça ces mots : « Le gouvernement désire la paix, il la désire avec passion..... il la désire avec passion, mais avec honneur (1). »

(1) Lord Lyons au comte de Granville, 7 octobre 1870.

VI

Cette déclaration fut un coup de théâtre. Le gouvernement français prenait position. Il affirmait aux yeux de l'Europe sa ferme volonté de ne pas laisser se produire un événement qu'il considérait comme un piège contre sa sécurité et qui, en moins de quinze jours, si on ne l'arrêtait virilement, allait devenir un fait accompli.

« Le gouvernement, a écrit M. Rothan, rappelait le cabinet de Berlin au respect des convenances internationales ; il lui notifiait que la France déçue, froissée était résolue à ne plus tolérer aucune atteinte aux intérêts traditionnels de sa politique (1). »

Et notre ministre à Stuttgard, M. de Saint-Vallier, écrivait, le 22 juillet à M. de Gramont... « Ma consolation a été de voir tenir haut et ferme, comme vous l'avez fait, le drapeau de la France. C'est avec un sentiment d'orgueil, pour mon pays, que j'ai lu et relu vos énergiques déclarations ; elles sont plus satisfaisantes encore pour ceux qui, comme moi, vivent au milieu des passions hostiles et d'adversaires qui s'étaient longtemps fait passer pour des amis. »

M. de Saint-Vallier, avait-il donc oublié cette lettre quand, après la chûte de l'Empire, et devenu ambassadeur de M. Thiers, il se montrait si ouvertement hostile à l'Empire qu'il avait servi et au ministre auquel il avait écrit cette lettre?

Donc le gouvernement français par cette déclaration indiquait aux auteurs de l'intrigue espagnole que la France entendait n'être ni bernée, ni menacée dans sa sécurité. C'était son droit ; c'était son devoir ; l'insuccès de ses efforts, la défaite, si grande qu'elle ait été, ne changent rien aux obligations découlant de cette situation.

D'ailleurs, de l'aveu de lord Lyons « quelque énergique (*forcible*) qu'ait été la Déclaration, elle n'allait pas au delà des sentiments du pays (2). »

Mais ce qui donnait à la Déclaration du 6 juillet son caractère particulier, c'est qu'elle plaçait avec beaucoup d'habileté la question de la candidature du prince Léopold sur le terrain international, elle en faisait une question européenne, de telle manière que l'Europe eût à s'en occuper d'une façon immédiate et sérieuse.

C'est d'ailleurs ainsi que le comprenait M. de Beust qui se refu-

(1) Rothan, l'Allemagne et l'Italie en 1870.
(2) Lord Lyons au comte de Granville, 7 juillet 1870.

sait à voir « dans l'accession d'un prince prussien au trône d'Espagne un fait particulier à ce pays. » De son côté, lord Lyons écrivait le 7 juillet au comte de Granville qu'il était évident que la nation française avait pris la proposition de placer le prince de Hohenzollern sur le trône d'Espagne pour une insulte et un défi de la Prusse; que la blessure de Sadowa n'avait jamais été complètement guérie, que « néanmoins le temps avait commencé à habituer les esprits à accepter ce qui avait été fait, et ce qui ne pouvait être empêché, l'irritation allait en s'apaisant, mais cette malencontreuse affaire avait ramené l'ancienne animosité. (1). »

Mais là où lord Lyons ne voyait qu'une question de susceptibilité nationale, la France et son gouvernement étaient inspirés, non seulement par le souci de leur dignité, mais par celui de leur sécurité. Le lendemain même de la déclaration, le 7 juillet, M. de Gramont eut occasion de faire connaître l'esprit qui avait inspiré le gouvernement français dans cette déclaration. Lord Lyons était venu lui exprimer ses inquiétudes au sujet de la déclaration. « Il ne faut pas croire, lui dit M. de Gramont que c'est simplement la fierté de la France qui est mise en question, mais sa puissance militaire est menacée. Quelle a été, en effet, la conséquence de l'avènement du prince Charles de Hohenzollern sur le trône de Roumanie? Ce petit prince a aussitôt commencé à rassembler des armes, à former une armée et, obéissant en tous points aux instructions reçues de Berlin, à préparer un arsenal prussien propre à servir en cas de guerre entre la Prusse et l'Autriche. Ce qui s'était fait en Roumanie se ferait sur une plus large échelle en Espagne, le prince de Hohenzollern se ferait souverain militaire et trouverait ainsi le moyen de paralyser deux cent mille hommes de troupes françaises si la France venait à être engagée dans une guerre en Europe. Ce serait donc folie d'attendre que le fait fût accompli et, s'il doit y avoir guerre, il est préférable que ce soit maintenant que plus tard *et, ce que je me suis bien gardé de dire à la Chambre*, je puis le dire dans le secret du cabinet : l'avènement du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, c'est la guerre. »

« Mais, continue M. de Gramont, comment une si grande calamité peut-elle être évitée? Nous comptons beaucoup, à cet égard, sur le gouvernement russe qui, en usant de son influence à Berlin et à

(1) Lord Lyons au comte de Granville, 7 juillet 1870.

Madrid, pourrait ainsi montrer son amitié pour la France et préserver la paix de l'Europe.

« Mais, pour ce qui regarde la Prusse, l'essentiel est de lui faire comprendre que la France ne peut se contenter d'une réponse évasive. C'est, en effet, un enfantillage que d'affirmer que le gouvernement prussien est resté entièrement étranger à toute cette affaire, que le prince est majeur et maître de ses destinées; que la Prusse ne pourrait l'empêcher de faire ce que fit son frère Charles qui partit secrètement pour la Roumanie. Il est inadmissible enfin de dire que le roi de Prusse n'avait pas le droit de défendre à un officier de son armée, à un prince de sa famille d'accepter le trône d'Espagne.

« Ce sont là des raisons que nous prions le gouvernement de la Reine de faire valoir à Berlin ; qu'il dise au Roi la situation précaire qui serait faite au prince Léopold, une fois sur le trône d'Espagne, si le gouvernement français se relâchait de sa vigilance et laissait la frontière ouverte aux nombreux carlistes, isabellistes et républicains. Que, d'autre part, le gouvernement anglais montre à Madrid que la politique que l'on veut y suivre peut amener la guerre civile et compromettre la paix de l'Europe ».

Lord Lyons demanda alors à M. de Gramont quel était, pour le moment, l'état des rapports de la France avec la Prusse et l'Espagne.

« De la Prusse, répondit notre ministre, je n'ai reçu aucune réponse. Quant au gouvernement espagnol, il a répondu sans façon, qu'il n'était pas surpris que la première nouvelle de la candidature ait causé quelque émotion en France, mais qu'il espérait que cela passerait et que nous admettrions que c'était la solution inévitable de la question espagnole (1). »

Ces déclarations, si nettes et si franches, du duc de Gramont firent sur lord Lyons une telle impression que, quelques heures après, ayant reçu la visite de M. de Solms-Sonnenvalde, chargé d'affaires de Prusse, il lui dit ces mots bien significatifs « que toutes les nations étaient sérieusement intéressées à empêcher la guerre mais que *le roi de Prusse, mieux que tout autre souverain, pouvait trouver le moyen de mettre fin à cette affaire d'une façon digne et honorable.*

Frédéric PICHEREAU.

(*A suivre*).

(1) Lord Lyons au comte de Granville, 7 juillet 1870.

LE ROLE SOCIAL DU CHATEAU

LE CHATEAU OU L'ON PASSE — LE CHATEAU OU L'ON VIT

Considéré en lui-même, un château, ou, pour mieux synthétiser notre pensée : *le château* est plus que le signe sensible et comme le reflet d'une classe sociale : c'est une véritable *personnalité*, qui participe aux mœurs et aux habitudes, aux qualités et aux défauts de ceux qui l'habitent.

Il nous a, dès lors, paru intéressant et utile, — à l'heure même où l'on dresse, de toutes parts, le bilan des responsabilités sociales, — d'étudier le château en tant qu'*institution*, — car c'en est une et qui date de loin ; d'en examiner la constitution générale, aussi bien dans son organisme intime que dans ses manifestations extérieures ; de définir, en quelque sorte, son tempérament moral ; d'indiquer les causes auxquelles ce tempérament doit la santé ou la maladie ; enfin de rechercher le moyen pratique de maintenir et de perpétuer cette santé, ou le remède capable de faire disparaître les troubles morbides, qui ont rompus l'équilibre et compromis l'harmonie de ce mécanisme complexe.

De cette étude comparative de deux états sociaux différents, représentés par deux modes d'existences non moins opposées, un enseignement se dégagera peut-être : nous voulons du moins l'espérer.

Sans autre préambule, abordons les faits.

Il y a deux sortes de châteaux : le château *où l'on vit* et celui *où l'on passe*. Mieux qu'un long exposé, les rapides croquis que nous allons essayer de crayonner, renseigneront exactement le lecteur et lui feront toucher du doigt le but que nous poursuivons.

I

LE CHATEAU OU L'ON PASSE.

Lorsqu'un touriste traverse un village et que, au-dessus des maisonnettes blanches ou des toits de chaume, il voit se dresser quelque donjon féodal, quelque muraille crénelée, ou simplement une villa moderne, il s'arrête, admire ou critique, et, prenant à part un paysan, il s'informe.

Neuf fois sur dix, il apprend que « l'heureux propriétaire » de cette belle demeure et de ces ombrages séculaires n'habite, pour ainsi dire, jamais son domaine.

Comment en trouverait-il le temps?

L'hiver, il est à Monte-Carlo, à Nice ou à Menton.

Le Concours hippique le ramène à Paris, — qu'il s'empressera de quitter le soir du Grand Prix.

Mais la vie parisienne est débilitante. Cette fiévreuse existence de bals, de cercle, de jeu, parfois de coulisses, appelle une saison d'eaux : Vichy ou Aix s'impose... Cet exil thermal n'a rien de rigoureux d'ailleurs. Dans la station élégante, l'exilé retrouvera Paris — sous les espèces d'un casino et d'une troupe « supportable ». Les vingt et un jours réglementaires du traitement se passent ainsi et, comme la Suisse est à deux pas, il y promène bientôt son oisiveté, allant des tables d'hôte de premier rang aux sites *classés*, jusqu'à l'ouverture de la chasse.

Avec la saison cynégétique nous le retrouvons en France, — mais non chez lui. Selon les dates qui s'échelonnent, il fera successivement l'ouverture dans trois ou quatre départements. Autant de prétextes à villégiature dans des châteaux amis. Quelles joyeuses fusillades alternant avec les gastronomiques détonations du champagne!...

L'automne est venu. L'invité de septembre devient l'amphitryon des semaines brumeuses de la chasse à courre. Ses amphitryons de la veille sont ses hôtes d'aujourd'hui.

La demeure, abandonnée dix ou onze mois durant, se ranime et prend un air de fête. Tous les gardes sont sur pied, et aussi les *piqueux*, cochers et hommes d'écurie. Fiers de leur importance, ils vont montrer, à tous ces privilégiés de l'oisiveté et de la fortune, que *leurs* écuries sont en ordre, *leur* meute digne de son antique renom, qu'en un mot, eux, les serviteurs, ne sont pas au-dessous de

leur maître... Heureux prolétaires! Pendant dix mois, soustraits à toute surveillance, ils ont été les suzerains incontestés du château, ayant tous les avantages de la propriété, sans aucun de ses soucis ou de ses devoirs. Cela vaut bien une récompense, sans doute. Ils l'auront : la familiarité débonnaire des invités, sans parler de leurs opulents pourboires, s'en chargera!...

En chasse! En chasse!... L'escadron brillant des habits rouges et des amazones hardies, le défilé des breaks corrects et des mails à quatre traversent, comme un tourbillon, l'unique rue du village. Des têtes naïves et curieuses se montrent sur le pas des portes, que le paysan laisse toujours ouvertes. Les fronts campagnards s'inclinent et, à ce salut respectueux, répond le salut léger, du bout des doigts, — le salut « suprême » du cavalier de l'Allée des Poteaux...

La bête a été prise. On rentre au château pour y changer de costume et remplacer l'habit rouge par l'habit de soie et la culotte courte, l'amazone par la robe de demi-caractère, dite « à lucarne ».

Tous les lustres s'allument à la fois : dans le hall, la galerie, les salons, la salle à manger. Et, tandis que les hautes fenêtres du rez-de-chaussée allongent leurs bandes de lumière tranquille sur les pelouses et le sable fin des allées, du sous-sol, où sont les cuisines, on voit se projeter, sur la brique sombre des communs, les reflets rouges et mouvants de la vaste cheminée à l'ancienne mode. Devant l'âtre, où flambent des troncs d'arbres entiers, un monumental tournebroche, de construction archaïque, présente à la flamme, qui les dore, les poulardes truffées à côté du cuissot de chevreuil et du filet de marcassin, — produits des chasses de l'autre semaine. Les invités de la maîtresse de céans ne jeûneront pas ce soir!...

Ils sont curieux à observer, ces invités. Il y en a de toutes provenances, de tout pelage, de toute origine. On y rencontre, à côté de quelques gentilshommes authentiques qui achèvent de se ruiner, un lot notable d'étrangers, auxquels on n'a rien demandé : ni d'où ils sortent, ni d'où vient la fortune tapageuse qu'ils affichent avec plus d'ostentation que de goût. On sait seulement qu'ils font partie du « Tout-Paris » : qu'ils ont adopté la France, parce que c'est encore le pays où l'on dépense le plus agréablement ses millions, — et c'est assez... Mais ce qui domine, ce qu'on retrouve dans toutes les réunions du *monde où l'on s'amuse* à raison de quelques centaines de mille francs par an, c'est le financier, — facilement reconnaissable à son profil aquilin, à son nom plus tudesque que français et à son

inévitable tortil... Ces éléments hétérogènes font entre eux très bon ménage. Le plus ou moins grand nombre de millions décide des préséances et, sur ce terrain, l'on peut dire que Plutus est toujours roi. A ce roi de l'argent, d'ailleurs, pas plus qu'à ses courtisans, on ne demande ni esprit, ni savoir, ni conscience : — toutes choses qui ne sont point cotées à la Bourse. Il suffit que par leur luxe, ils contribuent à satisfaire cette boulimie de jouissances rares et de distractions à outrance qui sont l'apanage des époques de décadence. C'est la *franc-maçonnerie* du plaisir, avec ses rites compliqués et ses intrigues « *select* ». Comme dans l'autre franc-maçonnerie, les femmes et même les jeunes filles sont admises; elles n'y font pas moins bonne figure que leurs frères ou leurs maris.

Voilà les hôtes habituels du château « où l'on passe ». Voyons les maintenant à l'œuvre.

Après le dîner, après le fumoir, les hommes regagnent le salon, sans trop de regrets : ils doivent y applaudir certaine comédie du Théâtre-Libre, deux actes des plus épicés.

— Oh! ma chère, il paraît que c'est d'un roi le!..., chuchotent les femmes sous l'éventail.

Un jeune sportsman occupera les entr'actes par des monologues empruntés au répertoire du Chat noir, et la petite baronne, — ce sera le clou de la soirée, — donnera, à la fin, une reproduction du pas dansé par Réjane dans *Ma Cousine*, la dernière œuvre de l'académicien Meilhac.

Le boston (l'ancienne valse n'est plus *dans le train*) succède à la comédie et aux intermèdes « littéraires (!) » et chorégraphiques. Après quoi, un cotillon sans prétention, « un cotillon de campagne », d'où sont exclus les porte-bonheur et les accessoires coûteux, est vivement mené par l'un des premiers sujets du cirque Molier. L'appétit des danseurs est à point : on soupe « par petites tables », mais jusqu'à trois heures du matin seulement, — heure inflexible, à cause de la chasse du lendemain.

Elle a lieu le lendemain, cette chasse, et aussi le surlendemain et tous les jours, suivie d'amusements variés, où les tableaux vivants et les scènes les plus *suggestives* de la dernière *Revue* du Nouveau Cirque alternent avec quelque récente « création » de Paulus ou d'Yvette Guilbert. — Vie charmante et socialement féconde, où les laisser-courre alternent avec le laisser-aller le plus américain!...

Est-ce à dire que tous ces mondains dans le mouvement soient

des païens ou des parpaillots? Point. A défaut de convictions et de pratiques catholiques, ils ont des « sentiments religieux », — ceux du boulevard. Ils assistent aux enterrements de la Madeleine, se montrent aux mariages de la Nonciature, et dansent partout — pour les pauvres et les sinistrés. N'est-ce pas là toute la doctrine du Christ... de M. Renan? Ils offrent aussi le pain bénit, assistent à la grand'messe de leur village, — il n'y en a pas d'autres, — et s'ingénient, grâce aux virtuosités dont dispose le château, à remédier à l'insuffisance de la pompe des cérémonies villageoises.

La châtelaine — c'est de tradition — donne en effet le pain bénit, le premier dimanche qui suit son retour. Ce pain est représenté par tout un arrivage de brioches que Jean, le second cocher, est allé chercher, dès le matin, à la ville voisine. Joseph, le jardinier, a pavoisé toute cette pâtisserie pieuse avec les plus belles fleurs des serres. Lui aussi a des « sentiments religieux ».

— Le château « fait bien les choses »! déclare un conseiller municipal du cru, ancien maître d'hôtel, aujourd'hui « retiré après fortune faite », et qui a longtemps servi dans le quartier Sainte-Clotilde...

A dix heures, les invités de la demeure seigneuriale envahissent, comme une trombe, l'escalier tournant de l'étroite tribune, à moitié remplie déjà par un fort harmonium de la maison Alexandre, — encore un don du château...

On a répété, entre deux tours de boston, quelque chœur, une page de musique religieuse due à l'un de nos organistes parisiens les plus en vue, que son dernier ballet à l'Opéra a rendu illustre. Grâce à lui, le temple de Garnier et le temple de Dieu fraternisent : les fins de siècle ont de ces accommodements!...

La petite baronne, qui imite si bien les étoiles des Variétés, tient l'harmonium. Elle s'embrouille parfois dans l'accompagnement, un peu touffu, comme c'est la mode du jour...; mais c'est surtout la soufflerie qui la déroute. La veille, après l'*Angelus* du soir, il y a eu répétition générale à l'église. Mais décidément elle ne peut arriver à souffler avec suite et à propos. Le piano est bien moins compliqué! — pense-t-elle...

Qu'à cela ne tienne. Cet excellent Gontran, qui passe pour « débrouillard », a trouvé, lui, une solution élégante. Il se met à genoux et, posant ses mains chargées de bagues sur les deux pédales de l'instrument, il soufflera pendant que la jeune organiste promènera

en sautillant ses doigts légers sur les touches. C'est une idée de génie. Le malheur, c'est que le clavier, taquiné par ce doigté fantaisiste, rend obstinément des sons piqués au lieu des sons graves et filés qu'il devrait produire.

— Tiens, nous jouons à quatre mains!..., fait remarquer en riant la petite baronne.

Le mot a été trouvé charmant par Gontran et par tous les invités.

Un mois s'est écoulé dans ce bruit hétéroclite d'harmonium et de cor de chasse, de motets et d'éclats de rire. Les paysans sont stupéfaits et comme étourdis par ce mouvement perpétuel de fêtes, dont leur intelligence bornée ne leur permet pas de saisir toute la bienfaisante portée morale... Ils s'aperçoivent bien que « les messieurs et dames de Paris », — ainsi qu'ils appellent les hôtes du château, — ne sont pas « des gens comme eux », mais ils ne s'expliquent pas suffisamment peut-être en quoi ils leur sont supérieurs...

Enfin le signal du départ a sonné. Hôtes et invités prennent l'express de Paris, où ils resteront juste le temps de préparer leurs toilettes pour Nice.

Le château redevient désert, la forêt silencieuse. Le village rentre dans sa vie monotone et terre à terre : les classes dirigeantes vont bien lui manquer!...

Parfois « le château où l'on passe » garde plus longtemps ses habitants. Des raisons pratiques : le soin d'une élection à préparer; plus souvent encore un motif d'économie retiennent aux champs, pendant un laps de temps assez long, le propriétaire nomade par mode ou par goût.

Dans ce cas encore, la chasse, les chevaux, les dîners et les visites de voisinage forment le fond de la vie du maître et de la maîtresse de la maison.

Si attrayante et utile que soit cette existence, il n'est pas rare qu'elle semble insuffisante ou monotone aux fils des châtelains, lorsque le collège et le volontariat les ont rendus à l'oisiveté héréditaire de leur famille.

A vingt ans, il y a un besoin d'agir, de se dépenser, auquel les chasses à courre, les rallye-papers, le dressage des chevaux et des chiens ne suffisent bientôt plus.

— Eh bien, qu'ils travaillent! dira-t-on.

Sans doute. Mais à quel travail daigneront-ils se livrer? Leur for-

tune patrimoniale, sans être énorme, les dispense d'exercer une profession libérale, c'est-à-dire d'appliquer leur intelligence, leurs aptitudes, leur volonté à une action déterminée, à un but précis. Je sais bien que, vivant à la campagne, ils pourraient s'occuper d'agriculture, s'enquérir des méthodes nouvelles, et, par des essais judicieux et prudents, arriver à améliorer le domaine paternel. Mais cela nécessite certaines études techniques; cela impose surtout une vie austère : il faut se lever avec l'aurore, se coucher avec le soleil; vivre au milieu des paysans, des ouvriers agricoles, — gens grossiers ou bornés; surveiller des détails vulgaires, parfois répugnants..... Mieux vaut affermer ses terres et réduire son travail à la simple signature des quittances de fermage.....

— Soit! mais puisque leur inaction leur pèse, qu'ils complètent du moins l'instruction, hélas! si notoirement insuffisante, qu'on rapporte du collège avec ou sans diplôme. Faut-il donc leur rappeler que l'homme qui, par sa fortune, sa situation de famille, sa condition de privilégié, a été placé par Dieu au-dessus des autres hommes et notamment de ces paysans qui l'entourent, a le devoir strict, absolu d'élargir le cadre de ses connaissances, afin de se mettre à même d'exercer utilement le *patronage social* auquel il a été appelé?..... Va-t-il donc, par incurie, par paresse, par désœuvrement, laisser prendre, par des étrangers au pays qu'il habite, la situation prépondérante à laquelle il avait droit, mais qu'il n'aura pas su garder? Consentira-t-il à abdiquer son influence au profit de ces parvenus ambitieux et souvent malfaisants, mais qui, travailleurs infatigables, auront sur lui la supériorité que donne l'étude? Force lui sera bien de s'y résigner. Ils deviendront les arbitres de ses croyances, de ses intérêts; ils seront au Conseil général, à la Chambre, alors que lui n'aura pas même l'étoffe d'un maire de village... C'est que le château ne doit pas être seulement la plus haute maison de la contrée : il faut qu'il représente, grâce à ceux qui l'habitent, le plus haut niveau d'honorabilité et de savoir. Sans cela, château et châtelains ne sont que de simples accessoires décoratifs : ils ornent la campagne, ils ne la dirigent pas. Et ce sera la maison de l'étranger, du parasite, de l'intrus qui deviendra vraiment le sommet, le point de ralliement autour duquel se grouperont le respect et la confiance des petits; c'est là, que vivra désormais l'influence de la région...

Tout cela est banal à force d'être évident. Mais comment faire pénétrer ces vérités élémentaires dans l'esprit de ce jeune homme

de vingt ans, de ce futur châtelain? On n'a jamais prononcé devant lui les mots de responsabilité, de devoir social. D'ailleurs, faute d'avoir vu appliquer les idées qu'ils représentent, ces mots resteraient pour lui vides de sens. Quant au travail intellectuel, pour lequel il n'a jamais eu un goût bien vif, il n'y faut plus songer. Les exercices physiques, auxquels exclusivement il s'adonne, ont certainement développé ses muscles et augmenté le nombre des globules de son sang; mais, en même temps, ils ont alourdi son cerveau, amoindri sinon éteint son énergie pensante. Tout effort, qui n'est pas un effort physique, lui devient une gêne, parfois une souffrance réelle : il ne peut s'y soumettre. En dehors des journaux boulevardiers, que ses parents ont le tort de recevoir chez eux; en dehors de ces livres innomables qui constituent la seule littérature comprise et appréciée des mondains même conservateurs, — je n'ai pas dit honnêtes, — il ne peut rien lire, rien apprendre.

Mais comme, à la longue, cette vie purement végétative et sportive lui paraît à son tour monotone, il cherche et ne tarde pas à trouver des dérivatifs à son ennui. Je n'aurai garde de les nommer tous : qu'il me suffise de rappeler que le cercle et le jeu ne sont pas moins hospitaliers en province qu'à Paris. Il n'est guère de domaine rural qui, dans un rayon plus ou moins rapproché, ne compte une ville de quelque importance où les jeunes oisifs de la région se donnent rendez-vous devant une table de baccarat. Citadins et campagnards y fraternisent au nom de leur commune oisiveté. Ces vigoureux inutiles, forts comme des centaures, colorés comme des couchers de soleil, toujours maintenus en appétit par une vie de plein air, se ruent sur les cartes comme sur la piste d'un sanglier ou sur un obstacle à franchir. Les émotions d'une grosse partie remuent délicieusement leur sang un peu lourd et mettent en branle leur système nerveux moins « entraîné » que leurs muscles. Les sautes brusques de la veine, le va-et-vient, sur le tapis vert, de l'or et des billets de banque gagnés ou perdus, donnent à leur cerveau rustique, peu meublé d'idées, l'illusion d'une activité de bon aloi...

A ce régime, si le corps très robuste résiste quelque temps, il n'en est pas de même de la bourse, qui bientôt se fatigue et dépérit sous l'action de saignées répétées et abondantes. Jouer gros jeu est, en effet, une monomanie fréquente dans bon nombre de villes moyennes et même petites. La jeunesse autochtone, condamnée au terre à terre et à l'inaction de la vie provinciale, se venge ainsi de

l'exil qui la prive de Paris. Elle sait que, dans certains cercles du boulevard, les parties atteignent des chiffres scandaleux : son cercle à elle ne saurait être en reste avec ses grands frères de « la Capitale ». Laisser sur le tapis dix et même cinquante mille francs, n'est pas rare dans une ville, qui ne compte pas toujours autant d'habitants que les Halles-Centrales à l'heure matinale où arrivent les maraîchers. Certes il est désagréable de perdre au jeu, surtout quand la somme est de quelque importance; mais il est si bien porté de dire d'un air négligent, en sautant une haie, à un camarade de chasse : — « A propos, vous savez, mon cher, je me suis fait *ratisser de cinq cents louis*, hier soir, au cercle!... »

De cinq cents louis en cinq cents louis, le capital ne tarde pas à baisser, pendant que les hypothèques montent, — couvrant peu à peu la valeur des propriétés foncières. Si la catastrophe finale est parfois évitée, — car certains joueurs s'arrêtent à temps sur la pente savonneuse de la ruine, — la déchéance, bien que moins complète, se produira pourtant : la médiocrité, à défaut de la gêne, remplacera la vie large d'autrefois, — celle qui était sans préoccupations et sans expédients.

Allez donc maintenant, avec cette fortune amoindrie, sottement, criminellement compromise, essayer de conquérir une influence quelconque, dans un temps où, plus que jamais, l'argent est le levier indispensable, souverain, — le maître tout-puissant !...

II

LE CHATEAU OU L'ON VIT

Celui-là n'est point généralement soumis à de telles aventures, à de pareils mécomptes.

Il y a à cela plusieurs causes, qui toutes peuvent être ramenées à ce fait principal : c'est que les habitants du château où l'on vit sont non seulement gens de bon sens, mais encore et surtout gens de croyances.

On oublie trop que presque tous nos déboires, toutes nos déceptions, tous nos malheurs viennent du mépris ou de l'abandon de la loi religieuse. Le plus souvent, c'est l'homme qui est le propre artisan de ses chagrins. En veut-on une preuve entre mille? Le sujet même que nous traitons va nous la fournir. Nous parlions plus haut de responsabilité, de patronage, de devoir social. Il y a là, pour les classes privilégiées, dites dirigeantes, une obligation stricte, qui ne leur est pas seulement proposée par l'économie politique au nom de

leurs intérêts présents, mais qui leur est encore imposée par l'économie du plan divin, au nom de leurs intérêts éternels. Le « *Unicuique mandavit de proximo suo* », n'est pas un conseil : c'est un ordre, — un ordre formel, absolu. Tous, tant que nous sommes : pères de famille vis-à-vis de nos enfants; maîtres vis-à-vis de nos domestiques; écrivains vis-à-vis de nos lecteurs; professeurs vis-à-vis de nos élèves; propriétaires vis-à-vis de nos fermiers; officiers vis-à-vis de nos soldats; patrons vis-à-vis de nos ouvriers, tous nous avons charge d'âmes. Mais comment exercerons-nous cette charge? comment remplirons-nous ce devoir? Par un double moyen : par notre bonne volonté sans doute, mais aussi et avant tout par notre présence là où cette charge nous appelle, là où ce devoir nous réclame. Et, comme conséquence, ne voyez-vous pas que, par ce seul fait de votre présence effective dans votre milieu naturel, normal, la famille se reconstitue, le foyer devient stable? Dieu veut la stabilité du foyer, parce qu'il veut la permanence, l'hérédité dans l'action sociale. Voilà ce que l'expérience humaine aussi bien que le sens chrétien nous apprend. Prêter l'oreille à cet enseignement, c'est ouvrir sa porte à toute la part de bonheur terrestre que nos demeures d'exil peuvent contenir ici-bas... y rester sourd, c'est se résigner, sans mérite et sans profit, à toutes les catastrophes.

Mais combien rares et disséminés sont ceux qui écoutent encore aujourd'hui la voix de la raison et surtout celle de la foi! Qui a souci de la famille stable, dont parle Le Play; du foyer fixe, habité, honoré et transmis de génération en génération?... A toutes ces vieilleries, l'homme moderne, qui se croit au faîte de la civilisation, a substitué le campement des peuples barbares. Nomade comme eux, il est perpétuellement en quête, à la recherche d'un nouveau butin. Son butin à lui, c'est l'imprévu, la sensation rare, les plaisirs cosmopolites. Pour se les procurer, il n'habite plus : il erre au hasard de ses passions, de ses caprices, de la mode... il effleure les villégiatures, brûle le pavé de Paris, épuise la série ruineuse des hôtelleries à la mode, fait une apparition un peu partout — même chez lui; mais son domicile le plus stable est encore le wagon! Voilà la demeure moderne par excellence : on y jouit de toute l'irresponsabilité du colis!...

Au moins sont-ils heureux ces représentants du « progrès », depuis qu'ils ont secoué le joug des traditions austères, des devoirs surannés, des responsabilités gênantes?

Ecoutez plutôt. C'est un souvenir personnel que je demande au lecteur la permission de consigner ici. Mieux que toute dissertation, il donnera la réponse.

En 1888, un journal parisien m'avait demandé de consacrer une série de monographies aux représentants de l'une de nos plus nobles industries : celle des grands éditeurs français.

Une de mes courses à la recherche des documents nécessaires à mon travail m'amena à X***, l'une des plus aimables villes de second ordre de notre beau pays de France. J'avais à y voir un grand éditeur, — grand par l'importance de sa maison, plus grand encore par le patronage chrétien qu'il exerce vis-à-vis de ses ouvriers, par les bienfaits que sa charité inépuisable a répandus, dans sa ville natale, sur toutes les infortunes du monde du travail.

Des notes que je prenais, un premier fait se dégageait : c'est que l'entreprise que j'avais à analyser, commencée comme une « œuvre d'apostolat », était devenue une « affaire » de premier ordre. Les millions avaient afflué, récompensant près d'un siècle de dévoûment et d'efforts employés à répandre partout, sans souci de l'ivraie croissante et triomphante, le bon grain de la vérité.

Les fils et petits-fils du principal fondateur avaient, comme lui-même, une fortune considérable. Leur état de maison, leurs résidences à la campagne, leurs écuries et leurs serres étaient justement réputés dans un pays où les grands états de maison abondent.

Tout en visitant les salles d'imprimerie, de brochage, de reliure, etc..., je causais avec le dernier des fils de cette patriarcale famille, — un jeune homme de vingt-trois à vingt-cinq ans. Les questions techniques réglées entre nous, je demandai à mon obligeant cicerone comment, sa tâche terminée, il employait ses loisirs.

Il me parla de son goût pour l'équitation, — goût héréditaire dans sa famille; des chasses à courre et des réunions d'automne, si brillantes dans ce pays.

Je le questionnai alors sur les jeunes gens de son âge, ses compagnons de sport.

Il me fit d'eux un portrait aussi triste que ressemblant. Tous ces brillants cavaliers, saturés d'oisiveté, étaient blasés et moroses, ennuyés et ennuyeux. Bals, rallyes, dîners, chasses, garden-party, étaient pour eux autant de corvées. Ils ne pouvaient rien comprendre à l'entrain, à la bonne humeur de leur ami.

— Comment faites-vous, lui demandaient-ils un jour, pour avoir

toujours ainsi de la gaîté de reste? On dirait, ma parole! que tout cela vous amuse, vous, — comme un écolier en vacances!...

— C'est que j'en suis un, en effet, répliqua notre jeune éditeur-sportsman. Je continue à travailler comme au collège, — d'une façon moins ennuyeuse, voilà tout... Ce que vous appelez vos corvées, ce sont mes récréations à moi, et je vous jure que, loin de m'ennuyer, elles me distraient et me reposent... C'est « le coup » des vacances après dix mois de réclusion; c'est la demi-heure de détente après la classe du matin... C'est peut-être enfantin, ce que je vous dis là; mais cela ne m'empêche pas d'arriver premier ou second dans tous les rallyes. Faites comme moi : prenez la distraction à dose moyenne, — en gourmets et non en gourmands; — le dessert achève, mais ne constitue pas le repas : vos estomacs surmenés en savent quelque chose!...

— Et vos amis vous ont écouté? demandai-je pour la forme.

— Allons donc! répondit-il en riant. Vous savez bien à quoi servent les bons conseils : à n'être pas suivis!... Non. Mes amis continuent de s'ennuyer en s'amusant, et ils s'ennuient d'autant plus qu'ils s'amusent davantage. Mais il est convenu que ce genre de vie est très select, — que c'est « le dernier cri... »! D'ailleurs, ajouta-t-il avec une pointe de mélancolie, le pli est pris! Désormais, ils sont incapables de tout effort sérieux, réfractaires à tout travail utile et fécond. Ce sont les forçats du plaisir quand même, et ils sont condamnés à perpétuité!...

Après ce triste aveu; ou, si vous préférez la phraséologie à la mode : après ce « document humain », la question que nous posions plus haut doit vous sembler tranchée, et il ne nous reste plus qu'à entrer ensemble dans « le château où l'on vit ».

Là, la grande loi du travail, — dont parlait si éloquemment notre jeune éditeur, — est respectée au même titre que les autres lois de Dieu. Châtelain et châtelaine s'y soumettent, quel que soit le chiffre de leur fortune. Ils savent que la fortune n'exempte d'aucun devoir, qu'au contraire elle en multiplie le nombre et en accroît l'étendue...

— Mais, objectera quelque transfuge du comptoir, devenu rentier : le travail ne rentre pas dans les devoirs du riche. C'est bien assez déjà que les pauvres, les besogneux, les prolétaires, en un mot, y soient condamnés par la fatalité de leur naissance, — par ce que la Bible appelle « la punition du péché originel ». Eh bien! cette

prétendue *punition*, — en admettant même que la SCIENCE MODERNE n'en ait pas fait justice depuis longtemps, — cette punition ne saurait toujours être que temporaire, puisqu'elle cesse forcément avec l'aisance ou la fortune conquise... A quoi bon, sans cela, tant d'efforts et de peine, si, après dix ans, vingt ans de labeur et de privations, on n'a pas acquis le droit de vivre à ne rien faire?...

— Rentier, mon ami, qui citez les Ecritures, vous nous débitez là tout un solde d'erreurs, que vous auriez bien dû laisser en magasin en cédant votre fonds... D'abord, où prenez-vous que le travail date de la faute de nos premiers parents et qu'il soit la conséquence de la chute originelle? Ouvrons ensemble la Genèse : au chapitre deux, que lisons-nous (1)? Que Dieu, ayant créé l'homme, le plaça dans le Paradis terrestre. Dans quel but? Ici le texte est formel, et votre exégèse de rentier n'y changera rien : Dieu plaça Adam dans le Paradis terrestre « pour qu'il y travaillât, *ut operaretur* ». De *faute* et encore moins de *punition* il ne pouvait être alors question, puisque le premier homme venait seulement de sortir des mains du Créateur. Et pourtant, dès ce moment, la grande loi du travail est notifiée à l'humanité en la personne de son premier représentant.

Je sais bien que, dans le plan primitif de Dieu, le travail ne représentait ni effort, ni fatigue, ni douleur. C'était une satisfaction donnée à l'une des facultés de l'homme : à son besoin naturel de mouvement, d'activité. Le travail avait pour mission d'entretenir sa vigueur par l'exercice des muscles, au même titre que les aliments, qui formaient sa nourriture, devaient entretenir et renouveler son sang. Si donc la chute originelle n'était pas venue bouleverser l'ordre primordial des choses, l'homme aurait quand même travaillé.

Sa faute, je le répète, n'a pas fait naître la loi du travail : elle en a seulement modifié, aggravé l'exercice. Elle a substitué la peine au plaisir; la contention à la facilité; l'excès, l'outrance, le surmenage; — conséquences de la lutte pour la vie, — à la pondération, à l'harmonie de l'effort normal. Là où apparaît et apparaît seulement la punition, ce n'est donc pas dans le travail lui-même, qui, encore une fois, est une nécessité physiologique de la constitution humaine, — comparable, dans une certaine mesure, à la respiration, à l'alimentation, à la circulation du sang : — c'est

(1) *Genèse II*, 15 : « Tulit ergo Dominus Deus hominem, et posuit eum in Paradiso voluptatis *ut operaretur* et custodiret illum. »

dans cette parole de Jéhovah irrité : — « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. » Qu'est-ce à dire? sinon que l'homme coupable va avoir à lutter pied à pied désormais avec la nature qui s'est révoltée contre lui, comme lui-même s'était révolté contre Dieu. Dès lors, c'est la guerre, une guerre acharnée, implacable, — celle que Darwin a appelée le *struggle for life*, — où la victoire restera au plus fort... Et toute la descendance d'Adam a été entraînée dans cette mêlée effroyable à la conquête du pain, parmi des espaces stériles et désolés, dont les injustices et les violences de la race de Caïn n'ont point cessé de faire des champs de bataille. C'est à ce sol infécond et toujours tourmenté par les entreprises de rivaux avides et sans scrupules que, nous, héritiers de la faute originelle, nous continuons de demander, « à la sueur de notre front », notre part de vie, qui n'est, le plus souvent, qu'un misérable sursis à la mort!...

On le voit, le travail a eu deux phases successives et distinctes : celle de la loi organique, qui institue le travail-bienfait; et celle de la loi coercitive, qui impose le travail châtiment.

Mais, dans l'un et l'autre cas, il y a eu *loi*, par conséquent ordre formel; et cet ordre est sans tempérament, sans exception. Dieu n'a pas imposé le travail à l'homme jusqu'à concurrence de telle somme à gagner, et Il ne l'en a pas dispensé à partir de telle somme gagnée. Non. Il a fait du travail la loi commune, la loi générale, pour tous les peuples et dans tous les temps.

A cette législation souveraine, l'Église, qui continue Dieu sur la terre, n'a apporté aucun amendement. Depuis le *Qui non laborat non manducet* de saint Paul, jusqu'aux protestations enflammées des Pères de l'Église que répètent tous les grands sermonnaires chrétiens, on n'entend qu'une condamnation contre le riche oisif!...

Mais cette condamnation le riche ne l'a point acceptée. Il a élevé ses millions, comme autant de forteresses, pour défendre son oisiveté contre la Bible et contre l'Église. Volontairement il a fermé l'oreille à cette voix de la Justice, qui était encore la voix de la Miséricorde et il s'est endormi dans le sommeil pesant de son bien-être égoïste.

TH. DE CAER.

A suivre.)

LE PARTAGE DE L'AFRIQUE [1]

La France, chez laquelle le goût des voyages et des aventures n'est pas bien développé, n'avait pas eu ses explorateurs pendant la grande période des Speke, Grant, Baker et Livingstone. Elle s'était contentée d'agrandir sa colonie du Sénégal. Faidherbe avait commencé en 1861, et poussé très avant déjà la marche vers l'Est, c'est-à-dire vers le Haut-Fleuve, par conséquent aussi vers le Niger, touchant Médine dans son expédition audacieuse; sous les divers successeurs de cet officier de grand talent comme de grande initiative, on s'était, en diverses étapes, définitivement et successivement établi à Bakel, Kayes, Médine, Bafoulabé, et enfin à Bammako, sur le Niger lui-même, entamant ainsi de façon notable le Soudan occidental. En même temps, on s'étendait vers le Sud jusqu'à la Gambie: puis, contournant l'établissement anglais de Bathurst, situé à l'embouchure de ce fleuve, et la Guinée portugaise, on soumettait aussi à notre protectorat le Fouta-Djalon et le pays dit des Rivières du Sud, par où l'on rejoignait l'Atlantique. L'ensemble de ces territoires, dans lesquels sont enclavés Bathurst et la Guinée portugaise, a bien l'étendue de la France, et se trouve limité au Nord par le Kaarta (rive gauche du Sénégal), au Sud par la colonie anglaise de Sierra-Leone, à l'Est et au sud-est par le Niger.

Le bruit d'enfer fait par Stanley et son expédition plus ou moins véritable sur le fleuve qu'on supposait être le Congo eut pour résultat de secouer quelque peu notre habituelle indifférence à l'endroit des découvertes géographiques et des excursions lointaines: une pléiade de patriotes, parmi lesquels le capitaine Binger et M. Savorgnan de Brazza, officier de marine, se leva dans le but manifeste de disputer au bruyant agent cosmopolite les rives de ce Congo si convoité, en prenant l'exploration et la conquête par le bout dès longtemps connu, c'est-à-dire par l'embouchure.

(1) Voir le [illegible] du 1er juin 1891.

S'appuyant sur notre colonie du Gabon, située presque sous l'Équateur, M. de Brazza et ses compagnons remontèrent et reconnurent le Congo, par la rive droite, d'abord jusqu'à proximité de Stanley-Pool; ils créèrent là une station qui s'appelle aujourd'hui Brazzaville; concurremment, ils exploraient l'Ogooué, autre fleuve d'une réelle importance, situé plus au nord, dont l'embouchure fait face à l'île espagnole d'Annobon; chemin faisant, ils concluaient avec les chefs du pays des traités qui plaçaient ces territoires sous notre protectorat, sinon encore sous notre domination formelle. M. de Brazza avait d'abord agi de sa seule initiative; il ne tarda pas à être officiellement accrédité par le gouvernement français pour consolider et pour développer l'œuvre qu'il avait entreprise. Dans de nouvelles expéditions, il a poussé plus loin sa reconnaissance du Congo, rencontrant et remontant divers affluents de droite du fleuve, notamment l'un des plus considérables, l'Oubanghi. Cette grande rivière, qui descend du nord-est au sud-ouest, pour se jeter dans le Congo sous le 1er degré de latitude sud, et sous le 17e de longitude Est, sert de limite orientale aux territoires, plus étendus que la France, qui se trouvent aujourd'hui placés sous notre influence et sont promis à notre domination effective.

La France était encore établie depuis longtemps au Grand-Bassam, sur la côte d'Ivoire, à Wydah, Porto-Novo et Kotonou, sur la côte des Esclaves. L'Angleterre, de son côté, possédait, outre Sierra-Léone que je viens de mentionner, Accra, ou le pays des Achantis, touchant notre Grand-Bassam, sur la Côte d'Or, Lagos, touchant notre établissement de Porto-Novo, dans la baie de Bénin, et, beaucoup plus au sud, entre les possessions portugaises et le fleuve Orange, plusieurs îles ou points de la côte, dont le principal, Walfish-Bay (Baie des Baleines).

L'Allemagne comprit qu'elle devait se hâter si elle voulait trouver encore quelque chose à prendre sur les rives de l'Atlantique; et presque en même temps elle mit le pied à Togo, petit point inoccupé entre le pays des Achantis et notre établissement de Porto-Novo, sur la côte des Esclaves, aux Comeroons, en face de l'île espagnole de Fernando-Po, au fond de la baie de Biafra, qui forme elle-même le sommet de tout le golfe de Guinée, enfin à Angra-Pequeña, sur la même côte et plus au sud que Walfish-Bay. De cette façon, depuis le Sénégal jusqu'au Cap, il ne restait guère, sur l'Atlantique, de point qui ne fût pas occupé par une nation étrangère à l'Afrique.

Or, les établissements de la France, du Portugal, de l'Angleterre, de l'Allemagne, des Etats-Unis (car les Etats-Unis y possèdent également la colonie de Libéria, entre Sierra-Léone et le Grand-Bassam), tous ces établissements, dis-je, se coudoient et s'enchevêtrent, sur cette côte, au point de rendre un peu difficile la bonne harmonie future entre les puissances qui les possèdent.

Quoi qu'il en soit, en 1885, après s'être installée à son tour dans ces parages, l'Allemagne convoqua à Berlin une Conférence pour traiter de la colonisation en général, et en particulier de la colonisation africaine. Dans cette Conférence, on commença par reconnaître et par consacrer l'état de choses existant, c'est-à-dire toutes les prises de possession déjà effectuées et effectives; en même temps, il fut décidé en principe que toute prise de possession nouvelle, sur n'importe quel point du monde où ne flotterait aucun drapeau de nation civilisée, restait possible, et que, pour l'opérer, il suffirait de planter là son drapeau, en notifiant le fait, diplomatiquement, aux puissances ayant figuré à ladite Conférence. Mais l'œuvre principale comme le vrai but, sans doute, de ce Congrès, fut l'érection en Etat indépendant des territoires que Stanley était censé avoir reconnus et acquis à l'Association Internationale Africaine, c'est-à-dire à peu près de tout le bassin du Congo, bien que l'Anglo-Américain n'en eût parcouru, au plus favorable, que la partie nord, la moindre partie, Livingstone et Cameron s'y étant promenés d'une bien autre manière. Il est vrai que l'Angleterre était ici, probablement, de connivence avec l'Allemagne. Ajoutons qu'une petite portion dudit bassin, partant de l'Oubanghi et de Stanley-Pool, sur la rive droite du grand fleuve, fut laissée en dehors de l'État, et comme abandonnée à la France.

Allant du lac Tanganyka à l'Oubanghi et à Stanley-Pool, et, dans l'autre sens, de la ligne de partage des eaux du Congo et du Zambèze à la ligne selon laquelle les eaux du même Congo et celles du Niger se divisent; compris entre le 15e et le 27e degrés de longitude Est, avec un développement, en ce sens, de 1300 kilomètres, puis, dans l'autre sens, entre le 4e degré de latitude nord, et le 13e de latitude sud, avec un développement de 1700 kilomètres, ce qui donne une superficie de 2,210,000 kilomètres carrés, ou de 221 millions d'hectares, le nouvel Etat absorbait, en somme, toute l'Afrique équatoriale centrale. En outre, une pointe longeant, par le nord, la rive gauche du Congo, de Stanley-Pool à l'embouchure, et par le

sud le Loanda portugais, restait acquise audit Etat, qui avait de la sorte accès sur l'Atlantique; tandis que sa limite Est, prolongée très au sud comme très au nord du Tanganyka, englobait les deux lacs livingstoniens par excellence, le Moero et le Bangouéolo. Bientôt cet immense territoire, au maître anonyme, était placé sous la souveraineté personnelle du roi des Belges, sans être annexé à la Belgique, et tout en demeurant ostensiblement le domaine de l'Association internationale.

Une pareille chinoiserie, inventée et imposée par l'homme de Berlin (Bismarck, à cette époque), cachait évidemment l'intention de soustraire à la main-mise de toute puissance, et de réserver libre pour l'avenir, l'énorme étendue de pays dont il s'agit. Arrêter l'expansion de la France, dans la région congolaise, à Stanley-Pool et à l'Oubanghi, était certainement un des buts secrets, le premier, de cette création d'Etat indépendant; et pour nous faire pièce, ou au moins pour l'essayer, l'Angleterre sera toujours disposée à s'entendre avec l'Allemagne, comme avec n'importe qui. On a dit, en second lieu, et il n'est pas difficile d'admettre, comme on le verra tout à l'heure, qu'en outre du plaisir de limiter ainsi l'influence ou l'expansion française, Bismarck avait entendu réserver ces deux millions de kilomètres carrés pour son Allemagne aux gros appétits.

L'acte de 1885, auquel participèrent les principales puissances européennes, la France comprise, n'était que la préface des arrangements, beaucoup plus importants, de 1890. Avant d'arriver à ces derniers partages, afin de clore par le bouquet le présent chapitre, consacré à ces explorations politiques et commerciales, dont les auteurs n'évitèrent pas, ou même cherchèrent le bruit, je dois absolument dire quelques mots de la dernière expédition de Stanley, le modèle du genre; d'autant plus qu'elle me semble avoir eu un tout autre but que celui qu'on lui assigna officiellement, et qu'elle n'est point peut-être sans avoir apporté quelque lumière utile aux deux premiers co-partageants de l'année passée.

Le but officiel de cette expédition, ce fut la délivrance d'Emin-Pacha, gouverneur de la province Equatoria (Soudan égyptien), que les progrès du Madhi et la chute de Khartoum laissaient isolé au milieu d'un territoire soumis désormais aux hordes africaines du nouveau prophète. Chose un peu singulière, les philanthropes anglais parurent s'intéresser à ce commandant de poste, coupé de ses communications avec l'Égypte, comme les savants avaient pu

s'intéresser jadis à Livingstone. L'inévitable et encombrant Stanley devait être chargé de courir à sa délivrance, comme il s'était trouvé là pour aller à la recherche de l'explorateur. Soit! Mais voyons ce que fut dans ses préparations, dans sa marche, dans ses péripéties, telles que son chef les a présentées, cette entreprise bruyante entre toutes.

C'est à Zanzibar qu'elle fut préparée, c'est là que le condottiere équipa les 700 hommes à la tête desquels il voulait opérer. Pour aller délivrer Emin, cerné dans la région de l'Albert-Nyanza, à 250 ou 300 lieues de Zanzibar, la route tout indiquée était celle du Tanganyka et du Victoria-Nyanza, déjà connue pour avoir été suivie par Speke et Burton, Grant et Baker, et par Stanley lui-même lors de son expédition dans l'Ouganda; sans compter qu'après avoir retrouvé Emin, pour revenir à son point de départ, le même Stanley devait la suivre. Or, cette fois, au lieu de la prendre, au lieu de partir, tout bonnement, de Bagamoyo, point de la côte orientale faisant face à Zanzibar, où il devait aboutir au retour, il décida de se transporter, avec sa troupe, juste sur le point opposé de la côte occidentale, à l'embouchure du Congo, ayant à faire de là, après l'énorme crochet en mer par le Cap, 500 à 600 lieues en terre ferme, contre 300 ou 250, à travers des régions dont il était censé connaître une partie, mais dont le reste, sûrement, n'avait jamais été traversé par des Européens. Pour préférer à une route presque droite et relativement frayée un chemin d'écolier de cette sorte, au tiers absolument inconnu, il faut être cousin de ceux qu'on met à Charenton, ou bien avoir un objectif très différent de celui qu'on avoue.

Je ne m'arrêterai pas à relever les fabuleuses étrangetés, les saisissantes impossibilités ou invraisemblances, les allées et venues inexplicables, sans compter les sanglants épisodes, qui marquent l'expédition elle-même, à partir de Stanley-Pool, d'après les récits du condottière; si bien qu'à chaque instant, le long de cette lecture, on est porté à s'écrier : il nous en conte! Mais je ferai remarquer comme tout cela finit en queue de poisson. Étant parvenu, en trois années, à joindre Emin, sur l'Albert-Nyanza, en effet, Stanley constate et se voit contraint de reconnaître, car l'intéressé l'eût déclaré à coup sûr, que le pacha n'avait ni désir, ni vraiment besoin d'être délivré. Et c'est en grand froid, en se regardant quelque peu de travers, que le prétendu libéré et son libérateur putatif se quit-

tent, à Bagamoyo, où ils sont assez aisément arrivés ensemble.

Pour obtenir un résultat aussi négatif et aussi piteux, il ne valait certainement pas la peine d'équiper 700 hommes, d'aller faire à leur tête un aussi grand détour fort peu justifié; d'en détacher, sans trop de raison non plus, sous le nom d'arrière-garde, et d'en laisser massacrer environ la moitié, d'en perdre de cent autres façons un assez joli nombre, et de dépenser un beau chiffre de livres sterling par surcroît. Je ne tirerai même pas argument des atrocités commises, chemin faisant, contre les indigènes, à titre ou non de représailles, par la troupe du condottiere; atrocités que le condottiere ne relate pas dans son fameux livre, mais que des contradicteurs suscités par son récit ont révélées; atrocités qui sont de nature à attiser contre les Européens les instinctives répulsions des populations africaines, à rendre dès lors plus difficile cette pénétration pacifique du continent noir que l'Europe semble se proposer. Je laisse tout cela, et je me borne à conclure, avec les faits, que la dernière expédition de l'Anglo-Américain dut avoir un but, et peut-être a eu, pour les deux premiers co-partageants de 1890, des résultats auxquels la poursuite du but officiel servit de simple paravent ou de prétexte.

IV

LES PARTAGES DE JUILLET ET D'AOUT 1890

Le 1er juillet 1890 fut signé à Berlin, entre deux plénipotentiaires anglais, dont l'ambassadeur britannique, et deux plénipotentiaires allemands, dont le grand chancelier de l'empire, général de Caprivi, un traité par lequel l'Angleterre et l'Allemagne délimitaient ce qu'elles appelèrent leur sphère respective d'influence en Afrique. J'ajoute qu'en fait, cette sorte de partage porta seulement sur l'Afrique australe, parce que l'Allemagne n'avait pris pied nulle part au nord de l'équateur.

Pour donner au mot sphère d'influence un sens précis et pratique, il faut dire tout de suite que les contractants entendaient par là s'attribuer réciproquement la faculté de prendre possession effective, quand ils voudraient, ou plutôt quand ils pourraient, des territoires ainsi délimités, chacun s'interdisant à l'avance d'empiéter sur le domaine éventuel de l'autre.

Les établissements antérieurs des diverses puissances euro-

péennes, et l'État indépendant du Congo érigé par l'acte de 1885 étant respectés, le partage anglo-germanique du 1er juillet 1890, qui réglait incidemment la situation de la petite colonie de Togo, devait porter principalement sur trois points : l'Est-Africain, à cause des possessions plus ou moins authentiques de la Société allemande de cette région, l'Ouest Africain, à cause de l'établissement des Cameroons, le Sud-Ouest Africain, à cause du pied-à-terre que possédait l'Allemagne à Angra-Pequeña.

L'article 1er détermine les limites de l'Est Africain Allemand, qui sera borné au nord par une ligne partant de l'embouchure de la rivière Umba, sur le Pacifique, allant toucher le lac Victoria-Nyanza vers son milieu, sous le 1er degré de latitude sud, traversant ce lac et atteignant au mont M'fumbiro, suivant le même parallèle, la limite donnée à l'État du Congo; par le sud le même territoire a pour limites les possessions portugaises du Mozambique, de l'Océan au lac Nyassa; par l'ouest, la limite suit le lac Nyassa vers le Nord, puis une ligne entre le Nyassa et le Tanganyka, puis la rive Est de ce dernier lac, et enfin la limite du Congo indépendant jusqu'au point marqué tout à l'heure. De cet Est Allemand, Bagamoyo devient comme la capitale. Il est convenu que tout ce qui est au nord de ce territoire, confinant à l'Égypte déjà en la possession ou sous *l'influence* de l'Angleterre, revient à cette puissance sous le nom d'Est Africain Anglais. Là se trouve l'Ouganda, vrai but de la première expédition de Stanley. Il est convenu encore que l'île de Zanzibar, centre d'un petit empire, et l'île de Pemba, situées toutes deux en face du territoire Est Allemand, et en particulier de Bagamoyo, passent sous le protectorat britannique, le gouvernement anglais promettant de s'interposer auprès du sultan de Zanzibar, désormais son protégé, pour qu'il abandonne moyennant indemnité pécuniaire les droits de souveraineté qu'il possédait sur Bagamoyo et sur une assez grande étendue de pays en terre ferme.

L'Ouest Africain Allemand, dont l'établissement des Cameroons forme le noyau, aura pour limites au Sud les territoires du Congo français, au Nord-Ouest une ligne précisée avec soin, de façon à laisser à l'Angleterre les coudées franches pour étendre son établissement de Lagos; vers l'Est il n'y a pas de limite fixée, non plus que vers le nord-est, où se trouve le Baghirmi.

Quant au Sud-Ouest Africain Allemand, il sera limité au nord par la possession portugaise de Benguella, au sud par le fleuve

Orange, à l'Est par une ligne arrêtée tantôt au 20e, tantôt au 21e degré de longitude, tout ce qui reste en dehors de ce côté étant reconnu comme dépendant de la sphère d'influence anglaise, et l'Angleterre conservant sur la côte son établissement de Walfish-Bay, dont le rayon sera ultérieurement déterminé.

Ce territoire qu'on déclare ici relever de l'influence britannique, c'est le Sud Africain Anglais ou domaine de la Société du Sud de l'Afrique, ci-dessus mentionnée ; territoire extrêmement vaste, allant du fleuve Orange au lac Tanganyka et touchant par l'ouest, non seulement le Sud-Ouest Allemand, mais aussi les possessions portugaises de l'Atlantique et l'État du Congo, par l'Est, le lac Nyassa sur toute sa longueur, le Mozambique portugais, et enfin les Républiques du Transvaal et de l'Orange.

Dans cet arrangement à deux, la part du lion reste manifestement à l'Angleterre. Il est vrai que l'Allemagne peut rêver de se tailler quelque jour dans l'État libre du Congo, avec l'agrément de l'Angleterre, une compensation suffisante, et notamment de quoi unir son Ouest et son Est Africains ; il est vrai encore et je dois rappeler qu'elle a reçu un appoint en Europe, le rocher d'Héligoland, près de sa côte baltique.

Je ferai ici encore une remarque : en déterminant les deux sphères d'influence, on ne spécifie complètement des limites que pour ce qui est abandonné à l'Allemagne ; pour ce que l'Angleterre prend, les seules limites spécifiées sont celles qui se trouvent communes entre les lots des deux pays. L'Angleterre ne daigne pas faire reconnaître par l'Allemagne les autres bornes des territoires qu'elle s'adjuge ; il semble en vérité que l'Afrique entière, ou au moins cette partie de l'Afrique, soit son domaine, dont elle consent à détacher, au profit d'une puissance amie, à titre onéreux ou gracieux, peu importe, des portions qu'elle détermine avec soin. Cette attitude, que l'Allemagne paraît avoir acceptée, choque à coup sûr, mais si elle ne peut se justifier, elle s'explique : les explorateurs de l'Afrique furent Anglais pour la plupart, surtout ceux de l'Afrique australe ; et, par une interprétation fort large du principe posé à la Conférence de Berlin, concernant la prise de possession des territoires en pays barbares, on tend maintenant à admettre qu'un peuple civilisé a un droit primant les autres droits analogues, sur toute contrée dénuée de civilisation où ses nationaux ont passé les premiers.

Il est permis de trouver abusive cette extension donnée au prin-

cipe dont il s'agit; il est permis de trouver exorbitant que l'Angleterre y prenne la permission de se poser comme elle le fait en propriétaire, ou du moins en suzeraine de toute l'Afrique.

C'est parce qu'elle se pose de la sorte, avec la complicité de l'Allemagne, que les deux puissances ont pu faire montre du plus étonnant dédain des vieilles coutumes et des convenances diplomatiques, en prenant leurs arrangements au sujet de l'Afrique, seules, sans le concours ni l'agrément des autres puissances qui y ont déjà des possessions et furent représentées à la Conférence de Berlin, sans même en aviser préalablement aucune, et sauf à leur notifier l'accord une fois conclu. La désinvolture du procédé s'aggravait ici considérablement vis-à-vis de la France. Par le traité du 1er juillet, le protectorat de Zanzibar, je l'ai dit, est dévolu à l'Angleterre; or, en vertu d'un traité antérieur conclu avec la France, et très valide, l'Angleterre ne pouvait assumer ce protectorat sans avoir obtenu au préalable notre consentement, et dès lors sans nous avoir assuré une compensation.

Le coup fait, Albion vint à nous très gaillardement, le sourire aux lèvres, et elle nous dit : « Je tiens Zanzibar; notre vieux traité n'existe plus; je ne l'ai pas déchiré, j'avais oublié son existence; lorsqu'il s'agit d'engagements que j'ai pris, j'ai la mémoire si courte! Mais nous n'allons point, je pense, nous couper la gorge pour si peu? Voyons, à nous deux aussi, maintenant, traitons de l'Afrique, de la portion de l'Afrique où vous pouvez avoir des droits; et moi qui suis la grande distributrice en ce qui concerne ce vaste continent, je vais vous faire la part belle. D'abord, en échange du protectorat de Zanzibar que je viens de prendre malgré nos conventions, je vous accorde celui de Madagascar, qu'en fait, il est vrai, vous possédez déjà; je vous donne ensuite tout ce qui déjà relève de votre influence sur l'Ogooué, sur les rives droites du Congo et de l'Oubanghi; je vous donne enfin tout le Sahara et le Soudan, de la pointe est de la Tunisie à la rive nord-ouest du lac Tchad, et de cette rive du lac Tchad jusqu'au Niger, à Sayo; on verra plus tard si l'on doit vous permettre de vous arrondir dans la boucle de ce grand fleuve, et par quelle ligne vous pourrez aller rejoindre votre poste avancé de Bammako. Quant à moi, en compensation de tant d'espace que je vous cède, vous me reconnaîtrez la faculté de saisir toute la rive ouest et sud-ouest du lac Tchad, et ces deux pays, le Bornou et le Sokoto, qui me feront rejoindre mon

établissement de Lagos, que je viens d'élargir notablement, d'accord avec l'Allemagne, afin de m'installer d'une façon convenable aux bouches du Niger, puis sur la Bénué. »

Voilà, ou à peu près, ce qu'au cours de juillet 1890 nos hommes d'État ont dû entendre. S'il y avait eu parmi eux quelqu'un sachant et pouvant parler au nom de la France, de la France telle que nous l'avons tous connue, par cette bouche, notre grand pays aurait répondu à l'Angleterre : « Mon protectorat sur Madagascar est un fait ancien, qui peut se passer de votre formel assentiment et qui s'en passe ; ce que je possède sur les bords de l'Ogooué, du Congo et de l'Oubanghi, je ne vous le dois pas plus que ce que j'ai conquis sur les bords du Sénégal ou sur la côte septentrionale du Continent dont vous prétendez distribuer les derniers quartiers; s'il me convient de prendre le Sahara et même la partie du Soudan que vous m'offrez, ce n'est pas vous qui y pourrez mettre obstacle, ni personne; vous avez déchiré notre traité relatif à Zanzibar : pour si peu, en effet, je ne vous déclarerai pas la guerre; vous vous attribuez platoniquement, et vous attribuez à d'autres de même, de grands espaces en Afrique : à votre aise! et prenez cela si vous le pouvez; mais, jusqu'à ce que vous le déteniez effectivement, souffrez que je continue à le considérer comme libre, ou comme appartenant aux populations qui l'habitent : *Beati possidentes* ! »

Ainsi eussent parlé, non seulement des ministres de Louis XIV, mais des ministres du roi Charles X, de fière mémoire; on le sait bien à Londres, où l'on entendit, en 1830, de la part de ce roi très Français, à propos de l'expédition en partance pour Alger, un langage analogue.

Mais chez nous, désormais, nul ne peut, et surtout nul ne sait tenir le langage qui convient à la France ; on n'y ose même pas s'enfermer au besoin dans une abstention silencieuse et digne; on veut figurer aux réunions et aux actes diplomatiques, quitte à y faire pauvre figure. On s'empressa donc, l'année dernière, d'accueillir les ouvertures et toutes les propositions du gouvernement britannique; et en signant, avec la Grande-Bretagne, le traité accessoire du 5 août, on valida d'une plume légère le traité principal du 1er juillet, conclu en dehors de nous, partiellement même au mépris d'un premier traité qui portait notre signature. C'était tendre l'autre joue; l'Angleterre comprit qu'elle n'avait pas à se gêner avec des gens d'aussi bonne composition; de là le nouveau soufflet qu'elle vient de nous admi-

nistrer en Égypte. Franchement, le Sahara, que personne n'avait moyen ni envie de nous disputer, et que nous ne pouvons guère souhaiter d'annexer à l'Algérie, franchement ce désert de sable ne compense pas de pareils affronts reçus, et notre troisième République n'a pas grand souci de notre fierté nationale !

Je ne relèverai pas tout ce qu'il y a dans ces partages et conventions de 1890, comme d'ailleurs dans l'acte de 1885, d'artificiel, d'incohérent, d'illusoire, d'impraticable; je n'insisterai pas sur l'étrangeté de cette création du Congo indépendant, d'un État sans gouvernement, sans ressources propres, sans organisme régulier quelconque; sur ces déclarations touchant la pleine liberté de la navigation et du commerce à travers les territoires libéralement dévolus, laquelle liberté de principe se trouve en fait, par parenthèse, et comme on devait s'y attendre, respectée d'une assez jolie manière : à preuve, ce qui vient d'advenir sur le Niger à certains de nos nationaux.

Je ne puis, en passant, me défendre de donner une larme aux infortunes coloniales de la jeune Italie, qui n'a pu, même sous l'égide de ses hauts et puissants amis de Berlin, obtenir la fixation à son profit de la moindre sphère d'influence; qui se morfond en son Massaouah aussi coûteux qu'inutile; et qui vient de voir l'Abyssin Ménélick rejeter fort rudement le protectorat qu'elle essayait de lui faire accepter avec des cajoleries.

Et pour finir ce chapitre des fameux partages, j'observerai qu'au dire de quelques-uns l'œuvre est incomplète, puisqu'il reste dans le centre africain des espaces qui ne sont pas encore attribués. Effectivement, le Baghirmi, par exemple, n'est nominativement compris dans aucun lot; sauf qu'étant vassal du Bornou, Albion peut à la rigueur le réclamer comme faisant, par voie de conséquence, partie de son domaine; on assure, en outre, que plus bas vers le sud, à la suite du Baghirmi, en face et loin, à l'Est, des Cameroons allemands, il y a des terres toujours considérées comme libres. Aussi les explorateurs se lèvent de tous les points de l'horizon, et comme par nuées, pour s'y rendre; un peu tardivement des Français y courent, et des Allemands, et des Anglais, bien entendu; c'est une émulation singulière, c'est à qui arrivera premier; et l'on ne se fait faute de se jeter respectivement des bâtons dans les roues. La mission Crampell, à ce point de vue, et la mission Mizon, du côté de la France, font surtout parler d'elles. Tout ce zèle, à coup

sûr, est méritoire; mais pour le moment, j'ai le regret de le trouver mal employé; j'en vais dire les motifs dans la conclusion générale de cette étude, à laquelle j'arrive.

V

QUELS RÉSULTATS AURA LE PARTAGE?

Elles ont donc, redisons-le, les puissances qui viennent de découper l'Afrique, elles ont obéi à un triple mobile. C'est d'abord une pensée civilisatrice et humanitaire qui les mène, gardons-nous d'en douter, puisqu'elles l'affirment, et poussons la politesse jusqu'à mentionner en première ligne ce souci des misérables populations africaines qui réellement, je le crains, ne tient pas le premier rang dans leurs préoccupations; elles poursuivent en second lieu, c'est convenu, un but de colonisation et de conquête, cherchant sur ce continent vaste et neuf des déversoirs pour leurs nationaux mal à l'aise dans la mère-patrie, et des territoires vierges à mettre en exploitation directe, au moyen de ces bras insuffisamment occupés sur le sol natal; enfin et surtout, insistons-y, elles tendent à se créer des débouchés commerciaux dans ces régions où les explorateurs ont trouvé à la fois de grandes richesses, de grandes ressources naturelles, et des populations très frustes généralement, il est vrai, mais fort denses.

Dans quelle mesure tout cela va-t-il se réaliser? et jusqu'à quel point y contribueront, avec l'acte de 1885, les partages en bloc, les partages grandioses de 1890? autrement dit, quels pourront bien être les résultats pratiques de ces successifs partages? C'est ce qu'il me reste à montrer, et je vais le faire en aussi peu de mots que possible.

Je réserverai pour la fin l'appréciation du succès probable en ce qui touche le but humanitaire, désintéressé, supérieur et souverainement recommandable; j'ai mes petits motifs pour cela, outre que ce sera rester en ceci dans la vérité, au point de vue de la hiérarchie des raisons qui certainement ont poussé les puissances à se jeter de la sorte sur l'Afrique.

Pour commencer, combien de lieues carrées, ou de kilomètres carrés, mettent formellement en la possession de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France les dérisoires dépècements de juillet et d'août 1890? Pas une lieue carrée! pas un kilomètre! Ce sont là,

redisons-le, partages et distributions de territoires absolument platoniques; ce sont pures facultés respectives de prendre éventuellement, que l'on a stipulées.

Et non seulement, en l'espèce, on s'attribue, avec quelque ridicule, la peau de plusieurs ours que l'on n'a pas mis par terre, mais remarquez que l'on dispose de terres habitées, habitants compris, comme on dispose (quand on en est propriétaire encore!) d'une métairie ou d'une ferme, souvent avec le matériel d'exploitation et le bétail, dits immeubles par destination, qui s'y trouvent. De la part de l'Allemagne, empire qualifié féodal par nos libérâtres, cette façon de faire peut à la rigueur se concevoir; mais de la part de la libérale Angleterre, et de la part surtout des gens qui régissent actuellement la France!... On les y prend, nos austères républicains eux-mêmes, nos fameux apôtres d'égalité absolue parmi les hommes, on les y prend à traiter les races africaines, noires ou cuivrées, au profit desquelles d'ailleurs ils prétendent agir comme les autres, en races inférieures et serves, et à se réclamer vis-à-vis d'elles de certains droits supposés aux races supérieures! Avec ou sans la deuxième contradiction qui s'y mêle, le fait, assurément, ne manque pas de comique.

Quoi qu'il en soit de ce réjouissant détail, les races inférieures que l'on s'est, en principe, mutuellement cédées comme sujettes, avec les sphères d'influence, et qui n'ont point signé aux contrats, ne paraissent pas précisément enclines à ratifier lesdites cessions amiables. Et ce n'est pas la France, avec son Sahara, très généreusement ajouté à ce qu'elle détenait, qui serait la plus embarrassée pour transformer la licence de prendre en possession effective. Il se passera bien des lunes avant que les diverses parts que l'Allemagne et l'Angleterre se sont adjugées, à l'Est, à l'ouest, au sud, au centre, leur soient même à moitié, même au quart, même au dixième soumises, avant qu'elles puissent faire, ailleurs que sur les points des côtes où elles étaient établies antérieurement à leur illustre accord, un seul acte de véritable souveraineté.

L'Angleterre n'a encore rien tenté pour prendre livraison formelle de son immense Sud Africain, ni même de son Est Africain, ni de la côte des Somalis, ni de cette région des Nyanza et de ce Soudan égyptien, la proie actuelle des hordes qui ont pris Khartoum malgré Gordon, ni de ce Bornou, ni de ce Sokoto, que des cartes complaisantes désignent désormais comme possessions britan-

niques. La Société anglaise Sud-Africaine, qui a son centre et son siège on ne sait où, fait quelquefois parler d'elle, mais en empiétant sur les possessions portugaises, ce qui est moins difficile que d'enlever de vive force aux naturels les vastes espaces dont elle est nominalement nantie; et le gouvernement anglais, il lui arrive aussi de batailler en personne, à propos précisément des mêmes territoires: seulement il bataille, non avec leurs habitants, mais également avec ce pauvre petit Portugal, sur lequel il a prise aisée en Europe, et qui est trop faible pour n'avoir pas à subir plus ou moins ses volontés arbitraires. Quant à l'Allemagne, en dehors d'Angra-Pequeña, petit port, dans son Sud-Ouest Africain, en dehors d'une petite étendue de côte aux Cameroons (Ouest Africain), en dehors de Bagamoyo et d'un rayon très restreint, dans son Est Africain même, le principal de ses établissements; l'Allemagne, en dehors de ces trois points qu'elle possédait avant 1890, où donc est-elle maîtresse? Chaque fois qu'elle envoie des hommes armés, en nombre plus ou moins grand, un peu avant dans l'intérieur, que ce soit un Wissmann ou tout autre qui les commande, ils sont ramenés sans tambour, mais battant, au rivage.

Il y a des gens qui se montrent très effrayés et poussent un grand cri d'alarme, à cause de cet accord anglo-allemand de l'année dernière, en raison surtout de la formidable part que l'une des deux puissances s'est attribuée, avec l'assentiment de l'autre, confirmé bientôt après par l'assentiment d'une troisième : ils voient déjà, les effarés en question, l'Angleterre maîtresse, de proche en proche, de toute l'Afrique, se trouvant mise en mesure par ce qu'elle en a pris déjà d'en chasser peu à peu tout le monde; ils la voient ensuite écrasant le reste de l'Europe sous le poids de cet empire africain ajouté à celui des Indes...

C'est ce que j'appellerai avoir la terreur facile. En définitive, pour tenir formellement et valablement ce qu'elles se sont si étrangement dévolu, les deux premières co-partageantes devront bel et bien le conquérir. Sont-elles en disposition et en puissance de le faire? on en peut douter; il y faudrait trop d'hommes et trop d'argent. L'Angleterre a de l'argent, sinon des hommes, mais elle n'en a pas encore assez pour l'entreprise; elle a d'ailleurs bien trop à faire de défendre sa colonie du Cap contre les Boers hollandais, plus nombreux là que ses nationaux, et dont un retour offensif, tôt ou tard, est probable, de défendre aussi contre les Indiens son empire des

Indes, chose pour elle absolument capitale, de garder, dans le même intérêt, et à cause de la route de Suez, cette Egypte, que les hordes africaines lui disputent et lui disputeront de plus en plus, de maintenir sous sa dependance nominale l'Australie, le Canada, Terre-Neuve, et sous sa dépendance effective l'Irlande, pire pour elle qu'une Pologne!... L'Allemagne, elle, a des hommes, mais elle n'a pas d'argent; elle ne tentera rien, on en peut jurer, pour s'établir définitivement dans tout ce Sud-Ouest, qui lui donne déjà des mécomptes, et qu'elle échangerait volontiers, paraît-il, contre autre chose; on peut douter que, pour les espaces qu'elle s'est réservés en son Ouest Africain, elle risque jamais, selon le mot de Bismarck, les os d'un seul grenadier poméranien; son Est Africain même, qu'elle semble avoir fort à cœur, se résoudra-t-elle à faire le nécessaire pour y créer une colonie effective? je ne le crois pas beaucoup; elle semble craindre de trouver là un Tonkin; car le Tonkin, où elle nous a un peu poussés, sert aujourd'hui de salutaire exemple aux nations prises de la fièvre coloniale, comme jadis le spectacle des esclaves ivres était employé pour combattre le penchant de certains vers l'ivresse; et enfin, ses gros bataillons, comme le peu qu'elle possède d'argent, l'Allemagne en a besoin, dans l'état actuel du monde européen, pour être toujours aussi prête que possible, en Europe, contre l'ennemi de l'Ouest et contre celui de l'Est; elle n'est pas assez folle pour ne pas le comprendre.

Donc, au point de vue de la colonisation et de la possession réelle, les accords de juillet 1890 n'ont rien ajouté à ce qui était, n'ont rien produit et ne peuvent, je crois, rien produire; ils restent jusqu'ici, et resteront sans doute toujours, lettre morte. Je parle, bien entendu, du principal de ces accords, qui concerne l'Afrique proprement dite, l'Afrique continentale. Car je ne prétends pas oublier que l'Angleterre y a gagné Zanzibar et Pemba, deux îles importantes, dont elle saura faire, pouvant les occuper aisément, deux conquêtes utiles, qui pour elle justifieraient, en somme, le protocole du 1er juillet. Si l'Allemagne veut tenir de son côté l'annexion du rocher d'Héligoland, hors de l'Afrique, comme une grande et précieuse conquête, valant bien la signature de ce protocole africain, libre à elle. Mais, pour elle comme pour sa partenaire, c'est bien tout, j'en ai la confiance.

Ah! j'allais oublier, mais je me rappelle à temps un autre but, un autre résultat, le plus cher peut-être, qu'en cet acte du 1er juil-

let 1890, complété par la convention du 5 août même année, avec notre propre signature, les deux complices ont dû poursuivre, comme elles l'avaient déjà poursuivi sûrement dans l'érection de l'Etat libre du Congo : le très doux projet de brider les velléités d'expansion coloniale qu'elles voyaient à la France. En disant : Ceci est à nous, cela est à tels autres, pour tant d'immenses espaces frôlant de leurs limites indécises tout ce que la France s'était attribué ou était en train de s'attribuer, dans l'Afrique équatoriale, sans la permission de personne; en disant : Ceci est à nous, cela est à d'autres, sauf à ne pas aller défendre là-bas, sur place, tout ce qu'elles déclaraient ainsi avoir maître, mais sauf à laisser supposer qu'elles pourraient bien, ensemble, le défendre ici, sur les champs de bataille de l'Europe, elles ont pu espérer couper court à nos vues ambitieuses concernant l'Afrique. Oui, je jurerais que ce fut là surtout le secret de leur comédie.

Or la précaution, par conséquent leur protocole, en ce sens encore, était inutile, j'aime à le croire. Inutile, parce que si la France avait cru bon et vraiment nécessaire de pousser, au delà des limites déjà atteintes, sa marche en avant dans les espaces africains libres de toute domination européenne effective, ce n'est pas, espérons-le, l'espèce de défense indirecte contenue implicitement dans l'acte à deux du 1er juillet, qui l'aurait arrêtée; inutile, en outre, parce que je ne veux pas supposer nos gouvernants assez fous pour rêver précisément d'agrandir encore là-bas un domaine déjà bien assez vaste, pour ce qu'il peut nous rapporter.

Car, il faut le dire d'une manière générale, en voilà plus qu'assez pour nous de développement colonial, dans l'Afrique équatoriale comme ailleurs; il s'agit tout au plus de nous bien établir là où nous sommes réellement, de tirer parti de ce que nous avons, non de nous étendre encore et toujours. Si les autres reculent devant la perspective de s'engager dans quelque guêpier analogue à notre Tonkin, un seul Tonkin, à nous, doit largement nous suffire; si les autres gardent leurs hommes et leur argent pour les éventualités européennes, nous avons aussi, je pense, l'impérieux devoir de réserver pour les éventualités européennes notre argent et nos hommes. D'autant plus, je l'ai montré, qu'il n'y a lieu de disputer à personne des territoires platoniquement partagés, dont les prétendus titulaires n'ont aucune chance de devenir les propriétaires effectifs. Demandez au roi des Belges lui-même ce qu'il pense et

peut faire de sa souveraineté du Congo! Et c'est pourquoi je puis dire à ceux des nôtres qui se sont donné mission d'explorer encore en ces parages, prétendant poursuivre une œuvre de patriotisme, non de pure science, je puis leur dire qu'ils seraient mieux inspirés en restant tranquilles, en n'allant pas perdre si loin leur santé ou leur vie, sous prétexte de créer à la France des droits antérieurs selon la nouvelle formule, droits dont la France devrait, dans tous les cas, se garder de bénéficier.

Nuls, comme résultat, au point de vue colonial et politique, de quel effet seront les accords de 1890, au point de vue du développement commercial des nations européennes? Je vais essayer de le faire comprendre.

Sur les ressources que les régions neuves de l'Afrique offrent dans ce sens, écoutons d'abord un économiste non suspect de pessimisme à cet égard. Dans des articles écrits dès 1885 sous ce titre : *La Curée de l'Afrique*, après avoir établi qu'on aurait tort de voir une analogie possible entre le continent noir visé aujourd'hui et la prise de possession par les Espagnols, au seizième siècle, de l'Amérique, où se rencontraient « des civilisations avancées, des empires florissants et ordonnés, des richesses naturelles déjà exploitées en partie, des populations aux mœurs douces, pliées déjà aux exigences de gouvernements réguliers », M. Leroy-Beaulieu continuait de la sorte :

« En Afrique, il en sera tout autrement. On se heurtera à des peuplades plus primitives, plus désagrégées, en partie plus guerrières, ayant toutes moins de besoins, présentant, dans l'état actuel, beaucoup moins d'éléments utiles au développement de la civilisation. En s'établissant sur les côtes de cette vaste contrée, pour en pénétrer l'intérieur, on commence une longue entreprise dont les résultats seront différés. Il faudra beaucoup de travaux, beaucoup de capitaux et beaucoup de temps pour que l'Afrique rapporte aux Européens ce qu'ils en espèrent. Tout y est à créer : et les voies de communication, et, chez les habitants, le goût du travail, l'habitude des échanges, le besoin des marchandises européennes autres que l'alcool et la verroterie (1)... » Ailleurs, le savant économiste établit, par des chiffres irrécusables, le peu que l'on a jusqu'ici retiré des colonies déjà depuis longtemps établies sur les côtes.

(1) *Economiste Français* du 28 février 1885.

A ce peu les territoires récemment partagés n'ajouteront rien par eux-mêmes, et ne seraient susceptibles d'ajouter quoi que ce soit qu'au prix d'énormes capitaux, de fabuleux sacrifices; pour leur faire produire, même commercialement, quelque chose d'appréciable, il faudrait, au vrai, commencer par les conquérir, afin d'y créer tout ce que le commerce exige, tout ce que M. Leroy-Beaulieu énumère comme devant précéder un mouvement commercial de quelque importance.

On va m'objecter le Canal de Suez, et ses recettes sensiblement accrues depuis quelques mois, fait que l'on attribue à l'accroissement du trafic de l'Europe avec l'Afrique orientale. Les recettes du Canal de Suez sont actuellement en grande progression, je le sais. Mais outre que le fait n'a point peut-être pour cause unique ce que l'Europe réalise ou prépare dans l'Est Africain, il se peut encore que l'augmentation de transit constatée soit due à un plus grand va-et-vient de personnes, non à un passage plus considérable de marchandises. Les partages de 1890 ont eu pour effet, certainement, d'accroître dans une large mesure le va-et-vient dont je parle, en surexcitant, à l'endroit des riches contrées que baignent les lacs équatoriaux, les curiosités comme les appétits de ces très nombreux Européens toujours en quête de terres à trésors et de Californies nouvelles; mais ces partages n'ont pas augmenté, ils ont diminué plutôt, et le trafic réel déjà existant, et les chances de trafic futur, en rendant plus aigus que jamais les sentiments d'animosité que les populations africaines nourrissent contre tout ce qui est européen : c'est là un fait aussi, un fait qui se constate tout ensemble à l'ouest et à l'Est du continent qu'il s'agirait de pénétrer (1). J'excepte Zanzibar, qui du reste est en dehors du continent, et dont l'Angleterre saura, j'en suis persuadé, tirer un bon profit commercial. Pour le reste, à ce point de vue, les fameux accords de l'année dernière ont fait reculer, à coup sûr, plutôt qu'avancer les choses, et mieux eût valu, sous ce rapport, en rester aux simples établissements d'avant 1890. Les porteurs de titres de Suez, ou ceux qui inclinent à s'en procurer, agiront sagement s'ils tiennent compte de ces indications. Et tous, en Europe, ont intérêt à savoir qu'il faut beaucoup rabattre

(1) Ces sentiments se révèlent à tout instant par des assassinats ou des massacres dont des télégrammes venus de l'Ouest et de l'Est ne cessent d'apporter en Europe la sèche nouvelle ou le récit lamentable.

des espérances conçues au sujet de cette exploitation commerciale de l'Afrique que tous plus ou moins, s'étaient promise.

J'espère, en particulier, que ces constatations vont refréner l'emballement de beaucoup de nos hommes d'affaires, en France, et peut-être de certains de nos hommes d'État, lesquels poussent déjà à la mise en valeur commerciale de tout notre domaine africain délimité par l'acte du 5 août, y compris par conséquent ce Congo où rien n'existe, y compris même ce Sahara de sable, accepté par eux comme un cadeau de l'Angleterre. Pour atteindre le but, on sait ce que ces gens-là proposent : ils proposent de mettre la charrette avant les bœufs, car ils proposent de construire tout d'une pièce un chemin de fer, le Transsaharien, allant de l'Algérie au lac Tchad d'abord, et au Sénégal, par deux immenses bras, à travers le désert, puis du lac Tchad encore au Congo français, à travers le Sokoto, reconnu à la Grande-Bretagne; soit, ligne principale et embranchement, environ 7,000 kilomètres de voie ferrée!... J'espère qu'on abandonnera, et qu'au moins les pouvoirs publics ne s'aviseront pas d'adopter cette idée folle, folle non pas même principalement par l'énorme coût, par les difficultés multiples de l'entreprise; j'espère que pour ne pas mettre la charrette avant les bœufs, on attendra qu'il existe, soit au Congo, soit au Sénégal, soit sur les bords du lac Tchad, soit dans le Sahara inconnu, des éléments suffisants de trafic, s'inquiétant au besoin de les faire naître, avant de s'occuper de leur créer un instrument qui pourrait avoir à demeurer inutile un demi-siècle ou davantage; j'espère, de plus, que tous les efforts dont on est capable pour la mise en valeur de nos diverses possessions africaines porteront d'abord sur l'Algérie et la Tunisie, où il reste tant à faire, mais dont il est permis d'attendre beaucoup dans l'avenir, comme leur passé en témoigne, qui en outre sont à nos portes et peuvent, sans le secours d'un Transsaharien gigantesque, venir grandement en aide à la mère-patrie. J'en pourrais dire bien davantage, mais j'en ai assez dit ici sur ce point, et je m'arrête. Concentrons-nous, concentrons-nous, au lieu de nous éparpiller, au point de vue économique et financier, comme au point de vue militaire : c'est le devoir capital de l'heure présente.

Il est temps, pour finir, d'arriver au côté humanitaire et spécialement civilisateur de la mission que les puissances co-partogeantes de 1890, ou déjà installées sur quelque point de l'Afrique avant

cette date, se seraient proposée isolément ou se proposeraient en commun. Rendons justice à l'Allemagne et à l'Angleterre, elles ont omis absolument d'en dire mot dans leur acte particulier du 1er juillet. D'après cet indice, et d'après beaucoup de faits qui s'y ajoutent, on peut conclure, comme je l'ai déjà avancé, que ce souci de civilisation et d'humanité fut très cadet parmi les motifs qui poussèrent les deux puissances sur le continent noir. Mettre un terme là, non seulement aux atroces guerres intestines, mais aux épouvantables abus de la force, à l'esclavage des vaincus ou des faibles, à la traite même des esclaves, ce n'est vraiment pas aisé à faire; on ne le fait pas et on ne le fera point. On ne le fait et on ne le fera point, parce qu'on ne le peut ni ne le pourra sans doute : il faudrait, toujours, commencer par conquérir le pays, pour y mettre à la raison les races dominantes et cruelles dont la principale, Arabe d'origine et mahométane, pour lesquelles la traite des esclaves est le seul trafic un peu rémunérateur, et la guerre, jusqu'à l'extermination, l'ordinaire moyen; or conquérir, je l'ai dit, est à peu près impossible, et nul sans doute, même l'Allemagne, ne songe à le tenter, même sur un espace restreint.

Il faut pourtant essayer de tirer, au moins commercialement, quelque parti des établissements, très chétifs encore, que l'on est parvenu à faire sur les côtes; et alors, pour se créer des amitiés ou des condescendances, et des relations commerciales, on laisse, au point de vue humanitaire précisément, fléchir les principes : nul n'ignore que l'Allemagne tolère la traite des esclaves et parfois même le passage de troupeaux humains par Bagamoyo. C'est-à-dire qu'on se dispense volontiers, sous ce rapport, de réaliser même le possible (1).

Je dois ajouter, pour être juste, qu'on a tenu, qu'on tient par intervalles, à Bruxelles, de grandes conférences anti-esclavagistes, et que les moyens d'atténuer, sinon d'extirper absolument l'esclavage en Afrique, y ont été, y sont amplement examinés. Mais en fait de conclusion pratique, pour ceci comme pour le reste, rien, ou peu de chose. On a proclamé que l'État libre du Congo serait

(1) Depuis que ces lignes sont écrites on a appris qu'en Tunisie, et par conséquent à l'ombre du drapeau français, il existe encore des esclaves; en sorte que le gouvernement français, lui aussi, ferme les yeux et se dispense de remplir, là où il est à peu près le maître, la fameuse mission de civilisation et d'humanité!

en quelque sorte l'État gendarme de toute la région équatoriale : l'État gendarme est extrêmement joli; mais pour remplir ce beau rôle, il faudrait d'abord que ledit Etat libre commençât par avoir des gendarmes en bon nombre, faisant régner sur son propre territoire l'ordre le plus élémentaire auquel a droit le pays le plus élémentairement organisé et civilisé; or il ne possède pas à son profit ces prépondérantes escouades, jugez donc s'il en a au profit des autres: demandez à S. M. Léopold II, souverain nominal du pays, s'il peut les lui envoyer, s'il peut y en envoyer assez même pour protéger, contre les naturels ou contre d'autres Européens rapaces, les moindres chercheurs de mines. L'Etat gendarme me paraît une ironie de haute allure.

Je m'empresse d'ailleurs de reconnaître qu'on a fait autre chose, dans la première conférence anti-esclavagiste de Bruxelles, qu'on y a fait aussi acte de bon sens, quoique d'humilité, puisqu'on y a implicitement avoué, avec l'impossibilité de la conquête, l'impuissance des gouvernements européens à rien tenter, utilement, pour introduire un peu de civilisation en Afrique; puisque encore tout ce que l'on a jugé utile d'entreprendre, dans ce sens c'est un prélat catholique et français, l'ardent promoteur, au reste, et l'apôtre de la croisade anti-esclavagiste, Mgr Lavigerie, qui se trouve chargé de l'exécuter.

Le cardinal Lavigerie est ordinairement à Biskra, sur les confins du Sahara algérien, où il organise les instruments de sa croisade d'un nouveau genre. Je ne veux pas savoir si les *Frères armés* qu'il forme sont vraiment susceptibles, même avec le temps, de réussir en plein dans la mission qu'on leur assigne; à quoi ces Frères armés pourront servir d'abord, sans doute, c'est à nous aider à pénétrer le Sahara et à y faire pénétrer la civilisation avec nous. Mais dans les décisions de la première conférence de Bruxelles je relève, non sans plaisir, avec l'aveu de l'inefficacité des moyens humains pour civiliser l'Afrique, cet appel aux moyens moraux, à l'influence religieuse. A n'en pas douter, c'est la bonne, et au moins la seule marche; on doit se féliciter que l'Europe le confesse. Marche lente et voie longue, à coup sûr, mais par où, avec des dixaines ou des centaines d'années, il n'est pas impossible d'aboutir.

Le missionnaire sera le premier conquérant et le premier civilisateur de l'Afrique intérieure, si cette immense part de la grande presqu'île doit jamais être civilisée et conquise; si elles veulent un

jour s'y établir, les puissances européennes ne viendront qu'à la suite du missionnaire; et si elles se contentent d'y vouloir commercer, le missionnaire encore aura presque seul préparé des voies sûres et des éléments à leur commerce.

La masse, alors, ignorera le stérile et plaisant partage de 1890; des historiens ou des érudits en trouveront la trace dans les bibliothèques, et se demanderont comment deux grands, deux sérieux Etats ont pu seulement en concevoir l'idée, comment la France, venant troisième, a pu consentir à le valider, à s'y associer, malgré son inanité manifeste, et malgré la double injure qui s'y trouvait implicitement pour elle. Mais les mêmes érudits et les mêmes historiens, venant à découvrir qu'il y eut, à une époque toute voisine, une Conférence anti-esclavagiste de Bruxelles, constateront qu'à cette heure-là encore, malgré la pauvre et gratuite attitude de ses maîtres momentanés, la France devait conserver quelque prestige et rester digne d'un passé très glorieux, puisqu'un de ses fils avait reçu de ladite Conférence mission quasi-officielle de réaliser en Afrique le possible, au point de vue de la civilisation chrétienne et de l'humanité.

Attale du Cournau.

L'ÉVOLUTION SOCIALE [1]

Un écrivain bien connu des lecteurs de la *Revue du monde catholique*, M. Urbain Guérin, vient de faire paraître un ouvrage « *L'Évolution sociale* », destiné, sans aucun doute, à attirer l'attention du public, par la nature même des questions qu'il traite, par l'originalité et l'élévation des idées, par la vigueur du raisonnement, par l'accumulation de documents et de faits qui forme la base du livre.

« Où en est l'évolution qui s'est produite en ce siècle? Quels résultats a-t-elle donnés jusqu'à ce jour? » Voilà ce que veut rechercher l'auteur.

« Nous aurons d'abord », dit-il, « à nous demander quel sort l'évolution sociale a fait à la terre, quelles transformations imposent à l'industrie les découvertes modernes, qu'est devenu le commerce au milieu de ce monde économique nouveau, quel ennemi rencontre aujourd'hui le travail. »

« Nous chercherons à décomposer le mécanisme du gouvernement central. Que coûte-t-il? Que rapporte-t-il à la société? Comment a-t-il su s'acquitter de son rôle nécessaire?

« Les idées ne sauraient être mises dédaigneusement de côté. Nous examinerons, en conséquence, vers quelles rives se portent les grands courants de la pensée contemporaine, quelle influence exercent les agitateurs de l'intelligence, quelles générations ils préparent.

« Mais le premier instrument de toute évolution, c'est la famille. Tel sera le sujet de notre dernier livre, où dressant le bilan moral de l'évolution qui s'est accomplie dans notre siècle, nous saurons

(1) Un volume in-12, Savine, éditeur. On peut le recevoir franco, en adressant un mandat de 3 fr. 50 à M. Palmé

quel avenir nous sera réservé, si les mêmes causes, déterminant le mouvement social, continuent à être en jeu. »

A ces questions, mieux que personne, M. Urbain Guérin était préparé à répondre.

Ses longues et consciencieuses études lui ont acquis une autorité particulière dans les questions d'Économie sociale et politique. Disciple de Le Play, dont il enseigne depuis plusieurs années la méthode et les conclusions, membre de l'œuvre des Cercles, ayant de plus soutenu une brillante campagne dans la circonscription de Vierzon, un des centres les plus révolutionnaires de France, il ne s'est pas borné à des travaux théoriques; il a voulu saisir de près l'organisation sociale sous ses différentes formes et a publié un certain nombre de monographies, résultat de fructueux voyages entrepris tant en France qu'à l'Étranger.

Rappelons-le encore, il a pris une part active à ce grand mouvement du Centenaire de 1889, qui restera une des dates de notre histoire sociale. Par sa coopération aux principales assemblées provinciales, par ses nombreux travaux enfin, sa place est marquée au premier rang des hommes qui marchent à la tête du mouvement social, mouvement à la fois réformateur, progressiste et traditionnel.

M. Urbain Guérin a donc le mérite inappréciable et plus rare qu'on ne le croit, de parler de questions qu'il connaît, de traiter de sujets qui lui sont familiers, de résumer les grandes lignes d'un courant d'opinions, dont aucune manifestation ne lui échappe : c'est ce qui donne à son livre une valeur réelle et commande l'attention à ceux mêmes qui ne partagent pas ses idées. M. Gustave Rouanet (1), un des principaux écrivains socialistes, membre du Conseil municipal, en recommandait, par exemple, la lecture attentive aux membres du parti révolutionnaire, dans une étude critique publiée dans le journal *La Cité*. Ce livre a un autre mérite : la clarté de la pensée et du style le rend accessible à tous les lecteurs.

Nous n'entreprendrons pas ici de donner le résumé d'un ouvrage qui n'est lui-même que le résumé de la situation, de l'organisation, de l'existence et des idées de toute notre époque et même de tout notre siècle.

Nous nous proposons seulement de présenter à nos lecteurs un

(1) *L'Égalité*, organe révolutionnaire, en a rendu compte dans le même ordre d'idées que M. Rouanet.

aperçu des principales conclusions qui se dégagent de l'ouvrage de M. Urbain Guérin.

L'Evolution sociale comprend quatre livres : le Travail, la Vie publique, les Croyances et les Idées, la Famille.

Dans le monde du Travail, une transformation radicale s'est opérée depuis un siècle, et à l'heure actuelle, une crise grave sévit sur toutes les branches de l'activité humaine, crise non seulement économique mais sociale, qui a pour résultat de troubler profondément les relations entre les diverses classes, qui allume la haine au cœur de millions de prolétaires, et dont nous ne pouvons prévoir les conséquences qu'en tremblant pour l'avenir même de la société européenne tout entière.

Nos lecteurs n'ont pas oublié l'article publié par la *Revue du monde catholique*, sur la Terre, détaché du livre de M. Urbain Guérin : nous n'avons donc pas à insister sur ce sujet (1).

L'industrie, dont la découverte des mines de houille et l'invention des machines ont hâté les progrès, a introduit un changement radical dans la vie des populations ouvrières : agglomérées autour de l'usine ou de la mine, privées de toute direction morale, condamnées à un travail épuisant et trop souvent mal rétribué, entassées dans des logements étroits et malsains, livrées sans défense à toutes les séductions du vice, sans foyer, sans traditions, sans avenir, des milliers de familles vivent ainsi misérablement, n'ayant pas même la sécurité du pain quotidien, tandis que par le fruit de leur travail s'élèvent des fortunes immenses.

A la place du patron, investi d'une autorité morale, la société anonyme, essentiellement irresponsable, dirige toutes les grandes entreprises, favorisée par les lois économiques qui atteignent durement l'industriel, par les impôts, qui pèsent dans une proportion injuste sur le travail, par notre législation successorale qui oppose des obstacles presque insurmontables à la transmission du foyer dans la même famille.

Aussi les ouvriers commencent-ils à s'organiser et à suivre ceux qui leur promettent d'alléger leurs souffrances.

Le mouvement social se caractérise d'un mot : « Les ouvriers veulent que des droits leur soient reconnus : ils en appellent à la protection de la loi et non pas seulement à la bonne volonté du

(1) Voir la *Revue du Monde Catholique* du 1er octobre 1890.

maître qui les emploie. » Aussi le socialisme fait-il des progrès rapides, et il ne suffit plus de réfuter des systèmes, d'opposer des arguments aux revendications populaires, il faut entrer résolument dans la voie des réformes. Les vieilles théories de l'économie politique libérale s'effondrent sous les maux qu'elles ont provoqués.

Dans le commerce, le magasin tend à disparaître et est remplacé par le bazar, instrument de démoralisation pour toutes les classes de la société, en introduisant le goût du luxe par l'appât du bon marché; les grands magasins, avec leurs puissantes ressources, condamnent le petit commerce, trop encombré, à disparaître, règlent à leur gré les prix de la fabrication; mais ils ne représentent qu'une étape dans la transformation du commerce et sont peut-être à leur tour condamnés à disparaître un jour devant les sociétés coopératives.

Le travail a un ennemi redoutable, auquel il est livré sans défense, c'est l'agiotage, ce commerce bizarre, dans lequel le vendeur vend ce qu'il ne possède pas, l'acheteur achète ce dont il ne peut prendre livraison; longtemps combattu par l'Église et par la Royauté, la Révolution a brisé les dernières barrières qui l'arrêtaient, aujourd'hui il est déchaîné, rien ne le contient, aussi les grandes sociétés financières sont-elles toutes-puissantes, la fortune publique est lentement absorbée au profit de quelques spéculateurs hardis, les accaparements, les spéculations, pèsent durement par contre-coup sur les classes pauvres.

« Ces fortunes édifiées sans travail et au détriment du travail, sont le chancre d'une société. Et c'est ici le cas de rappeler le mot de M. Keller, montrant dans le développement de l'agiotage une des principales causes du socialisme (1). » Le livre II est consacré à l'étude de la vie publique : c'est un tableau plein d' « une verve qui s'élève parfois jusqu'à l'éloquence », suivant le mot d'un critique bien connu, de la situation du peuple français proclamé souverain, et ne jouissant, en réalité, d'aucun droit, d'aucune liberté importante, mais gouverné d'une façon despotique que n'ont jamais connue les peuples soumis aux pouvoirs absolus. Incapable d'administrer lui-même ses intérêts les plus élémentaires, de léguer ses biens à ses enfants comme il lui plaît, de faire la charité à son gré, « en réalité, le gouverné français, proclamé souverain, est de tous les

(1) Discours prononcé à l'Assemblée des catholiques de 1890.

citoyens de l'Europe le moins libre de gérer ses affaires, le plus asservi par ses maîtres, et celui qui leur paye le plus fort tribut. »

Ces maîtres, ce sont des hommes médiocres, déclassés et sans scrupules, qui font de la politique un métier, savent exploiter la crédulité des masses et les attirer par une vaine phraséologie, pratiquent à merveille les fraudes électorales, et conduisent peu à peu la France à la banqueroute.

« Ainsi, à la suite d'un siècle fécond en révolutions, le fier peuple des Francs, qui s'est flatté de conquérir la liberté, est-il tombé sous la domination de politiciens, de bureaucrates et d'agioteurs, des griffes desquels il essaye çà et là de se ressaisir; en même temps que d'un autre côté un aveuglement inconcevable agrandit leur pouvoir qui lui enlève sa fortune, ses libertés, sa grandeur. »

Après avoir observé la transformation économique et politique, M. Urbain Guérin, dans le livre III, recherche l'influence des idées, et il établit d'abord l'état actuel de la religion: c'est un des chapitres les plus remarquables de l'ouvrage, et nous le recommandons vivement à nos lecteurs. L'auteur constate que les croyances et les idées morales n'ont plus autant d'empire sur les hommes, tous les efforts du parti au pouvoir tendent à supprimer complètement l'idée de Dieu, dans les manifestations publiques, dans l'enseignement, et jusque dans la vie privée; il suffit, pour s'en convaincre, de rappeler les laïcisations des écoles et des hôpitaux, la loi du divorce, la guerre fiscale contre les congrégations. L'Église a, il est vrai, vu revenir à elle une partie des hautes classes qui avaient suivi les doctrines du dix-huitième siècle, mais, depuis cent ans, depuis vingt ans surtout, quelles pertes dans le peuple, qui, malgré la Révolution, avait conservé la foi! Dans les villes comme dans les campagnes, la pratique religieuse tend à disparaître au sein de trop nombreuses familles, non seulement l'assistance aux offices a cessé généralement parmi elles, mais le prêtre n'est plus appelé pour sanctifier les grands événements de la vie, naissance, mariage, mort; au milieu de nos grandes cités, des milliers de familles vivent aussi étrangères à la foi, que les peuplades les plus grossières de l'Afrique; le prêtre est devenu un ennemi, l'indifférence s'est changée en hostilité déclarée.

M. Urbain Guérin est amené nécessairement à étudier le Concordat et son influence, il constate que le gouvernement s'en est fait contre l'Église une arme puissante; il fonctionnarise l'Église,

et, ce qui est bien plus grave, il lui donne ses chefs, puisque l'État nomme les évêques et les curés de canton. Ce pouvoir de l'État de choisir les évêques a toujours inquiété les catholiques, car le pouvoir antireligieux est inévitablement conduit à prendre des hommes qui ne lui feront pas d'opposition. C'était là le point délicat de la question. M. Urbain Guérin a su le traiter avec beaucoup de tact, et ses conclusions, fortement motivées, s'imposent à tous les esprits soucieux de l'avenir du catholicisme en France. M. Urbain Guérin après avoir rappelé l'oppression de l'Église, se déclare partisan de l'indépendance, vis à vis de l'État, il croit qu'une séparation loyale garantirait à l'Église et à ses membres, avec leur dignité, la liberté de remplir leur mission.

L'expérience le prouve, le catholicisme n'a rien perdu de sa puissance d'expansion, il est plus vivace que jamais par son unité étroite et « il représente seul de plus en plus l'idée religieuse en face d'ennemis nombreux, qui, revêtant toutes les formes, lui disputent avec passion l'empire des âmes. »

Après avoir énuméré les théories qui se partagent l'empire des intelligences : croyance à la perfection originelle, positivisme, évolutionnisme, religion de la science, après avoir signalé le réveil social, M. Urbain Guérin conclut ainsi : « Dans le mouvement des idées contemporaines deux grands courants s'entremêlent : l'un bat de ses flots pressés les traditions que jusqu'à ce jour l'humanité tout entière avait respectées; l'autre ramène les vérités sociales noyées au milieu d'un océan de sophismes et reçoit une force considérable des faits dont notre époque a été le témoin, de l'observation qui a fait tomber bien des illusions. »

Le livre IV — *L'instrument de l'évolution. — La famille*, contient le tableau des maux causés par l'affaiblissement de la population, par la disparition progressive des idées morales, qui se manifeste par un accroissement de la criminalité. La lecture de ces chapitres émouvants inspire les craintes les plus vives pour l'avenir de la société française condamnée à un affaiblissement quasi fatal, si elle ne réagit pas contre les causes qui l'ont amené. Quoi qu'il en soit, M. Urbain Guérin n'est pas de ceux qui se découragent et voici comment dans la conclusion, aussi fortement pensée que vigoureusement écrite, il trace le devoir des hommes de cœur en face de la situation présente.

« Mais si, abritant notre défaillance derrière une prétendue fata-

lité, nous restions les témoins impuissants d'une évolution dont notre ferme volonté peut modifier le cours, nous imiterions le soldat qui, pris de terreur et de découragement, jette son fusil au milieu du combat, disant : « Ils sont trop. » Arrière une telle lâcheté!

« A nous, soucieux du relèvement de la France, de seconder de toutes nos forces le réveil des idées, de frapper à coups redoublés les fausses théories sociales qui s'effondrent; à nous de profiter de la chute des illusions sur lesquelles avaient vécu nos pères, du discrédit qui atteint les hommes incarnant au pouvoir ces rêves avortés, de la banqueroute de la Révolution, avouée même par des révolutionnaires; à nous d'engager la lutte sur tous les terrains où les hommes de nouveauté qui travaillent à changer l'âme de la France la portent; à nous de prendre d'une main ferme et d'un cœur désintéressé la défense des intérêts populaires exploités par d'avides ambitions; à nous enfin de ne pas conserver comme une arche sainte les institutions qui ont amené les maux dont nous souffrons, mais de nous engager sans crainte dans une politique réformatrice. Pressons-nous seulement, bientôt nous ne trouverions plus que de la poussière et de la boue.

« Dieu a créé les individus, comme les nations, guérissables : c'est par leurs efforts vigoureux qu'elles conquièrent la puissance et la prospérité, comme leur imprévoyance et leurs aveuglements expliquent leur défaite ou leur décadence. Elles tiennent leur destinée entre leurs mains. »

Nous laissons nos lecteurs sous l'impression de ces fortes et chaleureuses paroles; elles terminent ce livre d'un si grand intérêt et dont le succès s'affirme tous les jours.

Joseph de Chaumont.

SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE EN TUNISIE [1]

Le 16, après avoir marché quelque temps dans la grande solitude, nous apercevons là-bas, à vingt kilomètres de distance, un colosse grisâtre qui coupe en deux l'horizon lointain. Je m'informe, et j'apprends bientôt que ce sont les ruines des arènes d'El-Djem, l'ancienne Thysdrus romaine.

Comme ce pays a changé! car les Romains n'ont pas construit de pareils monuments dans un désert, mais bien sur une terre si féconde qu'on la nommait le grenier de l'Italie.

Durant les vingt kilomètres qui restent à parcourir, je ne puis détacher mes regards ni ma pensée de ces ruines gigantesques, qui, à mesure que l'on avance, se découpent de plus en plus sur le ciel bleu.

Les Arabes ont cru pouvoir se défendre avec succès au milieu de ces ruines; ils ont construit des palissades dans des allées creuses bordées de cactus; mais, au dernier moment, ils n'osent plus et se rendent. Nous défilons au pied du Colisée africain et nous allons camper sous les oliviers, très nombreux dans cet admirable paysage.

Nous restons plusieurs jours à El-Djem, afin de recevoir les hommages de toutes les tribus environnantes, qui viennent avec leurs chameaux chargés de présents, de tapis, d'étoffes de soie, etc.

Oh! les beaux jours où l'on se sent ainsi les maîtres!

Nous sommes huit cents hommes, seuls, loin de tout pays ami : mais cette petite troupe, c'est la France qui passe : Arabes, inclinez-vous!...

Durant ces journées de campement, je vais passer de longues heures parmi les ruines, et surtout au milieu des arènes grandioses mieux conservées que celles du Colisée de Rome. On peut

(1) Voir la *Revue* du 1er juin 1891.

monter jusqu'au faîte. Les gradins et les voûtes sont conservés. Trois rangées de galeries superposées communiquent entre elles par des escaliers et des arcades d'un granit indestructible. Ces galeries sont écrasantes et impérialement belles : elles sont vastes comme devaient être les œuvres des vainqueurs du monde. Je m'y promène avec enthousiasme, j'en étudie chaque pierre et j'y reviens sans cesse, car j'aime à la folie ce qui est grand. Or ils sont grands ces débris, et le désert n'est pas trop immense pour les encadrer.

Nous exécutons des fouilles en faisant sauter certaines parties du terrain avec de la dynamite et l'on découvre les traces d'un temple de Jupiter. Un chapiteau corinthien en marbre blanc de deux mètres de hauteur excite notre étonnement. Quel devait être le fût de la colonne qui supportait un pareil bloc!

Mais je reviens toujours avec ivresse dans le grandiose amphithéâtre où je me surprends à penser durant des heures entières. Quelles pensées!... O ruines, à présent, le vent passe seul en soupirant dans vos larges galeries; l'oiseau de la solitude vient se poser en silence sur ces gradins où tant de passions s'agitaient autrefois; l'Arabe abrite son chameau sous vos arcades; le palmier pousse dans les fissures de vos pierres énormes qui ont ensanglanté les mains de tant d'hommes et, seules maintenant, rêveuses au milieu du désert, vous paraissez être devenues le tombeau de tous ces cœurs qui ont battu dans votre enceinte!

Un soir, le colonel, sachant qu'un soldat possède un cor-de-chasse dont il joue parfaitement, le fit monter au sommet des arènes pour y exécuter quelques sonneries. Il était dix heures. Déjà les lumières étaient éteintes dans les tentes; beaucoup d'hommes commençaient à s'endormir... Tout à coup, au milieu d'un silence profond, retentit le son mélancolique du cor : il était lent, comme s'il sortait des ruines après un long sommeil : puis, s'apercevant sans doute qu'il est libre au milieu de l'espace, il éclate, il plane et se répand aux quatre coins de l'horizon.

Tout le camp se réveille; tous écoutent religieusement, amoureusement.

La nuit est splendide; le ciel est profond et la lune est vraiment reine. Pendant une heure, tout est mystère, poésie, enivrement, harmonie... Puis le cor sonne un dernier bonsoir : il envoie une dernière note, un dernier baiser à la lune, et un silence plus solennel étend de nouveau l'immobilité.

Dites si, dans de pareils moments, on n'oublie pas toutes les fatigues, si l'on n'est pas heureux d'être homme, d'être soldat, d'être en campagne?...

Pendant les longues heures de repos et de rêverie que je passe au milieu des arènes, mon âme enthousiasmée ressent en elle les frémissements d'une lyre, et je me surprends à ébaucher la poésie suivante, à laquelle je mis la dernière main quelques jours après, durant une étape à cheval :

EL-DJEM

Sous le soleil d'Afrique, en un désert immense
Où tout semble jaunir,
Où tout semble mourir,
Où le sable est brûlant, où tout est en silence
Sous un ciel toujours bleu,
Où l'herbe n'est plus verte,
Où l'espace est en feu
Dans la plaine déserte,
Sous ce ciel d'airain, dis-je, est un site enchanteur
Tout petit, mais si beau qu'il fait renaître au cœur
La douce poésie
Avec ses rêves d'or.
Là, sont grandes encor
Les amours et la vie;
Là, grandit le cactus et l'olivier vert croît;
Et l'Arabe établit sa famille et son toit
Dans cette oasis de verdure,
Vrai sourire de la nature.

Mais ce qui vint charmer mon cœur et mon esprit,
Et ce qui m'inspira de profondes pensées,
Ce furent, dans ce site où tout parle et sourit,
D'un théâtre romain les ruines laissées.

Sur une galerie aux contours spacieux
Une voûte s'élève en hauteur effrayante,
Et repose son pied, granit mystérieux,
Sur de beaux chapiteaux au feuillage d'acanthe.

Là, pousse l'aloès. Près d'un marbre brisé,
Un palmier solitaire étend ses tiges vertes;
Et l'on peut lire encor les grandeurs du passé
Sous les arceaux géants des ruines désertes.

Ami des souvenirs, sur ces nobles débris
D'un peuple disparu, dans cette arène immense,
Qu'animèrent jadis les bravos et les cris,
J'aimais venir m'asseoir et songer en silence.

Ruines romaines, vos voix
Sonnent vibrantes dans mon âme,
Et je sens mon cœur qui s'enflamme
Aux grands souvenirs d'autrefois.

Mais de tous ces plaisirs, de toute cette gloire,
De toutes ces splendeurs dans une nation,
Il n'est plus ici-bas qu'une grande mémoire
Qui brille et fait rêver l'imagination.

Sous le souffle du temps, la pierre démolie
Révèle un grand travail avec un grand génie;
Mais elle dit aussi que tout est vanité,
Que Dieu seul est puissant, que l'univers l'adore.
Et, quand l'homme a vécu, Lui règne et vit encore.
A l'homme est la durée : à Dieu, l'éternité!

Pierres, marbres brisés des ruines romaines,
Roulez dans le désert sous votre ciel de feu,
Et redites toujours aux puissances humaines
Qu'il vécut un grand peuple et qu'il est un grand Dieu!

Le 21 décembre, à six heures du matin, le camp est levé : nous partons. Je jette un long regard d'adieu sur les ruines d'El-Djem, qui, après le départ de notre bruyante troupe française, vont se replonger dans leur silence solitaire, silence troublé de temps à autre par la chute d'un débris tombant comme une larme de pierre versée sous l'étreinte du Temps sans pitié.

Ruines, adieu! Nous vous quittons, car l'espace s'ouvre devant nous et il faut marcher.

O ruines grandioses, ne nous regrettez pas; vous avez votre beau ciel bleu pour vous contempler, en attendant que d'autres

voyageurs viennent à leur tour vous animer de leur vie et de leur enthousiasme.

Toute la journée, nous chevauchons dans le désert sans incident remarquable et, à cinq heures du soir, nous dressons notre camp à Sidi-Lazarech, sur les bords du lac Gouhara.

Le 22, nous longeons le grand lac Gouhara pendant une quinzaine de kilomètres et nous campons dans la plaine, à Enchir-Lahira.

Le 23, toujours la plaine immense! Et, depuis que nous marchons ainsi, rien ne vient interrompre l'éternelle ligne droite de l'horizon : pas un Arabe, pas un chameau, pas un palmier! rien, rien que les vagues continues d'une terre sans bornes! Si l'on était seul, il y aurait de quoi mourir, écrasé sous ce poids de l'immensité; mais, devant notre petite troupe, cette même immensité se revêt de charmes enivrants. Nos cœurs sont remplis d'une impression sauvage, qui a des grandeurs inconnues en Europe, et nous sentons le besoin de nous aimer et de nous aider, ce qui ajoute encore à la satisfaction de l'âme humaine.

Nous sommes suivis par un troupeau de deux mille moutons, produit d'une grande razzia faite aux environs d'El-Djem. La queue de ces animaux est large, épaisse, traînante jusqu'à terre et renferme assez de graisse pour faire cuire toutes les parties de la bête. C'est ainsi que la Providence a pourvu aux commodités de ces voyages au long cours dans les solitudes africaines, où il n'est pas toujours facile d'emporter avec soi des provisions qui se puissent conserver; les moutons emportent avec eux leur graisse et celle-ci, au moins, ne fond pas en route.

Chaque cavalier accroche derrière sa selle les peaux des moutons mangés, en sorte qu'au lieu de coucher sur la terre nue, nous avons sous nos tentes de moelleux tapis de laine. Rien n'est perdu en campagne, et nous utilisons jusqu'aux caisses vides de biscuits, afin de faire le feu pour chauffer le café.

Parfois aussi ces caisses à biscuits sont d'un usage plus funèbre : elles servent à faire des cercueils pour ceux qui meurent de fièvre ou d'insolation, et qu'on enterre le plus profondément possible, afin que les chacals ne viennent pas les dévorer. Le désert est ainsi semé de nos compagnons morts, que nous sommes forcés d'abandonner loin de la terre amie de France, seuls, disparus sous le sable, comme le sont sous les flots ceux qui meurent en mer.

Le 24, nous retournons en arrière, à droite du lac Gouhara, et

nous couchons à Kars-el-Maïds. C'est dans cette solitude que, demain, nous devons passer la journée de Noël.

Tout le pays est abandonné et nous ne trouvons qu'une mare d'eau croupissante pour faire boire nos chevaux et boire nous-mêmes.

Tout près sont plusieurs tombeaux, entourés de quelques pans de vieilles murailles romaines, que nous faisons sauter à la dynamite, pour voir si, aux alentours, il n'y aurait pas quelques silos remplis de grain.

Le soir, après la soupe, le colonel nous avertit de nous tenir sur nos gardes, car un grand nombre d'Arabes sont signalés et nous serons peut-être attaqués. Cela nous rend gais, et, couchés sous nos petites tentes, nous causons des joyeux réveillons de Noël de France et des vibrantes harmonies des cloches de minuit; puis nous nous consolons de n'être pas à ces fêtes, en songeant que peut-être nous allons réveillonner avec la poudre.

Notre attente est trompée; la nuit se passe dans le plus grand calme et, le lendemain matin, quatre mille Arabes de la tribu des Souassis viennent faire leur soumission et défilent devant nous avec leurs campements, leurs chameaux, leurs ânes et leurs femmes; puis ils vont établir leurs douars sur un espace de dix kilomètres.

A six heures du soir, c'est à notre tour de visiter la tribu soumise, et tous les cavaliers de la colonne partent au galop derrière le colonel qui s'arrête à chaque douar pour parlementer. Pendant ces temps d'arrêt, nous considérons à loisir les femmes arabes qui se chauffent, accroupies devant le feu de leurs gourbis. Ces femmes placent les doigts sur leurs lèvres et poussent des houloulements de bienvenue prolongés; les chiens kabyles y répondent en aboyant furieusement, et tous ces cris forment un concert sauvage qu'emporte au loin la brise du désert.

A huit heures, la lune brille dans toute sa beauté et, sous ses rayons, nos armes étincellent et jettent des éclats mystérieux sur les grandes ombres de nos chevaux. Jusqu'à dix heures, nous continuons notre galop de douar en douar; nous sommes exaltés par cette course furibonde, et les Arabes qui aiment de pareils spectacles militaires, se soumettent plus volontiers à nous.

C'est par cette brillante fantasia que se termine la journée de Noël.

Le lendemain, nous quittons Kars-el-Maïds, suivis par toute la tribu des Souassis, que nous emmenons à Kairouan.

Le 27, comme je suis à l'arrière-garde de la colonne, un goum

vient me faire signe que Myloud, mon bachamar (c'est-à-dire celui qui me sert d'interprète auprès de mes cinquante indigènes), est resté en chemin parce qu'il est ivre : « Viens », me dit-il, « car les dissidents peuvent surprendre Myloud et le tuer. »

Sans réfléchir, je tourne bride aussitôt et je suis le goum au galop pendant quelques centaines de mètres; tout à coup, je tombe au milieu d'un grand nombre d'Arabes cachés par un repli de terrain. Ils m'entourent, me donnant des témoignages d'amitié et me faisant signe de descendre de cheval. Mais je connais assez le caractère arabe pour m'apercevoir aussitôt que mon goum a menti; que, du reste, ce traître a disparu, et que je suis tombé dans une embûche par mon étourderie.

Ils me présentent un lièvre, en m'invitant à mettre pied à terre : ils voulaient ainsi me tuer, selon leur coutume, à coups de couteau, car un coup de fusil, répercuté dans le désert, eût probablement averti la colonne française. Gardant alors tout mon sang-froid et faisant semblant de ne pas voir leur ruse, j'attache solidement le lièvre aux sacoches de ma selle, tout en tenant mon revolver dirigé vers les Arabes les plus rapprochés de moi. Puis je leur fais entendre que je vais revenir avec de l'argent pour acheter d'autres lièvres. Alléchés par l'espoir de l'argent, ils me laissent aller. Je pique mon cheval et je sors du cercle ennemi.

Mais, pendant tout ce temps, la colonne a continué sa marche et a disparu. Je ne vois plus alors autour de moi que l'immensité de la plaine, sans un arbre pour me reconnaître, sans un chemin tracé. Je suis désorienté, égaré. Durant quelques secondes, une angoisse mortelle me serre le cœur, à la pensée d'être perdu dans ce désert. Le sang monte à ma tête et bourdonne à mes oreilles. Mais tout cela ne dure pas le temps de le raconter. Je recouvre aussitôt ma présence d'esprit, et je songe à me confier en l'instinct de ma jument. Je lui enfonce mes éperons dans les flancs et lui lâche les rênes en disant : « Va où tu veux, ma Nadège! » Le nez au vent, elle prend le galop et, quelques instants après, j'aperçois la colonne française qui se déroule au loin. C'est la patrie qui semble m'ouvrir les bras.

Ce jour-là, Nadège m'a sauvé.

Je laisse à penser avec quel entrain, le soir, à l'étape, nous mangeons le lièvre, en nous moquant joyeusement des Arabes.

Le 28 décembre, n'ayant plus de vivres pour nos chevaux, nous

reprenons la direction de Kairouan, où nous arrivons le 30, à cinq heures du soir.

C'est par cette belle promenade militaire de dix-huit jours que nous terminons enfin l'année 1881.

IX

ENCORE QUELQUES MOIS A KAIROUAN. — SIDI-EL-HANI. RETOUR A SOUSSE.

C'est en janvier, le mois des grandes pluies que, durant plusieurs semaines, le beau ciel perd son azur et sa profondeur sous les nuages sombres. Alors l'eau s'amasse autour de Kairouan qui n'est plus entourée que de lacs et de boue dans lesquels on perd pied. Quelques jours après notre retour d'El-Djem, nous entrons dans cette triste saison des grandes pluies. Le voyageur n'arrive alors à Kairouan qu'avec de grandes difficultés, et les habitants n'en sortent pas. L'Oued-Zéroud déborde et se répand dans la plaine. On se trouve comme isolé du reste de la régence.

On essaye bien parfois de lancer quelques colonnes pour ravitailler Sidi-el-Hani ou pour chercher de l'orge dans les silos abandonnés : mais les chevaux enfoncent dans les bourbiers ou dans les fondrières; les arabats ne peuvent plus avancer, les mulets s'abattent, et nous sommes obligés de regagner nos camps après avoir abandonné une partie de notre matériel. Inaction forcée.

Durant cette époque noire, notre existence n'est marquée par aucun incident extraordinaire; les Arabes sont tranquilles et en apparence soumis; nous vivons de la vie ordinaire et monotone du service régulier de chaque jour.

Nos tentes se dressent sous les murs crénelés de la ville, auprès d'un abreuvoir qu'un Arabe, aidé d'un chameau, remplit tous les matins avec une peau de bouc.

Heureusement nous sommes dans un pays où tout nous intéresse par la nouveauté, car la tristesse de ces journées, qui se succèdent sous une pluie continuelle, serait désespérante.

Beaucoup de faits se passent quotidiennement sans mériter une longue narration. C'est, par exemple, un Arabe que j'aperçois, solitaire, auprès d'un marabout. Il creuse une fosse, tandis qu'une sorte de paquet de chiffons est jeté à côté. Je m'avance par curiosité

et je vois que ce hideux paquet est sa femme morte qu'il enterre ainsi comme un chien.

Pauvre femme musulmane! Pendant sa vie, elle est traitée par son mari comme une bête de charge, comme un être d'un degré inférieur; toujours enfermée au logis, elle sort rarement, et, dans ce cas, est presque toujours accompagnée, au moins de loin, par son maître et mari. Souvent l'Arabe vient avec sa femme à la citerne : il la regarde puiser l'eau sans songer à l'aider. Elle pose ensuite la lourde gargoulette sur son épaule et, lorsqu'elle est ainsi bien chargée, l'Arabe la fait marcher devant lui et la suit. S'il possède un âne et qu'il aille chercher du bois ou quelque autre provision, il place le fardeau sur la femme et monte sur son âne, puis en route ! il trotte.

Et quand cette pauvre femme meurt, elle devient le paquet que je vois enterrer aujourd'hui !

Ce n'est pas par nos armes victorieuses que, nous Français, nous rendrons à la femme de ces pays la liberté et la grandeur morale : ce sera uniquement, souvenons-nous en bien, par le christianisme.

Il n'y a plus maintenant seulement des Arabes tunisiens à Kairouan la Sainte; il y a aussi, depuis quelques semaines, des Juifs tunisiens qui, comme une invasion d'oiseaux de proie, arrivent faire le commerce, voler et trahir là où ils n'eussent jamais osé mettre le pied, sans nos troupes. Les Juifs de ces pays sont vils et lâches : mais aussitôt qu'ils sentent quelqu'un derrière eux pour les empêcher de craindre, ils deviennent fiers et arrogants. Nous avons tracé la route, nous avons eu l'honneur de prendre Kairouan et de soumettre les indigènes, la paix est presque faite; il n'y a plus de danger à courir : alors le Juif arrive; il ne craint plus l'Arabe du désert puisque les Français sont là, et lui seul désormais « le youtre » comme nous l'appelons, il va accaparer le monopole du commerce kairouannais et s'emparer de tout le profit de notre victoire.

Un jour, allant acheter des pommes de terre pour les hommes de ma compagnie, je m'adresse forcément à un Juif, car il n'y a qu'eux ici qui soient parvenus à en avoir. Je fais le prix et je donne l'argent convenu avant que mes hommes aient achevé d'enlever les sacs. L'argent empoché, le Juif aussitôt ne veut pas laisser remporter le reste des sacs, prétendant n'avoir pas été payé. Furieux de cette mauvaise foi, je le saisis au collet, je lui crache à la figure

et lui administre sur le dos quelques bons coups de la poignée de mon sabre. Il s'enfuit. J'apprends ainsi à connaître cette race maudite. Un Arabe aurait été plus réservé que moi : il se serait contenté, comme je l'ai vu plusieurs fois, de cracher par terre, car il craindrait de se salir en touchant la peau d'un Juif.

Le 31 janvier, grande fête du Mouled ou anniversaire de la naissance de Mahomet. Les mosquées sont illuminées. Pendant trois jours, ce ne sont que chants, danses et tam-tams. C'est une harmonie délirante et fanatique.

Au commencement de février, il y a une innovation. Un cantinier vient fonder un cercle de sous-officiers. J'y vais avec trois collègues et, depuis longtemps n'étant plus habitués à pareil luxe, nous nous attardons à causer et à lire jusqu'à trois heures du matin. Malgré toutes nos précautions pour rentrer au camp sans être aperçus, l'adjudant nous guette et nous surprend. Le lendemain, le capitaine nous punit de huit jours de prison, punition sévère mais qui se comprend sur une terre ennemie où tout doit rester dans l'ordre plus qu'ailleurs. On nous construit à chacun une petite tente à 20 mètres en dehors du camp, sur les bords d'une colline où croissent de nombreux cactus. De là, on peut rêver à son aise en contemplant la plaine immense qui s'étend comme une mer jusqu'à l'horizon; rien ne borne la vue et, au lieu de voiliers fendant les ondes, on voit de temps en temps le blanc burnous d'un Arabe dont le cheval rapide disparaît bientôt dans la vaste solitude ou dont le chameau s'avance lentement, le chameau ce vaisseau du désert. Cette immensité, dont je ne me lasse jamais, me ravit; une poésie sauvage chante en mon âme. Quelle bonne prison! huit jours de rêve et de repos!..

Tous les dimanches, la musique des chasseurs joue sur la tour de la Casbah; elle nous rappelle les concerts de France. Les notes, en s'envolant dans l'espace, nous paraissent d'autant plus harmonieuses qu'on se figure entendre les douces voix de la patrie venant caresser les oreilles de ses enfants.

C'est ainsi que s'écoule la vie du camp durant la mauvaise saison.

Enfin les pluies cessent, une végétation luxuriante s'élève en quelques jours, de hautes herbes poussent avec vigueur et pendant six semaines nos chevaux se baignent dans un véritable océan de verdure dont les flots embaumés s'agitent sous la brise et forment, jusqu'à perte de vue, des sillons mouvants qui ruissellent de fleurs

champêtres. Nous jouissons de ce splendide épanouissement avec d'autant plus d'ardeur que dans peu de semaines tout sera brûlé de nouveau par le soleil : alors le désert reprendra sa désespérante aridité.

C'est au milieu de ces herbes qui s'élèvent jusqu'au poitrail de nos chevaux que nous recommençons nos étapes et nos convois.

Bientôt le soleil redevient roi de l'espace. Nous voyageons sous un ciel d'une inaltérable sérénité et chaque fois que nous revenons à Kairouan nous retrouvons toujours la Ville sainte assoupie dans son éternelle torpeur : la chaleur l'accable, ses soucks seuls respirent un peu de fraîcheur. Cependant le Kairouannais ne dort pas toujours; parfois il s'en va près de la porte de Tunis s'asseoir sur un petit monticule à l'ombre des remparts : il vient entendre des contes.

C'est là que souvent je suis témoin du goût de l'Arabe pour les longues histoires. Tous les auditeurs s'assoient en cercle par terre. Les rangs et les conditions se confondent, le marchand vêtu de soie et coiffé du turban jaune, le pèlerin de la Mecque orné du turban vert se mêlent au chamelier en guenilles et aux enfants vêtus de tuniques bleues; ceux-ci sont aussi graves que les vieillards quand ils viennent écouter le conteur.

Sur l'imagination encore neuve de l'Arabe, le conteur exerce un grand attrait, un charme irrésistible. Ces troubadours orientaux parcourent les villes et sont accueillis avec d'autant plus de joie, que les peuples d'Afrique, très nonchalants sous les splendeurs de leur climat, aiment se laisser bercer par d'interminables et merveilleux récits.

Quelquefois c'est pendant la nuit que la voix du conteur se fait entendre; l'assistance alors quoique non moins pittoresque est beaucoup moins nombreuse. Les auditeurs s'assemblent devant un café maure près de la citerne M'Sléa, à la porte Pjelladine; ils s'accroupissent sur des nattes; on voit alors toutes ces chéchias rouges et ces jambes bronzées former un curieux tableau, éclairé par le ciel étoilé, auquel s'adjoint le blafard rayon d'une mauvaise lanterne. Certains Arabes fument gravement le kif; les autres aspirent les parfums d'un bouquet de jasmin qu'ils placent ensuite sur l'oreille; tous écoutent dans le plus profond silence ne sortant de leur immobilité que pour humer une gorgée de café odorant. Et la voix du conteur s'élève dans l'ombre et se fait entendre jusqu'à

une heure très avancée au milieu de la reposante fraîcheur de la nuit.

Mais la réunion la plus intéressante est celle qui a lieu en plein jour : c'est alors que toutes les imaginations vont s'exalter aux aventures enchantées, aux récits embrasés auxquels s'ajoute l'éclat d'un ciel transparent parmi des ruissellements de lumière.

En peu de temps un grand nombre d'Arabes sont réunis. Seules sont absentes les femmes qui, selon la coutume restent à la maison car la vie publique leur est interdite.

Le conteur s'avance gravement au milieu du cercle, jette à terre son bâton, se débarrasse de son burnous et enlève ses sandales. Il ne conserve que son turban et une courte tunique blanche relevée à la taille par une ceinture en poils de chameau. Ses jambes nues sont couvertes de poussière : on voit que ce troubadour est un voyageur éternel.

Tous les Arabes sont accroupis sur le monticule aride; ils attendent, patients et silencieux, c'est biblique et patriarcal. Derrière eux sont les hautes murailles crénelées de la ville; en face s'étend l'immensité de la plaine; au-dessus la sérénité de l'azur.

Le conteur commence. Tous deviennent immobiles. Longuement le récit se déroule sans hésitation, sans secousse, avec un calme imperturbable. Les histoires de guerres succèdent aux récits d'amour; l'orateur, avec une éloquence infatigable peint d'un trait la mort tragique d'une sultane ou décrit sa suave beauté : nul ne laisse voir ses impressions, pas un mouvement sur ces visages. Mais cette immobilité que l'Européen prendrait pour de l'indifférence prouve une attention soutenue portée au suprême degré que le conteur connaît bien et qui l'inspire. Aussi plus il parle, plus ses paroles sont convaincues : il se plonge tout entier dans son sujet. Tous le suivent avec avidité, leurs yeux sont ardents, leurs lèvres entr'ouvertes. Un feu brûle ce sang africain. Et l'orateur poursuit toujours et l'éloquence de ses gestes donne à son corps un mouvement ondoyant d'une ravissante harmonie.

Dans cette plaine infinie, où pas une brise ne remue dans l'air pesant, la ville silencieuse semble poursuivre son lourd sommeil tandis que le seul souffle de vie est concentré vers un petit coin des remparts sur le front d'un seul homme, le conteur, tenant suspendus à son charme tous ces Arabes qui ont oublié la réalité pour voguer avec amour dans les splendides féeries de l'imagination.

Et le conteur parle toujours, s'excitant de plus en plus, sa parole vibre, ses yeux s'inspirent; il avance, il recule, il se baisse, il se relève droit et fier selon les mouvements du récit; son corps souple et à demi nu se plie et se replie sous l'action enthousiaste de ses émotions et de ses sentiments; ses auditeurs, charmés autant par sa vue que par sa voix sont toujours immobiles, attentifs, sans fatigue, enivrés.

Puis, lorsque le soleil est peu à peu descendu et se repose sur le sommet des montagnes, dans le lointain de l'horizon tout auréolé d'or, le conteur se tait. Il remet lentement ses sandales jaunes, se drape dans son burnous, reprend son bâton et s'en va.

Ces scènes si primitives du conteur m'ont laissé une impression qui se présente toujours devant mes yeux lorsque je pense à Kairouan, cette ville étrange, où l'on ne se sent pas vivre comme ailleurs.

Enfin le mois de juin arrive. Sous les chaleurs tropicales, beaucoup d'hommes sont malades des fièvres, et notre compagnie reçoit l'ordre de se rendre à Sousse, sur les bords de la mer en un climat plus sain.

Par une journée splendide, nous quittons Kairouan et faisons halte quelques instants à l'Oued-Zéroud. Après avoir traversé le lit sablonneux de ce torrent, nous nous retournons et déjà les remparts, les terrasses et les mosquées ne nous apparaissent plus que confusément dans une blancheur ensoleillée. Puis le minaret de Sidi-Okba s'élève seul au-dessus de la plaine; bientôt il disparaît à son tour : dans les profondeurs du désert, la ville musulmane, la sainte, s'est pour toujours évanouie à mes yeux.

Le soir, nous campons à Sidi-el-Hani, sur le penchant de cette colline où nous nous sommes arrêtés, il y a quelques mois, avant la prise de Kairouan. L'aspect du pays a changé, c'est une métamorphose complète. Là où nous n'avions vu qu'une plaine nue, nous voyons aujourd'hui un lac immense entouré de la verdure la plus fraîche. Ce sont les grandes pluies qui ont formé ce lac que le soleil embrasé n'a pu encore dessécher. Les fleurs sauvages émaillent ses rives. Une senteur exquise vole dans l'air et parfume l'atmosphère; on sent comme une ivresse qui vous envahit l'être entier; on jouit d'une nature si délicieuse qu'elle ne devait pas être plus suave dans l'Éden. Est-ce donc là cette contrée si aride que nous avons traversée il y a sept mois? Une baguette magique semble avoir transformé ce désert; je ne le reconnais plus. Quel printemps enchanté!

Puis la nuit tombe, claire et calme; les étoiles se reflètent dans l'onde; une brise souffle, douce et caressante. Pendant une heure, j'entends les hommes, très bons soldats mais très peu poètes, rire, boire et causer sous leurs tentes. Bientôt la trompette s'élève, vibrante dans l'espace : elle sonne le mélancolique couvre-feu et, peu à peu, les lumières s'éteignent, les voix se taisent, le camp s'endort.

Je m'avance alors auprès du lac, dont les flots brillent dans la nuit, comme une nappe d'argent. Tout est repos et enchantement; les mêmes parfums qui dans la journée erraient au milieu des airs, embaument encore le silence nocturne. Je m'assieds et je considère longuement ce spectacle. Tout est tranquille dans la nature en cette délicieuse nuit de printemps; et cependant il peut surgir à chaque moment une bande d'Arabes qui ne cessent de sillonner le pays. Comme ce doux enivrement alors serait changé! Toutes ces mille voix si harmonieuses de la solitude se tairaient, tous ces bruissements du silence s'évanouiraient, et le bruit de la fureur des hommes troublerait ce repos si profond. C'est ce qui arriva quinze jours plus tard dans une rencontre, en ce même lieu, où l'un de mes camarades fut tué d'une balle au cœur.

Mais ces pensées de bataille s'enfuient bientôt loin de moi et, me confiant aux sentinelles qui veillent, je me plonge tout entier dans un rêve qui m'emporte vers un monde idéal qu'on ne connaît qu'à ces moments de l'existence où tout en nous est excité par une imagination vagabonde qui nage avec volupté dans tous les inconnus de la poésie.

Le lendemain matin, je quitte seul Sidi-el-Hani, envoyé en avant par mon capitaine, afin d'arriver à Sousse plusieurs heures avant la compagnie pour avoir le temps de reconnaître les emplacements les plus favorables à notre nouveau camp.

Je me mets en route avant le lever du soleil, seul au milieu de l'aride étendue. Rien que le désert et le silence autour de moi! Pas un arbre ne distrait mes regards errants dans l'espace. Et je galope. Tout à coup, à l'extrémité de l'horizon, le soleil apparaît, semblable à une boule d'or posée sur un coin de la terre, et, d'un bond géant, il s'élance dans le ciel qu'il inonde de clarté. C'est triomphal.

Je traverse ensuite une région où de magnifiques champs d'orge et de blé s'étendent à perte de vue; çà et là, des Arabes ont construit leurs tentes : ils sont venus pour faire la récolte, puis, la

moisson terminée, après avoir enfermé leurs grains dans de profonds silos, ces sauvages indigènes retourneront dans leurs douars lointains, les gourbis disparaîtront et la morne solitude régnera de nouveau dans la plaine vaste et nue. Je ne m'étonne pas que les Arabes soient presque toujours taciturnes; cette vie nomade rend mélancolique et rêveur; la poésie du désert est une poésie silencieuse qui se renferme dans l'âme et qui, si elle est cause de grandes pensées et si elle est toute illuminée de soleil, est aussi, comme le désert lui-même, souvent aride et desséchée.

Enfin j'arrive à Oued-Laya. La région des oliviers commence. Vers sept heures et demie, j'aperçois une grande ligne bleue au bord de l'horizon et je m'écrie avec enthousiasme en me dressant sur mes étriers : « La mer!... » Oui, c'est la mer que j'aime tant. A huit heures, je suis arrivé à Sousse la Blanche. Grâce à la vigueur et au courage de ma belle jument, je n'ai mis que trois heures pour parcourir trente-cinq kilomètres.

X

DÉPART POUR SFAX.

Dix-sept jours après mon retour à Sousse, je suis tout à coup désigné pour aller prendre le commandement du détachement de Sfax. Depuis plusieurs semaines, je vivais à l'ombre des figuiers et des caroubiers qui grandissent au milieu des sables d'or du rivage d'Hadrumète et déjà il me faut partir pour d'autres plages! Quelle sera ma vie là-bas?...

Ces hasards de la vie militaire rendent l'âme un peu bohémienne, tout en la faisant souffrir parfois, mais en la trempant d'une force de renoncement extraordinaire.

Je fais précipitamment mes préparatifs, car dans une heure le navire va partir. Je serre la main à mon capitaine, je trinque une dernière fois avec mes camarades qui viennent me conduire au port, et bientôt le transatlantique *Mustapha* m'emporte vers la pleine mer.

Ce matin, c'était la tranquillité du camp sans souci du plus tard; ce soir, c'est l'agitation des flots avec la perspective d'une vie nouvelle. Quels prompts changements à vue sur la scène de l'existence humaine! Mais combien le spectacle est grandiose, lorsque cette scène est placée sur un théâtre tel que ce théâtre africain avec la

profondeur de son ciel, avec les ondes miroitantes sous un soleil de flammes, avec les lointains d'une mer sans bornes! C'est l'âme qui est actrice et spectatrice d'une pareille scène, et, ne s'appartenant plus, elle s'élève dans un infini de lumière qu'elle ne pourrait supporter si, de par Dieu, elle n'était immortelle.

Tel est l'état d'enivrement où je me trouve quelques heures après que le *Mustapha* s'est mis en route. La nature est si merveilleuse, que j'oublie vite les émotions, toujours causées par un brusque départ; le ciel et la mer se confondent dans une transparence azurée et le navire vogue dans un océan de clarté. Pour peu qu'on ait le cœur poétique, il est impossible de ne pas être enthousiasmé devant des splendeurs qui illuminent, malgré vous, votre être tout entier.

Cette traversée de Sousse à Sfax est véritablement, en cette journée, un voyage au pays de la lumière.

Nous relâchons à Monastir, l'ancienne Ruspina romaine, puis à Mediah, l'antique Thapsus, où César débarqua appuyé sur son épée victorieuse. J'y puis contempler de loin des ruines et des portiques aux arcades brisées, nobles débris d'où s'échappe ce mot « vanité » qui relie le passé à l'avenir. Vanité!... Et ces ruines silencieuses semblent écouter avec intelligence le perpétuel gazouillement des flots qui chantent et qui caressent, malgré tous les naufrages et toutes les destructions.

De Médiah, le navire reprend le large. Puis la nuit vient avec son solennel silence et l'on se sent bien seul et bien petit en voguant dans la solitude de ces immensités. Enfin, à l'aurore, je vois apparaître Sfax s'élevant de la mer comme une blanche fleur des ondes dont les pétales seraient les créneaux d'argent qui la couronnent.

Le navire jette l'ancre loin du rivage, car la côte est basse et ne peut être abordée que par de petites embarcations qui ne manquent jamais au voyageur et viennent, comme des mouettes, tourbillonner autour du vaisseau géant.

Pendant les préparatifs, les agitations et les cris qui accompagnent tout débarquement, surtout à cette distance en mer, je songe à la nouvelle existence militaire que je vais mener ici et je considère longuement là-bas cette ville, dont nous nous sommes emparés d'assaut l'année dernière, et dans laquelle coula tant de sang français et surtout tant de sang arabe durant les quarante-huit heures de pillage laissées à la libre volonté des vainqueurs.

Il est, dans cette prise, un incident très peu connu, n'ayant

aucune importance stratégique, mais très curieux dans un récit de mœurs et très intéressant pour un amateur.

La flotte tout entière était réunie le 13 juillet devant Sfax, à 10 kilomètres au large, ne pouvant approcher plus près à cause du peu de profondeur des eaux. Le 14 juillet, la fête nationale fut célébrée à bord et, presque toute la journée, on tira le canon à blanc en signe de réjouissance. Les Arabes, entendant le bruit de la poudre et voyant la fumée envelopper la flotte, crurent que déjà l'on tirait sur la ville assiégée. Mais, comme il n'arrivait aucun projectile, ils furent persuadés que les Français perdaient leur temps et ne pouvaient atteindre Sfax à une si grande distance. Ils commencèrent à se moquer de nous et à mépriser l'orgueil d'une flotte qui prétendait ainsi vaincre l'espace à coups de canon. Leurs armes ne portant qu'à quelques centaines de mètres, ces braves sectateurs de Mohammed se figuraient qu'il était impossible aux obus de franchir dix et même douze kilomètres. Aussi la joie parmi eux régna-t-elle avec frénésie durant tout le jour et toute la nuit, joie courte dans ces corps palpitants de vie qui, demain, pour la plupart changés en cadavres, allaient joncher les rues.

Le 15 juillet, dès la première heure, les canons ne faisaient plus un vain bruit et, des flancs de la flotte tressaillante, le fer et le feu s'envolaient sur la ville, allant dire bonjour aux Arabes de la part des Français, ces diables de Français, enfants terribles qui ne doutent de rien. Et les remparts tremblaient, et les obus pleuvaient et les maisons croulaient, et les hommes mouraient. Et puis ce fut l'assaut... et puis l'on sait le reste : la victoire et le drapeau de France flottant dans le soleil d'or.

Aujourd'hui Sfax semble ne plus se souvenir de cette secousse violente et se repose, calme et paisible, sous un ciel si enivrant qu'il fait bientôt oublier la souffrance et la mort, car qu'est-ce que la mort là où, sous les embrassements d'une nature enchanteresse, les effluves de la vie coulent à flots, sans trêve, sans repos, comme si elles étaient éternelles?...

Georges Chevillet.

(*A suivre.*)

A TRAVERS LES ALPES AUTRICHIENNES [1]

Le site de Vœls est des plus pittoresques : on voit de loin la silhouette de sa blanche église se détacher sur les pentes grises et vertes. Le village est composé de deux groupes d'habitations bien dégagés, à une hauteur de plus de 500 mètres au-dessus de la vallée. Un peu au delà vers le nord, s'étend un petit plateau que les gens du pays ont nommé le *Rigi* de Vœls. On pourra trouver l'appellation quelque peu prétentieuse. Mais il serait impossible de rencontrer dans toute la vallée de l'Eisack un point d'une aussi faible altitude offrant un coup d'œil plus varié et plus grandiose. Droit au-dessus de nous, le Schlern, le géant de l'Eisackthal, avec son imposante masse et son brillant dôme de porphyre; plus loin le rideau des hautes cimes dolomitiques, la farouche Mendel avec les crêtes du Sulzberg et des Alpes de Trente; en face les pentes boisées du Ritten, et tout autour de nous, fermes et villages, gorges et rochers, églises et châteaux, vignes et châtaigneraies, s'étageant sur les collines en un pittoresque pêle-mêle.

Cette belle nature semble s'animer davantage encore lorsqu'on y peut faire revivre les hommes et les choses d'autrefois. Un des plus intéressants souvenirs qui se rattachent à ce pays est celui du célèbre chevalier poète Oswald de Wolkenstein. De Vœls un assez mauvais chemin nous conduit, en deux heures, au milieu d'une épaisse forêt, aux deux châteaux en ruines de Salegg et de Hauenstein. C'est dans celui-ci que *le dernier des Minnesænger* a passé la fin de sa vie. Que de fois l'aimable chantre n'a-t-il pas célébré dans ses strophes la forêt de Hauenstein, la mousse et la rosée, les oiseaux, les roches, les torrents et tout ce monde si vivant qui se déroulait à ses pieds!

(1) Voir la *Revue* du 1er juin 1891.

Ces charmes, si puissants qu'ils fussent, ne suffirent pas à fixer l'humeur aventurière du chevalier. Peu d'existences furent plus agitées que la sienne. A dix ans il quitte le manoir paternel. Pèlerin de Terre-Sainte en compagnie du duc Albert IV; ambassadeur auprès de plusieurs souverains; honoré des bonnes grâces de la belle reine Marguerite d'Aragon; accueilli dans les cours, fêté dans tous les manoirs où il vient chanter l'amour et les combats; errant à travers tous les pays, en Écosse, en Arabie, en Égypte, en Russie, en Espagne, en Suède; tour à tour festoyant, guerroyant, fugitif, exilé, naufragé ou captif, mais toujours brave et toujours chevalier. Partout où il y a une héroïne à célébrer, une affaire d'honneur à risquer, une aventure même à courir, nous retrouvons l'infatigable troubadour.

Au commencement du quinzième siècle, si agité pour la *Terre-des-Montagnes*, alors que les confédérés des Rhodes d'Appenzell menaçaient le Tyrol, et que les paysans de l'Innthal commençaient à se soulever pour secouer le joug des seigneurs, le châtelain de Hauenstein prenait rang dans la ligue de la noblesse pour combattre la jacquerie naissante. Mais en 1417, lors de la querelle survenue entre Frédéric *à la poche vide* et son frère Ernest, qui voulait lui disputer le Tyrol, Oswald prit parti pour ce dernier. Pour s'en venger Frédéric IV le chassa de son château et Oswald se réfugia à Greifenstein, auprès du fameux sire de Starkenberg. Le siège de ce château est resté célèbre dans les annales tyroliennes. Les assiégés, pressés par la faim, usèrent d'un subterfuge pour faire croire à l'ennemi qu'ils avaient des vivres en abondance. Ils bourrèrent de grain un porc, — c'était à peu près tout ce qui leur restait en fait de provisions, — et jetèrent l'animal par dessus les murailles, dans le camp de l'assiégeant. Mais celui-ci ne prit point le change, et le château dut capituler.

Une étrange fatalité poursuivait Oswald. Pendant le siège, il fut atteint à l'œil d'une flèche qui le rendit borgne; puis, tombé entre les mains de son vainqueur, il fut retenu quelque temps prisonnier. C'est à cette époque de sa vie qu'il faut placer un touchant épisode que nous lisons dans les chroniques tyroliennes.

Le château princier de Vœllenberg (1) est depuis longtemps plongé dans le silence de la nuit. Tout dort. Seule, une petite

(1) Dans la vallée de l'Inn, près d'Innsbruck.

fenêtre du donjon laisse échapper une faible lumière. Un homme est là, debout, accoudé sur l'appui de l'ouverture grillée. Il rêve en regardant à travers la plaine muette et couverte de neige, qu'aucune lueur n'anime, à travers le ciel sombre où nulle étoile ne brille. Cet homme, ce captif, c'est le minnesænger Oswald, le noble chevalier de Wolkenstein.

Oswald est encore dans la force de l'âge. Son port est majestueux et sa tête est haute, bien prise, légèrement courbée; tout, dans sa personne, respire la noblesse. Un de ses yeux éteint par une cruelle blessure, donne à sa physionomie une expression d'étrange tristesse, mais l'autre brille avec une vivacité singulière, et lance dans l'ombre d'ardents regards. Sa longue barbe soyeuse descend su sa poitrine; sa chevelure, que les fatigues et les chagrins ont blanchie avant l'âge, s'échappe abondante de dessous sa toque de fourrure et flotte sur ses épaules en boucles argentées.

Elles devaient être bien tristes les pensées qui s'agitaient dans l'âme du fier chevalier. Il songe à sa douce compagne qui n'a pas pu partager sa prison, qui l'attend et qui pleure, seule au foyer du manoir. Puis d'autres images se présentent à son esprit, amers souvenirs d'un temps heureux qui n'est plus. Il se revoit aux jours où il arrivait à la brillante cour d'Aragon; où la reine Marguerite lui décernait le prix de la poésie, et, de ses mains délicates, attachait elle-même un anneau d'or à la longue barbe du noble lauréat; où les châtelaines de tous pays l'accueillaient au milieu des fêtes et des joyeux concours. Et aujourd'hui, par une implacable ironie de la fortune, vaincu, dépouillé, il passe dans un cachot de bien tristes jours, ses derniers jours, sans doute, prisonnier de ce Frédéric, son ami d'enfance et son ancien compagnon d'armes, qu'il a gravement offensé en un jour d'oubli, mais qu'il ne peut s'empêcher d'aimer encore.

Longtemps, le captif resta plongé dans ces sombres pensées. Dans la cellule, la petite lampe baissait et ne répandait plus qu'une clarté douteuse. Bientôt, cette ombre mystérieuse fit place à l'obscurité, tandis qu'au dehors le vent du nord faisait rage, sifflant à travers les créneaux et faisant gémir la vieille charpente, et que toute la nature semblait frissonner sous le manteau glacé dont l'avait revêtue la rude main de l'hiver.

Oswald ouvrit la fenêtre de son cachot. Une bouffée d'air froid y entra, caressant son front brûlant, et alla se perdre dans la che-

minée en un gémissement. Prenant sa harpe, la seule consolation qui lui fût restée dans sa solitude, le poète préluda par quelques plaintifs accords, puis se mit à chanter d'une voix émue et vibrante :

« Un petit oiseau est captif dans une étroite cage, pouvant à peine agiter ses ailes. Il pense à la forêt, au grand air, au printemps, et son cœur languit consumé de regrets.

« — Je connais bien ta peine, pauvre petit oiseau ; elle est aussi la mienne. Je suis prisonnier comme toi, et, comme toi, je ne puis que jeter au dehors des regards désolés.

« Jadis, je volais libre à travers le monde, depuis le Belt jusqu'au lointain Midi, et partout mon chant retentissait sonore et joyeux.

« Mais l'oiseleur est venu, rusé, perfide, et m'a pris dans ses pièges. Et maintenant, malade, las de la vie, je fais entendre mon chant du cygne. »

Les derniers sons de la voix et de l'instrument n'étaient pas éteints, que la lourde nuée qui voilait le ciel se déchira, et la lune parut, projetant dans la vallée de pâles rayons. Sous ces reflets, les tours de la ville émergeaient au loin, comme une troupe de fantômes à travers un linceul de brouillards. Un sourire amer effleura les lèvres du captif, et contemplant la cité des bords de l'Inn plongés dans le repos, il murmura : « Frédéric dort sur un lit moelleux, et moi, dans son château, derrière les verrous, je me consume, le long des nuits, en tristes rêves et en gémissements... Oh ! tu peux jouir de ta victoire, cruel. Ici, Oswald sera bientôt mort, comme la fleur meurt privée d'air et de soleil. »

Tout à coup, du fond de la vallée, monte le bruit d'une fanfare. D'abord lointains, les sons devinrent peu à peu plus distincts et plus forts; bientôt ils éclatèrent, bruyants et joyeux, au pied du château, et une troupe de cavaliers, lancés au galop, déboucha de la forêt et vint mettre pied à terre devant la grande porte, demandant l'entrée au nom du duc. Le pont-levis s'abaissa en grinçant, et le duc, car c'était Frédéric en personne, s'élança avec sa suite dans l'étroit escalier qui conduisait à la cellule du captif. Aussitôt que la haute taille du prince se dessina sur le seuil de la porte, Oswald, s'avançant vers lui, s'inclina lentement et en silence.

Le duc parut frappé du changement qui s'était opéré dans les traits du prisonnier. Il le considéra quelques instants. Sur la rude physionomie du nouveau venu se lisaient tout à la fois la pitié,

la raillerie et la bonté. Oswald le regardait aussi, immobile, sans prononcer une parole, digne et calme.

« — *Gott zum Grüsse!* (1) Seigneur Oswald, s'écria enfin Frédéric d'un ton brusque, j'ai voulu venir jeter ici un coup d'œil pour m'assurer si tous les trous de la cage sont bien fermés. C'est chose prudente avec un oiseau si fin, et l'on n'a pas toujours la bonne fortune de voir tomber dans ses lacets un tel chanteur. »

Rapide comme une flèche qui part de l'arc puissamment tendu, tomba sur l'insulteur un regard chargé de colère du fier Wolkenstein. Il se contint pourtant.

— Seigneur duc, fit-il froidement, vous êtes le vainqueur, je suis le vaincu. Si la fortune en eût décidé autrement, jamais je n'aurais eu le chevaleresque courage de railler un ennemi dans son malheur. »

Frédéric fronça les sourcils et fixa encore un moment sur son interlocuteur ses grands yeux noirs. Enfin, il fit un pas en avant, et étendant les deux mains, il s'écria avec émotion :

— Oswald, grand enfant, tu ne connais donc plus ton Friedel (2), pour lui supposer d'aussi noirs desseins. Ou penses-tu que notre malheureuse querelle d'un jour ait pu me faire oublier mon Œsli (3), mon ami, mon vieux et toujours cher compagnon d'armes?

Le prisonnier demeura un instant immobile, hésitant. Un violent combat se livrait dans son âme partagée entre le doute, la rancune et les joyeux souvenirs de l'ancienne amitié. La lutte ne pouvait être longue

— Oui, s'écria-t-il transporté, ainsi soit oublié pour toujours le dissentiment qui nous séparait. A toi, comme jadis, cher Friedel, à la vie et à la mort.

Et il serra avec force les mains du prince.

— Ehrard! Ulrich! Eh, vous autres! cria Frédéric d'une voix tonnante en appelant ses gens, apportez des lampes et du vin, de notre meilleur vin du Tyrol. Nous allons boire avec Oswald comme autrefois. Il nous chantera ses plus beaux *lieder*, et que personne aujourd'hui ne s'avise de faire triste figure.

La petite chambre du prisonnier fut bientôt remplie par les seigneurs et la suite du duc. Parmi eux se trouvait plus d'un secret

(1) *Gott zum Grüsse*, ou *Gott grüsse*, littéralement : *Dieu vous salue* ou *Dieu vous garde*, formule de salut en usage chez les Tyroliens.

(2) *Fredel* diminutif familier de *Friedrich* ou Frederic.

(3) *Œsli*, diminutif de Oswald.

ami et admirateur d'Oswald; tous vinrent à l'envi lui offrir leurs félicitations. Le gai cliquetis des pots et des coupes résonna bientôt bruyant dans la cellule tout à l'heure silencieuse, entrecoupant les chants, les rires, les vivats et le joyeux tumulte qui se répandait du château dans la vallée. La fête dura le reste de la nuit. Au chant du coq, le duc donna le signal du départ.

« Mon cher Œsli, fit-il, en donnant au poète une dernière accolade, ta prison va s'ouvrir... Mais prends garde, ajouta-t-il d'un air de badine menace, prends garde que le rossignol ne se ligue plus avec les chouettes contre l'aigle; il pourrait bien, cette fois, y perdre toutes ses plumes. »

Le lendemain, Oswald de Wolkenstein rejoignait le duc à la cour d'Innsbruck, et quelques jours plus tard, il rentrait dans son château de Hauenstein.

Le manoir de Vœllenberg, l'ancienne prison du troubadour, est, depuis longtemps en ruines; il n'en reste plus qu'un pan de voûte au milieu des décombres. Si nous en croyons la légende, chaque année, à l'anniversaire de la visite du duc, on entendait là, durant les longues heures de la nuit, le cliquetis des verres qui s'entrechoquent, et une voix chantant des ballades du vieux temps, en s'accompagnant de la harpe.

On raconte qu'un paysan du voisinage s'avisa de pénétrer au jour dit dans la voûte mystérieuse. Il trouva effectivement une nombreuse troupe de chevaliers, richement vêtus, portant de longues barbes, assis autour d'une table ronde, qui buvaient et devisaient en écoutant les chants du minnesænger. Le paysan s'approcha : on lui fit place, et il but avec les gentilshommes. Mais le vin devait être un vin de l'autre monde, comme la société. Il était tellement fort, qu'au bout de quelques minutes notre homme roulait sous la table. Il y dormit cinq jours. A son réveil, les nobles hôtes avaient disparu, et il ne restait plus ni vin, ni gobelets, ni aucune autre trace de leur présence.

Oswald de Wolkenstein n'en avait pas fini cependant avec sa vie d'aventures. En 1419, on le retrouve guerroyant en Bohême contre les Hussites. Ce ne fut que bien plus tard qu'il revint se fixer dans son castel de Hauenstein, où il mourut en 1445, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Son humeur vagabonde s'était longtemps mal accommodée de la vie trop tranquille du manoir de la vallée de l'Eisack. Maintes fois,

dans ses chants, en rappelant les fêtes auxquelles il a pris part, il insiste avec amertume sur la monotonie du séjour de Hauenstein. Là, plus de tournois, plus de grandes liesses : rien que les hautes montagnes, les rochers et les forêts. Les ânes qui braient, les bœufs qui beuglent, le gazouillement des petits oiseaux ou le cri des vautours, voilà les seuls concerts qui caressent les oreilles; le bruit du ruisseau sautant sur les cailloux *lui fait mal à la tête*. Heureusement, un attrait puissant le retient : la belle Marguerite de Schwangau, sa noble épouse, qui le chérit si tendrement. Rien de plus gracieux, de mieux inspiré, dans les œuvres poétiques du barde de l'Eisack, que les chants où il célèbre l'amour et les charmes de « sa douce Greth ». C'est elle qui « change ses peines en joie, ses tourments en félicité, qui chasse l'ennui et la douleur ».

Du wendst mir Weh,
Du wendst mir Pein,
Du wendst mir Leid,
Und Ungemach.

Du château de Hauenstein, il ne reste que quelques pans de muraille; mais il est encore majestueux sur son haut piédestal de roc. En le quittant, dirigeons-nous vers la *Seisser Alpe*. Après la ballade, la pastorale.

L'alpe de Seiss est la plus étendue et la plus riche des *alpes* ou hautes prairies tyroliennes. A la différence de la plupart des autres, qui ne sont que de hauts pâturages d'été, celle-ci se fauche en entier chaque année et fournit une abondante récolte de fourrage. Posséder un lopin sur l'alpe de Seiss, tel est le rêve de tout paysan du voisinage. Tandis que sur les autres alpes, comme sur les *mayens* si connus du Valais, les troupeaux montent en grande pompe de la plaine, aux jours invariablement consacrés de la Saint-Guy ou de la Saint-Jean-Baptiste, pour y paître jusqu'en octobre, l'alpe de Seiss demeure déserte dans les premières semaines de l'*estivage*, étalant son riche manteau de verdure, émaillé des plus beaux produits de la flore alpestre.

Le temps de la récolte commence à la Sainte-Madeleine (22 juillet). C'est jour de joie dans la vallée : les familles émigrent sur l'alpe. Plusieurs semaines durant, on fauche et on fane, on badine et on danse, et il règne sur ces hauts plateaux l'animation la plus joyeuse. Il y aurait de bien intéressantes études de mœurs à faire pour

l'étranger qui peut s'offrir le loisir d'une semaine passée sur l'alpe à cette saison. Les journées sont rudes et bien remplies. Ouvriers et ouvrières négligents sont peu épargnés : à la faneuse insouciante qui fait mal sa besogne, le faucheur « fait voir le chien », c'est-à-dire la caresse trois fois de sa pierre à aiguiser, en signe de blâme. Lorsque le foin est entièrement coupé sur un lot, on ne manque pas d'appeler à l'aide les *Bienheureuses Demoiselles*. — On appelle ainsi des fées invisibles, très secourables aux mortels, avec qui elles se mêlent souvent pour leur rendre toute sorte de bons offices. — Trois coups de pierre à aiguiser frappés en cadence sur la faux, tel est le signal convenu. Et les *Saligen* d'accourir et de faire merveilleuse besogne, pourvu, toutefois, qu'on leur tienne vaillamment compagnie.

Après le travail de la journée, on se réunit par groupes pour dire la prière du soir et le chapelet en commun sur l'alpe même, puis travailleurs et travailleuses se récréent et folâtrent quelques moments, sous la surveillance des *anciens*, jusqu'à ce que tous se réfugient, pour le repos de la nuit, dans les cabanes éparses sur tout le plateau. Le lendemain, dès l'aube, les faucheurs sont au travail, et lorsque tout s'éveille, lorsque les oiseaux entonnent leurs chansons, lorsque, du fond de la vallée, montent les doux appels de la cloche sonnant l'*Ave*, tous se découvrent et s'agenouillent pour réciter leurs prières, et puis se remettent gaiement à l'œuvre.

L'alpe de Seiss n'est pas une haute plaine unie dans toute son étendue; c'est plutôt une suite de vastes boursouflures, aux pentes douces, et dont quelques-unes atteignent 2000 et 2100 mètres. L'altitude moyenne est de 1800, et la surface totale de 15 à 16 lieues carrées. La pureté de l'air, la beauté du site, la richesse de la végétation y attirent chaque année, sans compter les botanistes de profession, de nombreux étrangers qui viennent y passer quelques jours, surtout au temps de la fenaison.

Du pied de l'alpe de Seiss, nous regagnâmes le fond de la vallée par Castelruth (*castellum ruptum*), en suivant un mauvais chemin de piétons, qui se confond, en plusieurs endroits, avec une ancienne voie romaine, et nous arrivâmes à Waidbruck. C'est ici même que débouche sur la vallée de l'Eisack le val de Gröden, célèbre par l'idiome latin de ses habitants et par la fabrication des ouvrages de bois sculpté, la spécialité et la grande industrie du pays. Quantité d'étrangers visitent chaque année cette vallée. Nous la laissons en

dehors de notre trop rapide itinéraire. Que si vous désirez y aller, aimable lecteur, peut-être serez-vous aise d'apprendre que, en dépit de l'étroitesse du défilé qui y donne accès d'ici, on peut y arriver par une bonne route de voitures. Mais, pour couvrir les frais de cette route, on a établi un péage, et le touriste à pied, assimilé au *petit bétail*, doit solder ses deux kreuzer.

Waidbruck est une des plus importantes stations du railway du Brenner. Au-dessus de la bourgade s'élève, sur l'emplacement de l'ancienne forteresse romaine de Sublavione, Trostburg, le roi des châteaux de la vallée de l'Eisack. D'après une ancienne tradition, ce point aurait été l'un des plus chaudement disputés de la route des Alpes, au temps de la conquête romaine. Les Romains, vainqueurs, s'y installèrent et en firent un important poste de défense. Au treizième siècle, un manoir féodal avait remplacé l'ancien castellum. Trois siècles plus tard, le comte Thierry de Wolkenstein en entreprit une restauration complète. Il l'orna avec magnificence, releva toutes ses défenses et entreprit d'en faire une vraie forteresse et la clef stratégique de toute cette partie du bassin de l'Eisack. Ce fut l'âge d'or du célèbre manoir. Comme tous ses pareils, il est aujourd'hui bien déchu. Les fossés, les murs d'enceinte, tous les travaux d'approche ont disparu; mais, à l'extérieur du moins, le château est resté à peu près intact.

Non loin de Waidbruck un chemin se détache sur la gauche de la route du Grœdnerthal, et nous conduit, en montant vers le nord, près du hameau de Laien, aux deux fermes de la *Vogelweide*. Dans le château dont une de ces fermes occupe aujourd'hui l'emplacement, naquit, vers la fin du douzième siècle, une autre célébrité poétique du moyen âge, le minnesænger Walther de la Vogelweide (1). D'ici encore, le regard s'étend au loin sur toute la contrée. C'est de très bonne heure, par une belle matinée, que nous étions arrivés à la Vogelweide. Le Schlern apparaissait dans toute sa majesté comme une redoutable forteresse. Le soleil qui déjà éclairait en plein les hauts sommets, jetait sur ses murailles de porphyre une brume dorée. Plus bas, les brouillards luttaient encore; tantôt vaincus, ils descendaient en se traînant lourdement sur les pentes, sombres, compactes, semblables à d'épais rouleaux de ouate; tantôt essayant de se relever encore, ils s'éparpillaient en

(1) Walther de la Vogelweide, le plus illustre poète allemand du treizième siècle, a sa statue à Innsbruck.

éclats, ou projetaient comme de longues fusées blanches. Quelques-unes de ces traînées de vapeur, capitonnant les murailles de la Trostburg, s'agitaient sous la brise, pareilles aux écharpes de gaze étoilées de ses châtelaines d'autrefois. Au loin, en face de nous, brillait, sur son haut piédestal, l'antique église de Sainte-Verena, dont la tour a remplacé l'ancien signal de garde des Romains. Puis d'autres églises encore, et des villages, et la verdure, et les roches, et les forêts de chênes et de châtaigniers, couvrant les pentes qui bordent l'Eisack : tout un tableau d'une merveilleuse richesse de dessin et de teintes.

Six kilomètres seulement séparent Waidbruck de Klausen. Le touriste devrait les faire à pied. Le chemin de fer les parcourt en quelques minutes en longeant la rive gauche de la rivière. Entre la rive droite et la haute muraille de roc qui se dresse à pic, il y a à peine place pour l'unique rue de la bourgade; encore cette rue est tellement étroite qu'en certains endroits on pourrait, semble-t-il, l'enjamber par-dessus les arcades, ou aux étages supérieurs faisant saillie. Tout au moins, les fumeurs se passent volontiers, d'une fenêtre à l'autre, le *fidibus* qui a servi à l'un d'eux à allumer la grande pipe en porcelaine peinte dont est pourvu tout bon Tyrolien. Au milieu de cette rue, deux voitures ne peuvent se rencontrer, et, si un gros personnage fortement ventru, vient à s'engager, il trouvera souvent quelque citadin railleur imitant le claquement d'un fouet : c'est le signal convenu pour avertir les voitures qui voudraient s'engager dans la rue que le passage n'est pas libre. On peut se demander ce que devait être cette étrange rue en 1429, avant que l'évêque de Brixen, Ulrich Putsch, l'eût fait paver et *élargir*.

Klausen a reçu quelquefois d'illustres hôtes; les chroniques racontent notamment avec une emphase comique et force détails, l'arrivée dans cette ville de l'empereur Frédéric II, se rendant en Italie. Les jours d'animation et de fête étaient bien rares pour la paisible cité. On voyait peu d'étrangers circuler dans son étroite rue : c'était presque merveille quand la diligence d'Innsbruck à Bozen y versait un ou deux touristes. Cette diligence elle-même, pour redire une naïveté célèbre, fut un beau jour pour Klausen. Ce fut tout un événement quand elle commença à circuler : les enfants accouraient pour entendre les grelots des chevaux et les appels du cor, et les badauds venaient, à l'arrivée de la voiture, dévisager les

voyageurs. Depuis vingt-cinq ans, il y règne beaucoup plus de bruit et de vie; le sifflet de la locomotive a remplacé la fanfare de la diligence, et se répercute strident dans l'étroit défilé de roches.

Durant la belle saison, les étrangers descendent en grand nombre à la station, et pénètrent dans la ville par le pont de bois couvert sur lequel on franchit l'Eisack. Ils retrouvent Klausen comme il a dû être toujours, une vieille, vieille petite ville, dans le goût tyrolien, calme, maussade et noire. Aussi n'est-ce pas pour flâner à travers cette sombre rue que l'on vient à Klausen; ce n'est pas davantage pour visiter quelque merveilleux édifice : il n'y en a pas. On aura tout vu ici quand on aura visité l'église Saint-André et l'église du couvent des Capucins qui possède deux belles toiles de Deschwanden, ainsi que le cloître y attenant, où revit le souvenir du célèbre *Feldpater* de 1809, le P. Joachim Haspinger, le lieutenant d'André Hofer.

Seben! voilà la merveille qui attire ici le touriste. Dès le dernier détour de la vallée, en arrivant, le regard a été saisi et comme fasciné par tout un groupe de constructions hardies, des tours, des bastions, des murs crénelés, couronnant la haute paroi de roc qui se dresse à une hauteur de plus de 200 mètres au-dessus de la ville. Cette forteresse, c'est Seben, un couvent de nonnes! Etrange appareil, sans doute, et singulier emplacement pour une si paisible demeure! Est-il besoin de dire que telle n'a pas été tout d'abord sa destination? En même temps qu'un des endroits les plus pittoresques, nous avons sous les yeux un des plus remarquables monuments de l'histoire du Tyrol. A ce double titre, Seben est bien, comme on le dit ici, le *Glanzpunkt*, *le point éclatant* de la vallée de l'Eisack.

Déjà dès les premiers temps de leur apparition en Rhétie, les Romains avaient établi sur ce rocher à peu près inaccessible, un formidable poste de défense, la forteresse de *Sabiona*. Au cinquième siècle les conquérants abandonnaient définitivement la vallée de l'Isarcus (l'Eisack), et Dietrich de Bern, le héros des légendes rhétiques s'emparait de Sabiona qui fut ensuite durant deux siècles occupée alternativement par les Lombards et les Bavarois. Seben avait de bonne heure compté des chrétiens, et saint Cassien y établit vers 350 un siège épiscopal que devait illustrer trois siècles plus tard saint Ingénuin, un des plus célèbres apôtres de la région. Cette résidence épiscopale fut transférée en 992 à Brixen, et dès

lors Seben ne fut plus qu'une possession féodale occupée par la famille de ce nom, une des plus puissantes du pays. C'est à cette noble maison qu'appartenait cet autre minnesænger si connu du treizième siècle, Leuthold de Seben. Trostburg et Wolkenstein, la Vogelweide, Seben! Chose étrange! Un petit coin de la terre tyrolienne, presque ignoré du reste de l'empire, et comme perdu au milieu du chaos des grandes Alpes, s'honore d'avoir donné naissance à trois des plus fameux poètes de l'Allemagne féodale. Mais ce coin de terre appartient à la romantique vallée de l'Eisack, et l'on comprend quelles inspirations peut donner cette grandiose nature. Et d'autre part, singulier contraste, cette même région si poétique est une de celles où l'on trouve le plus de traces et de souvenirs guerriers des conquérants romains : Velis, Castellum ruptum, Sublavione, Sabiona, et un peu plus haut encore Vipitenum.

Du côté nord du couvent, sur un des murs extérieurs, on aperçoit d'en-bas une grande croix rouge qui rappelle un tragique événement. En 1809, en cet endroit même, une pauvre jeune religieuse de Seben, poursuivie par des soldats français et voulant échapper à leurs sauvages brutalités, se précipita du haut de la muraille dans l'abîme.

Les bâtiments du couvent actuel des bénédictines de Seben s'étendent du côté de l'Eisack sur toute la largeur et jusqu'à l'extrême bord de la plate-forme rocheuse du Sonnenberg, — Sonnenberg, Mont-du-Soleil : c'est ainsi qu'on nomme cette abrupte montagne de roc, — suivant dans leur enceinte les contours capricieusement hachés qui forment sur la paroi comme de puissantes colonnettes accolées à une façade. Sur une pyramide de pierre détachée en avant du rempart, et faisant saillie à mi-hauteur, se dresse, comme une sentinelle d'avant-poste, une vieille tour que l'on dit d'origine romaine et qui communiquait avec la forteresse par un souterrain. L'ensemble de ces constructions produit d'en-bas un effet surprenant : il fait beau les voir, surtout lorsque le soleil couchant, les prenant à revers, en découpe sur le ciel pourpre la silhouette tourmentée, tandis que la forêt d'en face s'emplit de teintes chaudes, et que la grise muraille, encore assombrie par le constraste, semble descendre dans l'ombre jusqu'au fond de la vallée.

Du sommet du Sonnenberg, l'œil embrasse en un panorama toute la contrée avoisinante. En dehors de cette ascension, Klausen offre plusieurs autres excursions intéressantes le long de l'Eisack ou à

travers les gorges qui y aboutissent. A recommander par exemple : le *Tinneschlucht*, un défilé au-dessous de la ville et qui marquait autrefois la frontière entre les possessions des deux évêchés de Brixen et de Trente; un peu plus loin, Barbian, un village haut perché, ancienne station romaine; vers le nord-ouest sur les pentes de la rive droite plusieurs pittoresques hameaux et l'ancien château de Velthurns, berceau d'Ulrich de Lichtenstein, un autre minnesænger du treizième siècle, grand batailleur, qui perdit un jour un doigt dans une joute galante, et plus tard résidence du second fils de la célèbre Philippine Welser, le cardinal André d'Autriche.

Maintenant, si de Klausen nous franchissons l'Eisack pour remonter pendant une demi-heure la route du Brenner, nous voyons s'ouvrir à notre droite une autre *Klamm* resserrée et sauvage : c'est l'entrée de la vallée de Villnœs. Au delà de l'étroit sillon de granit au fond duquel bondit un ruisseau, s'ouvre un beau bassin, appuyé vers l'est à la muraille des Dolomites et à la haute cime de la Geislerspitze. Pour arriver à Saint-Pierre, le chef-lieu actuel du Villnœssthal, nous avons dû franchir de nombreux ponts et longer ce petit ruisseau d'apparence si calme, mais qui a parfois de terribles déchaînements, témoin les ravines et les éboulis de roches que l'on rencontre en plusieurs endroits. L'hôtelier du *Chou*, — à nul autre qu'à un homme de Vilnœss, dit-on, il n'a pu venir en tête de prendre pareille enseigne, — un bon homme qui fait le lettré nous a complaisamment conté de mirifiques choses de ce petit coin qui a nom le Villnœssthal.

Avec une population de 1,400 âmes seulement, la vallée ne compte pas moins de quatre églises. Autrefois elle était moins bien pourvue, et pendant longtemps elle ne posséda ni église ni prêtre. Ce n'est qu'au quinzième siècle qu'un religieux fut détaché en résidence auprès d'une pauvre petite chapelle. La prébende était loin d'être grasse, si nous en croyons la chronique, car le pauvre moine n'avait pour toute ressource qu'un revenu annuel d'environ 21 francs. C'était bien la *portion congrue*. On rapporte une curieuse fondation faite à Saint-Pierre de Villnœss en 1429, par Oswald de Wolkenstein. Le châtelain de Hauenstein s'engage à fournir chaque année à perpétuité un demi-yhrn de vin (environ 35 litres), moyennant cette clause... « que les jours de jeudi saint et de la vigile de la Pentecôte, le curé de Saint-Pierre donnera à boire de ce vin à tous les fidèles qui auront reçu le saint corps du Seigneur, et le curé devra

dire du haut de la chaire une prière pour mon âme et pour les âmes de mes ancêtres et descendants... et tous les fidèles qui auront goûté de ce vin réciteront à la même intention un *Pater* et un *Ave*... » Par où l'on voit que le bon Oswald était, quoi qu'on en puisse penser, un homme pratique autant que dévot.

Dès le onzième siècle, le Villnœssthal, avec le château de Gufidaun qui en commande l'entrée, était un fief de la famille bavaroise d'Andechs. Mais les bonnes gens de ce district prétendent à de plus hautes origines. Ils assurent que leur vallée était déjà fort peuplée du temps des Romains. Et voici qui est mieux encore. Longtemps auparavant, dans le petit vallon latéral du Flitzbach que nous voyons d'ici s'ouvrir vers le sud, et où s'éleva plus tard le château de Kofel, habitait une race de géants. Nouveaux Troglodytes, ils avaient établi leurs demeures au fond de grottes que l'on montre encore. Mais un temps arriva où le froid devint tel dans la vallée, que les malheureux virent se geler dans leurs cavernes la choucroûte de betteraves, le mets favori des gens du Villnœssthal. Chassés par le froid et la faim, ils abandonnèrent leurs demeures, et jamais depuis lors ils n'ont reparu dans le pays. Ne riez pas de ce que je vous raconte, cher lecteur, mais si ne voulez pas m'en croire, prenez-vous en à l'hôtelier du *Chou*.

Au sortir de Klausen le train s'engage dans un nouveau défilé très étroit, la *cluse de Brixen*, où la rivière, la route et la voie ferrée se disputent le passage, et débouche bientôt dans une large prairie, bordée de forêts en pente douce, au seuil desquelles défilent plusieurs villages, des ruines, et le beau château de Fallaus. Encore quelques tours de roue et nous sommes à Brixen.

Cette plaine de Brixen que nous abordons fut jadis le théâtre d'une terrible bataille. C'était aux temps de la domination romaine. L'empereur Sévère s'avançait avec une puissante armée pour forcer le passage du Brenner et gagner les plaines du Danube. Le duc Adelger de Bavière vint à sa rencontre et se posta pour l'attendre un peu au-dessous de Brixen, entre la rive droite de l'Eisack et la pente boisée qui borne la plaine à l'ouest. La mêlée dura tout le jour, acharnée, effroyable. Les étendards verts des Romains furent empourprés du sang des légions; des milliers de cadavres jonchèrent le champ de carnage, et l'Eisack roula des flots de sang. La nuit seule mit fin à la lutte. Les deux ennemis gardaient leurs positions; mais le lendemain à la pointe du jour, les Romains, effrayés des

pertes qu'ils avaient subies se retirèrent vers Sabiona pour s'y retrancher. Le Bavarois les poursuivit jusqu'aux abords de la forteresse. Arrivé près d'une fontaine il planta sa lance dans le sol en s'écriant : « Honneur à la Bavière! Pour elle j'ai conquis ce pays. Ici sera désormais la frontière que l'ennemi ne franchira plus. » L'ennemi, le Romain, devait la franchir encore, mais pour de rapides expéditions, et dès ce moment la puissance romaine était fortement ébranlée dans le pays.

A diverses reprises encore, surtout en 1797 et en 1809, le bruit des batailles retentit dans la campagne de Brixen. Mais quel trouble étrange le tumulte guerrier ne devait-il pas apporter dans les murs de la paisible cité! Tout autres en effet, sont les souvenirs qui s'attachent à la *sainte Brixen*. Son passé, ses traditions se confondent avec l'histoire même de la vie religieuse du pays et de la puissance ecclésiastique dont ils nous retracent les institutions, les bienfaits, les luttes et finalement la décadence.

Après la translation du siège épiscopal de Seben à Brixen, cette dernière ville devint le centre religieux du Tyrol nord. Les institutions ecclésiastiques s'y développèrent rapidement : églises et couvents y furent fondés en grand nombre. La puissance des évêques fut bientôt très considérable ; elle parvint à son apogée lorsque l'empereur Conrad II investit l'évêque Hartwig de vastes domaines et lui donna le titre de comte-évêque de Brixen. Dès lors les évêques de cette ville prirent rang parmi les plus puissants feudataires de l'Empire. Pendant de longs siècles ils furent tout à la fois évêques et souverains de toute la partie nord du Tyrol, comme les évêques-comtes de Trente l'étaient de tout le Tyrol sud. L'évêché de Brixen comprenait au temporel toute la région du haut Eisack à partir de Klausen, et presque tout l'Innthal jusqu'aux confins du pays de Salzbourg. Henri IV y ajouta plus tard le Pusterthal.

Les évêques de Brixen, comme ceux de Trente, se virent peu à peu dépouillés de leur souveraineté effective par les comtes de Tyrol auxquels ils en avaient confié d'abord l'administration temporelle. Ils n'ont plus aujourd'hui aucun pouvoir politique, et de leur ancienne puissance il ne leur reste que le titre purement honorifique de prince-évêque.

Vassaux de l'empire allemand comme princes temporels, les évêques de Brixen relevaient directement, à ce titre, de la couronne impériale. Du onzième au quatorzième siècle, la plupart d'entre eux

firent cause commune avec la faction gibeline. C'est même à Brixen, dans la chapelle Saint-Jean que se tint en 1080, le pseudo-synode de trente prélats allemands dimoniaques et révoltés, qui, sur l'ordre de Henri IV, prononça la déposition du pape saint Grégoire VII et l'élection de l'antipape Guibert de Ravenne.

Tous ces souvenirs religieux se relisent encore, semble-t-il, dans l'aspect que présente de loin Brixen, et dans la physionomie recueillie, un peu morne, presque mystérieuse, qu'elle revêt dans tout son ensemble. « Pauvre d'argent, de gaieté, de fêtes mondaines, riche de dévotion, de chants pieux, de fleurs, de scènes romantiques », — ainsi parle un auteur allemand, — bien déchue d'ailleurs de son ancienne importance, l'ancienne *Coblenz rhétique* n'est plus qu'une petite ville de quatre à cinq mille âmes, paisible et peu commerçante. Elle s'est bien un peu modernisée et l'on y trouve plusieurs bons hôtels avec quelques constructions dans le goût du jour; mais son cachet propre lui est resté avec ses anciens édifices religieux, le séminaire, le palais épiscopal, la cathédrale et une bonne douzaine d'autres églises et chapelles.

Le palais épiscopal a encore dans son extérieur quelque chose de féodal : des fossés remplis d'eau, un pont-levis. Pour le reste, des additions et des restaurations nombreuses en ont fait une demeure assez banale et sans grand caractère. La cathédrale est du quinzième siècle dans le genre italien, avec une seule nef et d'une décoration surchargée. Elle est isolée au milieu de grands bâtiments qui en dépendent et précédée d'une cour, un ancien cimetière, le long duquel on remarque plusieurs pierres tombales. Des autres chapelles de Brixen, le lecteur me fera grâce comme je lui fais grâce.

Les habitants de Brixen et des campagnes environnantes sont graves et religieux comme leur pays et leurs souvenirs. Le site lui-même est à l'avenant avec ce caractère général de la ville et des habitants; dans son ensemble, doux, mélancolique, régulier, imposant encore, mais sans rien de heurté comme dans les paysages que nous a offerts jusqu'ici la vallée de l'Eisack. Pour en bien jouir il faut monter à une demi-heure de la ville, au sommet d'une petite éminence, le Krakofel, formant de ce côté la dernière maille de l'immense filet montagneux qui se détache vers le sud du grand massif des Tauern. C'est au pied de cet éperon que la Rienz, un torrent né dans le glacier du Cristallo, en plein pays dolomitique, vient après avoir traversé tout le Pusterthal, se jeter dans l'Eisack. La vallée

élargie autour de Brixen en une vaste plaine verte et dominée immédiatement par un rideau de montagnes assez hautes, mais aux contours adoucis, à la tenture sombre; quelques sommets des Dolomites qu'on voit çà et là surgir au second plan, rendent seuls au paysage un peu de relief. Tout ce vaste bassin a néanmoins conservé quelque chose de la végétation du Midi : le soleil y est chaud encore, bien que plus pâle; les vignes y croissent en abondance; mais nous sommes ici à la limite de la zone méridionale; nous allons dire adieu aux fruits dorés, à l'azur, aux riches décors des chauds climats. Passé Brixen, on pénètre dans la région des bouleaux et des sapins; châtaigniers et noyers nous ombrageront quelque temps encore; puis nous sentirons le gris et les brouillards, et çà et là à travers quelque fissure, les froides effluves des glaciers.

Autour de Brixen il y a de nombreux châteaux. La plupart sont en ruines; mais sous ces ruines, dit-on, il y a des trésors enfouis. Écoutez plutôt.

C'était un soir de Noël. La neige couvrait la campagne; une bise âpre courait sur la vallée, sifflait tristement à travers les arbres dépouillés de la forêt. Tandis que de tous les côtés, au son des cloches, les fidèles se rendaient à la messe de minuit, dans une ferme isolée une vieille femme infirme restait seule avec sa petite-fille, récitant dévotement son rosaire. Une lampe fumeuse éclairait le pauvre appartement. Soudain un coup de vent pénétrant à travers les ais mal joints l'éteint, et les deux femmes se trouvent tout à coup plongées dans l'obscurité.

— Mère, il y a de la clarté chez le voisin, fait l'enfant. Le voisin c'était à un bon quart de lieue de là. La fillette néanmoins se met bravement en route. Après dix minutes de marche elle a atteint l'endroit où brillait la lumière, mais ce n'était point la maison du voisin. Une porte grande ouverte donnait entrée dans une vaste cour encombrée de débris et de broussailles; au fond s'ouvrait un couloir souterrain. La voyageuse s'y engage et se trouve après quelques secondes, au seuil d'un appartement splendidement illuminé, orné de lambris dorés et de meubles précieux. Dans une vaste cheminée brillait un amas de braise ardente; tout auprès se tenait assise une belle jeune femme au pâle visage et aux cheveux d'or.

La châtelaine, (car c'était elle,) fixa sur la visiteuse un long regard d'une douceur et d'une tristesse indéfinissables, où sembla pourtant poindre un éclair d'espérance; puis mettant son doigt sur

ses lèvres, elle se mit à tisonner sans bruit en faisant signe à la fillette d'avancer sans crainte, et de présenter son tablier ouvert dans lequel elle jeta une pelletée de charbons.

— Seigneur! s'écria l'enfant épouvantée, et secouant vivement son tablier elle laissa retomber les charbons qui s'éparpillèrent en roulant sur les dalles.

Aussitôt un bruit de tonnerre se fit entendre suivi d'un long gémissement; appartement et château s'effondrèrent dans un tourbillon de flammes, et la jeune fille se retrouva seule, transie d'effroi, dans la campagne... De retour à la maison elle raconta ce qui venait de lui arriver.

— Malheureuse enfant! s'écria la grand'mère en joignant les mains d'un air désolé, pourquoi n'as-tu pas conservé ces charbons. Loin de te brûler, ils se seraient changés en or, et tu serais maintenant la plus riche héritière du pays. Maintenant c'en est fait, l'occasion est passée; le trésor est de nouveau caché pour cent ans, et tout ce temps la dame du château devra prier et pleurer encore en attendant sa délivrance.

Si je savais au juste à quelle époque s'est passée cette histoire, je me ferais un plaisir de l'indiquer à mon lecteur pour le cas où il voudrait, les cent ans révolus, tenter lui-même l'aventure et conquérir le trésor en délivrant la châtelaine.

Peut-être y aurait-il encore, non loin d'ici, un autre curieux champ à explorer. D'après une tradition, il y avait autrefois dans un vallon voisin, aujourd'hui désert, deux beaux et riches villages. Entre eux existait une inimitié mortelle, et dans chacun d'eux les habitants s'ingéniaient sans trêve, à faire à leurs ennemis tout le mal possible. Déjà plusieurs avertissements leur avait été donnés d'en haut, mais en vain.

Or, certain jour des Morts, survint un horrible ouragan accompagné d'un tremblement de terre. Les deux villages avec tous leurs habitants disparurent dans un affreux gouffre. De gros blocs de rochers tombés de la montagne voisine marquent seuls aujourd'hui la place maudite. On assure pourtant qu'à certaines nuits, des passants ont revu les villages engloutis tels qu'ils étaient autrefois, avec leurs maisons et leurs habitants; mais cette vision est toujours regardée comme de sinistre augure.

Nous avons repris le train à Brixen. Le temps de jeter un rapide coup d'œil au passage, à gauche, à travers le pittoresque vallon de

Schalders avec ses belles forêts ; à droite, sur les restes du couvent de Neustift, une des anciennes dépendances les plus riches de l'évêché de Brixen, et voilà qu'apparaît devant nous, comme une masse blanchâtre aux lignes sévères, une énorme construction assise à l'entrée d'une profonde fissure boisée. C'est *Franzensfeste* ou le fort Saint-François, une importante forteresse bâtie il y a une cinquantaine d'années. Impossible de forcer cette formidable défense admirablement placée pour défendre à la fois la gorge de l'Eisack et l'entrée du Pusterthal. On comprendra l'importance stratégique de premier ordre de ce point, si l'on remarque que le Pusterthal, en même temps qu'il pourrait offrir une route aux envahisseurs venus du midi par le Trentin, est aussi la seule voie par où l'Autriche puisse rester en communication avec le Tyrol lorsque la vallée de l'Inn et celle de l'Adige seraient fermées à ses armées. C'est ce qu'on vit dans les guerres de 1703, de 1797 et de 1809.

La voie ferrée du Brenner, laissant à gauche un fortin, monte au pied même et à quelques mètres des noires embrasures du fort, tandis que la ligne du Pusterthal détachée de la nôtre un peu plus haut, passe au milieu des gros ouvrages de défense, et s'enfile sur la rampe gauche de la vallée de la Rienz, après avoir franchi sur un magnifique pont l'Eisack, qui roule au fond du ravin à une profondeur de plus de 80 mètres. Au pied du fort et à 30 mètres plus bas, la route du Pusterthal franchit également l'Eisack sur le pont de Ladritsch et rejoint la chaussée du Brenner.

Toute cette région avoisinant Franzensfeste qui serait, maintenant plus que jamais, en cas de guerre, un important objectif d'opérations militaires, est déjà célèbre dans l'histoire des guerres du Tyrol. Le pont de Ladritsch fut, au commencement d'avril 1809, le théâtre du premier succès des insurgés tyroliens sur les Bavarois. Quelques années auparavant, en 1797, les montagnards, commandés par le major Philippe de Wœrndle, avaient, près de Spinges, à trois kilomètres à l'est de Franzensfeste, détruit trois bataillons français de l'armée de Joubert. C'est encore tout près d'ici, à Mittenwald, où nous allons passer, que les *landstürmer* de Hofer, postés en embuscade sur les hauteurs boisées qui dominent le défilé, infligeaient des pertes énormes à la colonne du général Rouyer, faisaient prisonniers sept cents Saxons de son avant-garde (4 et 5 août) et six jours après, forçaient à la retraite le maréchal Lefebvre en personne.

A un kilomètre au delà du fort, voici la station de Franzensfeste. « Trenta minuti, signori », vint nous dire très gracieusement le chef de train. Le brave homme nous a reconnus pour des *Welches*, et c'est de son air le plus aimable qu'il nous débite ces trois mots, probablement tout ce qu'il sait d'italien. Trente minutes d'arrêt, c'est trop ou trop peu. Trop peu pour nous écarter, et que pourrions-nous bien admirer dans ce trou, sans horizon, désert et assombri par les rideaux de sapins qui couvrent ses pentes. Heureusement, notre bonne étoile nous fit rencontrer ici un officier autrichien, charmant homme avec qui nous eûmes bientôt lié connaissance. C'était un capitaine d'artillerie qui se rendait à Innsbruck et devait, comme nous, coucher à Sterzing. Nous mîmes largement à profit, durant le reste du trajet la science et la bonne humeur de notre nouveau compagnon de route.

Aussitôt remis en marche le train s'engage dans la *Sachsenklemme* (l'écrasement des Saxons), lieu de l'embuscade dont j'ai parlé plus haut. L'endroit était on ne peut mieux choisi : deux pentes raides, semées de rochers, presque partout boisées, au bas desquelles la route et la rivière se côtoient péniblement. Pas un coin de prairie, nulle trace de culture, et sauf l'ancien relais de poste de Mittewald, nulle habitation. A Grasstein, la vallée commence à s'élargir pour s'ouvrir bientôt tout à fait. Voici, à notre droite, le village de Trens, avec sa petite chapelle de pèlerinage où on lit l'inscription : *Bis hierhin, und nicht weiter, Kamen die feindlichen Reiter.* Jusqu'ici et pas plus loin, vinrent les cavaliers ennemis. » Il s'agit de l'invasion française de 1797. Autour de nous des burgs en ruine : Wolfsberg, Sprechenstein, Thumburg, Reifenstein, et sous ces débris toujours des trésors et des légendes. Au Reifenstein est resté attaché un souvenir lugubre.

On raconte qu'un des derniers seigneurs de ce château, homme dépravé et cruel, ayant traîtreusement tué son voisin, le chevalier de Sprechenstein, disparut tout à coup de son manoir, sans que l'on pût jamais retrouver sa trace. Le diable, dit-on, l'a emporté dans la montagne, et parfois encore, l'âme damnée du chevalier félon revient errer et gémir la nuit à travers les ruines de ce château maudit.

Sterzing, où nous arrivons, est célèbre dans tout le Tyrol pour une spécialité des plus étranges. Le *Sterzingermoos*, la vaste lande marécageuse que nous avons devant nous, est, depuis des siècles, un lieu de rendez-vous aussi fréquenté de certains habitants de

l'autre monde que redouté des vivants. C'est ici que *reviennent* les âmes des vieilles filles, tandis que les âmes des vieux garçons sont reléguées sur le sommet voisin du Rosskopf. Souvent, les unes et les autres apparaissent sous la forme de fantômes et se réunissent sur la lande pour y danser.

On raconte qu'un jeune berger des environs, attardé à la poursuite d'une chèvre égarée, arriva certaine nuit, à une heure très avancée, à la lisière du bois, sur le bord du *moos*, et, épuisé de fatigue, s'assit sur une pierre. Soudain il entendit une sorte de pétillement et il vit sortir du sol de petites flammes bleues qui se mirent à voltiger en sifflant. Bientôt ces flammèches prirent corps; des têtes apparurent, des têtes aux joues creusées et aux yeux caves, puis des squelettes entiers d'hommes et de femmes, tous hâves et décharnés, aux membres grêles pareils à des fuseaux, et qui s'entrechoquaient comme des castagnettes. Matrones et chevaliers, bourgeois, paysans et servantes, tous les âges et toutes les conditions étaient représentés dans la sinistre assemblée.

Minuit sonna lentement au clocher de Sterzing. Aussitôt les spectres, se disposant en cercle, commencent à tournoyer en une ronde immense, lentement d'abord, puis plus vite, et bientôt avec une vitesse vertigineuse. Dieu sait combien de temps dura l'infernale sarabande. Le pauvre berger la contemplait pétrifié, glacé de peur. Son effroi redoubla lorsqu'il vit un groupe d'horribles danseuses s'approcher de lui et l'entourer. Déjà il sentait leurs fétides haleines effleurer son visage, et l'une d'elles le prenait par le bras pour l'entraîner dans la valse endiablée. Eperdu, ne sachant plus à quel saint se vouer, le malheureux saisit brusquement sa trompe de berger et se mit à souffler de toutes ses forces. L'effet fut merveilleux. Les sons lugubres de l'instrument produisirent l'effet d'un coup de vent dans la poussière; les spectres s'évanouirent en un tourbillon de fumée, et en un clin d'œil la lande se trouva déserte Qui fut ravi de cette soudaine envolée? Est-il besoin d'ajouter que le pauvre diable de berger s'empressa de détaler, jurant bien que pour tout l'or du monde il ne se trouverait plus à pareille heure sur le *moos* de Sterzing.

Gaston Maury.

(*A suivre.*)

LES ROMANS NOUVEAUX

I. *Seul de son siècle en l'an* 2000. Traduction et discussion du roman communiste : *Looking Backward*, d'Ed. Bellamy, par le vicomte Combes de Lestrade (Guillaumin). — II. *Le Roman de la guerre*, par Victor Thierry (Dreyfous). — III. *Sous-Off cassé*, roman militaire par Ed. Gachot (Savine). — IV. *Le Député*, par Feline de Comberousse (Perrin). — V. *Les Filles Mauvoisin*, par Paul Perret (Ollendorff). — VI. *Les Illusions du cœur*, par Emile Pierret (Perrin). — VII. *Plus fort que la haine*, par L. de Tinseau (Calmann Lévy). — VIII. *Violette Mérian*, par Augustin Filon (Hachette). IX. *La Marquise Folie*, par Louis Reulie (Savine). — X. *Claudie*, par B. Reyac (Didot). — XI. *Monsieur le Maréchal*, par Étienne Marcel. Bibliothèque des mères de famille (Didot). — XII. *Arrière saison*, par Paul Gué (*id.*). — XIII. *Le Fada*, par Zari (*id.*). — XIV. *Les Voisins de campagne*, par G. d'Ethampes (Delhomme). — XV. *Une Femme forte*, par Marie de Harcoët (Gautier-Blériot). — XVI. *L'Epreuve de Paule*, par Mme de Harcoët (*id.*) — XVII. *Ma chère Maman*, et *Voyages abracadabrants du gros Philéas*, par la vicomtesse de Pitray, née de Ségur (Gaume). — XVIII. *Étude et récits sur Alfred de Musset*, par la vicomtesse de Janzé (Plon).

I

La grande place prise par le roman dans la littérature moderne n'est plus contestable ; c'est à l'aide du roman qu'on travaille l'opinion, qu'on démoralise les peuples, qu'on sème les idées subversives parmi les masses. C'est le roman qui, chez nous comme en Allemagne, en Russie, en Amérique, prépare les voies à la révolution sociale, ou du moins contribue à les préparer. C'est encore un romancier qui vient d'entrer à l'Académie, ce sont les romanciers qui mènent le chœur des artistes. Parcourez, cette année, les expositions de peinture, deux romanciers y règnent en maîtres, aveuglément suivis et sous la néfaste influence de MM. Renan et Zola, l'art va s'abaissant, se matérialisant d'une manière effrayante.

Voici un communiste américain, un grave économiste du nouveau

monde, qui se fait romancier, afin de répandre plus sûrement ses théories, de rendre son livre plus « suggestif » s'il faut employer le mot à la mode. Oui, M. Bellamy s'est mis à raconter quelque chose comme *la Belle au bois dormant*, additionné des dissertations les plus arides, et sa fiction lui fait trouver, non seulement de nombreux lecteurs, mais des lectrices enthousiastes, en Europe aussi bien qu'en Amérique. Pareil à la princesse de Perrault, M. West, le héros du romancier américain, s'endort dès le début du livre; on est en 1887; il ne s'éveillera qu'en l'an 2000. Une fille de roi ne lui sourira point lorsqu'il rouvrira les yeux, ce sera, ce qui vaut mieux, une libre citoyenne de la République fortunée au milieu de laquelle il va revivre. La beauté d'Edith rappelle à M. West celle de l'arrière-grand'mère de cette jeune fille, qu'il allait épouser au moment de sa léthargie. En 1887, le mariage de M. West avait été sans cesse retardé par des grèves qui empêchaient les ouvriers de terminer le logis des futurs époux; en l'an 2000, rien ne s'oppose à l'heureuse et prompte union du dormeur centenaire, resté toujours jeune, et de l'Américaine de plus en plus libre, de cette époque. Désormais, M. West ne songera qu'avec un frisson au barbare et calamiteux dix-neuvième siècle dont il a eu la chance de ne pas voir la fin; pour en donner une idée à son beau-père, il le compare, d'une façon pittoresque, à « une immense diligence traînée, sans arrêt ni repos, par la masse humaine, sur une route montante, sablonneuse, hérissée de roches, semée de précipices. Il y avait bien quelques places agréables dans cette diligence, surtout à l'impériale; mais ces places étaient si recherchées qu'on se culbutait, qu'on s'égorgeait même pour s'en emparer. On ne s'y maintenait pas longtemps d'ailleurs, et on n'y restait pas une minute tranquille. Durant cette lutte, l'attelage humain marchait toujours, cinglé de coups de fouet, hors d'haleine, criblé de plaies, mal nourri; insuffisamment, capricieusement soulagé par les favorisés de l'impériale ou de l'intérieur. « En l'an de grâce 2000 », plus de vieux véhicule embourbé, plus d'impériale disputée, plus d'hommes attelés et courbés sous le fouet... Tous marchent, d'un pas égal et libre, sur une route merveilleusement unie, riante, aisée. L'aimable et savant beau-père de M. West lui explique le mécanisme de la société nouvelle, lui décrit les incomparables avantages d'un État communiste, lui en vante l'ingénieuse organisation. Seulement, il néglige un peu trop de lui apprendre comment s'est opérée cette révolution inouïe dans les

fastes de l'histoire. Jamais la terre n'a joui d'une telle prospérité : la répartition du travail entre tous permet à tous de se livrer, tour à tour, à l'étude ou aux plaisirs; les misères de l'ancienne humanité, les crimes qui la désolaient sont inconnus ou bien rares ; les questions les plus redoutables ont été résolues, rien ne divise plus les hommes, rien n'excite plus leur envie : plus d'argent, de salaires, de spéculations, de trafic, de commerce ; plus d'inégalités sociales, plus de guerres, plus d'armée ; le service obligatoire du travail, remplace l'impôt du sang, etc., etc.

Toute cette séduisante fantasmagorie, tout l'appareil et le sérieux scientifique avec lesquels on nous démontre le fonctionnement de ces rouages nouveaux, ne peuvent empêcher les vices, les absurdités du système de sauter aux yeux, dès qu'on crut les tenir ouverts. L'humanité en masse demanderait le retour aux carrières des despotes les plus farouches, dès qu'elle aurait essayé, pendant deux jours, de l'épouvantable tyrannie communiste. L'échafaudage construit avec tant d'art par M. Bellamy ne tient pas debout; la moindre objection le renverse de fond en comble. Beaucoup de lecteurs inattentifs ne se laissent pas moins entraîner vers ce mirage trompeur, avec une facilité qui a effrayé un économiste français, M. le vicomte Combes de Lestrade. C'est pour neutraliser chez nous, les effets du *Looking Backward* (Regard en arrière), qu'il vient de le traduire sous ce titre : *Seul de son siècle en l'an* 2000, ajoutant à sa traduction des notes dans lesquelles il réfute minutieusement « les brillants sophismes » de l'auteur américain. De tous les livres communistes que j'ai eus sous les yeux, dit-il, c'est le plus dangereux; non point qu'après les Pœpe, les Marx, les Lassalle, M. Bellamy lui paraisse apporter des idées nouvelles, mais parce que son roman fascine habilement l'imagination du public. Néanmoins, le traducteur conclut ainsi, résumant très bien l'impression que produit la lecture de *Looking Backward*, pour peu qu'elle soit réfléchie : « L'idéal qu'on propose pour le vingt-et-unième siècle, est non seulement irréalisable, mais même, comme tendance, il est sans valeur; il donnerait à l'homme le dénument complet après quelques générations, et ceux-là même qui jouiraient des avantages du début les achèteraient par une servitude plus dure que toutes celles que l'humanité a subies. En nous l'exposant dans presque tous ses détails, *M. Bellamy a bien mérité de tous les soutiens du régime actuel.* » Et de fait, au courant

de la lecture on prend souvent, malgré soi, le romancier pour un impitoyable critique de son propre système. Le traducteur et contradicteur du publiciste américain commence par annoncer qu'il ne le réfutera que par le simple bon sens; son savoir, son expérience en semblables matières ne lui sont pourtant point inutiles, et il les met, avec beaucoup de clarté, à la portée du commun des lecteurs, procurant à ceux-ci, la satisfaction de trouver de victorieuses répliques aux rêveries extravagantes du romancier. M. Combes de Lestrade procède, du reste, avec un calme, un sérieux qui siéent toujours à une discussion de ce genre; il ne les oublie qu'une fois, et nous regrettons que ce soit en parlant du rôle de l'Église dans la crise actuelle. Le communiste américain assure que les hommes du vingt et unième siècle « seront trop heureux pour pouvoir douter de l'existence de Dieu »; il borne leur religion à une sorte de déïsme revêtu de formes protestantes, du moins leur laisse-t-il un culte. Lorsqu'il s'éveille, « en l'an de grâce 2000 », il continue à observer le repos du dimanche, s'ennuyant consciencieusement ce jour-là, comme tout bon protestant doit le faire, pour honorer le Seigneur. M. le vicomte Combes de Lestrade refuse au christianisme toute action et toute influence sur les sociétés de l'avenir; il ne l'admet que comme un vain idéal qu'on voudra bien respecter, s'il se renferme au fond de l'âme. Pour lui, le dimanche est un jour qu'il faut rendre aussi productif, matériellement, que les autres jours; il comprend toute la morale, toute la religion des sociétés futures dans la formule positiviste de la « trinité indivisible : travail, épargne, volonté ». Si la plupart de ses vues sont plus justes que celles de l'auteur américain, celui-ci, du moins, s'est laissé entraîner par des idées généreuses, dans des utopies subversives : de là, le véritable péril de son livre.

II

Le Roman de guerre. Ici, on ne nous demande que de sauter dix ans, nous sommes seulement, en 1900. La situation sociale semble peu changée; un grand pas s'est fait cependant, l'Église séparée de l'État a recouvré son indépendance, car, en la spoliant, le romancier suppose qu'on lui laisse la liberté d'action. L'Allemand nous guette toujours. Tout à coup, il envahit de nouveau notre territoire; alors se révèle un incomparable héros, un grand chrétien qui soulève tout le midi de la France, foudroie les Prussiens, réduit leurs

cités en poudre par de terribles procédés chimiques, chasse leur empereur et finit par réconcilier, pour toujours, Germains et Francs. Après tant d'exploits, Georges Drancourt rentre chez lui à la façon de Cincinnatus, puis le magnifique rêve se réduit aux proportions d'un vulgaire roman. Georges, en dépit de son âge avancé (il était déjà officier supérieur en 1870), passe pour avoir de galantes aventures avec sa jeune pupille. Pour le venger de cette calomnie, l'un de ses deux lieutenants tue l'autre, puis épouse la pupille compromise. Ce féroce duelliste qui perce son adversaire en plein cœur, qui l'envoie de l'autre côté de la vie « dans toute la fleur de ses péchés » comme disait Shakespeare, nous est présenté avec la réputation d'un excellent catholique. Des contradictions de cette espèce ne sont pas rares chez l'auteur; nous ne nous chargeons point de les expliquer. Nous n'avons rien à dire non plus, du récit, assez guilleret et très peu héroïque, par lequel se termine le volume.

III

De *Sous-Off cassé* deux mots seulement. Depuis la publication du premier *Sous-Off*, le bruit soulevé par cette sorte de pamphet militaire a mis en veine une foule de jeunes écrivassiers; au sortir de la caserne, il n'est plus de volontaires qui ne se soient crus obligés d'étourdir nos oreilles de leurs plaintes ou de leurs révélations. Ceux qui les font imprimer, rendent-ils un grand service à l'armée et au pays? Nous en doutons! On objecte que, sous certains régimes, l'unique remède aux abus, est le recours à l'opinion publique, encore faudrait-il l'employer d'une façon sérieuse et se souvenir que les voisins écoutent. Un autre mécontent, un soldat de l'armée des maîtres d'école, accuse non moins amèrement ses camarades et ses chefs, dans un roman intitulé : L'*Instituteur*. Nous n'avons pas mentionné son livre au sommaire; plus encore que *Sous-Off cassé*, il dépasse les bornes de la grossièreté; néanmoins on pourrait y recueillir de précieux aveux. Ce n'est point un clérical qui fouille le fumier de l'administration, qui dénonce les turpitudes des fonctionnaires de la pédagogie, c'est un enfant terrible et véridique de l'Université qui raconte ce qu'il sait, ce qu'il a vu, ce qu'il a éprouvé lui-même. Ses pages sont infectes, mais comme elles montrent bien la pourriture de l'institution laïque à laquelle « il s'était voué, grande chose morte, parodie mesquine d'une belle

chose, aujourd'hui salie et salissante! » Préssentant une « vidange » prochaine l'instituteur cherche « une puissance capable de tout rétablir, selon la justice et la bonté, d'arracher les hommes de notre race à la griffe mauvaise ». Il ne découvre rien, ni autour de lui ni au-dessus de lui; découragé, il lance une dernière et sale injure à « l'institution » laïque, puis ferme son livre la rage au cœur. On a nié l'âme de l'enfant, remplacé la vocation du maître par le métier, effacé la divine parole qui protégeait l'innocence, trompé les parents et les instituteurs par de fallacieuses promesses, comment ceux-ci ne maudiraient-ils pas la condition qu'on leur a faite?

IV — V

Le Député. — Encore une triste histoire de nos corruptions politiques, celle de l'évolution progressive d'un modéré vers le radicalisme; histoire racontée avec l'entrain et l'accent du Midi, mais qui se répète chaque jour, à Paris, au Nord, à l'Ouest, à l'Est, sans beaucoup de variantes. L'étude approfondie des intérêts de la France n'est pour rien dans les conversions opérées à la Chambre; la femme, au contraire, y est souvent pour quelque chose; quand on l'y cherche on n'a pas de peine à l'y trouver. Le romancier décrit les habiles manœuvres d'une de ces sirènes corrompues et corruptrices qui mettent leur amour propre à diriger les personnalités parlementaires. Celle-ci lutte de plus, contre l'épouse légitime, une toute jeune provinciale d'autant moins capable de se défendre qu'elle est secondée par une mère maladroite. On ne quittera pas le volume cependant, sans que le député, plus ou moins *reconverti*, n'ait repris la vie de famille. Le roman serait ainsi tout à fait édifiant, si les tirades immorales de Mme Berras avaient été autrement réfutées que par un plaidoyer, en faveur du mariage, placé sur les lèvres d'un vieux garçon et fort assaisonné de sel gaulois.

Les Filles Mauvoisin. Pourquoi pas *Mesdemoiselles Mauvoisin?* Les filles de l'incorrigible viveur ne restent-elles pas à peu près sages, quoique la cadette ait hérité, dans une certaine mesure, des instincts paternels? Le romancier, en dévêtant, comme il le fait, au physique et au moral, cette héroïne préférée, prouve qu'il ne connaît guère mieux la jeune fille vraiment honnête, qu'il ne connaissait les véritables religieuses quand il peignait sa : *Sœur Agnès*. Le roman

se développe autour de cette question : « Le suicide est-il permis et, s'il est permis, peut-on jamais aider quelqu'un à s'ôter la vie? » La réponse n'est pas douteuse pour un chrétien; aux yeux de M. Perret, le suicide n'est bien souvent qu'un acte héroïque, du moins condamne-t-il très sévèrement le complice intéressé qui favoriserait cet acte. Le cas de son héros est particulier en thèse générale, un libre penseur ne saurait se montrer si rigoureux, là, se manifeste la faiblesse de sa morale. Cette étude de l'état d'une âme incroyante après un de ces *demi-crimes*, qui ne relèvent que de la conscience, pouvait fournir une attachante analyse du genre de celles dont le public actuel se montre si friand; mais l'ensemble du roman ne répond point aux promesses du commencement.

VI — X

Les Illusions du cœur. — On nous annonce ce livre comme un modèle du roman « symboliste ». Après l'avoir lu et compris, ou du moins cru le comprendre, nous nous sommes demandé si son auteur appartient réellement à la nouvelle école, car enfin être symboliste et lucide, n'est-ce point un non sens? Son auteur se rattache, peut-être, au fameux cénacle par certaines tendances mystiques semblables à celles de M. Paul Verlaine ou de M. Marcel Prévost. Comme eux, et comme un petit nombre d'initiés, s'engageant dans une voie de réaction contre le réalisme, il consacre ses analyses à l'âme façonnée par les habitudes chrétiennes, puis vaincue par la chair. Les « rampements infâmes » dont parle M. Verlaine, alternant avec les agenouillements sacrés, procurent à ces messieurs des raffinements de psychologie et des excitants nouveaux auxquels se laisse plus ou moins prendre. Il faut le reconnaître pourtant, M. Pierret a écrit sur un ton de sincérité et d'émotion vraie cette confession d'un enfant de notre fin de siècle. Son héros, Jean Durocher, n'affecte pas la pose d'un désillusionné, il souffre profondément. Encore au collège, Jean s'est épris de sa jeune cousine, la grâce, la joie, le sourire personnifiés; le jour même où il ose enfin, lui déclarer son amour, on annonce les fiançailles de la coquette Dolorès. Jean reste anéanti, perdu au milieu du dédale de la vie; sa première désillusion suffit pour ébranler tout son courage. Il se décide cependant à entrer dans un régiment de cuirassiers, l'idéal militaire lui laissant un reste d'enthousiasme. Il peint d'abord les détails de sa nouvelle

vie avec des couleurs charmantes, ses descriptions de manœuvres sonnent comme une fanfare triomphante et puis l'entrain se ralentit; bientôt il se sent désabusé, il s'aperçoit, avec Alfred de Vigny, que « son engouement pour le service n'a été qu'une méprise et qu'il a porté dans une vie tout active une nature toute contemplative ». Cette nature-là lui joue les plus mauvais tours dans toutes les carrières; il essaye du droit, et l'abandonne; il veut se consacrer à la philosophie, elle le fatigue. Il sait bien que se confiner dans une continuelle « intériorité » c'est faire preuve d'égoïsme, mais l'engourdissement du pessimisme le réduit à l'impuissance. Sa première jeunesse avait été pieuse, les sacrilèges de ses camarades de collège l'indignaient, il aimait « la pompe des églises », il était de ceux que « l'éducation religieuse touche de sa griffe puissante, les marquant comme d'un signe franc-maçonnique, auquel nul ne se trompe, et qui finit toujours par rallier ses membres dans les phases critiques de la vie et en compose, quand ils se comptent, un groupe unique, le groupe des honnêtes gens ». Mais cette éducation chrétienne avait cessé trop tôt pour le préserver du doute et ensuite du scepticisme.

Le moment vint où le jeune homme, se lassant de tenir « les deux bouts de la chaîne dont parle Bossuet », les laissa échapper. Ce qu'il prend alors pour de la désillusion serait la plus cruelle de toutes, n'est-ce pas la seule qui nous laisserait sans ressources du côté du ciel? Jean gardait certaines convictions spiritualistes qui l'exposaient encore aux railleries de ses amis. On l'appelait « Quichott » parce qu'il combattait souvent les avilissantes théories modernes sur l'art, la littérature et le reste. Le rôle de Quichott finit par le fatiguer; il voulut jouir, n'entendait-il pas répéter autour de lui que « personne ne peut ni ne doit se soustraire à l'instinct sensuel »? Les grossières réalités le dégoûtèrent vite... L'école symboliste les anathématise : — on y fait parfois la bête de Pascal, en prétendant faire l'ange. — Le lendemain de ses chutes, Jean « se métamorphose en Père de l'Église » ou en ascète, interrogeant tour à tour les Épicuriens, saint Paul ou Claude Bernard : il se demande qui a le mieux apprécié les conditions de la nature humaine?... Enfin, toutes ces luttes cessent sous l'empire d'un amour vrai. Jean Desroches rencontre une jeune femme dont la vertu un peu défraîchie, s'accommode d'une liaison irrégulière; douce, aimante, intelligente aussi, elle donne à cette pauvre âme battue une nouvelle illusion du bonheur... Trêve bien courte; un mal inexorable emporte la pauvre Suzanne au bout

d'un an, et Jean va retomber dans son marasme; mais un saint religieux est là, veillant au chevet de la morte. Jean se jette en sanglotant dans ses bras. Le P. Déreins adresse alors, au jeune homme de belles et fortes paroles qui servent de conclusion à cette études désarmant les critiques qu'un lecteur chrétien eût adressées san, doute au romancier : « Vous avez le cœur ardent, l'âme généreuse, dit le Dominicain. La leçon a été rude, mais je vous ai montré le chemin du repos, de la consolation et de l'oubli. Prenez votre bâton de pèlerin et marchez à Dieu; car, je vous le dis en vérité, l'amour qui vivifie n'est pas l'amour terrestre, ce n'est pas celui qu'on étreint sur son cœur et qui n'est qu'une folie passagère, c'est celui dont Dieu est la source, qui, parti de Lui, revient à Lui, hors duquel tout ce qui sourit aux hommes n'est qu'humaine et mortelle illusion ».

Plus fort que la haine. — On n'a point oublié sans doute le dernier roman de M. de Tinseau : *Sur le seuil. Plus fort que la haine* lui fait suite, quoique tous deux se lisent très bien séparément. Nous laissions Thérèse de Quilliane quittant le seuil du cloître et retournant au milieu du monde, vaincue par l'amour terrestre. C'est elle que nous allons suivre dans ce nouveau roman de « l'honnête femme, » héroïne dont les romanciers ne s'occupent guère ordinairement : « ils proclament, analysent ou inventent les faiblesses de celle qui tombe; ils passent à côté de cette gloire sans la remarquer, à moins qu'ils ne la dédaignent comme sans intérêt pour eux... »

La vertueuse héroïne de M. de Tinseau nous intéresse cependant, quand elle s'avance sur le terrain fangeux avec des répugnances et des précautions d'hermine. « Des sommets neigeux où l'œil entrevoit l'infini, la main d'un homme l'a fait descendre » et l'ancienne novice s'abandonne un peu plus qu'il ne le faudrait à l'amour où domine les sens; mais la chrétienne ne tarde pas à s'effrayer chez elle, puis à se dégager de la passion pour aimer son mari d'une affection plus tendre, plus dévouée, plus fidèle parce qu'elle est plus pure. « Les Sénac ne sont point de leur siècle, ni même de leur planète, » répètent-on autour des jeunes époux, et on a raison. Albert dans sa loyauté un peu dédaigneuse, dans son ignorance de grand seigneur, compromet sa fortune; Thérèse innocente et fière, repousse l'emploi des moyens qui font gagner un procès, surtout depuis l'épuration de notre magistrature; le mari et la femme doivent succomber sous les intrigues de leur entourage et les manœuvres de leurs ennemis;

heureusement Thérèse a des intelligences chez ces derniers. Une sainte comme elle, obtient quelquefois le don des miracles et un humble adorateur, affolé par sa beauté, puis converti par sa vertu, Fortunat Cadaroux, le fils de celui qui veut ruiner son mari, sauvera la fortune des Sénac : l'amour sera plus fort que la haine! Après cela, Fortunat qui n'a rien à espérer en ce monde, ne se suicide pas, il va mourir pieusement à la Grande-Chartreuse.

Le romancier, qui, même dans ses œuvres les plus légères, laisse souvent transparaître le sentiment chrétien, le manifeste sans fausse honte dans toute l'histoire de Thérèse, laquelle toutefois nous ne pouvons recommander aux jeunes filles, M. de Tinseau connaît trop bien les dessous corrompus du monde élégant; il ne résiste pas assez au plaisir de soulever les masques, de dénoncer les scandales de la société parisienne. De trop bon ton pour tout dire, il a trop bien l'art de tout faire entendre, il ne pourra jamais être lu au couvent dont il parle pourtant si fréquemment et avec tant de respect, c'est pour les gens du monde qu'il écrit, et ceux-là, rencontreront chez lui, beaucoup de choses excellentes dont les romanciers n'ont guère coutume de les entretenir.

Violette Mérian. — On connaissait M. Filon comme un conteur spirituel et un peu leste; il aborde aujourd'hui le roman, ou plutôt, il allonge très fort les proportions d'une de ses nouvelles pour en faire presque un roman d'éducation. Violette traverse des épreuves périlleuses, délicates, multipliées, y laissant à peine le duvet de son aile, mais gardant toutes ses plumes, puis elle obtient la récompense, aussi brillante que méritée, de sa vertu. On a félicité l'auteur de ne donner pour appui, à son héroïne que le sentiment d'une honnêteté naturelle; c'est justement ce que nous lui reprochons, sans compter plus d'une page trop chaude ou trop risquée, si l'on admet que ce livre soit destiné aux jeunes filles. Et cependant, remarquons-le, Violette Mérian a été élevée par des religieuses; sa meilleure sauvegarde consiste dans les principes chrétiens qui demeurent à l'état latent au fond de sa conscience. Plus pieuse, plus soumise à la direction de ses sages maîtresses, elle n'affronterait pas, avec une présomption que sa grande jeunesse excuse à peine, des occasions si dangereuses : plus tard, chargée de veiller sur une jeune âme, celle d'une pupille si généreusement adoptée, elle lui donnerait une éducation moins laïque et saurait mieux l'armer contre des périls qu'elle

à elle-même trop bien connus; mais enfin il lui reste toujours quelques velléités de dévotion, et le romancier y revient de temps en temps. Au milieu de l'accablement du malheur, la jeune femme doute de Dieu et déclare ne pouvoir prier; elle se répand en actions de grâces dès que la Providence semble lui sourire; la perfection chrétienne manque assurément, M. Filon ne pouvait guère la peindre chez son héroïne, lui qui, à tout propos, témoigne envers M. Renan une admiration de disciple et qui définit le ciel chrétien : un rêve « d'éternelle monotonie ». Néanmoins, quand on a lu ses premières nouvelles, on démêle dans ce roman un ton plus respectueux pour les croyances d'autrui; on peut y signaler aussi, l'hommage sympathique rendu à de grands chrétiens de nos jours, au général de Sonis, par exemple.

La Marquise Folie. — Très édifiant ce petit roman, en apparence si mondain! La belle, la frivole Diane de Valdège, qu'on surnomme la *marquise Folie* à cause de ses excentricités luxueuses, se désabuse peu à peu des vanités, et, une fois veuve, épouse le sage Tancrède de la Roche-Hébert qui l'aimait depuis dix ans, et n'avait pas osé donner une mondaine pour mère à ses futurs enfants. « Leurs âmes s'uniront dans la même foi, dans le même désir du bien. » La sentimentalité, mais aussi la grâce, la délicatesse de touche qu'on remarque dans ce joli pastel, semble démentir le pseudonyme masculin qui le signe... Seule, une femme peint de cette façon les joies saintes du foyer et prêche avec cette tendresse de cœur le retour à la vie de famille.

Claudie. — Encore un petit roman honnête et gracieux qu'on peut laisser lire aux jeunes filles, quoique le rôle donnée à la mère de Claudie nous paraisse d'un fâcheux effet. L'auteur écarte les terminaisons banales; Claudie n'épousera point, à l'avant-dernière page, celui qu'elle aime; le devoir accompli ne lui procurera d'autre récompense que la joie de n'y avoir jamais failli. Le fiancé qui lui jurait de l'attendre éternellement, s'est marié, au bout de deux ans, avec une Américaine assez légère, laquelle n'aurait pas su le rendre heureux, si, pendant un court séjour de la jeune femme en Europe, Claudie ne s'était efforcée de lui en apprendre le secret. Jacques ignorera peut-être toujours ce qu'il doit à l'ancienne amie; elle, la délaissée, se répète chaque jour que le bonheur de l'ingrat est son

œuvre ; cette pensée la console, elle y goûte « une douceur exquise qui ne peut se dire, mais que quelques-uns comprennent. »

XI — XV

Monsieur le Maréchal. — Les lecteurs de *la Revue du Monde catholique* n'ont pu oublier ce récit dont ils ont eu la primeur, et dont les scènes, d'une couleur locale si frappante, s'effacent difficilement de la mémoire. Ils retrouveront avec plaisir, nous en sommes sûr, ces pages intéressantes publiées en volume dans la *Bibliothèque des Mères de famille.*

Arrière-Saison et *Le Fada* font partie de cette même bibliothèque. L'amour éclos à l'automne de la vie a toujours quelque chose d'un peu triste. *Arrière-Saison* n'égayera peut-être pas beaucoup les jeunes lectrices, mais il leur offrira de généreux exemples. Une orpheline, héritière d'un oncle millionnaire, se voit circonvenue et persécutée par la femme et le beau-fils de cet oncle; pour échapper à un mariage odieux, elle accepte la main d'un homme beaucoup plus âgé qu'elle, que sa grâce et ses vertus ont entièrement captivé. Au fond du cœur, Denise garde un souvenir fidèle à un ami d'enfance, depuis longtemps éloigné. Cet ami revient, mais le colonel de Lormian a été son bienfaiteur ; les deux jeunes gens se tairont, quoi qu'il leur en coûte. Bientôt le colonel surprend leur secret, il adopte Pierre, le marie avec Denise, et trouve dans son sacrifice les dernières, les plus pures joies de sa vie.

Le Fada, poétique récit, tout rempli des souvenirs et des descriptions de la Provence. L'auteur, après avoir peint délicieusement le pays de la neige, donne à son tableau un pendant ensoleillé... Quelques mères de famille trouveront sans doute qu'à travers ces descriptions charmantes, il est bien souvent question d'amour ; mais Mme Zari ne cherche-t-elle pas à en tirer une morale, lorsqu'elle oppose à l'amour intéressé, qui éblouit et trompe les jeunes âmes, l'amour pur et vrai, qui les élève; qui, d'un enfant rêveur et fantasque, d'un *fada*, comme disent les méridionaux, fait tout à coup un homme énergique et courageux.

Les Voisins de campagne. — Ce volume, recommandé par le nom de l'auteur, Mme Gabrielle d'Ethampes, si sympathique aux jeunes lectrices, l'est encore par celui de la chrétienne petite *Bibliothèque*

Saint-Germain, dans laquelle il a été admis. Nous nous bornerons donc à dire très rapidement qu'il se compose de deux nouvelles. D'abord l'histoire d'une jeune fille, qui, forcée par les circonstances, à épouser un vieux mari, parvient à embellir les dernières années du vieillard, convertit un beau-frère fort mauvais sujet, fort mal disposé pour elle; enfin, rend heureux tout son entourage; elle le sera complétement elle-même, plus tard, lorsque devenue veuve, elle accordera sa main à celui dont elle a si longtemps et si dignement écarté le souvenir. — La seconde nouvelle : *Arielle aux cheveux blonds*, nous montre comment Dieu se sert parfois des moyens les plus détournés pour appeler les âmes à lui, car c'est par la coquetterie que la jolie et vaniteuse Arielle est conduite au couvent.

Une Femme forte. — Quelques lignes de Mgr Dupanloup servent d'épigraphe à ce livre. « Ce n'est donc plus seulement une convention vulgaire et profane, une sympathie naturelle et passagère, une société capricieuse et incertaine; non, c'est un sacrement », écrivait l'éloquent évêque. Mme de Harcoët s'inspire de cette pensée en traçant le tableau des épreuves qui attendent une femme chrétienne, enchaînée, mais soutenue aussi, par le lien sacré du mariage. Antoinette, en épousant un mari incrédule, s'était flattée de le convertir sans trop de peine; elle s'aperçoit promptement des terribles difficultés de la tâche, mais rien ne l'y fait renoncer, elle ne se décourage pas, elle ne capitule jamais, comme le font aujourd'hui tant de jeunes femmes. Elle a dit à Dieu : « Aucun sacrifice ne me coûtera pour racheter son âme! » Dieu semble la prendre au mot : il laisse les événements l'accabler et les hommes la contredire, comme il le permettait autrefois pour éprouver son serviteur Job; ce ne sera qu'après bien des travaux, des angoisses, des chagrins de toute sorte, que la pieuse épouse triomphera des résistances du triste compagnon de sa vie. Celui-ci lui devra sa « régénération religieuse et morale »; un tel bonheur lui suffit sur cette terre. Mme de Harcoët a publié plusieurs volumes : *l'Epreuve de Paule*, etc., écrits avec la même élévation, la même ardeur de zèle religieux; nous les indiquons tout spécialement aux directeurs et directrices des bibliothèques paroissiales.

Voyages abracadabrants du gros Philéas. — Rarement nos lecteurs trouvent ici, des titres d'ouvrages tout à fait enfantins; ils comprendront qu'on fasse exception pour les œuvres de la digne fille de

cette aimable comtesse de Ségur, si connue des mères et des grand'-mères de la jeune génération actuelle... Tous les membres de la famille de Ségur, la plus littéraire de l'Europe, a-t-on dit, semblent avoir reçu dans leur berceau le don de charmer, petits et grands, avec leur plume, et, souvent, de les édifier en même temps. Que Mme la vicomtesse de Pitray raconte avec émotion la vie de son saint frère ou celle de son excellente mère (*Ma chère maman*), qu'elle redise, après celle-ci, aux petits enfants, une fantastique histoire, on l'écoute toujours ravi; tantôt en essuyant une larme, tantôt en se laissant aller à rire de bon cœur, avec les petits. On se rappelle son jeune *Marquis de Carabas;* le gros Philéas tient un peu à la parenté de ce curieux personnage, il se vante également d'avoir pour grand oncle l'illustre baron de Crac, et le célèbre Münkhausen est certainement son arrière cousin; il a même, croyons-nous, quelques affinités avec Tartarin de Tarascon; ses abracadabrantes aventures amuseront d'autant plus le jeune public que des gravures, non moins abracadabrantes, accompagnent en foule ce joyeux récit.

Etude et Récits sur Alfred de Musset. — Mme la vicomtesse de Janzé essaye de faire pour Musset ce qu'elle a fait déjà pour Berryer; elle rassemble tous les souvenirs qui lui restent du grand poète, comme elle avait réuni tous ceux que lui laissait le grand orateur. Une biographie de Musset présente des écueils dont une main fraternelle n'a pu même triompher; Mme de Janzé n'avait garde de l'entreprendre, elle écrit pour faire connaître Musset, mais elle se plaît aussi à grouper, autour de lui, une foule de gens qu'il a rencontrés plus ou moins fréquemment sur le chemin de la vie; les uns restés célèbres, d'autres emportés déjà par le torrent de l'oubli, elle raconte, à leur sujet, des anecdotes dont certains détails peuvent offrir des inexactitudes, mais qui n'en sont pas moins curieuses, rappelant surtout celles où se dessine le caractère indécis du poète, achevant avec quelques traits discrètement indiqués, un portrait qu'elle a soin de ne nous donner qu'en buste. Prenant Alfred de Musset pour héros, et voulant garder la réserve qui sied à une femme, l'écrivain s'est senti embarrassé plus d'une fois, sans doute; à peine aventuré sur un terrain glissant, il recule d'instinct, ayant un peu l'air de chuchoter, derrière un éventail, la suite d'une narration ou d'une dissertation risquée... Deux fac-simile des dessins d'Alfred de Musset sont joints au volume de Mme la vicomtesse de Janzé. Tous deux se rapportent au temps où le poète était lié avec la prin-

cesse Belgiojoso. Un soir, Musset avait soutenu, devant les familiers de la princesse, qu'on pouvait caricaturer le plus beau visage; au plus fort de la discussion il saisit un crayon et fit une charge horriblement ressemblante de la belle Italienne. Cette profanation de l'idole n'a-t-elle pas quelque chose de cruel, de félon?... Enfant, Musset enfermé par sa mère au fond d'un cabinet noir, déclamait tout haut en s'accusant du chagrin qu'il causait « à la meilleure des mamans! » Celle-ci, touchée, lui ouvre et l'entend murmurer : « Tu n'es guère attendrissante, va! » Les deux traits se valent, et ce n'est pas sans raison qu'on a pu dire que les amours tant vantés du « sansonnet de Lélia », comme l'appelait Louis Veuillot, n'étaient qu'une des formes de son effroyable égoïsme. Hélas, trop souvent, ses beaux vers ne sont qu'une coupe admirable, mais trop transparente pour cacher la fange qu'elle contient! Mme de Janzé veut que son héros reste « sympathique », malgré beaucoup d'erreurs, et plus d'un moraliste s'est laissé séduire, comme elle, par le grand talent de l'auteur de *Rolla*, et comme elle aussi, émouvoir par ces quelques cris vraiment sortis du cœur, par ces larmes réelles tombées des yeux du malheureux poète. Chrétienne, Mme la vicomtesse de Janzé s'efforce de rattacher Musset à l'Église, « il nie, il doute, mais il croit quand il a souffert », écrit-elle. Elle affirme que Musset s'est confessé avant de mourir et rapporte à ce sujet le témoignage d'un vieux et vénérable prêtre, l'abbé de Mauléon, qui assurait avoir assisté le poète pendant sa dernière maladie. Mme de Janzé se trouve donc en droit de déplorer doublement l'esprit païen qui a présidé au monument de Musset, dans le cimetière du Père-Lachaise, monument sur lequel manque, parmi les titres des œuvres du poète, celui de *l'Espoir en Dieu*, les seuls vers qui puissent lui avoir été comptés là-haut. Pour ceux qui croient en l'infinie miséricorde, ce récit sur les dispositions de Musset à l'heure suprême sera un soulagement. Espérons le pardon de Dieu pour le poète égaré, mais n'exagérons pas trop l'indulgence quand il s'agit de le juger devant le public. Certes, on aimerait à ne voir dans les grands écrivains que les rayons de leur génie; mais s'en laisser éblouir serait un danger. Il faut condamner, hautement et nettement, les hommes qui, comblés des dons divins, en ont abusé pour leur propre compte et qui ont allumé, dans tant d'autres âmes, le feu des passions ou la flamme corrosive du scepticisme.

J. DE ROCHAY.

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

I. *La France pendant la Révolution* (2 volumes), par le vicomte de Broc. (Plon.) — II. *Une année de ma vie*, 1848-1849, par le baron de Hubner. (Hachette.) — III. *La Congrégation*, par M. de Grandmaison. (Plon.) — IV. *Louis Veuillot*, par le R. P. Cornut. (Retaux). — V. *La Gaule romaine*, par M. Fustel de Coulanges. (Hachette.) — VI. *Bossuet et la Bible*, par M. de la Broise. (Retaux.) — VII. *Révolutionnaires*, par M. Ch. Nauroy. (Savine.) — VIII. *Les Saints militaires*, par M. l'abbé Profilet. (Retaux.) — IX. *La politique d'un Saint*, par Jean de Bonnefon. (Dentu). — X. *La France politique et sociale en 1890*, par Hanion et Bachot. (Savine). — XI. *Mes Amis*, par L. de la Brière. (Kolb).

I

La France pendant la Révolution (Plon), de M. le vicomte de Broc, forme le complément naturel de *la France sous l'ancien régime*, du même auteur. Cet ouvrage, riche de faits, où l'on s'est arrêté de préférence au côté anecdotique et moral, mérite d'être étudié de près.

M. de Broc remarque fort justement que la Révolution n'est, en quelque sorte, que l'épanouissement des doctrines qui, depuis longtemps, prévalaient dans les intelligences. « Le dix-huitième siècle, dit-il, par ses écrits et sa littérature, par son esprit et ses tendances, n'est que la préparation des idées dont 1789 représente l'avènement. On peut, ajoute-t-il, juger de l'invasion des idées novatrices, par la multitude des écrits que les condamnations du Parlement et du grand Conseil n'empêchaient pas d'être accueillis avec faveur. Ainsi la justification du régicide précède l'attentat du 21 janvier, et *l'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, dont l'abbé Raynal publie, en 1770, la première édition, ne craint pas de rappeler une ancienne coutume de l'île de Ceylan, qui assujettissait le souverain à l'observation de la loi, et qui *le condamnait à mort, s'il osait la violer*. La loi n'est rien, disait encore l'auteur, *si ce n'est pas un*

glaive qui se promène indistinctement sur toutes les têtes, et qui abat ce qui s'élève au-dessus du plan horizontal sur lequel il se meut. » N'y a-t-il pas là comme une justification anticipée, inconsciente, nous le voulons bien, de la Terreur? M. de Tocqueville a remarqué, avec raison, que les mêmes causes qui souvent ont fait faire de beaux livres, peuvent mener à de grandes révolutions. Cette réflexion est fondée, à condition toutefois que l'on remplace l'épithète de beaux appliquée aux livres, par celle de spécieux. Le faux ne peut jamais être beau qu'en apparence, mais ses séductions sont indéniables. Encore une appréciation qui mérite d'être relevée : « La grande erreur de cette époque est de supposer l'humanité trop bonne, trop inoffensive pour avoir besoin de frein moral et religieux. » C'est l'erreur de Rousseau, partagée par tous ceux qui nient le péché originel.

M. de Broc dit encore : « La noblesse n'était pas moins ardente à embrasser les idées. La noblesse de province souffrait et se plaignait des faveurs accordées à la noblesse de cour, et celle-ci n'était point inaccessible aux idées libérales que l'on défendait dans les salons. Une femme, célèbre par son charme et sa séduction, la comtesse d'Egmont, fille du maréchal de Richelieu, adressait, en 1771, à Gustave III ces lignes, où il faut lire la pensée de son temps (pas toute la pensée, toutefois, mais seulement celle des novateurs).

« Que votre règne devienne l'époque d'un gouvernement libre et indépendant et ne soit pas la source d'un gouvernement absolu... Une monarchie limitée par les lois me paraît le plus heureux des gouvernements (c'est ce qu'a fait ou ce qu'a voulu faire la Constituante)... Je pense donc que vous ferez le bonheur des Suédois en étendant votre autorité. Mais, je le répète, si vous n'y mettez des bornes qu'il soit impossible à vos successeurs de franchir, et qui ne rendent vos peuples indépendants de l'imbécilité d'un roi, des fantaisies d'une maîtresse, de l'ambition d'un ministre, vos succès deviendront le premier principe de ces abus, et vous en répondrez devant la postérité. »

Le clergé prévoyait le péril de la société lorsque, réuni en assemblée générale, au mois d'août 1765, il disait, par la voix de ses évêques et de ses représentants : « L'esprit du siècle semble le « menacer d'une révolution qui présage de toutes parts une ruine « et une destruction totale. » Déjà, le 20 juillet 1763, un ecclésias-

tique, prêchant dans le faubourg Saint-Antoine, avait laissé tomber du haut de la chaire cette prédiction : « Dans un royaume où le « sceptre et l'encensoir s'entre-choquent sans cesse, tôt ou tard la « révolution éclatera. La crise est violente, et cette révolution ne « peut être que très prochaine. »

Puisqu'il était en train de citations ecclésiastiques, M. de Broc eût bien fait de rappeler la prophétie bien autrement claire et énergique du R. P. de Beauregard, qui, du reste, est assez connue.

Les politiques ne sont pas moins préoccupés. Dès 1747, d'Argenson considère que les peuples ont perdu de leur attachement pour leurs princes, par défaut d'estime, et il prononce le mot de république. Il conclut en disant que ces idées viennent et que l'habitude chemine promptement chez les Français.

L'auteur nous donne ensuite les personnes royales désignées au supplice. Sept ans avant la Révolution, en 1782, au moment des fêtes données à l'occasion de la naissance du premier dauphin, le 21 janvier (étrange fatalité de cette date!), on affiche sur les murs de Paris un placard où il est dit que : « Le 21 janvier, le roi et la reine, conduits sous bonne escorte en place de grève », iront confesser leurs crimes à l'hôtel de ville, et qu'ensuite « ils monteront sur un échafaud pour être brûlés vifs. »

Rien ne manque à ce tableau qui nous semble fidèle; mais il faut bien avouer qu'il ne s'y trouve rien de neuf. Il est bien certain qu'avant de passer dans les faits, la Révolution existait dans les idées. Cela a été dit bien des fois; mais il n'était peut-être pas inutile de le répéter encore.

Voyons maintenant comment notre auteur apprécie l'émigration. « Pour juger l'émigration, dit-il, il importe de préciser les dates et de se rappeler que la Révolution fut violente dès ses débuts, c'est-à-dire bien avant que ses adversaires aient fourni des prétextes à ces violences. Plus de trois cents émeutes éclatèrent dans les quatre mois qui précédèrent la prise de la Bastille, suivie elle-même d'un mouvement insurrectionnel que M. Taine a qualifié d' « anarchie spontanée ». Ce mouvement s'étendit dans tout le royaume et se traduisit par le pillage et l'incendie des châteaux. Peut-on s'étonner que beaucoup de nobles aient quitté une terre où leurs jours étaient sans cesse menacés et où ils n'avaient à attendre du malheureux Louis XVI aucune répression énergique? » La faiblesse du roi est bien connue, mais il faut dire à sa décharge

que la machine gouvernementale était déjà bien détraquée quand il monta sur le trône. En 1789, et même dès auparavant, les officiers n'étaient pas sûrs d'être obéis par la troupe.

Considérant l'organisation de l'émigration à l'extérieur, M. de Broc cite, en note, un passage des Mémoire de Malouet qui mérite d'être remis en lumière. « Les émigrés rentrant en France avec le drapeau blanc, tâchant d'y rallier tous les Français attachés à la monarchie, ne couraient que les chances ordinaires d'une guerre civile, motivée de leur part par les persécutions qu'ils avaient essuyées et par les outrages faits à la famille royale; mais la réunion de leur cause à celle des étrangers la dénaturait. En se plaçant sous les étendards de l'Autriche et de la Prusse, ils se présentaient comme les ennemis de la nation. » Malouet est certainement un des hommes les plus honnêtes et les plus perspicaces de cette période; mais, dans ce cas-ci, il nous semble ne pas avoir vu très juste. Les émigrés distinguèrent toujours avec soin leur cause d'avec celle des étrangers; ils considérèrent toujours ceux-ci comme leurs auxiliaires, — plus ou moins sincères à la vérité ; — sans doute les étrangers voulurent renverser les rôles et faire des Français, combattant pour sauver le trône et rétablir l'ancienne constitution, des instruments de l'abaissement d'une puissance qui, depuis longtemps, leur portait ombrage. Mais cette transposition était inévitable : quand un fort et un faible se rapprochent et s'unissent, c'est toujours le premier qui fait la loi au second. Les émigrés ne se sont jamais battus sous les drapeaux de l'Autriche ni de la Prusse, mais malheureusement, par la force des choses, les pavillons des uns et des autres se sont trouvés du même côté sur les champs de bataille.

« L'émigration armée, poursuit M. de Broc, se trouvait placée entre deux écueils; si elle avait réussi, elle vouait à l'impopularité et à l'antipathie nationale le régime qu'elle rétablissait avec le concours de l'étranger. Menaçant la Révolution sans pouvoir agir contre elle, elle avait le caractère d'une provocation dangereuse pour la cause royale. » Les événements semblent justifier cette critique. Cependant il faut bien accorder que, si les coalisés avaient réuni des forces plus considérables, ce qu'ils pouvaient aisément, et montré surtout plus de résolution, si, par exemple, ils ne se fussent pas laissé démonter par la canonnade assez inoffensive de Valmy, rien ne les empêchait de marcher sur Paris et peut-être de prévenir de sanglantes catastrophes. On a raison de soutenir que

l'intervention de l'étranger, si amèrement reprochée à l'émigration, n'était pas, à ses yeux, un manque de patriotisme, mais M. de Broc se trompe d'une manière choquante lorsqu'il rapproche la conduite des émigrés s'efforçant de rétablir l'ordre et la paix dans leur patrie, de celle de Turenne et de Condé combattant dans les rangs espagnols par pur esprit de faction et pour la satisfaction d'ambitions coupables.

II

On peut dire que le comte de Hubner incarne en sa personne l'homme d'État autrichien. Il a cette sorte de patriotisme, bien distinct de l'esprit de nationalité, mais conduisant au même résultat, qui lui fait aimer passionnément la grandeur de l'empire. Chez les peuples unitaires, tels que les Français, ces deux sentiments se confondent. Nous sommes attachés à la patrie commune, et parce que nous nous sentons tous frères, le mélange des races primitives ayant depuis longtemps fait couler dans nos veines le même sang, et parce que nous habitons le même pays, nous vivons sous les mêmes cieux. En Autriche, il n'en est pas ainsi. Nul n'ignore la rivalité, pour ne pas dire l'antagonisme, des races qui composent cet empire. L'Allemand méprise profondément le Slave qu'il regarde comme d'une nature inférieure; il déteste le Madgyar où il voit un barbare à peine dégrossi. Le Madgyar, de son côté, et le Slave éprouvent de l'antipathie pour l'orgueil insupportable de l'Allemand et ne s'entendent pas davantage entre eux. Cette diversité, cette opposition, qui datent de plusieurs siècles et qui ne paraissent pas à la veille de cesser, n'empêchent pas la durée de la monarchie autrichienne, on dirait même qu'elles contribuent à sa vitalité en lui fournissant, pour les jours de détresse, des réserves pour ainsi dire inépuisables, où l'on trouve des moyens de salut. Les Lorrains ont succédé aux Habsbourg, la Révolution et l'Empire ont profondément labouré le pays, la dynastie a abdiqué le saint — empire romain, elle a été expulsée de l'Allemagne et l'Autriche subsiste toujours. Le sceptre de François-Joseph ne paraît pas moins solide entre ses mains qu'il ne l'était entre celles de son prédécesseur Charles-Quint, qui avait presque réalisé le rêve de la monarchie universelle. Sans avoir des prétentions si hautes, l'Autriche-Hongrie, de nos jours, bien qu'amputée de sa province italienne, joue encore un

certain rôle dans le monde et, bien que forcée par les circonstances de graviter dans l'orbite de la Prusse, elle inspire des inquiétudes à la Russie et étend ses convoitises du côté de l'Orient. Elle vise à s'emparer de Salonique, peut-être de Constantinople. Ses destinées sont loin d'être épuisées.

Le lien personnel qui unit les différentes nationalités de cet empire à un même souverain, l'attachement que ce souverain leur inspire, constituent la véritable force de l'Autriche-Hongrie et l'unique patriotisme qui puisse animer les membres de ce grand corps. On est bon Autrichien, parce qu'on est fidèle à l'empereur et roi, et l'on demeure fidèle, parce qu'on reste bon Autrichien. Ajoutons que cette fidélité repose sur l'amour. François Ier, qui fut vaincu par Napoléon et qui finit par le vaincre à son tour, était adoré de son peuple. Ses successeurs ont hérité de ce sentiment. Tout le monde sait combien François-Joseph est populaire. Cet amour s'explique par sa réciprocité. Les souverains de l'Autriche se sont toujours attachés à rendre heureux leurs sujets, et le gouvernement paternel était une réalité. Leur bonhomie, leur absence de faste les rapprochaient des classes les plus basses, et ils défendaient volontiers ces dernières contre l'oppression des grands. M. de Hubner connaît parfaitement cette nature particulière de l'Autriche et ce carctère spécial de ses maîtres, il s'attache à en faire ressortir les avantages; il ne s'illusionne pas pourtant sur les côtés défectueux, il va jusqu'à les signaler avec une franchise qui n'est pas exempte d'une certaine amertume; mais nous craignons qu'il n'ait pas pénétré jusqu'à la profondeur du mal. Ceci mérite quelques explications.

On regarde généralement le prince de Metternich comme ayant été le maître absolu en Autriche pendant son long ministère, et on le dépeint comme imbu de toutes les idées qu'éveillent les mots de rétrograde et de réactionnaire. D'après les révélations de M. de Hubner, il y a ici une double erreur. M. de Metternich avait l'esprit beaucoup plus ouvert qu'on ne le croit communément, mais il n'avait la pleine confiance de son souverain que pour les relations avec l'étranger. En tout ce qui concernait la politique intérieure, l'empereur François avait des idées tres arrêtées qu'une certaine timidité, une sorte de torpeur ne faisaient qu'ancrer davantage dans son esprit. M. de Metternich, comme son maître, se posait en ennemi implacable de la Révolution; mais ce dernier ne voyait

d'autre moyen de la combattre, que d'établir un cordon sanitaire autour de l'empire, pour empêcher l'introduction des écrits dangereux, et d'étouffer les aspirations libérales à l'intérieur au moyen d'une police soupçonneuse et impitoyable. Le ministre, sans se montrer opposé à ces mesures préventives, les estimait insuffisantes; il aurait voulu créer un esprit public, opposé aux tendances anarchiques, mais sans servilisme, raisonnable, généreux même au besoin, et approprié, en définitive, aux conditions nouvelles de l'humanité, puisque le temps marche sans cesse. Il avait même préparé un projet de constitution qui aurait donné aux différentes nationalités une représentation suffisante et fait fonctionner au centre de l'empire, sous les yeux du souverain, une assemblée chargée d'exprimer les vœux du pays et de participer au gouvernement. Le manuscrit où ces idées étaient élaborées demeura dix-huit ans sur le bureau de François Ier, sans que ce prince s'en fût sérieusement occupé. Il venait de donner l'ordre de le transmettre au Conseil d'Etat pour qu'on en fît le rapport, lorsqu'il mourut.

Cette indifférence s'explique-t-elle uniquement par la répugnance personnelle de l'empereur? Nous ne le croyons pas, puisqu'il y avait probablement à peine jeté les yeux. Evidemment, dans l'entourage du souverain et dans les hautes sphères de l'empire, on n'y était pas favorable. La monarchie fonctionnait au moyen d'une bureaucratie tracassière, mais peu oppressive, et l'on sait combien est tenace l'administration. Les grandes familles, jouissant de leurs privilèges, n'en demandaient pas davantage. La bourgeoisie trouvait en partie la satisfaction de sa modeste ambition, dans les places rétribuées qu'elle occupait. Le peuple, comme opinion, ne comptait pas; d'ailleurs, pour le moment, il était heureux et tranquille. Pourquoi des réformes qui pouvaient provoquer une révolution, et, en tout cas, déranger des situations acquises, troubler le repos de plusieurs? Sans doute, il y avait des mécontents, et en grand nombre, ceux auxquels ne suffisait pas une vie oisive et molle, mais qui avaient soif d'idéal, qui jetaient les yeux sur ce qui se passait au delà des frontières, et risquaient, grâce à la contagion de l'exemple, de se laisser entraîner, un jour ou l'autre, par le torrent révolutionnaire, au lieu d'entrer pacifiquement dans les voies d'un sage progrès. On aurait dû prévoir et s'efforcer de prévenir une explosion, mais l'égoïsme mettait un bandeau sur les yeux.

Et le clergé, que faisait-il dans cette situation critique? Empri-

sonné dans les liens moraux et légaux du Joséphisme, le clergé ne faisait rien, et parcequ'il ne pouvait rien faire, et parcequ'il ne se souciait de rien faire. Il se contentait de jouir tranquillement de ses immenses richesses et d'élever le peuple dans un christianisme honnête mais rétréci, et, en fait, presque séparé des sources vivifiantes de Rome. Sans doute, il n'appartenait pas au clergé de jouer un rôle politique que les institutions ne lui conféraient pas, mais il aurait pu, s'il avait eu de larges allures, faire naître et entretenir dans les âmes l'amour du bien social et de généreuses ardeurs : il ne s'occupait guère que des vertus individuelles des âmes pouvant ainsi se sauver tout juste ; mais cela ne suffit pas pour régénérer un état. M. de Hubner n'ignore pas les funestes entraves apportées à la liberté du ministère ecclésiastique ; il désigne même le Joséphisme par son nom, sans un mot d'approbation, mais il ne nous paraît pas avoir compris toute la profondeur du mal. Le sel de la terre et de l'empire était affadi, la corruption et la décomposition devaient fatalement suivre.

La Révolution de 1848 ne surprit pas plus M. de Metternich, que M. de Hubner. Le premier était décidé d'avance à donner sa démission ; il sentait que son rôle était fini. Le second, jeune encore, voyait, au contraire, s'ouvrir devant lui, une longue et honorable carrière. Envoyé par le Chancelier en Lombardie pour y suivre les évènements et signaler les mesures à prendre, il se trouva, dès les premiers jours, aux prises avec l'insurrection triomphante, et comme on peut le dire, la tête dans la gueule du lion. Son sang-froid, sa bonne humeur, son courage, durant les cinq fameuses journées de Milan et durant la période qui s'ouvrit par l'intervention du Piémont, se révèlent dans les notes qu'il écrivait presque chaque jour et qu'il s'est décidé après plus de quarante ans à publier telles quelles. Il nous fait assister, non pas à la suite des évènements qu'il n'apprenait souvent qu'après coup, mais à la curieuse et parfois émouvante odyssée d'un vaillant serviteur de l'empire à la merci des émeutiers. Fidèle à son souverain, confiant malgré tout dans l'heureuse étoile de l'empire, rempli d'une haine justifiée pour les principes révolutionnaires, il montre à l'égard des adversaires considérés personnellement une très grande modération, il les plaint souvent plus qu'il ne les blâme, il se plaît, quand il a l'occasion de converser avec eux, à leur signaler les dangers qu'ils courent et à leur prédire leur impuissance à demeurer les maîtres de la populace une fois

déchaînée. Les *signori*, comme il les appelle, auteurs de l'insurrection de Milan et ennemis implacables de la domination autrichienne, n'étaient pas des révolutionnaires proprement dits, mais ils frayaient la voie aux révolutionnaires. Ceci est mis en parfaite lumière dans *Une Année de ma vie*, 1848-1849 (Hachette).

La très grande réserve, nous ne voudrions pas dire l'indifférence de M. de Hubner sur les matières religieuses donne d'autant plus de prix à sa manière d'apprécier la spoliation du Saint-Siège. Non content de blâmer sévèrement cette usurpation, au point de vue du droit politique et international, il en fait ressortir les périls dans le domaine de la conscience et dans celui de la paix publique. A cet égard les confidences suivantes de M. Thiers sont excellentes à citer :

« Comment! m'a dit un jour M. Thiers, alors président de la République, lutter avec Rome? Ce serait plus que de la témérité. C'est moi, vieux voltairien, qui vous le dis. Qu'avons-nous, nous autres chefs de gouvernement, à offrir au pays? Des réductions d'impôts, des épargnes sur le budget, la protection de l'industrie, du commerce, de l'agriculture (pourvu que ses représentants nous laissent le temps de tenir parole), en résumé des bienfaits précaires, incertains et, quand même ils seraient réalisés, se terminant pour chaque individu avec la limite naturelle de son existence. Et quels sont nos moyens d'agir sur nos administrés? Nous avons le préfet et les sous-préfets de chaque département, et nous avons nos journaux inspirés, bien moins lus que ceux de l'opposition. Voyons maintenant ce que fait et peut le Pape. Il offre des consolations aux croyants qui souffrent, il leur ouvre des horizons de béatitudes qui ne finiront jamais : il tire des lettres de change sur l'éternité. Et quant à ses organes, il en a un dans chaque village, si petit qu'il soit; et ces agents, les philosophes officiels de la localité, soit du haut de la chaire, soit dans le secret du confessionnal, disent aux fidèles absolument la même chose. Quelle formidable puissance! »

Encore une citation, celle-ci pour montrer quel attachement le peuple autrichien témoignait à son souverain, tombé et forcé de fuir devant l'insurrection viennoise, qui venait de massacrer le ministre de la guerre Latour.

A Znaïm beaucoup de troupes et une foule de campagnards accourus de près et de loin... Quelle scène navrante! Le temps lugubre; des flocons de brouillard chassés par un vent aigre sous un ciel gris de plomb. Nous attendons en grelottant. Enfin apparaît, hor-

riblement cahoté, le carrosse contenant leurs Majestés ; l'héritier présomptif, l'archiduc François-Joseph, l'escorte à cheval. Quelques faibles *vivats* partent de la foule, qui a l'air consternée et ne semble guère, en croire ses yeux. Quoi? l'empereur, le bon empereur en fuite! quel sacrilège! Les femmes pleurent. Quelques-unes se sont agenouillées pour prier. L'aspect de l'impératrice, digne, calme, résigné, détermine, à sa descente de voiture, parmi les paysannes, une nouvelle explosion de sanglots. Je n'ai jamais vu de plus touchante ovation. »

III

La Congrégation (1801-1830), chez Plon, est un des meilleurs et des plus intéressants ouvrages qui aient paru depuis longtemps. Nous ne sommes pas surpris qu'au bout de quelques mois il soit parvenu à une seconde édition. Le livre est précédé d'une préface magistrale de M. le comte Albert de Mun, où se trouve exprimée, en termes bons à reproduire, la lutte acharnée entre le bien et le mal, qui caractérise notre époque.

« De même que la main de la Charbonnerie se découvre sans peine dans les complots de la Restauration et du gouvernement de Juillet, celle des Loges apparaît dans l'organisation de l'Internationale et dans les événements de la commune. Mais elle éclate avec plus d'évidence encore dans les plans formés depuis trente ans, savamment préparés et patiemment exécutés, pour déchristianiser la France et arracher les âmes populaires à la religion par l'éducation laïque. Au siècle dernier, la conjuration philosophique s'attaquait à l'élite de la nation, encore en possession du pouvoir, pour la corrompre, et pervertir, en la dominant, la masse profondément imbue des principes chrétiens. Dans notre temps, où l'évolution démocratique a, par l'institution du suffrage universel, fait passer aux mains du peuple l'influence politique, c'est lui que la franc-maçonnerie s'est appliquée à conquérir, et, pendant que le catholicisme reprenait, peu à peu, par l'apostolat, par les œuvres et par l'instruction, possession des classes élevées, l'esprit révolutionnaire cherchait de plus en plus à étendre son empire sur la foule, en y développant l'irréligion. Quand les événements de 1870 eurent livré à ses adeptes le gouvernement du pays, nous les avons vus, fidèles au programme des Loges, vulgarisé par la Ligue de l'enseignement,

appeler à leur tour toute la tyrannie des laïcs pour accomplir la destruction méthodique de l'éducation chrétienne et pour éloigner du peuple les prêtres et les religieux, partout où il a le plus besoin de leur secours, à l'école, à l'hospice, à la caserne, en même temps qu'ils travaillaient, par un vaste système d'outrages et de calomnies, à le déconsidérer dans l'opinion. »

La « Congrégation » fut précisément instituée pour combattre, par la prière, l'exemple mutuel et la pratique des bonnes œuvres, ces influences pernicieuses qui avaient fait la Révolution et qui s'apprêtaient à poursuivre son œuvre. Ce n'était pas une création nouvelle. Son origine remonte au temps de la Réforme, cette avant-courrière de la Révolution. Vers l'année 1560, un professeur de la Compagnie de Jésus, au collège Romain, le P. Jean de Léon, réunit les plus studieux de ses élèves pour leur faire entendre des lectures sérieuses et leur donner des conseils de direction. Placée sous la protection de la sainte Vierge, cette association, connue depuis sous le nom de *Prim primaria*, approuvée et encouragée par le pape Grégoire XIII, par une bulle du 5 décembre 1584, devint le germe et le modèle d'une foule d'autres congrégations, qui adoptèrent, ou à peu près, son règlement, et fleurirent sur toute la surface du monde catholique. Il y en eut une, notamment, à Paris, au faubourg Saint-Germain. Frappée, comme affiliée aux jésuites, par les mesures qui atteignirent cet ordre célèbre, elle disparut, avec toutes les institutions du passé, dans la tourmente révolutionnaire. Un prêtre modeste, le P. Delpuits, de la Compagnie de Jésus, eut la gloire de la rétablir au commencement du siècle. Muni de l'autorisation du cardinal de Belloy, archevêque de Paris, il réunit quelques jeunes gens pieux, le 2 février 1801, dans son salon, converti en chapelle, leur fit réciter l'acte de consécration approuvé par le Saint-Siège, suivant l'antique formule, et fonda ainsi la fameuse « Congrégation ». Les noms des premiers congréganistes méritent d'être conservés : ils s'appelaient Régis Buisson, F. Régnier, L. Gondret, G. Perdrau, A. Périod et Ch. Frain de la Villegontier, tous étudiants en médecine ou en droit; il s'y joignit bientôt des élèves de l'École polytechnique. Les premières réunions furent tenues dans la rue Saint-Guillaume, près de la rue de Grenelle. Plus tard, quand le nombrs des congréganistes se fut accru, on tint séance dans un des bâtiments des *Missions étrangères*. Lorsque Pie VII vint à Paris pour sacrer l'empereur, la Congrégation lui fut présentée, dans la chapelle des

Allemands, attenante à l'église Saint-Sulpice; et le Saint-Père remarqua la tenue édifiante de ces jeunes gens.

C'était, en somme, une élite pour les mœurs, la piété, la vie laborieuse, l'exercice sérieux et énergique des facultés morales et intellectuelles. Il n'est pas étonnant que plusieurs congréganistes, sans parler de ceux qui entrèrent dans les saints ordres, aient joué, plus tard, un certain rôle dans le monde et occupé des postes élevés. Il suffit de nommer, en passant, Laënnec, Cauchy, Ponton d'Amécourt, Dupont (le saint de Tours), de Portets, Gossin, Laurentie, Récamier. Bientôt, et dès la première année, l'aristocratie de naissance se joignit à l'aristocratie de l'intelligence : deux Montmorency, Alain de Noailles, le duc de Rohan, mort plus tard archevêque de Besançon et cardinal; plusieurs Villeneuve, le marquis de Rivière, le duc de Polignac, donnèrent à cette association modeste un éclat qui attira les regards de la foule et aussi du pouvoir. Bientôt vinrent les jours de persécution.

Tant que le maître de la France affecta d'agir en protecteur de l'Église et vécut en bonne intelligence avec le Saint-Siège, il laissa en paix la petite Congrégation. A l'époque de sa rupture avec Rome, il la regarda avec méfiance. Sa colère ne connut plus de bornes lorsqu'il apprit que six congréganistes avaient coopéré à la publication de la bulle d'excommunication. Par prudence, la Congrégation dut suspendre ses réunions; elle ne les reprit, avec sécurité, qu'à l'époque de la Restauration. Cet événement changea le cours de sa destinée.

Le retour de la monarchie légitime et chrétienne dut être salué avec bonheur par l'unanimité des membres d'une association qui se piquait, avant tout, de respecter la justice et de faire profession de piété. D'ailleurs, le gouvernement des Bourbons qui, en somme, en dépit de quelques défaillances regrettables, se montra favorable à l'Église, les maintenait dans la fidélité. La Congrégation se trouva donc, par la force des choses, fort dévouée et fort agréable au régime actuel. Que tels ou tels membres de cette association aient reçu certaines faveurs, grâce à l'appui de personnages hauts placés qui avaient été dans leurs rangs et avaient apprécié leur mérite, c'était inévitable. Que quelques congréganistes influents aient, de leur côté, donné des conseils écoutés à des hommes du pouvoir, on ne saurait s'en étonner, du moins depuis l'avènement de M. de Villèle qui, du reste, ne fit jamais partie de la Con-

grégation, et qui la connaissait assez mal. Mais que la Congrégation, comme corps, ait jamais exercé une influence sérieuse, bien qu'occulte, sur la marche des affaires publiques, qu'elle ait été une pépinière d'administrateurs et d'hommes d'État, c'est un bruit sans consistance, ne reposant sur aucune réalité, et que les faits, au contraire, démentent absolument. Le P. Ronsin, qui dirigea l'association après le P. Delpuits, n'était nullement un homme politique. M. de Grandmaison établit d'une manière irréfutable le mal fondé de ces accusations calomnieuses, propagées par la plume dévergondée de cette espèce de fou méchant qui avait nom Montlosier. Toutefois, il faut bien reconnaître que le public ignorant et honnête pouvait s'y laisser prendre. Il avait existé, en effet, d'assez bonne heure, et dès les dernières années de l'empire, des groupes d'hommes politiques qui travaillèrent au rétablissement des Bourbons, et au nombre desquels se trouvaient des membres de la Congrégation : ceux-ci n'agissaient pas, sans doute, comme tels, mais il était difficile pour la foule de faire cette distinction. Pendant la Restauration, ces zélés se remuèrent beaucoup, — et nul ne saurait leur en faire un reproche, — et ils compromirent, malgré eux, leurs confrères de l'ordre purement spirituel. Voilà, à notre avis, une explication naturelle des erreurs qui eurent alors cours, et qu'il ne convient pas d'imputer toutes au fanatisme irréligieux. L'auteur de cette attachante histoire eut peut-être bien fait de ne pas négliger ce côté de la situation. Nous le louons, d'ailleurs, de l'avoir conduite jusqu'au bout, d'avoir mieux fait encore, en montrant la Congrégation, en quelque sorte, sortant de ses ruines, par l'enfantement des Conférences de Saint-Vincent de Paul, où l'on reconnaît son esprit, et qui reçut l'impulsion de quelques-uns de ses anciens membres. — La liste des congréganistes qui clot le volume, est une sorte de livre d'or de cette noblesse que la pratique sérieuse des devoirs de la vie chrétienne confère aux baptisés. On nous laissera exprimer le désir qu'on puisse la compléter par le relevé des noms de ceux qui s'enrolèrent, à diverses époques, dans les congrégations affiliées de province.

IV

En écrivant son très intéressant volume *Louis Veuillot* (Retaux), le T. R. P. Cornut, de la Compagnie de Jésus, a voulu rendre un hommage délicat à la mémoire de cet illustre contemporain, et il y

a, nous pouvons le dire tout de suite, pleinement réussi. Ce n'est pas une biographie qu'il a prétendu faire, il laisse cette tâche à l'amitié fraternelle; il étudie surtout, c'est lui-même que nous citons, « la valeur morale et littéraire de l'homme, en se tenant à l'écart de toutes les questions irritantes qui ont agité sa vie de polémiste et d'écrivain. » Ce qui frappe tout d'abord dans Louis Veuillot, c'est qu'il s'est formé lui-même, avec le secours d'en haut bien entendu. Etonnamment doué, mais d'une culture primitive relativement médiocre, c'est par une suite d'efforts sur lui-même très méritoires, qu'il a conquis son rang dans cette pléiade célèbre où l'auteur lui assigne une place à côté de Joseph de Maistre, de Bonald, de Montalembert, de Mgr Pie, du P. de Ravignan, et qu'il oppose, avec une juste fierté, à Cousin, à Michelet, à Thiers, à Victor Hugo, à Alfred de Musset et même à Guizot et à Lamartine. Des deux côtés, il y avait beaucoup de talents, mais quelle différence dans l'usage qui en a été fait!

On sait que Louis Veuillot fut un des maîtres de la langue française, ses adversaires eux-mêmes l'ont mille fois proclamé. D'où vient cette supériorité chez un écrivain dont les études classiques avaient été incomplètes? C'est qu'il s'était longuement abreuvé aux sources pures de nos grands prosateurs du dix-septième siècle; il les avait profondément étudiés dans ce qu'il appelle quelque part leurs *œuvres inédites*. Bossuet et Bourdaloue notamment lui étaient familiers. Veuillot livrait volontiers son secret : « Vous n'aurez pas perdu votre peine, disait-il, si vous parvenez à vous forger, dans le commerce intime des écrivains du grand siècle, les armes les plus solides avec lesquelles on puisse aborder la dispute... » Il ajoutait avec un remarquable bon sens : « Les problèmes dont se tourmente aujourd'hui la société ne leur sont point inconnus; ils les ont, au contraire, abordés dans leurs livres, et comme ils le savaient faire de tout ce qu'ils entreprenaient, avec une supériorité de vues et de conseils dont pourraient s'étonner ceux qui les méprisent... Tel discours de Bourdaloue pour le jour de Noël renferme plus de lumière sur la question de la pauvreté que n'en présenteront jamais tous les économistes charnels, qui se contredisent à ce propos... Avec des noms nouveaux, l'humanité souffre et se plaint de ses maux anciens, moins anciens pourtant que ses crimes. » Et plus loin : « Vais-je dire que l'économie politique est dans l'Évangile? Certainement, je le dirai. »

« Non, les impies, vaincus et détruits dans tous leurs systèmes sur l'homme, ne se relèveront pas par ce doute que si Dieu règle l'homme en son particulier, il abandonne pourtant les sociétés sans guides dans leurs misères, et que ce que l'on appelle aujourd'hui les *questions sociales* sont intestines, nouvelles, auxquelles l'Éternel n'avait pas songé, qui ne sont point de sa compétence, qu'il laisse enfin à décider à la mécanique, au charbon de terre et aux journaux? » N'est-ce pas merveilleux de fermeté, de verve et de bon sens?

En scrutant ces grands penseurs et ces grands écrivains, Louis Veuillot se renouvelait pour le fond, comme pour la forme. Voilà pourquoi, quand il abordait un de ces sujets d'un intérêt supérieur, il trouvait, comme naturellement, la note juste.

Tout le monde croit connaître Louis Veuillot; on ne tarit pas sur son dévouemont à l'Église, on vante son talent de polémiste hors ligne. Mais combien ignorent sa sensibilité de cœur et ses vertus domestiques! Et cependant quel époux! quel père! et quel frère! Nous empruntons encore au P. Cornut quelques pages des plus touchantes. « Lui-même (Louis Veuillot) a raconté, avec un épanouissement de cœur très sensible, la joie qu'il ressentit à cinq ans en voyant, pour la première fois, son petit frère Eugène dans son berceau : « Dès qu'il put marcher, je devins son protecteur; dès qu'il « put parler, il me consola; car l'affliction et la douleur n'épargnè- « rent pas mes jeunes ans. Que de jours sombres changés en jours « d'allégresse, parce que cet enfant m'a aimé!... Nous avons « grandi, nous avons vieilli nous tenant par la main et par le cœur. « Anges du ciel, ce qui s'est passé dans mon cœur quand ce bien- « aimé-frère, sortant enfin des ténèbres où nous avions marché tous « deux, vint me rejoindre au banquet de la vie. Quel rajeunis- « sement de cette amitié toujours si jeune! »

Encore quelques lignes pour mieux peindre cette affection fraternelle qui a trouvé un écho si puissant dans un cœur si tendrement aimé : « Oui, va, je t'aime, mon frère, de toute l'ardeur de mon âme... J'ai moins senti le besoin de placer ailleurs mes affections, je les ai, au contraire, retirées une à une pour les mettre sur toi, mon seul frère et mon seul ami, mon enfant, pourrais-je dire, car il y a quelque chose de paternel dans la tendresse que je t'ai vouée... »

Ces ardentes effusions n'empêchèrent pas Louis Veuillot d'aimer passionnément ses filles, quand le ciel lui en donna, hélas! pour lui

en retirer bientôt plusieurs. Il faut lire dans ses lettres à divers amis, reproduites dans ce volume, avec quel indomptable courage le père infortuné supporta cette accablante épreuve. Ceux-là seulement sur qui Dieu a frappé à coups redoublés comprendront la profondeur de son chagrin, l'amertume de ses déchirements : « Je pleure, mais j'aime; je souffre, mais je crois. Je ne suis pas écrasé, je suis à genoux... Dieu fait bien ce qu'il fait, il agit avec justice et avec miséricorde. Je n'ai qu'à le bénir et qu'à lui demander de conserver dans mon cœur le baume purifiant de ces douleurs incomparables. Ne songeons qu'à faire la volonté de Dieu. » Il n'y a qu'un chrétien pour tenir un pareil langage.

Précédemment, à la mort de sa femme, il avait montré une aussi héroïque résignation : « Dieu, écrivait-il à un ami, a récompensé une sainte et puni un pécheur. Il faut courber la tête, adorer et se convertir... Rien ne peut me consoler; mais Dieu, qui frappe toujours en père, daigne me fortifier. Mes adversaires d'un instant viennent se réconcilier sur ce tombeau qui exhale la paix. M. de Montalembert m'a écrit deux fois avec un sentiment de compassion fraternelle qui honore bien son cœur et dont le mien est profondément touché. »

On ne se lasse pas de citer, d'autant que c'est la meilleure manière de faire connaître le personnage. Terminons par ces lignes sur l'art et le but de l'art, qui marquent qu'aucune chose élevée n'était étrangère à ce grand esprit : « L'art, dans sa source, est un don que Dieu a fait à l'homme pour le comprendre; et dans sa forme, un langage dont l'homme doit se servir pour confesser, louer et adorer le créateur. Tout autre emploi de l'art est vain ou funeste. »

V — VIII

Le dernier volume qui ait paru, de ceux que M. Fustel de Coulanges se proposait de publier sur *les Institutions politiques de l'ancienne France*, est celui qui devait paraître en tête de cet ouvrage considérable. Son titre : *la Gaule romaine* (Hachette) indique suffisamment la place qu'il devait occuper. C'est M. Camille Julien, de la Faculté de Bordeaux, qui a revu et complété le manuscrit d'après les notes de l'auteur, en respectant religieusement ses pensées. Il a poussé le scrupule jusqu'au point de s'abstenir de formuler, dans le corps de l'ouvrage, aucune réserve sur les

points où il diffère d'opinion avec l'auteur, notamment sur la question des colonies, de la disparition de la langue celtique, de l'organisation municipale, de la fusion des races, des juridictions provinciales. On nous saura gré de signaler ces questions douteuses, et en même temps d'insister sur le point de vue général de l'auteur. « Au premier regard que l'on jette sur les anciennes institutions, elles peuvent paraître singulières, anormales, violentes et tyranniques. On est porté à croire qu'elles étaient en dehors de tout droit et de toute raison, en dehors de la ligne régulière qu'il semble que les peuples doivent suivre, en dehors pour ainsi dire, des lois ordinaires de l'humanité. On les regarde comme le produit de la force brutale. Mais l'observation des documents nous montre que ces institutions se sont formées d'une manière lente, graduelle, régulière. Elles ne laissent pas d'être conformes à la nature humaine, car elles étaient d'accord avec les mœurs, avec les lois civiles, avec les intérêts matériels, avec la manière de penser et le tour d'esprit des générations d'hommes qu'elles régirent. »

Il résulte de ces considérations que les institutions prennent beaucoup de temps pour se former. Il est donc nécessaire de remonter fort loin dans le passé pour découvrir l'origine de leurs premiers facteurs. C'est ce qui explique pourquoi M. Fustel de Coulanges avait étudié à fond la Gaule dès le temps de l'administration romaine. Le premier livre est consacré à la conquête, et le second au gouvernement impérial, depuis Auguste jusqu'à la fin du douzième siècle. Pas n'est besoin de faire ressortir l'intérêt qui s'attache à un tel sujet traité par ce maître en érudition.

La thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris par M. de la Broise, et dédiée à Mgr Freppel, traite de *Bossuet et de la Bible* (Retaux). Le sujet offre un puissant intérêt au point de vue littéraire et théologique, et il a été fort bien traité. Dès sa jeunesse, Bossuet a eu un goût très passionné pour la Bible considérée comme la parole de Dieu, parole tendre, magnifique, impétueuse, profonde, vraie surtout et parfaitement digne de son auteur. Grâce à une lecture et à une méditation continuelles, il se l'est assimilée, s'en est pénétré, au point que soit qu'il aborde la chaire, soit qu'il prenne la plume, il semble qu'on entende la Bible. Il nous pasait que c'est bien la meilleure manière de nous faire comprendre le génie de Bossuet, que de nous le montrer ainsi en quelque sorte

transfiguré par la Bible. M. de la Broise nous fait assister, dans une suite de chapitres où il passe en revue les principales œuvres du grand écrivain, aux procédés par lesquels s'opèra cette transformation. La langue biblique, engendrée par le choix des mots et des expressions, le conduit au style biblique. Ce qui caractérise surtout sa manière, c'est l'art de fondre des pensées et des phrases de la Bible dans la propre substance de ses discours. A côté des citations et des commentaires, ilinsère des allusions que les initiés saisissent; il fait plus encore, il compose la trame de son langage avec la Bible elle-même.

Bossuet se mit tard à l'étude de l'hébreu, il arriva à le savoir à peu près. Cette lacune lui nuisit peu, parce qu'il ne s'appliquait pas à disséquer les textes pour en établir l'authenticité et en défendre le sens; son but, c'était de s'inspirer de la doctrine et aussi de la magnificence du langage. A ce double point de vue, la Vulgate suffit amplement. On sait qu'elle renferme la substance du dogme sans altération, et il suffit de la lire pour l'apprécier au point de vue littéraire. Tout en admirant l'évêque et le prosateur, l'auteur ne dissimule pas quelques faiblesses dans le caractère; mais l'ensemble n'en demeure pas moins attachant et imposant.

Sous ce titre un peu élastique, *Révolutionnaires* (Savine), M. Ch. Nauroy publie une série de notices sur Mme Tallien, Dumouriez et la campagne de 1792, Lauzun, la mort de Lepeletier de Saint-Fargeau, Diderot, Helvétius, d'Holbach; les Carnot, Bakounine et les dernières années du second Empire. Les cinq premiers articles ne sont pas dénués d'intérêt, ils sont le fruit de sérieuses recherches poursuivies avec une critique sérieuse. Quant aux cinq notices qui suivent, elles sont presque uniquement composées d'actes de naissance et de mariage et pourraient servir d'éléments à la formation de tableaux généalogiques. Les dernières années du second Empire sont un résumé, au point de vue républicain. Au point de vue moral et religieux, on ne peut pasdire que l'ouvrage, dans son ensemble, soit répréhensible, bien qu'il s'y trouve quelques opinions condamnables, mais il ne donne aucune satisfaction au lecteur chrétien. Il y a des choses que l'auteur semble ignorer complètement; à part cette lacune regrettable, on trouvera des choses curieuses. A noter particulièrement la lettre adressée par Dumouriez au général Biron, le 28 septembre 1792, c'est-à-dire

huit jours seulement après la bataille de Valmy. Dumouriez y fait, en termes qui doivent être sincères, l'historique de cette fameuse campagne des Argonnes qui se termina par la retraite des Prussiens, après des succès qui ne pouvaient pas faire prévoir un pareil dénouement. Il résulte de la suite des faits que cet échec, auquel on a voulu attribuer des causes mytérieuses, s'explique tout simplement par l'hésitation et l'incapacité des généraux prussiens, par l'habileté et la résolution de Dumouriez, par l'arrivée successive des renforts qui mirent l'armée française sur un pied respectable, tandis que les troupes prussiennes fondaient, décimées par la fatigue et la maladie et enfin, il faut bien le reconnaître, par le patriotisme de ceux qui défendaient leur pays. Que les négociations qui suivirent la journée de Valmy aient été facilitées par la corruption de subalternes, cela est fort possible; mais, à notre avis, il ne faut attribuer à ces incidents qu'une portée secondaire.

Les Saints militaires, *Martyrologe*, *Vies et Notices* (Retaux), contiennent en six volumes des notices fort détaillées sur tous les saints qui, de près ou de loin, ont appartenu à l'armée. L'auteur, M. l'abbé Profilet, ancien aumônier marin et militaire, suit le cours de l'année liturgique, et il emprunte la plupart de ses documents aux *Grands* et aux *Petits Bollandistes*, ainsi qu'au *Martyrologe romain* et au *Martyrologe* de Châtelain. Le champ était vaste, la moisson est considérable. A une époque où tout le monde est appelé à être soldat, c'est une idée heureuse de grouper dans un même recueil tous ceux qui ont donné l'exemple des vertus militaires et des vertus chrétiennes. Ces *Vies* fourniront des sujets de lectures attachantes dans tous les cercles fondés dans le but de maintenir dans la foi et dans les pratiques religieuses nos jeunes soldats. Les hommes du monde, qui sont demeurés chrétiens, en feront également leur profit. Léonce de La Rallaye.

Sous ce titre : *la Politique d'un saint*, *huitième Centenaire de saint Bernard* (Dentu), M. Jean de Bonnefon publie un véritable traité de politique, telle que l'entendaient les siècles chrétiens, et telle que l'a formulé un des plus grands esprits du moyen âge, saint Bernard. Ce n'est pas, en effet, une vie de saint Bernard que s'est proposé d'écrire M. J. de Bonnefon : cette vie, on la connaît, on sait le rôle prépondérant, dominateur, pourrait-on dire, qu'a rempli au douzième siècle, ce moine de génie, qui régentait les rois,

défendait l'orthodoxie contre l'hérésie, Arnauld de Brescia et Abailard; qui conseillait les papes, parfois les admonestait, décidait de leur élection; qui, dans la deuxième croisade, en soulevant l'Europe contre l'Asie, sauva de la barbarie musulmane la chrétienté et la civilisation.

L'auteur de *la Politique d'un saint* a eu un but plus élevé : montrer que la politique des rois, et même si on peut le dire, la politique des Papes, n'a d'autre principe que le principe chrétien : partout où il y a doute, il suffit de se décider d'après la règle de la foi; le souverain prévaricateur et injuste cèdera à la voix de l'Église, saint Bernard lui-même n'hésite pas à prescrire leur devoir aux Princes : au nom de l'Église, il leur ordonne d'obéir, et, ce qu'on ne voit guère de nos jours, et ce qui n'est jamais facile, ils obéissent.

Aux papes mêmes, — il avait le droit de leur parler, lui qui avait tranché la question du vrai pape et de l'antipape, qui désigna plus tard le pape qu'il fallait élire, Eugène III, — il trace leurs obligations, comme souverains pontifes et comme souverains temporels, et si l'on s'étonne, ce n'est pas des abus et des vices qu'il condamne, et qui, dans une autre forme, étaient les mêmes au moyen âge qu'en notre siècle (voyez le portrait des courtisans), c'est du ton avec lequel ce simple moine parle au Chef suprême de l'Eglise, plus haut, plus respecté alors que les rois et l'Empereur. Il s'adresse au Pape et aux rois d'un ton d'autorité, si ferme, si juste, si élevé, si naturel à la fois, que le Pape et les rois l'écoutent et ne s'en blessent pas. C'est qu'il parle, non en son nom, pour son intérêt, par vanité, par orgueil ou par ignorance, mais au nom de la Vérité éternelle, dans l'intérêt de l'Eglise, et qu'il sait que ce qu'il dit est vrai. De là l'énergie, la force, l'abondance, la puissance de ses discours; car ses enseignements sont contenus dans ses lettres, et ces lettres semblent parler, tant elles sont éloquentes. Toutes les fois qu'il le juge utile, et ces occasions sont fréquentes, il écrit; ses lettres sont innombrables, et toujours, il est ardent, pressant; avec onction, avec une forte raison, il renverse les obstacles, il convainc, il prouve, il persuade, il entraîne après lui.

M. J. de Bonnefon donne de longs et nombreux fragments des lettres de saint Bernard; il ne pouvait mieux faire; on ne se plaint jamais de rencontrer si souvent ces pages d'une foi si brûlante et d'un accent si pénétré. Lui-même les commente avec une raison solide qui semble avoir pris quelque chose du calme supérieur de

saint Bernard. Jeune, il s'était un moment laissé emporter à quelque fougue de langage; aujourd'hui, il est adouci et apaisé. Il comprend, il explique la nécessité du *pouvoir temporel*, condition indispensable pour la libre action de la puissance la plus éminente de l'univers : il n'y a que deux états dans le monde, *maître* ou *sujet;* qui ne commande pas, obéit.

Ce livre, par son second titre : *Huitième Centenaire de saint Bernard*, paraît un ouvrage de circonstance; par le premier, *la Politique d'un saint*, il est de tous les temps : les enseignements de saint Bernard, au douzième siècle, par lesquels il a servi l'Eglise, retenu les puissants, défendu la chrétienté, ne seraient pas moins efficaces en notre siècle de luttes politiques, philosophiques, sociales, si, reproduits aujourd'hui par un grand pontife, ils étaient écoutés.

Il importe de signaler la publication des deux premiers volumes d'un ouvrage qui, s'il est continué, comme il faut l'espérer, rendra de grands services aux historiens, et qui déjà présente un sérieux intérêt : *la France politique et sociale*, par MM. Hamon et Bachot (Savine). Ces deux volumes nous offrent le tableau de la France en 1890, c'est-à-dire, de tous les événements importants de l'année; discussions des Chambres, conférence de Berlin, manifestation du 1er mai, affaires financières, faits littéraires, etc. Les auteurs ne prétendent pas imposer leur opinion, ils exposent les faits sans parti pris, tenant seulement à donner un résumé fidèle et complet de l'histoire annuelle de la France; leur ouvrage rappelle ces tableaux publiés avant la Révolution, sous le titre de *Etat de la France*, à des intervalles souvent éloignés, et qui servent aujourd'hui à connaître l'organisation de l'ancienne monarchie. Leur livre est très utile aujourd'hui et le sera plus tard encore davantage.

Quoiqu'il ne porte pas un titre historique, comme le précédent, le livre de M. de la Brière, *Mes amis* (Kolb), mérite, par plusieurs points, d'être rangé parmi les livres d'histoire : M. de la Brière y a consigné nombre de faits intéressants et de piquantes anecdotes sur des personnages de notre temps qui prendront certainement place dans l'histoire : le général de Charette, le comte de Chambord, Lamartine, Abd-el-Kader, Mgr Labelle, les Champollion, auxquels l'auteur tient par des liens de famille, etc. Ces récits, faits avec agrément, forment une galerie de petits tableaux fins, spirituels et intéressants.

Eugène Loudun.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

29 juin.

Depuis longtemps, la politique ne va plus chercher ses inspirations en haut. Qui, parmi nos hommes de gouvernement, songerait aujourd'hui à demander le salut du pays à l'accomplissement des vœux contenus dans les divines révélations de Jésus-Christ à cette humble religieuse, dont l'Église a sanctionné le témoignage en l'élevant sur ses autels? Qui, pour assurer à la France l'exécution des promesses faites à la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, voudrait proposer aux pouvoirs publics de faire rendre au Sacré-Cœur de Jésus les honneurs et le culte national qui devaient être un nouveau gage de l'antique alliance contractée dès l'origine de la nation française avec « le Christ qui aime les Francs? »

Hélas! nos rois eux-mêmes n'ont pas entendu cette voix du ciel qui leur disait de consacrer leur royaume au Sacré-Cœur pour mériter les grâces particulières dont cette nouvelle révélation de l'amour du Fils de Dieu pour les hommes devait être la source, et en procurer le bienfait particulier à la Fille aînée de l'Eglise. L'orgueil de Louis XIV, le libertinage de Louis XV, la faiblesse de Louis XVI, ne leur permirent pas de répondre aux intentions miséricordieuses de la Providence. Au lieu du pardon, au lieu du salut que la France, si infestée déjà par l'hérésie et l'incrédulité, devait trouver dans le Sacré-Cœur de Jésus, ce fut la Révolution qui vint fondre sur elle avec son cortège de ruines et de morts.

Les promesses sont toujours là; mais on les a trop longtemps dédaignées. Il a fallu les nouveaux malheurs de la France, dans cette terrible guerre de 1870 et dans l'insurrection qui s'en est suivie, pour rappeler à la France catholique les divines communications de 1690. Quelques pieux fidèles d'abord s'en sont souvenus. Au milieu de la désolation de la patrie, ils conçurent le projet de consacrer, autant qu'il serait en eux, au Sacré-Cœur de Jésus la

France pénitente et dévote. Et ce projet, repris ensuite par le vénérable Archevêque de Paris, Mgr Guibert, est devenu l'église du Vœu national, déclarée d'utilité publique par l'Assemblée nationale de 1873, et élevée au plus haut de Paris, sur la Butte-Montmartre, par souscription publique.

C'est cette église, bâtie avec les dons volontaires des fidèles, au milieu des contradictions et des menaces de l'impiété de parti qui y voyait un défi à la libre pensée et à la république, cette église dont les catholiques ont voulu faire à la fois un monument expiatoire pour les fautes de la France et un gage de relèvement et d'espérance pour l'avenir, qui a été solennellement bénite et inaugurée le 5 juin, jour de la fête du Sacré-Cœur, par le digne successeur du cardinal Guibert, en présence du nonce du Saint-Siège et de nombreux évêques, au milieu d'un immense concours de fidèles.

Aucun événement ne pouvait être plus important, en ce temps-ci, que la réalisation d'un vœu auquel la meilleure partie de la nation s'est associée de cœur et par ses généreuses offrandes. Maintenant donc s'élève, au-dessus de Paris, ce grand et noble édifice, dans lequel la France catholique a mis toute sa piété et toutes ses espérances. Comme œuvre religieuse, la basilique de Montmartre est le plus grand acte public de foi qui ait eu lieu depuis la Révolution: comme œuvre patriotique, elle est la garantie la plus rassurante contre les maux présents et les dangers de l'avenir.

Les promesses d'en haut ne sauraient tromper. Dieu qui a daigné faire savoir à sa dévote servante que le peuple qui se mettrait sous la protection du divin Cœur de son Fils serait comblé de ses bénédictions, pourra-t-il abandonner la France, dont la portion fidèle s'est vouée à lui, en érigeant cette basilique qui restera à jamais comme le témoignage de son recours à la miséricorde divine au sein de l'épreuve, et l'acte monumental de sa consécration au Christ?

Et comme pour mieux marquer le caractère chrétien et patriotique de ce grand acte, les contradictions de l'impiété n'ont pas manqué. Sûrs de l'appui des radicaux du Conseil municipal de Paris et de ceux de la Chambre, des groupes de francs-maçons et d'anarchistes ont pu essayer d'organiser des manifestations violentes contre l'église du Sacré-Cœur, sous le couvert d'un hommage funèbre à l'un des leurs, le sieur Varlin, exécuté en 1871 près de l'emplacement où s'élève aujourd'hui la basilique. Il faut reconnaître, d'ailleurs, que les mesures de police les plus énergiques ont

préservé l'église et les fidèles des sauvages agressions des manifestants.

Mais la répression elle-même est devenue un nouveau grief pour la libre pensée. Le Conseil municipal de Paris s'en est prévalu pour attaquer furieusement le préfet de police comme complice de cléricalisme et réclamer la désaffectation de l'église de Montmartre. A la Chambre les mêmes fureurs se sont fait jour dans une proposition de loi ayant pour objet d'abroger la loi de 1873 qui a autorisé l'érection sur la Butte-Montmartre de l'église votive du Sacré-Cœur.

Toutes ces extravagances n'ont pas eu de suite. Le gouvernement ne pouvait point permettre qu'on en arrivât soit à l'expropriation, comme le demandaient les moins ardents, soit à la confiscation pure et simple, comme le réclamaient les plus radicaux, c'est-à-dire à des mesures toutes révolutionnaires, uniquement pour satisfaire de stupides haines. Mais est-il indifférent qu'au sein du Conseil municipal de Paris, le préfet de police puisse être mis en cause, grossièrement attaqué et blâmé dans un ordre du jour, pour avoir fait maintenir l'ordre autour de la basilique de Montmartre, et que les représentants de la capitale se fassent solidaires des violences anarchistes en prenant publiquement leur parti, en réclamant la révocation des agents de police, sous peine de cesser leurs rapports avec la préfecture? N'est-ce pas déjà assez grave qu'à la Chambre des députés, une loi votée par l'Assemblée nationale de 1871 puisse être dénoncée comme « une illégalité flagrante » et que des discours aient pu se produire où l'on montrait dans l'église du Sacré-Cœur « une atteinte à la liberté de conscience » et dans sa consécration « un nouveau défi à la démocratie et à la libre-pensée? »

On voit par là à quel point les esprits sont excités, combien vives sont les passions antireligieuses, et quelles luttes le catholicisme aura à soutenir pour se défendre contre la fureur d'adversaires qui ne cessent de voir en lui l'ennemi. La raison gouvernementale est encore là pour tempérer les haines et empêcher les derniers excès, mais ces manifestations anarchiques de la rue, ces discours et ces vœux de sectaires dans les assemblées publiques n'annoncent-ils pas que l'ère des violences est toute prête à s'ouvrir?

La question religieuse est notre grand mal social. Toutes nos divisions, toutes nos luttes, toutes nos difficultés viennent en réalité de ce qu'une grande partie de la nation a perdu la foi et en est arrivée à considérer l'Eglise comme une institution de despotisme

clérical, comme une entrave aux libertés après lesquelles aspirent tous ceux qui veulent satisfaire leurs passions humaines, leurs appétits matérialistes. On s'entendrait bien vite en politique, si l'on s'entendait en religion, et les questions sociales perdraient bientôt de leur importance si l'union entre les classes se reformait par la communauté des pratiques chrétiennes. Ni le gouvernement, ni l'esprit public, il faut bien le reconnaître, n'ont plus rien de religieux. On pense, on agit en dehors des croyances surnaturelles. L'idée chrétienne n'a aucune part dans les préoccupations de l'intérêt français. Le patriotisme n'a plus rien que d'humain. Si l'on espère le triomphe et le salut de la France, c'est uniquement de sa force militaire qu'on l'attend. La majorité de la nation, hélas! et ceux qui dirigent les affaires publiques ont bien plus confiance dans les préparatifs et les engins de guerre que dans le secours divin. Que sont pour nos gouvernants et la plupart des Français d'aujourd'hui, les promesses du Sacré-Cœur! Nos deux millions de soldats, notre puissant matériel de guerre leur paraissent bien plus sûrs, bien plus efficaces que la protection de Dieu.

Et cependant à quoi tient cette sécurité toute matérielle, qui n'est pas à l'abri des accidents les plus vulgaires? La France croyait posséder dans la mélinite un terrible explosif, capable de lui procurer, en cas de guerre, l'avantage sur ses ennemis. Fusées à la mélinite, détonations à la mélinite, obus à la mélinite, elle avait tout un attirail formidable d'artillerie nouvelle qui la rendait invincible. Aujourd'hui, elle n'est rien moins qu'assurée d'avoir conservé le monopole de ses inventions de mort, ou plutôt elle a tout lieu de craindre que le secret n'en ait été vendu à l'étranger.

Cette terrible mélinite, en laquelle se confiait complaisamment notre amour-propre national a fait, à n'en plus douter, l'objet de spéculations qui semblent bien l'avoir livrée à l'Angleterre, d'où elle passera facilement à l'Allemagne. C'est une affaire restée fort louche et fort obscure que celle-là, malgré l'éclat d'un procès et d'une interpellation à la Chambre. Il y a longtemps déjà qu'il est question de trahison dans les journaux, à propos de la mélinite, mais ce n'étaient que de vagues rumeurs. Il a fallu un livre à scandale de l'inventeur, M. Turpin, pour attirer l'attention publique et provoquer des poursuites judiciaires. Alors, on a fini par tout savoir ou tout deviner.

M. Turpin est un chimiste de profession, à la recherche de pro-

duits nouveaux. Il avait trouvé dans son laboratoire la mélinite, mais son patriotisme n'allait pas jusqu'a supprimer en lui l'industriel et il n'entendait pas perdre le profit de son invention. Un beau jour il se croit trahi par son associé, M. Triponé, capitaine d'artillerie de l'armée territoriale et fonctionnaire au ministère de la guerre, qu'il accuse d'avoir trahi la France elle-même, en divulguant ses découvertes à prix d'argent. Il porte plainte sur plainte au ministre, qui finit par remettre l'affaire à une commission d'officiers généraux et supérieurs, laquelle n'y voit pas matière à poursuite. Déçu de ce côté là, M. Turpin publie un livre accusateur contre son ancien associé; alors la justice s'en mêle; l'affaire s'instruit assez secrètement, le procès a lieu à huit clos et voilà qu'on apprend par le jugement que l'accusateur comme l'accusé sont condamnés à cinq ans de prison et les deux principaux complices à cinq et deux ans de la même peine.

Qu'était-ce donc que cette mystérieuse affaire, qu'on ne connaissait que par les circonstances assez étranges du procès et la sévérité d'une condamnation commune? Le public voulait avec raison que la lumière se fit. Oui ou non, y avait-il trahison? Oui ou non, des secrets relatifs à la défense nationale avaient-ils été livrés? Que signifiait cette inertie, cette indifférence même du ministre de la guerre, après des dénonciations formelles et réitérées, et, par contre, la rigueur d'un jugement confondant dans la même cause l'inventeur et le traître et leur appliquant à l'un et à l'autre le maximum de la peine? Et qui avait tort, de la commission du ministère de la guerre, qui n'avait pas trouvé matière à poursuites dans l'affaire, ou du tribunal de police correctionnelle qui regrettait que la loi ne lui fournit pas de plus graves pénalités pour le cas dont il était saisi? Le jugement rendu n'avait pas suffi à satisfaire le sentiment public, dont la susceptibilité se trouvait plutôt surexcitée qu'apaisée par le dénouement du procès. Il fallait une interpellation à la Chambre.

Elle a eu lieu. Avant tout, le ministre de la guerre, M. de Freycinet avait à se justifier. C'est lui qui était directement en cause, comme chef suprême de l'armée et responsable de tout ce qui la concerne. Avec lui, le pays pouvait-il continuer à avoir confiance dans l'administration militaire? Pouvait-il s'en remettre en toute sécurité à la vigilance et au zèle de son chef hiérarchique, se reposer pleinement sur lui du soin de sauvegarder les intérêts de

la défense nationale? Si oui, il fallait s'expliquer nettement, dire au pays ce qu'était ce procès étrange, avec son huit clos violé par des représentants du ministère de la guerre, avec ses soustractions de documents tenus sous les scellés, avec l'adjonction d'un général au juge d'instruction; il fallait établir que les dénonciations de M. Turpin n'avaient pas de fondement, que la commission supérieure militaire avait eu raison de refuser d'y croire, que rien de nos secrets militaires n'avait passé à l'étranger par la trahison des uns et le défaut de surveillance ou même la complicité des autres, que le pays enfin pouvait continuer à être rassuré sur la supériorité et le monopole de ses engins à la mélinite.

Mais il n'y a rien eu de tout cela dans le discours de M. de Freycinet en réponse à l'interpellation de M. Lasserre. De pénibles révélations en résultent seulement pour le pays; tout y est fâcheux ou inquiétant. Et encore ne sait-on pas toute la vérité. Si le ministre, pour se justifier, n'a pas incriminé outre mesure M. Turpin, l'inventeur n'aurait eu d'autre préoccupation que de vendre son brevet aux meilleures conditions et, dans ce but, il l'aurait offert à la fois à la France, à l'Angleterre, à l'Italie, cherchant à se servir des offres des uns pour en obtenir de plus élevées des autres.

C'est sur les basses spéculations de Turpin, que M. de Freycinet a étayé son système de défense. En quittant la tribune, M. Lasserre y avait laissé le texte d'une double question qui était tout l'objet de son interpellation, afin que le ministre de la Guerre, président du Conseil, y répondit expressément : Pourquoi le ministre de la Guerre, qui ne pouvait ignorer que des documents relatifs à la mélinite avaient été détournés du ministère, n'a-t-il pas fait poursuivre plus tôt les coupables? Et si Turpin, par le scandale de son livre, n'avait forcé le ministre à traduire les coupables devant la justice, celui-ci les aurait-il fait arrêter et condamner? A cette double question, M. de Freycinet n'a répondu qu'en incriminant l'accusateur. S'il n'a pas donné suite aux dénonciations de M. Turpin, c'est par prudence et par patriotisme, pour ne pas seconder les calculs de l'inventeur, qui voulait donner plus de valeur à ses produits auprès de l'Angleterre, avec qui il était en négociation, en obligeant le gouvernement français à certifier par l'éclat d'un procès, que la mélinite qu'on lui offrait sous un nouveau nom était bien le même produit qui avait été adopté en France.

Au surplus, le ministre de la Guerre a affirmé que rien d'impor-

tant dans les secrets de la défense nationale n'avait été compromis, que toutes les mesures de précaution et de vigilance étaient prises, et que le pays pouvait être tranquille.

L'a-t-on cru, à la Chambre? Non, sans doute. Car comment croire que des faits aussi graves que des trafics sur des engins de guerre, dont le secret est confié à l'administration militaire, aient pu se produire, sans qu'il y ait de la faute de personne? La majorité, néanmoins, n'a pas hésité à accorder au ministre de la Guerre le vote de confiance qu'il réclamait. Elle a mis à couvert sa responsabilité, en prenant acte des déclarations du gouvernement sur l'intégrité de nos moyens de défense militaire et en se déclarant confiante dans le ministère de la Guerre pour assurer la sécurité nationale.

Mais si ce vote a sauvé M. de Freycinet, il n'a point terminé l'affaire. Tout le monde a compris que la Chambre avait voulu éviter une crise ministérielle et un blâme à l'armée. Ce n'est pas une majorité républicaine qui pouvait renverser un cabinet issu d'elle, et jusque-là investi de sa confiance, pour cause de suspicion patriotique. On ne saurait l'en blâmer, car le pays lui-même souffrirait d'un vote qui jetterait sur l'administration militaire des soupçons de trahison ou d'incurie. La question posée par l'opinion publique à propos de cet incident obscur de la mélinite n'en subsiste pas moins. Pour tout le monde il est acquis qu'une coupable spéculation, voisine de la trahison, est sortie des bureaux du ministère de la Guerre, et qu'elle a pu s'exercer pendant deux ans, à la faveur de l'inertie et de la négligence de l'adminisiration. Et ce qui est non moins grave, au point de vue de la défense nationale, c'est que la maison Amstrong d'Angleterre, la grande pourvoyeuse des engins de guerre du royaume britannique, sait aujourd'hui positivement, malgré les dénégations intéressées de M. de Freycinet, qu'elle possède, sinon la mélinite elle-même avec certains perfectionnements ajoutés à l'invention, du moins un produit tout semblable. Et l'Allemagne aussi le sait.

On a voulu éviter une crise ministérielle sur une affaire de trahison ; l'évitera-t-on longtemps? La complaisance de la Chambre pour M. de Freycinet, qui à force d'avoir été ministre, semble devoir l'être toujours, résistera-t-elle à toutes les épreuves du cabinet? S'il faut en croire certaines rumeurs parlementaires, le cabinet aurait en lui-même des causes de dissolution, M. Constans, le ministre de l'Intérieur, se fatiguerait de tenir le second rang,

alors qu'il se croit assez d'importance pour occuper le premier. M. de Freycinet aurait en lui un rival plutôt qu'un collaborateur, et celui-ci n'attendrait que le moment favorable pour supplanter le président du Conseil. Ce moment pourrait ne pas beaucoup tarder. Manifestement, le cabinet se disloque. Le vote de confiance, qu'on pourrait plutôt appeler vote de circonstance, dont a bénéficié M. de Freycinet, n'est pas de ceux qui consolident un ministère. En réalité, M. de Freycinet a trompé la confiance de la Chambre. On croyait le ministre civil de la Guerre plus vigilant et plus sûr. L'affaire de la mélinite a des dessous qui laissent entrevoir de grands défauts dans les services du département de la guerre. Il se pourrait que tout ne fut pas terminé par le vote de l'ordre du jour de la séance du 22. Sur d'autres points encore, la confiance dans le ministère paraît ébranlée. Le Sénat a refusé de s'engager à la suite de M. Fallières sur la proposition de loi relative aux syndicats professionnels de patrons et d'ouvriers. Malgré les efforts du ministre de la Justice, la haute Assemblée a refusé d'admettre l'article principal de la loi qui interdit aux patrons, sous peine d'emprisonnement, de renvoyer un ouvrier parce qu'il serait syndiqué. C'était là, en effet, une disposition exorbitante et absolument contraire au principe de la liberté du travail qui régit la société moderne. Il est inadmissible que le fait d'appartenir à un syndicat puisse créer un privilège pour l'ouvrier syndiqué, et que le patron ne garde plus vis à vis de cet ouvrier l'autorité et la liberté qu'il a vis à vis des autres. Sous prétexte de protéger les droits et les intérêts de l'ouvrier, on allait ici au socialisme, et quoique le gouvernement eut frayé la voie, le Sénat a sagement refusé de le suivre. Pour le ministère, l'échec a été sensible. La majorité à laquelle il était habitué s'est retournée contre lui. C'est par 185 voix contre 39 que le projet de loi sur les syndicats a été repoussé.

Le ministre des Affaires étrangères n'a pas été plus heureux à la Chambre que le ministre de la Justice au Sénat. Il n'a pas réussi à faire accepter le projet de loi portant approbation de l'acte général de la Conférence de Bruxelles sur la répression de l'esclavage. C'est que si la cause est de celles qui intéresse toutes les nations civilisées, les résolutions de la Conférence lésaient, sur un point important, les intérêts français. Et M. Ribot n'a pu persuader à la Chambre que ce qu'autorise l'Acte de Bruxelles, à l'égard des vaisseaux français, pour faciliter la répression de la traite des esclaves, à savoir la vérifi-

cation des papiers de bord, n'est pas la même chose que le droit de visite que la France n'a jamais voulu reconnaître. Que les autres puissances, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre l'aient accepté, ni leurs intérêts, ni leurs traditions ne s'y opposaient. Mais pour la France c'est une vieille question d'honneur et de sécurité de ne pas abandonner à l'Angleterre, à la faveur du droit de visite, ce royaume des mers auquel prétend l'orgueil britannique. Ni l'intérêt ni le sentiment national n'ont été assez respectés dans l'Acte de Bruxelles et c'est ce que la Chambre a signifié au ministre des Affaires étrangères en décidant, malgré lui, de surseoir à donner l'autorisation de ratifier l'Acte et ses annexes.

Cette série de mésaventures laisse le cabinet Freycinet dans une situation critique. A l'heure actuelle, le président du conseil a perdu beaucoup du prestige qu'il exerçait sur le parlement et aussi de la confiance qu'on avait en lui. On voudrait le conserver au ministère de la Guerre, mais ne plus le laisser à la tête du cabinet. On continuerait à mettre à profit ses aptitudes spéciales, mais en lui retirant la direction générale de la politique, la conduite des affaires intérieures et étrangères, et en remplaçant la plupart des collaborateurs qu'il s'était donné. Du reste, la gravité de la question sociale qui se présente aujourd'hui sous forme de grèves redoutables tend à donner plus d'importance à son compétiteur secret. Ce qu'il faut pour le moment à la tête du cabinet c'est un homme capable de maintenir l'ordre au milieu de l'agitation ouvrière, de donner au gouvernement une attitude énergique, de prendre les mesures préservatrices des intérêts en jeu et de la paix publique. Il ne serait pas étonnant, avec le mouvement qui se manifeste partout, dans la classe ouvrière, qu'on ne vint à constituer, sous l'empire des circonstances, un ministère des grèves. Dans ce cas, M. Constans serait l'homme désigné. Il a fait ses preuves et par deux fois déjà, au 1er mai, il est presque apparu comme le sauveur de la société.

C'est une grave affaire que ces grèves qui se succèdent maintenant coup sur coup à Paris et dans les grandes villes et qui s'étendent à tous les corps d'état. En peu de jours, après la grève des omnibus à Paris, on a eu la grève des coiffeurs à Lyon, la grève des omnibus à Bordeaux, la grève des tramways à Marseille, la grève des boulangers, des bouchers, des épiciers et des coiffeurs à Paris. C'est la grève générale en détail. Partout ces coalitions d'ouvriers contre patrons prennent un caractère plus violent, partout aussi on sent

faiblir davantage l'action de la police, comme si le gouvernement voulait éviter à tout prix le renouvellement des scènes de Fourmies. A Bordeaux, de graves désordres, des bagarres sanglantes ont marqué la grève; à Paris on a pu craindre les plus violentes voies de fait contre les bureaux de placement dont les ouvriers des divers syndicats demandent la suppression, et s'il n'avait dépendu que d'eux la capitale eut été affamée. Il y a partout une effervescence qui semble l'annonce d'une grande commotion sociale.

L'Encyclique de Léon XIII sur la question ouvrière ouvre une voie salutaire de réforme et de pacification, dans laquelle on trouverait sûrement la solution du conflit si menaçant qui est peut-être à la veille d'éclater. Car où va-t-on, avec toutes ces grèves qui, sous des prétextes plus ou moins justifiés, couvrent des revendications et surtout des convoitises irréalisables? Que les pouvoirs publics, dans la mesure de leur compétence, que les patrons aussi s'occupent de procurer aux ouvriers les réformes utiles, les avantages légitimes que ceux-ci sont en droit de réclamer, rien de plus juste et de plus opportun; mais que les ouvriers, de leur côté, ne poursuivent point la réalisation d'utopies qui vont à l'encontre du droit fondamental de propriété, qu'ils n'aspirent point à une égalité de biens et de jouissances qui n'est pas dans l'ordre de la Providence. C'est là tout le fond de l'Encyclique, et comme elle traite la question sociale avec une égale sollicitude pour la sauvegarde des principes sociaux nécessaires et l'amélioration du sort de la classe ouvrière, elle a paru à tous les esprits sensés comme l'expression la plus parfaite de la vérité sociale et la règle la plus pratique à appliquer dans le conflit d'intérêts soulevé entre les ouvriers et les patrons.

L'émotion produite par le document pontifical a été profonde. Cette haute intervention de la papauté dans une question qui semblait ne relever que de la science économique et de la loi civile, cette autorité souveraine avec laquelle le Chef de l'Église trace la limite des devoirs et des droits, marque l'exacte mesure de la justice et de la charité, fait la part de l'action humaine à côté de l'influence prépondérante de la religion et concilie dans une harmonie parfaite les divers intérêts en cause, cette paternelle sollicitude pour la paix des États et le bien des classes ouvrières, tout cela a fait une forte impression sur les esprits. Les princes ont accueilli avec une respectueuse déférence la parole pontificale; les évêques s'empressent de la faire parvenir aux oreilles du peuple

chrétien et une partie au moins de la classe ouvrière, éloignée des enseignements de l'Eglise, en a eu un écho dans les reproductions et les commentaires de la presse. Pendant que l'empereur d'Allemagne ordonnait l'insertion de l'Encyclique *Rerum novarum* dans le journal officiel de l'Empire, en France, le président de la Commission parlementaire du travail en faisait demander des exemplaires pour chacun de ses membres au nonce du Saint-Siège, par l'entremise du ministre des Affaires étrangères. Et M. Carnot lui-même s'est départi de la neutralité constitutionnelle pour remercier le Souverain-Pontife de sa haute et salutaire initiative dans une question où il y va de l'ordre et de la paix de la société.

C'est aux catholiques surtout à se mettre à l'œuvre pour faire prévaloir les enseignements et les conseils du chef de l'Église. C'est à eux d'abord d'appliquer, dans le domaine de l'industrie et du travail, les doctrines sociales de l'Encyclique destinées à opérer le rapprochement des classes dans une conciliation chrétienne de la justice et de la charité. De généreux efforts, de louables tentatives ont déjà montré chez nous ce que peut le zèle catholique. Depuis l'institution des patronages et l'établissement de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, un grand bien a déjà été réalisé, comme on a pu le constater en dernier lieu, dans l'important congrès qui vient de se tenir à Paris; d'heureuses influences s'exercent dans le monde du travail et il y a d'efficaces exemples de l'application des doctrines de l'Encyclique à la pratique industrielle.

Mais ce ne sont là que des œuvres locales et individuelles, des initiatives privées qui n'ont qu'un champ restreint. La question sociale dépasse de beaucoup le bien partiel qui a été réalisé et les moyens d'action dont disposent aujourd'hui le clergé et les hommes d'œuvres. Les catholiques français ne sont pas en position d'exercer l'action publique à laquelle les convie le chef de l'Église. Ils n'ont ni l'autorité ni l'influence nécessaires pour appliquer à la société les remèdes qui conviendraient au mal général dont elle souffre. Pour exercer efficacement une action sociale, les catholiqnes ont à conquérir une situation politique qui leur manque. Avant tout il leur faut défendre et sauvegarder cette religion, en laquelle l'Encyclique montre la cause éminente du bien de la société, la source d'où découlent les vrais principes de réforme sociale, les vrais remèdes aux souffrances et aux désordres d'une société qui n'est si troublée, si agitée, que parce qu'elle a perdu, en s'écartant du

christianisme, le fondement de la stabilité, du bonheur et de la paix. Aujourd'hui la religion est non seulement délaissée par la foule, mais persécutée par les pouvoirs publics. Le commencement de la restauration sociale est dans le relèvement politique de la religion.

C'est ce que comprennent tous les vrais catholiques, tous les hommes de foi et de zèle, qui ont à cœur le bien du pays, le maintien de l'ordre, le rétablissement de la paix. Enfin, l'idée d'un parti catholique vient de commencer à se réaliser. La lettre si grave, si pressante de S. Em. le cardinal Richard, venue à la suite du cri d'alarme poussé par le vaillant évêque de Séez, a eu son effet. Dans cet appel adressé à Paris et à la France, l'éminent prélat demandait aux catholiques de prendre en main la cause de la religion, de s'unir, de s'organiser pour combattre les ennemis de l'Église, pour délivrer la France du joug de la franc-maçonnerie et de la domination des sectaires qui veulent la ruine du catholicisme. La voix de l'épiscopat tout entier avait répondu à cette généreuse exhortation, et partout les catholiques avaient montré l'intention de se mettre à l'œuvre. Aujourd'hui, sous les auspices du vénéré archevêque de Paris, un comité s'est constitué, dans la mesure resserrée de la légalité, mais avec le concours des plus éminents représentants du parti catholique, pour susciter et diriger cette action catholique et conservatrice, si nécessaire à la lutte. Dans la grande pensée d'union qui a inspiré la lettre du cardinal Richard sur le devoir social, le comité fait appel à tous les chrétiens, à tous les honnêtes gens, quelles que soient leurs opinions politiques, pour défendre et réclamer d'un commun accord les libertés civiles, sociales et religieuses dont on les dépouille.

Au nom de la foi menacée, au nom du salut de la patrie, que l'impiété conduirait à la servitude et à la décadence, si le programme des sectes antichrétiennes et maçonniques continuait à passer dans les lois et dans l'administration du pays, il les adjure tous de s'unir pour revendiquer la liberté religieuse, la liberté d'enseignement, la liberté de la charité, la liberté d'association, et pour obtenir la révision de tout ce qui, dans les lois scolaires, militaires ou fiscales, en est la violation manifeste.

Et le moyen de reconquérir ces libertés vitales, c'est de nommer aux conseils municipaux et généraux, à la Chambre des députés et au Sénat, des hommes sincèrement dévoués à cette cause. L'action

catholique doit être une action politique et sociale. Elle doit avoir pour objet, d'une part, les futures élections, de l'autre, tout ce qui peut les préparer en rendant populaire la cause qu'elle défend. Une bonne organisation est donc nécessaire. Le comité institué par les soins de l'Archevêque de Paris, est appelé naturellement à servir de comité directeur; mais son rôle n'aura d'effet qu'autant qu'il existera partout des comités locaux en correspondance avec lui, ou du moins (puisque la loi ne permet pas davantage) en communauté de vues et d'efforts avec lui. Le nom d'*Union de la France chrétienne* qu'a pris le comité de Paris permet la plus large entente entre tous les hommes d'ordre et de paix, à quelque opinion qu'ils appartiennent. Son appel à tous les conservateurs de bonne volonté écarte délibérément la question politique. Il est entendu que l'*Union de la France chrétienne* n'apporte aucune préoccupation de parti dans la lutte qu'elle se propose de soutenir pour le rétablissement des libertés religieuses. Et en cela, son action se distingue de celle du comité royaliste reconstitué sous la direction de M. d'Haussonville, et de celle du comité de la droite constitutionnelle qui se pose sur le terrain de la république.

En fait, les uns et les autres marcheront le plus souvent d'accord, surtout à l'époque de la lutte électorale. D'ici là, des dissentiments pourront se produire. Le parti royaliste, que M. d'Haussonville s'efforce de reconstituer avec une énergique activité, n'acceptera pas facilement l'espèce de déchéance auquel le voue l'organisation d'un parti purement catholique et conservateur. De ce côté, du reste, la prudence et une sage réserve sont nécessaires, car il ne faudrait pas éloigner des amis et des auxiliaires par des déclarations qui iraient au delà de la neutralité politique qu'il convient d'observer. On ne gagnerait rien d'ailleurs, vis à vis des ennemis, à répudier pour toujours la cause monarchique et à montrer trop de faveur pour la république. Il suffit de dire, avec Mgr Fava, évêque de Grenoble, dans la lettre qu'il a adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse, sur l'organisation de comités catholiques diocésains, qu'on reconnaît ou qu'on accepte la forme de gouvernement, qui est celle de la France aujourd'hui, afin de marquer ainsi que l'action catholique doit séparer les intérêts religieux des vicissitudes des partis. On risquerait, en se déclarant trop expressément pour la république, de compromettre la cause qu'il s'agit de servir, par les divisions que la politique introduirait au milieu des catholiques eux-mêmes, dont beaucoup ne

comprennent, vis à vis de la république, d'autre attitude que la réserve; en même temps, on ne ferait qu'exciter davantage les haines et les passions des ennemis, qui considèrent la république comme leur chose, qui la veulent telle qu'ils l'ont faite, laïque et athée, et qui seraient d'autant plus acharnés contre le catholicisme qu'ils le verraient plus disposé à se rallier à la république.

C'est assez de constituer par toute la France le parti catholique dans la pensée qui a inspiré la lettre de Son Em. le Cardinal Richard et qui a présidé à la constitution du Comité de Paris. Et fasse Dieu que son programme réussisse et assure aux catholiques, dans les affaires publiques, une prépondérance qui favoriserait non seulement la pacification intérieure et aiderait à la solution des difficultés sociales, mais qui assurerait aussi la paix extérieure. Quel contrepoids efficace ce serait à l'alliance, aujourd'hui renouvelée, et toujours si menaçante pour nous, de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Autriche, qu'une entente cordiale entre une France catholique et la papauté! Quel dissolvant pour le royaume italien, si profondément miné déjà par la Révolution et la misère, que cet accord de la France et de l'Eglise, entre lesquelles, comme l'expliquait un article fort remarqué de l'*Osservatore Romano*, existent des liens si anciens et des rapports religieux et sociaux si intimes! Et, par contre coup, quel ébranlement pour la triple alliance, dont l'Italie est l'élément le plus nécessaire et dont elle-même ne peut pas plus se passer sous le ministère Rudini qu'avec le ministère Crispi! Il peut être habile de cultiver publiquement l'amitié de la Russie par des actes comme la visite de la flotte française à Cronstadt, quoiqu'elle ait été suivie d'une autre visite de la flotte anglaise dans les eaux hongroises de Fiume, où l'on a pu voir une réponse aux avances de la France à la Russie, et une marque de la conformité de la politique anglaise à celle de la triple alliance; mais combien il serait plus sûr et plus efficace de s'unir à l'Eglise et à la papauté, et de mettre dans sa politique la clientèle catholique du monde entier! Mais pour cela, il faut une France chrétienne, que ne nous donnera pas la République actuelle. Aux catholiques de la faire.

Arthur Loth.

Le Directeur-Gérant : Victor PALME.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LE PARTI CATHOLIQUE

I

Le Clergé a le droit de faire de la politique dans le sens le plus étroit et dans le sens le plus étendu qu'on attache à ce mot.

Le prêtre tient ce droit de son titre de citoyen, titre inamissible hors les cas prévus par la loi et conférant à tout Français, en échange de charges assurément très lourdes, les prérogatives de l'électorat et de l'éligibilité à tous les degrés avec faculté de défendre et de faire prévaloir son opinion par la parole, par la presse, par l'action, par la propagande sous toutes ses formes honnêtes et permises.

Ce droit, il le tient encore et surtout d'une investiture sacrée, en vertu de l'ordre formel donné par le divin fondateur du christianisme aux apôtres et aux disciples, ancêtres directs des évêques et des prêtres d'aujourd'hui :

Allez et enseignez toutes les nations.

Ce commandement doit s'entendre et a toujours été entendu dans son acception la plus large. L'Église universelle a reçu la mission de distribuer la science à toutes les nations de la terre ; et les représentants de l'Église, depuis le patriarche et l'archevêque jusqu'au plus humble desservant, aux peuples qui leur sont spécialement confiés. De plus, le mot « science » n'a pas une signification limitée. Il comprend l'ensemble des connaissances accessibles à l'intelligence humaine, et si l'Église paraît quelquefois abandonner aux discussions des philosophes et aux disputes de la foule certaines recherches dont l'objet n'offre pas un intérêt immédiat pour le salut, c'est à la condition que toutes les opinions et tous les enseignements soient subordonnés à la reine des sciences, à celle

qui corrige toutes les autres, vers laquelle toutes doivent converger et d'où elles doivent toutes découler, à la théologie.

Or, qui oserait prétendre que la politique n'est pas une science, c'est-à-dire une des branches des connaissances humaines, l'une des plus importantes en général, l'une de celles dont l'étude et l'application, selon les règles de la justice, présentent un intérêt immédiat au salut?

Littré, dont la compétence ne saurait être révoquée en doute par nos adversaires, va nous édifier sur le premier point :

« La politique, dit-il dans son dictionnaire, est la science du gouvernement des États. »

L'éminent évêque de Grenoble, Mgr Fava, qui sera cité souvent au cours de cette étude, va nous aider à éclaircir le second. Écoutons-le :

« Donc, faire de la politique en chaire, c'est enseigner la science de gouverner les États. Or, Bossuet disait à son royal élève, Mgr le Dauphin : « Dieu est le Roi des rois : c'est à lui qu'il appartient « de les instruire et de les régler comme ses ministres. Écoutez « donc, Monseigneur, les leçons qu'il leur donne dans son Écriture, « et apprenez de lui les règles et les exemples sur lesquels ils doi- « vent former leur conduite... Tout ce que Lacédémone, tout ce « qu'Athènes, tout ce que Rome, pour remonter à la source, tout « ce que l'Égypte et les États les mieux policés ont eu de plus « sage, n'est rien en comparaison de la sagesse qui est renfermée « dans la loi de Dieu, d'où les autres lois ont puisé ce qu'elles ont « de meilleur. »

« Après avoir nommé Moïse, instruit de toute la sagesse divine et humaine dont un grand et noble génie peut être orné, Bossuet ajoute : « Jésus-Christ vous apprendra, par lui-même et par ses « apôtres, tout ce qui fait les États heureux : son Evangile rend « les hommes d'autant plus propres à être bons citoyens sur la « terre, qu'il leur apprend par là à se rendre dignes de devenir « les citoyens du ciel. Dieu, enfin, par qui les rois règnent, « n'oublie rien pour leur apprendre à bien régner. »

« Entendez, vous qui reprochez aux évêques et aux prêtres de faire de la politique en chaire, comprenez qu'ils remplissent leur devoir sacré, puisque s'ils parlent aux gouvernants, ils leur donnent les vrais principes du gouvernement des États; s'ils parlent aux pères et mères de famille, ils leur rappellent la manière de gou-

verner leurs enfants; s'ils parlent aux maîtres, ils leur font connaître la loi divine à suivre envers leurs inférieurs.

« Voilà la vraie politique, la politique chrétienne que le prêtre a étudiée dix ans avant de monter en chaire, et qu'il étudiera toute sa vie. Laissez donc les évêques et les prêtres remplir leur devoir et respectez leur autorité et leur personne, même si vous êtes incrédule, franc-maçon ou juif, puisque la simple raison naturelle apprend qu'une société est impossible sans le respect de l'autorité. »

En d'autres termes, le prêtre, investi, par l'autorité divine, du droit d'enseigner toute science, ne peut se dispenser d'enseigner la politique au même titre que d'autres sciences et même de préférence à beaucoup d'autres. L'en dissuader, c'est l'inviter à déserter son devoir; lui en retirer le pouvoir, c'est attenter à sa liberté de citoyen; c'est l'exciter à braver toutes les menaces et à violer les lois humaines qui l'empêchent d'obéir à la loi de Dieu.

II

Comment une vérité aussi élémentaire a-t-elle pu s'obscurcir au point qu'un trop grand nombre de chrétiens se sont laissé persuader qu'un prêtre, en s'occupant de politique, même dans ses rapports étroits avec la morale, dépasse les limites de son droit et mérite d'être rappelé à l'ordre? Comment des esprits, non pas même chrétiens mais seulement impartiaux, ont-ils pu admettre un seul instant que la catégorie la plus honorable et la plus instruite, dans son ensemble, de tous les citoyens de France, pouvait être légitimement placée hors du droit commun, en ce qui concerne les intérêts de tous et de chacun?

N'a-t-on pas réfléchi que la politique touche à la religion par mille côtés et que le gouvernement en France a beau se déclarer athée et s'ingénier à le paraître, il n'en est pas moins contraint, par la force des choses, à faire de son côté des excursions continuelles dans le domaine religieux; que ses ministres, ses préfets et ses maires s'occupent constamment de ce qui se passe à l'église et qu'il serait juste, au moins à titre de réciprocité, de permettre aux hommes d'Eglise de s'occuper de ce qui se passe dans les ministères, les préfectures et les mairies?

Il serait oiseux de montrer par quelle série de sophismes on en est arrivé à oblitérer sur cette question le sens commun en France où les plus grands hommes d'État ont été des prêtres, qui a été

façonnée par ses évêques et qui, pendant mille ans, a voulu que l'ordre du clergé tînt le haut bout dans le conseil de ses gouvernements et marchât à la tête de son triple Sénat. Il est, du reste, bien évident que la secte juive et franc-maçonne avait seule intérêt à nous faire mentir ainsi à la justice, à la raison et à l'histoire. Tout le prouve, en dehors d'une facile intuition : et les discours des adeptes, et le langage de leurs journaux et les formules inventées pour dénaturer et rendre odieux au vulgaire les choses et les actes les plus naturels du monde, telles que « l'ingérence cléricale; le gouvernement des curés », et autres plaisanteries assassines de la vérité et de la logique. Et nous ne comptons pas les sentences doucereuses et équivoques, bien faites pour séduire les simples, telles que celles-ci : « Il faut que le prêtre se contente d'enseigner le catéchisme et d'administrer les sacrements; il faut que le prêtre ne sorte jamais de la sacristie », comme si de pareilles inhibitions et prohibitions ne pouvaient pas se retourner contre tout homme exerçant une profession quelconque, ce qui condamnerait tous les menuisiers à rester à l'établi, les maçons à leur bâtiment, les coiffeurs à leurs perruques et les épiciers au comptoir. Mais alors qui donc descendrait au forum? Les politiciens et les fainéants, sans doute.

C'est ridicule ni plus ni moins. C'est également honteux et cela prête à rire à nos voisins :

« Pourquoi, en France, ne laisse-t-on pas le clergé s'occuper de politique disait, il y a quelques jours, le cardinal Manning? Votre gouvernement a peur que le clergé fasse ce que font les autres citoyens. Pourquoi? Tous les hommes sont égaux, tous les hommes sont frères. Ce n'est pas de la justice, car, enfin, vous avez divisé ainsi en deux la maison de Dieu, faite pour être unie; l'humanité est faite pour s'aimer, non se haïr.

« En Angleterre, le clergé fait de la politique s'il veut, et le gouvernement n'y voit pas de mal. »

Il en fait également en Allemagne, en Amérique, en Belgique, en Hollande, en Suisse, dans tous les pays du monde où les notions du droit public ne sont pas altérées.

III

Ce scandale va cesser heureusement. Mgr Fava, dont le nom est sur toutes les bouches depuis un mois, vient, par une courageuse

initiative, de le dénoncer à la France et de signifier à nos gouvernants que l'anomalie va cesser, au moins dans son diocèse de Grenoble.

Nous n'avons pas la prétention de faire connaître à nos lecteurs la lettre aujourd'hui fameuse qu'il adressait, le 24 juin dernier, à ses prêtres et à ses fidèles, véritable manifeste politique où l'éminent prélat déclare que l'heure est venue, pour le clergé français, d'entrer dans la mêlée électorale et de peser, de tout le poids de son influence, sur les prochains scrutins. Cependant, pour la commodité et le complément de cette étude, on nous permettra d'en reproduire la plus grande partie, point de départ du mouvement actuel :

Art. 1. — ... Nous voulons un chef qui soit catholique : c'est la loi de notre pays.

Nous voulons un gouvernement qui s'inspire, dans ses lois et son action, des croyances catholiques, religion de la très grande majorité des Français, et non des erreurs maçonniques, dont la base est le naturalisme et qui ne sont professées que par un petit nombre de Français.

Art. 2. — Pour arriver à réaliser parmi nous cet idéal qui s'impose à notre foi, nous aurons recours à tous les moyens honnêtes et permis. Nous nous efforcerons surtout d'avoir comme représentants à la Chambre et d'avoir au Sénat des catholiques fidèles à leurs croyances, et intelligents dans les affaires qu'ils auront à traiter.

Art. 3. — Nous prendrons pour guider notre action la dernière Encyclique de Léon XIII : *De la condition des ouvriers*, basée sur le saint Evangile et la justice naturelle.

Art. 4. — Nous réprouvons, ainsi que Dieu le commande, le système de la *neutralité*, et nous professons qu'un enfant qui n'aime pas son père et sa mère est coupable : il en est de même de l'homme envers Dieu qui est notre Père à tous.

Art. 5. — L'évêque diocésain est à la tête d'une société qui prendra le nom de : *Parti catholique*, parce qu'elle a pour but de défendre les intérêts de l'Eglise et de prendre *parti* pour elle dans toutes les questions auxquelles elle est mêlée.

Art. 6. — Le *Parti catholique* se soumettra aux lois qui lui sont imposées de droit commum, et usera des libertés qu'elles lui laissent.

Art. 7. — L'évêque aura un conseil pour s'occuper avec lui des intérêts du *Parti catholique*. Les affaires se traiteront avec lui et son conseil *par correspondance* en général.

Art. 8. — Il se formera divers comités, conformément aux lois, dans

les arrondissements, les cantons, les paroisses, etc., selon qu'il en sera besoin. A cette fin, nous réclamons nos droits de citoyens français, dont n'est pas privé le prêtre forcé d'ailleurs aujourd'hui à être soldat et à défendre le pays comme tous les autres citoyens.

Non content de cette déclaration, nous pourrions dire de ce décret épiscopal, qui ne laisse place à aucune ambiguïté, Mgr Fava complétait sa pensée, quelques jours plus tard, par la publication d'un catéchisme électoral, qui « sera enseigné dans son diocèse, ainsi qu'on enseigne le catéchisme », et par l'autorisation donnée à un journaliste de publier dans *l'Eclair* un interwiev, où sont exposés très clairement les motifs qui l'ont fait agir.

Ces deux documents ont fait le tour de la presse. Il devient utile néanmoins d'en reproduire d'importants extraits :

— Monseigneur, disait le journaliste, puisque Votre Grandeur m'y autorise, je dois la prévenir que beaucoup de catholiques, et non des moins marquants, vous reprochent d'être parti trop tôt.

— Ah! oui, j'entends ; les catholiques qui prêchent depuis quinze ans la résistance à outrance et qui oublient si volontiers leur prière du soir pour ne pas manquer leur entrée à un bal costumé ou à une représentation de gala ; les chrétiens indignés de la conduite de nos gouvernants et désolés de la décadence religieuse, qui s'en vont parader dans tous les salons juifs ou francs-maçons, les gémissantes victimes de la persécution qui rêvent d'expédier à Nouméa tous les persécuteurs et, en attendant, mendient une invitation à leurs fêtes, tous ces faiseurs de protestations platoniques m'accusent d'engager le combat avant qu'ils m'aient fait savoir qu'ils sont prêts pour la lutte.

Reconnaissez, mon cher ami, que nous aurions attendu longtemps sous l'orme, comme vous dites à Paris, si nous avions attendu leur signal. Mais les chrétiens solides, les catholiques sincères qui trouvent que le temps d'oppression a trop longtemps duré, que tous les fils de France ont un droit égal de place au soleil, pourraient trouver, au contraire, que nous avons bien tardé à relever le gant qui nous est jeté tous les jours à la face par les athées, les libres penseurs et les sectaires de toute sorte.

Ces chrétiens-là, du moins, sans souci de leurs convenances particulières, sont toujours prêts à l'action, et c'est sur eux que je compte principalement pour la réussite de l'entreprise, quoique je ne refuse d'ailleurs le concours d'aucun courage ni d'aucune bonne volonté.

Et plus loin :

— Avant de prendre la détermination que j'ai prise, j'ai pu m'assurer par avance de l'assentiment d'un grand nombre d'évêques de France. Par quels moyens? Ceci est mon secret. Tout ce que je puis vous dire, c'est que la poste et le télégraphe vont vite, et je ne sache pas que le droit de correspondance soit encore retiré aux évêques.

Assurément, j'aurais préféré faire décider la question par un Concile national et faire ratifier ses délibérations par le Souverain Pontife. Mais ne savez-vous pas, suivant un mot fort expressif de Pie IX, que si nous avons toujours des évêques en France, nous n'avons plus d'épiscopat? Et cela depuis le Concordat, dont l'application abusive est faite, depuis bientôt cent ans, par les gouvernements révolutionnaires.

Pourra-t-on suppléer à ce défaut d'entente officielle, cause de faiblesse permanente? J'espère que oui : du moins un projet dans ce sens est actuellement à l'étude à Rome. En attendant, il m'a bien fallu subir la situation qui nous est faite et partir isolément, puisqu'il nous est matériellement impossible de partir en corps.

. . . . . .

Tous les Allobroges sont restés chrétiens, dites-le et répétez-le à vos amis de Paris, je vous prie. Tous vont à la messe le dimanche et beaucoup d'entre eux font leurs Pâques. Ces chrétiens votent pour des francs-maçons.

Les motifs de ces choix bizarres et contradictoires sont multiples et cela m'entraînerait trop loin d'exposer toutes les raisons de cette inconséquence. La principale, c'est que mes prêtres, faute d'indications, n'ont pas cru devoir prendre part encore à la mêlée électorale. Ils gémissaient de l'abstention où ils se réfugiaient par suite de circonstances nombreuses dont nos adversaires profitaient habilement, je le reconnais. En leur déliant la langue, en me mettant à leur tête, je n'ai fait que répondre aux vœux intimes qu'ils m'ont souvent manifestés.

Le *catéchisme électoral*, très succinct mais très savant, véritable résumé de politique chrétienne, est divisé en quatre chapitres.

Dans le premier, l'auteur affirme et démontre la royauté divine de Jésus-Christ. Dans le second, il enseigne que tous les chrétiens, sans exception, ont reçu le mandat d'être apôtres de Jésus, mais que cette mission est plus spécialement réservée aux prêtres et aux évêques. Le troisième chapitre étudie les divers moyens d'apostolat, et le quatrième préconise la politique électorale comme l'un des plus efficaces de ces moyens. C'est le plus important de tous, et, à ce titre, on ne saurait lui donner une trop grande publicité. Le voici donc en entier :

D. Est-ce que les élections sont un moyen d'apostolat?

R. Oui, les élections diverses, surtout celles des députés et des sénateurs, sont un moyen puissant d'être apôtre de Jésus-Christ.

D. Quelle en est la raison?

R. La raison en est que les députés et les sénateurs font les lois et forment le gouvernement du pays. Si leurs lois sont conformes à la justice et respectueuses des croyances catholiques, ces lois sont bonnes, sinon elles sont injustes et impies, et le gouvernement mauvais.

D. Que faut-il penser des électeurs qui, sciemment et le voulant, nomment des députés et sénateurs qu'ils savent devoir voter contre les croyances catholiques?

R. Il faut penser que ces électeurs se rendent gravement coupables envers Dieu, et qu'ils sont responsables devant lui des actes mauvais que commettront les députés et sénateurs nommés par eux.

D. Et pourquoi cela?

R. Parce que si les électeurs, en nommant les députés et sénateurs, n'insultent pas Jésus-Christ et son Église, ils les font offenser, insulter et blasphémer par les hommes de leur choix.

D. Mieux vaudrait donc ne pas voter du tout?

R. Puisque les élections sont un moyen d'être apôtre de Jésus-Christ, et que, en général, il est facile de voter, il faut regarder les élections comme obligatoires devant Dieu.

D. Que faire si aucun catholique ne se présente?

R. Il faut s'entendre avec ses frères et amis pour en choisir un.

D. Cela coûte cher, et de diverses manières.

R. Oui, c'est cher aussi pour les ennemis de Dieu, et ils trouvent de l'argent. Unissons-nous, nous en trouverons.

D. Les évêques et les prêtres peuvent-ils se mêler d'élections?

R. Oui, puisque la loi les reconnaît électeurs et éligibles, et leur assure tous les droits de citoyens français, dont, par ailleurs, ils remplissent les obligations.

D. Est-ce que le clergé, à l'étranger, s'occupe des élections?

R. Oui, en Belgique, en Allemagne, en Angleterre, en Amérique, partout, les évêques et les prêtres s'occupent des élections, étant, plus que les citoyens ordinaires, obligés d'être apôtres de Jésus-Christ, défenseurs des droits de l'Église, pères du peuple, gardiens des mœurs et amis de la gloire de la nation.

D. Il faut donc, quand il y a des élections en vue, s'y préparer?

R. Oui, il faut s'y préparer comme a un acte d'où dépendent la fortune du pays, son honneur et son avenir.

On aime à se représenter Mgr Fava comme un prélat du moyen âge, toujours prêt à échanger la mitre pour le casque, la crosse pour

la lourde épée des batailles, et l'étole aux franges d'or pour la cuirasse aux reflets d'acier; comme le digne successeur, en un mot, de l'évêque du Terrail, qui tressaillit d'une joie sans mélange quand son jeune neveu Bayard vint lui faire part de sa vocation pour la carrière des armes, et qui se montra si fier des premiers exploits du héros guerrier de sa famille.

L'aspect imposant de Mgr Fava, géant légèrement voûté par l'âge, à la démarche noble et hardie, à l'œil clair et regardant bien droit, prête, en effet, à cette illusion. Mais ceux qui ont eu, comme nous, l'honneur d'être admis dans son intimité se persuadent bien vite qu'une telle conception est radicalement fausse, et que rien ne ressemble moins au type du prélat batailleur que ce prêtre affable, aux manières engageantes, au son de voix toujours mesuré, ne se laissant jamais emporter à un mouvement de colère ou seulement d'impatience, même à l'égard de ses familiers. Nul, assurément, n'a médité plus que lui cette éternelle vérité du sermon sur la montagne : « Bienheureux les doux, parce qu'ils posséderont la terre », et nul ne pratique à plus haut degré que lui les vertus qui en sont la conséquence naturelle. Aucune physionomie ne reflète mieux que la sienne cette douceur évangélique sous laquelle l'imagination populaire se plaît à se figurer tous les pasteurs des âmes. Dans sa vie privée, tout au moins, cette douceur est l'inspiratrice de toutes ses paroles, le mobile de toutes ses actions.

Cet évêque, qui semble, de loin, si intraitable et, pour me servir d'une expression en vogue, si intransigeant, ne compte pas un ennemi personnel parmi les adversaires les plus implacables de ses doctrines. Ce lion vit en paix au milieu de ces tigres, tant il a su mettre de suavité dans ses rapports avec eux, tant l'esprit de conciliation et de loyale franchise inspire toutes ses démarches.

Depuis seize ans qu'il gouverne le premier diocèse du Dauphiné, aucune difficulté grave n'a surgi entre lui et les autorités qui représentent là-bas notre gouvernement de francs-maçons, et Dieu sait pourtant combien, dans l'ordre civil aussi bien que dans l'ordre judiciaire, on lui a expédié de personnages ayant pour mission de le pousser à bout. Mais les pires volontés sont venues se convertir au contact de sa douce fermeté, et, sans qu'il y ait eu jamais ni vainqueur ni vaincu, tout s'est aplani et arrangé au gré des intérêts communs et à la satisfaction des amours-propres de chacun. Le préfet Delattre et le premier président Malens, pour ne citer que ces deux colonnes de

la libre pensée en province, avaient fini par prendre le parti de le vénérer, et aujourd'hui Mgr Fava vit dans les meilleurs termes avec le nouveau préfet, M. Robert, ancien député de Compiègne.

Quoi d'étonnant si cette aménité, résultat d'une longue application et d'un parfait empire sur soi-même, après avoir subjugué l'estime des adversaires, a conquis l'admiration, j'allais dire le culte des fidèles et des prêtres?

Sans être précisément éloquent, Mgr Fava, qui d'ailleurs, monte rarement en chaire et se borne à prononcer de courtes allocutions, les mains appuyées à la balustrade des chœurs des églises, sait trouver les paroles qui remuent les âmes et soulèvent les bonnes passions. Et puis, quand le pontife, revêtu de toute son autorité, a transmis aux chrétiens et aux prêtres la parole de Dieu, le père a son tour et il est bien difficile d'en rencontrer d'un abord plus accessible, qui fasse moins sentir au dernier des pauvres la bassesse de sa condition, au plus humble des vicaires la distance qui le sépare du trône épiscopal.

Peu d'évêques, dans le monde catholique, marchent plus d'accord avec leur clergé que Mgr Fava, évêque de Grenoble, avec le sien; aucun n'est plus autorisé que lui à parler au nom de ses prêtres. Il ne les a pas consultés, objecte-t-on, et n'avait pas le droit de les engager dans une campagne dont il n'est pas possible de prévoir l'issue?

Nous répondons que cette consultation dure depuis seize ans, sans qu'un seul avis défavorable ait été émis. Un général consulte-t-il son armée dont il a souffert toutes les souffrances, accueilli tous les vœux, reçu toutes les acclamations, chaque fois qu'il a résolu de donner le signal d'une bataille?

IV

On ajoute que Mgr Fava, doué de qualités vraiment royales, maître, père et ami de ses diocésains, ne saurait avoir un tempérament de républicain, et que c'est par suite d'une incompréhensible déviation de jugement qu'il a versé dans cette erreur, aussi contraire à la logique de ses sentiments que fatale aux vrais intérêts de l'Église.

Ici nous touchons à une question délicate, aigrie par des polémiques où ne brille pas toujours la bonne foi, et qu'on nous permettra d'effleurer seulement.

Mgr de Grenoble a fait adhésion à la forme républicaine du gouvernement. Mais ni dans ses mandements, ni dans les lettres publiques qui les ont suivis et expliqués, il n'a entendu faire de politique comparée. S'il jugeait utile et opportun d'ouvrir sur ce sujet son âme tout entière, il est même probable qu'il reconnaîtrait que l'Église du Christ, « Roi des Francs et Roi des rois », ayant été constituée sur des bases monarchiques, les puissances temporelles n'ont pas de plus parfait modèle à imiter, ni de meilleur exemple à suivre. Il ajouterait sans doute de fort belles considérations tirées d'Aristote, de saint Thomas d'Aquin et d'autres Pères de l'Église, tant sur l'excellence du gouvernement d'un seul que sur la médiocrité du régime républicain, dans tous les temps et dans tous les pays (1).

Mais Mgr Fava est un homme pratique, et s'il fait quelquefois de la théorie, c'est seulement en chambre et pour l'agrément particulier de ses amis. Il a compris la nécessité de la lutte et, libre de choisir son terrain, il a opté pour l'emplacement le plus favorable au déploiement de ses troupes. Il définit, en même temps, l'objet et le caractère de cette lutte engagée pour la revendication des libertés et des droits les plus essentiels de l'Église. Pas un candidat aux prochaines élections ne recevra l'estampille du parti s'il n'y conforme d'avance son programme, s'il ne promet, sans réserve et sans arrière-pensée d'aucune sorte, de réclamer l'abrogation pure et simple des trois lois qu'à titre égal on peut qualifier de scélérates : la loi scolaire, la loi d'accroissement et la loi des séminaristes sac au dos.

(1) Tandis que cet article est à l'impression, la poste nous apporte la *Semaine religieuse* de Grenoble qui contient une fort belle étude de Mgr Fava sur le *Pouvoir politique chrétien*. En voici la conclusion :

« La République a vingt ans d'âge. Que fait-elle du Christ? Unie aux juifs, elle l'a condamné à mort. Que fait-elle de l'Eglise? Ayant chassé de partout Jésus-Christ, que peut-elle vouloir, au fond, que le départ de ses ministres? Nous en sommes là...

« Ceux-ci attendent la réalisation de leurs projets révolutionnaires, socialistes; d'autres aspirent après le retour des princes, sans voir la porte qui s'ouvrira devant eux. Nous, nous ne désespérons pas du salut de la République, et à ceux qui nous interrogent sur notre conduite, nous répondons : *Nous ne voulons pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive.*

« Avec des représentants catholiques, la République vivra et fera que la France sera grande.

« Avec des députés francs-maçons, la République mourra dans le sang et la boue.

« *Dieu sauve la France!* »

Quand les catholiques de France en sont ainsi réduits à la nécessité de repousser l'ennemi des marches mêmes du sanctuaire, serait-il sage de les convier à des batailles plus favorables peut-être aux ambitions humaines mais dont l'effet immédiat serait de les distraire de leurs devoirs les plus urgents? Quand il s'agit de savoir si la France restera chrétienne ou cessera de l'être, qui oserait reprocher à un apôtre de Jésus-Christ de passer indifférent devant la politique, cette chose sujette aux injures du temps, ou tout au moins d'ajourner sur cette question toute revendication illusoire?

L'adhésion à la république est entourée de telles restrictions que le plus grand malheur qui puisse survenir au gouvernement actuel serait assurément le triomphe du programme de l'évêque. M. John Lemoinne ne s'y est pas mépris et a publié récemment à ce sujet un article haineux dans *le Matin;* pas un révolutionnaire clairvoyant ne contredira cet académicien voltairien quand il démontre que la victoire de la religion en France, c'est la ruine définitive et probablement irrémédiable de toutes les prétendues conquêtes de la Révolution.

Qui vivra verra. Le parti catholique est maintenant constitué en France comme en Allemagne à l'époque du Kulturkampf, comme en Belgique au temps du ministère franc-maçonnique de M. Frère Orban, comme en Irlande toujours.

Tous les journaux comprenant qu'il s'agit désormais d'un mouvement qui peut devenir irrésistible et changer du tout au tout la face des choses en France, remplissent leurs colonnes de nouvelles relatives à la question et accompagnées de commentaires animés. Qu'ils approuvent ou qu'ils blâment, peu importe. Le fait seul qu'ils se complaisent aux polémiques religieuses démontre que le public s'y passionne ou s'y intéresse, et ce fait est de bon augure. Des livres même, uniquement consacrés à soutenir une thèse favorable à l'organisation du parti catholique, trouvent déjà et sans peine de nombreux lecteurs. Citons, entre autres, les *Intérêts catholiques en* 1891, publiés, sous le voile de l'anonyme, par M. Savine, l'éditeur indépendant et courageux. Ce livre se ressent, un peu, il est vrai, de la rapidité de la composition. On y peut découvrir, avec un esprit de système trop apparent, quelques lieux communs mêlés à beaucoup d'aperçus nouveaux. Mais il se recommande à l'attention par un exposé très clair de la situation et par une éloquente péroraison.

Les évêques de France, reprenant les glorieuses traditions de leurs illustres devanciers, organisent maintenant la croisade d'où l'on voit rayonner déjà les espérances de salut. Le cardinal Lavigerie, dont la première initiative avait échoué à demi, faute de concert préalable et aussi, avouons-le, parce que le primat d'Afrique avait bien su montrer un but mais n'avait préconisé aucun moyen, se range, avec une humilité vraiment apostolique, sous la bannière de Mgr Fava, qui a su trouver, lui, la vraie formule de l'association et saura donner le mot d'ordre des prochains combats. D'autres évêques, presque tous, vont suivre, et les innombrables catholiques de France, qui marchaient depuis si longtemps sans boussole, leur feront cortège. Ils se conforment ainsi aux vœux du Saint-Siège qui a donné à cet égard des instructions très précises par l'organe du cardinal Rampolla.

Des comités se forment à Paris dans le but de seconder, de tous leurs efforts, l'action qui doit s'engager sur toute la ligne et qui, pour cette raison, ne peut se passer d'un centre de ralliement qui sera commun à tous les combattants.

Nous n'avons pas à nous prononcer dans cette *Revue* sur les mérites respectifs de chacun de ces comités, qu'ils s'appellent : « Comité d'action du Parti catholique », « Association catholique », « Union chrétienne », etc.

Tous les commencements sont un peu embarrassés, et quand un grand commandement est à prendre, les candidats sont toujours nombreux.

Si les compétitions sont diverses, les cœurs sont unis, la foi est la même, les espérances sont communes et le but poursuivi est identique : le triomphe de l'Église catholique sur l'incrédulité, par la Papauté que Dieu fait si grande à notre époque.

Pour terminer par une facile prophétie de Mgr Fava : la victoire est certaine tôt ou tard. « Jésus-Christ redeviendra le Roi adoré des nations et sa loi divine servira de règle à la société. La franc-maçonnerie passera comme toutes les hérésies ; l'éternelle vérité triomphera. »

Paul de Charliac.

LA DÉCLARATION DE GUERRE EN 1870 [1]

L'esprit général de l'Europe était, lorsqu'éclata l'incident espagnol, une sorte de passivité et de tendance à laisser la France se tirer seule d'une situation qui semblait alors ne devoir être préjudiciable qu'à elle seule.

Mais, l'attitude résolue que venait d'adopter le gouvernement français dans la déclaration du 6 indiquait trop clairement que, quoi qu'en eût dit Prim, la France ne prendrait pas son parti de l'affaire et qu'il fallait que l'Europe intervînt à Berlin et à Madrid, si elle voulait empêcher un conflit qui pouvait dégénérer en guerre européenne.

Cette mise en demeure semblait d'autant plus dure que, par le fait de la clandestinité de l'intrigue, les grandes puissances vivaient dans un état de si parfaite quiétude qu'elles semblaient s'en étonner. « Je n'ai jamais vu un si grand calme dans les affaires extérieures », disait, le 5 juillet, sir Hammond Otway, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, à lord Granville qui venait prendre possession de son ministère; et M. Otway alla même jusqu'à annoncer à son ministre qu'il n'y avait aucune question dont il eût à se préoccuper. Le jour même, dans l'après-midi, arrivait à Londres une dépêche de M. Layard, ambassadeur à Madrid, annonçant la candidature du prince Léopold, la divulgation du secret, le vote du gouvernement espagnol en faveur du prince prussien, et la convocation des Cortès pour le 20; la surprise fut grande, mais encore plus, lorsque, le lendemain, dans la soirée, une dépêche de lord Lyon fit connaître le texte de la déclaration lue à la tribune du Corps législatif par le duc de Gramont.

Aussitôt le comte de Granville envoya ses instructions à lord Loftus, ambassadeur à Berlin, et à M. Layard, ambassadeur à Madrid.

(1) Voir *la Revue* du 1er juillet 1901.

Ces instructions offrent un intérêt tout particulier, non seulement parce qu'elles montrent quelle position l'Angleterre prit dès le début de l'incident espagnol, mais encore elles laissent déjà entrevoir l'attitude que gardera le cabinet Gladstone-Granville pendant tout le cours de la guerre.

Tout d'abord le comte de Granville exprimait à lord Loftus le profond étonnement que lui avait causé, à lui et à M. Gladstone, la nouvelle de la candidature du prince de Hohenzollern. Mais, ajoutait-il, sans vouloir peser (*to dicate*) sur l'Allemagne du Nord, il gardait le ferme espoir que ce projet *n'avait pas reçu la sanction du roi de Prusse*. Or, dans l'état actuel des esprits en France, la possession de la couronne d'Espagne par un prince prussien produirait sûrement une dangereuse irritation, ainsi que le prouvait le compte rendu de ce qui venait de se passer au Corps législatif.

« Tandis qu'en Prusse, continuait lord Granville, ce ne peut être qu'une chose sans importance qu'un prince, membre de la famille de Hohenzollern occupe le trône le plus catholique de l'Europe, il n'est d'ailleurs pas prouvé qu'il obtiendrait l'agrément du peuple espagnol, et le succès de cette candidature n'ajouterait que peu de chose à la dignité de la famille royale de Prusse ou à la puissance de l'Allemagne du Nord, tandis qu'un échec ne manquerait pas d'être un pénible incident.

« Toutefois le roi et ses conseillers sont les meilleurs juges de la valeur de cette candidature pour l'Allemagne du Nord, mais ils ont certainement à cœur que, dans l'intérêt de la civilisation, de l'ordre et de la paix en Europe, l'Espagne consolide ses institutions, ce qui serait presque impossible si l'on y rétablissait une nouvelle monarchie qui exciterait la jalousie et les sentiments d'inimitié, sinon des actes hostiles, de la part de son puissant voisin immédiat. »

Lord Granville se plaisait donc « à espérer que le Roi et ses conseillers trouveraient compatible, avec leurs propres vues sur ce qui convient le mieux à l'Espagne, de décourager efficacement un projet si plein de risques pour les meilleurs intérêts de ce pays », et il recommandait à lord Loftus de « faire ressortir que si ces sentiments sont justes, le roi de Prusse, dont le règne a amené un agrandissement si considérable de ce pays, a maintenant une occasion non moins signalée d'exercer une magnanimité sage et désintéressée qui aurait pour effet certain de rendre un service inestimable à l'Europe, par le maintien de la paix ».

« Vous aurez soin de ne pas dire, continuait lord Granville, que le gouvernement de Sa Majesté conteste ou même discute le droit abstrait de l'Espagne dans le choix de son souverain. » Et il ajoutait comme information particulière à lord Loftus : « Nous n'avons admis à aucun degré que l'avènement du prince de Hohenzollern justifierait le recours immédiat aux armes dont menace la France. Toutefois sur ce sujet, vous devez garder le silence vis-à-vis du gouvernement prussien. La base des représentations que vous avez pour instructions de faire et de celles que nous adressons au gouvernement espagnol est la prudence. »

Puis le comte de Granville terminait par ces mots, qui étaient, de la part du gouvernement anglais, un précieux aveu : « A des considérations de cette nature, je dois toutefois ajouter la réflexion que *le strict secret avec lequel les négociations ont été conduites entre le ministre d'Espagne et le prince qui a été l'objet de son choix, semble inconciliable, de la part de l'Espagne, avec l'esprit amical et les règles internationales et a donné, ce que le gouvernement de la Reine est bien forcé d'admettre, un juste sujet d'offense* que, peut-être on pourra le prétendre, il sera impossible d'écarter tant que la candidature du prince sera maintenue (1). »

A M. Layard, ambassadeur d'Angleterre à Madrid, lord Lyons écrivait : « Le gouvernement de la Reine n'a pas le désir de recommander aucune personne spéciale à l'Espagne comme son futur souverain, ni d'intervenir d'aucune façon dans le choix de la nation espagnole; mais, entretenant, comme il le fait, les vœux les plus ardents pour le bien-être de l'Espagne, il est impossible qu'il ne ressente pas d'anxiété pour les conséquences de la mesure adoptée par le gouvernement provisoire, et il vous invite, tout en vous abstenant d'employer un langage de nature à l'offenser, à user de toute pression sur ce qui, dans votre jugement, peut contribuer à l'induire à abandonner le projet de conférer le trône d'Espagne au prince Léopold de Hohenzollern. J'ai à peine besoin de vous signaler néanmoins l'importance qu'il y a à éviter soigneusement toute démarche qui pourrait le provoquer à y persister (2). »

Il y avait dans ces instructions une circonspection qui indiquait que le gouvernement anglais ne voulait pas s'engager dans le conflit et surtout ne pas prendre position contre la Prusse. Il apparaissait

(1) Le comte de Granville à lord Loftus, 6 juillet 1870.
(2) Le comte de Granville à M. Layard, 7 juillet 1870.

ainsi que, pendant cette période de négociations, son plan serait, d'une part, d'amener l'Espagne à abandonner la candidature du prince Léopold, mais, d'autre part, de ne pas peser sur la Prusse et de mettre la France en demeure de se contenter du simple retrait de la candidature, quelle que dût être pour elle la situation qui lui serait faite par la Prusse, dans l'avenir. Il est donc intéressant de mettre en regard des instructions de lord Granville, celles que donna M. de Beust.

Le 6 juillet, M. de Beust chargeait le baron de Munch, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, de représenter au cabinet de Berlin qu'il y avait intérêt à ce que la question du trône d'Espagne n'aboutît pas à une solution qui pourrait troubler les rapports entre les grandes puissances et jeter, dans de nouveaux périls, la paix européenne. »

Et il ajoutait : « Mais la candidature du prince de Hohenzollern, comme nous avons nos raisons de le croire, n'est, en aucune manière exempte de cette éventualité. La nation française a réprimé les sentiments qu'avait fait naître en elle l'agrandissement de la Prusse en Allemagne, mais cette méfiance, à peine surmontée, non seulement serait réveillée, mais s'élèverait jusqu'à une inquiétude sérieuse si la tentative était faite de gagner l'Espagne à l'influence prussienne, en mettant sur le trône un membre d'une ligne de la famille royale de Prusse. Nos renseignements venus de France ne nous laissent aucun doute qu'une telle tentative y serait considérée comme étant dirigée contre les intérêts nationaux français, et qu'en présence de la candidature du prince Léopold, l'attitude de la France serait celle d'un antagonisme décidé, et d'un antagonisme qui pourrait avoir pour conséquence la guerre civile en Espagne et, en Europe, la plus dangereuse tension entre deux de ces grandes puissances.

« En présence d'éventualités si graves, nous avons éprouvé une certaine satisfaction à apprendre, de Paris, que l'empereur Napoléon a fait exposer à S. M. le roi Guillaume, de la façon la plus amicale, la position dans laquelle la combinaison nouvelle de la candidature au trône d'Espagne met le chef de la nation française, et exprimer la conviction la plus entière que la sagesse du roi et son influence comme chef de la maison de Hohenzollern empêcheraient une combinaison si pleine de dangers. Notre désir de savoir la paix assurée est trop vif, et notre appréhension que de sérieuses compli-

cations pourraient surgir de l'avènement au trône d'Espagne d'un prince de Hohenzollern est trop bien fondée pour que nous ne fassions pas entendre, de notre côté, notre voix dans ce sens. Votre Excellence ne cachera pas aux hommes d'État de la Prusse, d'un côté, que nous voyons le danger de sérieuses perturbations dans la candidature du prince Léopold et, de l'autre, Elle exprimera en même temps, en notre nom, le ferme espoir que l'amour de la paix et la haute intelligence du Roi empêcheront qu'il n'entre dans la politique européenne un élément nouveau de discorde si plein de périls (1). »

De son côté, le cabinet de Florence avait, avec beaucoup d'empressement, appuyé, à Berlin et à Madrid, les observations du gouvernement français, tandis que l'empereur Alexandre écrivait à son oncle, le roi Guillaume, pour le prier *d'ordonner au prince Léopold de retirer sa candidature*.

Il y avait donc unanimité chez les neutres pour reconnaître que la candidature Hohenzollern constituait pour la France « un juste sujet d'offense », selon l'expression euphémique de lord Granville, et pour demander au gouvernement prussien d'intervenir et d'y mettre obstacle.

Toutefois, le gouvernement anglais n'admettait pas que cette candidature pût justifier « un recours *immédiat* aux armes ». Par ce mot *immédiat*, lord Granville entendait-il dire que la guerre devrait un jour, plus tard, sortir de l'incident Hohenzollern? Chose curieuse, le roi Guillaume, le 15 juillet, exprimait semblable opinion devant son confident, Louis Scheider.

Mais le gouvernement français n'avait à s'inspirer, dans cette affaire, que du seul intérêt de la France. Or la sécurité de celle-ci exigeait de ne pas laisser s'établir un prince prussien sur le trône d'Espagne. Tout le monde le reconnaissait, et c'était même en Angleterre que cette opinion trouvait les plus ardents défenseurs.

On s'est plu à faire un crime à nos journaux de la vivacité de leur polémique; elle était naturelle, puisque nous étions la victime d'une offense et sous le coup d'une menace; mais elle est, comme toujours, dans les questions de politique étrangère, restée dans les limites des convenances et n'a jamais égalé ce qui, à ce moment-là, s'écrivait en Angleterre.

(1) Le comte de Beust au baron de Munch, 6 juillet 1870.

Il est, en effet, intéressant de rapprocher le langage timide du gouvernement anglais, vis-à-vis de la Prusse, des appréciations plus que sévères que la presse anglaise faisait de la conduite du cabinet de Berlin et du gouvernement provisoire d'Espagne.

Ainsi, le 7 juillet, le *Times*, commentant la déclaration du 6, disait : « Nous ne sommes pas étonnés de cette véhémente explosion de susceptibilité française; mais nous sommes étonnés que même un maréchal espagnol ait assez d'aveuglement pour la provoquer. Nous sommes intéressés à la paix de l'Europe, et, de ce point de vue, il est difficile de considérer cette démarche de Prim sans éprouver toute l'indignation que doit exciter un procédé aussi inconsidéré. L'Empereur a toujours respecté la volonté de l'Espagne, et, pendant près de deux ans, le gouvernement provisoire a toujours eu ses coudées franches. Il est impossible que Napoléon soit insoucieux de ce qui se passe dans un pays si étroitement lié au sien. Quel effet produira l'annonce qu'un prince prussien va régner à Madrid? On doit rappeler que le frère de Léopold est ce même Charles de Roumanie qui s'est frayé si adroitement le chemin d'un quasi-trône, quatre ans auparavant. Ainsi l'on verrait la Prusse s'emparer de la domination en Orient et en Occident, tandis que, par son alliance italienne, elle arriverait à entourer la France d'États dont elle se ferait des auxiliaires. »

Et le lendemain : « *Une pensée qui semble avoir saisi toutes les classes, c'est qu'il s'agit d'un point sur lequel la France doit se maintenir ou tomber. Qu'elle cède en cette circonstance, et son honneur, son salut même sont compromis.* Peu d'Anglais, même de ceux qui sont en relation avec la société étrangère, peuvent comprendre la profondeur du sentiment français sur ce sujet. Elle est telle qu'il pourrait être dangereux pour le gouvernement de s'y opposer ou de professer l'indifférence ou la non-intervention... Mais, tout en maintenant le droit de la nation espagnole à se choisir son propre gouvernement en l'absence de toute pression étrangère, nous n'hésitons pas à déclarer que la manière dont cette négociation a été conduite est, au plus haut point, répréhensible et qu'elle excuse, si elle ne justifie l'attitude de la France. Il paraît que l'affaire a été traitée avec un profond secret. Or, une telle conduite, nous le disons hardiment, *est grossièrement discourtoise* pour les puissances étrangères. La transaction elle-même a l'air d'*un vulgaire et impudent coup d'Etat*. L'élection d'un souverain au trône d'Espagne

devait être un acte solennel et plein de dignité, conduit ouvertement à la face du monde et accompagné de franches communications aux puissances amies. Le secret, d'ordinaire, engendre le soupçon S'il n'y avait rien d'hostile à la France dans cette négociation, pourquoi la lui cacher? »

Et de son côté, le *Pall Mall Gazette*, répondant à la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, disait : « Aucun désaveu n'a encore été fait par la Prusse de la sanction qu'elle a accordée à la candidature du prince de Hohenzollern. *Un silence de mauvais augure, ou une affectation non moins menaçante de surprise ou d'indifférence, sont les seules manifestations d'opinion que l'on trouve dans la presse officielle de Berlin.* »

Ce jugement que la presse anglaise, plus courageuse que son gouvernement, portait sur les intrigues des cabinets de Madrid et de Berlin, M. de Gramont l'avait formulé le 7 juillet, dans une dépêche, peu connue, qu'il adressait à notre chargé d'affaires à Berlin, M. Le Sourd.

« L'Europe entière, disait-il, sait quelle a été notre attitude depuis deux ans en présence des événements d'Espagne. Bien loin de vouloir exercer aucune pression sur les décisions de la nation espagnole dans le choix d'un roi, nous nous sommes au contraire abstenus scrupuleusement de toute ingérence politique dans cette affaire. Nous obéissons à la fois à notre respect pour la souveraineté d'un grand peuple, maître de régler ses destinées comme il lui convient, et aux sentiments d'amitié que nous professons pour un pays qu'aucun intérêt particulier, aucun dissentiment politique ne sépare de nous.

« Nos principes restent les mêmes aujourd'hui encore, et nous protestons auprès de tous les cabinets de notre intention de ne pas nous en écarter.

« Mais lorsqu'un prince prussien se présente pour être le souverain de l'Espagne, une telle démarche, dans l'état actuel de l'Europe, prend une signification qui est, à l'instant, saisie par tous les esprits. La poursuite d'un pareil plan ne paraîtrait plus qu'un moyen d'étendre l'influence de la Prusse au détriment de la France, en rompant cette longue tradition de rapports amicaux fondés autrefois sur les liens dynastiques, mais dont, aujourd'hui, nous cherchons, nous, la garantie uniquement dans l'estime et le bon vouloir des peuples.

« Comment supposer que nous pourrions admettre un aussi grave changement dans la condition de l'équilibre européen, et souffrir que l'Espagne devînt, au profit de la Prusse, un point d'appui contre la France? Nous nous refusons à croire que la cour de Berlin en ait véritablement conçu la pensée. Et M. de Gramont ajoutait : On ne fera jamais croire à personne qu'un prince prussien puisse accepter la couronne d'Espagne sans y avoir été autorisé par le Roi, chef de sa famille. Or, si le roi l'a autorisé, que devient cette soi-disant ignorance officielle du cabinet de Berlin, derrière laquelle M. de Thile s'est retranché avec vous? Le roi peut, dans le cas présent, ou permettre ou défendre. S'il n'a pas permis, qu'il défende. Il aura peut-être sauvé le prince, son parent, d'un grand désastre, et il dégagera l'horizon politique des graves complications qui menacent la paix générale. Il y a quelques années, dans une circonstance analogue, l'Empereur n'a pas hésité : Sa Majesté désavoua hautement et publiquement le prince Murat posant sa candidature au trône de Naples. Nous regarderions une détermination semblable du roi Guillaume comme un excellent procédé à notre égard, et nous y verrions un puissant gage du désir de la Prusse de resserrer les liens qui nous unissent et d'en assurer la durée (1). »

La déclaration du 6 juillet, tant incriminée depuis nos revers, et parce que nous avons été vaincus, eut donc, à cette époque, pour conséquence de stimuler le zèle des neutres et de faire de l'incident espagnol une question d'ordre international. Elle reçut une approbation sans réserve de tous ceux que n'inspirait pas la haine de la France, ni celle de son gouvernement.

En Allemagne, elle fut accueillie avec une profonde émotion, dont ne put se défendre, paraît-il, le Prince Royal, ni même M. de Moltke, qui s'en ouvrit au baron Nothomb, alors ministre de Belgique à Berlin.

M. Rothan, bien placé, dans son poste de Hambourg, pour juger les mouvements de l'opinion publique, écrivait le 9 juillet à M. de Gramont :

« Le cabinet de Berlin, à en juger par le désarroi de sa presse, a été surpris, bouleversé par la révélation prématurée de la candidature Hohenzollern au trône d'Espagne. Cet incident éclate inoppor-

(1) Le duc de Gramont à M. Le Sourd, 7 juillet 1870.

tunément pour les convenances de sa politique; il se voit, sans pouvoir invoquer l'intérêt allemand, mal engagé dans une grosse question européenne et fâcheusement compromis par les menées ténébreuses de sa diplomatie (1). »

Même au-delà du Rhin nos griefs étaient reconnus comme légitimes et notre langage résolu avait causé une profonde impression dans les États du Sud qui luttaient péniblement contre la politique envahissante de M. de Bismarck.

« Si la Prusse, écrivait M. de Saint-Vallier, alors ministre à Stuttgard, si la Prusse, pendant la première semaine du différend, du 3 au 11 juillet, avait posé à Stuttgard et à Munich la question du *casus fœderis*, elle se serait heurtée contre un refus péremptoire. »

Mais le Roi et M. de Bismarck persistaient quand même dans leur système d'éluder toute explication, toute conversation sur la question du trône d'Espagne, de telle manière que, les choses suivant leur cours en Espagne, on arriverait ainsi à la date du 20 juillet.

Lors donc que, se conformant aux instructions qu'ils avaient reçues, les représentants des gouvernements neutres se rendirent auprès de M. de Thile, celui-ci immédiatement et, selon l'expression de M. Le Sourd, « par une *consigne formelle* qu'il exécute comme un factionnaire », déclina tout entretien sur cette affaire que le gouvernement prussien considérait « comme n'existant pas ».

Mais en outre, les agents diplomatiques de l'Allemagne du Nord furent invités à porter officiellement cette déclaration à la connaissance des gouvernements auprès desquels ils étaient accrédités.

Ainsi le 8 juillet, le comte de Bernstorff se rendit chez lord Granville et l'informa qu'il avait reçu, *du Roi et de M. de Bismarck, des lettres* desquelles il résultait que la réponse du gouvernement de l'Allemagne du Nord au sujet de l'offre de la couronne d'Espagne avait été que « cette affaire ne concernait pas le gouvernement prussien, qu'il n'entendait violer l'indépendance du peuple espagnol et lui laisser le soin de régler leurs propres affaires » (2).

« L'Allemagne du Nord, ajouta l'ambassadeur prussien, ne désire pas se mêler de cette affaire et laisse à la France le soin de prendre les mesures qui lui conviendront, *aussi le baron de Werther a-t-il reçu l'ordre de s'abstenir de s'en occuper.*

« Le gouvernement prussien n'a pas le désir de susciter une

(1) M. Rothan au duc de Gramont, 9 juillet 1870.
(2) Lord Granville à lord Lyons, 8 juillet 1870.

guerre de succession; mais s'il plaît à la France de lui faire la guerre, à cause du choix d'un roi fait par l'Espagne, un tel procédé de sa part sera la preuve de ses dispositions à la faire sans motif légitime. »

Mais *il est d'ailleurs prématuré de discuter la question tant que les Cortès n'auront pas voté l'acceptation du prince;* mais, si la France attaque l'Allemagne, l'Allemagne se défendra.

M. de Bernstorff ajouta que le langage qu'il tenait était, non seulement celui de son gouvernement, mais encore celui du Roi personnellement qui, dit-il, est resté étranger aux négociations qui ont eu lieu avec le prince Léopold, mais ne défendra pas au prince d'accepter la couronne.

Lord Granville reprit devant le comte de Bernstorff les arguments qu'il avait consignés dans ses instructions à lord Loftus, c'est-à-dire qu'il était de l'intérêt de tout le monde que l'Angleterre appelât l'attention du gouvernement prussien « sur l'importance de donner à cette question une solution pacifique, que la Prusse était assez puissante pour ne pas paraître céder à une menace et qu'elle ne devait pas être poussée dans une autre direction par des paroles précipitées dites dans un moment de grande excitation (1) ».

Il y avait dans cette communication de l'ambassadeur de Prusse certains aveux qui durent ne pas échapper à lord Granville, malgré ses tendances à innocenter la Prusse. Ainsi, aveu du parti pris de la part du gouvernement prussien, même *avant la déclaration du* 6, de ne répondre à aucune question, quel que fût l'interpellateur, et aveu que des ordres ont été donnés, en ce sens, à M. de Thile et aux agents diplomatiques et que M. de Werther n'a quitté Paris que pour se conformer à cette consigne. Aveu, d'autre part, de la participation, de la connivence du Roi dans ce système d'éluder toute explication; aveu que le Roi n'avait pas ignoré les négociations, bien que, selon M. de Bernstorff, il y fût resté *personnellement* étranger. Enfin, divulgation du plan que le Roi et M. de Bismarck avaient arrêté et qui était d'arriver jusqu'à la réunion des Cortès.

En même temps, les journaux officieux allemands recevaient pour mot d'ordre de déclarer que la question dépendait « du vote des Cortès et non des souhaits et des craintes des nations étrangères » et que, relativement à la succession au trône d'Espagne, les gouver-

(1) Le comte de Granville à lord Lyons, 8 juillet 1870.

nements allemands « n'ont aucun avis à proposer, encore moins le droit d'intervenir (1) »; qu'il faut faire une distinction entre une permission accordée par le roi et une permission sanctionnée par le gouvernement, en d'autres termes que le roi pouvait sanctionner l'élection du prince, simplement comme chef de famille, mais que tant que la permission royale n'avait pas été contresignée par M. de Bismarck, elle ne devenait pas un acte d'État (2).

Il y eut, en Angleterre, un journal, le *Pall Mall Gazette*, qui, à la lecture de ces impudentes subtilités, écrivit dans un moment de révolte.

« C'est simplement une façon d'exprimer que la Prusse entend laisser les choses suivre leur cours et braver les plus graves résolutions que puisse prendre la France. Peu de gens sont assez naïfs pour croire que Prim ait offert la couronne au prince de Hohenzollern sans s'être d'abord assuré, au moins d'une manière indirecte, comment pareille demande serait considérée par le prince prussien, et le prince lui-même devrait posséder une singulière outrecuidance s'il avait consenti à devenir candidat sans qu'il fût clairement sous-entendu que son ambition ne serait pas découragée par son puissant parent... Ce profond respect pour l'indépendance du peuple espagnol est certainement poussé à l'exagération, lorsqu'on s'en fait une excuse pour ne pas intervenir afin d'empêcher un prince prussien de jeter l'Europe dans la guerre. Le chef de cette famille n'a pas toujours été si réservé pour exercer son influence sur les nombreux subordonnés de sa maison et *son éloignement actuel d'en user est aussi suspect que l'est ordinairement toute exhibition soudaine d'une vertu jusque-là inconnue.* »

Pendant que le cabinet de Berlin faisait notifier aux gouvernements neutres par ses agents diplomatiques son opinion sur la candidature et la conduite qu'il entendait tenir dans cette affaire, les agents diplomatiques de l'Espagne remettaient aux mêmes gouvernements la communication de M. Sagasta annonçant officiellement le choix fait par le gouvernement provisoire du prince Léopold comme candidat.

Dans cette communication, M. Sagasta insistait d'une façon particulière, trop particulière même, sur ce que Prim, ayant pleins pouvoirs pour le choix d'un souverain, avait « agi seul, pour son propre compte et, s'était entendu directement avec le prince Léo-

(1) *Gazette de l'Allemagne du Nord.*
(2) *Gazette de Voss.*

pold, sans qu'un seul instant, il ait pensé que son honneur lui permettait de transiger avec la moindre influence d'un cabinet étranger ». La circulaire se terminait par cette déclaration « que les liens de parenté du prince Léopold avec la plupart des maisons régnantes d'Europe, sans être appelé à la succession d'aucune d'elles, excluaient toute idée d'hostilité contre une puissance quelconque et que, par conséquent, la candidature du prince de Hohenzollern n'affectait en rien les relations amicales de l'Espagne avec les autres puissances, et à plus forte raison, elle ne peut, ni ne doit affecter les relations que celles-ci peuvent avoir avec l'Espagne (1). »

Il y avait quelque ironie à dire que le choix d'un prince prussien serait agréable à toutes les puissances, juste au moment où la France manifestait un si vif mécontentement. C'était, en quelque sorte, lui dire qu'elle n'était pas au nombre de ces puissances dont l'Espagne eût à tenir compte ; mais cela prouvait aussi au gouvernement français que pour que le gouvernement espagnol passât outre au mécontentement de la France et aux remontrances de l'Europe, il fallait qu'il se sentît bien appuyé en cas d'opposition de notre part et qu'il eût reçu l'assurance qu'il pouvait, *sans danger*, aller de l'avant. C'est d'ailleurs ce que M. Sagasta indiquant par ces mots de sa circulaire que *le moment était venu, pour l'Espagne, de sortir de la réserve que lui conseillait la prudence.*

Donc les gouvernements européens avaient reçu en même temps les déclarations du cabinet de Berlin et la circulaire de M. Sagasta. Mais ce qu'ils étaient obligés d'accepter de la part d'un gouvernement aussi fort que celui de l'Allemagne du Nord et de la part de M. de Bismarck, si peu ménager, à l'occasion, des susceptibilités diplomatiques, ils entendaient bien n'avoir pas à le subir du gouvernement espagnol.

Aussi, lorsque M. de Rancès, ambassadeur d'Espagne à Londres, vint, le 7 juillet, donner à lord Granville communication officielle du choix du prince de Hohenzollern et exprimer la conviction que ce choix serait agréable aux puissances européennes, lord Granville lui répondit qu' « il était impossible de n'avoir pas prévu qu'un pareil choix, fait en secret et annoncé soudainement, causerait une grande irritation en France » ; que le gouvernement anglais avait

(1) M. Sagasta aux agents diplomatiques de l'Espagne, 17 juillet 1870.

le désir qu' « il ne fût pas donné suite à une résolution qui, comme celle d'élever le prince de Hohenzollern au trône, pourrait occasionner de grandes calamités en Europe et ne manquerait pas, bien certainement, de donner une tournure désagréable, sinon hostile, aux rapports de l'Espagne avec une puissance qui est sa voisine immédiate (1). ».

Plus accentuée fut la réponse de M. de Beust, lorsque, le 7 juillet également, l'ambassadeur d'Espagne à Vienne vint lui donner l'assurance que cette « résolution n'était prise que pour satisfaire l'opinion nationale, et qu'elle ne renfermait aucun dessein inquiétant ». — « L'idée peut être excellente, répondit M. de Beust, mais son effet sera déplorable. La notoriété de la volonté nationale en faveur d'une combinaison qui mettrait en péril la paix de l'Europe ne m'est pas démontrée, et il faut espérer que le peuple et le gouvernement espagnols écouteront l'appel que la France fait à leur sagesse et à leur amitié (2). »

Il ne pouvait donc plus faire aucun doute, soit pour la France, soit pour les autres neutres, après les déclarations si catégoriques du gouvernement prussien, que la tactique adoptée par M. de Bismarck et recommandée par le roi Guillaume ne fût de gagner le 20 juillet et de placer la France en face d'un fait accompli qu'elle eût été forcée de subir avec toutes ses conséquences dans l'avenir.

Il importait donc à tout prix au gouvernement français d'avoir avec la Prusse une explication capable de dissiper le malentendu, et, puisque M. de Bismarck se refusait à toute explication, et que personne, même des neutres, ne pouvait forcer la consigne, qu'il avait donnée à ses agents, de se taire, le gouvernement français résolut de s'adresser, sans plus tarder, car le temps pressait, directement au roi de Prusse, qui était alors aux eaux d'Ems. Notre ambassadeur à Berlin, le comte Benedetti, s'était d'ailleurs déjà offert pour cette démarche.

Donc, dans la nuit du 7 au 8 juillet, à 11 h. 45, M. de Gramont télégraphia à M. Benedetti : « Partez pour Ems (3). »

A minuit, autre dépêche destinée à préciser le but que notre ambassadeur devait s'efforcer d'atteindre, et la fin que le gouvernement donnerait à l'incident espagnol, en cas d'échec des négociations.

(1) Le comte de Granville à lord Lyons, 7 juillet 1870.
(2) Le comte de Beust au comte Dubsky, à Madrid, 7 juillet 1870.
(3) Le duc de Gramont au comte Benedetti, 7 juillet, 11 h. 45 soir.

Cette dépêche est, à ce point de vue, du plus grand intérêt, car elle répond victorieusement aux accusations portées contre le gouvernement impérial d'avoir agrandi le débat, en ne se contentant pas, le 22 juillet, de la renonciation pure et simple du prince Léopold, mais en demandant que le roi de Prusse s'associât à cette renonciation. Elle prouve, au contraire, qu'en partant pour Ems, M. Benedetti avait pour mission d'obtenir du roi Guillaume sa participation dans la solution d'une intrigue dont le gouvernement prussien était l'instigateur et le véritable bénéficiaire et continuait à tenir les fils avec lesquels il faisait encore manœuvrer les hommes d'État espagnols.

« Nous savons par les aveux du prince lui-même, disait M. de Gramont, qu'il a combiné toute l'affaire avec le gouvernement prussien, et nous ne pouvons pas accepter la réponse évasive avec laquelle M. de Thile cherche à sortir du dilemme qui lui a été posé. Il faut absolument que vous obteniez une réponse catégorique, suivie de ses conséquences naturelles. Or voici la seule qui puisse nous satisfaire et empêcher la guerre :

« Le gouvernement du roi n'approuve pas l'acceptation du prince de Hohenzollern et lui donne l'ordre de revenir sur cette détermination prise sans sa permission.

« Il restera ensuite à nous faire savoir si le prince, obéissant à cette injonction, renonce officiellement et publiquement à sa candidature.

« Nous sommes très pressés, parce qu'il faut prendre les devants en cas d'une réponse non satisfaisante, et dès samedi, commencer les mouvements de troupes pour entrer en campagne dans quinze jours.

« Vous citerez au Roi tous les exemples que vous connaissez de certaines couronnes interdites à certains princes pour des raisons d'ordre politique : le duc de Nemours, en Belgique; un prince anglais, russe ou français, en Grèce; un Murat à Naples, désavoué par l'Empereur, etc.

« J'insiste surtout sur *la nécessité de ne pas laisser gagner du temps par des réponses évasives;* il faut que nous sachions si nous avons la paix ou si une fin de non-recevoir nous oblige à faire la guerre.

« Si vous obtenez du roi qu'il révoque l'acceptation du prince de Hohenzollern, ce sera un immense succès et un grand service. Le roi aura, de son côté, assuré la paix de l'Europe.

« Sinon c'est la guerre.

« Ainsi donc, pas d'ambages et pas de lenteurs. Jamais mission ne fut plus importante; puissiez-vous y réussir, c'est mon vœu le plus ardent. »

Et *en post-scriptum*, M. de Gramont écrivait : « Tenez-vous en garde contre une réponse qui consisterait à dire que le roi abandonne le prince de Hohenzollern à son sort, et se désintéresse de tout ce qui arrivera, qu'il restera neutre en présence de toutes les éventualités qui pourraient être la conséquence de ses résolutions individuelles. Nous ne pourrons accepter cette réponse comme satisfaisante, car *le gouvernement du roi ne peut se désintéresser aujourd'hui, par de simples paroles, d'une situation qu'il a contribué à créer.*

« Il faut qu'il la modifie, qu'il la redresse, pour que nous acceptions l'assurance de son désintéressement (1). »

Cette dépêche, destinée seulement à M. Benedetti, et simplement à titre d'informations, fut suivie d'autres instructions, ayant pour but de montrer que, dans ces négociations, la France n'était inspirée que par le sentiment de sa sécurité, et qu'elle n'avait pas de plus grand souci que d'arriver à une solution pacifique du différend et à cimenter, par une entente réciproque, ses bons rapports avec la Prusse.

M. de Gramont avait joint à ses dernières instructions tous les documents relatifs à l'affaire espagnole. « Ces documents vous feront connaître l'état des choses et me dispenseront d'insister plus longuement sur la portée de l'intrigue que l'on nous a dérobée avec tant de soin, et sur les réflexions que la seule révélation d'un projet, aussi blessant pour notre dignité que contraire à nos intérêts, était de nature à faire naître.

« En résumé, le prince de Hohenzollern a accepté la candidature au trône d'Espagne qui lui a été offerte par le maréchal Prim. Le cabinet de Berlin n'a pas ignoré les faits, mais il déclare y être demeuré étranger, officiellement, du moins; et d'après le langage tenu par M. de Thile, le prince de Hohenzollern serait seul engagé dans cette négociation.

« Au point où la question en est arrivée et, avec le caractère qu'elle a pris, par suite de l'émotion ressentie en France, il est

(1) Le duc de Gramont au comte Benedetti, 7 juillet 1870.

d'un grand intérêt que la lumière se fasse sur les véritables dispositions de la Prusse, et nous attendons les plus utiles résultats de la mission dont vous êtes chargé auprès du roi. Car nous avons le ferme espoir qu'après avoir entendu, de votre bouche, l'exposé sincère et vrai de la situation, telle qu'elle est réellement, Sa Majesté, avec sa haute raison, ne voudra pas plus longtemps laisser planer le doute sur les intentions de son gouvernement. Si le chef de la famille Hohenzollern a été jusqu'à présent indifférent à cette affaire, nous lui demandons de ne plus l'être, et nous le prions d'intervenir, sinon par ses ordres, au moins par ses conseils, auprès du prince, et de faire disparaître avec les projets fondés par le maréchal Prim sur cette candidature, les inquiétudes profondes qu'elle a partout suscitées.

« L'agitation qui en est déjà la conséquence en Espagne, l'ardeur que montrent les partis à reprendre la lutte, annoncent que la guerre civile est certaine, si l'exécution de ce plan était poursuivie, et personne ne doute que, prenant possession du trône dans de telles conditions, le nouveau souverain ne fût réduit à l'impossibilité de se maintenir en Espagne.

« Quant à nous, nous verrions surtout dans l'intervention du roi Guillaume, pour mettre obstacle à la réalisation de ce projet, les services qu'elle rendrait à la cause de la paix et le gage de l'affermissement de nos bons rapports avec le roi de Prusse. Le gouvernement de l'empereur apprécierait un procédé qui, l'on n'en saurait douter, recevrait, en même temps, l'approbation universelle.

« Inspirez-vous de ces considérations, faites-les valoir auprès du roi, et efforcez-vous d'obtenir que Sa Majesté conseille au prince de revenir sur son acceptation (1). »

Ces deux dépêches se complètaient l'une l'autre : la première indiquait la gravité de la situation et le but à atteindre; la seconde, les moyens à employer pour arriver à ce but.

On le sait, la mission était délicate, mais M. Benedetti, par ses qualités personnelles de finesse et de courtoisie et par sa connaissance des hommes et des choses d'Allemagne, était tout à fait à la hauteur de cette mission, et il le prouva.

Ces dépêches venaient d'être expédiées, lorsque M. de Gramont reçut de M. Mercier de Lostende la dépêche suivante, datée de

(1) Le duc de Gramont au comte Benedetti, 7 juillet 1870.

Madrid, 7 juillet, 4 heures 20 de l'après-midi : « J'ai vu le maréchal Prim, disait M. Mercier, je lui ai communiqué l'impression de l'Empereur. Répétition de notre conversation de l'autre jour, seulement plus accentuée de ma part. Enfin, il m'a dit : « Comment « sortir de là? Je ne vois qu'un moyen : *que le prince me dise qu'il « rencontre des obstacles au consentement du roi, et alors, au lieu « d'insister, je lui facilite la retraite.* » Je lui ai dit : « Prenez « l'initiative. » Il m'a répondu qu'il ne le pouvait, et prie qu'on ignore qu'il nous a ouvert cette issue. Il me semble difficile qu'elle mène bien loin (1). »

Il s'était, en effet, fait à Madrid un grand revirement dans l'opinion des gouvernants espagnols. Car les difficultés avaient commencé à poindre presque dès le lendemain de la divulgation de la candidature, ainsi que l'indique une lettre de notre ambassadeur, M. Mercier de Lostende, lettre qui n'a pas encore été publiée et que nous donnons à titre de document historique plein d'intérêt :

« Les choses semblent prendre un peu meilleure tournure. Les Esparteristes et les Montpensieristes, à en juger par le langage de leurs journaux, ne seraient pas disposés à se rallier à la candidature Hohenzollern, et cela suffirait pour la faire échouer dans les Cortès. A ce sujet, le Régent m'a donné à entendre plus qu'il ne m'en a dit. Mon rôle, qui n'est pas facile, je vous assure, est, tout en agissant de mon mieux sur l'opinion, de faciliter aux individus les moyens de se retourner. Veuillez donc, je vous prie, ne pas imputer à faiblesse ce que je pourrais faire dans ce but. Certains ménagements n'ôteront rien à la fermeté de mon attitude et de mon langage. Je suis défiant autant que je le dois, croyez-le bien. J'ai dit au régent : « Vous pouvez encore arranger les choses de manière « à ce qu'elles tournent au profit de l'amitié des deux pays. Cela « dépend de vous. »

« *Le Moniteur universel* dit que l'amiral Topete aurait déclaré que plutôt que d'accepter Hohenzollern, il irait au prince des Asturies. Comme il m'a tenu ce propos, j'ai peur qu'il ne m'attribue l'indiscrétion, et cela me serait très désagréable. Moins que jamais, il convient qu'on puisse nous accuser de nous attacher à la cause du prince Alphonse.

« Je ne sais si le dernier passage de ma dépêche d'aujourd'hui

(1) M. Mercier de Lostende au duc de Gramont, 7 juillet 1870, 4 heures 20 du soir.

répondra à la demande que vous m'avez adressée. Mais, en vérité, peut-on exiger que j'en sache plus long que le Régent. Des deux côtés, il y avait un immense intérêt au secret. *Du côté de la Prusse surtout, où il importait tant de dissimuler la main de Bismarck.* Il est clair cependant qu'elle y était. Malheureusement ce qui sera bien difficile à découvrir ce sont les engagements que Prim peut avoir pris. Sa conduite ultérieure peut en dépendre et, ne nous le dissimulons pas, il est encore fort (1). »

Mais depuis cette lettre, c'est-à-dire à la date du 7 juillet, Prim n'avait plus la superbe assurance avec laquelle, cinq jours auparavant, il répondait avec tant de désinvolture à notre ambassadeur, qu'après tout, avec le temps, la France prendrait son parti de l'affaire. Il s'était aperçu qu'il ne pouvait compter que sur une partie, la majorité, il est vrai, de l'armée; mais il avouait qu'il y aurait des coups de fusil; c'était ce qu'avait également dit à M. Mercier de Lostende, le général de Cordona, directeur général de l'infanterie. Déjà les Carlistes avaient pris une attitude hostile et se préparaient à une opposition active et armée. Des désordres venaient de se produire à Madrid, une bande d'émeutiers, *la Porra*, s'était donné mission de bâtonner les journalistes et de saccager les bureaux de certains journaux. Trois nuits de suite, elle s'était répandue dans les rues, avait tué un attaché à la légation espagnole de Londres. M. Manuel Azcarragua, bon républicain qu'elle avait pris pour un Carliste. Cet état des esprits n'avait pas échappé à M. Mercier de Lostende, qui se multipliait auprès des hommes d'État espagnols. Il leur représentait qu'il était de mauvaise politique de se brouiller avec la France, qu'elle était la voisine immédiate de l'Espagne, que le gouvernement de l'Empereur s'était toujours montré soucieux de respecter l'indépendance du peuple espagnol, mais qu'il était de son devoir de s'inquiéter du souverain qui monterait sur le trône; que le prince Léopold engagerait certainement l'Espagne dans les querelles de la Prusse, que cette combinaison avait été faite tout au profit de cette dernière puissance, sans que l'Espagne eût autre chose à recueillir que des ennuis et des embarras, et que d'ailleurs l'Europe neutre était unanime à rendre l'Espagne responsable des conséquences que pouvaient entraîner les intrigues de Prim et de M. de Bismarck.

(1) M. Mercier de Lostende au duc de Gramont.

Les ministres se montraient inquiets, préoccupés; ils n'étaient plus sûrs que leur candidat aurait la majorité dans les Cortès. Tous, avec une rare unanimité, affirmaient imperturbablement ne s'être jamais douté que la présence d'un prince prussien pût être, pour la France, une juste cause d'offense et de menace. Aussi il avait suffi que, par sa déclaration du 6, le gouvernement français parlât haut et ferme pour amener ce changement dans les esprits qui, maintenant, inclinaient à la prudence, et le maréchal Serrano confiait, le 7 juillet, à M. Layard « ses inquiétudes au sujet des nouvelles reçues de Paris relativement à l'impression fâcheuse causée par la candidature sur le gouvernement français et les Chambres (1) ».

Prim, lui-même, en était arrivé à partager l'inquiétude générale. Il se disait fort contristé de s'être aliéné l'empereur Napoléon dont il estimait au plus haut degré le caractère (2). D'ailleurs les ennemis du maréchal, et ils étaient nombreux, l'accusaient d'avoir lancé l'Espagne dans une aventure dont lui seul avait déjà tiré et tirerait encore profit, et les républicains, qui lui rendaient bien la haine qu'il leur portait, l'attaquaient avec une extrême violence auprès du régent Serrano, qui ne l'aimait guère.

Donc, le 7 juillet, dans une conversation avec M. Mercier, Prim s'était écrié : « Comment sortir de là? Je ne vois qu'un moyen; que le prince me dise qu'il rencontre des obstacles auprès du roi, et alors, au lieu d'insister, je lui facilite la retraite. »

Et le lendemain, le maréchal Serrano lui-même disait à M. Mercier de Lostende que, puisque « la Prusse prétendait n'avoir été pour rien dans l'affaire, le plus sage était que le roi de Prusse refusât son autorisation (3) ».

Il est vraiment intéressant de voir les chefs du gouvernement provisoire d'Espagne être d'accord avec le gouvernement français pour mettre le roi de Prusse en cause dans le retrait de la candidature Hohenzollern; seul moyen, selon Prim et Serrano, d'arriver à une solution heureuse du différend.

Mais, en faisant cette démarche auprès du roi, le gouvernement français entendait donner une preuve de son vif désir de maintenir la paix, non faire le sacrifice de sa dignité dans une question que la France n'avait pas fait naître et qui était dirigée contre sa sécurité.

(1) M. Layaud au comte de Granville, Madrid, 7 juillet 1870.
(2) M. Mercier au duc de Gramont, 3 juillet 1870.
(3) M. Mercier de Lostende au duc de Gramont, 9 juillet 1870.

Il avait été un instant question, en effet, que l'empereur écrirait au roi de Prusse, que M. Benedetti irait voir le prince Léopold, en même temps que M. Olozaga enverrait également au prince un agent de confiance. Mais, c'était là descendre au rôle de suppliants, alors que nous étions les offensés. Aussi, le 8 juillet, l'empereur écrivait-il à M. de Gramont cette lettre jusqu'à présent ignorée du public.

« ... Je ne crois ni utile, ni digne de ma part d'écrire ni au roi de Prusse, ni au prince de Hohenzollern. Même je trouve que vous ne devriez pas dire à Benedetti d'aller trouver le prince de Hohenzollern. C'est à la Prusse, et à elle seule, que nous avons affaire ; il n'est donc pas de notre dignité d'aller implorer une rétractation du prince de Hohenzollern. Je vous prie donc de donner à Benedetti contre-ordre à ce sujet. Tout en désirant la paix, il ne faut pas que Benedetti croie qu'elle (1) ne serait pas dans le sentiment national.

« Je n'ai pas reçu le télégramme de Lavalette.

« Croyez, mon cher Duc...

« NAPOLÉON. »

Et en marge : « Je n'ai pas besoin de vous dire que j'approuve tout le reste de la dépêche. »

Et, par une autre dépêche relative à la proposition faite par M. Olozaga d'envoyer quelqu'un auprès du prince Léopold, l'Empereur, le 8 juillet, à 7 heures 15 du soir, envoyait, de Saint-Cloud, à M. de Gramont, la dépêche suivante :

« Répondez qu'il peut faire ce qu'il voudra, mais que nous ne voulons y être pour rien (2). »

En conséquence, M. de Gramont télégraphia à M. Benedetti : « Il ne faut pas voir le prince de Hohenzollern. L'empereur ne veut faire aucune démarche auprès de lui (3). »

Cependant, le 8 juillet, à 11 heures du soir, M. Benedetti était arrivé à Ems et, le lendemain, avait sa première entrevue avec le roi de Prusse.

Frédéric PICHEREAU.

(*A suivre.*)

(1) Sur l'original, il a été mis au crayon : la guerre (?) d'une écriture qui n'est pas celle de l'empereur.

(2) Non encore publiée.

(3) Le duc de Gramont au comte Benedetti, 9 juillet 1870, 2 h. 27 soir.

LE ROLE SOCIAL DU CHATEAU [1]

LE CHATEAU OU L'ON PASSE — LE CHATEAU OU L'ON VIT

Mais voilà que d'autres voix se sont élevées, — menaçantes celles-là, — qui commencent à secouer sa torpeur et à le tirer de sa léthargie.

La première qui ait ainsi troublé son ancienne quiétude, c'est la voix des faits, de la réalité terre à terre, — de ce *fait accompli* qui représentait sa dernière croyance, et toute sa politique, et toute sa philosophie.

Et que disent ces faits?

Ils disent, avec la netteté et la logique implacable des chiffres, que la valeur intrinsèque de l'argent s'avilit chaque jour et que les revenus qu'on en tire diminuent d'heure en heure. — Capitalistes et boursiers, courez à « la Corbeille », assiégez « la Guitare »! Où sont les titres *sérieux* qui rapportent encore cinq pour cent? Le temps n'est plus où le premier million gagné — ou volé — donnait cinquante mille livres de rente. Il en faut rabattre aujourd'hui. Les cinquante mille francs d'autrefois sont déjà remplacés par un revenu de trente et, parfois, de vingt-cinq mille. Et cela ne fait que commencer!...

Aussi et, dès maintenant, ce dilemme se pose-t-il : ou restreindre son train, — ce qui est humiliant; ou travailler soi-même, — ce qui est bien cruel... Il n'y a pourtant pas d'autre alternative, si l'on veut compenser le déficit et réparer les brèches. Mais, je le répète, ce n'est là que le commencement de la débâcle. Demain nous réserve de bien autres surprises et, dès aujourd'hui, l'on peut affirmer que l'agiotage et l'oisiveté qu'il engendre ont fait leur temps. L'argent n'a pas seulement atteint, il a dépassé le sommet de la montagne, la dernière cime de cette dent âpre et aiguë qui sert de piédestal au Veau d'or moderne; maintenant il descend le versant opposé... Et ce n'est pas lorsqu'une pierre ou un lingot roule et bondit sur une

(1) Voir *la Revue* du 1er juillet 1891.

pente vertigineuse qu'on ira l'arrêter! Dans tous les cas, ce ne sont pas, j'imagine, les socialistes qui s'y emploieront!...

Ah! le socialisme! Encore une voix troublante pour le sommeil de l'oisif!

Tout d'abord, c'était un murmure lointain, une sorte de chuchotement à huis-clos.

— « Que nous veulent ces insectes? » avait dit le riche en se retournant sur son divan capitonné. Il pensait se soustraire à leurs piqûres avec quelques ordonnances de police, — en guise de moustiquaire... Mais la mesure était insuffisante — apparemment. Le bourdonnement a grandi, en effet; il s'est fait plus distinct, plus menaçant : il faut bien qu'on l'écoute enfin! Pareil à la trompette de la Renommée aux cent bouches, ses échos sont répercutés partout : — en France et en Russie; en Italie et en Allemagne et jusqu'en Angleterre, — ce pays du *statu quo* éternel, de l'égoïsme séculaire, où les misères semblaient immuables et les fortunes inamovibles... Oui, même dans ce royaume d'Henri VIII et d'Elisabeth, pour qui la prospérité matérielle est un dogme et la tranquillité décente une religion : tranquillité et prospérité se sont vues, un instant, en échec. Les « insectes » des Docks s'étaient mis à bourdonner d'une si terrifiante façon, que le flegme et l'égoïsme de John Bull en ont été désarçonnés. Dans son affolement, il ne savait quelle résistance opposer, quelle mesure prendre; l'État lui-même était impuissant...

C'est alors qu'un vieillard est intervenu, un « papiste », un simple prêtre catholique. Les ouvriers des Docks, en voyant apparaître cet étrange parlementaire, revêtu de la pourpre de Rome, ont eu d'abord un mouvement d'hésitation... Mais lorsqu'ils ont entendu ses paroles de paix et de charité qui, — ne l'oublions pas, — étaient aussi des paroles de *justice*, ils ont compris qu'ils avaient devant eux le représentant autorisé, naturel de leurs intérêts, — des intérêts, trop souvent méconnus, des petits et des déshérités; le ministre de cette Eglise catholique, apostolique et romaine, qui, à travers les âges, a toujours protégé les humbles et servi de trait d'union entre le riche et le pauvre, entre les faibles et les forts... Et ces ouvriers protestants, dont les catholiques de France ne sauraient trop admirer le sens pratique et la droite raison, se sont inclinés devant cette robe rouge; ils se sont laissés convaincre et ont su obéir...

Que leur a donc dit le cardinal Manning? Rien de nouveau, je vous jure. Il s'est borné à rappeler la loi éternelle de justice et de charité,

conservée et appliquée par l'Eglise de Jésus-Christ. Armé de ce Code pacifique, le nouveau saint Louis d'Outre-Manche est venu s'asseoir sous le chêne de la pacification sociale, et il y a écouté les doléances de ses clients improvisés. Il a commencé par écarter les sophismes spécieux, les utopies dangereuses, les rêves passionnés, les excès compromettants. Il a seulement retenu ce qui, dans ces plaintes parfois amères mais toujours douloureuses, lui semblait, à bon droit, légitime et fondé. *Justitia et pax osculatæ sunt*...

Que cet exemple, possesseurs du sol, maîtres du capital, vous serve de leçon! Et lorsque, vous aussi, vous aurez fait la part des exagérations et des outrances, vous vous apercevrez que ce que demandent, après tout, ces ouvriers « insatiables », ne diffère pas sensiblement de ce qui leur a été *spontanément* accordé, depuis plus d'un demi-siècle, au nom de la solidarité chrétienne, par des usines comme celle du Val-des-Bois et des domaines ruraux comme celui de Saint-Ilan.

Tout n'est donc pas à rejeter et à condamner en bloc dans ces revendications des classes laborieuses, sous prétexte qu'elles ont été recueillies et envenimées par les sectes socialistes. Dans ce pavé gigantesque, qui menace brutalement le capital et, avec lui, la société contemporaine, une étincelle de justice et de vérité gît à l'état latent. L'avenir est à celui qui saura la faire jaillir et l'utiliser.

Si c'est le socialisme, exaspéré par une longue attente, qui s'en empare, l'étincelle allumera le plus formidable incendie que le monde civilisé ait encore vu éclater sur la surface du globe...

Si, au contraire, le mouvement que dirigent Léon XIII, le cardinal Manning, l'abbé Garnier, Léon Harmel, le comte de Mun et tant d'autres admirables pionniers; si ce mouvement vient à prévaloir, le monde du travail n'aura plus rien à envier au monde de la science. Comme lui, il aura trouvé ses Franklin et ses Edison, qui, à leur tour, après avoir dérobé l'éclair à la foudre domptée, auront su en discipliner la lumière et la répartir équitablement du château à la chaumière, de la mansarde au palais. Cette lumière nouvelle — ou plutôt retrouvée — n'est autre que la lumière de l'Evangile. Elle seule est assez puissante et subtile pour dissiper les ténèbres, à la faveur desquelles tant de malentendus, de préjugés et d'erreurs se perpétuent entre ceux que Dieu avait créés pour s'aimer et pour s'aider...

Ces ténèbres sont si profondes, tout ce qui touche à la question

sociale est encore à ce point obscurci par l'ignorance ou le parti pris de ceux qui en dissertent, que l'admirable initiative du cardinal Manning et du comte de Mun a été méconnue et dénaturée. On les a appelés des « socialistes chrétiens », — deux mots qui s'excluent par définition. Le catholicisme n'est pas, en effet, comme certains mondains superficiels le répètent, — « du socialisme *appliqué* » : c'est du « socialisme *rectifié* ». Le secrétaire général des Cercles l'a établi victorieusement, une fois de plus, dans une page récente et magistrale de la Revue : l'*Association Catholique*. Tout homme impartial, qui la lira, saura désormais ce qu'il faut penser des accusations portées contre le « socialisme chrétien » et le prétendu « socialisme d'État » de l'éminent député du Morbihan.

Quant au pacificateur des Docks de Londres, il s'est justifié d'un mot, — par une simple comparaison, qui est en même temps une définition : « Le socialisme », a-t-il dit, « n'est pas plus l'organisation sociale, que le rationalisme n'est la raison! »

La question est donc tranchée. Il ne nous reste plus, à nous tous hommes de bonne volonté, qu'à marcher sur les traces de nos chefs naturels, et à hâter de nos vœux, de nos prières et de notre action personnelle, l'œuvre de relèvement social qu'ils ont entreprise. De cet effort commun, les classes dirigeantes ne profiteront pas moins que les masses populaires, car tout s'enchaîne et se tient dans les destinées humaines. Ou nous nous associerons aux réformes pacifiques qu'on nous propose, ou nous subirons les violences de la révolution sociale qui se prépare. Il faut choisir entre l'architecte et le démolisseur, entre la pioche et la truelle, entre l'édifice et les décombres... L'heure est propice, mais elle est décisive et pressante. Nos demeures, en dépit de leur apparente solidité, ne restent debout que par un miracle de statique que Dieu permet encore. Le premier souffle populaire en aura raison. C'est que le sol sur lequel elles reposent est miné de toutes parts; c'est que nous n'avons pas su leur donner les robustes assises du « travail personnel » et du « patronage social ». Et voilà pourquoi il suffira d'un nouveau krach à la Bourse ou d'une émeute dans la rue pour que tout s'effondre à la fois et nous ensevelisse sous les ruines...

A défaut d'un mobile plus élevé, que l'instinct de conservation nous dicte ce qui nous reste à faire! Il n'est que temps. La catastrophe approche, elle est imminente. Nous ne pouvons sauver nos maisons menacées et déjà chancelantes qu'en remplaçant, par de

puissantes et définitives substructions, les pilotis vermoulus qui semblent les soutenir encore. En d'autres termes, et pour parler sans figures, il faut substituer à l'égoïsme, qui dessèche le cœur du riche et ulcère le cœur du pauvre, la divine et féconde charité qui guérit et qui réconcilie; il faut rompre avec l'oisiveté qui vit de spéculation effrénée ou du surmenage d'autrui, pour en revenir à l'effort individuel, à l'action effective, au travail personnel en un mot.

Ah! je sais bien que tous les inutiles, tous les parasites qui se nourrissent du miel qu'ils n'ont point produit — comme les frelons aux dépens des abeilles, — répondront par des cris de paon à ces avertissements importuns. Le cas n'est pas nouveau et Bossuet l'a signalé : « Saint Paul », écrit-il, « parlait à Félix, gouverneur de Judée, de la justice, de la charité et du jugement à venir. Cet homme effrayé lui dit : — Retirez-vous quant à présent; je vous manderai quand il faudra. (Act., XXIV, 25). Ces discours étaient incommodes pour un homme qui voulait jouir sans scrupule, et à quelque prix que ce fût, des biens de la terre. »

Les Félix de cette fin de siècle n'ont pas — jusqu'ici — tenu un autre langage. Ils s'étaient si bien habitués, du fond de leurs sleeping-cars et de leurs divans compliqués de coussins, à regarder, sans s'y mêler, l'infatigable activité de la ruche humaine, qu'ils avaient fini par croire qu'indéfiniment ils pourraient *faire* travailler sous leurs yeux pour les besoins de leur luxe, comme leurs pareils de l'Orient *font* danser devant eux pour leur plaisir...

Mais le temps de ces choses délectables est passé! La réalité a remplacé le rêve. On commence à se dire que le double commandement : *Qui non laborat non manducet* et *Unicuique mandavit de proximo suo*, était moins excessif et plus pratique qu'on ne l'avait cru tout d'abord; que, dès lors, cette synthèse de la loi de justice et de charité pourrait bien représenter la solution de la question vainement cherchée, par les économistes, pour la réconciliation des classes et le rétablissement de la paix sociale. Aussi, ceux-là mêmes qui avaient congédié saint Paul en lui disant : « Retirez-vous *quant à présent*; je vous manderai *quand il faudra* », semblent-ils disposés à le rappeler dès aujourd'hui. Pour eux, le *Quand il faudra* se confond avec l'heure présente : cela devient *une actualité*... Et *le Figaro*, qui ne prépare pas ces sortes de réformes, mais qui les enregistre au besoin lorsqu'elles lui semblent mûres, a prêté ses échos à cette actualité. En février dernier, dans l'un de ces articles,

condensés et corrects, où le bon sens s'allie à l'inévitable scepticisme du boulevard, son rédacteur en chef constatait le mouvement et signalait l'évolution : Les ruines s'accumulent, disait-il en substance, à propos des 20 millions engloutis dans la banqueroute Macé. Après l'Union générale, après le Panama, après le Comptoir d'Escompte (1), voilà les krachs particuliers! C'est une nouvelle leçon donnée aux petits capitalistes qui persistent à demander à l'argent plus qu'il ne peut et qu'il ne doit rendre. Le cinq pour cent est déjà un mythe, et le million d'antan a cessé d'être le premier échelon de la « grande vie » : il ne représente plus que la simple aisance bourgeoise, qui n'a rien de commun avec l'*aurea mediocritas* d'Horace. Ceux donc qui prétendent que le jour est proche où il faudra en revenir au « travail personnel » pour vivre, ont peut-être raison...

L'aveu est bon à noter et à retenir. Mais *le Figaro* ne s'en tient pas là. Plus récemment encore, le 11 mars 1891, M. Francis Magnard poussait ce cri d'alarme : « Les socialistes organisent, sans obstacle et sans qu'on essaye de résister, leur manifestation du 1er mai... Ils tiennent à affirmer leur solidarité et, disons le mot, leur puissance. Il est clair, en effet, que cette entente internationale, universelle est une forme inquiétante de la lutte entre le capital et le travail.

« ... Présentement, les syndicats ouvriers n'ont pas grand argent et le chômage partiel ne peut produire aucun effet, mais ils ne font pas mystère que, peu à peu, ils veulent arriver à organiser sinon une grève générale, du moins une grève destinée à atteindre le capital dans ses œuvres vives, celle des mines de charbon, par exemple, qui signalera un des mois de Mai futurs.

« ... *Il n'est que temps de lutter* et je ne sais pas *jusques à quand* l'on pourra *tenir tête* à des exigences toujours croissantes.

« ... Où en arrivera-t-on ? A je ne sais quel cataclysme, *d'où sortira un monde nouveau*, peut-être *très juste* mais évidemment *très désagréable*, *d'où seront bannis la fantaisie*, *l'esprit*, *la poésie*, *les arts*, *le luxe*, *le superflu en un mot.*

Le superflu, chose si nécessaire!...

On le voit, *le Figaro* reconnaît lui-même que le monde ancien

(1) Plus récemment encore, la *Société des Dépôts et Comptes courants* s'est effondrée malgré l'appui des millions prêtés par le Crédit Foncier et la Banque de France.

a fait son temps et que, soit par la violence d'un « cataclysme », soit par les moyens pacifiques indiqués plus haut, — moyens qu'il connaît aussi bien que nous, mais qu'il n'ose pas *encore* recommander ouvertement, un monde nouveau, peut-être très juste, va surgir qui remplacera l'ancien ordre de choses, définitivement condamné.

Cette perspective ne semble point l'enchanter, d'ailleurs. De là, les dernières lignes assez mélancoliques de l'article, — lignes que nous avons soulignées, — dont la fausse note évidente mais voulue est la concession obligée à l'incorrigible futilité de sa clientèle.

N'importe! Voilà cette clientèle avertie, et avec beaucoup plus d'autorité que par saint Paul, le cardinal Maning ou l'éminent et courageux auteur de *la Fin d'un monde* et de *la Dernière Bataille*. Le public d'opinions flottantes et de vertu moyenne ne pourra plus arguer de son ignorance en présence des événements qui se préparent et des devoirs nouveaux, ou plutôt méconnus qu'ils engendrent, puisque maintenant la chose est officielle : *le Figaro* a parlé!...

— Eh bien, c'est entendu! nous dira quelque brave boulevardier qui, s'il n'a pas beaucoup de tête, n'a point non plus d'entêtement irréconciliable; c'est entendu : je me fais classe dirigeante! Je consens à m'occuper un peu plus qu'autrefois, — ce qui ne sera pas difficile, — de ce « patronage social » dont on ne cesse, depuis quelque temps, de nous rebattre les oreilles... J'entrerai même, si vous y tenez, dans une certaine société de propriétaires chrétiens (1), dont j'avais jusqu'ici hésité à faire partie, malgré les instances d'un voisin de campagne. Ce n'est pas que je sois devenu autrement clérical, mais il paraît que, positivement, cette société rend des services. Ils sont là déjà, si je ne me trompe, une centaine de membres, grands propriétaires terriens, convenablement pourvus en outre de valeurs de portefeuille qui, sans bruit, sans réclames, obtiennent des résultats étonnants. Savez-vous ce qu'ils ont fait avec deux de nos plus importantes compagnies de chemin de fer, dont ils sont actionnaires, comme moi, d'ailleurs? Ne cherchez pas, vous ne devineriez jamais...

« Eh bien! ils sont allés trouver les administrateurs de ces Compagnies, et ils leur ont dit : — « Messieurs, comme vous pouvez « vous en convaincre en jetant les yeux sur ce groupe de valeurs, « nous possédons le tiers des actions de vos deux Compagnies. Dès

(1) *Société de propriétaires chrétiens*, sous le patronage de saint Michel et de saint Remi, fondée et dirigée par M. le comte Yvert.

« lors, pour un tiers, nous sommes propriétaires des capitaux qui « alimentent l'entreprise; en d'autres termes, un tiers de l'entre- « prise nous appartient. Or, quand on est propriétaire, ce n'est « pas seulement un droit, c'est un devoir de s'occuper des intérêts « moraux et matériels de ceux qui font valoir notre propriété... « En conséquence, nous avons l'honneur de vous soumettre, à titre « de vœux, un certain nombre d'améliorations et de réformes dont « *nos* employés et *nos* ouvriers bénéficieront sans aucun dommage « pour l'Administration. »

« Suivait la liste des réformes, — et elle était longue... Oui, poursuit notre boulevardier, voilà ce qu'ont fait ces messieurs de saint Michel et de saint Rémi! Ils ont trouvé tout simple de venir déranger un conseil d'administration dans sa routine et ses jetons de présence, pour le « raser » avec le fameux « patronage social ». C'est déjà un comble, avouez-le; mais le comble des combles, c'est ce qui suit : non seulement on ne les a pas mis à la porte, mais encore on leur a accordé tout ce qu'ils demandaient...; vous avez bien lu : « Tout! » et, en particulier,

Qu'on puisse aller même à la messe!
Ainsi le veut la liberté,

— comme chantaient nos pères...

« Et aujourd'hui, dans les deux Compagnies en question, si certains services, excessifs comme heures de présence, ont été réduits; si le repos — partiel, sinon total — du dimanche a été accordé en principe et en fait; si enfin les diverses institutions de prévoyance, — sans lesquelles il n'y a, pour le travailleur, ni contentement, ni sécurité, — ont été multipliées ou sont devenues plus prospères, les ouvriers savent bien à quelle initiative ils le doivent!...

« Tout cela, je le répète, est excellent : c'est de la réconciliation sociale appliquée; et il n'y a qu'à approuver, à applaudir et à imiter... Mais ces terribles réformateurs ne s'en tiennent pas là : au « patronage social » ils veulent encore que nous ajoutions le « travail personnel »! Là, j'avoue que je ne comprends plus du tout!... Espèrent-ils donc me contraindre, moi, homme de fortune indépendante, — sous prétexte que je possède une façon de château quelque part, — à cultiver moi-même mes fermes et à tenir, de ma personne, les bras de la charrue?... »

— Et pourquoi non? répondrons-nous. Ce serait, à tout prendre,

un plus fier métier que de courir les coulisses et la coulisse!...

D'ailleurs, vous serez bien obligé d'en venir là, un jour ou l'autre, de gré ou de force. Mais, pour le moment, nous n'en sommes pas à la charrue obligatoire : elle est encore facultative... Et pourtant, je pourrais vous citer, à vous et à vos amis du perron de Tortoni, un exemple assez suggestif. — Simple impression de voyage à travers l'une de nos plus belles provinces, dont je ne vous dirai point le nom. Qu'il vous suffise de savoir qu'il s'agit de deux frères, de deux gentil-hommes, porteurs d'un nom historique, dont le père fut ministre quand c'était déjà un honneur, — et pas encore un profit... On le vit bien à la mort de cet émule du Maréchal, qui se retira du pouvoir moins riche qu'il n'y était entré. Il laissa une succession assez gravement obérée par les dettes qu'il avait contractées au service de l'État. Ses deux héritiers, au lieu de réunir ces épaves de la grandeur passée et de demander, à des jeux de Bourse, de refaire leur fortune ou de parfaire leur ruine, prirent un parti tout opposé, — que je vous recommande. Renonçant à Paris, ils allèrent bravement s'installer dans la demeure patrimoniale, au centre des fermes qui leur restaient encore et, là, ils se mirent au travail. Non pas à ce travail d'amateur qui consiste à se rendre, guêtré ou botté, sur le terrain d'exploitation, et à y regarder, sans compétence et sans participation, le labeur des ouvriers agricoles... Non, ils mirent résolument « la main à la pâte », — selon l'expression populaire. Ils prirent eux-mêmes le manche de la charrue, conduisirent eux-mêmes leurs bœufs et leurs chevaux de labour, et rentrèrent eux-mêmes dans leurs greniers les moissons qu'eux-mêmes avaient semées...

— Et comme résultat?... demandera dédaigneusement quelque sceptique qui, en un seul jour et en une seule Bourse, réalise — parfois — des « différences » de 10, de 20,000 francs et plus...

— Eh bien! rassurez-vous : les résultats n'ont pas été mauvais, — ainsi que vous l'allez voir... Tout d'abord, la vie — hier problématique — des deux frères a été *assurée*, — ce qui n'est point banal par le temps qui court... ; puis l'aisance est venue et, aujourd'hui, la fortune primitive est presque reconstituée : demain, ce sera un fait accompli... Oui! en dépit des impôts formidables qui écrasent la propriété foncière, des traités de commerce désastreux qui stérilisent notre agriculture : malgré la concurrence étrangère, qui abuse de l'insuffisante protection accordée à nos produits français

pour inonder nos halles de ses blés et nos abattoirs de son bétail, — lequel nous arrive, par wagons de glace, préalablement débité en morceaux, afin de jouir des tarifs réduits; oui, malgré les entraves et les difficultés de toute sorte, voilà ce qu'ont fait, en vingt ans, ces deux hommes de sens et de cœur!...

Pour mener à bien cette entreprise, qui, au début, avait déjà semblé à quelques-uns téméraire et décevante, et qui, aujourd'hui, serait taxée de folie, — bien qu'elle représente la suprême sagesse de demain, — il a suffi à nos deux *gentlemen-farmers* de se souvenir de « l'œil du maître », dont parle La Fontaine, en y joignant le bras du maître, c'est-à-dire le travail personnel. Grâce à lui, les frais généraux d'exploitation se sont abaissés; la surveillance des domestiques et des travailleurs agricoles, dont le nombre a été réduit au strict nécessaire, cette surveillance s'est exercée d'une façon plus directe, plus suivie, plus efficace; dès lors, le temps a été mieux employé, sans fausse manœuvre et sans intermittences... Et c'est ainsi que la devise anglo-américaine : « Le temps, c'est de l'argent » a été une fois de plus justifiée chez nous.

Cet argent, si noblement conquis, n'a point rendu ingrats envers la terre ceux qui lui devaient la dignité et la sécurité de leur vie. Ils sont restés fidèles à leur sillon. C'est à peine si, de loin en loin, pour quelque solennité de famille, on les aperçoit dans un salon parisien. Là, — est-il besoin de le dire? — ils sont loin de faire tache. S'ils ont irrévocablement dit adieu au boulevard, ils n'ont point renoncé au tailleur à la mode; et, dans leur tenue, sobre mais impeccable, on retrouve toujours l'élégance d'autrefois.

Une seule particularité les signale, qui fait retourner la tête à ceux des invités qui ne savent pas encore leur histoire. Je veux parler de leur teint bronzé, dont les tons chauds et vigoureux tranchent résolument sur les colorations cold-cream de nos gommeux fin de siècle. Il est évident que l'opposition ne saurait passer inaperçue entre ces mâles visages, où apparaît la patine spéciale que donnent les travaux des champs ou ceux de la guerre, et la face lunaire et fruste que se font les oisifs citadins avec un peu de poudre à la maréchale et beaucoup de nuits blanches...

Devant ce contraste, toutes les curiosités s'éveillent. On se demande ce que sont ces hommes d'aspect si robuste et de si fière allure; s'il faut les saluer comme des héros d'Afrique ou comme d'intrépides explorateurs?

Explorateurs intrépides, en effet! non pas de telle ou telle contrée lointaine où se fondera peut-être, après vingt ans de guerre, quelque colonie douteuse; mais bien explorateurs clairvoyants d'une terre voisine et pourtant ignorée, où les champs sont fertiles et les bois plantureux, les vignes renaissantes et les prairies incomparables; d'un sol, généreux entre tous, qui récompense celui qui le cultive et qui le fait vivre heureux, utile et respecté... Et ce sol privilégié, béni et méconnu, est-il besoin de le nommer et n'a-t-on pas compris qu'il s'appelle la France?...

Avouez que la découverte méritait une mention!

Cette mention, nous avons tenu à la consigner ici, dans le chapitre même où nous essayons de montrer la haute portée sociale et les bienfaits moraux et économiques du « château où l'on vit ». L'exemple de ces deux explorateurs laboureurs y avait sa place marquée de droit et au premier plan; car, dans leur acceptation altière et sans réserve du travail des champs, il n'y a pas seulement la reconnaissance d'un principe posé par Dieu et consacrant, en quelque sorte, le prototype de l'existence humaine dans son état naturel et parfait; il y faut voir encore, au point de vue subjectif, un encouragement et une leçon : un encouragement pour leurs devanciers ou leurs imitateurs, jusqu'ici trop peu nombreux; une leçon pour la foule des hésitants et des réfractaires...

Mais, si cet « encouragement » doit forcément porter, en sera-t-il de même de la « leçon »? J'en doute quant à présent : elle est un peu haute et austère pour l'heure actuelle, et l'on sait que les exemples les plus beaux ne sont pas hélas! les mieux suivis! Heureusement il en est d'autres, fort honorables encore, qui sembleront à la moyenne d'une imitation plus facile.

Que font, en effet, ces propriétaires du sol, grands, moyens ou petits, qui ont eu la sagesse de ne pas déserter leur habitation des champs? Ils ne retournent point eux-mêmes la glèbe, ils n'ensemencent point eux-mêmes leurs sillons; ce ne sont point eux qui tiennent en main la faux ou le fléau... Et pourtant ils sont loin de vivre dans l'oisiveté, comme ils le feraient dans une ville, quand aucune des exigences de telle ou telle carrière libérale, commerciale ou industrielle n'y vient justifier leur présence. A la campagne, au contraire, tout sollicite leur activité. Ils n'ont, — suivant l'expression familière, — que l'embarras du choix...

L'un, — s'il a renoncé à affermer ses terres, — les fera cultiver,

sous sa direction et son contrôle directs, par un homme de confiance à ses gages qui, suivant les régions, s'appellera régisseur, homme d'affaires ou maître-valet. C'est ce contremaître spécial qui transmettra les ordres, reçus chaque jour, aux domestiques et ouvriers agricoles qu'il a mission de conduire. De son côté, le maître, levé comme eux dès l'aube, parcourra le terrain d'exploitation, se montrant de préférence là où sa visite n'est point attendue ; jugeant d'un coup d'œil la valeur de la tâche accomplie depuis le matin ; donnant ici un conseil, faisant là une observation et conservant toujours la haute main sur la marche, — simple en apparence, compliquée en réalité, — de ces travaux des champs où sa compétence est reconnue par tous... Le soir, dans le cabinet du maître, le régisseur passe au rapport, et fait connaître par le menu les résultats de la journée. Le propriétaire prend ses notes, donne ses instructions et établit sa comptabilité agricole quotidienne. Après quoi, libre de souci, comme ceux qui ont conscience d'avoir utilement fait leur devoir, il peut se consacrer aux siens tout entier. Après le repas de famille, une lecture à haute voix, une sonate de Mozart, parfois un trio de Beethoven ou de Rubinstein, complètent la soirée, car, pour vivre à la campagne, on n'est pas nécessairement un Philistin ou un sauvage...

Tel autre, — propriétaire de métairies, — devra présider aux mille détails d'une exploitation où tout est partagé par moitié : le matériel et les produits, les semences et les récoltes, les frais généraux et les bénéfices... Demandez à ceux qui emploient des métayers si c'est là une sinécure !...

Un troisième, bien que ses vignes, ses prairies et ses champs soient affermés, ne restera pas davantage dans l'inaction. Ordinairement il a « une réserve », c'est-à-dire un certain nombre d'hectares de terre qu'il fait valoir lui-même avec son personnel. C'est sur ce terrain, restreint mais éminemment précieux et fécond, qu'il expérimentera les nouveaux procédés de culture, au grand profit de ses fermiers et des petits cultivateurs de la contrée, — gens méfiants et routiniers qui récusent les meilleures théories et ne croient qu'aux résultats tangibles. Même s'il ne s'est point réservé ce champ d'expériences, le propriétaire aura toujours ses fermes à visiter, les réparations des bâtiments d'exploitation à surveiller, les améliorations à réaliser pour la culture proprement dite ou l'élève du bétail ; il aura surtout à exercer cette action

bienfaisante et discrète, où le maître s'efface pour faire place à l'ami; où le conseil pratique de l'agronome compétent, mais forcément suspect, sait se dissimuler sous le couvert d'une causerie familière. Ainsi la susceptibilité proverbiale de l'amour-propre campagnard est sauvegardée.

Mais là ne s'arrête pas la série effective des devoirs professionnels du propriétaire foncier. Qu'il appartienne à l'une ou à l'autre des quatre classes d'agriculteurs que nous venons d'indiquer, il n'aura point accompli sa tâche tout entière et mis sa conscience en paix, s'il a négligé certains autres travaux qui complètent les premiers et les couronnent, en quelque sorte, par l'appoint obligé du patronage social.

Ces travaux complémentaires, qui se confondent avec l'action sociale elle-même, sont trop connus du lecteur pour qu'il soit besoin d'insister. Nous nous bornerons à les rappeler d'un mot. Est-ce qu'il ne va pas de soi, en effet, que la personnalité la plus en vue d'une contrée doit une parcelle de son temps aux intérêts généraux et même particuliers de cette contrée? S'il se soustrait à cette obligation stricte, il cesse d'appartenir à la classe dirigeante, pour rentrer dans le troupeau des épicuriens ruraux et des égoïstes de partout. C'est par les services rendus, que le privilégié de l'intelligence, du rang et de la fortune justifie son privilège. Il n'a point d'autre raison d'être.

Aussi, le propriétaire du « château où l'on vit » ne perd-il aucune occasion d'affirmer, dans la pratique, cette loi d'économie divine et sociale. S'il ne peut représenter les intérêts politiques ou administratifs d'un département, ceux plus modestes et plus facilement accessibles de sa commune lui restent. Dans une mairie, fût-ce celle du plus humble village, quel mal ne peut-on pas empêcher? quel bien ne peut-on pas faire? Ici, la fonction officielle vient encore rehausser, aux yeux du paysan, le prestige qui s'attache à toute supériorité sociale. Grâce à cette double autorité, le maire châtelain devient l'arbitre naturel et incontesté de toutes les difficultés locales, de toutes les querelles de clocher. Il apaise les discordes de famille, calme la fougue impatiente des héritiers, concilie d'un mot l'âpre marchandage des revendications excessives et des oppositions systématiques; il se prête aux expertises quand, pour la limite douteuse d'un sillon, le pacifique dieu Terme va susciter des guerres implacables, que Mars, son belliqueux confrère, ne

désavouerait pas pour la rectification des frontières de deux grands empires...

Mais ce n'est pas assez, pour notre châtelain, de faire régner la paix parmi ses clients et ses administrés, il veut encore assurer leur prospérité matérielle et morale. Il est à la tête de toutes les combinaisons économiques, de toutes les institutions de prévoyance, de tous les progrès pratiques qui peuvent améliorer le sort de ceux qui l'entourent. Il préside le syndicat agricole de la région, préconise l'assurance sous toutes ses formes, maintient la stabilité de l'héritage du petit cultivateur, qui s'émietterait en pure perte si son influence éclairée ne venait contrebalancer les exigences démocratiques et funestes du partage forcé. Il donne « l'exemple », — non pas « de la fortune », comme ce bon *M. Poirier*, — mais celui du travail intelligent et fécond. On peut dire de lui, dans la contrée qu'il sert et qu'il honore, ce que l'éminent et à jamais regretté Octave Feuillet faisait dire de M. des Rameures par les fermiers de *Monsieur de Camors*, le jour où, pour la première fois ce Parisien intransigeant daigna visiter ses fermes :

« ... Il en trouva les bâtiments fort semblables à des habitations de castors, quoique moins confortables; mais il fut surpris d'entendre ses fermiers raisonner dans leur patois sur tous les procédés de culture et d'élevage comme des gens qui n'étaient étrangers à aucun des perfectionnements modernes de leur industrie. Le nom de M. des Rameures intervenait fréquemment dans leurs discours à l'appui de leurs théories et de leur expérience personnelle. Telle charrue était employée de préférence par M. des Rameures, telle machine à vanner était de son invention, telle race d'animaux avait été introduite dans le pays par ses soins. M. des Rameures faisait ceci, M. des Rameures faisait cela; ils faisaient comme lui, et s'en trouvaient bien. »

Notre des Rameures, à nous, fait plus et mieux encore. Il n'améliore pas seulement les races d'animaux et la fabrication des instruments aratoires : il élève le niveau moral et perfectionne l'âme de l'homme des champs. Grâce à la conférence de Saint-Vincent de Paul qu'il a instituée au presbytère, il a su canaliser l'épargne revêche du paysan et prélever la part de la charité sur l'excédent improductif du légendaire bas de laine... Se défiant à bon droit des fanfares municipales, qui ne sont, pour la jeunesse des campagnes, qu'un prétexte aux longues stations chez le cabaretier du cru, il a

organisé une chorale de jeunes gens de bonne volonté, très fiers de venir répéter au château et de se faire entendre, les jours de fête, à l'église du village. Le châtelain n'est pas moins heureux de les diriger comme maître de chapelle et il ne croit pas déroger en tenant lui-même l'harmonium ou l'orgue de chœur : le roi saint Louis, — qui était de bonne maison, — ne chantait-il pas au lutrin?...

Et c'est ainsi que les malentendus et les antagonismes de classes s'atténuent ou disparaissent et que nobles et vilains, bourgeois et prolétaires apprennent à se connaître et — partant — à s'aimer.....

Avouez que le résultat est digne de quelque intérêt et qu'en cherchant à l'obtenir par le double effort, que nous avons appelé : le travail personnel et le patronage social, ce n'est pas trop cher l'acheter!

Et pendant que le chef de la famille nous donne ces exemples, n'allez pas croire que sa femme, — si elle est vraiment la digne compagne de sa vie, — puisse demeurer dans l'inaction. Voulez-vous connaître son rôle? Un écrivain de haute valeur, un témoin oculaire va nous le tracer. Lisez dans les *Episodes miraculeux* de Lourdes (1) le portrait de Mme de Musy : par l'action bienfaisante de sa charité, cette femme admirable règne véritablement dans tout le pays.

Et M. Henri Lasserre ajoute :

« Le petit royaume de Digoine était digne d'une telle reine. »

Comment eût-il pu en être autrement? Est-ce que l'exemple — quel qu'il soit — n'est pas contagieux? Est-ce que les enfants, élevés par des parents tels que le comte et la comtesse de Musy, ne subissent pas naturellement, forcément, l'influence d'une aussi fortifiante éducation? Aussi sommes-nous loin d'être surpris quand, dans une de ces demeures d'élite faites à l'image de Digoine, dans l'un de ces « châteaux où l'on vit », dont nous avons essayé de fixer la physionomie et le caractère, nous voyons les descendants et jusqu'aux serviteurs continuer les traditions des ancêtres... Pendant que les fils font œuvre d'hommes laborieux et utiles : qu'ils sont à l'armée, dans les écoles ou associés, à la campagne, au labeur paternel, leurs sœurs s'essayent, sous la conduite de leur mère, aux nobles et féconds devoirs de la charité et du patronage

(1) Henri Lasserre. *Episodes miraculeux de Lourdes*; Paris, Victor Palmé, éditeur.

social. Ce sont elles qui apprennent à lire aux enfants pauvres de la contrée; elles encore, qui leur mettent en main leur première aiguille et qui les initient aux travaux du ménage; toujours elles qui leur expliquent le catéchisme et les préparent, sous la direction du prêtre, à la grande et décisive journée de la première communion...

Voilà, dans ses lignes générales, le rôle du « château où l'on vit ». Le lecteur n'a pas été sans remarquer qu'il exige moins de services qu'il n'en rend. Là est sa force et l'explication de sa durée en dépit des cataclysmes. La Révolution, qui a confisqué tant de fortunes, guillotiné tant de prêtres et de nobles, — sans oublier ces hécatombes populaires qui furent bien autrement nombreuses; — qui a brûlé tant de demeures seigneuriales et d'abbayes; qui a aboli ou cru abolir pour toujours tant de traditions vénérables et d'institutions séculaires; la Révolution, si elle a supprimé des abus évidents, — qu'elle s'est d'ailleurs empressée de remplacer par d'autres, — la Révolution n'a pu détruire tous les privilèges. Il en est un au moins qui lui a échappé et qui lui échappera toujours : — le privilège de faire du bien!

C'est celui-là qu'ont pieusement recueilli les héritiers de ses victimes. Qu'ils soient nobles ou roturiers, par le fait seul qu'ils ont conscience de leur responsabilité sociale, ils savent que le privilégié des classes supérieures, — quelle que soit son origine, — ne mérite son privilège et ne pourra le conserver que s'il appartient à l'élite du devoir. Ce sont ces privilégiés du devoir qui avaient formé la noblesse d'autrefois, avant qu'elle fût allée se ruiner, s'amoindrir et se corrompre dans les fêtes de la cour et les soupers philosophiques; ce sont les descendants de ces mêmes hommes qui, aujourd'hui où l'institution a disparu en tant qu'institution, constituent encore l'aristocratie, — *la vraie* — (*aristos*, le meilleur), c'est-à-dire une sélection parmi les plus dignes. En dehors de cette définition étymologique, qui est en même temps son programme et son unique raison d'être, l'aristocratie, dans le passé et dans le présent, est un mot — vide de sens. Le parchemin n'y saurait rien changer : s'il n'est justifié par les services rendus et les vertus de celui qui le possède, c'est un drapeau sans signification et sans défenseur. Et voilà pourquoi la Révolution en a pu faire les autodafés que l'on sait... « Une aristocratie », a dit, à ce

propos Chateaubriand, « passe par trois phases : celle des services, celle des privilèges, celle des vanités ».

Or, la première de ces phases est seule stable et indestructible. C'est pour l'avoir oublié que les héritiers des courtisans du Roi-Soleil se sont vus, en 89, expropriés de leurs privilèges comme les tenanciers qui ne payent plus leurs redevances. Le même sort — aux massacres près, espérons-le! — attend, juste à un siècle d'intervalle, ce qui nous reste encore d'aristocratie aujourd'hui...

— Cependant, me dira-t-on, puisque cette aristocratie n'a plus de privilèges en dehors d'un prestige purement moral et platonique, quelle cause pourra déterminer sa ruine?

— Mais celle que Chateaubriand a indiquée! Ne voyez-vous pas que l'aristocratie, — et ici, par aristocratie, j'entends toutes les supériorités sociales, — ne voyez-vous pas que cette aristocratie moderne, sinon dans son ensemble, du moins dans une inquiétante proportion, traverse cette phase, plus néfaste encore que celle des privilèges : — « la phase des vanités? » Ses alliances avec le monde judaïsant et ses habitudes de vie n'en témoignent que trop!...

Et maintenant que lui reste-t-il à faire, à cette aristocratie de 1889, si elle ne veut sombrer comme son aînée de 1789? Que doit et peut-elle tenter dans l'intérêt de sa propre conservation? — Une chose fort simple, sinon facile, mais assurément nécessaire : qu'elle revienne bravement à ses traditions d'origine, c'est-à-dire à cette phase première « des services rendus », qui fit autrefois sa grandeur et sa force, — force et grandeur que l'illustre auteur de *Çà et Là* a si bien mis en lumière, quand il fait dire par le comte Albéric :

« ... Les nobles avaient plus spécialement l'obligation du dévouement et de l'honneur. Ils formaient la véritable coadjutorerie qu'il faut à l'Église pour l'aider à conduire le peuple et à secourir les pauvres. Un gentilhomme *dans sa terre* était plus utile qu'un instituteur.

« Je sais ce qu'on a dit des mauvais seigneurs. Ils avaient tort d'être mauvais; mais on a tort de se taire des bons, qui étaient plus nombreux; la preuve en est qu'ils ont duré longtemps. Il y aurait fort à dire aussi sur les instituteurs, si l'on voulait.

« D'ailleurs, le noble n'empêchait pas l'instituteur. Là où restent des archives, des monuments ou des souvenirs, consultez-les. Presque partout *le château* a bâti l'église, fondé ou soutenu l'école. C'est ce qui se fait encore.

« L'institution est tombée. Il y a eu de sa faute, cela est certain. L'autorité ne tombe que pour avoir oublié ou méconnu sa mission; mais elle tombe néanmoins pour le châtiment et le malheur de ceux qui la renversent.

« Combien de pauvres gens écrasés par la chute de l'aristocratie, étouffés sous ses débris, ruinés de sa ruine! Combien nos innocents créneaux ont, en croulant, abîmé et détruit de chaumières! »

Si la catastrophe que rappelle ainsi le comte Albéric, venait à se reproduire de nos jours, elle aurait, à n'en pas douter, de plus graves conséquences qu'autrefois. Sans doute, on la peut prévoir moins sanglante; mais on ne saurait s'empêcher de la craindre plus générale et plus définitive encore. Toutes les valeurs sociales seraient atteintes du même coup. Car, avec la disparition de l'aristocratie, ce n'est pas seulement « la coadjutorerie, qu'il faut à l'Église pour l'aider à conduire le peuple et à secourir les pauvres », qui serait mise en échec; ce ne sont pas les seuls paysans qui souffriraient de ne plus recevoir l'appui du « gentilhomme » qui, « *dans sa terre*, était plus utile qu'un instituteur »; ce ne sont pas les seuls chrétiens qui auraient à regretter que « le *château* ne bâtisse plus l'église, ne fonde plus ou ne soutienne plus l'école » où Dieu est encore honoré; ce ne sont pas enfin les seules « chaumières » qui auraient à supporter le contrecoup de la chute de ses « innocents créneaux »; c'est la France tout entière qui serait « étouffée sous ses débris, ruinée de sa ruine! » C'est le génie même de notre race, son antique foi, son caractère chevaleresque, sa générosité proverbiale, sa loyauté sans compromis ni défaillances, son honneur séculaire; c'est cet ensemble incomparable de l'héritage des aïeux, que nous perdrions avec ceux qui en ont été, — en dépit de bien des fautes, — les fidèles dépositaires et les irréprochables gardiens!...

— Vous doutez? Vous croyez que, dans l'intérêt de ma démonstration, j'exagère et que je force la note?... Eh bien! faisons ensemble une expérience. Par la pensée, fermons en même temps ce qui nous reste encore de salons aristocratiques *dignes de ce nom*; à la place du gentilhomme — de race ou de cœur, peu importe, — qui habite cet opulent château ou ce modeste manoir, mettons le financier « heureux », le boursier sans scrupules; dégageons toutes les carrières libérales des éléments patriciens qu'elles pourraient encore contenir... Et puis, laissons passer vingt ans, — le temps nécessaire pour qu'une nouvelle génération s'élève. — Après quoi, repassez,

homme de démocratie intransigeante! Et vous me direz alors, en observant ces jeunes intelligences pour qui, depuis longtemps, l'esprit de commerce aura remplacé le commerce de l'esprit; vous me direz, en étudiant ces adolescents blasés avant l'âge, en surprenant leurs secrètes aspirations, en entendant leur langage, — que le naturalisme actuel désavouerait; — en voyant leurs façons et leur allure, si ce sont bien là les fils de la nation « la plus polie de l'Europe »?... — Yankees, si l'on veut, Romains de la décadence, si on le préfère, mais Français « de la vieille roche », jamais!...

Et c'est parce que le sort de la France entière est lié à celui de ses classes dirigeantes; c'est parce que nous voyons ces classes supérieures au bord de l'abîme, où elles vont nous entraîner à leur suite, à moins qu'elles ne se rattachent à l'appui sauveur du travail personnel et de l'action sociale, que nous nous sommes cru autorisé à faire entendre ce cri d'alarme; à dénoncer hautement le mal puisque, — chose rare dans toutes les thérapeutiques, — nous pouvions indiquer, à côté du mal, l'antidote assuré, le remède certain : — « le château où l'on vit »!...

Th. de Caër.

SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE EN TUNISIE [1]

XI

SFAX (TAPHRURA).

Vue de la mer ou vue de la plaine, Sfax, dont la forme est un polygone très irrégulier entouré de hauts remparts blancs et crénelés, ressemble extérieurement aux autres villes orientales. Elle est située sous le climat le plus sain de la Tunisie et se divise intérieurement en deux parties bien distinctes : la ville arabe et la ville européenne.

La première, séparée de l'autre par une grande et large muraille est exclusivement habitée par les croyants qui se trouvent ainsi à l'abri du contact des impurs roumis et vivent seuls autour de leurs mosquées, seuls avec leurs vices et leur fanatisme. Et cette solitude de la ville musulmane inspire tant de crainte que j'ai entendu des femmes maltaises m'affirmer n'en avoir jamais osé franchir la porte redoutée.

Les rues, étroites et tortueuses, sont construites de telle façon que le soleil y pénètre le moins possible, en sorte qu'on y jouit d'une certaine fraîcheur même durant les journées les plus brûlantes.

Dans les soucks, plus larges et plus aérés que ceux de Kairouan, les Arabes, assis sur des nattes, passent leurs journées à fumer le narghuilé ou le chibouk et à boire l'odorant café maure. On y vend de belles étoffes de soie, des parfums, de l'huile et surtout des dattes excellentes et renommées.

Les maisons les plus curieuses sont habitées maintenant par des Français, car leurs propriétaires, qui furent les principaux chefs de la révolte, ont été tués ou se sont enfuis de la ville pour se réfugier

(1) Voir la *Revue* du 1er juillet 1891.

à l'abri de la frontière tripolitaine. Dans ces maisons, on est en plein Orient. La cour est pavée en marbre; autour de la cour, de légères colonnes supportent de gracieuses arcades mauresques et forment une galerie sur laquelle s'ouvrent et prennent jour les diverses chambres ornées de divans, de nattes et de tapis anciens. Cette manière de construire les maisons, en donnant tous ses soins à l'intérieur « au retiré intime » et en supprimant le plus possible les fenêtres sur la rue, n'a pas varié depuis l'antiquité : c'est le classique oriental, et l'on ne peut rien imaginer de mieux pour entretenir une température fraîche, et adoucir les chaleurs intenses des vents enflammés.

Du haut des remparts de la ville, assez larges pour qu'un canon attelé puisse y passer au trot, il est très intéressant de regarder l'ensemble des terrasses blanches sur lesquelles, çà et là, comme dans l'unique domaine où elles soient quelque chose, se promènent les femmes, vêtues de mousselines multicolores qui les font ressembler à une volée de beaux oiseaux bleus, oranges, verts ou roses. Mais elles se retirent bien vite dès qu'elles aperçoivent l'étranger, afin de n'être pas maltraitées par leur maître et tyran qui leur fait un crime de se laisser voir. Pauvres femmes, esclaves de l'islamisme barbare! Quelle différence entre leur sort et celui de nos femmes chrétiennes, filles de Dieu et compagnes de l'homme, si choyées, si honorées, si respectées, si reines dans notre Europe civilisée sous l'influence de la céleste et purifiante religion de la Croix!

Bien souvent je monte sur les remparts, parce que j'aime parfois des heures de silence et qu'en haut il y a toujours plus de calme et de sérénité qu'en bas, parce que j'aime les larges horizons et que d'en haut, plus que d'en bas, on peut perdre ses regards et son âme dans les profondeurs d'un lointain sans rivages. Aussi je me tourne de préférence vers la mer que jamais je ne me lasse de contempler. Au loin, à ma droite, j'aperçois, comme une oasis suspendue entre le ciel et la mer, les grands palmiers de Maharès qui, à l'heure où le soleil darde ses rayons, s'élèvent semblables à des colonnades fantastiques dont la tête se perd dans le poudroiement du ciel et dont les pieds se baignent dans l'eau bleue.

Plus à gauche, je distingue parfaitement, avec ma jumelle marine, les îles Kerkena qui paraissent échouées à l'horizon ; puis ce sont les flots encore, toujours les flots qui s'allongent en rides immenses, s'effaçant et se renouvelant sans cesse dans leurs éternels replis

d'azur; et puis, bien plus au delà, mais vue seulement par la vision du cœur, c'est la France, la belle France aimée.

Du haut de ces murailles solitaires, on jouit parfois de radieuses fins de journée. Le soleil qui, le matin, s'est levé étincelant de la mer, se couche là-bas au fond du désert; son globe, durant une minute, se repose sur le sol comme pour envoyer les derniers rayons du bonsoir à l'œil qui le suit et bientôt il disparaît, laissant la terre dans un solennel silence comme si elle se recueillait et s'attristait à l'éloignement de cet astre qui fait chaque jour bouillonner son sein de sève et d'amour. Un instant après, l'or du ciel se change en rose et, devant ce rose, viennent s'étendre quelques nuées sombres. Alors, sur ce fond à la fois noir et lumineux se détachent les fiers palmiers formant une ligne de spectres que l'on dirait se tenir par la main et s'avancer en dansant une ronde de la nuit.

Le quartier européen, situé entre la mer et la ville arabe, est plus intéressant que cette dernière. C'est là que l'on remarque avec curiosité les contrastes les plus variés de mœurs, de costumes, de langage. Les Juives aux vêtements bariolés, coquets et brillants, se croisent avec les Maltaises, aux robes sombres et aux voiles noirs, qui font ressortir la pâle blancheur de leurs traits délicats. De nombreux Italiens se livrent au commerce et une grande quantité de Grecs gagnent leur vie par la pêche.

Les principales religions sont réunies à Sfax : l'islamisme avec les Arabes, le judaïsme avec les Israélites, le schisme avec les Grecs et le catholicisme avec les Italiens, les Maltais et les Français. Il y a trois jours de fête par semaine : le vendredi, les Arabes remplissent les mosquées et lisent le Coran; le samedi, les Juifs vont méditer la Bible à la synagogue et se promènent dans leurs plus riches atours. Enfin le dimanche est le jour de repos du reste de la population.

La petite église catholique de Sfax est dirigée par un capucin, le Padre Antonio, qui s'est montré d'une manière très éclatante lors de la prise de la ville et qui consacre ses soins à faire aimer la France aux Maltais, ses compatriotes, et même aux Arabes qui le regardent comme un marabout digne de vénération.

Quelques jours avant le siège de Sfax, toute la population européenne, fuyant devant l'insurrection arabe, s'était réfugiée dans la petite église catholique. Les révoltés se préparèrent au massacre, mais, dès qu'ils furent prêts d'entrer, le P. Antonio s'avança seul,

ouvrit les portes et, présentant le crucifix, il adressa à cette bande quelques paroles de feu et termina en les menaçant de la vengeance de Dieu s'ils pénétraient dans la mosquée chrétienne. Les Arabes, subjugués par cet élan et ce courage, tournèrent les talons et s'en allèrent se battre dans le reste de la ville.

Puis les femmes et les enfants maltais et italiens s'embarquèrent pour se réfugier sur notre flotte qui leur donna l'hospitalité pendant le bombardement. Déjà les obus pleuvaient sur Sfax, lorsque le P. Antonio apprit qu'une religieuse malade était restée seule à terre, ayant été oubliée dans la précipitation de la fuite. Il revint aussitôt sur ses pas au milieu du fer et du feu; il prit la religieuse sur son dos et, se jetant dans la mer, il gagna une barque qui était assez loin. Une demi-heure après, tous deux étaient sauvés à l'abri de nos vaisseaux de guerre.

Un tel homme, avec ce caractère généreux et vaillant, était fait pour comprendre les Français et les aimer. Il demanda à desservir l'hôpital comme aumônier militaire, et il fut heureux et fier de porter sur sa robe de bure les insignes d'aumônier de France. Quelque temps après, le bey de Tunis le nomma commandeur de l'ordre du Nicham et, un jour, le P. Antonio, me montrant sa décoration et son grand ruban, me dit : « C'est à cause de la France si un prince musulman a ainsi décoré un prêtre catholique. »

Aujourd'hui le P. Antonio reconstruit sur un plus vaste plan son église qui avait été très endommagée par le bombardement; il dirige lui-même les travaux et son activité a reçu beaucoup de louanges de la part du Souverain Pontife Léon XIII. C'est ce même P. Antonio qui, dans deux ans, sera nommé coadjuteur de Carthage et sacré évêque par le cardinal Lavigerie.

En attendant, il fait une grande propagande française et il anime tout le pays de son amour pour la France. Il fait venir de Paris des livres pour nos soldats; il est toujours prêt à rendre service, à donner un conseil, à consoler.

Tous les dimanches, l'église est pleine de soldats et d'officiers mêlés avec les Maltaises en grande toilette et avec les bateliers et les pêcheurs, pieds nus et le chapelet en main.

A Noël de cette année, nous avons éprouvé dans l'église une soudaine emotion. Le P. Antonio avait, sans rien dire, appris plusieurs cantiques et plusieurs airs français aux enfants maltais. Notre surprise fut grande, tout à coup, en entendant ces voix s'élever au

milieu des majestueuses splendeurs de la messe de minuit. Quelque chose de la France sembla passer dans l'église. Les officiers et les soldats se regardèrent. Plus d'un œil se mouilla. Ces chants de notre langue, ces mots chantés et prononcés harmonieusement par l'accent étranger de ces bouches enfantines, nous charmèrent à ravir. C'était céleste et divinement beau pour nos cœurs français. Ces délicatesses-là illuminent l'âme d'un rayon joyeux; ces délicatesses-là, seul le christianisme les connaît et les devine sur une terre étrangère.

De la place de l'église on va, par de petites rues détournées, dans la rue Centrale aboutissant à la mer, et où tous les commerçants européens semblent s'être réunis. Puis c'est la place des Consuls où flottent les pavillons des consulats des diverses puissances de l'Europe. Tout près de là, en sortant par la porte du Nord, on se rend à mon camp, placé au pied des murailles de la ville, et duquel j'ai une vue splendide sur la mer et sur la mosquée de Sidi-Mansour, qui s'élève blanche au-dessus d'un cap, à l'horizon.

Sous ma tente, à laquelle le terrain creusé donne un plus ample emplacement, j'ai fait planter un aloès de 2 mètres 50 de haut sur 2 mètres de large : il emplit le milieu et donne à la tente un aspect tout à fait oriental. Je couche parmi la verdure. A mes pieds est un autre aloès, plus petit, dans un vase supporté par une colonne de marbre tout usée et cannelée. Cette colonne antique et précieuse ferait envie à bien des amateurs.

Il existe à Sfax un phénomène curieux et inexplicable : la mer, deux fois par jour, se retire très loin, laissant un vaste espace tout verdoyant de varech, dont les senteurs sauvages assainissent singulièrement l'atmosphère, et sont cause de la rareté des fièvres sur cette plage délicieuse. Ce phénomène est d'autant plus remarquable, qu'en aucun endroit de la Méditerranée on ne connaît d'une manière sensible le flux et le reflux de la marée. Dans quelles régions mystérieuses va donc cette masse d'eau, dont on n'a aucune nouvelle sur le reste des côtes, si tranquilles sous un flot fidèle qui les caresse, sans jamais les abandonner?

Pendant de longs mois, j'ai vu des officiers de marine étudier heure par heure cette marée étrange, et l'on demeure encore dans une incertitude qui ajoute la poésie de l'inconnu à ces rivages africains.

Sfax est, après Tunis, la ville la plus importante de la Régence

pour ses produits. Elle exporte surtout des dattes et des alfas. Il s'y fabrique aussi beaucoup d'huile d'olive, mais ce n'en n'est pas la principale spécialité. L'alfa est la grande richesse du pays : ce sont les Anglais surtout qui l'exploitent. Nous, Français, nous regardons bonnement faire et protégeons ceux qui s'enrichissent à notre barbe, là où nous pourrions avoir de plus faciles avantages qu'eux.

Ce pays de Sfax est, pour la récolte des dattes et de l'alfa, ce qu'est le pays de Sousse, le Sahel, pour la récolte des olives et du blé : ce sont les deux mamelles de la Tunisie, d'une fécondité incroyable; la France pourrait constamment y puiser, et elles ne se lasseraient jamais de produire. Mais les Italiens et les Anglais nous mettent des bâtons dans les roues : saurons-nous jamais retirer ces bâtons?

Par son climat enchanteur, Sfax est aussi la Nice de la Tunisie. Jusqu'à dix kilomètres de la ville, ce ne sont que des jardins fortifiés, mais jardins délicieux, plantés de palmiers, d'oliviers, de caroubiers, de vignes et de figuiers. Tous ces arbres, au printemps, joignant ensemble leurs parfums, rendent l'atmosphère enivrante et lorsque à travers ces senteurs et sous ces ombrages, on passe à cheval, emporté sans fatigue par un rapide galop, la terre alors semble disparaître, et les sens se dilatent à tel point que l'on croirait vivre de plusieurs vies, et que l'on ne s'aperçoit plus du poids du corps, toujours si disposé à restreindre le cercle du bonheur, que l'âme seule peut ressentir à l'infini.

Puis on franchit des chemins creux, bordés de grandes haies de cactus et d'aloès, qui semblent vouloir vous écraser sous leur épineuse végétation, et près de la masse géante desquelles le cheval et le cavalier paraissent n'être que des oiseaux sautillants.

Après avoir passé ces plantureux enfoncements, on arrive dans des bois de palmiers qui s'élancent en droite ligne vers le ciel et balancent leurs tiges comme des ailes qui voudraient se détacher du sol. Ces bosquets de palmiers forment des perspectives ravissantes. Le pays, en cet endroit, est si fertile, que je songe à ces paroles d'un auteur : « Le palmier demande à avoir les pieds dans l'eau et la tête dans le feu. L'eau et un soleil ardent sont nécessaires à la production des dattes. Aussi comme il deviendrait paradisiaque ce pays si, ce qui est très possible, on arrivait à y voir croître des oliviers sous les palmiers très élevés; puis sous les oliviers, des

figuiers; sous les figuiers, des grenadiers; sous les grenadiers, une vigne; sous la vigne, on sèmerait du blé, des légumes, des herbes potagères, et tous, dans la même année, s'élèveraient à l'ombre les uns des autres. »

Ce serait une fertilité enchanteresse; pas un pouce de terrain ne serait perdu; et certes ce n'est pas un rêve irréalisable dans certaines contrées de la Tunisie.

Au delà des bois de palmiers, la végétation devient moins luxuriante, les jardins sont plus rares, les plantes sont de moins en moins touffues, et peu à peu la grande plaine s'étend nue, stérile, allant se perdre dans le désert.

Il faut avoir vécu de longs mois dans cette nature folle de vie pour jouir d'enivrements qui ne peuvent se décrire et qui ne peuvent être compris par ceux qui n'ont jamais quitté nos climats du nord ou qui ne font que passer en touristes sur ces rivages débordants de volupté. La volupté, on ne la ressent nulle part comme sous ce soleil qui embrasse la terre de ses rayons comme d'autant de baisers d'amour; mais c'est une volupté inénarrable, qui n'appesantit pas le cœur, qui élève et ennoblit les sensations; une volupté qui, trop profonde pour la parole impuissante, ne pourrait être exprimée que par les harmonies de la musique : c'est une volupté faite de transparences et de lumière.

Les Romains avaient su connaître toutes les délices de ces plages ravissantes, et ces maîtres du monde venaient là se reposer de leurs conquêtes, comme dans un jardin qui leur servait d'Éden sur le soir de leur vie. Aussi partout on rencontre des vestiges et des ruines.

Sfax est l'ancienne Taphrura romaine; elle avait pour voisine une autre ville, dont nous venons de découvrir les restes enfouis sous le sable, au bord de la mer : c'était Tina ou Ténée. Cette ville avait tellement bien disparu, qu'en galopant sur le rivage, on ne croyait pas fouler une cité antique. Les Arabes n'y venaient jamais camper et les chameaux n'y pouvaient trouver une plante pour les nourrir. C'était l'abandon de la nature le plus complet; c'était l'immensité de la plaine coupée par l'immensité de la mer et dominée seulement à l'horizon par les hauts palmiers de Maharès. Le soleil seul venait encore réchauffer cette terre déserte et, seule, la mer caressait de ses flots cette solitude qui, à force d'être abandonnée, avait peut-être déjà perdu le souvenir de l'homme. Mais l'homme, qui découvre tant de mondes nouveaux, sait aussi re-

trouver les traces des anciens; et, si le présent et l'avenir enthousiasment son intelligence, le passé parle aussi fortement à son cœur. Le passé, nous l'avons découvert tout à coup sous ce sable. Nous avons fouillé et nous avons retrouvé des remparts, des statues brisées, et surtout des sépulcres, où existent encore les niches dans lesquelles on plaçait les urnes qui renfermaient les cendres des ancêtres.

Depuis cette découverte, j'aimais venir me promener à cheval dans ce lieu solitaire où l'on jouit d'un silence solennel qui repose et fait du bien. Devant Tina, on est seul avec des débris, seul avec la mer, seul avec le désert, seul avec ses pensées. Oh! près de toutes ces ruines, quel anéantissement et quel désespoir s'il n'y avait que la matière sans l'âme immortelle planant au-dessus de toutes les douleurs, au-dessus de tous les effondrements, au-dessus de la mort!

Et l'on rêve ainsi jusqu'à ce que l'heure de rentrer au camp soit arrivée, et, heureux de vivre quand même devant tant de néant, on franchit légèrement les quinze kilomètres du retour.

D'autres fois, je dirige mes promenades à cheval vers une source nommée Bir-Chabouni, à deux lieues de la mer. Pendant la sécheresse, on fait à cette source de nombreuses corvées d'eau. C'est une oasis embaumée. Tout près de la source, un magnifique caroubier laisse traîner ses branches jusqu'à terre, et forme un bosquet de verdure impénétrable au soleil; là encore, enivré par une brise fraîche, on boit la poésie, on respire les parfums de l'air. J'y allais de préférence le samedi matin, par un raffinement de sensation qui s'emparait de tout mon être. Le samedi était le jour où le bateau de France arrivait, chaque semaine, vers dix heures, apportant des nouvelles et des lettres toujours avidement attendues. Or, ce jour-là, il m'était impossible de passer la matinée dans mon camp, car le temps me semblait trop long, le courrier étant, non seulement par moi, mais par tous, désiré avec une impatiente ardeur. Alors, pour que les heures parussent plus rapides, je faisais seller mon cheval, et je m'en allais errer du côté de la source et des ombrages de Bir-Chabouni. Et, lorsque je m'étais bien ravi de la nature, je revenais goûter une seconde joie, et compléter mon ravissement en apercevant le navire qui se balançait au loin dans la rade, et m'apparaissait comme une vision chérie de la France.

XII

SFAX (*suite*).

Les jours de Sfax resteront pour moi inoubliables; j'y ai passé la première année de bonheur libre et enthousiaste que jusque-là j'avais encore connu dans la vie.

C'était la liberté sans souci, la liberté au milieu de toutes les splendeurs du climat africain. C'étaient des courses sans nombre à cheval, par un ciel sans nuages, par un air pur tout plein de parfums, au bord des flots resplendissants sous un soleil ardent. C'était un printemps céleste, printemps illuminé de toutes les clartés de l'Orient, avec toutes les beautés d'une plage vraiment d'or.

Combien je me souviens des trois immensités que je contemplais à la fois, lorsque j'avais dépassé les jardins du côté du rivage, et que la plaine sans arbres, sans bornes recommençait! A gauche, l'immensité de la mer, à droite l'immensité du désert et, au-dessus de moi, une autre immensité, celle d'un ciel de feu me couvrant de ses plis d'azur et de lumière. Entre ces trois immensités, je laissais mon cheval s'emporter au galop et mon cheval, paraissant ne faire plus qu'un avec moi et ressentir mes propres impressions, respirait à pleins poumons et s'enivrait d'espace et de vitesse.

Oui, je le répète, ces jours passés à Sfax comme chef de détachement, sont gravés pour jamais en mon cœur; et cependant ma vie y fut, non pas monotone, elle ne l'est jamais sur ces plages étrangères où chaque jour voit surgir quelque chose de nouveau et d'inconnu, mais elle fut sans incidents bien remarquables.

Hors la description de la ville et de son climat si doux avec ses nombreux jardins et ses bosquets de palmiers, je n'ai rien à narrer que beaucoup de souvenirs personnels; mais ces souvenirs, je les tais, car ils formeraient un journal trop long et beaucoup moins intéressant pour le lecteur que pour moi. Le service de chaque jour, les démêlés avec de mauvais soldats, les punitions graves infligées aux fortes têtes, le dévouement des uns, la noirceur hypocrite et lâche des autres, la responsabilité du détachement, la correspondance hebdomadaire avec ma compagnie, les heures d'ennui et de tristesse même sous ce beau ciel, les heures plus nombreuses d'enthousiasme et de poésie, tout cela je m'en souviens, mais je ne le décris pas.

Quelques faits cependant doivent trouver place ici car ils ont leur intérêt pour tous.

Un de ces faits, entre autres, que je relate le premier à cause de l'effet grandiose produit sur moi, est une invitation à déjeuner à bord que me font, un dimanche matin, les sous-officiers de la canonnière *l'Aspic*.

Depuis quinze jours *l'Aspic* est en rade de Sfax et, lorsque les seconds maîtres descendent à terre, je leur prête quelques chevaux pour faire des excursions. Par une camaraderie réciproque, ils mettent à ma disposition leurs embarcations pour faire de temps en temps quelques parties en mer. Or le jour de leur invitation à déjeuner, l'un deux vient me chercher dans la baleinière et, en une demi-heure, nous arrivons à *l'Aspic*.

En montant sur le pont, je suis témoin d'un spectacle inoubliable et qui me frappe d'autant plus que je ne m'y attends aucunement. C'est l'heure de la revue; tous les matelots en grande tenue sont rangés sur le pont. Un officier s'avance, se découvre et dit ces mots : « La Prière! » Aussitôt un soldat récite l'*Oraison dominicale* et la *Salutation angélique*, au milieu d'un solennel silence. Le soleil est tout de feu dans un ciel tout d'azur; les flots miroitent sous d'innombrables rayons; et la Prière se dit parmi ces fulgurantes clarités d'une atmosphère embrasée. J'ai rarement vu spectacle si grandiose. Le navire nage dans la lumière : la voix de l'homme s'élève, emportée sur des vagues resplendissantes; et mon âme, pendant une minute, se perd dans l'infini de Dieu.

J'ignorais que cet usage fût encore observé dans notre temps de scepticisme. Le sera-t-il encore longtemps? Je l'ignore. Il ne se pratique pas dans les paquebots des compagnies sur lesquels j'ai voyagé jusqu'ici. Il m'a fallu monter sur un navire de guerre pour être témoin de cette coutume émouvante.

Oh! si l'on conserve encore un peu de foi, un peu d'idéal, un peu de poésie, on n'abolira jamais un acte aussi sublime que la prière en mer; on ne fera jamais taire la voix de l'homme s'élevant, faible et harmonieuse, de l'Océan pour monter vers la céleste immensité.

Ces spectacles de la mer sont toujours grands. Après la prière à bord, ce qui me frappe le plus, c'est le salut au pavillon. Tous les soirs, le pavillon est abaissé, tous les matins il est hissé : alors la trompette sonne et un coup de canon salue l'emblème de la France. A cette vue on sent quelque chose de solennel vibrer en soi. Cette grande idée de

la patrie apparaît majestueuse comme l'Océan et, lorsque les trois couleurs s'abaissent ou s'élèvent, saluées par la poudre et la trompette, on les salue aussi avec un cœur tout frissonnant d'émotion.

Un autre salut, non plus solennel comme celui du drapeau, mais typique et riant, est le salut fait à la pluie.

On ne connaît pas cela dans nos pays où la pluie a le don d'attrister l'âme autant que l'atmosphère. Mais ici la pluie est la bien-venue parce que, sans elle, les citernes sont desséchées et l'on ne peut avoir d'eau potable pour boire ou pour laver qu'en allant la chercher à la source de Bir-Chabouni, à huit kilomètres de distance.

Or, un matin, (depuis plusieurs mois déjà il n'avait tombé d'eau et la sécheresse était grande) mon ordonnance, un breton nommé Plouhinec, brave et bon, arrive sous ma tente et me dit :

— Je ne sais ce qu'il y a de nouveau, voici toutes les femmes juives et maltaises qui ont mis leurs plus beaux habits et sortent de la ville en se dirigeant vers les grandes citernes. — Selle-moi mon cheval et je vais y allez voir, lui dis-je.

Je pars aussitôt, traversant de larges mares d'eau, car il a plu à torrent toute la nuit. Cette averse diluvienne est la cause du contentement de la population. J'arrive bientôt aux Fesghuias ou citernes et je me trouve en effet au milieu de toutes les femmes de Sfax, riant babillant, voltigeant. Je leur demande ce qu'elles font : « Nous venons voir l'eau, » me répondent-elles. Elles viennent voir l'eau! et se réjouissent de son abondance. Je m'amuse beaucoup à considérer cette joie naive et légitime, inconnue à nos femmes de France si habituées à ne jamais manquer d'eau.

C'est la première fois que je me trouve au milieu de tant d'Africaines et leurs étoffes éclatantes, roses, vertes ou jaunes, que le vent fait flotter autour de leurs corps sous les premiers rayons du soleil matinal, donnent un aspect brillant à cette fête de la pluie. Durant quelques minutes, mon cheval caracole parmi ces joyeuses beautés et je me félicite d'avoir été témoin de cette scène pittoresque et rare.

Mais les mœurs de ces pays d'Orient ne sont pas toujours aussi poétiques; elles prennent parfois des allures sauvages et fanatiques, et l'on est témoin d'un étrange spectacle pendant le rhamadan, le mois de la pénitence. Le sens religieux est tout matériel chez le musulman; beaucoup de marchands dans leurs échoppes passent les journées à égrener des chapelets entre leurs doigts, tout en flânant, en fumant, en causant, en vendant; ils n'ont aucunement l'air

de penser à leur prière, mais leur devoir est accompli, ils égrènent de nombreux chapelets! Ils se courbent sous le joug de Mahomet dans un fanatisme grossier, mais leur cœur n'est pas baigné d'amour et leur intelligence n'est pas illuminée des célestes rayons de la divinité. Pour comprendre leur ridicule fanatisme et leurs pratiques insensées, il faut assister au Rhamadan. Pendant trente jours, c'est un jeûne rigoureux qui dure toute la journée et est interrompu la nuit par des orgies. Jeûne et orgie, quel esprit de pénitence! quelle vertu bien comprise! Où est l'âme dans ces pratiques irraisonnables? Je n'y vois que la brute, la brute religieuse ou plutôt superstitieuse.

Dès l'aurore, un coup de canon retentit à la Casbah de Sfax aussi bien que dans toutes les Casbahs du vaste empire de Mahomet. Aussitôt des milliers d'Arabes se lèvent en criant : « Allah, ah! ah! ». C'est un bruit de foule ondoyant pendant quelques minutes; on dirait que tous ces musulmans s'agitent sous le souffle d'une furieuse insurrection et qu'ils veulent nous exterminer, nous les roumis envahisseurs. Mais bientôt tout ce bruit s'apaise : le jeûne a commencé. Durant tout le jour, ils ne prennent aucune nourriture, ne fument aucune cigarette, eux qui aiment tant fumer! et n'approchent pas de leurs femmes. On les voit, hâves et tristes sous leurs grands turbans, se traîner par les rues et attendre, spectres faméliques en burnous troués, la fin de la journée avec une impatience d'animal qui ne jeûne que par la force.

Beaucoup ne jeûneraient pas ainsi s'ils n'avaient crainte, en manquant à l'impitoyable Coran, d'être punis de mort et déchirés par leurs semblables.

Nous avons attiré dans nos camps plusieurs Arabes et même des marabouts et, lorsqu'ils étaient assurés de ne pas être vus, ils buvaient furtivement le café que nous leur présentions.

Au coucher du soleil, un nouveau coup de canon retentit; les muezzins agitent le drapeau vert; le même cri d' « Allah! ah! ah! » s'élève dans les airs et, sans perdre une minute, tous allument leurs immanquables cigarettes. La vie est revenue parmi tout ces morts; les mosquées s'illuminent, les minarets se décorent de verres de couleur, la ville s'est réveillée à l'entrée de la nuit : tous vont jouir du répit des ténèbres. A demain, la reprise du jeûne!

Ce spectacle du rhamadan est très intéressant à observer; j'en ai été témoin plusieurs fois en Algérie comme en Tunisie et ma curiosité a toujours été excitée au même degré. Mais ce qui m'a toujours

froissé, c'est notre espèce de participation à ces fêtes musulmanes. C'est nous qui tirons le canon signal du jeûne et signal de l'orgie, comme j'ai vu aussi tirer le canon pour célébrer la naissance de Mahomet.

Le musulman est l'ennemi né du chrétien ; il le détruirait s'il lui en restait la force et si le chrétien pouvait être détruit. Et, nous naïfs, dans notre tolérance imbécile, nous brûlons notre poudre en l'honneur de notre irréconciliable adversaire.

Je comprends qu'en vue d'apaisement et pour ne pas irriter le fanatisme arabe et occasionner de terribles insurrections, nous respections leurs pratiques religieuses (l'Evangile, du reste, ne veut pas employer la force pour convertir, mais la persuasion), je comprends que, dans nos conquêtes africaines, nous tolérions les marabouts et leurs appels à la prière du haut des mosquées; mais ce qui me surpassera toujours c'est qu'un gouvernement vainqueur soit assez condescendant, je ne veux pas dire plus, pour ordonner à ses artilleurs de faire tonner le canon, comme pour s'unir aux fêtes de l'islam. Cela dure depuis notre conquête de l'Algérie, et, comme les ordres de cette nature dans le métier militaire sont très routiniers à cause même de la discipline, il en arrive que cela menace de durer encore fort longtemps.

Au fond, les Arabes se moquent de nous : c'est un triomphe de leur religion sur la nôtre que l'on ne fête jamais ainsi.

Je voudrais, comme français autant que comme chrétien, que cet abus cessat et, qu'au moins, si l'on ne veut pas convertir ces populations à notre sainte et catholique Foi, on n'aille pas se mêler à leurs excentricités fanatiques.

C'est une condescendance mal comprise; d'autant plus que nous n'arriverons à dominer les Arabes de toute notre grandeur morale qu'en accomplissant hautement notre culte. Comme preuve de ce que j'avance ici, je veux dire un mot d'une solennité catholique qui rehaussa l'estime des français dans les esprits des populations maltaises si profondément religieuses. L'Arabe lui-même nous détestait d'un degré de plus parce que des sociétés italiennes et antifrançaises parcouraient la Tunisie en lui disant que nous ne croyions pas en Dieu. Il nous méprisait comme des athées. Le jour de la Fête-Dieu de cette année 1883 vint lui démontrer le contraire.

Le P. Antonio Buhagiar, ce capucin dont j'ai déjà parlé et que le cardinal Lavigerie fit nommer dans la suite évêque coadjuteur de

Carthage, obtint du commandant de la place de Sfax l'autorisation de sortir en procession au milieu de cette ville qui, sous le gouvernement arabe, n'avait jamais vu le Très Saint-Sacrement dans ses rues.

Un piquet de troupes accompagnait la procession ; des tentures ornaient tout le parcours ; des jeunes filles jetaient des fleurs, et le prêtre, en habits d'or sous le dais d'or, portait l'ostensoir. C'était d'une simplicité toute neuve en ce pays musulman ; c'était le plein air de la primitive Église sortant des catacombes. Le soleil déployait tous ses feux. C'était beau à ravir. Et les Arabes, qui ne connaissaient pas encore les pompes et la majesté de nos cérémonies religieuses disaient émerveillés : « Cette fête des roumis est une fête du paradis. »

Mais ce qui porta l'enthousiasme à son comble ce fut dans la rue Centrale, le poste de soldats français qui sortit pour rendre les honneurs. Au commandement si solennel de : « Présentez armes! Genoux terre! », à ce splendide mouvement militaire que je trouve incomparable devant le Dieu des armées, le prêtre éleva l'ostensoir et bénit nos troupes. Alors les Maltais qui tenaient le dais ne purent se contenir et crièrent : « Vive la France! » Et ce cri plana vibrant au-dessus des têtes de nos soldats agenouillés. Une mosquée arabe était en face, morne et silencieuse ; la mer, au fond de la rue, étincelait ; je sentis mon cœur fondre d'émotion poignante, d'adoration, de fierté.

Le lendemain, le P. Buhagiar, allant remercier le commandant de place, lui dit : « J'ai vu plusieurs marabouts arabes que je fréquente, et je puis vous affirmer, mon colonel, que la procession d'hier a plus fait pour la France, vis à vis de nos populations, qu'un corps d'armée et plusieurs victoires... »

XIII

RETOUR A SOUSSE

Au mois d'octobre 1883, ma vie libre et indépendante dans mon beau rêve de Sfax se termine : je suis rappelé pour rejoindre ma compagnie à Sousse.

Ce rappel est devancé de quelques mois par le caprice d'un lieutenant-colonel d'artillerie dont je tais le nom, car il ne vaut pas la peine d'être cité. Cet officier était venu de Tunis nous passer en

revue. Or, j'avais permis à mes hommes de construire des pigeonniers dans le camp : c'était une distraction bien innocente et nullement contre le bon ordre. Le lieutenant-colonel, ce jour-là, avait absorbé selon son habitude une certaine quantité d'absinthe, les pigeons du camp eurent le don de lui agiter les nerfs, il me fit une scène à laquelle j'étais loin de m'attendre et finit par me dire qu'il allait me faire relever de mon détachement. Probablement lorsque sa fureur alcoolique fut passée, il ne voulut pas revenir sur sa parole et en passant par Sousse pour retourner à Tunis, il donna ordre au lieutenant qui commandait en ce moment la compagnie de me faire revenir.

C'est ainsi que le métier militaire, à côté de très nobles caractères d'officiers comme j'en ai connus, en a aussi quelques autres mesquins et brutes dont je ne parle ici qu'en passant, mais sans les juger car la discipline doit être sacrée et, avec elle, même sous de mauvais chefs, le soldat peut devenir fort pour vaincre ou héroïque pour supporter la défaite.

En quittant Sfax, je sens mon âme devenir triste; une vie de quatorze mois, indépendante en ce pays ensoleillé, ne se termine pas sans qu'on la regrette.

Le bateau vogue en pleine mer et m'emporte. Appuyé contre le bastingage, je regarde s'éloigner peu à peu la ville couchée sur son lit de sable. Mon cœur est gros.

Un collègue, que je rencontre à bord, voit mon émotion et me fait descendre dans la salle de l'entrepont pour causer. Quand je remonte sur le pont, Sfax, où j'ai goûté tant de bonheur, Sfax, la terre de la lumière et des palmiers, a disparu pour tout jamais de mes yeux...

Mon existence à Sousse n'est pas aussi libre, et cependant je m'y habitue vite, car le pays aussi est bien beau : c'est la terre des oliviers.

Mes collègues sont gais et sympathiques; le service est assez compliqué; il y a des journées que je passe entières à cheval et cette vie active ne me laisse pas le temps de m'ennuyer ni de regretter.

Nous arrivons à la saison des grandes pluies et la vie sous la tente devient plus intime, à l'abri des ondées. Une bonne camaraderie règne entre nous et les sous-officiers de cette époque sont de ceux dont je conserverai le meilleur souvenir.

La compagnie est commandée par le lieutenant Lugnier, officier distingué que j'aime et que je suivrais jusqu'au bout du monde s'il le fallait. Il est d'un caractère large et droit; il est fier et poli; hardi cavalier. Avec lui, on ne regarde à rien pour faire son service entier et consciencieusement. De tels officiers savent ennoblir le métier militaire et, avec eux, on devient soldat par goût.

Les pluies de cet hiver sont torrentielles; les chemins se changent en des ravines profondes; plusieurs rues de la ville sont submergées et la mer reste constamment houleuse; la tempête est dans l'air.

De notre camp posé sur une hauteur, on domine la Méditerranée par-dessus la pente des oliviers. Et bien souvent, durant cette mauvaise saison, je me surprends à regarder passionnément les flots gris roulant les uns par-dessus les autres et s'entrechoquant avec des brisements d'écume sur cette masse d'eau qui se gonfle et se soulève comme une poitrine haletante. Lorsque je surveille les corvées ou le pansage des chevaux, je tourne malgré moi les yeux vers cette mer qui, durant plusieurs semaines, ne cesse de s'agiter avec une sombre colère et je la regarde avec amour. Je ne sais pourquoi la tempête a pour moi autant de charmes que le soleil.

Pendant la nuit, parfois je me réveille, le grondement sourd et infini des flots vient me bercer comme un rêve grandiose qui me captive. C'est un gémissement profond et mystérieux qui semble envelopper la terre et monte sans qu'aucun vent ne l'apporte. Longtemps, dans la suite, en y songeant, j'ai entendu en mon imagination ce bruit formidable et maintenant encore j'aime à m'en retracer l'harmonie sauvage et plaintive.

Enfin, au mois de février, le ciel reprend son azur serein; le printemps se montre avec les arbres en fleurs dans l'air embaumé. Nous quittons le gourbis de pierre qui sert de salle à manger à notre popote de sous-officiers et installons notre table sous un large caroubier dont les branches, se courbant jusqu'à terre, forment une délicieuse tonnelle qui nous abrite contre les rayons du soleil. C'est là que nous nous réunissons deux fois par jour pour prendre nos repas. Il en a entendu de gais propos, ce caroubier ombreux, et de gaies chansons!

En sortant d'un de ces repas, un jour, je me promène en fumant parmi les oliviers d'alentour, lorsque je suis tout à coup distrait par une musique grossière et des cris discordants. Ce sont des Arabes

en grand nombre qui s'avancent lentement, portant des bannières aux couleurs du Prophète, jouant du tam-tam et du fifre, chantant et dansant. Ils viennent des douars de la plaine et rapportent le cercueil d'un de leurs muezzins mort déjà depuis longtemps; ils vont l'enterrer dans une kobba et ce sera le saint musulman du lieu. Les musiciens s'avancent sur un rang et frappent de toutes leurs forces sur des espèces de tambours de basque garnis de grelots. Devant eux, sur deux rangs de front et se tenant très serrés sous les bras les uns des autres, marchent à reculons une trentaine de fanatiques qui, les habits en désordre, exécutent tous ensemble des contorsions insensées, psalmodient quelques chants sur un rhytme uniforme, puis poussent des cris sauvages. Autour de ces principaux acteurs, un grand nombre d'Arabes dansent à leur fantaisie. Ce sont des danses obscènes et dégoûtantes. Les uns ont leur turban déroulé et leur burnous défait; les autres sont presque nus. On dirait des êtres ivres célébrant les mystères de Bacchus plutôt que des hommes célébrant les mystères de la mort.

Quelque temps après, un incident, survenu entre un Arabe et une Maltaise, me donna lieu de composer la petite nouvelle qui suit.

XIV

AMOUR AFRICAIN

NOUVELLE

Le ciel était profondément bleu, le soleil inondait l'atmosphère de brûlantes clartés. L'antique Hadrumète romaine, aujourd'hui Sousse, se reposait, à l'heure de la sieste, en se mirant dans les flots d'azur qui caressent si amoureusement cette plage africaine.

A deux kilomètres des remparts crénelés, dans un chemin creux bordé de gigantesques figuiers de Barbarie et dont le sable ondulait comme des vagues jaunâtres sous des rayons ardents, un Arabe causait avec une jeune fille maltaise sa prisonnière :

— Si je suis avec toi, c'est par la force, disait celle-ci; tu peux être mon tyran, mais....

— Oh! sois donc à moi par l'amour, ma Carméla, interrompit le caïd d'un ton passionné; tu seras la maîtresse sous mes tentes. Depuis vingt jours que tu es en ma possession, tu devrais voir que mon cœur est à tes pieds.

— Ton cœur aux pieds d'une chrétienne, Ali, quand les femmes musulmanes sont des esclaves!

— Les autres ne sont rien : c'est toi qui es tout, ma bien-aimée. Sois donc à moi!

— Je ne puis, car ta religion et la mienne nous le défendent à tous deux.

— Je t'aime, ô mon amour, fais toi musulmane.

— Jamais! répondit la jeune fille en se redressant fièrement.

Puis se jetant à genoux, dans un de ces mouvements que les populations de l'Orient savent rendre si expressifs, elle ajouta d'une voix vibrante et enthousiaste :

— Mon cœur ne peut se séparer de ma foi; je n'appartiendrai qu'à un chrétien serviteur de mon Dieu, le seul Dieu véritable dont Jésus est le Fils éternel, égal à son Père et né d'une Vierge pour racheter la créature humaine et lui faire couler dans les veines un sang purifié et divin. Ce sang, je le possède et tu ne l'as pas, toi, car ton prophète imposteur t'a menti.

— Hé bien! dit Ali, tu adoreras la croix et je ne t'inquiéterai pas au sujet de ton culte; viens vivre sous ma tente, je suis le chef et tous mes douars seront à toi.

Mais la Maltaise intrépide refusait tout.

Cependant l'approche du feu n'est pas toujours sans danger, et le contact de cet amour brûlant par cette atmosphère enivrante ne laissait pas intact ce cœur de femme. Tout en essuyant ses refus et son apparent dédain, Ali crut s'apercevoir qu'il avait vaincu. La saisissant dans une étreinte ardente, il se dirigea vers les chevaux attachés à l'ombre d'un olivier, la mit en selle de nouveau et tous deux reprirent leur course. Bientôt ils eurent dépassé les dernières plantations de la région cultivée près du rivage: et les chevaux s'en allaient, respirant l'espace et dévorant l'immense plaine dans un étourdissant galop. Le soleil se couchait au moment où cette course allait toucher à sa fin et, balancé sur l'horizon, il disparaissait en laissant le désert tout baigné de teintes roses.

Cette poésie sauvage et splendide du désert, cette course échevelée cette fière allure d'Ali si beau sur son cheval, si éloquent dans son amour, tout cela formait un enivrement inconnu qui, se glissant peu à peu, envahit le cœur de la Maltaise. Carméla disait encore non, mais elle aimait.

Bientôt on parvint au douar de Kerker, joli nid de verdure où les

tentes en poils de chameau sont construites à l'ombre des caroubiers et des palmiers. Ali était chez lui; c'était là son domaine : les aloès et les cactus y poussaient géants. Carméla aurait pu être la sultane de ce séjour, mais elle y vivait comme un oiseau effarouché.

Cependant la jeune fille s'aperçut du sentiment nouveau qui dominait en elle : oui, sous ce ciel de feu, elle aimait Ali.

« Pourtant, se dit-elle, mon honneur sera-t-il le plus faible? Mon cœur est vaincu, c'est vrai, mais ma volonté ne le sera pas. »

Les jours suivants, chaque fois qu'elle paraissait devant Ali, ses dédains étaient les mêmes; et l'Arabe, subjugué par la hauteur et l'énergie de cette chrétienne, ne songeait à aucune violence; il espérait en la longueur du temps et se renfermait dans cette patience qui fait le caractère de sa race.

Restée seule quand Ali l'avait quittée, Carméla oubliait la fierté de son attitude et, ne contenant plus son cœur, elle pleurait, aimait et priait.

Les journées étaient pures, le ciel était d'une inaltérable sérénité; la brise soufflait dans les feuilles légères des oliviers et chantait dans les grandes ailes des palmiers; la nature était enchanteresse.

Une jeune fille musulmane, esclave d'Ali, s'aperçut de la tristesse et des combats de la Maltaise. Cette jeune Arabe avait habité Sousse et fréquenté plusieurs femmes de la colonie chrétienne de cette ville. Le souvenir de ces chrétiennes lui était cher et elle comparait en son âme la différence de leur religion qui les rend si libres et égales de l'homme avec la sienne, qui abaisse son sexe jusqu'à l'esclavage. Elle se nommait Sfakésa; sa taille ondoyante se redressait noblement; on sentait qu'une belle âme était enfermée dans ce beau corps. Et, lorsque la simple étoffe de son vêtement fendu sur le haut des deux côtés, à la manière des femmes arabes, s'ouvrait sous les caresses du vent, on pouvait admirer cette peau africaine, couleur d'ivoire antique, et l'on songeait aux statues grecques dont le marbre, jauni par le temps, a les mêmes teintes ivoirines et transparentes. Ses jambes et ses bras nus complétaient cette délicieuse apparence. Mais Ali n'avait jamais compris la noblesse de l'âme pas plus que l'artistique beauté du corps. Sfakésa ne disait rien à son caprice ni à son cœur. Carméla, bien malgré elle, sans doute, avec sa noblesse fière et sauvage, eut plus de succès, et la vue de la Maltaise avait, du premier coup, embrasé le sang et la passion de l'Arabe.

Un jour, la jeune musulmane faisait la récolte des olives sur de grandes toiles étendues par terre. Elle s'approcha tout à coup de Carméla rêveuse et lui dit :

— Sœur, tu souffres : j'ai deviné ton cœur et je sais ta foi. Veux-tu prendre la fuite?

— Pourquoi me donnes-tu ce nom de sœur, Sfakésa?

— Parce que ta religion dont j'ai entrevu les splendeurs chez les femmes de Sousse, veut que nous nous appellions ainsi, et que, cette religion, je désire la connaître et l'embrasser.

— Te semble-t-elle si belle? Et que n'as-tu pas à craindre d'Ali, si tu te fais chrétienne?

L'esclave reprit d'un ton lent et solennel :

— Ta religion rend la femme libre et reine. Ici, mon âme peut être libre, mais mon corps est à Ali. Ce n'est pas en me faisant chrétienne ici que mon corps sera libre autant que mon âme, c'est à Sousse où je trouverai un refuge avec toi. Dis, Carméla, veux-tu fuir?

La Maltaise hésita un moment, puis elle répondit :

— Tu feras les préparatifs et nous fuirons l'esclavage. »

Elle prononça ces paroles en comprimant son cœur; pour elle l'esclavage c'était l'amour qu'elle voulait vaincre.

Deux jours après cette résolution, Sfakésa réussit à conduire, assez loin du douar de Kerker, deux chevaux qu'elle attacha sous un large caroubier dont les branches pendantes traînaient jusqu'à terre en formant une tonnelle épaisse.

Au milieu de la nuit, les deux jeunes filles se levèrent doucement. Sfakésa semblait encore grandie à ce moment décisif; ses yeux brillaient d'une fièvre de liberté qui les rendait humides et profonds comme la mer.

Carméla lança un regard d'amour du côté de la tente d'Ali; un soupir gonfla sa poitrine, mais aussitôt, se souvenant de sa résolution, elle reprit sa force de volonté et suivit Sfakésa, tout en serrant contre elle un pistolet armé qu'elle avait décroché de la selle du caïd et dont elle se munissait en cas de rencontre dangereuse de bêtes fauves.

La brise soufflait fraîche dans l'oasis; tout reposait dans un calme silence; les feuilles légères seules murmuraient, agitées aussi doucement que les cordes d'une harpe éolienne.

La Maltaise marchait avec fierté, toute pénétrée de la grandeur

du devoir qui lui ordonnait de fuir un amour criminel pour conserver sa foi. Et, si son cœur tremblait sous un feu qu'il n'avait pas recherché, son âme s'élevait noble et pure au-dessus d'elle-même.

Toutes deux furent bientôt arrivées au caroubier; puis les chevaux s'élancèrent et, au bout de dix minutes, les derniers plants d'oliviers étaient dépassés; devant elles, s'ouvrait la plaine sans bornes, en des ondulations infinies se perdant et renaissant sous les lueurs mystérieuses d'une lune de braise.

Et, comme une féerique vision, nos deux amazones galopaient sous la nuit étoilée.

Elles parvinrent au bord de la mer, alors que l'aurore se levait. Un torrent de lumière, jaillissant du ciel et des flots, enveloppa les deux jeunes filles dont la silhouette légère se découpait sur la profondeur de l'espace étincelant. C'était un tableau aérien d'une limpide beauté.

A gauche, dans le lointain, la haute tour de la casbah de Sousse s'élançait vers l'azur et dominait royalement la couronne de créneaux des blanches murailles.

Les fugitives suivirent le rivage dans la direction de la ville; elles se sentaient sauvées. Mais leur joie glissa sur leur âme comme un rapide reflet. A peine avaient-elles respiré à pleins poumons la délicieuse brise de la mer, qu'elles entendirent derrière elles le galop d'un cheval approchant rapidement. C'était Ali dont le grand burnous blanc flottait sous le souffle de sa course impétueuse. Elles voulurent fuir plus vite, mais leurs montures exténuées enfonçaient péniblement dans le sable mouvant de la dune.

L'Arabe gagnait du terrain. Arrivé à deux cents mètres d'elles, il arma son long moukala en poussant un cri rauque. Une détonation retentit, emportée par le vent du large, et Sfakésa, blessée à mort, roula sur le rivage.

Ali s'élança, aveugle de fureur, pour saisir sa seconde proie. La Maltaise descendit de cheval et, se redressant devant cet homme, elle lui dit d'une voix que sa poitrine émue faisait siffler : « Arrête, Ali; et, si tu m'as aimée, donne-moi un moment pour consoler Sfakésa. Ensuite la mort seule pourra me séparer de toi.

L'Arabe s'arrêta et se drapant dans son burnous, il attendit.

Carméla courut s'agenouiller près de la jeune musulmane qui lui dit doucement avec un sourire de délivrance :

— Sœur, je me sens mourir; donne-moi vite le baptême des chrétiens : je crois en ton Dieu et en son Christ.

Son amie prit, dans le creux de sa main, un peu d'eau de mer qu'elle versa sur le front de la mourante et la baptisa :

— Va, maintenant le ciel t'est ouvert pour l'éternité.

— Et pour la liberté! ajouta Sfakésa en traçant sur elle le signe de la croix. Puis elle expira.

Son âme immortelle était libre, et son beau corps n'avait plus de tyran.

Carméla, exaltée par un transport qui ne la quittait plus depuis sa fuite de Kerker et brûlée par la fièvre de son imagination et de son cœur, s'avança alors vers l'Arabe :

« Ali, tu as deviné mon amour allumé aux flammes du tien. Tu es le plus fort; mais, avant ta victoire complète sur un cœur de femme, va prendre la pauvre Sfakésa pour l'ensevelir à jamais dans la terre et loin de ta mémoire.

Fasciné par l'ardente beauté de cette jeune fille, Ali se penchait déjà pour enlever le corps inanimé de celle qui avait été son esclave, lorsque la Maltaise ajouta :

« Oui, la mort seule pourra nous séparer!... »

Et, profitant du mouvement d'Ali vers Sfakésa, elle lui brisa le crâne d'un coup de son pistolet.

Le caïd s'agita sanglant près du flot qui venait caresser le rivage de sa courbe harmonieuse. Il était mort.

Et, debout, les lèvres frémissantes, Carméla se profilant sur l'immensité de la mer éclairée par le soleil d'or :

« Maintenant, dit-elle, moi aussi je suis libre!.. »

Georges CHEVILLET.

(*A suivre.*)

A TRAVERS LES ALPES AUTRICHIENNES [1]

« Ainsi, tenez-vous pour dûment avertis, conclut en riant le capitaine qui nous avait conté cette histoire. Et ne vous avisez point de tenter pareille aventure. Car les vieilles filles sont toujours là, toujours hargneuses; leur nombre s'accroît sans cesse, et l'on craint fort que, la lande devenant trop étroite, le pays ne finisse par devenir inhabitable aux mortels, à moins que saint Pierre n'y mette bon ordre, en accordant à ces infortunés célibataires un pardon général. »

La petite ville de Sterzing est d'origine romaine. Sur ce haut plateau, au pied du Brenner, les conquérants avaient fondé leur colonie de *Vipitenum*. Du treizième au dix-septième siècle, Sterzing jouit d'une grande prospérité : les mines de cuivre et de zinc qu'on exploitait dans les montagnes voisines furent pour elle une source de richesse, et y amenèrent une population considérable. Aujourd'hui, ces mines sont abandonnées et Sterzing est déchu. Pourtant, il lui est resté quelque chose de coquet et d'intéressant dans son aspect extérieur, qui rappelle la physionomie des anciennes villes allemandes. Arcades, tourelles, balcons, créneaux même, abondent dans ses petites rues étroites, et une vieille tour du quinzième siècle s'élève à l'extrémité de la rue principale.

Par contre, rien de riant dans cette large et maussade lande qui l'avoisine. Quelques-uns veulent voir dans le *Sterzingermoos* un ancien lac desséché. Ce n'est présentement qu'une plaine bourbeuse et malsaine, un marécage stérile et nu où rien ne croît, ni arbre, ni buisson, ni fleur. Lors de la construction de la ligne du Brenner, il avait été question d'entreprendre d'importants travaux de dessè-

(1) Voir la *Revue* du 1er juillet 1891.

chement, qui auraient pu rendre à l'agriculture une surface de 5000 hectares. Le projet n'a pas abouti; il y aura encore de beaux jours pour les vieilles filles sur la lande de Sterzing.

Sterzing est la localité la plus considérable du Haut Eisack : son bassin est aussi un centre d'où partent une foule de chemins de montagne aboutissant dans toutes les directions aux grands massifs du Tyrol central. On est assez près déjà des glaciers, et, par-dessus le rideau des forêts qui bordent le *moos*, l'œil découvre plusieurs cimes blanches de neige.

Nous sommes presque au pied du Brenner; ici commencent les fortes montées et la partie la plus curieuse de toute la ligne. Voici Gossensass, un pauvre et pittoresque village de 900 habitants, ancienne colonie de Goths, dit-on, et jadis célèbre aussi par ses mines. La station suivante est à une altitude plus élevée de 180 mètres. Six ou sept minutes pourtant suffisent pour s'y rendre à pied, tandis que le chemin de fer doit décrire pour l'atteindre une grande courbe de plus de 8 kilomètres, qu'il gravit en vingt minutes. La ligne remonte un moment la vallée de Pflersch, pour reprendre bientôt la direction inverse. Un instant l'on aperçoit dans le fond, dominant dans leur sauvage majesté les pentes abruptes qui y donnent accès, quelques-uns des géants de glace de Stubai, étincelant au soleil; mais ce n'est qu'une éblouissante et fugitive vision qui disparaît tout à coup dans l'obscurité d'un tunnel.

A Schelleberg seulement on se rend compte de l'importance des travaux de la ligne. Gossensass est à nos pieds; par derrière vers le sud, champs, prairies et bouquets de bois s'étendent encore en une nappe variée, tandis que près de nous et à mesure que nous avançons tout devient triste et dénudé. La voie monte très raide encore jusqu'à *Brennerbad* ou Brenner-les-Bains, une modeste station d'eaux thermales fréquentée par les goutteux et les rhumatisants; puis plus doucement, le long de l'Eisack qui n'est plus qu'un mince filet d'eau bourbeuse, jusqu'à la station du Brenner, le point culminant de la ligne. La gare et l'ancienne maison de poste marquent la séparation des deux grands bassins de l'Inn et de l'Adige. Tout près de nous, à gauche, cette minuscule cascatelle est tout ce qui représente l'Eisack, réduit à sa plus simple expression, et un peu plus loin nous allons trouver la Sill naissante, dont nous longerons les bords jusqu'à Innsbruck.

Rien de grandiose, il faut bien le dire, ne charme ici le regard;

point d'horizon, nulle perspective aimable. Une haute lande, jaune, grise et triste, resserrée entre deux croupes en partie couvertes de sapins et plaquées de rochers; voilà tout le col du Brenner. Mais comment ne pas songer à tout ce qu'a vu de terribles passants et de flots envahisseurs cette morne solitude, depuis les *Brenni veloces* dont parle Horace, jusqu'aux bataillons du grand conquérant moderne.

Aussitôt que l'on quitte la station du Brenner, la descente devient très rapide; elle est aussi fort belle. Une heure de chemin de fer seulement nous sépare d'Innsbruck. Ce n'est qu'en passant, qu'en volant, pour ainsi dire, que nous pouvons jeter un rapide regard sur les sites, parfois gracieux, parfois majestueux, toujours pittoresques qui vont se dérouler sous nos yeux. Les prairies ont bientôt reparu; une belle nappe d'eau d'un vert intense s'étale au fond d'un entonnoir au-dessous d'un bouquet de sapins; c'est le joli lac du Brenner, dont, entre parenthèses, les gourmets apprécient fort les truites.

A une grande profondeur devant nous voici Gries : à gauche, un coup d'œil rapide sur le Tribulaun, le premier glacier de Stubai. La voie contourne en une grande courbe le Schmirnthal et le gracieux village de Sanct-Jodock, — un vrai décor de féerie, — et rejoint la Sill qu'elle va longer désormais. Ici, plus de vastes horizons; ni plaine, ni prés, ni glaciers; rien que des rocs, des bruyères, des pins, rien qu'une gorge étroite, âpre, tourmentée, au fond de laquelle la Sill roule et gronde, léchant avec fureur ses deux murailles de pierre, ou sautant en cascades sur des gradins de granit. Et le long de ce sauvage ravin notre train file et bondit en une course folle à travers landes et bois, rochers et tunnels, franchissant et côtoyant sans cesse le torrent comme pour défier ses fureurs. C'est une incomparable succession de scènes sauvages et grandioses. A chaque pas l'on voudrait s'arrêter : et notre train court sans répit à travers ces fugitives beautés à peine entrevues.

Nous brûlons Steinach et ses villas, Matrei, avec son beau castel romain, d'autres encore... Enfin voici Patsch, la dernière station, le pont Saint-Etienne, la célèbre rampe de Schœnberg, le quartier général d'André Hofer, et par-dessus, projetant son imposante pyramide de pierre, le pic de Maria-Waldrast. Notre train s'engouffre en sifflant dans le dernier tunnel sous le Berg Isel, et en sort en vue de l'abbaye de Wiltau. Nous sommes à Innsbruck.

Nous ne nous arrêterons pas cette fois dans la charmante capitale du Tyrol, ni dans ses environs, que naguère nous explorions en tous sens. Nous allons plus loin et nous partons dès demain.

II

DANS L'UNTERINNTHAL

La vallée de l'Inn inférieur. — Schwatz et ses mines : la cloche d'argent. — Le couvent de Saint-Georges. — Sainte Nothburga, patronne du Tyrol. — L'Achensee. — Pertisau et Scholastika. — Le Zillerthal. — La légende du Schwarzenbtein. — Kufstein. — L'empereur Maximilien au siège de Kufstein. — La vision de Drusus. — Bataille de Wœrgl. — La Gisela-Bahn.

A cinq heures du matin nous quittons Innsbruck pour parcourir la partie inférieure de la vallée de l'Inn, l'Unter-Innthal, comme on l'appelle, ou l'Unterland. Après une belle et claire nuit d'août, un épais brouillard s'était répandu dans la vallée. Impossible de rien revoir de ces beaux environs que nous avions eu tant de plaisir à parcourir naguère. L'Inn et la plaine, les pentes herbues ou boisées du Mittelgebirge, aussi bien que les sommets tourmentés des Alpes calcaires, restaient cachés pour nous derrière un froid rideau. Nous voyagions dans un tunnel sans fin. Ce n'est que par la pensée que nous pûmes saluer au passage la noire petite ville de Hall avec sa tour de la Monnaie, la *Forêt de grâce*, avec ses grands bois et ses ruines, et la sauvage gorge du Vomperloch. Un voyageur nous dit les mérites de la petite ville de Schwatz que nous avons aussi dépassée sans la voir.

Cette bourgade, collée à la montagne de la rive droite de l'Inn, était autrefois une riche cité, célèbre par ses mines d'argent. C'est de là que le duc Sigismond le Riche tirait ses trésors, toujours si promptement épuisés. Une curieuse légende à ce sujet.

Les habitants de Schwatz étaient très fiers autrefois de la richesse de leur montagne. Or, un jour, en entendant leur vieille cloche de bronze qui depuis longtemps les appelait au travail et à la prière, ils se mirent en tête de la remplacer par une cloche d'argent. Ils voulaient ainsi proclamer bien haut leur dévotion et leur opulence. Quelques semaines plus tard, du clocher de l'humble église des mineurs, s'envolaient, joyeuses, les premières notes du pieux instrument. Hélas! la joie fut courte. Lorsqu'on retourna le lendemain dans la

montagne, les filons d'argent avaient disparu. On eut beau fouiller jusqu'aux plus grandes profondeurs, on ne trouva plus que quelques parcelles de cuivre et de vulgaires pierres à chaux. Le diable s'était vengé. Depuis lors on n'a plus jamais entendu la cloche d'argent tinter dans la vallée.

Maintenant que les mines sont abandonnées, l'aisance et la célébrité de Schwatz se sont évanouies.

Au-dessus de la ville se dresse le château de Freundsberg. Sur l'autre rive de l'Inn, les curieux visitent volontiers Tratzberg, un des plus vastes et des plus intéressants manoirs, et Viecht, une des abbayes bénédictines les plus considérables de l'Autriche allemande.

Plus haut encore que Viecht et Tratzberg, posté sur un rocher au flanc d'une gorge, se trouve l'ancien monastère de Georgenberg ou du Mont-Saint-Georges. Au neuvième siècle, disent les chroniques, un jeune seigneur bavarois s'était retiré du monde pour vivre dans la solitude au fond d'un repli boisé de la vallée de l'Inn. Le pauvre ermitage de Rathold fut bientôt découvert; les disciples accoururent en foule, et Rathold consulta le Seigneur pour savoir où devait s'élever le futur monastère. Plusieurs jours de suite, les cénobites remarquèrent des colombes qui passaient et repassaient sans cesse devant eux, portant dans leur bec de légers brins de bois teints de sang, et s'enfonçaient ensuite dans la forêt. Ils suivirent leurs gracieux guides, et arrivèrent sur un rocher élevé dominant un vallon profondément encaissé. Quel ne fut pas leur étonnement de trouver en cet endroit une maisonnette construite de brindilles ingénieusement entrelacées. C'était le lieu et le plan de leur future demeure, et bientôt après s'élevait le couvent de Saint-Georges. Le vieux monastère est maintenant une dépendance du couvent de Viecht, et son église, bien ornée et remplie d'ex-voto est encore un but de pèlerinage très fréquenté.

Près de Jenbach une haute et étroite vallée débouche à gauche dans la plaine de l'Inn. C'est par là que nous arriverons au lac d'Achen, une des merveilles les plus vantées des Alpes tyroliennes. Mais devrons-nous cheminer longtemps sous cette froide brume qui nous prend à la gorge et nous pénètre jusqu'aux os, ou allons-nous voir bientôt apparaître le grand jour et le clair soleil? C'est ce que nous nous demandions anxieusement, en commençant à gravir, le long du ruisseau du Kasbach, l'unique rue de Jenbach. Nous fûmes bientôt hors d'inquiétude.

Jenbach est très animé. Il possède plusieurs hauts fourneaux et quantité de petites forges, et l'on entend sans cesse le bruit des chutes d'eau, des roues et des marteaux. Sur la rive droite du ruisseau est le chemin des voitures; sur l'autre, celui des piétons, du moins s'il faut en croire les poteaux indicateurs. Pour moi, je ne vois guère de différence entre les deux. Inutile de dire que nous prenons le second. Il faut être sybarite ou podagre pour vouloir exécuter en patache cette rude montée. Voici à droite un raccourci qui grimpe en lacets : nous nous y engageons bravement.

Déjà le soleil nous envoie son premier rayon. Bientôt tout s'est éclairci autour de nous. En bas dans la plaine le brouillard roule encore, essayant de s'élever en frêles bandes le long des montagnes. Mais haché et chassé par la brise et le soleil, il a enfin tout à fait disparu. C'est avec un vrai ravissement que du haut d'une terrasse nous regardions cette curieuse lutte. Ici le regard embrasse encore une fois tout un large coin de la vallée de l'Inn, avec l'entrée du Zillerthal et les ruines qui la gardent. Notre sentier, très raide, est un chemin de pèlerins. Sur le bord apparaissent, fixées de distance en distance à de grossiers poteaux, les stations d'un chemin de croix. Au dernier détour nous sommes en vue d'Eben.

Dans la petite église d'Eben reposent les restes de sainte Nothburga, la patronne du Tyrol. Une gracieuse histoire que celle de cette aimable sainte. Laissez-moi vous la dire.

Nothburga naquit en 1265, à Rottenburg, petite ville de la vallée de l'Inn, à l'entrée du Zillerthal. Ses parents, pauvres, mais fervents chrétiens, l'élevèrent avec grand soin dans la piété. A l'âge de dix-huit ans, Nothburga entrait comme cuisinière au service du comte de Rottenburg, un des plus puissants seigneurs du Tyrol. Douce, pieuse, infatigable, la jeune servante n'avait pas de plus grand bonheur que de pouvoir faire l'aumône. Chaque jour elle distribuait aux pauvres, avec les restes de la table des maîtres, une partie de sa propre nourriture. Le comte et son épouse Judith prenaient plaisir à favoriser les libéralités de la pieuse fille. Aussi les bénédictions des pauvres s'élevaient-elles, ardentes, sur la noble maison.

Tout allait bientôt changer. Le comte mourut, et la comtesse le suivit de près dans la tombe. Leur fils Henri, le nouveau maître du château, ne ressemblait point à ses parents, et la comtesse Odile était redoutée comme une femme hautaine et sans pitié. Elle commença par interdire à Nothburga ses charités ordinaires; pour lui en ôter

les moyens, elle faisait donner aux pourceaux les restes de sa table. Elle s'attacha de plus à exciter contre elle l'animadversion et la défiance du comte.

Un jour celui-ci trouva, près de la porte du château, la charitable servante, chargée d'un léger fardeau qu'elle tenait caché dans son tablier, et lui demanda ce qu'elle portait. Confuse, celle-ci répondit qu'elle allait distribuer aux pauvres son repas, et en même temps sur l'ordre du comte, elle ouvrit son tablier. Mais, ô prodige! au lieu de pain et de vin, il ne se trouve plus que du vinaigre et une poignée de copeaux. Le comte irrité de ce qu'il regardait comme une raillerie, chassa aussitôt de sa maison la jeune servante.

Nothburga, désolée, se dirige tristement à travers la vallée du Ka-bach et arrive à Eben, où elle s'engage comme fille de ferme chez un paysan. Là encore elle est bientôt connue et admirée de tous. Pour mieux satisfaire sa piété, elle avait demandé et obtenu d'être exemptée du travail les samedis et veilles de fêtes au soir.

Or, certain jour, elle se trouvait au champ avec son maître, occupée à la moisson, lorsqu'on entendit la cloche du soir annonçant une solennité du lendemain. La pieuse fille aussitôt de suspendre son travail. Mais le maître lui ordonna de continuer, et le fit même avec violence et en termes injurieux. Alors Nothburga, élevant sa faucille, s'écria : « Que cette faucille montre elle-même si la réserve que j'ai faite avec vous à ce sujet est juste et agréable à Dieu. » Elle retira sa main et la faucille resta suspendue en l'air. Tous les témoins furent frappés d'admiration, et le maître, naturellement, n'insista plus.

Mais tandis que Nothburga vivait paisible dans ce tranquille coin de terre d'Eben, la guerre sévissait là-bas dans la vallée, et l'infortune frappait coup sur coup la maison de son ancien maître. Dans la querelle survenue entre Albert d'Autriche et le duc Othon de Bavière pour la possession du Tyrol, le comte de Rottenburg avait pris parti pour Albert. Il vit bientôt ses terres ravagées, ses châteaux dévastés par les soldats de son frère Sigfried, qui tenait pour les Bavarois. Les gens du pays ne manquèrent pas d'attribuer ces malheurs aux mauvais traitements que le châtelain de Rottenburg avait fait subir à Nothburga. Le comte lui-même crut y voir une punition du Ciel.

La comtesse Odile venait de mourir, visitée et consolée à ses derniers moments par la généreuse fille qu'elle avait fait tant souffrir. Le comte se rendit à Eben et supplia Nothburga de revenir au château. Celle-ci y consentit. Son retour à Rottenburg fut un

triomphe. Elle reprit ses humbles fonctions, libre désormais de satisfaire sa charité. Avec elle la bénédiction revint dans la demeure du seigneur de Rottenburg. Il recouvra ses domaines, répara ses pertes, et quelques années plus tard, investi de la confiance du comte Meinhard de Tyrol, il était élevé à la dignité de grand sénéchal de l'Etschland.

Nothburga mourut le 14 septembre 1313. Selon le désir exprimé par elle, son cadavre fut déposé sur un char attelé de deux bœufs qui la conduiraient là où devait être sa dernière demeure. Lorsque le convoi funèbre arriva au bord de l'Inn, dit encore le biographe, les eaux se séparèrent pour lui laisser libre passage, et l'attelage vint s'arrêter à Eben, près de la chapelle de Saint-Rupert, où Nothburga avait tant de fois prié. Son corps fut inhumé devant l'autel. Plus tard de nombreux prodiges s'opérèrent à son tombeau. Nothburga fut béatifiée, et sur le maître-autel de l'église reconstruite, on déposa ses reliques, enchâssées d'or et de pierreries. Aujourd'hui du fier manoir de Rottenburg il ne reste que des ruines, mais l'humble servante est devenue la patronne du Tyrol. Son culte est resté extrêmement populaire.

Autour du maître-autel de l'église d'Eben, on voit une foule d'ex-voto. La plupart sont de grossiers tableaux où sont écrits les mots consacrés : *Nothburga hat geholfen* « Sainte Nothburga nous a secourus. » Au-dessous est l'image de la bienheureuse presque toujours représentée comme elle l'est sur le maître-autel, un trousseau de clefs à la ceinture, tenant d'une main une poignée d'épis : à côté est la faucille suspendue. Derrière l'autel, on remarque une ancienne et très curieuse gravure représentant, avec de courtes légendes, quelques circonstances de la vie de la sainte ou des prodiges opérés par elle. Je cite entre autres un étrange détail.

Après la mort de la comtesse Adèle, on entendait chaque nuit dans l'étable à porcs du château un vacarme d'enfer. On fit venir un pieux moine pour exorciser le lieu hanté, et il lui fut découvert que le spectre qui apparaissait en ce lieu n'était autre que celui de la comtesse défunte. Elle déclara elle-même qu'elle expiait ainsi la dureté qu'elle avait si longtemps montrée, en faisant jeter à ces animaux la nourriture des pauvres. Elle demandait instamment des prières et des œuvres de charité pour expier sa faute, et dans ce but le comte alloua à perpétuité au monastère de Saint-Georges un revenu suffisant pour nourrir chaque année cinq cents pauvres.

J'ai longuement, trop longuement peut-être parlé de sainte Nothburga. Mais mes lecteurs me pardonneraient, s'ils visitaient un jour, comme moi, le pieux sanctuaire d'Eben, et ils ne songeraient point à ridiculiser l'histoire et le culte de la sainte, comme l'a fait un jour dans un sot livre certain touriste soi-disant bel esprit.

Il n'y a guère autour de l'église d'Eben que quelques modestes maisons. La plus rapprochée est le presbytère où nous voulûmes entrer. Le digne curé nous accueillit avec la plus exquise cordialité et nous conta mille choses intéressantes sur la bienheureuse d'Eben et les pèlerinages qui se font en son honneur. C'est dans le champ voisin de la cure, dit la tradition, qu'eut lieu le prodige de la faucille. Le curé nous proposa de monter sur son toit. N'étant pas couvreurs de notre métier, nous trouvâmes tout d'abord l'idée quelque peu saugrenue, et peut-être le lecteur pensera-t-il comme nous. Au fond elle était excellente. Sur le toit s'étend une longue galerie découverte d'où l'on a un coup d'œil magnifique. Derrière nous, à travers l'étroite vallée que nous venons de gravir se déroule la vallée de l'Inn ; devant nous, vers le nord, apparaît un large coin du lac d'Achen. Trois quarts d'heure de marche seulement nous en séparent encore. Entre Eben et le lac s'étend un vaste plateau verdoyant et frais, enserré entre deux hautes montagnes de roc aux pointes grises et roses. En dépit des apparences, Eben est le point le plus élevé de cette haute plaine et la ligne de séparation des eaux : le lac a son écoulement vers le nord dans l'Achenbach, ruisseau tributaire de l'Isar.

Sur la rive sud se trouve une vaste maison qu'on nomme *Seespitze* (pointe du lac). C'est le point de départ du petit vapeur qui fait chaque deux heures le service du lac. Lorsque nous y arrivâmes, le bateau venait de partir et nous continuâmes notre marche le long du lac. Notre chemin se tient constamment à l'extrême bord : souvent même de petites lames venaient s'abattre à nos pieds. Bientôt nous arrivions à *Fürstenhaus*.

Dans cette « Maison des Princes », élégant hôtel assis au bord du lac, il y avait des Français, de vrais Français. C'est la première fois que nous en rencontrions dans ce voyage en Tyrol. Deux familles s'étaient installées là pour une villégiature de quelques semaines. On eut vite fait connaissance. Ces personnes ne cessent de s'extasier sur les mérites de leur beau séjour.

« Assurément », nous déclare Mme D. avec enthousiasme, « les

Français ne connaissent point ce pays et ils feraient preuve de peu de goût, si, le connaissant, ils le dédaignaient. Imaginez-vous rien de plus ravissant que ce lac? Et ne sentez-vous pas quelle jouissance on éprouve à respirer sous ce clair soleil, toujours tempéré par la brise, l'air pur des grandes montagnes, avec le parfum des fleurs des champs et les senteurs des forêts? »

Notre charmante interlocutrice a cent fois raison. Par une journée splendide comme celle-ci, le lac d'Achen est une pure merveille, un vrai diamant perdu au milieu des rochers des Alpes. Situé à près de 1000 mètres d'altitude — c'est le plus haut lac du Tyrol, le plus haut aussi des grands lacs de tout le réseau des Alpes, — long d'environ 9 kilomètres, sur une largeur moyenne de 1500 à 2,000 mètres, il est profondément encaissé entre deux montagnes qui le dominent encore d'une hauteur de 1000 mètres. L'une es semée de rochers et coupée d'une maigre verdure, l'autre entièrement couverte d'un rideau de sapins qui semble plonger dans le lac et dont la couleur sombre fait ressortir plus brillante encore la nappe bleu et or des eaux. Et tout cela baigne et brille sous un soleil pur qui projette partout ses chauds rayons à travers une atmosphère d'une limpidité sans égale.

L'hôtel *Fürstenhaus* est on ne peut mieux situé pour jouir de cette vue. Il fait face à la rive boisée; par derrière s'étend la haute prairie de Pertisau, parsemée de cabanes et bordée d'un rideau de forêts que dominent encore dans le lointain de hautes cimes grisâtres. Aussi l'aspect est-il d'ici très varié : montagnes à pic et noirs sapins, prés verts et rochers roses, azur du lac et azur du ciel, tout se succède et se marie pour former le plus charmant tableau. Il n'est pas étonnant dès lors que cette maison soit toujours presque remplie de touristes. Pour nous, malheureusement, nous ne pouvions y séjourner longtemps, et afin d'utiliser le mieux possible ce qui nous reste de temps, nous prenons une barque pour faire une promenade sur le lac.

Le batelier propose de nous conduire à *Scholastika*.

Savez-vous, lecteurs, ce que c'est que Scholastika?

Il y a quelque quarante ans, les gens de la vallée de l'Inn, comme les visiteurs venus de la Bavière, disaient invariablement, lorsqu'ils projetaient une partie de plaisir sur l'Achensee : « Nous dînerons chez Scholastika. » Ainsi se nommait une brave Tyrolienne qui avait établi, à l'extrémité nord du lac, une modeste auberge. La

digne hôtesse conquit à la pointe de sa fourchette une renommée et une vogue à nulle autre pareilles, et puis..... finit par se laisser mourir. Mais sa gloire a survécu. L'auberge primitive a fait place à un hôtel plus confortable, mais a gardé le nom de la fondatrice. Le maître actuel se contente d'accoupler modestement son nom, que j'ai d'ailleurs parfaitement oublié, au titre qui est encore la plus grande illustration de sa maison. Aujourd'hui cependant il a des concurrents redoutables, et je doute que Scholastika, avec tous ses charmes culinaires et pittoresques, offre un aussi agréable séjour que cette *Maison des Princes* de Pertisau que nous quittons à regret. Nous ne pouvons d'ailleurs faire la comparaison, car, hélas! comme je l'ai dit au batelier stupéfait, nous n'irons point à Scholastika. Nous nous contenterons d'en approcher et de la lorgner à distance convenable en poussant jusqu'au milieu du lac.

Nous sommes ici bien en face de la haute pente des sapins. L'ombre s'étend déjà jusqu'à nous, les eaux sont noires, tandis qu'un peu plus loin la nappe bleue étincelle au soleil. Cet endroit est le plus profond du lac. Ici même, s'il faut en croire la légende, s'élevait jadis tout un grand village avec une jolie église. La contrée était fertile; les villageois vivaient dans le bien-être; aussi étaient-ils devenus peu à peu, malgré des menaces et avertissements réitérés, débauchés et joueurs. Un jour ils s'avisèrent d'improviser un bal devant l'église à l'heure même où commençait l'office divin. Soudain un bruit horrible se fait entendre; la terre s'entr'ouvre et s'effondre, et un déluge s'abat sur la vallée. Le lac formé sur la place maudite ne s'est jamais desséché. C'est le brillant Achensee sur lequel nous voguons. Encore maintenant, dit-on, on entend parfois au fond de l'eau le bruit des danses et les échos affaiblis de la musique des ménétriers. J'avoue que je n'ai rien entendu de ces concerts de l'autre monde, mais j'ai délicieusement joui en admirant à l'aise, et en rêvant au bruit monotone des rames et de l'eau qui fuit, aux merveilles de cette belle nature.

Ce n'est qu'à regret que nous dûmes nous éloigner. Nous faisons mettre le cap sur Seespitze. Encore un regard en arrière et un adieu, et nous voilà redescendant en cascades, comme le ruisseau bruyant qui nous escorte, entre deux haies de pierre de 3000 pieds, sur la grande route de Jenbach.

C'est de cette même station de Jenbach qu'on part pour visiter le Zillerthal. Le Zillerthal, ou vallée du Ziller, est une vallée latérale

qui se prolonge sur une étendue de 10 lieues, de l'Inn aux glaciers des Tauern. Fertile et agréable dans sa partie inférieure, mais beaucoup moins pittoresque et grandiose que l'OEtzthal, elle jouit ou elle jouissait, il y a peu d'années, d'une grande réputation auprès de la gent touriste. C'est là, lit-on dans tous les guides, que vous trouverez le type le plus curieux, le plus gai, le plus agréable de la race tyrolienne; là aussi règne la cithare, l'instrument préféré des Tyroliens; là vous entendez les plus belles mélodies, les plus savantes exécutions de ces concerts que des voyageurs artistes ont pompeusement célébrés. Une soirée musicante et dansante dans une auberge du Zillerthal, voilà, sur la foi des anciens, le rêve caressé de plus d'un touriste.

J'étais arrivé moi-même, le bec enfariné par ces descriptions, et d'avance je jouissais en songeant aux beaux costumes et aux joyeux éclats des fêtes zilleroises, J'ai dû en rabattre. Lorsque la veille de notre départ d'Innsbruck, je parlai à deux Tyroliens de mes amis de notre projet de visite dans le Zillerthal et des félicités que j'en espérais, je vis mes ouvertures accueillies par un sourire d'incrédulité. Surpris de cette muette réponse, j'en demandai la raison.

« Je ne cherche pas », nous dit l'un d'entre eux, « à vous détourner de votre dessein, mais puisque vous me demandez mon sentiment, je voudrais vous éviter une désillusion. Vous ne trouverez pas dans le Zillerthal la tribu privilégiée qu'on vous a dépeinte. Les Zillerois ont des chapeaux pointus, comme le reste des Tyroliens; les Zilleroises ont des chapeaux plats, comme les campagnardes de la Bavière; avec cela le reste du costume à l'avenant; mais il n'y a rien là qui les rende plus intéressants que dans le reste de nos montagnes. Pour le caractère, ils ont en général, il est vrai, quelque chose de plus léger, de plus ouvert, de plus artiste, si vous voulez, mais on a beaucoup exagéré le savoir-faire de ces braves gens, et en le faisant valoir avec trop d'insistance on a fait tort à leurs qualités réelles. Sur la foi de quelques-uns, les étrangers sont venus en grand nombre dans cette vallée; ils y ont introduit des goûts exotiques qui n'existaient point auparavant. Aussi nos Zillerois ne sont plus ce qu'ils étaient il y a trente ans; on nous les a gâtés...

« — La conclusion? demandai-je.

« — La conclusion », reprit notre ami en souriant, « tirez-la vous-mêmes. Si vous avez la chance d'arriver pour une de ces fêtes dont on vous a parlé et de trouver les Zillerois en liesse, allez et vous

verrez peut-être des choses qui vous intéresseront. Autrement vous risquez fort de ne rencontrer dans quelque auberge qu'un ou deux naturels apostés pour jouir du cithre moyennant finance, mais vous n'aurez pas connu les Zillerois chez eux. Et que de choses plus belles et plus intéressantes à voir ailleurs! »

Je consultai du regard mon compagnon de voyage. Notre parti fut bientôt pris. Voilà comment, en arrivant de l'Achensee à Jenbach, nous reprenions immédiatement le train sans pousser vers le Zillerthal. Ce n'est pas sans un regret pour nos illusions perdues que nous jetâmes au passage un regard à travers la vallée de nos rêves. Elle s'ouvre entre deux montagnes à pentes douces et vertes; deux châteaux en ruine en gardent l'entrée. Je ne veux pas cependant passer sous silence le détail suivant que l'on m'a conté c'est tout ce que nous saurons du Zillerthal.

Parmi les plus âpres sommets de la barrière de glaciers qui ferme la vallée, se cache un haut et triste plateau, la *Schwarzenstein-Alpe*, ou « l'Alpe de la Pierre-Noire ». Ce nom lui vient d'un puissant bloc de rocher, lavé et rongé depuis des siècles par les eaux noirâtres d'un petit lac glaciaire. Il se dresse comme une muraille à une hauteur vertigineuse, et sa masse se détache sombre sur les tons bleu pâle des glaciers qui l'entourent. Au sommet de ce rocher est une géante, tristement assise, la tête appuyée sur ses mains. Son vêtement est noir : ses cheveux gris, épars au vent, sont rigides comme des aiguilles de glace, et son immobile regard est toujours abaissé vers les profondeurs des gouffres béants à ses pieds.

Dans les crevasses du rocher nichent des corbeaux. De temps à autre ils s'envolent à la découverte et reviennent voltiger autour de la captive pour lui annoncer ce qui se passe dans le monde des humains. Les nouvelles apportées par les noirs messagers sont toujours tristes, car en les entendant la géante pleure. Ses sanglots ressemblent à la tempête, et l'on croirait entendre le sifflement du fœhn au fond des gorges et le craquement des sapins déracinés par l'ouragan. Puis la captive se couvre le visage et retombe dans son engourdissement. Et sur l'alpe les pâtres se disent : « Rentrons nos troupeaux; la Wetterfrau se voile : voici l'orage. »

Or, écoutez l'histoire de cette géante.

Il y avait une fois un roi puissant qui avait trois filles. Son palais, un magnifique palais s'élevait non loin de l'endroit où est aujourd'hui la Pierre-Noire, et toute la contrée avoisinante était riche et fertile.

Le roi était bon, juste et sage; ses peuples étaient heureux sous son sceptre comme au temps de l'âge d'or. Mais les filles du roi ne ressemblaient point à leur père. Les deux aînées surtout, véritables harpies, étaient avides, orgueilleuses et cruelles. Lorsque le roi fut devenu vieux, elles s'emparèrent de l'autorité, et exercèrent sur le peuple une tyrannie affreuse, si bien que dans ce pays, jadis heureux, il n'y eut plus que sanglants excès, misère et désespoir.

Mais le jour de la vengeance arriva. Au milieu du tumulte désordonné d'une fête, une horrible tempête éclata soudain. De tous les coins du ciel s'abattit une grêle effroyable, avec des tourbillons de neige qui eurent bientôt recouvert le palais du roi et tout le pays d'alentour. Les deux sœurs aînées disparurent englouties dans une crevasse; la plus jeune fut emportée par la tourmente sur le sommet d'un roc. Là, elle attend avec angoisse depuis des siècles l'heure de la délivrance qui sonnera lorsque renaîtra l'âge d'or. Mais l'âge d'or est encore loin, et voilà pourquoi la captive se lamente toujours quand elle apprend les tristes choses du monde présent.

Près de Jenbach, nous saluons la ruine de Rottenburg — le château de sainte Nothburga — que l'on voit encore sur un gradin de la montagne de l'autre côté de l'Inn, et l'ancien château fort de Rothholz, bâti au bord du fleuve; puis nous franchissons l'Inn en avant de la petite ville de Rottenburg. La vallée s'élargit toujours et la verdure gagne; toujours aussi s'élèvent à droite et à gauche les majestueuses montagnes qui encaissent la vallée, tandis que nous voyons se dresser à l'est, à mesure que nous approchons, une formidable file de pics de pierre qui semblent en fermer l'issue. On dirait d'immenses vagues de roches affreusement désolées. Ce sont les Montagnes-de-l'Empereur (Kaisergebirge). A leur pied est Kufstein.

Kufstein est une vieille petite ville, assez maussade d'aspect, mais plus intéressante par ses souvenirs, et le rôle qu'elle a joué dans l'histoire des guerres du Tyrol. Grâce à sa situation au débouché de la vallée de l'Inn, elle a été de tout temps une forteresse de premier ordre. En 1809, seule de toutes les villes tyroliennes, elle demeura constamment au pouvoir des Bavarois sans que les patriotes aient pu s'en emparer. Mais longtemps avant cette époque, elle avait subi déjà bien des sièges et des assauts. Les habitants de Kufstein racontent volontiers le fait de guerre suivant, resté célèbre dans leurs annales.

Jusqu'aux premières années du seizième siècle, toute la partie inférieure de la vallée de l'Inn, depuis l'embouchure du Ziller, avait

appartenu aux ducs de Bavière. En 1504, l'empereur Maximilien, invoqué comme arbitre de la querelle entre Albert et Rupert de Bavière qui se disputaient la possession du duché, se prononça en faveur d'Albert. Celui-ci, en reconnaissance, lui céda l'Unterinnthal avec les seigneuries de Kitzbühel, de Rottenburg et de Kufstein. Les deux premières acceptèrent volontiers la domination, très douce, des princes autrichiens. Mais Kufstein refusa de se soumettre. La forteresse était commandée par un rude soudard, du nom de Hans Pienznauer. Rupert, le concurrent évincé, l'avait gagné à sa cause, moyennant un don de 30,000 florins, et Pienznauer, qui se croyait à l'abri de toute attaque dans son inexpugnable citadelle, repoussa outrageusement toutes les sommations et propositions de l'empereur. Celui-ci entreprit d'emporter la place, et commença un siège en règle avec sept petites pièces de canon. Mais cette faible artillerie ne pouvait rien contre les murailles hautes de vingt pieds et d'une épaisseur extraordinaire; et pour railler l'assiégeant, l'insolent commandant faisait, après chaque volée de canons, passer un balai sur les murs.

Maximilien fit alors venir deux énormes pièces d'artillerie, les plus grosses, dit un chroniqueur qui en donne les noms, qu'on eût pu alors trouver dans toute l'Allemagne. Les affaires changèrent de face. En voyant les ravages produits par cette canonnade, Pienznauer sentit tomber son audace et implora la clémence de l'empereur. Pour toute réponse, Maximilien, exaspéré de cette rébellion, irrité surtout de ne plus trouver qu'en ruine cette belle forteresse qu'il avait compté occuper sans coup férir, refusa de rien entendre. Il jura de punir de mort toute la garnison, et de n'accueillir que par un soufflet quiconque, parmi ses gens, oserait demander grâce pour les rebelles.

Trois jours après la forteresse était prise d'assaut. L'empereur se crut obligé de tenir son serment. Déjà Pienznauer et trois des principaux chefs avaient été décapités, tous les autres assiégés s'attendaient à subir le même sort, lorsque le duc Eric de Brunswick se présente devant l'empereur pour implorer la grâce des condamnés. Maximilien, pour accomplir son serment, délivra consciencieusement au prince le soufflet promis, puis se hâta d'accorder la faveur demandée en faisant mettre les prisonniers en liberté. Il s'estimait ainsi heureux de pouvoir, sans manquer à sa parole, s'épargner une cruauté qu'il déplorait déjà.

On a tout vu dans Kufstein, lorsqu'on a visité sa belle église. Il tarde de sortir de ses rues étroites et laides pour parcourir les environs qui

offrent des promenades remarquables. Du Thierberg, une avenante petite montagne de 725 mètres, au sommet de laquelle on parvient par des sentiers ombragés, on a une jolie vue sur la vallée; en même temps l'on aperçoit sur le revers quatre ou cinq petits lacs qui brillent gaiement dans la verdure. D'ici nombre de touristes se rendent dans le Kaiserthal pour contempler de près dans son écrasante masse la sauvage pyramide du Wilde Kaiser. Nous nous contentons de tourner les vieilles fortifications et de gravir un gracieux calvaire qui domine la ville et ses environs. Les véritables remparts de l'ancien Kufstein gardent un aspect pittoresque; mais ils ne peuvent plus rien aujourd'hui pour la défense de la place. On les a remplacés par des forts et des travaux modernes, et Kufstein, la porte du Tyrol, reste encore une belle porte, solidement fermée et cadenassée.

A un kilomètre au delà est la frontière du Tyrol. Presque aussitôt les montagnes s'abaissent brusquement, et l'on débouche dans les grandes plaines bavaroises. Physiquement aussi bien que politiquement le changement est complet.

A toutes les époques ce défilé de Kufstein a vu passer des invasions. C'est par là que, dans les temps modernes, surtout lors des incursions des bandes protestantes et des célèbres guerres de 1703 et de 1809, les ennemis ont pénétré dans le Tyrol; par là que les hordes de Barbares sont entrées dans les vallées des Alpes pour se répandre en Italie; par là que, à des époques plus reculées encore, Rome, alors conquérante avant d'être conquise, envoyait des légions pour essayer de soumettre les sauvages tribus du Nord. C'est par là notamment que Drusus, le glorieux vainqueur des Frisons, des Rhétiens, des Vindéliciens, pénétra pour gagner le Haut Danube et les grandes plaines de la Germanie. Ici même, au débouché de la vallée de l'Inn, si l'on en croit une ancienne tradition, le chef romain, à qui jusqu'alors rien n'avait résisté, fut arrêté par une apparition étrange. Laissons parler la légende :

« Les Germains ont pris vingt de mes guerriers; ils les ont brûlés sur les autels de leurs dieux. Les Germains doivent expier cet outrage. Déjà ils croient nous avoir vaincus; ils se partagent nos dépouilles; les Suèves veulent de l'argent et de l'or; les Chérusques convoitent nos chevaux; les Sicambres se réservent nos soldats pour en faire leurs esclaves. Romains, en avant! nos chevaux de guerre baigneront dans leur sang, et l'incendie de leurs cabanes éclairera le champ de notre victoire. » Ainsi parla Drusus à son armée. Et

l'armée répondit par une acclamation immense, semblable au tonnerre qui roule et se perd au loin.

Mais à ce cri de guerre des légions romaines répond un autre cri de guerre, profond et mystérieux, et le fier général voit paraître devant lui une grande jeune fille, à l'attitude pleine de majesté. Elle est vêtue de blanc; sa tête porte une couronne de lierre, et de dessous le diadème s'échappent de longs cheveux d'or qui flottent au vent. Ses yeux brillent comme la flamme, sa voix résonne comme le clairon. Devant cette vision le cheval de Drusus courbe la tête et frémit d'effroi; le Romain lui-même a tremblé et son épée lui tombe des mains : « Fuyez, fiers Romains, dit l'apparition, fuyez la colère de nos dieux; leurs foudres sont prêtes, elles vont vous atteindre; fuyez! Je suis l'âme de la patrie germanique; mes libres guerriers ne porteront jamais les fers de l'esclavage... Oppresseur des peuples, malheur à toi, ta destinée va s'accomplir; ton châtiment est prêt. »

L'envoyée céleste lève la main droite d'un geste de menace et disparaît soudain.

Quelques jours plus tard, Drusus faisait une chute de cheval et on le relevait expirant. Rome ne devait plus revoir son héros.

Rétrogradons de quelques lieues. Nous voici à Wœrgl, sur le théâtre d'un des plus sanglants faits d'armes de la terrible insurrection de 1809. J'ai raconté ailleurs avec quelle rapidité merveilleuse les montagnards tyroliens avaient d'abord triomphé. En quatre jours ils avaient en leur pouvoir toutes les hautes vallées, avec Innsbruck la capitale et six mille prisonniers; en dix jours, il ne restait plus, sauf à Kufstein, un seul soldat bavarois dans tout le Tyrol. On sait que cette conquête, trois fois accomplie avec le même bonheur, fut trois fois perdue, et le Tyrol dut rentrer sous la domination détestée des Bavarois. Or, après la première délivrance du Tyrol, le maréchal Lefebvre fut détaché de l'aile droite de la grande armée française pour soumettre de nouveau ce pays. Il avait sous ses ordres les deux divisions bavaroises Wrede et Deroy. Entré dans l'Unterinnthal après plusieurs engagements heureux, il attaquait, le 13 mai, les Tyroliens retranchés à Wœrgl. Les montagnards, au nombre de sept mille environ, étaient appuyés par huit mille hommes de troupes régulières autrichiennes, et commandés par le maréchal Chasteler. Les paysans étaient d'une admirable bravoure, mais Chasteler était un général présomptueux et inepte. Au lieu de se porter vivement en avant, il attendit l'ennemi dans une position désavantageuse pour

ses troupes, sur les pentes qui avoisinent Wœrgl. Il fut entièrement battu, et, quelques jours plus tard, le Tyrol entier était reconquis.

A la station de Wœrgl se détache la ligne autrichienne d'Innsbruck à Salzbourg. Cette voie, de construction récente, relie le Tyrol-Nord avec Vienne, sans pénétrer en Bavière. Importante au point de vue stratégique, elle est aussi l'une des plus pittoresques de toute l'Autriche. L'établissement de la *Gisela-Bahn* — c'est ainsi qu'on l'appelle — présentait aux ingénieurs de grandes difficultés. Outre les ponts très nombreux qu'il a fallu construire sur la Salzach, l'Enns et leurs nombreux affluents, la voie avait à franchir trois hautes lignes de faîte et à gravir des arêtes variant de 850 à 1000 mètres d'altitude. La première section, entre Wœrgl et Saalfelden, se déroule à travers plusieurs vallées étroites, mais d'aspect assez agréable, aux pentes vertes et aux couleurs adoucies, semées de gais villages. On monte ou l'on descend presque constamment de fortes rampes.

Après la première station, Hopfgarten, la voie s'engage dans le riant Brixenthal, et longe en une grande courbe la base de la Haute Salve. Tous les touristes connaissent cette aimable montagne, l'un des plus beaux observatoires des vallées tyroliennes, et que l'on a justement nommée le Rigi de l'Unterinnthal. Nous faisons un grand circuit autour de Kitzbühel, une bourgade de deux mille âmes avec deux églises et un informe fouillis de pauvres maisons de bois. Toutes les maisons sont ici surmontées d'un petit beffroi des plus primitifs muni d'une clochette. C'est un ancien usage qu'on observe dans quelques régions de l'est du Tyrol et de la Styrie. La cloche, nous a-t-on dit, doit servir principalement pour rappeler à la maison les ouvriers des champs. Primitivement on n'en installait que sur les fermes et les habitations isolées, et elle servait aussi en cas de danger, à appeler du secours ; la coutume s'est ensuite étendue aux villages et aux bourgades : elle tend maintenant à se perdre.

Près de Saint-Jean-en-Tyrol, nous touchons à leur revers la base des Montagnes-de-l'Empereur, que nous voyions de face près de Kufstein ; elles ont ici le même aspect sauvage. Un peu plus loin, au delà de la croupe de Hochfilzen, le point le plus élevé de la ligne (980 mètres), on atteint de nouveau la frontière du Tyrol. Nous touchons maintenant au pays de Salzbourg.

Gaston Maury.

(*A suivre.*)

UN QUART DE SIÈCLE DE MISSION CATHOLIQUE DANS L'INDE (1)

LE ROYAUME DE TRAVANCORE

Le royaume de Travancore est situé dans la partie méridionale de l'Hindoustan, sur la côte de Malabar, et s'étend jusqu'au cap Comorin. C'est un de ces États nominalement indépendants, mais relevant, en réalité, de l'administration anglaise, qui y exerce une autorité sans conteste. Cette situation politique ressemble assez au protectorat que nous exerçons en Tunisie, avec cette différence qu'au Bardo nous avons à compter avec l'influence italienne, tandis que dans l'Inde le gouvernement impérial ne rencontre aucun rival. La dynastie qui règne — mais qui ne gouverne pas — dans le Travancore est fort ancienne, car elle remonte à l'année 1335 et enregistre une suite de trente-six souverains. Son Altesse le prince actuel, qui porte le titre de *maharajah*, est né le 25 septembre 1857 et est, par conséquent, âgé de trente-quatre ans. Il s'honore, du reste, d'être décoré de l'ordre *très élevé* de l'Étoile de l'Inde,

(1) Des circonstances particulières nous ont mis sous les yeux des lettres familières écrites sans prétention par un missionnaire catholique envoyé par ses supérieurs, dans l'Inde, où il demeure depuis vingt-quatre ans. C'est la vie apostolique prise sur le fait. Il ne faut pas chercher dans ces pages improvisées de vastes vues d'ensemble, une histoire méthodique des efforts faits pour étendre le règne du christianisme dans la péninsule hindoustanique; mais les traits de mœurs abondent et le récit est sincère. Le caractère primesautier et énergique du missionnaire qui a baptisé plus de trois mille infidèles, le fait tout d'abord aimer. Nous espérons éveiller la pieuse curiosité du lecteur, et nous serions heureux si nous appelions son attention bienveillante sur les missions confiées aux Carmes déchaussés et qui n'ont pas jusqu'ici trouvé d'historien. Il y aurait, croyons-nous, peu d'aumônes mieux placées.

dont il est grand commandeur, et se reconnaît comme vassal de S. M. Victoria, impératrice. Il a un palais et une cour composée naturellement de ses compatriotes : il est servi par d'assez nombreux ministres qui sont presque tous pris dans les rangs des Hindous. Les membres du Conseil législatif appartiennent également à la même nationalité, sauf le secrétaire qui est Anglais. L'autorité tout entière réside dans la personne du résident britannique. Est-il besoin d'ajouter que, pour assurer son prestige, il y a une force armée qualifiée d'auxiliaire (subsidiary force), consistant dans un régiment d'infanterie indigène placé sous le commandement d'officiers européens. Les sièges de la magistrature sont occupés par des naturels, mais il y a dans les principaux tribunaux quelque homme de loi de la race dominatrice, qui est là pour donner le ton et empêcher qu'on ne préjudicie aux intérêts britanniques. Le juge spécial d'appel est Anglais.

Il faut reconnaître que les maîtres actuels de l'Inde ont introduit ou perfectionné dans ce pays toutes les institutions des nations civilisées : services de santé et d'hospitalité, travaux publics, irrigations, sociétés d'agriculture, administration forestière, douanes. L'éducation publique y est l'objet de soins particuliers. Travancore possède une haute école placée sous le patronage spécial du maharajah, et où l'on enseigne la langue anglaise, le talmud, le sanscrit, et, en fait de sciences, la physique et la chimie. Les professeurs sont pris dans les deux races; il est à noter que le professeur de philosophie est hindou. L'Observatoire est aux mains de ses compatriotes; en revanche, la surveillance des jardins publics est confiée à des Anglais; l'administration du muséum est partagée entre les uns et les autres. Ajoutez une imprimerie officielle, des bibliothèques et des salles de lecture, une école où l'on enseigne les arts industriels, le département de la photographie, la poste, le télégraphe électrique, et enfin des conférences qui paraissent assez bien organisées, et l'on jugera que l'Européen qui débarque et séjourne dans le royaume de Travancore ne se trouve pas trop dépaysé.

Il reste un objet important, le plus important de tous à régler, la religion. A cet égard, on nous permettra d'entrer dans quelques développements sur la situation générale. On doit d'abord remarquer que le souverain officiel du pays est un sectateur du brahmanisme; la majeure partie de la population ne connaît pas d'autre culte. Il peut y avoir aussi quelques Musulmans. Mais les protec-

teurs, c'est-à-dire les maîtres du royaume et les Européens qui y ont fixé leur résidence, sont chrétiens. Il résulte de cette double circonstance une tolérance mutuelle et une juxtaposition bizarre de pratiques religieuses qui sembleraient devoir s'exclure mutuellement.

L'almanach officiel de Travancore, publié par ordre du maharajah, mais sous le contrôle du résident, porte les traces de ces contradictions. A la première page s'étale la table des principales fêtes hindoues de l'année. Viennent immédiatement après les éphémérides indiquant, comme dans les calendriers européens, le nombre d'or, l'épacte, la lettre dominicale, l'indiction romaine, la date de la création d'après les traditions chrétiennes, l'ère des Juifs, l'ère des Musulmans, l'ère de Malabar.

L'état des missions protestantes se trouve établi dans deux tableaux, l'un se rapportant à la Société des missionnaires de Londres, l'autre à la Société des missionnaires de l'Église (établie). La première n'a pas d'évêques; elle compte vingt-huit missionnaires européens ou pasteurs indigènes et revendique 45,176 fidèles. La seconde, soutenue par l'Église officielle, accuse le même nombre de pasteurs de second ordre que la première, mais ils sont subordonnés à un évêque et ne régissent qu'environ 15,000 néophytes. Ces résultats, provoqués par l'or et l'influence britanniques, ne sont pas assurément des plus brillants.

Les missions catholiques ne viennent qu'en seconde ligne, bien que beaucoup plus florissantes, comme les chiffres suivants vont le prouver. Il y a d'abord l'archidiocèse de Verapoly, qui est desservi par 11 missionnaires placés à la tête de 40,000 catholiques; on y compte 6 couvents. Le diocèse de Quilon, datant de 1887, nous présente ses 38 missionnaires et ses 86,000 fidèles. Dans le diocèse de Cochin, réorganisé par le Concordat de 1886, nous trouvons 33 missionnaires, tous de race portugaise, avec 67,000 chrétiens. Le vicariat apostolique syro-romain-catholique, de Kottoyam, créé en 1887, a 271 membres du clergé indigène dans 102 églises et 49 chapelles, où prient 107,000 catholiques. Enfin, le vicariat apostolique de Trichur, du même rite, et qui date aussi de la même année, se présente avec un missionnaire européen, 125 prêtres indigènes et 101,541 fidèles.

Pour compléter le tableau de la situation religieuse, disons qu'il existe à Cochin une conférence de Saint-Vincent de Paul.

Une des choses les plus curieuses, c'est un tableau rappelant, sous forme d'éphémérides, les événements historiques les plus

remarquables et les fêtes chrétiennes. Pour en donner une idée, nous transcrivons purement et simplement, après l'avoir traduit de l'anglais bien entendu, ce qui est relatif aux premiers jours de l'année.

1er janvier.	CIRCONCISION. — Proclamation de S. M. la Reine, qui prend le titre d'impératrice des Indes, 1877. — Annexion de Burmah, 1886.
3	Admission des indigènes à certains emplois civils, 1880.
4	Institution de l'ordre impérial de la Couronne de l'Inde, 1878.
6	EPIPHANIE.
9	Naissance du prince Edmond de Galles, 1865. — Mort de Napoléon III, 1873. — Mort de Victor-Emmanuel, premier roi d'Italie, 1878.
10	Réduction à un penny de la poste pour la Grande-Bretagne, 1840.
12	Guerre du Zoulouland, 1879.
20	Premier parlement anglais, 1265. Inauguration des travaux du canal de jonction par S. M. le défunt Maha Rajah, 1870.

Comme on le voit, l'histoire de l'Angleterre alterne avec celle de l'Inde dans un cadre foncièrement chrétien, — et tout cela sous les auspices du Maha Rajah, demeuré païen.

Il n'y a pas moins de six journaux publiés dans le Travancore; l'un porte le titre, un peu ambitieux peut-être, de « Trompette de la voix de la Vérité ».

Tel est, en raccourci, le pays parcouru et évangélisé, pendant près d'un quart de siècle, par un religieux Carme, Français et Breton. Ses impressions et ses actes nous ont paru bons à mettre sous les yeux de nos lecteurs, à cause de l'intérêt de curiosité qui s'y trouvera satisfait et des leçons de zèle, de courage et de dévouement qu'ils pourront y puiser.

DÉPART DU MISSIONNAIRE. — SUR MER ET A TRAVERS L'HINDOUSTAN. PREMIÈRES IMPRESSIONS.

Parti le 11 janvier 1867 de son couvent de Londres, où il exerçait les fonctions de sous-maître des novices, le P. F... (nous le désignerons par cette simple initiale) traversa rapidement Paris et atteignit

Marseille, d'où il s'éloigna le 20 pour les Indes orientales, en compagnie de cinq confrères, de trois frères des Écoles chrétiennes, et de deux sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Les membres de ce petit troupeau avaient des destinations diverses, mais toutes situées dans la région asiatique. Le 25, *le Caïd* les débarquait à Alexandrie, où ils prirent le chemin de fer de Suez, car le canal n'était pas encore ouvert à la circulation. A Pointe-de-Galles, où il arriva le 25 février, le Père F. aperçoit des noirs, et son cœur est ému.

« Je les abordai, écrit-il, et en aussi bon anglais que je pus, je liai conversation avec deux ou trois d'entre eux. Il ne me fallut pas longtemps pour m'apercevoir qu'ils étaient mahométans. Celui qui s'exprimait le plus facilement porta la main à mon crucifix et me demanda ce que c'était. Je le pris moi-même et je le baisai en disant qu'il représentait le Christ. De là mille questions historico-religieuses auxquelles je répondis apparemment si bien qu'ils me prirent pour un *magister in Israël*. Mais leur étonnement fut au comble quand ils m'entendirent discourir de Mahomet et du Koran en adversaire, bien entendu. Ils ne s'en montrèrent pas trop offensés, m'interrogèrent sur nos prêtres et nos missionnaires, et finirent par dire que nous étions de braves gens : *good people*. On se sépara en se tendant la main. »

« Du bord, nous apercevions en même temps une mosquée, un temple protestant et l'unique église catholique des environs. Celle-ci était desservie par un prêtre italien qui nous reçut avec une charité que nous ne pouvons assez reconnaître. Nous trouvâmes là le prince Julio Borghèse, lieutenant à bord du *Cambodge*, qui coucha, tout comme nous, sur un simple morceau de bois couvert d'une natte, avec cette différence qu'il resta dans la maison du curé, tandis que nous prîmes une place dans l'église même, à deux pas du saint Sacrement. »

Le lendemain, après avoir dit la messe, le Père F. sort pour visiter la ville, en compagnie d'un confrère. Ils avaient à peine fait cent pas qu'ils rencontrèrent une troupe d'enfants, chrétiens et païens, — plusieurs nus comme des vers, — gambadant et tendant la main pour recevoir des images, des croix ou des médailles. Le bon Père F. ne se sentait pas de joie. Il avait sous les yeux, il touchait de la main ce qu'il avait tant de fois rêvé, il atteignait le but poursuivi pendant dix années d'attente. Oubliant la recommandation faite par un ancien missionnaire de ne jamais caresser les

Indiens, il ne put se retenir de leur donner cette marque d'affection. Un de ses compagnons les observait avec attention : il disait : « Cet enfant doit être païen, car s'il était chrétien, sa mère ne le laisserait pas ainsi dans l'état de nature. » Vérification faite, le Père tombait souvent juste. Quand il rencontrait un bouddhiste, il le repoussait loin de lui, si bien que le Père F., plus indulgent, crut devoir le rappeler à la charité chrétienne. Citons-le encore :

« Nous passions de temps en temps devant des cases indiennes, et comme notre troupe était pas mal bruyante, tout le monde sortait pour nous voir. Les uns nous regardaient d'un œil indifférent et simplement curieux, les autres nous saluaient d'assez bonne grâce; la plupart croisaient les mains, baissaient la tête ou même se prosternaient jusqu'à terre demandant notre bénédiction. Je devinais sans peine que les premiers étaient païens ou musulmans, les seconds protestants et les derniers catholiques. En passant devant une cabane d'apparence assez confortable, j'aperçus une demi-douzaine de femmes presque élégamment vêtues, les seules que jusque-là j'eusse pu distinguer des hommes, tant la forme de leurs vêtements diffère peu. Comme elles nous ont salués très gracieusement, je leur ai demandé en anglais si elles étaient chrétiennes : « Oui, répondirent-elles. » — « Sans doute, fit observer le guide, mais elles sont protestantes. » Elles baissèrent les yeux et nous passâmes. »

La troupe qui entourait les missionnaires s'était grossie; elle se montrait bienveillante, bien que composée, en grande partie, de païens. Un de ceux-ci, se tournant vers le Père F., lui indiqua un sentier tracé dans la forêt. Cinq minutes après, on se trouvait en face d'un temple bouddhiste, et sur les invitations de l'assistance on pénétra dans l'intérieur.

Un homme d'une quarantaine d'années, modestement vêtu, et parlant assez bien l'anglais, fit aux missionnaires, au nom des prêtres, les honneurs de la pagode. Le R. Père F. était à deux pas de l'idole, affreuse représentation sous laquelle le démon se faisait adorer. Grande fut son émotion. « Le sang, dit-il, me bouillait dans les veines, les larmes roulaient dans mes yeux, et je jurais de nouveau à Satan une guerre qui ne finira qu'avec ma vie. Tout, au reste, ajouta-t-il, dans ce soupirail de l'enfer, est d'une propreté exquise. A part l'idole principale, qui me semble tenir le milieu entre le colossal et le monstrueux, les autres prétendues incarnations de Bouddha y sont représentées sous des figures assez

bien proportionnées. Il y avait là quatre prêtres bouddhistes, tous revêtus d'une longue chemise jaune. »

En sortant, notre missionnaire demanda à celui qui l'avait conduit en ce lieu, comment lui, qui avait l'air intelligent, pouvait pratiquer une religion si absurde. La réponse mérite d'être notée. « Oui, je suis bouddhiste, dit-il, j'ai toujours étudié cette religion, et elle ne me déplaît pas. Peut-être que si j'étais en pays chrétien, je me ferais chrétien; une chose pourrait m'arrêter : c'est que tous les chrétiens ne s'entendent pas entre eux. » Ce pauvre homme, dont les convictions paraissaient peu solides, avait été entrepris par les missionnaires protestants, et il n'est pas étonnant qu'il eût des idées fausses du christianisme, jusqu'à prétendre que le Nouveau Testament contredisait l'Ancien. Le religieux n'eut pas de peine à lui montrer l'accord des deux livres saints et l'incompétence des protestants touchant l'interprétation de l'Écriture. Mais son interlocuteur l'interrompit net en lui disant qu'il n'accepterait aucune discussion sur sa religion.

L'émotion du bon Père allait croissant : « Je priais, dit-il, je chantais, je pleurais de joie et de douleur. J'étais fou d'amour pour ces pauvres âmes au salut desquelles j'allais enfin prodiguer mes sueurs, et, s'il le fallait, mon sang et ma vie. »

Voici maintenant la description d'une habitation de pauvres. « Grand Dieu! quel dénuement! Une porte, mieux un trou, — j'en ai depuis vu bien d'autres, — si étroit que nous eûmes bien de la peine à nous y introduire, était la seule ouverture qui existât dans ce réduit. Aussi dûmes-nous chercher à tâtons, mais en vain, s'il y avait quelque meuble ou ustensile de cuisine; une claie et une natte en faisaient tout l'ornement. Dans une autre cabane, un peu moins misérable, le mobilier se composait d'une commode; pourtant tout le monde semblait content, on y est riche de sa foi et de la pureté de ses mœurs. Ces gens-là réaliseraient l'idéal de la perfection sans le contact des Européens, pour la plupart, incrédules ou indifférents. Dans l'intérieur du pays, disait le prêtre italien, tous les chrétiens sont des anges de pureté et de simplicité. Il ajoutait que si l'on envoyait dans cette région quatre bons missionnaires, ils y baptiseraient plus de deux mille infidèles chaque année.

Transportons-nous maintenant dans l'intérieur de la péninsule hindoustanique. Nous voici au noviciat des tertiaires carmes du

rite syriaque, à Cunémao. C'est un magnifique bâtiment précédé d'une avenue de deux cents pas que bordent deux rangées de petits enfants des deux sexes élevés en dehors de la clôture. Dans la cour intérieure, trente-six jeunes gens que leur air modeste fait ressembler à des anges, se tiennent debout le long d'un tapis bordé de fleurs qui conduit à une table entourée de sept sièges. Quatre discours (prose et vers) sont prononcés en quatre langues différentes : latine, syriaque, talmoul et maléalame. Ces religieux, qui appartiennent, pour la plupart, aux meilleures familles du pays, ont eu les plus grands obstacles à vaincre pour suivre leur vocation; leur règle est celle du Carmel dans toute sa rigueur mais à la vie contemplative ils unissent la vie active. Chaque année, en effet, après une retraite au noviciat, ils se répandent par petits groupes dans les paroisses du vicariat qu'ils doivent évangéliser sous la direction d'un ou deux Pères européens. Ces courses annuelles durent ordinairement six mois, après quoi chacun retourne à son couvent pour s'y retremper dans l'observance régulière, la prière et le recueillement, et se disposer, pour l'année suivante, à de nouvelles missions, si toutefois il en est encore capable, car plusieurs y ont déjà perdu la santé.

Quelques jours après, le Père F. était installé dans le vicariat apostolique de Quilon, qui lui avait été assigné pour résidence, et il recevait la mission de fonder un couvent de tertiaires indigènes, analogue à celui dont il vient d'être question. Nous verrons plus loin les détails et les progrès de cette création, et nous allons, en attendant, emprunter au Père F. la description des lieux.

LE PAYS ET LES MOEURS

Dans le vicariat apostolique de Quilon, on compte quatre-vingt-quatre mille catholiques perdus au milieu de près d'un million de païens, de mahométans et de protestants appartenant à diverses sectes. Il s'y trouve trois couvents de religieux, entre autres celui du Mont-Carmel. Du sommet d'une roche qui le surplombe et qui semble suspendue sur l'abîme, on jouit d'une vue ravissante. Quel contraste entre l'aspect de la chaîne des monts Ghauts, couverts d'épais et verdoyants fourrés et les sables rouges et brûlants de la côte! Entre les deux, s'étend une étroite mais longue plaine coupée de mille fossés, traversée en tous sens

par de nombreux filets d'eau descendant des hauteurs, qui la resserrent et la dessinent, et toute couverte de riz à divers degrés de croissance. Le flanc des montagnes apparaît semé de cases et couvert de milliers de laboureurs sarclant et transplantant le riz déjà grand, arrosant celui qui ne que fait sortir de terre, ou remuant à l'aide de buffles la surface du sol boueux qu'ils vont ensemencer. C'est un spectacle plein d'animation. Sur l'arrière-plan, les dernières assises de la chaîne sont couronnées par un pic qui se perd dans la nue, et dont la base sert de retraite aux tigres, aux ours et aux éléphants sauvages. Nul être humain n'approche seul ou sans armes de ces dangereux repaires. Çà et là des troupes de petits singes, animaux non malfaisants, prennent en liberté leurs ébats.

Sur le littoral, l'ardeur du soleil est telle que si l'on pose le pied sur le sable, on ressent une cuisante douleur, même à travers la semelle des sandales, et si, par maladresse, on fait sauter quelques grains d'un pied sur l'autre, ils grillent la peau comme des charbons ardents.

Ce beau pays est infesté par une foule de vilaines bêtes, des serpents de toute sorte, depuis l'énorme boa, qui étouffe, dévore et digère un bœuf, jusqu'à la « manilla », qui disparaîtrait dans le calice d'un nénuphar. Ces animaux rampants, dont la blessure est souvent mortelle, se trouvent partout, ils pénètrent jusque dans les habitations. Les tigres sont également de mauvais voisins. Un chrétien se dirigeant, un dimanche, vers une église pour y entendre la messe fit la rencontre d'un de ces hauts personnages, qui commença par lui prendre la tête entre ses mâchoires. Ses compagnons se gardèrent bien de frapper l'animal, car c'eût été un moyen infaillible de le rendre furieux et de lui faire dévorer sa proie ; mais ils poussèrent des cris et multiplièrent des gestes menaçants, au point d'effrayer le monstre et de lui faire lâcher prise. L'homme fut mené à un missionnaire qui le pansa et le guérit.

Les crocodiles font aussi beaucoup de victimes. Un pauvre homme, faisant de sa nacelle la chasse aux petits oiseaux, en aperçut un à quinze pas et qui sortait de l'eau, il s'écria qu'il était perdu. En effet, la bête satanique plongea de nouveau et s'en vint droit à l'embarcation qu'elle chavira d'un coup de queue, et disparut avec sa proie. Il arrive assez souvent qu'on trouve dans le ventre de ceux dont on parvient à s'emparer de véritables trésors, bracelets, colliers, pendants d'oreilles et de nez, provenant de

malheureuses femmes qu'ils ont dévorées. C'est au point qu'il n'est permis, assure-t-on, d'ouvrir le corps de ces précieux amphibies qu'en présence des officiers du gouvernement. De même, quiconque tue un tigre, même en se défendant, est obligé de remettre à l'autorité les griffes et la mâchoire. Il y a un décret rédigé en anglais, mais émanant ou censé émaner du maharadjah, qui édicte ces bizarres prescriptions.

Voici les moyens qu'on emploie pour se défaire, quand on le peut, des crocodiles. On embroche très solidement sur un fort grappin un chien mort, et on jette le tout au bord du fleuve, en ayant soin de le fixer par une chaîne assez longue à un fort pieu ou au pied de quelque cocotier. Par l'odeur alléché ou par la faim pressé, le glouton vient, avale sans mâcher amorce et hameçon, s'endort et digère le chien, mais non le grappin.

« Si j'étais artiste, écrit le P. F., je laisserais la plume pour le pinceau et je vous dessinerais *un poisson pêchant un homme*. Un jour, en effet, on m'apporte un pauvre diable à moitié mort, et voici comment. Il était occupé à pêcher. Un énorme requin, s'étant pris à l'hameçon qui armait un bout de sa ligne, le pêcheur ne put le maîtriser; dans son trouble, il se laisse prendre à son tour à un autre hameçon de la même ligne. Le requin tirait toujours. Heureusement, d'autres hommes vinrent à la rescousse et attirèrent à eux cette double proie. L'homme ainsi repêché fut porté à l'hôpital où il guérit.

Dans le voisinage, habitent les chrétiens dits de Saint-Thomas, qui sont d'un caractère bien supérieur à celui des autres Hindous, auxquels ils ne se mêlent jamais. Au milieu d'eux, le R. P. Vicaire, faisant sa première visite pastorale, fut admirablement accueilli. Le voyage se faisait sur le fleuve.

« On nous conduisait d'une station à une autre, dans de longs *cabin boats*, tout pavoisés et menés par une douzaine de rameurs. D'autres canots plus petits, portant les confréries ainsi que les musiciens (et quels musiciens!), faisaient escorte. Tour à tour ou simultanément rameurs et musiciens nous assourdissaient de leurs chants et de leurs affreux *tambaltams*, à quoi venaient encore se joindre, à l'approche de chaque église, les détonations des pétards, et les acclamations étranges des fidèles. Je dois exceptionnellement mentionner une troupe superbement vêtue, moitié à l'indienne, moitié à l'européenne, tirant assez bon parti d'une grosse caisse,

d'un triangle, de deux tambourins et de trois ou quatre violons. Cet orchestre attaqua avec vigueur l'air de « Malborough s'en va-t-en guerre ». On aurait pu faire un plus mauvais choix.

UNE COMMUNAUTÉ NAISSANTE

Cependant, le R. P. F., plein d'ardeur, n'avait pas perdu son temps. Dès le 16 juin 1867, commencèrent les exercices d'une communauté qui était appelée à produire de grands fruits. Elle se composait, à l'origine, de treize enfants, de dix à quinze ans pour la plupart. C'étaient des êtres absolument primitifs qu'il s'agissait de dégrossir et de former. Sauf quelques exceptions, les petits s'injuriaient, se querellaient, se battaient et ne montraient pas le plus léger souci des lois de la pudeur. Les grands, remplis d'un sot orgueil, méprisaient le Père auquel ils servaient d'interprètes auprès des petits; sauf l'anglais qu'ils écorchaient, ils étaient d'une ignorance profonde. Il fallut tout leur montrer, depuis les premiers éléments de la lecture et de l'écriture dans leur propre langue, jusqu'au latin dont la connaissance deviendrait nécessaire à ceux qui embrasseraient l'état ecclésiastique. Bientôt on se mit à réciter l'office en chœur, mais il fallait ouvrir le livre et tourner dix fois les feuillets avant d'en venir à réciter une Heure. Leur maître leur apprit à servir la messe. On put célébrer avec une solennité relative la fête de l'Assomption, il y eut une communion générale à laquelle tous ces pauvres enfants que la grâce avait pénétrés prirent part, et le cœur du missionnaire fut grandement consolé.

Voici, d'après le P. F., l'horaire de la communauté :

« Nous nous levons à 5 heures moins un quart, comme en Europe, et nous allons en troupe au lavoir et ailleurs. Cet ailleurs, qu'il n'est pas besoin d'expliquer, était un acte de communauté que je devais présider comme tous les autres, car pendant près de deux ans, je n'ai pu quitter ces enfants d'une heure, ni d'un instant, ni de jour, ni de nuit. A 5 heures précises, nous récitons à l'oratoire, toujours en commun et dans la langue du pays, les prières du matin suivies d'une demi-heure de méditation. Dans les commencements, je me contentais de lire le sujet. Vers 6 heures on récite *Prime* et *Tierce*, puis vient la sainte messe. De retour au noviciat, litanies de la sainte Vierge, suivies d'une leçon d'écriture européenne. Nous buvons ensuite le *cangi* (eau de riz), seule nourri-

ture des Hindous jusqu'au repas du soir, où l'on prend du riz assaisonné de quelque épice et d'herbes amères. Pendant que les enfants se préparent à la lecture de quelque psaume en latin, je récite mes petites Heures et je me dispose à donner une leçon de philosophie et d'Écriture sainte.

« De 9 à 10 heures, les enfants lisent du latin; de 10 à 11, le plus âgé exerce les plus petits à lire et à écrire leur propre langue, le plus avancé prend une leçon de philosophie; deux autres traduisent l'*Epitome historiæ sacræ*. Tous font ensuite en commun une lecture spirituelle. A 11 heures et demie, retour au chœur où l'on récite *Sexte* et *None*, et des prières pour le Pape, suivies de l'examen de conscience.

« Après le déjeuner, récréation, puis compte rendu par les enfants de leurs lectures spirituelles. A 2 heures, vêpres, chapelet, leçons de latin et d'Écriture sainte; visite au saint Sacrement. Nouvelle récréation, retour au chœur, Complies, chant solennel du *Salve Regina*. Enfin matines, dîner, examen de conscience et coucher à 9 heures. »

N'est-ce pas là une journée de prières et d'études bien remplie? On n'aurait pas mieux fait en Europe.

La charité du bon religieux ne tarda pas à être mise à une rude épreuve, ses petits novices hindous tombèrent malades. Laissons-le raconter lui-même avec une naïveté charmante cet épisode de sa vie de missionnaire :

« J'avais dû *faire la maman* et rendre à ces pauvres enfants des services qui répugneraient à tout autre qu'à un cœur de mère; car, sans parler de l'âge si tendre et de la faiblesse native de quelques-uns d'entre eux, ils étaient, comme presque tous les Hindous, atteints d'une maladie de peau appelée *sirangou* en talmoul, qui faisait de certaines parties de leurs corps, de leurs mains surtout, une large et dégoûtante plaie. Le R. P. Victor de S.-A. faisait, lui, l'office de médecin, il poussait la charité jusqu'à emmailloter lui-même chaque jour, — et cet office dura plusieurs mois, — mes propres, ou plutôt mes malpropres jambes qui s'étaient avisées de se munir si bien de ce beau produit du climat, que je pouvais me nommer en riant le *Père l'Emplâtre*. Mais grâce aux onguents de l'habile docteur, grâce surtout à une exquise propreté, nous finîmes par nous délivrer de ces misères, mais ce ne fut, hélas! que pour tomber victimes de la petite vérole. »

Presque tous les enfants furent frappés. Le Père écrivait à son supérieur : « Vive Jésus! jamais pareille épreuve ne m'avait laissé pareille paix. Soyez sans inquiétude, car alors même que je tomberais malade à mon tour, j'ai tout disposé de telle sorte que personne n'en souffrira. Si je meurs, on vous le dira. et alors vous aviserez. » Quelle simplicité! et quelle résignation! Et il ajoutait : « Si je venais à perdre quelqu'un des miens, où faudrait-il l'enterrer? J'aime tant ces enfants, qu'à la mort même, je ne voudrais pas en être séparé. »

Comme le mal continuait, le Père résolut de remettre son cher troupeau dans les mains de Marie-Immaculée. Un dimanche, « à la messe, il invite les hommes qui y assistaient à le suivre », un cierge à la main, dans la procession qu'il ferait à l'intérieur du couvent pour porter la sainte communion aux malades. Quinze personnes osèrent braver la contagion. Sur ces entrefaites le religieux lui-même dut s'aliter, mais il fut promptement sur pied.

Quelques jours plus tard, au matin, il entendit le petit Lazare qui chantait. C'était celui qui avait le plus souffert et montré aussi le plus de patience. « J'en aurais pleuré de joie », disait plus tard le bon religieux. Il courut près de son lit et trouva l'enfant occupé à couvrir ses plaies de morceaux de papier portant cette inscription : *Ad majorem Dei gloriam Virginisque Deiparæ*. Il embrassa le petit convalescent et rendit grâces à Dieu. Tous recouvrèrent bientôt la santé. Ils quittèrent alors leurs lits de malades, et se remirent à coucher par terre sur de simples nattes. On les exerçait dès lors à toutes les pratiques des carmes déchaussés. C'était un spectacle touchant de voir les petits venir, un bout de corde à la main, demander la permission de faire comme les grands et de se donner la discipline et, comme ils le disaient, de *battre le Miserere*.

Épuisé par les travaux, les fatigues et des inquiétudes de toute sorte, le Révérend Père était tombé sérieusement malade. Il dut, sur l'ordre de son supérieur, aller prendre un peu de repos à Trévaudrum. On nomme ainsi la capitale du Travancore. A peine eut-il repris haleine qu'il retourna préparer ses chers novices aux offices de la Grande Semaine. Il écrivait : « Nous commençons ce soir les Ténèbres. Marie-Ephrem et Lazare montrent un aplomb imperturbable, et je ne crains qu'une chose : c'est d'être asphyxié dans notre petit sanctuaire, entre une haie de bambous et une haie de chair humaine. » Et plus tard : « Depuis trois jours nos enfants

n'ont ouvert la bouche que pour chanter en chœur les louanges de Dieu... Je me crois revenu aux plus beaux jours de mon noviciat, je me sens transporté de joie. Il avait certes raison de se réjouir, car un an à peine s'était écoulé depuis les commencements de l'œuvre : les progrès accomplis étaient frappants. A partir de ce jour, nul d'entre ces enfants ne lui donna de sérieux sujet de mécontentement, sauf deux qui se retirèrent, leur lâcheté ne s'accommodant pas de cette ferveur naissante, et un troisième que l'on dut renvoyer parce que rien n'avait pu vaincre ses mauvais penchants. Le 26 avril 1868, le T. R. P. Provicaire procéda lui-même à la vêture de cinq d'entre eux. La communauté était fondée : ses nouveaux membres s'exerçaient à marcher dans le chemin de la perfection. Leur prudent et zélé directeur s'attachait à leur faire sentir le prix des mortifications corporelles; le plus grand châtiment qu'il pût leur infliger était de les priver de la discipline, lorsque, suivant son expression, ils s'en étaient rendus indignes.

Bien des années se sont passées depuis ces jours d'épreuves et de bénédictions. Que sont devenus ces étudiants d'âge et de talents divers? Deux sont devenus prêtres. Un troisième, digne de figurer parmi les moines les plus fervents d'Europe, a embrasé la profession religieuse et est aujourd'hui secrétaire d'un évêque missionnaire. Un quatrième qui fut trouvé, une fois, endormi avec une grande croix de bois entre les mains a la charge d'une paroisse. Deux ont dû être expulsés, deux sont rentrés dans le siècle, l'un comme mécanicien, l'autre comme médecin. Trois enfin, traités peut-être depuis avec trop de sévérité, n'ont pas été jugés dignes, faute d'une gravité suffisante, d'entrer dans le cloître.

POPULATION DE LA CÔTE. — VOYAGE PAR EAU. — TRAITS DIVERS. UNE MISSION DIFFICILE.

La population de la côte, composée principalement de pêcheurs et de poissonniers, castes misérables et avilies, sont généralement grossières, celles de l'intérieur donnent plus de consolations aux missionnaires. Même sur la plage on rencontre des âmes d'élite d'autant plus dignes d'admiration qu'elles vivent dans un milieu moral délétère et en contact journalier avec les païens. Dans un village où le Père avait tonné contre l'ivrognerie qui éloignait depuis de longues années un grand nombre d'hommes des sacre-

ments, presque tous prirent l'engagement de ne plus boire de liqueurs fermentées, et ils tinrent parole. Pourtant un jour, l'un des plus vieux vint le trouver et lui dit : « Père, la mer est si froide pendant la nuit que je ne puis plus, faute d'une goutte de *sarayam* (eau-de-vie hindoue) en supporter la rigueur. » On dut lui expliquer que l'abus seul est condamnable.

Quand le P. F... parcourut les villages pour quêter en faveur du Denier de Saint-Pierre, il fut généralement bien accueilli. Ces pauvres gens donnèrent de ce qu'ils possédaient, les uns du riz, les autres de la mélasse. Il rencontra une fois deux vieilles mendiantes qui lui offrirent quelques oignons. Cette aumône touchante fait songer à l'obole de la pauvresse de l'Évangile, elle aussi a été inscrite dans le ciel.

Nous trouvons maintenant dans les notes placées sous nos yeux la description de la manière de voyager par eau dans le district ou *pangon* d'Enneyam, où l'on compte quatre mille chrétiens avec onze églises, toutes situées sur le bord de la mer et éloignées l'une de l'autre d'un mille anglais environ. Grâce à un magnifique canal qui le traversait tout entier (aujourd'hui plus d'à moitié détruit), et qui était bordé de deux belles haies de cactus, la région pouvant être desservie en bateau. Imaginez donc voguant sur les eaux de ce fleuve artificiel, une auge en bois de 25 à 30 pieds de long sur 2 ou 3 de large et portant : 1° accroupis sur l'avant deux Hindous chrétiens dont l'un tient en laisse un chien, et l'autre un chat ou un perroquet; 2° debout sur l'arrière un grand flandrin de mahométan ou de païen, couvert de deux doigts de toile et tenant en main une perche sans fin, — c'est le batelier; enfin 3°, au milieu, crânement assis sur une modeste valise de voyage un humble religieux récitant ses Heures et pensant à ses amis absents.

La navigation n'est pas toujours paisible. Parfois le vent s'élève et soulève les flots dans cet estuaire ouvert de toutes parts. Alors les nautonniers novices poussent des cris, se croyant perdus. Le missionnaire ne peut sauver sa vie qu'en se jetant par-dessus le bord et se mettant à la nage.

Le plus souvent c'est l'esprit même du voyageur qui, par son trouble, contraste avec la limpidité des eaux qui le portent. Tant de soucis pour mener à bien ce pauvre peuple dont on a peine à soupçonner l'ignorance et la facilité à se laisser pousser aux murmures, parfois à la révolte. Et les intrigues des malveillants et la

trahison des faux frères, saint Paul s'en plaignait déjà. *Sollicitudo ecclesiarum.*

La paresse et la dissimulation paraissent être les vices essentiels des Hindous, surtout dans les basses castes; n'est-ce pas le caractère commun des races opprimées? Le bon missionnaire s'indignait quand il voyait ses ouailles se montrer obstinément réfractaires à ses appels, s'abstenir de fréquenter l'église et se livrer au travail le dimanche. Sa conscience de confesseur s'alarmait lorsqu'il entendait des femmes dont l'absence du lieu saint pendant toute l'année était notoire, soutenir effrontément qu'elles n'avaient jamais manqué la messe.

Ces pauvres gens n'ont-ils pas pour excuse le rude métier qu'ils mènent et qui les absorbe, pour ainsi dire, dans les soins matériels? Pour aller à la pêche, ils forment une sorte de petit radeau en liant ensemble trois ou quatre pièces de bois; ils y restent accroupis jour et nuit, la moitié du corps dans l'eau salée qui leur hâle la peau, l'autre moitié exposée sans vêtements protecteurs à la rosée, à la pluie et aux ardeurs d'un soleil torride.

Quelquefois des attentions touchantes venaient consoler le cœur du missionnaire. Ainsi, un jour, après avoir préparé à la première communion de jeunes enfants dont les parents laissaient, hélas! beaucoup à désirer, il fut vivement ému en les voyant lui apporter un petit cadeau. Quelquefois il fallait faire acte d'autorité et, comme on dit, montrer les dents... et le bâton.

Un dimanche, après la messe, le missionnaire entend un grand bruit dans l'église. Il envoie son disciple voir ce qui se passe. C'est, rapporte celui-ci, un musulman qui vend de la toile et vante bien haut sa marchandise. Le missionnaire prend son bâton et se présente à l'une des portes. La foule se hâta de déguerpir, en renversant la boutique et le marchand, qui faillit être foulé aux pieds.

Une autre fois, le prêtre surprit les fidèles dans le lieu saint, accroupis en cercle et mâchant tranquillement l'areck et le bétel, tout en faisant je ne sais quel compte communal, comme s'ils étaient dans un endroit profane. D'un coup de pied, il fit voler la bourse et les envoya, tout ébahis, ramasser leurs *anas* (menue monnaie) hors de l'enceinte sacrée.

Un dimanche, pendant la cérémonie religieuse, les assistants ne se gênaient pas pour parler tout haut et gesticuler. L'officiant, après les avoir vainement invités à garder le silence, dépose le surplis, va

droit à celui qui faisait le plus de bruit et, le prenant par les épaules, le jette à la porte. Tout le monde se tut aussitôt. « Le Père est en colère », se disaient-ils entre eux. De retour à la maison, il voit arriver l'expulsé, qui, d'un air tout penaud, lui dit : « Merci, Père, merci! tous mes péchés me sont remis. »

A son arrivée dans certain district, le Père trouva toutes les églises remplies, de la porte à l'autel, de bois, de pierres, de sable et de mortier. Cet encombrement avait lieu en vue de prochaines réparations. Ajoutez à cela une multitude de malles et de caisses; bref, un vrai débarras. On eut beaucoup de peine à nettoyer le saint lieu et à le rendre propre à la célébration des divins mystères.

La mission du cap Comorin était des plus ardues; un religieux qui y avait fait ses premières armes y perdit son latin. Le prêtre natif qui lui succéda ne fut pas plus heureux : on le mit successivement à la porte de deux églises; un jour, il fut traîné du haut d'un escalier en bas. Que faire chez des gens dont la plupart ne savent plus qui a créé le ciel et la terre? Notre missionnaire se présenta à son tour; voici comment il fut accueilli :

La plupart, à son approche, s'enfuyaient comme des sauvages, ou se tapissaient comme des fauves au fond de leurs misérables taudis. Impossible moralement d'y pénétrer. Ces êtres dégradés étaient complètement nus. Le Père se contentait de se tenir à la porte et de prendre des informations. Il en apprenait là de belles : des enfants de douze à quinze ans incapables de faire le signe de la croix; des jeunes gens de plus de vingt ans ne sachant ni le *Pater*, ni l'*Ave*; des adultes, hommes ou femmes, qui n'avaient pas mémoire de s'être jamais approchés des sacrements. Les plus instruits ne valaient guère mieux. Georges le chantre, tout fier du brevet qu'il tenait du vicaire apostolique, ayant sa fille malade, faisait sur elle des signes superstitieux. Toute la cité est couverte de petits temples remplis d'idoles, et les chrétiens eux-mêmes continuent à les fréquenter. Saint François Xavier lui-même n'obtint jamais rien dans cette région maudite. Le cap Comorin, c'est *miseria miseriarum*.

Bien que l'esclavage soit légalement aboli, le fardeau des dettes sans cesse accrues par des intérêts usuraires servis aux propriétaires des filets courbe les malheureux pêcheurs sous un joug oppresseur. Les chefs de village sont presque tous de cupides et abominables tyrans qui abusent indignement de leur pouvoir à tous les points de vue. Quand les pauvres diables leurs débiteurs passent les jours et

les nuits à la mer, ils abandonnent, sans protection, à terre leurs femmes et leurs filles : on devine ce qui se passe. Comment la foi pourrait-elle faire des conquêtes durables dans un pays où il y a de telles mœurs, ou plutôt une telle absence de mœurs?

La fête de saint François Xavier fut célébrée à Cottar avec le plus grand enthousiasme, et au milieu d'une affluence considérable. Cet anniversaire réunit périodiquement une grande multitude. On compte quelquefois jusqu'à dix mille pèlerins. Ce chiffre est énorme pour une population très dispersée. « Père, disait un bon vieillard, il y a aujourd'hui quatorze jours que j'ai quitté ma maison pour venir ici. » Notez que lorsqu'un Hindou entreprend un voyage, il se fait accompagner par toute sa famille, Le religieux qui présidait la cérémonie pleurait de joie comme un enfant.

Tout le monde n'était pas partout aussi bien disposé. La rareté du prêtre produisait du relâchement dans la vie spirituelle, les premières communions subissaient des retards. On avait aussi à déplorer l'existence de plusieurs faux ménages.

Le missionnaire entre ensuite dans des détails fort curieux sur l'organisation des Paravers, sorte de pêcheurs sur les côtes de Malabar, qui constituent dans le royaume de Travancore comme une petite république chrétienne. Ils forment plusieurs *pangons* ou districts, placés chacun sous la direction d'un souverain (maître, seigneur), qui est le curé du lieu. Celui-ci est investi de tous les pouvoirs spirituels et temporels. Ce prêtre choisit des délégués pour présider un tribunal toujours assiégé par des gens bruyants et qu'il n'est pas toujours facile de mettre à la raison. Il faut beaucoup insister pour leur faire payer les dettes contractées de village à village. Pour y parvenir, l'autorité spirituelle supérieure (l'évêque) ajourne parfois la grande fête du Pardon, célébrée en l'honneur de saint François Xavier. Ces pauvres gens y tenaient énormément, et quand on les faisait attendre trop longtemps, parfois ils s'insurgeaient et ne craignaient pas de menacer de s'adresser au prêtre goanais (alors schismatique ou presque schismatique). Tout n'était pas rose dans ce métier de missionnaire, au milieu de populations grossières où l'esprit du christianisme avait peine à s'implanter.

Un jour, le P. F... célébrait la messe sur l'emplacement même de la case où les infidèles avaient essayé de brûler vif saint François-Xavier. Il parcourait en paix la fameuse rue des Brahmes, où jadis aucun Européen ne se fût montré impunément. L'année

suivante, le ministre protestant y fut outrageusement battu ainsi que son *boy*, ou serviteur, et il ne ferait pas bon de s'y hasarder encore aujourd'hui. Notre religieux savait payer d'audace, et presque toujours sa contenance intrépide le fit respecter.

En approchant du cap Comorin, le Père fut même l'objet d'une bien touchante manifestation. Il fut traîné, à la lettre, pendant plus d'une heure, avec son chariot et son attelage de bœufs, par une population enthousiaste. Ces pauvres gens, d'un extérieur tout à fait sauvage, mais d'une foi vive, poussaient des exclamations de joie qui pouvaient passer pour des rugissements. Les tambours et les trompettes faisaient rage, c'était un vacarme assourdissant. Ces descendants des tribus que l'apôtre des Indes avait évangélisés avaient malheureusement été entamés par le schisme de Goa, mais on sait que depuis peu, les sages mesures prises par le Saint-Siège en ont amené le terme.

LES ÉCOLES. — CONCURRENCE PROTESTANTE. — LA VIE PARFAITE

Le P. F... disait quelquefois qu'il vivait au milieu de sauvages à moitié républicains, qui ont fort peu à envier à leurs congénères civilisés d'Europe. Le manque d'éducation domestique constitue un des plus grands obstacles à leur élévation morale. Un grand nombre de ceux qui se font chrétiens demeurent grossiers et faibles d'intelligence : tous n'observent pas la décence commandée dans le saint lieu, mais ils pèchent surtout par ignorance, et le missionnaire croit au salut éternel de la plupart d'entre eux. On trouve, en revanche, parmi eux, de grands exemples de résignation et de dévouement. Nous les signalerons plus loin.

Les mères ne savent pas élever leurs enfants. Les jeunes filles, devenant nubiles vers l'âge de douze ans, se marient de fort bonne heure ; mais elles manquent d'intelligence et d'autorité dans la famille. Dans l'Inde, un quart de siècle compte pour deux générations. Le remède au mal consisterait dans des communautés religieuses enseignantes.

Pour procurer aux jeunes filles hindoues cette éducation sage et chrétienne qui leur fait totalement défaut, feu le P. Marie-Éphrem avait fait venir de France des religieuses enseignantes du tiers ordre de Sainte-Thérèse. Cet essaim primitif s'est multiplié : toutes les couleurs y sont maintenant représentées. On y voit des brah-

manes à côté de sang-mêlés. La religion chrétienne peut seule produire ce rapprochement de castes que séparent des préjugés invincibles. La supérieure, pleine de capacité et de dévouement, est Irlandaise; les nations hollandaise et portugaise ont également fourni leurs recrues. Il se trouve des protestants, des païens et des libres penseurs, — la race en existe dans l'Inde, — qui préfèrent confier leurs enfants à des religieuses catholiques, parce que celles-ci leur donnent une meilleure éducation : pendant ce temps, la grâce agit tout doucement, et des conversions se préparent.

Georges Cecil est le fils naturel d'un planteur anglais ou écossais, qui l'a fait baptiser à l'église catholique, en le confiant aux Sœurs. Lui-même, grâce, on peut le croire, aux ferventes prières de ce pieux enfant et aux chaleureuses exhortations de la Révérende Mère, médite, assure-t-on, sa propre abjuration. Les Français étaient en petit nombre, fréquentant peu ces parages. Les Belges envoyaient beaucoup d'aumônes.

En 1860, un orphelinat avait été fondé à Moolague par un missionnaire belge. C'était une fourmilière d'orphelins des deux sexes (tous nés de païens), auxquels on apprenait, avec la religion chrétienne, divers métiers. Quand ils étaient en âge, on les mariait et on fournissait à chaque couple une maison toute installée et un jardin. Plusieurs villages chrétiens furent ainsi formés. Les païens des environs suivaient ce mouvement d'un œil curieux et sympathique; plusieurs se laissaient gagner et demandaient à entrer dans l'Église. Les anciens chrétiens secouaient leur torpeur et relevaient leurs oratoires qu'ils avaient laissé tomber en ruine. Malheureusement le missionnaire reçut une autre destination et l'œuvre tomba avec lui.

Une des grandes difficultés que rencontrent les missionnaires catholiques pour le bien et la stabilité des conversions qu'ils opèrent, c'est la concurrence que leur font les protestants. Comme ceux-ci ss montrent bien moins exigeants en fait de morale, il n'est pas étonnant qu'ils remportent de faciles succès. Les calomnies que plusieurs d'entre eux répandent contre les papistes contribuent aussi à aliéner les cœurs.

Les Hindous convertis ont besoin d'être tenus de près. La sensualité les tente toujours et finit par prévaloir, si on ne la combat par la ferveur de la piété. Quand le missionnaire, après avoir fondé une chrétienté nouvelle, est forcé de s'absenter, ce qui arrive quelquefois, durant plusieurs années; à son retour, il se

trouve en présence d'unions illicites, parce que les néophytes ont négligé de s'adresser aux prêtres voisins. Les mariages mixtes, c'est-à-dire entre chrétiens et païens, sont aussi une source fréquente d'apostasies. Aussi sont-ils sévèrement défendus; mais l'intérêt et la passion font souvent passer outre. On verra plus loin un exemple assez singulier de cette infraction aux règles adoptées, et de la façon énergique avec laquelle l'abus fut réprimé.

Les missionnaires protestants se hasardent peu dans l'intérieur des terres, ils se tiennent prudemment dans les grandes villes de la cité, mais ils ont soin de former des catéchistes, pris surtout dans les castes inférieures, et ils les envoient évangéliser à leur place les infidèles, ou amener à leurs erreurs les catholiques; ils réussissent assez facilement, dans cette seconde partie de leur tâche, auprès des esprits simples de ces demi-sauvages. Dans une de ses courses apostoliques, le missionnaire auquel nous empruntons ces détails rencontra beaucoup de ces indigènes protestants qui le prenaient pour un de leurs pasteurs et le saluaient avec toute sorte de marques de vénération. N'ayant ni le temps, ni le moyen de les détromper, il respecta leur bonne foi.

Une étrange et assez sympathique figure est celle d'un médecin missionnaire protestant qui, installé avec sa femme dans une habitation confortable, soignait avec un zèle égal les âmes et les corps; mais il ne traitait jamais un malade sans en avoir obtenu, fût-il mahométan, un semblant au moins d'acquiescement à sa doctrine, ce qui lui faisait croire à de mirobolants succès de conversion. Il mourut, du reste, à la peine, et put être récompensé là-haut de son indiscutable charité. Un missionnaire catholique, attaqué du choléra et sur le point de rendre le dernier soupir, refusait par scrupule de l'appeler. Le R. P. F., plus éclairé, aller relancer le docteur Thomson, — c'était son nom, — et l'amena sans bride délier près du chevet du moribond. Ce ne fut qu'après avoir consciencieusement traité le patient, que le brave homme crut devoir débiter son sermon qui fut écouté en silence. Le malade guérit.

Un autre ministre protestant joua un rôle bien différent.

Le révérend James Jones, à peine théiste, avait volé aux catholiques leur église et détourné de la vraie foi plus de la moitié de trois congrégations. Il se disait parent de la reine Victoria et faisait blanc de son épée. Il finit pourtant par être battu par son compétiteur catholique. L'apostasie d'une bonne partie de cette chrétienté avait

été peut-être provoquée par l'excès de rigueur d'un ancien curé. Notre missionnaire, chargé par son évêque de remédier au mal, eut recours aux voies de douceur pour ramener ces brebis égarées, et il y réussit. Cependant, pour recouvrer l'église, il dut procéder judiciairement.

Il arrive quelquefois que des fidèles, mécontents de leur pasteur, croient se venger en l'abandonnant pour aller aux protestants. « Faites ceci » ou « Ne faites pas cela », écrit-on tous les jours à l'évêque qui veut soutenir ses prêtres, sinon nous nous faisons protestants. Naguère, avant l'extinction du schisme, on menaçait le missionnaire de se faire goanais.

En revanche, dans les missions bien disciplinées, le prêtre jouit d'une très grande autorité. Il ne craint pas, à l'occasion, de faire des remontrances publiques pour des scandales publics, et il exige des grands pécheurs, de ceux par exemple qui auraient apostasié ou entraîné une paroisse dans la révolte, une pénitence canonique et exemplaire. Le plus souvent le coupable se soumet humblement.

La vie parfaite est aussi pratiquée dans ces pays de missions. Nous avons déjà parlé de plusieurs communautés religieuses. En dehors de ces maisons de prière, un certain nombre de chrétiens, tout en demeurant dans leurs familles, donnaient l'exemple d'une ferveur exceptionnelle et des plus grandes vertus.

Le Rév. Père avait réussi à former une sorte de confrérie ou de congrégation de personnes qui faisaient profession de piété et le secondaient dans ses travaux. Ces chrétiens zélés des deux sexes, dont le nombre montait à plusieurs centaines, se confessaient et communiaient tous les huit jours, au moins tous les mois. Comme le territoire de la mission était fort étendu, ils étaient obligés de faire de longues courses pour suivre le prêtre dans ses pérégrinations pastorales. On les voyait souvent partir avant le jour, traverser à gué des torrents, en ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, et se grouper dans l'oratoire où ils gardaient l'attitude la plus recueillie, comme s'ils n'eussent éprouvé aucune fatigue. On remarquait entre autres une pauvre veuve, vraie *Mater dolorosa*, atteinte au sein d'un cancer qui, deux ou trois fois l'an, la mettait aux portes du tombeau et finit par l'y précipiter. Jamais, au milieu des plus cruelles souffrances, elle ne manqua la communion hebdomadaire. Quels éloges encore ne doit-on pas faire du dévouement de quinze à vingt personnes soignant, durant les épidémies, les malades,

ensevelissant les morts et laissant toujours quelques-uns des leurs sur le carreau? Sous tous les climats l'Evangile enfante la même abnégation et le même sacrifice.

La masse des fidèles observe généralement avec une grande rigueur les abstinences et les jeûnes prescrits par l'Eglise, excepté quand une extrême indigence les en dispense naturellement. Ils poussent même très loin le scrupule sur ce point. Un pénitent s'accusait d'avoir fait gras un vendredi : « Quelle viande avez-vous mangée, demanda le confesseur? — C'est un rat que j'avais attrapé ce jour-là et que je ne voulais pas perdre. » Un autre faisait, d'un air plein de componction, l'aveu qu'il avait mangé deux ou trois œufs un jour maigre. « Mais quel mal trouvez-vous à cela? — Mon père, il y avait des petits dedans. » On assure qu'en Chine les œufs réduits à cet état de décomposition sont un plat de gourmet.

En général, on peut dire que les Hindous jeûnent presque constamment, en ce sens qu'ils ne font guère qu'un bon repas par jour; mais ceux qui en ont le moyen prennent de temps en temps quelques comestibles légers, tels que des galettes de riz ou des fruits.

LE PREMIER MINISTRE

La pauvre église de Tangachery devait être le théâtre d'une imposante cérémonie, le sacre du vicaire apostolique de la mission. Plusieurs évêques étrangers avec leur suite, la plupart des ecclésiastiques de second ordre du voisinage, étaient naturellement attendus. Ce n'était pas une mince préoccupation pour le P. F. de donner, dans son dénuement, l'hospitalité à tant de monde. Il emprunta à un de ses confrères une douzaine de cuillers d'argent, une bonne nappe de table et quelques assiettes pour remplacer celles qui manquaient. Ses propres ustensiles se réduisaient à une mauvaise soupière, une douzaine d'assiettes, trois ou quatre couteaux ébréchés, deux fourchettes imprésentables, quatre grands et quatre petits verres, quatre grandes tasses à café et guère plus de serviettes, un seul pot à barbe et seize chandeliers pour le service dans les cellules. Informé de la situation, le futur évêque répondit : « Nous apporterons notre bataclan, et nous nous tirerons d'affaire comme nous pourrons. »

Quelques jours après arrivait Mgr Ephrem. Les jeunes saronyessis (religieux) catholiques lui adressèrent trois discours : le premier

en latin, le second en vers anglais, le troisième en maléalane. Sa Grandeur répondit dans les trois langues et entra en retraite.

Le jour de la consécration arriva. On avait élevé et appuyé sur la façade de l'église un vaste et beau pandel (pavillon) où s'assirent tous les évêques et tous les prêtres, ainsi que la petite communauté. Deux estrades fournirent des places réservées aux notables d'entre les assistants laïques, et deux chaises avantageusement placées accommodèrent les représentants de l'autorité civile, savoir : sir Rama Row, Divan peischar, c'est-à-dire premier magistrat d'une des quatre divisions territoriales de Quilon, païen et même brahme, et M. G. Gresseux, second juge de la même ville, Français d'origine et excellent catholique. Cet hommage de l'administration mérite d'être signalé, il fut bientôt complété par des manifestations bien significatives. Maintenant nous laissons la parole à notre religieux.

« Vers huit heures du matin, 8 novembre 1868, la procession précédée de la musique militaire du régiment anglais résidant à Quilon, se rendit de notre résidence au pandel. Les membres des diverses confréries, revêtus de leurs plus beaux atours, marchaient, la croix en tête, sur deux rangs au milieu d'une foule immense où toutes les croyances étaient représentées. Venaient ensuite nos enfants, chantant le *Veni Creator;* les prêtres natifs et les missionnaires en surplis; les trois évêques assistants revêtus de leurs chappes, coiffés de la mitre, et enfin l'évêque élu. Le prélat consécrateur attendait au pied de l'autel.

« La cérémonie achevée, le nouvel évêque franchit les rangs de la foule qui s'agenouillait devant sa bénédiction. Plusieurs païens avaient grimpé le long des cocotiers et contemplaient de là ce spectacle si nouveau pour eux. »

Les choses allaient à merveille, et le noviciat croissait en science et en ferveur lorsqu'une décision supérieure, que l'on dut respecter, enleva pour un temps ces chers enfants à leur père spirituel. Celui-ci avait été chargé de l'administration d'une paroisse dont le vicaire avait déplu. Naturellement il s'ensuivit dans le pays une certaine fermentation. Bref, le 24 janvier 1869, le missionnaire vit sa maison entourée d'une troupe de soudards qui, après avoir chassé les novices du sanctuaire de l'église paroissiale, maltraitèrent quelques-uns de ceux qui ne craignirent pas de prendre leur défense, et honorèrent le prêtre lui-même de leurs injures. Le Père, d'un caractère résolu, ne se laissa pas intimider, il fit même acte

d'énergie. Ses ennemis changèrent alors de batteries, ils usèrent de ruse et parvinrent à circonvenir l'évêque qui, mû par un amour peut-être exagéré de la paix, pria le bon Père de quitter la place et d'abandonner la direction du noviciat. Le missionnaire se soumit, le cœur navré.

Dans l'espace de cinq mois et demi que le Père avait été vicaire, outre l'audition en confession de presque toute la population, et l'introduction de l'usage de la fréquente communion, il était parvenu à retirer du vice quelques femmes de mauvaise vie, avait fait faire la première communion à plusieurs hommes de vingt-cinq à soixante ans, amené à résipiscence un très grand nombre de retardataires, arraché aux griffes d'un ministre protestant un jeune catholique qu'il avait subjugué, et ramené à l'église cinq ou six familles qu'un acte de rigueur intempestive peut-être en avait éloignées et avait rejetées depuis quinze ou vingt ans dans le paganisme.

Les païens eux-mêmes, du moins ceux qui occupent des postes officiels, comprennent très bien l'œuvre de haute moralisation qu'accomplissent les missionnaires catholiques; aussi ils les protègent en général. Nous rapportons, à ce propos, la conversation curieuse qui eut lieu entre le premier ministre du royaume et le chef de la mission catholique.

Le provicaire de la Mission se trouvant à Trévandrum, capitale du royaume, alla rendre visite au premier ministre pour le remercier de la haute protection dont il ne cessait d'entourer les catholiques. « Je ne fais que mon devoir, lui dit le ministre, puisque, par la grâce du roi mon maître, je suis chargé de rendre justice à tout son peuple. » — « Quand vous ne feriez pas davantage, reprit le provicaire, vous seriez encore digne des plus grands éloges, car on ne rencontre pas tous les jours un homme puissant et juste; mais il y a plus, vous êtes bienveillant », et il lui rappela plusieurs circonstances qui témoignaient de l'affection qu'il portait aux catholiques. Le grand personnage sourit modestement et répondit : « Cela est vrai, mais là encore je ne suis que juste, et je m'en vais vous le montrer. De tous les sujets du roi, il n'y en a aucun d'aussi soumis que vos fidèles. Il n'en est pas, ajouta-t-il, en faisant allusion aux protestants, il n'en est pas de vous comme de certaines chrétientés, dont les natifs sont à peine entrés qu'ils se croient tout permis et causent plus d'embarras au gouvernement que tous les

païens ensemble; chez vous, au contraire, on apprend à respecter l'autorité, et vos missionnaires savent si bien inspirer à leurs ouailles l'amour du devoir et de la justice, que nous n'avons qu'à nous louer de leur conduite. Quoi de plus juste donc, que de leur témoigner, à l'occasion, quelque bienveillance! » Le ministre s'étendit ensuite sur le Pape, et il parla du chef d'une religion étrangère avec infiniment plus de respect que ne le font, en Europe, un trop grand nombre de catholiques dégénérés.

Ajoutons que les missionnaires catholiques sont entourés de beaucoup de considération par les autorités anglaises, la plupart protestantes. Il n'est pas rare de voir des règlements d'affaires de famille faits par des religieux, avec l'approbation épiscopale, confirmés par des cours de justice.

TRAIT ÉDIFIANT. — UN MARIAGE. — LE CARACTÈRE HINDOU.

Ce qui suit est cueilli dans les notes du missionnaire.

« Un des premiers temples du diable que je détruisis fut celui de Sésouadienne (dont le nom veut dire *serviteur de Dieu*). Aîné de trois frères qui avaient encore leur mère, il était déjà baptisé avec sa femme et son enfant, quand, dans une de mes visites à son village, où je ne comptais encore que deux ou trois familles chrétiennes, je vis un indigène descendre d'un palmier avec une de ses jambes horriblement trouée et purulente : « Comment, pauvre ami, « lui dis-je, pouvez-vous monter à cet arbre avec de pareilles plaies? « — Il faut bien vivre et faire vivre la famille. — C'est vrai ; mais « que de mérites vous pourriez acquérir pour le ciel, si, étant « chrétien, vous saviez sanctifier vos souffrances! — Je ne deman- « derais pas mieux, si vous vouliez bien m'accorder cette faveur, « d'autant que mon frère aîné est déjà chrétien. — Qui est-ce? — « C'est Sésouadienne que vous baptisâtes ces jours derniers. »

« Je suivis cet Hindou dans sa demeure, lui donnai quelques secours, et le préparai au baptême, ainsi que sa femme et son enfant. Quand les deux frères furent chrétiens, je leur dis : « Voilà, « dans un coin de votre cour, un petit temple du diable, il ne faut « pas le laisser debout. — C'est juste. » M'étant approché de la cabane, je mis le premier la main à l'œuvre de destruction. Sésouadienne sauta alors sur le toit et fit voler de toutes parts les feuilles de palmier dont il était couvert. Le nouveau baptisé applaudissait

en riant de tout son cœur. Mais leur mère, demeurée païenne, balai en main, mais n'osant franchir le seuil de sa porte, vomissait contre nous mille malédictions. L'œuvre n'était encore qu'à moitié faite, quand j'entends derrière moi des clameurs furieuses. C'était le troisième frère qui demandait quel était l'audacieux qui venait ainsi détruire son temple. « C'est moi qui en ai donné l'ordre, « répondis-je en me retournant. » — « Et c'est moi qui l'exécute, « poursuivit Sésouadienne, et, en ma qualité d'aîné, j'en ai le droit. » Et il accomplit consciencieusement toute la besogne. »

Six mois après, cette vieille et cet adolescent, naguère si fanatiques, venaient supplier le missionnaire de les faire chrétiens. Leur conversion fut sincère, si l'on en juge par le trait suivant que rapporte le missionnaire. auquel nous laissons encore la parole.

« Huit ou dix ans plus tard, revenant dans ce pays, ma première visite fut pour le village où je n'avais pas laissé un seul païen. Un des frères était mort, et j'employai les premiers honoraires de messe qui me vinrent d'Europe pour marier et établir tous ses enfants. Quant à la mère, je la trouvai presque mourante, accroupie sur le seuil de sa porte. « Bonjour, Mariaï », lui dis-je en l'abordant. Elle lève ses deux mains en les joignant au-dessus de sa tête pour un salut, à la mode hindoue, et j'aperçois sous son aisselle gauche une tumeur ouverte et largement béante : « Vous souffrez, Mariaï ; « mais êtes-vous contente? — Oh? je le suis. J'avais tant peur de « mourir avant de vous revoir! — Eh bien! maintenant, il faut vous « en remettre entièrement à la sainte volonté de Dieu, et vous pré- « parer à la mort par une bonne confession. — Mais il y a deux « ans que je ne puis plus aller à l'église! — Ici même, et sans vous « déranger, je vais vous entendre et vous administrer. »

« Je me mis à l'exhorter à la patience, à cause de son horrible maladie; mais elle me fit venir les larmes aux yeux par ses réponses empreintes de calme, de joyeuse résignation, de foi, d'amour de Dieu et de reconnaissance envers Notre-Seigneur, qui avait bien voulu l'éclairer dans ses vieux jours. Une semaine ou deux après, elle avait pris son vol vers le ciel.

« Une veuve chrétienne se disposait à donner sa fille unique en mariage à un païen, sans obliger celui-ci, comme c'est la coutume, à se faire chrétien lui-même. Je la réprimandai et obtins qu'elle m'amènerait son futur gendre. Il vint, se soumit en apparence à toutes les conditions et commença sur l'heure à apprendre les

prières. J'étais très content de lui, et il fut entendu que je le baptiserais le matin même du jour fixé pour son mariage. Ma résidence étant située entre son village et celui qu'habitait sa fiancée, je l'attendais chez moi. Il vint, en effet, suivi d'une troupe de païens et de protestants de sa famille et de ses amis, avec accompagnement de tambours, de trompettes et de pétards; mais, au lieu de s'arrêter pour recevoir le baptême, il continua sa route, sous prétexte de faire la conduite à la jeune fille, mais en réalité pour lui attacher au cou le *tali*, sorte de collier qui remplace là-bas l'anneau de mariage chez nous. Après quelques heures d'attente, l'inquiétude me prit et j'envoyai aux informations. On me rapporta qu'après un semblant d'opposition de la part de la mère, qui voulait sauver les apparences, le jeune homme avait passé le tali au cou de la jeune fille, et que tout le monde s'était mis à festoyer.

« Immédiatement je convoquai tous les jeunes gens du village qui s'armèrent de bâtons, et nous partîmes à la recherche du coupable. A mi-chemin, nous nous engageons dans un sentier étroit et long, où l'on ne pouvait marcher qu'à la file les uns des autres, et nous nous y rencontrons avec la noce précédée du jeune homme. La fille, suivant l'usage, se tenait en arrière, couverte de voiles épais et traînée comme une aveugle par des femmes. « Halte-là », m'écriai-je. Tout le monde s'arrête, prêt à s'échapper par la tangente. Je monte sur le talus, je somme la bande joyeuse de rebrousser chemin, et je lui fais part de mon intention de reprendre cette fille qu'ils emmenaient comme des voleurs. « — Mais c'est ma femme », murmure timidement le jeune homme. Pendant ce temps, les gens de la noce s'empressaient de dépouiller la fille de tous les ornements dont elle était affublée, chaînes d'or et d'argent empruntées à gros intérêts.

« Il était d'autant plus loin de ma pensée d'en venir aux mains que je n'étais pas sûr des dispositions de la mère au nom de laquelle je devais agir; quant à la fille, chétive enfant de douze à treize ans, il n'y avait rien à attendre d'elle, et je me gardai bien de lui adresser la parole. Mais, comme il s'agissait d'une âme à sauver, je payai d'audace, je fis même mine de rédiger par écrit une plainte au magistrat. Nos adversaires intimidés retournèrent au village d'où ils étaient venus et où nous arrivâmes de compagnie, à la débandade, grâce à une forte ondée. »

Le zélé missionnaire finit par s'en tirer à son honneur. Il fit

entendre raison au jeune homme, qui rejeta la faute sur un sien parent protestant et résolut de tenir sa parole. Le baptême et le mariage eurent lieu le jour même.

Voici le portrait des Hindous de nos jours, tracé par ce religieux qui a passé une partie de sa vie au milieu d'eux : « Les Hindous sont apathiques, avides de gain et, grâce, je crois, au maudit esprit de caste, profondément égoïstes. La charité proprement dite leur est absolument étrangère ; s'ils font l'aumône, ce n'est guère qu'aux mendiants de caste et de profession, purs vagabonds auxquels il n'est pas toujours loisible de la refuser. Ils accomplissent aussi, à la suite d'un vœu, certains actes de bienfaisance publique, comme, par exemple, d'établir, un jour donné, sur le bord d'un chemin fréquenté, une buvette d'où ils servent de l'eau fraîche à tout venant, de manière toutefois à ne pas s'exposer à être souillés! Pour éviter ce danger, ils versent l'eau du haut de l'un des bouts d'un long bambou, pendant que le passant la reçoit de l'autre dans le creux de ses deux mains; mais jamais, — ou presque jamais, — ils ne viennent spontanément en aide à un inconnu en détresse : s'ils rencontrent, par exemple, une voiture renversée, ils se garderont bien d'y mettre la main pour la relever, ce qui ne les empêche pas, quand pareil accident leur arrive, de se confondre en salamalecs vis-à-vis de l'Européen, — fût-ce un missionnaire, — qui leur rend un service qu'ils ne songeaient même pas à lui demander.

L'esprit de caste est chez eux dominant. Des brames, voyageant de compagnie, sont surpris par un orage. Quelques-uns courent se mettre à l'abri sous un hangar appartenant à des parias. Dénoncés par leurs compagnons, ils sont expulsés de leur propre village et ne peuvent y rentrer qu'après s'être purifiés selon les rites.

LE CHOLÉRA

Le choléra avait éclaté comme la foudre, il faisait des centaines, des milliers de victimes. Peu nombreux, dispersés sur un territoire immense, les missionnaires se sentaient débordés. L'un d'eux, le P. Élie, poussa un cri d'alarme : il écrivait au P. F..., dont le district était moins éprouvé que le sien : « Quelle désolation, mon cher Père; tous les jours des morts. Si cela continue, Vengote, — ainsi se nommait sa résidence, — deviendra un vaste cimetière. Pen-

dant que je suis ici le fléau ravage le reste de ma circonscription ; je ne puis être partout à la fois. Si vous étiez moins éloigné, je vous supplierais de venir me donner un coup de main. Rien qu'un jour consacré à mes malades me rendrait un grand service. »

Au lieu d'un jour, le P. F... accorda une semaine à son confrère. Il se mit à parcourir sans désemparer les villages les plus éloignés. Au milieu de ces travaux qui l'épuisaient, son cœur débordait de consolation. Il ne pouvait se lasser d'admirer la résignation de ces bons indigènes. Il y avait quelquefois, deux, trois, quatre, jusqu'à cinq personnes attaquées dans une seule maison ; on n'entendait pas un mot de plainte. Si la force du mal arrachait un cri de douleur, cette exclamation était toujours suivie d'une invocation pieuse. Ils recevaient les sacrements, disait le prêtre, avec avidité : le christianisme de la plupart d'entre eux ne datait pourtant que de douze ans, mais la grâce les avait littéralement transformés. Quant aux païens qui furent visités, aucun d'entre eux ne refusa le baptême, pour lui ni pour ses enfants.

Dans une de ses courses apostoliques pour administrer les mourants, il rencontra un nouveau chrétien, qui portait un nom des plus baroques avec la signification de « lumière spirituelle ». « As-tu des malades ? » — Il répondit par signes, car le cœur lui bondissait, et il montra un enfant d'une dizaine d'années presque agonisant. Le prêtre l'administra ; quelques instants après « la Lumière spirituelle », qui s'était éloignée, revint, portant dans ses bras, un autre malade : c'était un beau jeune homme de seize à dix-huit ans, sans connaissance. A sa vue, le missionnaire, touché de pitié, ne put retenir ses larmes. La famille se présente, triste mais résignée. Elle reçoit l'invitation de se rendre le lendemain à l'église pour s'y purifier de ses fautes et se disposer à accepter l'arrêt d'en haut. Le Père occupe le reste de sa journée à confesser d'autres malades. Quand il revient, il aperçoit « la Lumière spirituelle » suivie d'un catéchiste, porteur d'une grande croix : il se préparait à enterrer ceux de ses cholériques déjà morts ; l'autre trépassa le lendemain. Personne ne manqua au rendez-vous assigné à l'église.

Anthony, fort comme un Turc, gai comme un pinson, guidait le missionnaire à la recherche des malades. Une nuit le fléau le terrassa : le voilà couché dans son obscure chaumière. Prévenu à temps, le Père y pénètra à tâtons et l'appelle : « Anthony ! Anthony ! » Point de réponse : le malade ne peut déjà plus parler. Le

religieux finit par lui saisir le bras. Par un effort surhumain, Anthony allonge l'index de la main droite, et la promenant sur la paume de la main gauche, il y figura trois lettres talmoules, dont l'ensemble représente le nom de la Divinité. Pour achever de se faire comprendre, il porte le même doigt à ses lèvres. « Très bien! dit le prêtre, je m'en vais vous donner l'extrême-onction; demain matin, si Dieu nous prête vie à l'un et à l'autre, je vous apporterai la sainte Eucharistie. » Quelques minutes après, il y participait sans doute au ciel; il venait d'expirer dans les bras de son père spirituel.

Pénétrant dans un autre village, le Père demande s'il y a quelque cholérique à administrer. On lui désigne une jeune femme païenne. « Conduisez-moi chez elle. — Ah! c'est qu'elle est fille d'un apostat qui allait la donner en mariage à un païen. Il ne voudra pas vous recevoir. — Laissez-moi faire et tenez-vous tranquille. » Et il se présente hardiment chez l'apostat, en le regardant dans le blanc des yeux. Le malheureux, n'osant soutenir ce regard, fait au prêtre le salut catholique (on joint les deux mains et on les étend jusqu'aux lèvres), et se retire en lui laissant le champ libre. Une heure après la jeune femme mourait baptisée.

Pendant que le missionnaire catholique se dépensait ainsi pour sauver des âmes, toujours en course par des chemins détestables, souvent renversé de cheval, trempé jusqu'aux os, déjeunant parfois à quatre heures de l'après-midi, que faisait le ministre protestant, le T. R. James Jones, précédemment nommé? Il se reposait tranquillement, à un mille du village le plus proche, dans un délicieux bengalow où il se tenait si bien séquestré que ses serviteurs eux-mêmes ne devaient communiquer avec le dehors qu'en prenant toutes les précautions dont on use dans les lazarets où l'on observe *la quarantaine*. Et pourtant son peuple mourait comme mouches. Quant au *medical missionner*, ou médecin en titre de la région, il avait non seulement interdit son hôpital aux cholériques déclarés, mais il allait jusqu'à faire ouvrir toutes les lettres qui lui étaient adressées par un subordonné, de peur de prendre le mal par ce simple contact.

Les chrétiens étaient, au reste, en général, moins éprouvés que les païens. On attribuait cette immunité relative à la régularité de leur vie et à l'observation des règles d'hygiène que la prudence conseillait. « La piété, dit saint Paul, est utile à tout. »

LÉONCE DE LA RALLAYE.

LES QUESTIONS HISTORIQUES

CONTROVERSÉES

Après cent ans écoulés, le drame formidable de la fin du dernier siècle excite un intérêt aussi puissant, aussi actuel qu'aux heures mêmes, aux heures de sinistre mémoire où il fut joué sur la scène du monde. Cette année 1891 semble le surlendemain de 1789, plutôt que celui du centenaire de 1789. Les passions n'ont pas désarmé. Suivant le drapeau auquel ils se sont attachés, les hommes d'aujourd'hui ressentent à l'égard des principaux acteurs de la Révolution française soit l'enthousiasme frénétique, soit la haine farouche, que nos pères leur ont voués jadis en pleine lutte des partis autour du berceau du nouveau régime.

Deux d'entre eux font seuls exception. Certes Mirabeau et Talleyrand furent trop mêlés aux événements contemporains pour que leur nom, rencontré à chaque page des annales de la sanglante époque, puisse être passé sous silence; certes, on ne s'est jamais occupé d'eux si avidement. Mais, en ce qui les concerne, l'attaque et la défense sont hésitantes. Les amis semblent honteux de soutenir par esprit de devoir un ami dont la familiarité les déshonore; et les ennemis éprouvent une sorte de répugnance à subir, fût-ce pour leur porter le coup mortel, la souillure de leur contact.

Pourquoi cette égale antipathie dans les deux camps rivaux? L'examen de deux articles où viennent d'être appréciés le caractère et la conduite des deux parias va dire si l'opinion a eu tort ou raison de se prononcer contre eux.

I

A se tenir aux promesses du titre : « Mirabeau d'après un livre récent (1) », on s'attend à un simple résumé en quelque vingt pages des cinq volumes consacrés par MM. Louis et Charles de Loménie au grand orateur et à sa famille. Ainsi réduite, l'œuvre de M. Mézières serait encore digne d'éloges, puisqu'il aurait entrepris d'extraire le suc, pour ainsi dire, d'une matière si compacte et de mettre à la portée du public intelligent les résultats essentiels d'une enquête consciencieuse, condamnée, de par sa longueur même, à n'être connue que d'une élite extrêmement restreinte. Mais la modestie de certains auteurs ne trompe pas moins que l'excessive vanité de la plupart d'entre eux. Certes, les médiocres excellent à donner le change sur l'absence d'intérêt de leurs études, historiques ou autres, au moyen de pompeuses déclarations de principes, secondés par la naïveté des trop nombreux lecteurs qui ne savent pas distinguer entre un *gros* livre et un *bon* livre et qui demanderaient volontiers au libraire de peser devant eux l'ouvrage nouvellement paru qu'ils ont aperçu à sa vitrine, afin de s'assurer au préalable qu'il vaut la peine d'être placé sur les rayons de leur bibliothèque.

Les hommes supérieurs, au contraire, ont une remarquable et touchante tendance à s'effacer, à rechercher la pénombre. Ils semblent vouloir se faire pardonner leur talent à force d'humilité. C'est presque tomber dans la banalité que de les comparer à ces ravissantes fleurettes qui se dérobent sous le feuillage et que, seul, leur parfum trahit : telle est pourtant l'image qu'évoquent obstinément à l'esprit les maîtres de la pensée, soucieux de se cacher de leur légitime réputation comme d'un crime de lèse-égalité.

Voyez plutôt avec quel empressement M. Mézières a placé son *Mirabeau* sous la protection d'un pavillon étranger. Pour obtenir l'audience du public, le lettré délicat, le savant professeur en Sorbonne, le scrupuleux psychologue littéraire de *Shakespeare*, de *Dante*, de *Pétrarque*, pour qui l'Académie française n'a pas eu assez de lauriers avant de l'appeler à siéger dans son sein, avait-il

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai et 15 juin 1891.

donc besoin d'un passeport? N'importe! le nouveau récit sorti de sa plume élégante et nerveuse ne leur sera soumis qu'avec cette réserve : « d'après un livre récent », qui, aux yeux de beaucoup, le fera passer pour un travail de seconde main.

Cette appréciation serait-elle équitable?

Sans diminuer en rien le mérite des recherches de MM. de Loménie, il est permis de les considérer comme les éléments d'une biographie, plutôt que comme une biographie véritable.

La biographie d'un homme célèbre est peut-être, de tous les genres de travaux historiques, celui qui remplit le plus difficilement les conditions multiples de perfection dont la réunion constitue un ouvrage définitif. Suivre pas à pas un personnage depuis sa naissance jusqu'à sa mort, — tâche souvent malaisée, — n'est rien encore. Il faut démêler, sans fatigue pour le lecteur, l'écheveau parfois si embrouillé des événements auxquels il a pris une part plus ou moins active, plus ou moins dirigeante; glisser légèrement sur ceux auxquels il est demeuré étranger, mais en les résumant néanmoins, afin que l'enchaînement des faits puisse être saisi; esquisser la silhouette morale des hommes de son entourage; l'encadrer en un mot dans l'histoire générale et lui rendre dans la société de son temps la place qu'il y occupa de son vivant.

Ce bref exposé d'un idéal, d'ailleurs réalisé rarement, me donne le droit de dénier à MM. de Loménie le titre de biographes.

Les Mirabeau ne sont pas une biographie. Une encyclopédie, si l'on veut, c'est-à-dire un amas colossal, voire un peu indigeste, de documents textuellement reproduits et de commentaires, dont ne se dégage nulle part, dans une page de synthèse vivante, la personnalité exceptionnelle du tribun des États Généraux et de la Constituante.

Cette distinction qu'il m'est arrivé déjà maintes fois d'établir entre les compilateurs et les écrivains, il était nécessaire de la rappeler ici pour que pleine justice fût rendue au labeur de M. Mézières, — la justice qu'il s'est refusée à lui-même. L'auteur de *Mirabeau, d'après un livre récent* a fait précisément ce que ses devanciers avaient laissé à faire, soit par incapacité, soit par suite de l'inconscience, habituelle aux érudits qui ne sont que des érudits, du but que se propose tout historien désireux de rester fidèle à sa mission. Le sous-titre « d'après un livre récent » doit être pris dans une acception absolument différente de celle qu'on lui prêterait volon-

tiers à première vue. M. Mézières procède de MM. de Loménie comme le futur biographe du cardinal Mazarin procédera de la publication du regretté Adolphe Chéruel (1), comme l'histoire procède des recueils de textes, comme une belle statue procède du marbre d'où elle a été tirée.

Pour nous faire comprendre le rôle de Mirabeau, M. Mézières n'a pas cru devoir remonter au déluge. Non qu'il fasse fi de ces recherches des précédents ataviques vers lesquelles notre époque se porte avec une avidité parfois puérile : mais ceux de Mirabeau sont surabondamment connus, et un très bref résumé suffit à nous édifier à leur endroit. Six lignes en disent souvent plus que deux volumes, et nous saurons de reste le secret de ses propres défaillances morales, en entendant le biographe nous rappeler qu'il naquit et vécut ses premières années « près d'un père tout disposé à jouer au seigneur féodal, tout plein de l'importance de sa race et en même temps pénétré de l'esprit moderne, aristocrate et philosophe; près d'une mère extravagante et cynique, d'une sœur dévergondée, d'une femme frivole; au sein d'une famille divisée par les procès les plus scandaleux et les plus retentissants. »

Quant à lui personnellement, au moment où la convocation des États Généraux ouvre dans l'histoire de France une ère nouvelle, voici son passé :

« Il a frappé jusque-là à toutes les portes. Il a offert ses services aux Anglais, au roi de Prusse, aux ministres du roi de France. Il a employé tour à tour les caresses, l'intimidation, les menaces. Il a écrit pour les ministres qui lui donnaient de l'argent contre ceux qui lui en refusaient. Rien ne lui a réussi. Il reste déclassé, besogneux, réduit, pour vivre, aux expédients, hors d'état de dé-

(1) Je suis d'autant plus à mon aise pour parler ainsi de la *Correspondance de Mazarin*, que l'éminent éditeur, des mains de qui la plume vient de tomber, a su par ailleurs faire œuvre personnelle : ainsi dans *Marie Stuart et Catherine de Médicis*; ainsi dans le *Tableau de l'administration monarchique depuis Philippe-Auguste*; ainsi dans *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV*.

A l'appui de cette distinction que certains s'efforcent sans cesse de faire oublier, je pourrais citer un exemple plus illustre, celui de Michelet, qui a fait besogne d'éditeur avec le *Procès des Templiers* et qui n'en a pas moins écrit une Histoire de France, qu'on peut, certes, qualifier d'œuvre originale. Il est vrai que les « certains », à qui je fais allusion, lui refusent cette glorieuse place et la réservent au clan des compilateurs dont il ne fut, en effet, que par hasard, tandis qu'eux, ils en sont par goût autant que par impuissance de créer.

ployer les rares qualités qu'il tenait de la nature et du travail. »

Grâce à cette extrême sobriété dans le récit de ce qu'il appelle spirituellement les années d'apprentissage de Mirabeau, M. Mézières, en atteignant la période principale de cette orageuse existence, n'a pas affaire à un auditoire déjà fatigué. C'est maintenant qu'il entre réellement en matière. Tout ce qui précède n'était en somme qu'un préambule. Préambule nécessaire; mais combien, à sa place, se seraient laissés aller à lui donner des développements exagérés. Savoir se borner n'est donné qu'aux vrais historiens.

« Le nouvel ordre de choses que tout le monde prévoit va-t-il enfin lui offrir l'occasion depuis si longtemps cherchée?

« Le citoyen et l'ambitieux se révèlent également sous une forme presque naïve, dans la lettre qu'il écrit au major Mauviller, en apprenant la convocation définitive des États Généraux : « C'est un « pas d'un siècle que la nation a fait en vingt-quatre heures. Ah! « mon ami, vous verrez quelle nation ce sera que celle-ci, le jour où « elle sera constituée, le jour où le talent aussi sera une puissance. « J'espère qu'à cette époque vous entendrez parler favorablement de « votre ami. »

« Reste maintenant pour lui une question redoutable. Par quelle porte entrera-t-il dans la nouvelle Assemblée? Il se le demande avec anxiété en calculant ses chances, en ne négligeant rien de ce qui peut lui être utile dans cette circonstance critique. Le mieux serait sans doute d'être appuyé par le gouvernement. Avant même que le régime parlementaire ait fonctionné, il a déjà découvert avec sa fertilité ordinaire d'invention les avantages de la candidature officielle. En relation avec M. de Montmorin, qui, tout en le tenant à distance, rémunère ses écrits politiques, il prend résolument le ministre pour confident de ses projets. En échange de l'appui qu'il sollicite, il offre un plan de conduite à tenir, des résolutions à soumettre aux États Généraux. Si l'on veut bien s'en rapporter à lui, il se fait fort de prévenir tout conflit entre les deux pouvoirs. Mais il fixe tout de suite ses conditions et son prix. Il ne livrera son secret que contre la promesse d'un siège de député. »

C'était moins un siège de député qu'il convoitait qu'une part, avouée ou occulte, du maniement des affaires publiques, auquel ce siège de député, il l'espérait bien, lui permettrait d'atteindre. De

là les deux phases distinctes entre lesquelles se partage désormais son existence. M. Mézières ne le dit, il est vrai, nulle part; mais à ses seules habiletés de langage on reconnaît bien plutôt le lettré ami des ironies légères, des sous-entendus sanglants, que la dupe ou l'apologiste du manège éhonté d'un ambitieux. Quand, par exemple, il nous le montre, pendant les heures décisives où la Révolution ramenait de force à Paris la famille royale, réuni avec Camille Desmoulins et Mounier chez le peintre Bosc; « entretenant Mounier des principes et des idées de modération qui leur étaient communes », et puis sortant au bras de Desmoulins, qui venait de manifester des « idées et des principes » diamétralement opposés, puisqu'ils tendaient à l'abolition de la monarchie, il nous est loisible de conclure que « les principes » du personnage étaient d'une solidité suspecte. Monarchiste, soit; républicain, soit; mais pas républicain et monarchiste à la fois, les deux opinions étant inconciliables; à moins d'être monarchiste avec les monarchistes, républicain avec les républicains, prêt à se ranger du côté qui triompherait et qui lui assurerait le plus d'avantages : c'est ce que faisait Mirabeau. Si M. Mézières vient ensuite nous parler de sa conscience, on sent de reste qu'il revient volontairement aux conventions de rigueur, lorsqu'on met le pied sur un terrain brûlant.

Il n'a été question jusqu'ici que du but qu'il poursuivait. L'abominable égoïsme qu'il révèle, et que révèle surtout le choix des moyens employés par lui pour y parvenir, n'ôte rien à la clairvoyance dont il a fait preuve dans ses appréciations sur les événements auxquels il se mêlait d'une si triste manière. Il était prophète quand il disait à son ami, le comte de La Marck : « — Tout est perdu. Le roi et la reine y périront, et, vous le verrez, la populace se battra sur leurs cadavres ». Mais, ces catastrophes imminentes, n'en était-il pas un des fauteurs? Lui qui redoutait les excès du lion populaire, n'avait-il pas été l'un des plus ardents à le démuseler?

Etudiez maintenant les alliés qu'il se ménage, et vous arriverez à la même conclusion : ce n'est ni la démocratie qu'il veut faire triompher, ni la monarchie qu'il veut sauver; c'est lui, toujours lui, rien que lui, qu'il veut servir. Sous prétexte d'amener un « accord entre le Roi et la Nation », il sacrifie tour à tour le Roi à la Nation, et la Nation au Roi. Aussi a-t-il mérité la haine que lui porteront à l'envi les adeptes de la doctrine démocratique et les adeptes de la doctrine monarchique, dont il a également trahi les ancêtres.

Mirabeau ne pouvait avoir pour thuriféraire que Mirabeau lui-même. Mirabeau tout entier tient en ces quelques lignes consacrées par M. Mézières à son « évolution » :

« ... Le moment qu'il avait si longtemps attendu pour le salut de la Royauté aussi bien que *pour sa propre fortune* était arrivé, l'instant décisif où sa raison d'accord avec *son intérêt l'emporta sur ses passions*, où l'homme d'État essaya de calmer les orages que le tribun du peuple avait contribué à déchaîner. »

II

Au moment même où M. Mézières prenait prétexte de l'achèvement du travail de MM. de Loménie sur la famille Mirabeau pour écrire la vie du plus illustre de ses membres, l'apparition si longtemps attendue des *Mémoires* du prince de Talleyrand et les polémiques auxquels elle a donné lieu, étaient l'occasion d'une œuvre semblable, entreprise par M. Th. Funck-Brentano (1).

Dans leur état original, — M. de Talleyrand le dit formellement dans son testament, où il en interdisait la publication avant que trente ans au moins se fussent écoulés depuis son décès, — ses *Mémoires* étaient une apologie des actes qu'on allait lui reprochant sans cesse, plutôt que des *Mémoires* proprement dits, ou, si l'on préfère, un récit courant des événements dont il avait été un acteur important. Non moins formellement par ce même testament il instituait la duchesse de Dino, sa nièce, à la fois sa légataire universelle, son exécutrice testamentaire et la curatrice posthume de sa conscience :

... Je ne veux reconnaître qu'à Mme la duchesse de Dino l'obligation de me défendre...

... Mes *Mémoires* ne devront paraître que dans le cas où ceux de mes héritiers à qui je les laisse jugeront qu'ils pourront être publiés sans aucun inconvénient...

Or, Mme de Dino était ardente catholique, légitimiste ardente. « Comment, s'écrie M. Funck-Brentano, comment la pauvre duchesse, qui, dans la vie intime, voyait son oncle toujours bon, généreux, fidèle à lui-même et aussi supérieur par les grâces de

(1) *Les Trois Talleyrand*. — *Nouvelle Revue*, livraison du 1er juin 1891.

l'esprit que par l'élévation de la pensée, put-elle ne pas être épouvantée en retrouvant dans les *Mémoires* les traces du prêtre indépendant, du républicain absolu, du sceptique au cœur sec, dont il était parlé si amèrement autour d'elle? Usant de son droit, elle brûla une partie du manuscrit. »

Voilà qui est net et qui à tout homme clairvoyant fera l'effet d'un aveu, fidèlement retenu, pieusement enseveli durant de longues années dans le silence et mis aujourd'hui en circulation avec les précautions de forme convenables au nom de l'intérêt supérieur de l'histoire. Ne serait-ce d'ailleurs qu'une hypothèse, la vraisemblance serait ici, ce me semble, bien près de changer de nom, de s'appeler vérité.

Que deviennent désormais les stupides méchancetés dont, il y a quelques semaines, on osait éclabousser l'éditeur définitif des *Mémoires*, M. le duc de Broglie. Drôle de siècle que le nôtre! Appartenez à une race où le sacrifice au bien de l'État est une vertu traditionnelle, soyez membre de la plus illustre compagnie de l'Europe intellectuelle, composez lentement une histoire, qui restitue son vrai caractère à l'une des périodes les plus ignorées de nos annales, ces services des ancêtres, ces services personnels n'empêcheront pas le premier venu de lui appliquer l'épithète déshonorante de faussaire! Plus récemment encore n'y prétendait-on pas joindre l'accusation d'avidité peu scrupuleuse parce que l'Académie française manifestait l'intention d'attribuer le prix biennal, cette année décerné par elle, à l'auteur de *Louis XV et Marie-Thérèse?* Comme si les récompenses de l'Académie française n'allaient pas de droit à des œuvres littéraires plutôt qu'à des travaux d'érudition qui peuvent bien attendre les suffrages de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres!

Inattaquable dans l'affaire du prix biennal, le noble écrivain l'était plus encore dans celle des *Mémoires du prince de Talleyrand*. Substitué à ses droits par l'un des héritiers de M. de Bacourt, lui-même héritier littéraire de la duchesse de Dino, qui, de son vivant, l'avait chargé de cette publication, annoncée alors pour l'année 1868, M. le duc de Broglie n'avait pas à se préoccuper si le texte préparé pour l'impression par M. de Bacourt était une copie ou un remaniement du manuscrit original de Talleyrand. Ce que M. de Bacourt avait fait avec l'agrément de la duchesse de Dino était bien fait et de plus strictement conforme aux volontés

dernières de l'auteur. M. le duc de Broglie n'avait donc qu'à s'incliner, sans se préoccuper des croque-notes en quête de scandales, qui, n'étant ni parents ni légataires à aucun degré du défunt, n'avaient que faire de nous assourdir de leurs réclamations.

Au reste, le véritable Talleyrand, le Talleyrand historique, n'eût pas plus été dans les *Mémoires* authentiques qu'il ne l'est dans les *Mémoires* fragmentaires et interpolés dernièrement mis au jour : car, un homme de sa trempe, qu'il nie ou qu'il se justifie, nous trompe également. Ce Talleyrand-là, c'est un Talleyrand postiche. Le vrai Talleyrand est celui que nous fait connaître sa correspondance diplomatique en cours de publication, et voici le portrait que trace de lui M. Funck-Brentano :

« Dès sa première mission à Londres, dont il fit un chef-d'œuvre d'art et de science diplomatiques, il se révèle à nous dans toute la puissance de son génie. Il faut que la France libre recherche l'alliance de l'Angleterre libre, et pour l'acquérir, elle doit la mériter en se donnant une flotte par laquelle elle puisse se faire respecter; il faut qu'elle s'ouvre avec l'Angleterre le monde des colonies espagnoles et maintienne solidement les bases de sa constitution nouvelle, afin de laisser à l'Europe le temps de prendre confiance dans le régime nouveau. Ni Louis XVI, ni ses ministres ne comprirent ses vues. Talleyrand obtint tout ce qu'il pouvait obtenir : la neutralité de l'Angleterre.

. . . . . .

« Dans la préface du *Ministère de Talleyrand sous le Directoire*, M. Pallain a écrit avec une justesse parfaite :

« Dès 1792, son programme était complet; il l'expose dans son « *Mémoire sur les rapports actuels de la France avec les autres* « *Etats de l'Europe;* il le rappelle dans ses nombreuses négociations, « dans ses nombreux rapports au Directoire toujours présentés, tou- « jours défendus, le plus souvent sans succès, par lui-même, ainsi « que l'attestent les procès-verbaux du Directoire... C'est lui qui « demande la libre négociation du Rhin; c'est lui qui sollicitera « l'occupation de Malte et l'expédition d'Égypte; et, n'ayant pu con- « clure la paix avec l'Angleterre, c'est lui qui voudra faire de la « Méditerranée un lac français. N'est-ce pas lui qui, devinant les « destinées de l'Afrique, introduira dans le traité d'Amiens une « disposition qui réserve l'accès de la côte africaine au pavillon « national.

« C'est que Talleyrand avait compris la transformation profonde « que l'abolition des privilèges et l'avènement de la souveraineté « nationale allaient imposer à la France. Il avait compris le déve- « loppement économique, industriel et commercial que les temps « nouveaux devaient voir; il avait compris le mouvement extraordi- « naire et prodigieux d'activité que la disparition des entraves inté- « rieures, la destruction des privilèges et des corporations, l'affran- « chissement du travail, en un mot, allaient imprimer à la France « de 1789. »

« Ne pouvant triompher des oppositions du Directoire, ni des résistances de l'Espagne et de la Hollande, Talleyrand échoue dans les négociations de Lille, pendant que Bonaparte mène à sa manière celles de Leoben et de Campo-Formio. Le congrès de Rastadt se réunit, et le grand diplomate reprend son œuvre. Cette fois, c'est l'Empire et les petits États d'Allemagne, et toujours le Directoire, qui lui résistent. Tout à coup il abandonne les négociations et se tourne vers Berlin, voyant que la Prusse seule lui offrira le soutien qui, de toutes parts, lui fait défaut; mais de ce côté, ne pouvant pas plus faire de Sieyès un diplomate que du roi de Prusse un homme d'État, il échoue encore, prédit la triste fin du congrès de Rastadt et prévoit la nouvelle coalition.

« Quels furent son véritable rôle à l'époque brillante du Consulat, sa part dans le rétablissement de la paix entre l'Église et l'État, son but dans les négociations d'Amiens, ses efforts dans la reconstitution de notre personnel diplomatique, ses vues dans l'affermissement du crédit public? Les recherches infatigables de M. Pallain, la publication annoncée par la Société d'Histoire Diplomatique des négociations du Concordat nous le révéleront. Déjà les documents publiés par M. Bertrand nous font entrevoir en Talleyrand le véritable fondateur de la Banque de France.

« L'Empire s'élève, et bientôt Napoléon à son tour, comme l'avaient fait le Directoire et ses commissaires, comme l'avaient fait Louis XVI et ses ministres, lui échappe. Talleyrand supplie l'empereur de ne pas aller en Espagne, le conjure de ne pas rechercher l'alliance de la Russie, mais celle de l'Autriche. Sa voix demeure sans écho. Il s'éloigne de Napoléon, comme il s'était éloigné du Directoire, comme il s'était éloigné de Louis XVI...

« En 1815, il se retrouve seul en face d'une Europe victorieuse, désorientée par la chute du colosse qu'elle vient de renverser, et il

s'élève, avec un tact incomparable, à cette situation unique dans l'histoire, signalée par M. de Broglie, d'un diplomate qui, sans armée victorieuse, sans autorité traditionnelle souveraine, domine tout un monde de ministres, d'ambassadeurs, de rois et d'empereurs hostiles par cela seul que, seul, il comprend les causes profondes qui ont bouleversé l'Europe et d'un mot sait indiquer la solution des difficultés dans lesquelles on se débat.

« La Restauration le néglige à son tour, dédaigne les conseils et les discours du pair de France, s'engage dans une voie contraire à celle qu'il indique, pour tomber comme l'Empire, comme la République, comme la Royauté. Talleyrand reprend son travail de Sisyphe, sauve une fois encore l'Europe d'une guerre générale, affermit la France dans une révolution nouvelle, lui concilie l'Angleterre, et signale aux gouvernements, — avec cette même clairvoyance lumineuse dont il a fait preuve au début de sa carrière diplomatique en jugeant l'Amérique, — les causes profondes des troubles périodiques, le fait permanent de révolution de la société moderne : l'avènement des classes populaires, d'où la nécessité pour les États, afin de maintenir la paix entre eux, de respecter le principe de non-intervention. »

Telle fut dans son ensemble l'œuvre diplomatique de Talleyrand. Ce résumé si lucide d'une extraordinaire carrière, M. Funck-Brentano le fait suivre de quelques considérations philosophiques qui valent aussi d'être reproduites :

« M. de Broglie estime qu'il y a contradiction entre le Talleyrand de 1815, parlant au nom des principes de légitimité, et le Talleyrand de 1830, faisant valoir le respect dû au vœu national. Cette contradiction, nous ne la voyons pas. C'est toujours le même Talleyrand s'efforçant de distinguer ce qui est accidentel, passager dans l'histoire de ce qui y est permanent. Il n'y a de permanent pour lui que la France et l'Europe; tout le reste n'est qu'occasionnel, passe et change : victoires et défaites, gouvernements et ministres, constitutions et doctrines. Il n'y a de stable, de conforme à la prospérité générale que les mesures en rapport avec les causes permanentes, profondes qui règlent la vie des peuples; les comprendre, c'est gouverner; les méconnaître, c'est se perdre dans les inquiétudes et les misères des gouvernements incapables ou aveugles. S'il domina l'Europe en 1830, comme en 1815, c'est que les circonstances furent

telles à ces deux époques qu'il put faire comprendre aux souverains et aux ministres que ces circonstances, il était le seul qui les comprît, et, après un demi-siècle de lutte avec ces gouvernements et ces souverains, que les événements mobiles lui imposaient, il imposa sa politique aux événements. ».

Nos idées, cette fois, sont complètement bouleversées. Loin que Talleyrand eût été le monstre qu'on est habitué à flétrir, faudrait-il d'aventure le proclamer un grand patriote? Sa versatilité aurait-elle été la conséquence fatale d'une vue extrêmement fine de la réalité des choses, et faudrait-il y voir du désintéressement, non un monstrueux égoïsme?

C'est là une de ces questions délicates qui se dérobent aux solutions dogmatiques et qui, d'ailleurs, veulent être, au préalable, l'objet de distinctions minutieuses.

Certes, à l'image trompeuse du Talleyrand des *Mémoires*, M. Funck-Brentano a eu raison, cent fois raison, de substituer aux yeux de la postérité l'image exacte du Talleyrand des documents. Est-ce à dire cependant que, dans l'analyse de cette indéchiffrable physionomie, le troisième Talleyrand, le Talleyrand légendaire, soit une quantité négligeable? Oui, répond-il; car le Talleyrand de la légende est aussi faux que le Talleyrand des *Mémoires*. J'ose prétendre le contraire, j'ose affirmer que l'éternel renégat de la légende et le voyant, révélé par les documents, ne se contredisent nullement. Les belles pages citées plus haut présentent un air saisissant de parenté avec la réplique du prince en personne à Louis XVIII, un jour que ce dernier s'étonnait devant lui, non sans malice, de l'influence qu'il avait eue sur les affaires du pays, renversant tour à tour le Directoire au profit de Napoléon Bonaparte, et Napoléon Bonaparte au profit du roi légitime :

« — Mon Dieu, sire, je n'ai vraiment rien fait pour cela : c'est quelque chose d'inexplicable que j'ai en moi, qui porte malheur aux gouvernements qui me négligent (1). »

Et, dans cette réponse, qui ne démêlerait la traduction élégante d'un cynique aphorisme, qui se formulerait ainsi : « — Tant qu'un gouvernement est avec moi, je suis avec lui; cesse-t-il de suivre mes conseils, je deviens aussitôt son mortel ennemi; d'autant plus volontiers que ma perspicacité m'a suggéré qu'il courait dès

(1) Voy. Du Bled, *Les hommes d'esprit de la Révolution*.

lors à sa perte, et que j'aime mieux aider à sa perte, en me sauvant, que de m'efforcer de le sauver malgré lui, en risquant de me perdre moi-même. »

Une telle conception de ses droits et de son devoir, quoique n'ayant rien d'élevé, s'explique à la rigueur, adaptée aux gouvernements issus des constitutions de l'an III et de l'an VIII, par conséquent issus de lui seul ou peu s'en faut. Il est admissible, en effet, que, du moment où sa création le reniait, il ait de ses propres mains étouffé sa création. Mais il n'en va pas ainsi de l'ancien régime, sous lequel, contre lequel ce fossoyeur politique, suivant la forte expression de M. Henri Welschinger, un de ses plus acharnés détracteurs par delà la tombe (1), a fait ses premières armes. L'ancien régime, en effet, ne lui devait rien. Lui, au contraire, comme tout gentilhomme, ne devait-il pas à l'ancien régime l'appui de son épée ou de sa parole?

Cet apparent illogisme paraît avoir vivement frappé M. Funck-Brentano: car, quoiqu'il ne gênât guère son système de défense, exclusivement basé sur la négation du principe traditionnel, il s'est arrêté à lui chercher une explication logique : il convenait de ne pas laisser passer inaperçue cette marque de conscience d'un psychologue, incapable de négliger, fût-ce au préjudice de sa thèse, la plus insignifiante inconnue du problème qu'il s'était posé. Cette explication, il l'a trouvée dans la fière devise : « Roy que Dieu », que Talleyrand tenait de ses ancêtres. Il eût été à propos, ce me semble, de rappeler ici la réparlie si connue de l'un d'eux au premier de nos souverains nationaux. Irrité de l'attitude indépendante qu'affectait Adalbert de Périgord, Hugues Capet lui aurait, dit-on, demandé sur un ton menaçant : « Qui t'a fait comte? » A quoi Adalbert aurait répondu sans s'émouvoir : « Et toi, qui t'a fait roi? » Que le dialogue soit authentique ou qu'il ait été composé après coup, qu'il soit l'origine de la devise ou qu'il en soit la mise en scène, ce dialogue, cette devise, jettent une étrange lumière sur l'orgueil des grandes maisons féodales, et l'on comprendrait à première vue que Talleyrand se fût autorisé de tels souvenirs pour traiter d'égal à égal avec Louis XVI. Le dépit de voir ce dernier repousser, avec ses conseils, l'orgueilleuse prétention de dominer le trône, aurait

(1) *Le Duc d'Enghien*, chap. xxv, *in fine*. — Cf., dans *le Monde*, plusieurs articles récents du même auteur à propos des *Mémoires de Talleyrand*.

ainsi été la cause de la haine qu'il voua à toute la Maison de France et qui, après avoir fait de lui l'un des instigateurs de l'exécution du duc d'Enghien, fait retrouver sa main, vingt-six ans plus tard, dans l'assassinat du prince de Condé (1).

Alors on serait désarmé. On n'aurait plus qu'à regretter le déplorable aveuglement, qui empêcha Louis XVI de deviner un féodal en retard dans le descendant d'Adalbert de Périgord et de lui prouver, par la hache du bourreau, qu'en France il n'y avait qu'un roi, le Roi, le descendant de Hugues Capet.

Mais juger Talleyrand en le rattachant au reste de sa Maison, ce serait faire tort à sa mémoire. D'ailleurs, si les Talleyrand s'octroyaient un rang exceptionnel dans la noblesse française, du moins reconnaissaient-ils un souverain : Dieu; et à ce souverain l'abbé de Périgord fut traître avant de l'être à Louis XVI, à la République, à Napoléon, à Louis XVIII. Sa vraie devise, celle à laquelle il demeura constamment fidèle, aurait été : « Roi que moi ». Formule de l'égoïsme, sans doute, mais qui, dans une situation plus favorable, aurait passé pour la formule du désintéressement à sa plus haute puissance. Pour laisser un nom honoré des générations futures, au lieu d'un nom souillé à jamais, il lui manqua en effet peu de chose, la simple bonne fortune de vivre sous un Louis XIII, dont il eût été le premier ministre.

C'est à dessein que j'évoque le souvenir du fils de Henri IV, du père de Louis XIV, non celui de Louis XIV ou de Henri IV eux-mêmes. Déplacez en effet l'ordre chronologique des événements, transportez Colbert sous Louis XIII, Richelieu sous Louis XIV, et d'un trait de plume vous stérilisez à la fois et le règne de Louis XIV et le règne de Louis XIII. Colbert, comme l'avait été Sully au temps de Henri IV, était un admirable instrument, Richelieu était une direction : pour que les facultés si différentes des deux grands ministres vinssent à terme, il leur fallait donc un champ d'éclosion différent : à Richelieu, la liberté d'agir à sa guise sans contrôle; à Colbert, le contrôle attentif, pondérateur d'une politique dont l'initiative appartenait à un autre. Sous Louis XIII, Colbert eût été impuissant à réorganiser les finances, l'industrie, le commerce nationaux. Sous Louis XIV, la volonté de Richelieu se fût certai-

(1) Welschinger, *loc. cit.* — Ajoutons que celui-ci, vivant complètement en dehors de la politique, n'avait rien à démêler avec la raison d'Etat, au nom de laquelle celui-là avait été immolé.

nement heurtée, pour la conduite des opérations diplomatiques et militaires, aux idées arrêtées de son maître. Qui sait, si en voulant faire la France grande malgré le roi de France, il ne se fût pas consumé dans une opposition misérable et frisant la rébellion (1)? Mis dans leur véritable sphère, on sait au contraire ce que furent Colbert et Richelieu. Qui n'admirerait Colbert écrivant à Louis XIV : « Il faut épargner cinq sols aux choses non nécessaires et jeter les millions quand il s'agit de votre gloire. Un repas inutile de 3,000 livres me fait une peine incroyable, et, lorsqu'il est question de millions d'or pour l'affaire de Pologne, je vendrais tout mon bien, j'engagerais ma femme et mes enfants, et j'irais à pied toute ma vie pour y fournir. » Qui n'admirerait Richelieu, répondant brusquement de son lit d'agonie au confesseur qui l'exhorte à pardonner à ses ennemis : « Je n'ai pas d'ennemis; je n'ai que ceux de l'Etat. »

Un mot précieux à retenir en particulier, ce mot du grand cardinal. Il correspond exactement au « L'État c'est moi » de Louis XIV. Roi de fait et de titre, ou roi de fait seulement, Louis XIV et Richelieu, on ne saurait trop le remarquer, avaient le même langage, la même façon d'incarner la France en eux et de s'incarner en la France. En ce qui concerne Talleyrand, l'hypothétique « Roi que moi », qui résume si exactement son existence, aurait pu être le légitime pendant de « L'État, c'est moi » et de « Je n'ai pas d'ennemis, je n'ai que ceux de l'État ». Mais, quand il s'agit pour lui, comme jadis pour Richelieu, d'acquérir la position prépondérante à laquelle il se sentait appelé par sa haute intelligence, puisqu'il n'en était pas investi par droit de naissance, à l'exemple de Louis XIV, il fut desservi par les circonstances qui avaient prêté à Richelieu un puissant appui. L'absence de sens moral acheva sa perte. Il n'eut ni la chance d'arriver, ni la force de s'abstenir. En voulant violenter les événements, il mérita l'indélébile stigmate dont le poète Barthélemy l'a marqué au front :

(1) Ces dernières lignes, inspirées par les conflits qui ont naguère éclaté entre un prince étranger et son ex-premier ministre, demandent une explication. Tout essai de parallèle entre l'Allemagne du dix-neuvième siècle et la France du dix-septième siècle serait inconvenant. Aussi bien s'arrêterait-il à mi-route. Bismarck-Richelieu et Guillaume Ier-Louis XIII, je n'y contredis pas; mais Guillaume II-Louis XIV?... Il n'y a pas que l'arithmétique qui enseigne l'impossibilité de réunir dans une addition des quantités de nature différente.

Le mensonge incarné, le parjure vivant,
Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent.

Qu'importe, du reste, à ses mânes ce jugement de la postérité? N'a-t-il pas écrit encore : « Dût la justice m'être refusée, sentir qu'elle m'est due suffira pour assurer le calme de mes derniers jours. » C'est une absolution en forme : elle achève de nous donner sa mesure véritable. Les innocents injustement soupçonnés ont tour à tour des affaissements et des révoltes, des imprécations et des sanglots, ils n'ont jamais cette sereine arrogance; ils cherchent à se disculper aux yeux de leurs accusateurs, ils ne leur disent pas : « Pensez de moi ce que vous voudrez, il m'en chault peu. »

A force de constater la sagacité politique de Talleyrand, M. Funck-Brentano s'est laissé hypnotiser par elle. De la grande intelligence il a conclu au grand cœur. Il a jugé le célèbre diplomate pour ce qu'il aurait pu être, pour ce qu'il aurait dû être, non pour ce qu'il fut. Contre lui, j'en appellerai à lui-même, à la conclusion d'une étude qui, nonobstant quelques erreurs, provenant de ce que l'auteur juge les faits plutôt en sociologue qu'en moraliste, reste une magnifique page de philosophie historique :

« ... Nous sommes ainsi faits : nous pardonnons à Mirabeau, nous lui pardonnons jusqu'à ses infamies, jusqu'à ses crimes, parce que nous comprenons son génie; nous ne pardonnons pas à Talleyrand la moindre faiblesse, parce que nous ne comprenons pas le sien... »

M. Funck-Brentano a raison. Oui, même poids et même mesure pour tous les traîtres, pour Talleyrand et pour Mirabeau; même exécration vouée à leur mémoire; même châtiment infligé à leurs forfaits : le sac où l'on cousait les scélérats sous Louis XI, avec cette inscription : LAISSEZ PASSER LA JUSTICE DE DIEU.

Léon MARLET.

VOYAGES

I. *Au Tonkin. Un An chez les Muongs* (Plon), par M. Garcin. — II. *Mes Crimes, mes Prisons*, par M. E.-G. de la Boissière (Savine). — III. *Les Coulisses du Panama*, par Floridian (Savine). — IV. *La Chasse à l'homme* (Algérie), par M. le comte d'Hérisson (Ollendorff). — V. *Au Sahara*, par M. Hugues Le Roux. — VI. *Souvenirs des Balkans* (Hachette), par M. René Millet. — VII. *Rome* (Marpon), par Michelet. — VIII. *Une Excursion en Corse*, par le prince Roland Bonaparte (Imprimé pour l'auteur). — IX. *Autour du grand lac des Esclaves*, par M. Emile Petitot (Savine). — X. *Portugal*, par M. de Saint-Victor (Blériot). — XI. *La Terreur à Paris* (Savine), par M. François Bournand.

I

Le nouveau volume de M. Frédéric Garcin, *un An chez les Muongs*, vient augmenter la liste déjà longue des ouvrages relatifs *au Tonkin* (Plon). Que de publications en effet depuis quelques années? mais toutes ont leur intérêt, car le Tonkin renferme aujourd'hui trop de chers morts français pour qu'une curiosité faite de compassion et de souvenir ne s'attache pas toujours à ces contrées de l'extrême Orient.

M. Garcin « s'en allait pénétrer dans le pays muong, entièrement inconnu pour lui, attendre aux confins du Laos, parcourir dans ses expéditions des régions où peut-être jamais un Européen n'avait mis le pied, se trouver au milieu de populations primitives, se battre contre les bandes chinoises qui parcouraient le pays; il n'allait voir, dans ses reconnaissances, autre chose que les rizières succédant aux rizières, les villages entourés de bambous se suivant, eux aussi, toujours uniformes, avec leurs mêmes chiens hargneux, leur même population grouillante... » Les pages curieuses abondent sur le sol, les hommes, les fumeurs d'opium, sur le régime féodal et les mœurs

des Muongs, sur les mariages, le culte des morts, sur la vie de garnison, sur les expéditions contre les Chinois. Le livre est pittoresque, ni dogmatique ni sentencieux; les sympathies du vaillant officier sont manifestes pour ce lointain pays, où il a vécu longtemps. Ce qui rend cette colonie impopulaire, c'est que, dans le pays et dans les familles, elle est regardée comme le tombeau des jeunes recrues. « Pour qu'elle se relève dans l'esprit public, pour que des politiciens ne puissent plus s'en servir comme d'un tremplin, il faut y envoyer des volontaires, il faut avoir recours à cette brave légion que l'on connaît trop peu en France. Sans doute des représentants de toutes les nationalités, de tous les degrés de l'échelle sociale, se trouvent dans cette phalange. Mais, quelle que soit leur patrie ou la situation qu'ils aient occupée, chez tous bat le même cœur de soldat, et l'esprit de corps qui les anime est admirable. On trouve de tout parmi eux : c'est un sergent légionnaire, ancien officier du génie russe, qui a fait construire le poste de Yen-Luong, un des points les mieux fortifiés que nous occupions sur le fleuve Rouge; c'est un caporal de la légion, docteur anglais, qui, aux débuts de notre colonie, avant qu'un médecin militaire nous eût rejoints, soignait les malades de son détachement. Chose plus singulière encore! Dans la province de Bac-Ninh, on enterrait deux soldats français. Le missionnaire appelé pour la cérémonie se faisait attendre longtemps, lorsqu'un vieux légionnaire s'avance vers le capitaine. « Je suis prêtre, dit-il, et prêtre non interdit : je puis donc dire les prières des morts, bénir les tombes. » Et il officia. Celui-là, on le sut plus tard, était un ancien évêque espagnol.

Beaucoup de nos compatriotes d'ailleurs se rencontrent dans la légion : les uns, anciens officiers, avocats, bourgeois de toutes catégories, ont préféré la vie du soldat en campagne à celle de misérables déclassés; d'autres sont des ouvriers sans pain qui, vu leur âge, ne peuvent être admis dans nos régiments français. Bien des hommes servent sous de faux noms, aucun papier n'étant exigé au jour de l'engagement; mais en sont-ils plus mauvais pour cela, et la légion en est-elle moins héroïque?

II — III

Mes Crimes! mes Prisons! (A. Savine.) M. E.-G. de la Boissière a réuni sous ce titre quelques petites histoires personnelles d'un

intérêt médiocre et insignifiant, et son livre, qui voudrait être humoristique, resterait sans intérêt, s'il n'avait eu la bonne idée d'y glisser quelques pages intéressantes sur l'Amérique et les mœurs américaines. Il fait une comparaison curieuse entre l'éducation en France et l'éducation sur l'autre bord de l'Atlantique, et les détails piquants abondent sur la liberté du flirt laissée aux jeunes filles des États-Unis. Quant au jeune Américain, il ne s'énerve pas dans les lycées comme le jeune Français. On ne lui bourre pas la tête de tout le fatras d'un autre âge. On ne l'enferme pas de cinq heures du matin à dix heures du soir. On lui apprend seulement ce qui lui est nécessaire de savoir pour mener sa barque, et souvent à quatorze ans le fils du millionnaire quitte l'école pour le bureau. A vingt ans, ignorera peut-être comment l'on s'y prend pour faire des vers latins, mais il saura très bien la manière de gagner sa vie. Ses parents ne le poussent pas à entrer dans un poste du gouvernement à 1200 francs. Ils ne lui disent pas : « Là tu seras peu payé, mais tu n'auras presque rien à faire et ce sera sûr; de plus, à la fin de ta vie tu auras une retraite. Si tu choisis cette carrière, tu n'auras donc qu'à te laisser vivre : c'est la bonne. »

Sa famille, ses condisciples, ses amis, lui répètent sans cesse : « La vie est une lutte, tu dois combattre, — jamais te reposer, — et arriver, non pas à une retraite de quelques milliers de francs, mais tout au moins à un million de dollars!... Dans ta course tu peux trébucher; la route est pleine d'ornières : mais si tu tombes, tu en seras quitte pour te relever!... » Voilà le mâle langage qu'on tient à l'enfant : aussi faut-il voir ce que devient l'homme!... »

Les Coulisses du Panama, par Floridian (Savine), dévoilent tous les côtés de cette lugubre entreprise. « On dirait que les deux liquidateurs de la Compagnie du Panama ont pris à tâche de dissimuler les responsabilités encourues dans la gestion funeste des hommes placés à la tête de cette entreprise, aux jours de gloire de l'ancienne Société. Nous n'avons pas à nous occuper, pour le moment du moins, des mobiles qui les ont inspirés; mais, nous substituant à eux, nous ferons largement la lumière sur certains faits encore inconnus ou qui ont échappé à la grande masse des porteurs de titres du Panama. Appuyant nos assertions sur des documents officiels, nous n'avancerons rien dont nous n'ayons en main la preuve. » L'auteur discute toute la personne et toute la vie de

M. de Lesseps : il fait voir son rôle lors de son ambassade à Rome, son rôle à Suez et à Panama; il reprend, contrôle, dément les assertions qui se trouvent dans cet ouvrage de M. de Lesseps, dont on se souvient : *les Origines du canal de Suez;* enfin il découvre les responsabilités; ce n'est pas la partie la moins triste de cette histoire si lamentable déjà du canal interocéanique. Pour nous résumer, l'entreprise du canal, comme elle a été menée, a fait plus de mal à elle seule que n'en causerait l'invasion d'une armée ennemie ou le passage d'un cyclone bouleversant tout le pays. Les hommes qui l'ont organisée et dirigée, forment un état-major redoutable. Les événements ont montré que ceux-là n'avaient qu'une seule pensée, qu'un seul but : édifier des fortunes scandaleuses au détriment même de la richesse nationale. Leur superbe égoïsme ne s'est même pas ému du désespoir des milliers de familles dont ils ont causé la ruine. Il ne s'écoule guère de semaine sans que quelque suicide vienne ajouter un nom au pitoyable martyrologe des victimes de cette néfaste association.

Les économies des pauvres et des laborieux, séduits et trompés par des promesses mensongères, sont allées au gouffre insondable. Et les promoteurs de l'œuvre funeste, impassibles dans leur cynisme, s'appellent entre eux : *les Barons de l'industrie...* et de quelle industrie, juste Ciel!

Si l'on ressuscitait les lois qui permettaient de clouer au pilori les malversateurs, combien faudrait-il édifier de gibets pour y exposer à la vindicte publique les administrateurs, banquiers, entrepreneurs, etc..., qui se sont rués à la curée et ont manipulé et détourné à leur gré la propriété d'autrui?

Ces hommes-là, le public les a jugés; il ne les acquittera jamais : car si, pour eux, le canal de Panama a été une sorte de Pactole, il a été la ruine complète pour plus de huit cent mille de leurs compatriotes. »

IV — V

M. le comte d'Hérisson, qui écrit beaucoup en ce moment, ce dont personne ne songe à se plaindre, avait d'intéressants souvenirs sur les guerres d'Algérie; il les a publiés dans un récent volume : *la Chasse à l'homme* (Ollendorff). Les épisodes de cette campagne mémorable, les nouvelles racontées au jour le jour, de curieuses anecdotes sur Bugeaud, Charras, Cavaignac, Abd-el-Kader; des

détails assez peu connus sur le général Yusuf, auquel il accorde des éclairs de bravoure, mais qu'il juge pour un très piètre général et un homme sans bonté, intéressent sans contredit le lecteur. Mais le courant de sympathie ne s'en établit pas moins très difficilement avec l'auteur; personne ne conteste son talent, mais il y a chez lui ce perpétuel contentement de soi qui aide bien à vivre dans l'existence, mais qui fatigue et détourne les indifférents; de plus, cette disposition d'esprit qui le pousse à critiquer sans cesse et qui l'éloigne de toute indulgence : tous ses chefs l'ont méconnu, aussi bien le colonel Renault que le colonel du Barrail, La Moricière que le duc d'Aumale. Il se pose trop en incompris, en homme sur les épaules duquel le poids de toute chose reposait, qui a tout accompli lui seul, et que chacun méconnaît cependant après tant de besogne accomplie! Les appréciations sur les Arabes témoignent de sa connaissance approfondie du pays :

« L'Arabe doit être convaincu de notre force invincible, de l'impossibilité matérielle de nous chasser jamais, et en même temps appelé par nous à jouir de tout le bien-être que comportent notre civilisation plus avancée que la sienne, notre science et nos arts.

« Peuple pasteur et agricole, il ne peut être insensible à ce que nous ferons pour qu'augmentent entre ses mains les produits de sa terre et de son troupeau. On voulait le refouler dans le désert! Refoulons au contraire le Sahara le plus possible. Agrandissons les oasis... L'Arabe nous en tiendra compte et sera désarmé, s'il est trop vieux croyant pour s'attacher bien franchement à nous. Qu'on se souvienne des massacres de Syrie. La générosité de la France envers Abd-el-Kader a valu alors aux chrétiens d'Orient la puissante protection de celui-ci, et son palais de Damas a servi de refuge à bien des missionnaires et à bien des néophytes. Le peuple arabe ressemble en ceci à son ancien chef : c'est qu'il est rare que l'ingratitude habite son cœur. »

Voici quelques lignes agréables sur Blidah, qui égayent le récit plus sévère des faits d'armes : « Les Arabes nomment Blidah : la Prostituée, ou, plus poliment, la Voluptueuse. A l'abri des vents du sud, par les pentes doucement inclinées de l'Atlas, on y respire à pleins poumons la fraîcheur des brises marines, qui arrivent jusqu'à elle. Sa situation est réellement choisie pour le plaisir du cœur et des sens. Peu à peu ses orangers avaient été replantés. Des sources abondantes, venues des collines, arrosaient ses jardins.

Elles traversaient d'abord, au milieu des bosquets d'orangers et de citronniers, de petits ravins plantés de lauriers-roses et des bois d'arbousiers qui produisent en même temps des grappes de fleurs et de fruits rouge vif, ressemblant presque à des fraises. »

Il est difficile de mieux comprendre l'Algérie que ne l'a fait M. Hugues Le Roux dans son délicieux récit de voyage *au Sahara* (Marpon). Qu'est ce livre? Une suite d'impressions, très doucement, très joliment rendues, où sont racontées les péripéties de la route et où se trouvent exposées les beautés, les splendeurs tristes, mélancoliques ou radieuses du chemin. Il s'est fait raconter les légendes de là-bas, et nous les redit avec une grâce naïve et pleine de séductions. Voici la légende du Gara de Bréziria :

« Au nom d'Allah, très juste et très bon.

« Un jour, Dieu voulut créer une femme qui eût une âme. Et il forma de ses mains Bent-el-Rhass. Ses yeux étaient noirs et bien fendus; ses sourcils ressemblaient au trait arrondi du *noun* que trace la main d'un écrivain habile; son front, semé d'étoiles bleues, était large comme la lune dans la nuit de sa rondeur; l'ouverture de sa bouche faisait songer à une bague; la fraîcheur de ses lèvres, à un sabre ensanglanté; ses dents brillaient comme des coquillages; ses joues, comme des roses; ses épaules s'arrondissaient comme un arceau d'ivoire; sa gorge potelée était de celles dont les textes ont dit : « Ta gorge réchauffera ton mari et rassasiera tes enfants. »

« Et comme Bent-el-Rhass devait commander à des hommes, Allah lui donna par surcroît les dons virils. Derrière les paroles, sa pensée devinait le secret des cœurs. Derrière les obstacles, ses yeux voyaient à trois jours de marche.

« Un jour, sa chamelle favorite se sauva loin du Gara, brûlée par l'amour d'automne. Les vieux cavaliers estimaient son prix à 400 boudjons; on aurait donné dix chameaux de bât pour elle. Personne n'osait annoncer à Bent-el-Rhass le départ de sa chamelle bien-aimée. Mais elle-même, étant montée sur sa terrasse, après le bain, à l'heure du moghreb, mit la main sur ses yeux à cause du soleil couchant. Et elle prononça : — « Je vois ma chamelle favorite « qui a suivi l'amant de son cœur. » En même temps, elle cria à haute voix : — *Zem! Zem!* c'est-à-dire : « Reste-là! » Des cavaliers coururent dans la direction que Bent-el-Rhass avait indiquée, et, le troisième jour, ils découvrirent la chamelle sous un bétoum; agenouillée sur la terre, elle ruminait du drua.

« Le sultan noir entendit parler de Bent-el-Rhass. Il leva ses tentes et dit à ses cavaliers : — « Allons trouver la femme qui a une âme : « je veux avoir un fils d'elle. » Il envoya devant lui des chanteurs, qui, au pied du Gara, vinrent déclamer des vers en l'honneur de leur maître :

« Que de fois *Il* a étendu sur la poussière le mari d'une femme « très belle, dont la vie coulait par une blessure semblable à une « lèvre fendue! Bent-el-Rhass, interroge les cavaliers, si tu ignores ses « exploits. Ils te diront qu'*Il* est toujours monté sur un cheval rapide « et couvert de cicatrices. Son fer perce les burnous; le héros n'a « point d'abri contre sa lance. *Il* le laisse en pâture aux bêtes « sauvages, qui rongent ses belles mains, ses beaux bras. Lorsqu'*Il* « met pied à terre pour achever un ennemi, les lèvres du mourant « se relèvent sur les gencives, mais ce n'est pas pour sourire.

« Sa lance s'allonge comme les cordes d'un puits pour s'enfoncer « dans le poitrail des chevaux; sa jeunesse brille comme un bracelet « sous les plis d'un haïk. »

« Bent-el-Rhass écouta les chanteurs déclamer. Quand ils eurent déposé leurs instruments, elle répondit par les vers du poète :

« J'ai pour demeure Adya, une citadelle avec de l'eau où je puise « quand je veux. Ma forteresse est élevée : les aigles eux-mêmes n'y « peuvent atteindre. Si une injustice me vise, je n'en souffre pas. »

« Alors le sultan noir envoya deux vizirs au pied du rocher pour annoncer ses présents :

« Bent-el-Rhass! notre maître a apporté pour toi mille douras « dans un coffre. Il te le fera remettre par dix négresses d'une beauté « parfaite, nées le même jour. Tu trouveras parmi ces présents « innombrables des bracelets de bras et de pieds en argent, deux « pièces d'étoffe du Soudan de 10 coudées, quatre haïks fins, des « tapis et des pantoufles de Fâss, quarante guessâa de blé, vingt « guessâa d'orge, six pots de beurre, des clous de girofle, du « serghina, du koheul et des parfums pour la toilette des femmes, « enfermés dans une kaïba en peau de lérouy avec sa serrure. »

« Bent-el-Rhass répondit aux vizirs :

— « Dites ceci à votre maître : La quenouille de mes femmes « suffit à me vêtir, l'antimoine est aussi sombre dans ce pays-ci que « dans le sien. »

« Quand le sultan noir connut la réponse de Bent-el-Rhass, il « entra dans une grande colère. Il ordonna :

— « Jetez dans la fontaine toutes les toisons des moutons que « vous avez égorgés; aveuglez la source avec du sable. Demain, « l'eau manquera à la reine du Goué, et peut-être le soleil attendrira « son cœur. »

« Les nègres firent comme leur maître avait dit; et le lendemain, à l'aurore, quand les femmes de Bent-el-Rhass vinrent pour chercher l'eau au puits, elles virent que la source ne sanglotait plus dans le sable. Elles coururent conter à leur maîtresse la mauvaise nouvelle.

— « Sûrement, c'est le sultan noir qui a tari la source. »

« En parlant, elles pleuraient. Bent-el-Rhass dit :

— « Celui que je hais ne me tient pas encore. »

« Et elle reprit son visage riant. Une semaine s'écoula ainsi où chacun mesura sa soif. Un matin les suivantes déclarèrent :

— « Il n'y a plus d'eau que pour un jour.

« Alors, sans s'émouvoir, Bent-el-Rhass commanda :

— « Faites un tas de tous les haïks, de tous les burnous, de toutes « les gandoura. Lavez-les avec cette eau qui vous reste. Étendez-les « avec des cordes au grand soleil. »

« Les femmes crurent que la douleur avait égaré la raison de Bent-el-Rhass. Elles murmurèrent :

— « Maîtresse, voulez-vous nous répéter l'ordre que vous nous « avez donné? »

« Bent-el-Rhass lisait dans leurs cœurs. Elle répéta :

— « Faites comme j'ai dit. Je vois plus loin que vous. »

« Les médecins du sultan noir lui avaient promis la capitulation de Bent-el-Rhass pour le jour même. Il était monté à cheval avec l'aurore pour se porter au-devant de la reine. Au soleil levant, il aperçut toutes ces étoffes blanches que le vent gonflait comme des voiles. Il fit appeler ses médecins et demanda :

— « Que vois-je donc là-haut? »

« Les médecins répondirent :

— « Ce sont sans doute des nuées blanches qui se reposent sur le « sommet du Gara avant que de reprendre leur course. »

« Mais le sultan noir s'emporta dans une colère si terrible, que tous ses cavaliers sentirent trembler leurs cœurs.

— « Vous mentez! Ce ne sont pas là des nuages : ce sont les « haïks de Bent-el-Rhass. Elle les blanchit pour nous narguer. La « reine boit là-haut à quelque source inconnue. Jamais nous ne la « prendrons par la soif. »

« Le sultan fit couper la tête à ceux qui l'avaient trompé, puis il leva le siège pendant la nuit avec toute son armée.

« Et Bent-el-Rhass vécut cent années arabes. Sur sa terrasse ou sous sa tente elle aima des guerriers, blancs comme elle. Elle eut d'eux des fils en grand nombre, qui tous furent valeureux. Quand elle mourut, le kohl de ses yeux descendit sur ses dents, le souak qui rougissait ses gencives monta à ses yeux. Et par la volonté d'Allah, très juste, très bon, elle garda dans la mort une splendeur de beauté, terrible, — telle que les hommes n'en ont plus jamais vu. »

Et tout le charme que M. Hugues Le Roux a mis à traduire cette curieuse légende, se retrouve dans la suite d'impressions qu'il a réunies aujourd'hui. Il a des descriptions qui sont de vrais tableaux de genre; il a vu de près la vie dans les ksours : il dépeint avec une exactitude saisissante les chotts, les dunes, les remous de sables, l'immensité mystérieuse et désolée du Sahara, où courent les méharis, ces grandes bêtes pensives; il fait passer devant nos yeux les sourires énigmatiques, impassibles et ironiques tour à tour, des faces musulmanes; il nous en montre les regards tout à la fois langoureux et durs.

Et dans cet Orient si cher au cœur de ceux qui l'ont approché, dans cet Orient dont les paysages façonnent l'âme, il passait non seulement en rêveur, mais en artiste et en observateur. Il ne se contentait pas, le jour, de se griser à l'éblouissement des lumières dans les déserts africains, ou, le soir venu, de songer en regardant « les petites étoiles qui palpitaient au-dessus de sa tête, piquées comme des brillants dans la chevelure des palmiers »; il étudiait le pays, s'imprégnait de tout ce qui lui était donné de voir, si bien que ses pages sont remplies de coloris et toutes pleines de ce sens intense et profond de la nature africaine qui caractérise les œuvres de nos grands peintres Fromentin et Guillaumet.

VI

M. René Millet, dont on se rappelle l'apologie brillante et passionnée du sol de la France dans un beau livre : *la France provinciale*, réunit aujourd'hui dans un volume du plus haut intérêt toutes ses impressions, toutes ses vues sur la péninsule des Balkans, un pays qu'il connaît à fond, puisqu'il y fut diplomate : *Souvenirs des Balkans* (Hachette).

Il cherche, par un premier coup d'œil sur cette contrée curieuse, à nous bien faire connaître le pays qu'il va étudier.

« Je voudrais donner une idée de ce pays charmant et touffu, où les prés, les champs et les bois, le sillon et la lande inculte, vivent côte à côte, dans la plus aimable anarchie. Du haut d'un de ces cônes isolés, si fréquents en Serbie, nous pouvons en saisir l'ensemble. Ce n'est point ici la terre d'Orient, sèche et brillante sous le soleil, dont elle renvoie durement l'éclat. C'est une terre douce, qui sourit ou s'assombrit sous le vol des nuages, tantôt bercée dans une vapeur moite et immobile, tantôt secouée par les grands frissons des brises. Les collines ne cessent pas de déployer ces teintes fauves, blondes et doucement confuses des sillons qui aspirent et boivent la lumière. On emporte l'image d'un damier de terres brunes ou claires, encadrées dans le scintillement des rivières et semées de bouquets de bois qui, vus de si haut, paraissent une efflorescence plus sombre. »

M. Millet montre comment la Serbie est en réalité : il s'est arrêté à Nish, la jolie ville, séduisante et coquette, cachée dans des fouillis de verdure; il a vu Belgade, la cité des souvenirs, froide, rébarbative : il a de ravissantes descriptions sur le Danube, sur l'intérieur de la Péninsule, sur les côtes si gracieusement découpées de la Dalmatie.

Sa théorie sur les races des Balkans est curieuse, mais repose trop sur cette idée qui est un paradoxe : « La beauté physique de la race est le témoignage le plus irrécusable de sa noblesse. » Son chapitre sur la religion slave est particulièrement intéressant : il explique bien ce que M. Leroy-Beaulieu avait démontré avec tant d'autorité dans un récent ouvrage, ce besoin de religion des races slaves, cette foi ardente de ces natures extatiques et réfléchies. Il cherche à démêler l'âme slave, cette âme si compliquée, tant étudiée de nos jours, que nous avons raison de trouver attachante, mais dont nous aurions tort de vouloir imiter certaines aspirations. « Quand on fraye avec le paysan slave, on a ce sentiment étrange que l'âme, chez ce peuple, est supérieure à son enveloppe, l'instinct plus élevé que l'éducation, la vie morale au-dessus du milieu physique... Si vous écoutez cet homme inculte, si vous observez sa douceur compatissante, sa patience, non point brutale, mais raisonnée, philosophique même, vous trouverez en lui quelque chose de plus grand que chez tel fermier américain, propre, calculateur, égoïste

et borné. Ce quelque chose, c'est un stoïcisme doublé de bonté. »

M. Millet a fait un vrai livre de conscience et d'étude, sur l'ensemble duquel il a su jeter une nuance charmante de poésie. Il apprécie l'aspect resplendissant de la mer Égée ou les courbes exquises des horizons d'Ionie. Il ne craint pas non plus de philosopher à l'occasion : il a une manière de juger les choses qui frappe le lecteur, pas précipitée du tout, mais raisonnée, au contraire, et savante.

VII

Il devait être assez curieux d'entendre Michelet, le grand enthousiaste, parler de *Rome* et de l'Italie (Marpon) : c'est ce qu'a pensé Mme Michelet, en recueillant pieusement et en publiant les notes prises par son mari, lors d'un voyage en 1830. Elle a ajouté à la fin du volume quelques considérations historiques très intéressantes sur les empereurs romains, détachées d'un cours à l'École normale. Dans la préface, qui n'est autre qu'une histoire de la vie de Michelet par sa femme, nous trouvons quelques détails curieux sur les débuts d'existence du fameux écrivain. Il fut en particulier professeur de Mlle Louise de Berry, fille de la duchesse de Berry : « Elle avait neuf ans lorsqu'elle devint mon élève. Très frêle de santé, elle inquiétait souvent ses gouvernantes, Mme de Gontaut-Biron et l'excellente Mlle Vachon, qui vivait nuit et jour auprès d'elle. Il fallait donc la bien ménager... Sérieuse, attentive, réfléchie, trop pour son âge, ses questions m'ont plus d'une fois jeté dans l'étonnement. Lorsqu'aux premières grandes vacances, la cour partit pour Dieppe, il fallut lui promettre que les leçons seraient continuées par correspondance. Je l'entends encore me dire de sa voix d'enfant, si joliment timbrée : « N'est-ce pas, vous exigerez que là-« bas je travaille autant qu'ici ? » Et, se retournant avec vivacité vers Mlle Vachon : « De cette manière, mon amie chérie, moi aussi j'aurai « des lettres de M. Michelet. » J'ai conservé de cette époque ses deux premières réponses, qui sont des devoirs, parce qu'elles me donnent raison, lorsqu'au bout de tant d'années, je m'attendris encore sur *Elle*. »

Ce voyage se compose d'impressions de tout genre sur Rome, sur les musées, les artistes, sur l'art antique, sur les catacombes : ces notes, toujours intéressantes, ne sont pas exemptes de déclama-

tions ou d'injustices sur l'art chrétien. On sent que ces notes ne sont pas celles d'un voyageur seulement, mais celles d'un historien, d'un écrivain, d'un professeur aussi, tant il y a parfois de méthode et de correction dans l'appréciation.

Voici une jolie page sur Pise : « Il y a un malentendu sur cette ville. Malgré son malheur et la tristesse de ses palais déserts, malgré l'indicible mélancolie de ses soleils couchants, non, ce n'est pas *Pisa morta*. Il y a ici une grande douceur, un grand équilibre. J'ai voulu revoir le Campo-Santo avant de quitter Pise... Qui sait si dans ce grand silence de la nuit, et dans une si grande intimité avec la mort, je n'entendrai pas s'exhaler en faibles soupirs la plainte du passé? Beaucoup d'étrangers se sont arrêtés ici, ont voulu y mourir. — Une âme malade comme l'est la mienne a aussi bien de la peine à s'arracher... Il me semble qu'il serait doux de vivre et de mourir ici, de dormir au Campo-Santo.

« Ce n'est pas seulement, je l'avoue, parce que la terre en a été rapportée de Jérusalem sur je ne sais combien de galères; mais cette architecture arabe si légère, ces marbres noirs et blancs s'harmonisent si bien, par leurs belles teintes jaunâtres, avec le ciel et la verdure; et cette tour de marbre se penche d'un air si compatissant sur la vieille ville, qui n'a conservé rien autre de sa splendeur... Ah! les pierres ont là un sentiment et une vie!... »

Personne ne voudrait nier le talent de Michelet, mais il est difficile, cependant, de suivre Mme Michelet dans l'admiration hyperbolique qu'elle a vouée à son mari. Qu'on en juge : *Il est bien grave de se passer de lui dans l'enseignement. Ce n'est pas seulement reculer, en abaissant le niveau des études universitaires, c'est signer à bref délai la mort de la vraie république.*

Assurément, les couronnes que l'on dépose auprès des morts aimés ne sont jamais assez belles, elles ne sont jamais tissées de fleurs assez brillantes et assez durables; mais le public impartial et juste peut souvent s'étonner des hommages exagérés rendus à certaines mémoires, et il n'a pas à partager, il a quelquefois même à combattre l'excès de certains enthousiasmes.

VIII

Ceux qui seraient désireux d'accomplir *une Excursion en Corse*, ne pourraient choisir un guide meilleur et plus attrayant que le

prince Roland Bonaparte : il a d'abord une admiration très communicative des beautés des paysages, et il parle avec émotion des splendeurs du panorama aperçu de Monte-Rotondo, des montagnes, des golfes découpés et pleins d'azur, des maquis où s'abritent tant de haines encore. Autrefois, « Gênes, pour empêcher les Corses de penser à l'indépendance, fomenta des discordes intestines et des rivalités de clocher. Alors commença la vendetta, qui, pendant plusieurs siècles, transforma la Corse en un véritable enfer. Au siècle dernier, la vendetta faisait souvent plus de mille victimes par an. Dans les villages, chaque maison était devenue une citadelle crénelée, dans laquelle les hommes vivaient enfermés pendant que les femmes circulaient librement. Elles étaient, cependant, les plus ardentes à exciter leurs enfants ou leurs parents à la vengeance : quand l'on rapportait au domicile le cadavre de l'un des membres de la famille, elles se démenaient alors tout autour, en improvisant ces célèbres vociferi que tout le monde connaît. Les vêtements tachés de sang étaient conservés précieusement, pour que les parents n'oubliassent jamais les morts qu'ils avaient à venger. Il ne faudrait pas cependant que le lecteur confondît « banditisme » et « brigandage ». Comme nous avons tâché de le faire comprendre, le bandit n'est qu'un révolté, mais non un voleur. En présence de l'injustice des hommes, il se rend justice lui-même et se retire dans le maquis. »

De nombreuses observations relatives à la géologie, des détails ethnographiques, des renseignements bibliographiques aussi complets que possible, font de cet ouvrage un livre d'érudition. Il fait vraiment bon entendre parler de la Corse par un Napoléon. Le prince nous redit les vieilles traditions du pays : on le sent, il parle de sa terre natale avec un plaisir véritable; il en raconte longuement l'histoire et les faits, comme on s'étend complaisamment parfois sur l'existence des aïeules aimées. Personne ne pourrait songer à reprocher au prince les souvenirs de l'épopée napoléonienne, qui reviennent fréquemment dans le cours de son récit. Ces souvenirs-là sonnent particulièrement juste et haut sous la plume d'un Bonaparte.

IX

M. Émile Petitot, le missionnaire infatigable dont une grande partie de l'existence s'est passée dans les terres polaires, met à profit ses loisirs pour raconter sa vie d'explorateur. Il a vécu long-

temps *autour du grand lac des Esclaves*, et il a accumulé, dans un fort et substantiel volume, les renseignements les plus étranges et les plus complets sur les tribus indiennes de ces parages (Savine). « L'Indien est curieux, sceptique et méfiant. Il veut tout voir, tout juger, tout savoir, comme un enfant. Il n'ajoute foi qu'au témoignage de ses yeux. Quand je me préparais à me coucher, j'avais toujours autour de moi une douzaine de témoins patients. Étaient-ils congédiés d'un signe, et les ténèbres commençaient-elles à se répandre, j'entendais de mystérieux chuchotements au bas de ma loge, et j'apercevais trois ou quatre têtes rieuses de jeunes filles qui m'observaient d'une manière indiscrète. — Que voulez-vous? leur criai-je de ma plus grosse voix. — Oh! rien, Père : dire une petite prière, recevoir une bénédiction. Elles repartaient en riant aux éclats, satisfaites de leur examen. M. Petitot parle longuement des mœurs bizarres des Indiens; mais il fournit encore les détails les plus précieux sur la langue de ces pays, sur la topographie même, et ses ouvrages ont certainement une valeur scientifique indiscutable, et très précieuse pour mieux établir, à l'avenir, les cartes géographiques de ces régions.

X

Le touriste curieux de visiter Lisbonne et le charmant royaume traversé par le Tage fera bien d'emporter avec lui *les Souvenirs et Impressions de voyages* de M. de Saint-Victor (Blériot) sur le Portugal : il trouvera là un livre solide et plein de renseignements multiples.

L'auteur a tout vu et parle de tout, des inscriptions tombales, de la décoration des plafonds dans les palais de Belem et de Cintra, des essences d'arbres dans les jardins géologiques, de l'animation des villes, du carnaval à Lisbonne, de l'aspect sauvage des montagnes. Rien ne manque à cet ouvrage... que le style, qui en rende la lecture plus agréable.

XI

M. François Bournand, que des livres de polémique ont déjà fait connaître, a trouvé moyen d'écrire un ouvrage intéressant et nouveau sur *la Terreur à Paris*. Il a eu l'heureuse chance d'abord d'obtenir une préface de M. Armand Silvestre, et ce n'est pas une des moindres curiosités de l'ouvrage que ces quelques pages du

plus vif et du plus leste de nos conteurs, sur l'époque sanglante et trop peu plaisante de la Terreur.

M. Bournand a groupé en plusieurs chapitres, dont les titres par eux-mêmes sont éloquents, toute une série d'anecdotes peu connues ou ignorées sur le temps qu'il étudie. *Les Maîtres de Paris* furent tous ces névrosés sanguinaires qui eurent nom : Marat, Danton, Couthon, Saint-Just, et qui ont gardé devant l'histoire, avec *les Juges et les Massacreurs*, les Fouquier-Tinville et autres, la pesante responsabilité de tant de crimes. M. Bournand traite tous ces bourreaux comme il sied, et les expose une fois de plus au pilori de l'histoire.

Ce sont non seulement des réflexions nouvelles, hardies parfois, qui remplissent l'ouvrage de M. Bournand, mais le côté anecdotique y domine peut-être : de là, tant de curieux aperçus sur la misère à cette époque, sur l'aspect des rues, sur la presse et son rôle, sur la création des journaux, sur les chansons; la plupart étaient pleines de verve gauloise et sentaient bien le terroir : celle-ci, par exemple, que M. Silvestre a retrouvée et signale à l'auteur du livre :

On aurait dû prendre le chêne
Pour arbre de la Liberté.
Ses glands auraient nourri sans peine
Tous les c..... qui l'ont planté.

« Sous le règne de la liberté et après la proclamation des Droits de l'homme, il était tout naturel que les prisons regorgeassent de condamnés. C'était dans la logique des choses révolutionnaires. Il faut voir dans les récits du temps ce qu'était le régime des prisons. Ces prisons sont les véritables *Salons de Paris*. C'était là que se rencontrait la bonne société. C'était dans ces antichambres de la mort, dont la porte de sortie ne s'ouvrait guère que sur l'échafaud, que s'entendaient les plus brillantes conversations.

« En attendant l'appel suprême, on causait. On avait l'impertinence héroïque. On se moquait du bourreau. Une grande dame, obligée de suivre son valet, devenu son maître et son bourreau, lui criait : *L'on y va, canaille!* On avait le mépris de la mort, et plus d'une larme fut cachée par pudeur. Et dans ces salons improvisés, on causait avec le charme, la grâce, la finesse, l'ironie, le ton délicat de la haute et bonne compagnie. Dans les rues, c'était le langage de la canaille; dans les prisons, c'était le langage des salons. Du

reste, tous ceux qui avaient le ton de la bonne compagnie étaient là maintenant, et ces nouveaux salons regorgeaient d'invités. » S'il fallait reprocher quelque chose à M. Bournand, on pourrait lui reprocher la précipitation avec laquelle il a rassemblé les très nombreux matériaux qui lui ont servi à composer son ouvrage : il y a là des documents très intéressants, mais surpris certainement de se trouver réunis.

Georges Maze.

Mémoires du général baron de Marbot. 2 vol. in-8° (Plon). — J'ai à annoncer un livre excellent. Un supérieur de séminaire disait à ses professeurs : « Surtout, Messieurs, ne lisez pas de *bons* livres!... ne lisez que de *très bons* livres. » Celui-ci est un très bon livre. Il a toutes les qualités que l'on peut désirer dans des mémoires : il est intéressant d'un bout à l'autre; bien plus qu'intéressant, attachant : il raconte de grandes actions; il donne la plus noble idée de l'auteur, de l'homme le plus vaillant, le plus brave; ce n'est pas assez dire : d'un héros, caractère élevé, généreux, fidèle, modeste, aimable, spirituel. Il est écrit avec talent, avec un talent supérieur, si, comme on l'a dit, le vrai talent consiste à prendre partout le ton qui convient au sujet. De tous les mémoires publiés depuis un quart de siècle, il n'en est pas qui présente un tableau aussi exact, aussi vrai de l'épopée impériale; impartial, il admire, parce qu'il en voit à chaque instant les effets, le prodigieux génie de Napoléon, mais il voit aussi ses fautes, ses fautes immenses, et il les juge sévèrement. Nul n'inspire une plus vive admiration pour les lieutenants de l'Empereur, ces maréchaux au nom immortel; pour ces soldats qui ne sont pas seulement braves, mais intelligents, patients, gais, infatigables, et, entre tous, brave, intelligent, gai, hardi, intrépide, l'auteur même du récit, Marbot.

Quelle vaillance! quelle vivacité d'esprit! quel à-propos! quelle abondance de ressources! quelle énergie! Toujours prêt à partir, à se dévouer, à s'offrir, à risquer sa vie : blessé, il traverse la moitié de l'Europe à cheval pour porter un ordre; personne ne pense arriver à ce point inexpugnable, il y va; il plante la première échelle, il monte le premier à l'assaut de Ratisbonne; il traverse le Danube débordé, la nuit, pour chercher un renseignement qui permette à Napoléon de marcher sur Vienne; un régiment est isolé et entouré,

à Eylau : il passe au milieu des Cosaques et lui apporte l'assurance d'un secours ; il se jette à la nage dans un étang glacé, pour sauver un soldat russe blessé, le lendemain d'Austerlitz.

Mais comment citer tant de traits saisissants, tant de faits historiques, racontés avec tant d'agrément? Lisez le siège de Gênes, celui de Saragosse, la campagne de 1807, celle de Portugal. Et il n'y a pas que des récits de guerre. Nul ne les raconte plus clairement, de manière à les faire comprendre à un enfant : il nous intéresse à sa famille, à sa mère, à ses frères, à ses amis. On ne peut trop le répéter, il est aimable. On le quitte avec le désir de le revoir, on le retrouve avec l'assurance d'être charmé.

Et il a les sentiments les plus délicats, les plus nobles, désintéressés, religieux. Il faut lire la scène où, près de traverser le Danube, les bateliers effrayés refusent, quoique Napoléon leur offre, leur mette devant eux, à chacun, 6,000 francs en or, et que, obligés d'obéir cependant, ils disent à Marbot : « Donnez-nous, au moins, quelques minutes pour prier Dieu, car nous allons mourir ! » Et ils se mettent à genoux, et aussi Marbot avec eux, et les six grenadiers qui vont l'accompagner, et ils partent ! Est-il scène plus belle, plus dramatique et plus touchante ! Qu'avons-nous à envier à l'*Iliade?* C'est autrement émouvant que le fameux enlèvement des chevaux de Rhésus par Diomède : les héros français sont aussi grands que les héros d'Homère.

Ce livre du général Marbot, si nous avions un gouvernement, — il y a longtemps que j'ai dit que le vrai nom de la république, c'est l'*anarchie*, — devrait être publié à des centaines de mille exemplaires et répandu dans l'armée : aucun n'exciterait plus les beaux sentiments, l'honneur, l'amour de la gloire, le dévouement, le courage, le patriotisme, la fidélité.

Mais on se tromperait, si l'on croyait qu'il n'est fait que pour les soldats : il est fait pour tous, sans exception ; il est plein d'animation, comique, spirituel ; il plaît aux hommes, aux femmes, aux jeunes gens ; il n'est propre qu'à donner des pensées généreuses, à inspirer l'enthousiasme, à élever les âmes ; qu'on commence le livre, on ne le quittera pas. On trouvera peut-être, avant de l'avoir lu, ces éloges excessifs ; quand on l'aura lu, on les trouvera à peine suffisants.

Eugène Loudun.

La Vie de saint Louis de Gonzague, d'après V. Cepari, par le P. Ch. Clair, de la Compagnie de Jésus (Didot).

Le 21 juin le monde catholique célébrera le troisième centenaire de la mort de l'aimable et glorieux patron de la jeunesse. A l'occasion de cette solennité rien n'était plus opportun que d'offrir au public une *Vie de saint Louis de Gonzague*. Le P. Ch. Clair, qui racontait naguère l'histoire de saint Ignace de Loyola d'après des témoignages contemporains, a suivi la même marche. Le fond du récit, est emprunté au P. Virgile Cepari, condisciple et ami de saint Louis de Gonzague, qui écrivit jour par jour les faits édifiants qu'il avait sous les yeux. La correspondance et les écrits de saint Louis de Gonzague, le savant commentaire des Bollandistes, ont fourni d'intéressants détails qui complètent la déposition du vénérable témoin. En saint Louis de Gonzague que l'Église se plaît à nommer un ange mortel, l'austérité se tempère d'une douceur aimable et la gravité précoce d'une souriante bonté.

L'illustration du livre est empruntée à ce que l'art des vieux maîtres a produit de meilleur à la gloire du saint. Les gravures, œuvres d'artistes tels que les Wierix, les Galle, Kilian, Klauber, de Cayre, Rubens, Paul Véronèse, etc., contribuent à rendre la lecture de cette vie aussi agréable qu'édifiante.

Dios y el Cosmos, por D. Miguel Amer, licenciado en medicina y cirujia. — Parte primera. — 1 vol. in-8, Palma, 1889.

On a dit de l'Espagne que c'était le pays de la théologie. La raison en est peut-être dans la tournure d'esprit de son peuple, mais assurément dans le soin qu'elle a toujours montré de garder intacts les principes de la saine philosophie. Elle est restée fidèle aux sûres traditions de l'école; aussi la trouve-t-on peu mêlée aux errements des nations voisines. M. Amer est un descendant de cette glorieuse race de philosophes, et il vient venger une fois de plus la seule et vraie philosophie de nos pères des attaques de cette foule d'esprits superficiels qui la veulent renverser sans la connaître ou, assurément, sans l'avoir comprise.

Dieu et le Monde, voilà le titre de son ouvrage. Dirigée à la fois contre les phénoménistes ou idéalistes à tous les degrés et contre

les matérialistes outrés, cette première partie peut se résumer en cette thèse : la matière ne mérite pas les honneurs divins, parce que, le dernier parmi les êtres de la création, elle n'est ni libre, ni infinie, ni éternelle.

Non content d'apporter les arguments solides de l'école, M. Amer, et c'est son principal mérite, appelle à son secours toutes les sciences modernes, complet philosophe dans le sens de saint Thomas, sûr que la nature, avec ses phénomènes, ne viendra jamais contredire l'éternelle vérité.

Il faut féliciter aussi l'auteur d'avoir fait remonter les erreurs de nos contemporains jusqu'aux systèmes de la plus haute antiquité. Les impies de nos jours n'affirment rien qui n'ait été redit et réfuté bien des siècles avant eux; il ne faut pas se lasser de le leur répéter pour abaisser un peu leur superbe faconde.

Une légère critique sur le plan de l'ouvrage. Il eût mieux valu peut-être agrandir un peu le cadre et y rattacher, non comme appendice, mais comme partie intégrante, la savante doctrine qui a trait à la vie organique, sensitive et intellectuelle.

E. R.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Bibliothèque évolutionniste, le Darwinisme, par Wallace. — L'aluminium, le nickel et le cobalt; leur métallurgie, leur avenir, la monnaie de nickel. — La méthode sclérogène de M. Lannelongue dans le traitement de la tuberculose. — *L'Histoire médicale de Lourdes*, exemple de miracles. Le Congrès de Marseille, son programme. — L'*Annuaire du bureau des longitudes*, l'*Analyse bactériologique des eaux*, l'*Histoire des plantes*, *le Dictionnaire de botanique*, etc.

Le transformisme, le darwinisme, la théorie évolutionniste vont de nouveau soulever les discussions et les controverses par la publication de la *Bibliothèque évolutionniste*, dont M. H. de Varigny prend la direction, et dont il offre le premier spécimen au public français, en nous donnant la traduction du volume que M. Alfred Russel Wallace a consacré à l'exposition des idées de Darwin, sous ce titre : *le Darwinisme*, exposé de la théorie de la sélection naturelle, avec quelques-unes de ses applications (librairie Lecrosnier et Babé). On voudra bien se rappeler que, dernièrement, en présence des nombreuses formes ou variations de la doctrine transformiste, nous avons demandé un Bossuet scientifique pour en écrire l'histoire, pour qu'on nous octroie la permission d'en parler ici d'une façon générale et à cœur ouvert.

M. Wallace entreprend la défense du darwinisme, c'est-à-dire de la théorie scientifique qui prétend nous montrer d'où viennent les espèces. Cette théorie peut se résumer simplement.

Les êtres vivants ont une puissance de multiplication qui croît en progression géométrique, et cet accroissement serait encore plus rapide si tous les germes existants étaient appelés à se développer. Cependant, le nombre total des êtres vivants, d'après Wallace, « n'augmente pas, ne peut pas augmenter d'année en année. Il meurt, en moyenne, chaque année, autant de plantes et d'animaux

qu'il en naît ». Tous n'arrivent donc pas à leur complet développement. « Pourquoi quelques-uns vivent-ils plutôt que les autres? » Darwin répond à cette question par la *Survivance du plus apte.*

Mais qui sera le plus apte? Il faut faire intervenir ici une autre loi, celle en vertu de laquelle les enfants, quoique ressemblant beaucoup, en général, aux parents, présentent toujours quelques légères différences. Or quelques-unes de ces différences seront avantageuses, et les descendants qui les posséderont deviendront les plus aptes et, en vertu de la loi d'hérédité, les transmettront à leur tour. Mais cette loi n'est pas absolue.

Or, Darwin admet que, à un moment donné, ces descendants constitueront une nouvelle espèce, qui aura ainsi une origine connue.

Voilà ce que M. Wallace entreprend de démontrer. Nous n'entrerons pas dans les détails de cette discussion, qui exigerait plusieurs volumes. Nous dirons seulement avec le traducteur, M. de Varigny, que le darwinisme est une *hypothèse*, hypothèse en réalité commode pour expliquer une foule de faits, mais hypothèse qui n'a pas encore pu nous montrer la formation d'une seule espèce. Et ici, il faut reconnaître que ce mot « espèce » prête à beaucoup de fausses interprétations et à des discussions très oiseuses, pour la bonne raison que toutes les espèces décrites comme telles dans les flores et les faunes ont besoin d'une révision fort sévère, révision à la fois critique et expérimentale, pour en déterminer les variations, car, il ne faut pas l'oublier, les espèces varient, mais dans de certaines limites qui ne sont pas entièrement fixées. Ces variations ont besoin d'être soumises à une critique sévère et à une longue observation. Malheureusement, cette révision n'est pas près de se faire, surtout avec les tendances actuelles des biologistes, qui n'accordent aucune importance à la classification des êtres et s'adonnent exclusivement à l'étude de l'organisation intérieure, anatomie, histologie, physiologie.

La classification elle-même n'a plus de bornes en botanique; nous ne savons, au juste, ce qu'on en pense en zoologie. La subordination des caractères et la méthode naturelle ont vécu depuis longtemps. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à lire attentivement l'*Histoire des plantes*, de M. H. Baillon. Aussi, quand M. Wallace, à l'exemple de M. Gaudry et d'autres savants naturalistes, vient nous citer cette phrase de Carpenter : « L'étendue de la variation est si grande chez les Foraminifères, qu'elle ne comprend pas seulement ces caractères différentiels qu'on a habituellement comptés comme spécifiques,

mais ceux sur lesquels s'appuient la plupart des genres de ce groupe et même, dans certains cas, ceux de ses ordres », nous ne pouvons y voir la moindre preuve de transformisme. Cela veut dire simplement que tous les groupes d'animaux ou de plantes dont on a fait des divisions sous les noms d'ordres, de familles ou de genres, n'ont pas la même importance au point de vue des caractères différentiels. Je raisonnerai surtout sur les plantes, parce que le sujet m'est plus familier. Peut-on, par exemple, comparer la famille des Crucifères à celle des Renonculacées? La première comprend un très grand nombre d'espèces, c'est-à-dire de formes qui se reproduisent toujours de la même manière, sans se transformer l'une dans l'autre. Or, toutes ces formes sont si semblables qu'elles ne diffèrent que par des caractères fort peu importants, puisque, en réalité, cette famille pourrait se réduire à un petit nombre de genres, peut-être même à un seul. Cependant, il a bien fallu classer toutes ces espèces de Crucifères, les grouper en ordres, tribus ou séries qui ne diffèrent entre elles que par caractères tellement minimes, qu'ailleurs on les utiliserait à peine pour différencier des espèces ou des variétés. Est-ce notre faute si, dans la circonstance, la nature nous a donné beaucoup d'êtres très ressemblants, quoique distincts, et si, pour les reconnaître, nous sommes obligés de faire attention à des caractères si minimes que, dans d'autres circonstances, nous ne leur accordons aucune importance. Si maintenant nous passons à la famille des Renonculacées, nous verrons immédiatement qu'il est possible de la diviser nettement en un certain nombre de groupes qui diffèrent entre eux par des caractères qu'ailleurs on utiliserait pour différencier des familles, car, c'est au point que des botanistes qui n'avaient étudié que les Renonculacées de France n'ont pas hésité à y reconnaître plusieurs familles distinctes. Les Foraminifères sont à la fois dans le cas des Crucifères et des Renonculacées, ils forment un groupe où les variations entre les espèces sont fort peu sensibles et, par conséquent, peu faciles à reconnaître.

Quel est le naturaliste qui ne sait que les caractères sur lesquelles on fonde les familles, les genres et les espèces n'ont qu'une importance relative, et que, suivant les groupes, on est obligé de donner la préférence à un organe, parce qu'il est fixe dans ce groupe, tandis que, dans un autre, il présente une variabilité qui empêche de lui attribuer la moindre valeur.

M. H. de Varigny demande qu'on étudie le transformisme expé-

rimental, et en cela il a raison, mais ne peut-on dire que cette expérimentation a été commencée avec la domestication des plantes et des animaux et depuis qu'il existe des jardins botaniques et zoologiques. Or, quels exemples de transformations a-t-on constatées dans ces plantes et ces animaux transportés de leur pays d'origine dans tant d'autres lieux. A-t-on vu une espèce se transformant dans une autre? En a-t-on vu apparaître une nouvelle? Il est arrive ceci que, certains êtres vivants trouvant dans leurs nouvelles conditions toutes les conditions favorables à leur existence, se sont multipliés, naturalisés, mais sans se transformer; toutes les autres, en très grand nombre, ont péri dès que les soins de l'homme ont cessé de les faire vivre et même quelquefois malgré ces soins.

Il y a un chapitre du livre de M. Wallace qui est bien curieux et qui mérite à son auteur une place à part dans le monde déjà nombreux des évolutionnistes ou transformistes, c'est celui dans lequel il discute l'origine de l'homme. Si, au point de vue corporel, il en fait un animal descendant d'un ancêtre miocène, peut-être le *Dryopithecus*, au point de vue des hautes facultés intellectuelles, mathématique, musicale, artistique et métaphysique, il lui attribue une nature spirituelle surajoutée à la nature animale.

En même temps que le livre de M. R. Wallace, on lira avec profit celui de M. le docteur Gailhard (*Darwinisme et Spiritualisme*, librairie académique Didier), dans lequel l'auteur combat les doctrines matérialistes du darwinisme et démontre victorieusement « que le monde n'est pas un édifice sans architecte, une œuvre sans ouvrier, que l'homme n'est pas un corps sans âme ».

L'origine du transformisme réside dans ces faits géologiques.

1° A une époque, la vie n'existait pas sur notre globe. Elle a donc apparu à un moment donné, qui correspond au dévonien (?).

2° A ce moment, la vie est apparue sous des formes qui avec la succession des temps sont devenues de plus en plus variées.

3° Ces formes n'ont eu qu'une durée variable mais limitée, et elles ont fait place à d'autres formes qui elles-mêmes ont disparu pour faire place à d'autres jusqu'à celles que nous voyons actuellement.

La science a deux choses à expliquer dans ces faits :

1° D'où vient la vie ;

2° D'où viennent ces formes vivantes ayant apparu à plusieurs époques géologiques.

Les croyants, c'est-à-dire ceux qui admettent l'existence d'un Dieu créateur, lui attribuent l'origine de la vie et celle des êtres vivants. Ils acceptent l'idée des créations successives des espèces, aussi bien des premières que des suivantes.

Les non-croyants pour ne pas admettre Dieu et les conséquences morales qui en découlent, attribuent l'origine de la vie aux seules forces de la nature (génération spontanée) et la formation des espèces à la première forme vivante apparue alors. C'est du matérialisme le plus absolu, auquel M. R. Wallace échappe en attribuant une nature spirituelle aux facultés supérieures de l'homme.

Les évolutionnistes ont inspiré un grand nombre de travaux scientifiques. Ils ont cherché et souvent trouvé le pourquoi ou plutôt l'utilité d'un grand nombre d'organes chez les plantes et chez les animaux. Si on conserve les faits en les dépouillant de leur interprétation hypothétique, on trouve qu'ils ont élevé un superbe monument à la théorie des causes finales.

Voici le moment d'attirer l'attention sur un métal qui promet d'être le métal de l'avenir, ce moment c'est la publication, dans l'*Encyclopédie chimique* (Vve Ch. Dunod, éditeur), de l'*Aluminium et ses alliages*, par M. Wickersheimer, ingénieur en chef des mines. C'est que l'aluminium dont H. Sainte-Claire Deville avait tant étudié la préparation, possède deux qualités dominantes, l'inoxydabilité et la légèreté spécifique. Par la première il se rapproche des métaux précieux d'autant plus qu'il a une couleur argentée et qu'il est susceptible d'un beau poli. Par la seconde, il est susceptible des applications où le poids joue un rôle principal, car sa densité étant en moyenne 2,60 est les 30,55 pour 100 de celle du fer fondu, les 28,7 pour 100 du cuivre fondu et les 24,38 pour 100 de l'argent fondu, autrement dit, l'aluminium est plus de trois fois plus léger que le fer et plus de quatre fois plus léger que l'argent.

Outre qu'il se travaille facilement et offre une résistance presque égale à celle du fer, l'aluminium a la propriété de former, avec quelques métaux usuels, le cuivre, le zinc, l'argent, le fer, etc., des alliages doués de qualités extrêmement remarquables qui assurent dès maintenant un emploi possible à une foule d'applications. Que de choses nous aurions à dire sur les bronzes et les laitons d'aluminium. Ce métal ne trouve qu'un obstacle à son emploi, c'est son prix élevé, qui est encore de 20 francs le kilogramme. Peut-être pourra-t-on en avoir à 15 francs, mais le jour prochain sans doute

où ce prix tombera à 10 francs, la supériorité des produits de l'aluminium sera pratiquement démontrée.

Cette espérance n'est pas vaine si l'on réfléchit que l'aluminium est peut-être plus répandu que le fer dans la nature, car il se trouve dans les argiles d'où les frères Brin ont essayé de l'extraire directement. Il forme la base de l'alun et d'une foule d'autres minéraux, alunite, corindon, alumine, cryolithe, etc.

Actuellement deux grandes méthodes luttent de vitesse pour arriver à fabriquer l'aluminium à bas prix, la méthode chimique qui a besoin du sodium et la méthode électrodynamique. L'installation des usines électrodynamiques auprès des puissantes chutes d'eau comme à Froges (Isère) et à Neuhausen, où on utilise la chute du Rhin, ou près des mines de houille qui assurent le combustible à bon marché, contribuera rapidement à trouver des procédés de fabrication moins coûteux. Mais nous ne pouvons entrer dans tous ces détails et force nous est de renvoyer à l'*Encyclopédie chimique*.

On y trouvera également celui de M. A.-M. Villon, intitulé *Nickel et Cobalt*, dont nous ne dirons que quelques mots à cause de l'emploi qu'on veut faire du premier métal pour remplacer notre monnaie de billon, ce qui coûterait une soixantaine de millions à la France dans le seul but d'enrichir les producteurs de nickel et de nous donner des pièces octogones qui ne seraient même pas en nickel pur mais un alliage avec le cuivre, un bronze de nickel. Notre monnaie de billon n'est pas très agréable, celle en nickel le serait encore moins, à cause de ses angles qui déchireraient les poches, car si on la faisait ronde on la confondrait avec l'argent.

La métallurgie du nickel est tout à fait spéciale, on en verra un exposé très clair et très méthodique dans le travail de M. Villon.

Le cobalt accompagne le nickel dans presque tous ses minerais, c'est également un métal blanc qu'on n'employait autrefois qu'à faire la couleur bleue connue sous le nom de *smalt*, mais qui commence à recevoir « d'importantes applications métalliques pour le cobaltissage, pour la fabrication de différents objets domestiques tels que couverts, vaisselle, etc., pour fabriquer des alliages spéciaux avec le fer, l'acier, le cuivre, etc. C'est donc un métal qu'il est bon de faire connaître et dont on trouvera la métallurgie dans l'*Encyclopédie chimique*. Cette importante publication qui touche bientôt à sa fin formera le plus vaste recueil qu'on ait jusqu'à présent consacré à cette science dont le progrès marche avec une rapidité vertigineuse.

Le grand événement médical du jour est la communication de M. le professeur Lannelongue, à l'Académie des sciences et à l'Académie de médecine, sur le traitement de la tuberculose par les injections de chlorure de zinc. Dans ce procédé, on ne s'attaque pas directement au bacille de Koch, car on ne cherche qu'à l'emprisonner en transformant le tissu qui les environne. En effet, quand on injecte du chlorure de zinc en solution au dixième dans un tissu vivant, celui-ci se transforme en tissu scléreux qui offre des conditions contraires à l'existence du bacille, puisque celui-ci disparaît ou se montre insignifiant lorsque cette transformation se trouve réalisée.

« La méthode que je préconise, dit M. Lannelongue, consiste à faire pénétrer l'agent thérapeutique choisi pour des raisons spéciales, non point dans les fongosités, ni dans les foyers tuberculeux, mais en dehors d'eux et autour d'eux seulement. La constitution anatomique et le mode d'accroissement des foyers tuberculeux viennent tout d'abord plaider avantageusement en sa faveur. En effet, tandis qu'à la périphérie de ces foyers se trouvent les processus les plus récents et jeunes, on ne rencontre au centre que des produits d'un autre âge et dégénérés, frappés de mort ou en voie de nécrobriose. Cela revient à dire que la fonction bacillaire s'accomplit toujours excentriquement et que les tissus normaux formant la limite du foyer morbide sont comme une matrice élaborant sans cesse sous l'incitation du bacille, les néoplasmes tuberculeux qui se propagent ainsi de proche en proche et par continuité du tissu. »

Il en résulte que c'est à la périphérie des tissus malades qu'il faut injecter le chlorure de zinc, dont l'action sur les tissus normaux ou pathologiques consiste à leur donner l'aspect fibroïde. Or, c'est aux mêmes endroits que les vaisseaux qui se rendent à la partie malade sont le plus nombreux et que les bacilles ont la plus grande activité. Outre que l'injection, en tuant les éléments anatomiques, oblitère un certain nombre de vaisseaux capillaires et rétrécit le calibre des vaisseaux, elle provoque une irritation qui amène une prolifération cellulaire abondante. S'établit-il une lutte entre les tissus fongueux et peuplés de bacilles d'une part et les jeunes cellules et les leucocytes sortis des vaisseaux par diapédese? Toujours est-il que « les éléments du tissu morbide que l'agent thérapeutique avait fixés par son contact se résorbent lentement et disparaissent, repris par l'organisme; les jeunes cellules, au contraire, s'organisent avec une grande activité et constituent un tissu fibreux, serré, d'autant plus

compact que les vaisseaux y sont moins nombreux et d'un plus petit calibre; peut-être même l'altération de ces vaisseaux, se poursuivant loin du lieu de l'injection, propage-t-elle l'irritation dans les tissus qu'ils alimentent ».

En faisant pénétrer le chlorure de zinc dans ou sous le périoste, on modifie également l'os. Enfin, le tissu scléreux se transforme en un tissu conjonctif plus lâche, de sorte que « les parties reprennent leur souplesse et leur forme et que les fonctions des organes locomoteurs se trouvent conservées en entier ou tout au moins dans les limites où elles existaient au début du traitement ».

Dans sa communication à l'Académie de médecine, M. Lannelongue a donné la technique de ses injections qu'il a appliquées dans les trois cas suivants : tuberculoses non ouvertes et non suppurées; tuberculoses non ouvertes et suppurées; tuberculoses ouvertes et suppurées. On comprend que nous n'entrions pas dans le détail de ces cas au nombre de vingt-deux et parmi lesquels nous signalerons huit ostéo-arthrites tuberculeuses (*alias* tumeurs blanches) du genou, cinq arthrites du cou-de-pied, une arthrite du coude, deux plaques fongueuses du thorax avec lésion probable des côtes; un sujet atteint de deux *spina ventosa*, trois malades atteints d'adénites tuberculeuses cervicales multiples, deux tuberculoses pulmonaires. Tous ces malades se sont bien trouvés du traitement. Plusieurs parmi ceux atteints de tumeurs blanches du genou se lèvent et marchent, les fonctions sont complètes et la forme elle-même est à peu près rétablie. Quant aux deux malades atteints de tuberculose pulmonaire, ils vont bien, mais ils n'ont reçu qu'une seule injection. On voit que M. Lannelongue, qui est chirurgien, s'est surtout occupé de tuberculose externe.

Ces résultats pourraient faire croire à une guérison si on ne savait avec quelle facilité les malades atteints de tuberculose récidivent. Maintenant on peut se demander si, dans tous les cas de M. Lannelongue, il y avait des bacilles de Koch? Quoi qu'il en soit, ces résultats sont encourageants, et la médecine, la chirurgie encore plus, sont trop souvent obligées de se contenter de guérisons temporaires. Qu'on fasse après deux ans l'appel de tous les malades opérés, on sera effrayé du nombre de ceux qui manqueront à l'appel et on constatera parmi les autres de nombreux cas de récidives.

C'est une observation analogue qu'a faite, à M. Lannelongue, M. Lefort, qui a réclamé la priorité du traitement qu'il a imaginé

en 1879 pour guérir une tumeur blanche du genou. Seulement, au lieu de chlorure de zinc, il employait le sulfate du même métal avec addition d'alcool. Il a obtenu un résultat magnifique, mais trois ans après, le même malade revenait, sa tumeur blanche avait reparu.

« Une pratique suivie pendant douze années, ajoute M. Lefort, m'empêche de partager les illusions enthousiastes qu'une pratique de quelques mois explique encore chez M. Lannelongue. J'ai eu et j'ai encore des résultats remarquables qui paraissent ou m'ont paru définitifs; mais je suis bien forcé de reconnaître que si je n'ai jamais eu d'accidents, j'ai vu quelquefois, assez souvent même, la maladie reparaître plus tard.

Comme à l'époque où M. Lefort prétend avoir imaginé la méthode dite aujourd'hui sclérogène, avec les injections au sulfate de zinc, on ne connaissait pas encore le bacille de la tuberculose, il expliquait les résultats par la théorie de l'inflammation modificatrice. Aujourd'hui, la théorie doit tenir compte de la présence du microbe, voilà pourquoi M. Lannelongue lui fait jouer un si grand rôle en ses explications; et, cependant, quand on lit ses observations, on ne voit nulle part qu'il dit avoir essayé d'en constater la présence chez les malades sur lesquels il a expérimenté sa méthode. Ainsi il ne parle pas de la présence de bacille dans les crachats des deux jeunes malades atteints de tuberculose pulmonaire, auxquels il a fait des injections dans les poumons. « Il est vrai, ajoute-t-il, que chez un de nos malades, nous avons constaté, M. Achard et moi, dans une plaque tuberculeuse qui a été extirpée, *après avoir été traitée*, une transformation fibro-graisseuse du tissu, sans y rencontrer un seul bacille, et l'inoculation à un cobaie, faite il y a juste deux mois, n'a pas abouti; l'animal est encore sain et sauf. Mais ne me suis-je pas trompé dans le diagnostic de tuberculose costale avec tumeur fongeuse symptomatique? Je préfère rester dans le doute, et accepter la responsabilité d'un diagnostic inexact pour ne pas trop m'avancer. » Mais il eût été bien plus simple de faire, avant le traitement, les recherches nécessaires pour constater la présence du bacille et affirmer le diagnostic d'une façon précise. Ces recherches auraient en outre servi à montrer si dans toutes les affections regardées comme tuberculeuses, on rencontre le bacille de Kock, car il y a des cas où, malgré de patientes recherches, on ne parvient pas à décéler sa présence.

Toutes ces recherches sont intéressantes, mais nous voudrions

voir M. Lannelongue s'inquiéter un peu plus des causes qui ont amené les affections tuberculeuses qu'il a observées chez des enfants. Il aurait eu l'occasion, j'en suis sûr, d'incriminer, dans la plupart des cas, l'insalubrité de l'habitation (manque d'espace, d'air et de lumière), l'insuffisance ou la mauvaise qualité de la nourriture et de la boisson, le manque d'exercice, d'autres causes spéciales sans compter l'hérédité, etc. Car nous sommes toujours de plus en plus convaincu que c'est par l'hygiène sociale qui dépend de l'administration, et par l'hygiène individuelle, qu'il faudrait enseigner à l'individu qu'on luttera avec la plus grande efficacité contre la tuberculose et les autres maladies, dont la cause la plus fréquente réside dans l'inobservance de l'hygiène. C'est l'idée que je soutiendrai au congrès de la tuberculose qui s'est ouvert à Paris le 27 juillet dernier.

M. Lannelongue a opéré sur les enfants, c'est-à-dire sur le sujet dont l'énergie vitale est grande, active et puissante, à cet âge où tous les genres de traitement ont de grandes chances de succès; mais qu'adviendrait-il de sa méthode dans les mêmes affections chez les vieillards, là où la vitalité est amoindrie, et où l'aptitude à la production de nouveaux tissus n'existe pour ainsi dire plus. C'est ce qui explique la réussite des chirurgiens qui, pour n'avoir à enregistrer que des succès, n'opèrent que des sujets relativement jeunes et non encore épuisés par la maladie, faisant, pour ainsi dire, de la physiologie expérimentale.

Lourdes, histoire médicale par le docteur Boissarie, tel est le titre d'un volume in-12 (V. Lecoffre, éditeur), où se trouvent racontés quelques-uns des miracles opérés à Lourdes. On en peut conseiller la lecture à tous les non-croyants et surtout aux médecins qui nient les miracles et l'ordre surnaturel sans trop se rendre compte du pourquoi. En effet, qu'est-ce qu'un miracle ? Une série de faits naturels se produisant dans un ordre qui n'est pas naturel. Exemple, ce Belge, Pierre de Rudder qui, en 1867, eut la jambe cassée par la chute d'un arbre. L'os fut brisé à sa partie moyenne. Les deux fragments ne se soudèrent pas et il en résulta une plaie suppurante au fond de laquelle on voyait les deux morceaux de l'os distants de 3 centimètres. Cet état dura huit ans. Après quelques minutes de saisissement, alors qu'il était à genoux et en prière devant la grotte de Lourdes-Oostaker, « il se relève seul, sans aide,

et suit les exercices du pèlerinage. Sa jambe est guérie, les plaies ont disparu, un léger sillon indique seul le plan de la fracture. » Voilà deux faits naturels : 1° Une fracture de jambe suppurée avec plaie communiquant à l'extérieur ; 2° Une guérison à la suite. Mais ce qui n'est pas naturel, et ce qui dénote le surnaturel, c'est qu'une pareille plaie guérisse en un instant avec soudure des os, rapprochement des chairs et formation de cicatrice. On comprend l'émotion du docteur Affenaer qui avait longtemps soigné le malade et qui le voyant au retour du pèlerinage s'écrie : « Vous êtes guéri, votre jambe est intacte; tous les remèdes étaient impuissants, la sainte Vierge a fait ce que les médecins n'avaient pu faire. »

Autre exemple : Pierre Delaunay était atteint d'ataxie locomotrice, maladie incurable encore appelée tabes dorsal, sclérose des cordons postérieurs, etc. Depuis 1883 jusqu'en 1889, il a successivement passé seize fois dans différents services des hôpitaux de Paris, et chaque fois le médecin a fait le diagnostic d'ataxie locomotrice. Il était arrivé à la troisième période de cette maladie que M. Charcot appelle paralytique. Le 20 août 1889, Pierre Delaunay était agenouillé sur les dalles de la grotte pendant que le saint Sacrement passait près de lui. « Il était là, le front contre la pierre qu'il baisait humblement. Et pendant que la foule criait : « Seigneur « guérissez-nous! » Cet ouvrier malade disait à haute voix : « Notre-« Dame de Lourdes! guérissez-moi, s'il vous plaît et si vous le « jugez nécessaire. » Aussitôt il a éprouvé la sensation très nette d'une force qui le poussait à se relever, à marcher. Il s'est relevé, a marché seul, sans appui, sans plus ressentir ni troubles ni douleur avec une complète et définitive coordination de ses mouvements. »

Voilà encore deux faits naturels faciles à constater. 1° Un ataxique depuis six ans, c'est-à-dire un homme qui marche péniblement, d'une façon caractéristique, projetant ses jambes en avant ou de côté, frappant du talon, obligé de se maintenir à l'aide d'une ou deux cannes ou de béquilles, etc. Pour se guérir, il a essayé tous les traitements, même les plus nouveaux, il a été pendu cinquante fois. Malgré cela, la maladie, comme c'est l'habitude, va en empirant et le malheureux est une preuve vivante de cet affreux adage de Romberg : « L'espoir ne luit pour aucun de ces malades. »

2° Cet homme marche seul, sans canne, sans béquille, « comme un facteur rural », il est guéri, il n'y a plus chez lui trace de maladie.

Cette affection réputée, et avec juste raison, incurable par les méthodes actuelles de traitement, a disparu en un instant, comme par enchantement, pendant que Delaunay était en prière dans la grotte de Lourdes.

Il faut donc conclure comme le docteur Petit, professeur à l'école de médecine de Rennes : « Quel est l'homme de bonne foi, dit-il, le savant intègre qui refuserait de s'incliner devant un fait aussi merveilleux ? Une guérison comme celle de Pierre Delaunay n'a pu s'effectuer que sous l'action directe du Dieu tout-puissant passant réellement au milieu de la foule, près de cet ouvrier humble et pénitent, prosterné avec confiance dans la poussière bénie de la Grotte. »

Nous avons, pour ainsi dire, choisi ces deux faits au hasard, au milieu d'un grand nombre d'autres semblables semés dans le livre du docteur Boissarie, parce que ces deux faits ne peuvent laisser aucun doute dans l'esprit. Il faut les nier ou fermer les yeux à la lumière. Car il n'est pas naturel et dans l'ordre ordinaire des choses qu'une fracture avec plaie suppurante et écartement de 3 centimètres des fragments et datant de huit ans, puisse guérir instantanément avec possibilité immédiate marcher. Un médecin sait combien il est difficile de marcher à un malade atteint d'une fracture consolidée de la jambe. Ce n'est qu'après plusieurs semaines d'un apprentissage gradué que le patient parvient à recouvrer peu à peu l'usage de son membre. Dans le fait cité plus haut, c'est instantanément que Pierre de Rudder voit sa fracture guérie et qu'il peut marcher comme si cette fracture n'avait jamais existé.

Il y a un beau livre médical et exclusivement médical à écrire sur Lourdes, rien qu'en disposant avec ordre les observations aussi bien rédigées que possible, des nombreux cas de guérison arrivés dans ce sanctuaire. C'est ce livre que le docteur Boissarie, qui a eu, comme il le reconnaît lui-même, tous les éléments d'information, aurait pu nous donner. Mais il a préféré s'attacher à l'historique de l'apparition et du pèlerinage si connu par le beau livre de M. Henri Lasserre : *Notre-Dame de Lourdes* (Victor Palmé, éditeur), et il a entremêlé ses récits, souvent écourtés et pas assez médicaux, de discussions polémiques. A l'exemple de ce philosophe qui démontrait le mouvement en marchant, je choisirai parmi les nombreux miracles opérés à Lourdes ou par l'intermédiaire de l'eau de la grotte, quinze à vingt cas bien nets, comme les deux rapportés succinctement plus haut et j'opposerai ces faits indiscutables aux

objections et aux railleries ou à l'indifférence des savants, des impies ou des incrédules.

Quoi qu'il en soit de cette manière de voir, nous répéterons qu'on peut conseiller la lecture du livre du docteur Boissarie, non seulement à tous les non-croyants, à tous ceux qui, comme certains médecins, nient *a priori* l'ordre surnaturel, mais encore à tous les croyants qui verront dans ces nombreux faits miraculeux une confirmation éclatante de leur foi.

C'est le 17 septembre prochain que s'ouvrira à Marseille la vingtième session de l'Association française pour l'avancement des sciences fusionnée avec l'Association scientifique de France, fondée par Leverrier en 1864. Nous possédons déjà le programme de cette session qui promet d'être intéressante, car, contrairement à l'usage suivi jusqu'ici, on discutera un certain nombre de questions mises depuis longtemps à l'ordre du jour par les présidents de sections. Le nombre de celles-ci est de dix-sept. Les communications annoncées sont déjà fort nombreuses, mais beaucoup de membres ne prennent pas la peine d'envoyer à l'avance le sujet de leurs travaux. La partie pittoresque du programme sera fort intéressante. Outre les visites industrielles qui seront nécessairement fort nombreuses dans une ville aussi laborieuse que Marseille qui possède des usines spéciales à cause de sa situation et de ses relations par mer qui lui permettent de recevoir et de traiter des produits dont la transformation dans l'intérieur du pays serait trop dispendieuse, les excursions permetteront de visiter un grand nombre de localités remarquables par leur situation, leurs monuments et leurs souvenirs historiques, etc. La première, le 20 septembre, conduira les congressistes à Miramas, Salon, Les Baux, Orgon, Saint-Remy, Tarascon et Arles. Dans la seconde, le 22, on visitera Martigues, l'étang de Berre, Saint-Chamas, Roquefavour, Aix, Gardanne. Enfin, dans l'excursion finale du 25, on parcourra toute la côte maritime de la Provence, depuis Marseille jusqu'à Menton, en passant par La Ciotat, La Seyne, Toulon, où l'on visitera l'arsenal et l'hôpital Saint-Mandrier, Hyères, Saint-Raphaël, Cannes, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Roquebrune et Menton. Outre sa situation qui en fait une grande cité industrielle, où l'économie sociale et l'hygiène publique offrent à la fois de nombreux problèmes à résoudre et des solutions déjà faites ou en voie d'accomplissement, Marseille tend à devenir un centre universitaire. Ses aspirations ou ses prétentions à ce sujet

ne manqueront pas de se faire jour dans les rapports de l'Association avec les autorités municipale et préfectorale. Signalons en même temps les monuments religieux de ces pays qui ne seront point un des côtés le moins intéressants de ce voyage. Mais pour en retirer tous les avantages, il est indispensable de se prémunir des Guides Joanne (Librairie Hachette), dans lesquels le voyageur trouve tous les renseignements dont il a besoin au point de vue matériel et intellectuel. Dans le cas présent, on se servira utilement de celui qui concerne *la Provence*, dont les nombreux itinéraires, les neuf cartes et les quatorze plans ne laissent rien à l'imprévu. Enfin ajoutons que les Compagnies de chemins de fer ainsi que la Compagnie transatlantique accordent aux membres du congrès une réduction de moitié sur le prix des places. Généralement on paye place entière à l'aller et le retour est gratuit.

L'Annuaire pour l'an 1891, *publié par le Bureau des longitudes*, vient de paraître à la librairie Gauthier-Villars. Outre les nombreux renseignements scientifiques dont ce volume fourmille et qui concernent toutes les circonstances de la vie, on y trouve des notices scientifiques très intéressantes : A, compte rendu d'une ascension scientifique au Mont-Blanc, par M. Janssen; B, la question des petites planètes, par M. F. Tisserand; C, notice sur le congrès géodésique de Fribourg, par M. F. Tisserand; D, sur la méthode Doppler-Fizeau, par M. A. Cornu.

Signalons encore, chez le même éditeur, *le Traité pratique des agrandissements photographiques*, par E. Trutat (2 vol. in-12), l'*Annuaire des eaux minérales de la France et de l'étranger* (33e année, 1891) et le *Manuel pratique d'analyse bactériologique des eaux*, par le docteur Miquel. Ce dernier volume donne les méthodes scientifiques de bactériologie et se termine par les moyens prophylactiques de combattre l'infection bactéreuse par les eaux.

M. H. Baillon a terminé le 10me volume de l'*Histoire des plantes*, et fait paraître le 28e fascicule du *Dictionnaire de botanique*. Dans le premier, nous trouvons décrites les familles des Bignoniacées, Gesnéracées, Gentianacées, Apocynacées, Asclépiadacées, Convolvulacées, Polémoniacées, Boraginacées et Acanthacées. Toutes ces plantes appartiennent à ce qu'on appelait autrefois les Monocotylédones gamopétales hypogynes, bien qu'il ne soit pas rare d'y rencontrer des genres à ovaire infère, comme dans les Gesnérées et les Columelliées. Ainsi que dans les volumes précédents, on y

verra de beaux exemples de ces familles par enchaînement qu'on ne peut mieux comprendre qu'en les comparant à ces familles humaines à unions successives, toujours fécondes parce qu'à la mort de l'un des époux, son conjoint s'est remarié, et que la même chose s'est répétée plusieurs fois. Il semble que ce sont toujours les mêmes familles, puisque les enfants de la seconde union sont frères et sœurs avec ceux de la première et de la troisième, qui, eux, ne sont ni frères ni sœurs. C'est ce qui montre le peu de valeur qu'il faut accorder aux anciennes bases de la méthode naturelle, et ce qui, en même temps, fait ressortir le génie méconnu d'Adanson, dont M. H. Baillon a su s'inspirer. Si la science officielle méconnaît par ignorance la haute portée de ses travaux, la postérité sera plus juste en le regardant comme l'un des plus grands botanistes.

Le 28e fascicule du *Dictionnaire de Botanique* s'arrête au mot *Pupalia*. On voit que si l'œuvre marche lentement, elle avance et que sa terminaison est prochaine. Nous allions oublier que ce magnifique recueil, consacré à la botanique, est ainsi que *l'Histoire des plantes*, illustré de nombreux dessins de M. A. Faguet.

Voici le 24e fascicule du *Dictionnaire d'agriculture* de Barral, que M. Henry Sagnier continue avec la collaboration d'un grand nombre de savants. Il commence à *Seine-et-Marne* et finit à *Système de culture*. Il comprend un grand nombre d'articles fort intéressants tels que Seine-Inférieure, semailles, semences, semoirs, Serbie, serre, sevrage, Deux-Sèvres, Simmenthal, Soissonnais, Solanacées, Somme, Soudan, Sorgho, Southdown, soutirage, spécialisateurs, squelette, Stud-book, submersion des vignes, sucrage, sucrerie, Suède, Suisse, Sumatra, syndicats, synovite, etc., etc., car nous en passons et de non moins intéressants. On voit l'intérêt qu i s'attache à cette publication pour les cultivateurs qui ont tous à lutter pour tirer de la terre des produits rénumérateurs.

Signalons enfin d'une manière plus rapide le 58e fascicule du *Dictionnaire de géographie universelle*, de Vivien de Saint-Martin, avec la participation de Louis Rousselet, qui finit au mot Santiago, et la 31e livraison du *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies*, par P. Joanne, qui se termine par l'article Charente-Inférieure. Tous ces ouvrages sont édités par la librairie Hachette.

Docteur Tison,
Médecin en chef de l'hôpital Saint-Joseph.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

30 juillet.

Le retour annuel de la fête du 14 juillet est toujours une occasion pour le parti républicain de constater l'étendue de sa victoire et d'en célébrer les avantages. Tout lui a réussi : c'est vrai. Sous l'Empire, ce parti, brisé par le coup d'Etat du 2 décembre, n'était plus qu'une infime fraction de la nation : il est parvenu, à la faveur des catastrophes de 1870, à renverser l'empire. Après la guerre et la Commune de Paris, réduit de nouveau à une petite minorité, il a réussi à substituer la république à la monarchie. Aujourd'hui, il règne souverainement. Il tient le suffrage universel et le pouvoir; il a pour lui la constitution. C'est de quoi célébrer avec enthousiasme cette journée du 14 juillet, qui fut, il y a un siècle, le point de départ du triomphe de la république.

Mais avec la république a triomphé la Révolution. Ce n'est pas seulement à la victoire d'un parti politique qu'on assiste depuis quinze ans. S'il n'y avait qu'un changement de gouvernement, qu'une substitution de forme politique à une autre, ce ne serait là qu'un de ces accidents assez fréquents dans la vie des peuples modernes et il n'y aurait qu'à s'y conformer. Mais en France, la république est une doctrine sociale et religieuse, une secte athée qui s'affirme comme la négation des vérités d'ordre public et de religion que représente le catholicisme. Elle est proprement la Révolution. Là est son caractère historique et politique. Ailleurs, la république est le gouvernement de tous; elle embrasse toute la nation dans une même loi et assure à chacun les mêmes droits, les mêmes libertés. Elle est impersonnelle et vraiment neutre; elle est la chose de tout le monde. Chez nous, la république représente la domination d'une faction, la suprématie d'une théorie d'Etat exclusive avant tout de l'Eglise et des principes religieux et conservateurs. Le parti qui la personnifie n'est pas seulement un parti

vainqueur qui s'est emparé du pouvoir par la défaite du parti adverse, c'est un parti autocrate qui ne voit que des ennemis dans ceux qui ne sont pas des siens, et qui traite en esclaves les vaincus. La république, c'est lui, et lui avec ses doctrines sectaires et tyranniques. Il se confond avec la nation, mais en identifiant celle-ci à ses idées, à ses volontés, à ses passions, en la prenant pour l'expression de ses propres sentiments. Il triomphe donc, comme s'il n'y avait rien en dehors de lui, comme si le reste du pays ne comptait pas, et il s'est écrié, au lendemain de cette fête du 14 juillet toute remplie des souvenirs des premiers excès de la démagogie : « c'est vraiment la fête nationale, puisque c'est la fête de la Révolution ».

Oui, c'est vraiment la fête de la Révolution, comme la république est vraiment aussi le gouvernement de la Révolution. Rien ne pouvait mieux en marquer le caractère que l'hommage public rendu ce jour-là à un des plus tristes héros du régime de la Terreur.

C'est le 14 juillet qui a été choisi pour l'inauguration de la statue de Danton. Cette horrible cérémonie a eu sa place dans les réjouissances de la fête nationale Une statue à Danton! Qui aurait jamais pu croire qu'on en serait venu, sous un gouvernement soi-disant régulier, à cet outrage à l'honnêteté publique, à la dignité nationale, à la véridique histoire? De quelque légende de patriotisme que l'on ait voulu entourer la mémoire de Danton, le nom de ce sinistre personnage n'en reste pas moins lié à des événements qui le vouent à jamais à l'exécration des honnêtes gens. Une statue à Danton! Mais où en est donc le sens moral dans le parti républicain? Cette audace que le violent tribun réclamait contre les ennemis de la patrie et dont on lui a fait honneur, comme s'il se fût montré un héros sur les champs de bataille, il l'a eue surtout pour le crime. « Il faut faire peur aux royalistes », avait-il dit. Son audace fut de frapper contre eux un horrible coup. Il est le véritable auteur des massacres de Septembre 1792, où périrent plus de treize cents victimes. Non seulement il les a tolérés, comme le disent ses admirateurs, alors que, ministre de la justice, il avait le pouvoir et le devoir de les arrêter, mais il les a préparés et dirigés lui-même. « On trouve sa main partout, dit un des historiens de la Terreur, c'est à lui qu'on vient demander les ordres et qu'aboutissent toutes les informations, il a ses hommes à lui dans le sein du conseil général de la Commune, du comité de surveillance, dans les simulacres de tribunaux institués au greffe des prisons; à chacun il assigne le rôle qui lui est

propre, à chacun il donne ses instructions secrètes; *il marque d'une croix*, sur les listes qu'il se fait apporter, *les noms des victimes qu'il faut sacrifier* et laisse le reste à la discrétion de ses complices. » C'est lui qui inspire, c'est lui qui permet, c'est lui qui organise. Il ne lui manqua que d'être présent. La peur seule empêcha cet audacieux d'assister à l'exécution de ses plans. « Au moment, dit le plus éloquent panégyriste de la Révolution, où le signal va être donné par le canon d'alarme et par le tocsin de Bonne-Nouvelle, Danton se réfugie au Champ de Mars, parmi les volontaires qui courent aux armées. Il se cache sous les drapeaux; il fuit les meurtres auxquels il prête son nom et son autorité! » Et Quinet ajoute : « mais, présent ou absent, Danton a beau s'évader, il ne se dérobera pas à l'avenir! »

On pouvait croire, en effet, qu'il ne se déroberait pas à la responsabilité du crime. L'honnête promoteur de la constitution républicaine de 1875, M. Wallon, a pensé qu'il suffirait d'invoquer l'histoire pour empêcher l'érection de la statue préparée à Danton par le conseil municipal de Paris. Devant le Sénat, il en a appelé au gouvernement, établissant, pièces en mains, que cette série d'assassinats qui se poursuivit pendant cinq jours ne fut, en aucune façon, l'explosion d'un mouvement populaire, mais un attentat prémédité, préparé et accompli sous la direction de l'autorité publique, dont Danton était alors le principal représentant. Mais le gouvernement et le Sénat ont montré une fois de plus ce qu'ils sont et ce qu'est le régime actuel. L'histoire n'a point de droit contre la passion républicaine. Avec M. Clémenceau, les vrais républicains sont, qu'ils le disent ou non, les partisans de la révolution en bloc; ils en acceptent tout, ils en justifient tout, ils en admirent tout : actes et hommes. Et le Sénat, avec M. Constans, a approuvé qu'on élevât un monument public à Danton, au concussionnaire, au traître vendu à la monarchie et à la république, au débauché, au sanguinaire auteur des massacres de Septembre. Et aujourd'hui sur l'emplacement même des massacres, sur le sang des victimes, s'élève la statue du bourreau!

C'est ce caractère radicalement révolutionnaire de la république en France, qui a tenu écartés d'elle jusqu'ici tous les conservateurs. Une impulsion nouvelle a été donnée, on se rappelle dans quelles circonstances retentissantes, aux catholiques français, pour les engager, au nom des intérêts de la religion, à abandonner les

anciens partis dynastiques et à se rallier au gouvernement établi. Malheureusement, la distinction est difficile à faire entre la forme du gouvernement et ses actes, et c'est ce qui tient les catholiques, mêmes les plus disposés à suivre des conseils qu'on dit inspirés de haut, dans le doute et l'indécision. En constituant le comité de l'Union chrétienne de la France, en dehors des partis politiques, S. Em. le cardinal Richard offrait un terrain d'entente suffisant pour toutes les bonnes volontés. Avec le programme adopté, on pouvait constituer un large parti catholique formé de tous ceux qui comprennent la nécessité de laisser de côté aujourd'hui les préoccupations dynastiques, pour travailler à la défense sociale et religieuse.

On restait, il est vrai, en deçà de l'appel de S. Em. le cardinal Lavigerie, qui, naguère, exhortait si chaleureusement les catholiques à entrer dans la république pour en faire un gouvernement meilleur. Plusieurs pensent, au contraire, que c'est la voie à suivre, et, pour sa part, le vaillant évêque de Grenoble y est entré résolument. Pour premier article de son programme d'organisation d'un parti catholique dans son diocèse, il a déclaré accepter la république comme gouvernement. Mais pendant ce temps-là, l'illustre évêque d'Angers, chez qui l'éloquence s'élève à la hauteur de tous les sujets, proclamait bien haut dans l'oraison funèbre du saint évêque d'Angoulême, Mgr Sebaux, et à l'honneur de son caractère, que « l'adhésion à un régime qui a pour base l'athéisme social et politique lui eût paru plus qu'une faute ».

Cette divergence de vues tient les catholiques perplexes et divisés. D'un côté, ceux qui, à l'instigation du cardinal Lavigerie, croient devoir, pour donner plus de force à l'action catholique, se placer sur le terrain républicain, n'hésitent pas à se rallier à la république, sauf à en combattre les actes et les hommes; de l'autre, ceux qui, par principe ou par tradition, répugnent à se faire républicains, refusent, avec Mgr Freppel, de se déclarer pour un régime dont les principes essentiellement mauvais leur semblent incompatibles avec la conscience, et qui, sans se prononcer davantage pour la monarchie, veulent se borner à soutenir la cause catholique en combattant dans la république la Révolution.

Mais il y aussi le parti monarchiste qui n'entend pas disparaître dans l'organisation d'un parti catholique et qui essaie même de rattacher celui-ci à sa cause. C'est peu de chose aujourd'hui, il faut bien le reconnaître, que le parti monarchiste. A peine compte-t-il

çà et là quelques groupes de vrais fidèles. Ses chefs n'exercent plus qu'une action fort restreinte. Le prestige de la royauté elle-même a beaucoup baissé. Le temps n'est pas à une restauration du trône. Faut-il pour cela abandonner la monarchie? Ne doit-on pas, au contraire, la considérer toujours comme le gouvernement normal et nécessaire de la France, comme le gouvernement appelé à réparer les fautes de la république et à présider de nouveau, après un retour inévitable de l'opinion, aux destinées du pays? C'est l'idée que les chefs du parti monarchiste cherchent à entretenir, pour empêcher les conservateurs de passer, par lassitude ou par défaut de confiance, à la république. Dans une réunion de délégués des membres des comités et de divers groupes royalistes à Marseille, M. Calla s'efforçait d'éclairer l'opinion à ce point de vue. Il ne suffit pas, disait l'orateur, d'attendre de la future majorité conservatrice des lois réparatrices et sociales que les jeux des élections successives et que les majorités nouvelles pourraient détruire à leur tour; les meilleures lois seraient insuffisantes, si elles ne participaient de la stabilité et de la durée d'un pouvoir permanent, tutélaire, abritant le progrès social contre les retours de fortune. Le gouvernement capable de remplir ces conditions, ajoutait M. Calla, c'est la monarchie nationale, au retour de laquelle sont intimement liés le progrès social, le relèvement du pays et la paix religieuse.

L'histoire, la tradition, les lois, permettent, en effet, de présenter la monarchie comme le gouvernement qui convient le mieux à la France. Ses partisans n'ont pas de meilleure raison à faire valoir en sa faveur que d'en appeler à l'expérience du passé et de promettre en son nom des biens qu'il est difficile d'attendre du régime républicain. Si quelque chose peut ramener un jour les esprits à la monarchie, c'est la perspective de retrouver avec elle la stabilité gouvernementale, la prospérité publique, la paix sociale et religieuse.

La formation d'un nouveau parti catholique, sur le terrain exclusivement religieux, loin de nuire à l'avenir de la monarchie, y préparerait plutôt en constituant un parti d'honnêtes gens, amis du bien et de la paix, qui lui serait acquis d'avance, si les circonstances en favorisaient plus tard le rétablissement. Combien est fâcheuse au contraire, vis-à-vis du parti catholique, l'attitude du journal en qui l'on est habitué à voir le principal organe de la famille d'Orléans! Le *Soleil* pouvait regretter que des prélats se fussent prononcés trop formellement pour la république et qu'une partie du clergé et des

catholiques parussent s'engager trop avant, à leur suite, dans les voies républicaines. C'était son rôle de journal monarchique. Mais quoi de plus propre à éloigner ceux qu'il voulait retenir et à les porter vers le régime républicain que des paroles aussi maussades et aussi inconvenantes que celles qu'un dépit trop visible lui a inspirées!

Le *Soleil*, n'a point, à coup sûr, servi la cause monarchique en déclarant au nouveau parti catholique, avec une mauvaise humeur tout à fait impertinente, que si la France ne voulait point de la république des francs-maçons, elle ne voulait pas davantage de la république des curés. C'est trop laisser voir, hélas! quelle sorte de monarchie nous prépareraient ces hommes, toujours les mêmes, qui, en 1871 et en 1873, ont fait obstacle à l'avènement du comte de Chambord, par crainte d'une royauté trop cléricale, et qui, après le 16 mai, n'ont rien eu de plus pressé, pour se concilier l'opinion, que de déclarer qu'ils n'étaient point le gouvernement des curés. C'est toujours le vieux ferment libéral et orléaniste qui reparaît en eux. Mais tandis qu'ils croient se rendre plus acceptables au pays en répudiant le caractère clérical, rien ne pourrait plus sûrement amener les catholiques à renoncer aujourd'hui à la monarchie que de la leur montrer ainsi en opposition de principes et de tendances avec la religion.

Plus habile a été M. le comte d'Haussonville, dans le discours qu'il a prononcé à Toulouse et où il parlait comme représentant de Monsieur le Comte de Paris. C'est au nom de l'union nécessaire entre la monarchie et la religion que l'orateur s'est élevé contre l'action catholique séparée et, par là même, contre la formation d'un parti catholique indépendant du parti monarchique. Du reste, il a distingué, comme il convenait, entre les deux formes du mouvement catholique actuel, ne condamnant que celle qui tend directement à une conversion républicaine et acceptant plus volontiers celle qui a son expression dans le programme du comité de l'Union de la France chrétienne. Et, en effet, celle-ci conduit simplement à l'organisation d'un parti d'action catholique, sans s'occuper de la forme du gouvernement, par conséquent sans se confondre ni sans rompre non plus avec le parti monarchique. Une pareille action, M. le comte d'Haussonville ne pouvait la condamner, puisqu'elle ne fait que distinguer, sans les séparer absolument, les deux causes. « Dans le manifeste qu'a publié le comité de l'Union

chrétienne, a pu dire le représentant de Monsieur le Comte de Paris, on ne trouverait pas une ligne qui ne soit respectueuse de nos espérances et de nos droits; dans le programme, il n'y a pas un article non seulement que les monarchistes ne puissent accepter, mais qu'ils n'aient déjà soutenu. »

Mais là encore, en proclamant l'union nécessaire des deux partis catholique et monarchique, M. le comte d'Haussonville ne s'est point abstenu d'afficher certaines prétentions de l'État, qui font malheureusement partie de la tradition de la monarchie des derniers siècles et qui, malgré les assurances de l'orateur, pourraient faire douter que la monarchie, telle qu'elle serait aujourd'hui, accorderait à l'Église toute la liberté due et qu'elle lui assurerait le plein exercice de ses droits.

C'est le grand défaut du vieux parti orléaniste, qui se trouve être aujourd'hui le parti royaliste, de représenter cette politique étroite et jalouse vis-à-vis de l'Église, dont le règne de Louis-Philippe a laissé de si fâcheux souvenirs. Il aurait le plus grand tort aujourd'hui de chercher à entraver l'action catholique et même à empêcher la formation d'un parti catholique qui, seul, peut réaliser, en ce moment, l'union de tous les vrais conservateurs pour la défense religieuse et sociale. C'est le conseil même de ceux qui veulent le plus fidèlement rester attachés à la monarchie, malgré ses torts et les circonstances présentes. « Lorsque, dit l'un des représentants de cette opinion, les efforts communs tentés en dehors de tout parti politique auront rendu à la conscience tous ses droits et ses libertés, il sera facile de s'entendre sur la forme de gouvernement qui assurera le mieux ces droits et ces libertés et qui saura le mieux les mettre à l'abri des fluctuations des mobiles majorités. »

Il faut comprendre, en effet, qu'avant de rétablir la monarchie par les moyens de la politique, il y a une opinion chrétienne, une France chrétienne à refaire. C'est à quoi doit tendre avant tout l'action catholique, telle que l'a comprise et exposée Mgr l'Evêque de Grenoble dans son programme, dont le seul tort serait de comporter une adhésion trop explicite à la république. L'union doit continuer à exister entre les deux causes catholique et monarchique, en ce sens que celle-ci doit tirer toute sa force, toutes ses espérances de celle-là. Ce n'est point le suffrage universel, tel qu'il existe aujourd'hui, qui rétablira la monarchie, et d'un autre côté, ce n'est pas la monarchie avec les erreurs et les étroitesses dont on la montre

imbue qui remplira la mission de salut social que requièrent les temps présents. Il faut à la fois que l'esprit public se refasse et que la monarchie, si elle doit redevenir la forme de gouvernement du pays, se rectifie. L'action catholique y aidera ; avec elle, si elle est active et unanime, la restauration du pouvoir se fera en même temps que celle de la société. Car, ainsi que le disait le même publiciste chrétien, « lorsque les bases de toute vraie société auront été posées sur les règles établies par la Providence, celui qui doit personnifier l'autorité souveraine se montrera sans effort à l'appel de la nation. La nation viendra spontanément vers lui s'il demande à servir avec une entière générosité ses intérêts moraux et matériels ».

Mais que l'on est loin de ces temps! Comme l'avenir semble s'annoncer toujours plus confus et plus menaçant! Partout, le mouvement socialiste grandit et se fortifie. Il se manifeste surtout dans ces grèves qui naissent maintenant sous tout prétexte et qui prennent le caractère de guerre civile. On a vu les boulangers et les bouchers être sur le point d'affamer Paris. Il n'a pas dépendu d'eux que la capitale en fût réduite à la famine. Après, c'est la circulation qui a failli être arrêtée dans toute la France par la grève générale des employés et ouvriers des chemins de fer. Il ne s'agit plus ici de revendications plus ou moins légitimes, que les grèves ont pour objet de permettre aux ouvriers de faire valoir ; ce sont de véritables conflits d'autorité qui s'engagent entre les salariés et les patrons. L'agitation qui s'est produite dans le personnel des grandes compagnies de chemins de fer n'a pas eu d'autre cause, à l'origine, que des mesures disciplinaires prises, par la Compagnie d'Orléans, à l'égard d'un certain nombre de ses employés. Aucun autre grief légitime n'existait contre elle. Cette compagnie a été la première à mettre en pratique le système de la participation des ouvriers aux bénéfices, à établir une organisation de secours en cas de maladies et une caisse de retraite pour la vieillesse. Elle eût été disposée à accueillir de justes demandes tendant à l'amélioration du sort de ses employés. Mais ce n'est pas de quoi il s'agissait. L'administration avait commis le crime de renvoyer quelques ouvriers syndiqués, les uns pour manque de travail dans certains ateliers, les autres pour manque de respect de leur part envers les supérieurs. Or, depuis la fâcheuse loi sur les syndicats, il n'est plus permis aux administrations ni aux patrons de renvoyer des employés syndiqués sans qu'on les accuse d'en avoir agi ainsi parce que ces

employés et ces ouvriers étaient syndiqués, et, par conséquent, d'avoir violé la loi : c'est le prétexte qui a servi à faire décréter, dans une suite d'assemblées tumultueuses, la grève générale des chemins de fer. Il était si peu plausible, que les intéressés se sont bien gardés, comme la loi les y autorisait, de saisir les tribunaux de leur plainte. On n'a pas manqué d'invoquer d'autres griefs et même d'en inventer, et de produire des revendications que les compagnies n'avaient même pas eu le temps d'examiner.

Toute cette agitation est le fait de quelques meneurs qui cherchent à se servir des grèves comme d'un moyen d'action sur la masse ouvrière. Il n'y a qu'à voir leurs discours pour juger de l'esprit de discorde qui les anime. L'opinion ne s'y est pas trompée. Ces excitations à la violence, ces appels aux passions les plus brutales, ne répondent guère, comme on l'a fait observer, à la mission pacifique et conciliatrice que la loi a prétendu assigner aux syndicats. Il est visible que les intérêts collectifs des ouvriers sont le moindre souci de ces agitateurs de profession qui cherchent à se faire des grèves une carrière politique. Ceux qui ont mené cette campagne d'agitation contre les compagnies de chemins de fer ne visaient qu'à assurer la prépondérance du syndicat qu'ils dirigent et qu'ils exploitent. Ils n'y ont pas réussi, par suite de l'intervention de la force armée et des mesures d'administration qui ont assuré, malgré les grévistes, le fonctionnement du service. Ce n'était, de leur part, qu'un essai. Ils recommenceront à la première occasion. Ce qu'ils veulent, c'est que les compagnies capitulent devant eux, et que les syndicats soient les maîtres de l'exploitation des chemins de fer. Et peut-être ne sont-ils eux-mêmes que les agents des politiciens qui réclament depuis longtemps la transformation des chemins de fer en monopole d'Etat. Des grèves comme celle qui vient de se produire inopinément prépareraient mieux que tous les projets de loi la mainmise de l'Etat sur les chemins de fer.

Pour beaucoup de personnes, la haute tutelle de l'Etat, son ingérence et sa suprématie en toutes choses paraissent la vraie solution de tous les problèmes qui s'agitent en ce moment. On cherche dans le socialisme d'Etat le remède au socialisme ouvrier. C'est dans cette pensée qu'on légifère au Parlement sur le travail des femmes et des enfants. Sous prétexte d'abus à corriger on en crée de nouveaux et de plus graves. D'après la réglementation adoptée dans les deux Chambres, la durée du travail est limitée pour les garçons de moins de

18 ans et pour les filles mineures à dix heures par jour; pour les femmes majeures le maximum est de onze heures. Les enfants, à partir de 13 ans peuvent être admis au travail industriel, moyennant un certificat de médecin. Quant au travail de nuit, il est interdit en principe aux personnes de ces diverses catégories. Au Sénat, M. Lucien Brun a dû lutter avec toute son éloquence et l'énergie de ses convictions pour soustraire l'intérieur des familles à la surveillance de l'Etat. Ce serait, disait-il, la violation du domicile où Dieu a mis l'autorité paternelle. On s'en est tenu à un amendement, déjà excessif, de M. Félix Martin, portant que l'inspection dans les ateliers de famille où il sera fait usage d'un moteur mécanique, où l'on exercera un métier classé comme incommode, l'inspection ne pourra porter que sur l'application des mesures concernant la sécurité des ouvriers.

Toutes ces restrictions mises à la liberté du travail se colorent de raisons générales de santé et de considérations morales d'une réelle application; mais en même temps quel préjudice n'apportent-elles pas aux intérêts immédiats de chacun! Ce n'est pas dans leur seul avantage que des parents chargés de famille font travailler leurs enfants plus que ne le comportent l'âge et la force de ceux-ci; ce n'est pas non plus pour son plaisir qu'une mère travaille la nuit, après avoir donné le jour aux soins du ménage. Dans les deux cas, c'est la nécessité qui oblige à des excès aussi préjudiciables à la santé. Mais, pour être conséquent, l'État qui interdit le travail devrait assurer l'équivalent du salaire; sans cela, on oblige à mourir de faim ceux qu'on prétend empêcher de se tuer de fatigue. Les véritables remèdes à la situation de la classe ouvrière ne sont pas dans une réglementation illusoire du travail. On leurre le peuple avec ces simulacres législatifs.

Mais il est plus facile au parti républicain de faire des lois socialistes qui augmentent le pouvoir de l'État, que de prendre des mesures de vraie réforme sociale. Le Sénat, comme la Chambre, en a repoussé une qu'on lui proposait et qui eût été un bienfait public. Dans le projet de loi sur le travail des femmes et des enfants, dans les manufactures, il a refusé d'adopter un amendement de M. Chesnelong fixant au dimanche le jour de repos hebdomadaire. Ni les motifs élevés que l'honorable sénateur a fait valoir, ni l'éloquence persuasive et peu suspecte de cléricalisme de M. Jules Simon n'ont pu déterminer la Chambre haute à donner à l'obligation d'un jour

de repos par semaine une sanction pratique, où elle craignait que l'on pût voir un acte de religion.

Qu'attendre de législateurs imbus de tels préjugés, animés de haines si étroites? S'ils ne comprennent pas la haute portée morale, l'influence bienfaisante du repos du dimanche, que peuvent-ils comprendre à la question sociale, qui est bien plus morale et religieuse encore qu'économique? Les Chambres, en se séparant, la laissent où elle en était. Elles ont beaucoup péroré, beaucoup légiféré. Rien de sérieux ni d'efficace n'a été fait. Le socialisme continuera à monter avec les convoitises et aussi les souffrances de la classe ouvrière. Il est douteux que la révision des traités de commerce, qui a été la dernière et la plus longue besogne de la Chambre des députés, procure au pays les avantages qu'il en attendait et qui devaient contribuer au bien-être général. Cette œuvre a été menée sans vues bien arrêtées, sans principes certains et sans suite. Le nouveau tarif des douanes voté par la Chambre est une œuvre confuse et incohérente. On s'attendait à une réforme protectionniste. Par le fait, l'intention de la Commission a échoué devant de nombreuses résistances partielles. Les partisans du libre-échange ont repris en détail ce qu'on leur refusait en bloc; ils ont habilement réclamé l'exception pour chaque produit en détail, ce qui a fini par faire de l'exception la règle. Sans doute, les intérêts sont complexes et il est difficile d'établir une législation douanière qui satisfasse toutes les productions, toutes les industries. On n'a pas su les concilier. Si certaines industries sont appelées à bénéficier de l'exemption pour les matières premières, d'autres et des plus importantes, telles que les industries textiles et la production agricole, se plaignent, avec raison, d'avoir été sacrifiées. Si ces doléances ne sont pas exagérées, il ne faut pas attendre de la réforme des tarifs de douane un remède à la crise agricole dont le pays souffre depuis si longtemps.

Sommes-nous, au moins, assurés de la paix avec ce régime de majorités si capricieuses, si impressionnables, où les plus graves affaires sont toujours à la merci d'un incident fortuit? On a bien vu à quoi tenait la sécurité du pays par l'aventure parlementaire qui a marqué les derniers jours de la session. A tort ou à raison, sur des renseignements plus ou moins exacts, relativement aux nouvelles mesures de rigueur prises par le gouvernement allemand au sujet des passeports et permis de séjour en Alsace-Lorraine, surtout en

ce qui concerne les voyageurs de commerce, M. Laur a cru devoir interpeller le ministre des affaires étrangères en lui demandant les mesures qu'il comptait prendre pour assurer la liberté commerciale à nos frontières, contre le mauvais vouloir de Berlin, et pour rétablir, aux termes du traité de Francfort, l'égalité dans les relations commerciales entre la France et l'Allemagne. C'était là un sujet scabreux entre tous. La prudence commandait au gouvernement de l'écarter, pour prévenir toute manifestation intempestive de patriotisme de certains orateurs dont les emportements sont toujours à craindre.

Comment la Chambre avait-elle refusé de s'inspirer de cette prudence nécessaire? Comment s'était-il trouvé 60 voix de majorité pour refuser, malgré l'insistance de M. Ribot, d'ajourner l'interpellation? Il avait suffi probablement d'un accès de chauvinisme, déterminé par le déploiement de nos forces militaires à la fête du 14 juillet. Cette revue annuelle des troupes du commandement militaire de Paris semble inspirer, chaque fois, plus de confiance dans notre armée. Le temps n'est plus où l'on se croyait à la merci de l'Allemagne. Aujourd'hui, avec nos deux millions de soldats, avec le fusil Lebel, la poudre sans fumée et la mélinite, on se dit volontiers que le moment est peut-être venu de prendre notre revanche. Au langage des journaux, on s'aperçoit de ce changement d'attitude vis-à-vis de l'Allemagne. Beaucoup avaient appuyé l'idée de l'interpellation de M. Laur. « Il ne faut pas, disait l'un, que nous ayons l'air d'avoir peur de parler de l'Allemagne à la tribune. » — « Nous ne sommes pas exclus de la carte de l'Europe, disait un autre; nous avons le droit et le devoir de nous rendre compte de ce qui nous arrive, comme tous les peuples de l'univers. » Plusieurs allaient jusqu'à inviter le gouvernement à demander des explications à Berlin.

Cette attitude de la presse, la confiance dans notre armement militaire, le souvenir de la revue passée la veille sur l'hippodrome de Longchamp, l'enivrement du drapeau tricolore, déployé à profusion en cette journée du 14 juillet, tout cela a été pour beaucoup dans le vote de sentiment spontanément exprimé par la Chambre. Il eût été grave d'y persister. A la réflexion, la Chambre s'est mieux rendu compte de ce qu'elle avait fait. Son vote l'avait aussi émue que s'il ne fût point venu d'elle-même. Tout s'est donc facilement arrangé le lendemain, au sujet de l'interpellation de M. Laur, et

l'ajournement demandé par le gouvernement a été voté à près de 220 voix de majorité.

Est-ce la crainte de quelque nouveau coup de tête de la Chambre, est-ce le désir de se soustraire aux graves responsabilités que la grève des chemins de fer aurait pu imposer au gouvernement, qui a amené le président du Conseil, ministre de la guerre, à donner sa démission, la veille des vacances parlementaires, sous un prétexte aussi futile que le rejet d'un crédit de 600,000 francs demandé par lui pour l'École polytechnique?

M. de Freycinet est de ces hommes d'État qui, lorsqu'ils se trouvent en présence de grosses difficultés, cherchent à sortir d'embarras par la fuite. Ce n'était pas la première fois qu'il quittait le ministère pour une raison aussi insignifiante, mais avec le secret calcul d'y rentrer plus sûrement, et on a pu croire qu'il avait, dans cette nouvelle circonstance, quelque motif plus sérieux de vouloir s'en aller. Peut-être, ne croyant plus à la viabilité d'un cabinet, dont plusieurs membres ont été mis, coup sur coup, en échec dans des questions importantes, avait-il voulu devancer son départ pour ne pas s'exposer à recevoir son congé avec les autres et pour mieux assurer ainsi sa rentrée dans le prochain ministère. Mais en voyant que ses collègues n'avaient nulle envie de se retirer avec lui pour un vote qui ne comportait, à aucun degré, aucun caractère de défiance, et persuadé par eux que la majorité n'avait nullement l'intention de provoquer une crise ministérielle avant les vacances, M. de Freycinet est revenu bien vite sur sa détermination. Une fois les choses remises, le cabinet s'est empressé de faire prononcer la clôture de la cession parlementaire, afin d'éviter tout nouvel accident. Le départ des Chambres a laissé cette impression que la crise ministérielle n'était qu'ajournée. Beaucoup trouvent que le cabinet Freycinet a assez vécu.

On ne lui reprochera pas, du moins, d'avoir manqué de prudence en refusant de laisser porter à la tribune un débat sur une question aussi délicate que celle des rapports de la France et de l'Allemagne. Le sentiment national a pu se trouver offensé d'une conduite qui ressemble à de l'effacement, mais le véritable patriotisme consiste à ne pas s'engager témérairement dans une voie où l'on soulèverait de redoutables conflits. Les circonstances mêmes commandaient cette réserve. Assurément, il n'eût pas été prudent de prendre une attitude provocante vis-à-vis de l'Allemagne, au moment où l'empe-

reur Guillaume II, sous le couvert d'une visite à sa grand'mère, la reine Victoria, accomplissait un véritable voyage politique se rattachant aux combinaisons de la triple alliance. Que l'empereur Guillaume, malgré les démonstrations de sympathie officielle dont il a été l'objet, n'ait pas obtenu tout ce qu'il voulait de la Grande-Bretagne, cela paraît résulter du discours lui-même du souverain allemand aux autorités de la cité de Londres. A Berlin comme à Londres, chez les partisans d'une politique de solidarité entre l'Allemagne et l'Angleterre, on s'était exagéré la portée d'une entente éventuelle de celle-ci avec les puissances de la triple alliance. Il n'y a qu'une politique en Angleterre, celle de la liberté d'action, et cette politique, le marquis de Salisbury, à la tête du cabinet conservateur, la personnifie éminemment. Tout ce que le gouvernement britannique peut offrir aux puissances coalisées du Continent, c'est une entente de circonstance, subordonnée aux événements et aux intérêts nationaux. L'Angleterre n'entend pas se lier aux combinaisons de la politique nationale dont l'empereur d'Allemagne est le grand agent.

Le discours de Guillaume II au Guildhall prouve qu'il s'est mieux rendu compte sur place de la situation et qu'il ne se fait plus d'illusion sur la possibilité d'établir une solidarité réelle et durable entre l'Angleterre et les Etats de la triple alliance. Il sait maintenant qu'il doit se contenter, selon son expression, de « maintenir l'amitié historique de l'Allemagne et de l'Angleterre », et, par contre, il a dû déclarer aussi qu'il « fera son possible pour maintenir et développer constamment les bons rapports avec les autres États et qu'on le trouvera toujours prêt à s'associer à toute œuvre de progrès pacifique ».

Il est certain que l'attitude prudente et réservée de la France est pour beaucoup dans cette neutralité de l'Angleterre. Toute provocation à l'Allemagne eût donné, en ce moment, un tout autre caractère que celui d'une démarche de courtoisie et de sympathiques rapports à la visite de la flotte française à Cronstadt, et eût pu déterminer une adhésion, d'autant plus effective de l'Angleterre à la triple alliance, que la venue de notre escadre de la Manche en Russie aurait paru indiquer davantage un plan d'entente avec cette puissance. Du reste, ce voyage de la flotte française, dont les étapes ont été une suite d'ovations, surtout à Copenhague et à Stockolm, a eu un caractère triomphal bien propre à exciter les défiances et les susceptibilités tant de l'Allemagne que de l'Angleterre. La réception

à Cronstadt, à Saint-Pétersbourg, a été enthousiaste et telle qu'on pourrait croire que désormais l'alliance est conclue entre la Russie et la France. L'échange de dépêches qui a eu lieu entre le Czar et le Président de la République semble la sceller. L'un et l'autre, dans une réciprocité voulue de termes, qui donnait à leur correspondance comme un caractère de convention synallagmatique, se sont dits heureux de voir dans la présence de la flotte française à Cronstadt, un éclatant témoignage des sympathies profondes qui unissent la Russie et la France.

Mais il n'a point paru pas prudent de laisser les puissances jalouses sous cette impression, et notre escadre, pour répondre d'ailleurs au désir de la reine d'Angleterre, a reçu l'ordre de revenir par la mer du Nord où, grâce à notre sage attitude vis-à-vis de l'Allemagne, elle pourra recevoir à Portsmouth et à Edimbourg un accueil non moins enthousiaste qu'à Cronstadt, et aussi conforme à la politique opportuniste de l'Angleterre que la réception faite à l'empereur d'Allemagne. L'amiral Gervais aura bien rempli sa mission en rapportant de son voyage des témoignages semblables de sympathie de la part de la Russie et de l'Angleterre.

Arthur LOTH.

Le Directeur Gérant : VICTOR PALMÉ.

AVIS SÉRIEUX. — Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la nouvelle société *la Mutuelle de l'Eglise et de la Famille* (voir aux annonces). Après en avoir lu attentivement les statuts, nous la croyons destinée aux plus heureux résultats, et nous formons les vœux les plus ardents pour son succès.

PARIS. — C. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES POSSINS-S.-JACQUES.

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT SOUS LES PREMIERS CAROLINGIENS

(742-817)

Pendant que les Mérovingiens, tombés de la fougue des passions sanguinaires dans l'avilissement de la volupté, vivent à l'ombre de leur palais, au milieu des concubines, sous le nom de rois fainéants, s'élève, dans la Germanie chrétienne, parmi les Francs Ripuaires, une famille dont presque tous les membres sont à la fois des guerriers et des saints. Saint Pépin de Landen, son chef, maire d'Austrasie sous Clotaire II, inséparable du bienheureux Cunibert, archevêque de Cologne, et du bienheureux Arnulf, évêque de Metz, a pour fils saint Wandrille, pour petit-fils Pépin d'Héristal, le vainqueur des Francs Neustriens, des Frisons et des Suèves, à la conversion desquels il travailla avec les missionnaires de saint Willibrod, et pour arrière-petit-fils Charles Martel, deux fois le sauveur de son peuple, spoliateur, il est vrai, des biens ecclésiastiques, mais qui, sur la fin de ses jours, « réfléchit aux moyens de racheter ses péchés pour parvenir au bonheur éternel (1) ».

Les successeurs de ces tout-puissants maires du palais demeurèrent, malgré certaines faiblesses, fidèles aux pieuses traditions de leurs ancêtres. Carloman, fils aîné de Charles Martel, ne rêvait, au sein de la puissance, que « le joug de la cléricature » ; à peine eut-il vaincu les Allemands rebelles, qu'il demanda l'habit religieux au pape Zacharie. Pépin, choisi pour le souverain pouvoir « après délibération et du consentement de tous les Francs, avec l'autorisation du Siège Apostolique », sacré par la main du pape, voulut, après

(1) Dom Bouquet, IV, 699 : Diplôme de donation à l'église d'Utrecht.

avoir été « un nouveau Moïse et roi très chrétien », être enterré à Saint-Denis dans la posture des *pénitents prosternés*, « à cause des péchés de son père Charles Martel, dont il tenait à faire une sorte de pénitence publique jusque dans la tombe ». Charlemagne, à l'âge de soixante-dix ans, et regardé alors comme le père du monde, songea à se retirer dans un cloître, tant il redoutait de paraître sans préparation devant le Juge des rois de la terre! Enfin dès que Louis le Débonnaire fut empereur, il construisit, à côté du palais d'Aix-la-Chapelle, un monastère de Bénédictins qu'il gouvernait lui-même, et où il allait souvent oublier les soucis du pouvoir dans les douceurs de la vie contemplative.

Tout pénétrés de l'esprit ecclésiastique, ces nouveaux princes se donnent pour mission la mission même de l'Église : celle de faire prévaloir la vertu dans le monde barbare. Ils se disent établis par Dieu « pour empêcher que le péché ne grandisse sur la terre », pour « annoncer la foi, faire fructifier la bonne doctrine, veiller au salut éternel de leurs sujets », et former de tous ces peuples si divers, Francs Ripuaires, Francs Saliens, Burgundes, Alamans, Bavarois, Saxons, Frisons, Thuringiens, Goths, Lombards et Romains, un peuple unique, le peuple de Dieu. Ils ne rêvent donc que « l'exaltation de la sainte Église », condition du progrès moral des âmes. C'est pour ce but seul, disent-ils, que Dieu leur a commis le souverain pouvoir (1). Et comme pendant l'agonie de la dynastie mérovingienne, le clergé, envahi par les hommes de guerre, est tombé dans l'anarchie, qu'il y a tout perdu, sa vertu, sa richesse, son influence, ils veulent lui rendre la régularité et la prépondérance sociale. « Rois par la grâce de Dieu (2), défenseurs dévoués de la sainte Église, auxiliaires en toutes choses du Saint-Siège (3) », avec lequel ils sont, pour ainsi dire, en harmonie préétablie, ils poursuivent cette œuvre de restauration spirituelle et temporelle avec une piété

(1) Louis le Débonnaire dit : « Omnibus vobis aut visu aut auditu notum esse non dubitamus quia genitor noster et progenitores, postquam a Deo ad hoc electi sunt, in hoc præcipue studuerunt ut honor sanctæ Dei Ecclesiæ et status regni decens maneret..., ut defensio et exaltatio vel honor sanctæ Dei Ecclesiæ et servorum illius congruus maneat, et pax et justitia in omni generalitate populi nostri conservetur. » (Baluze, *Capitul.*, I, 631-633.)

(2) Au moins depuis Charlemagne.

(3) « Gratia Dei Rex regnique Francorum rector, et devotus sanctæ Ecclesiæ defensor, atque adjutor in omnibus Apostolicæ Sedis. » Capitul, an. 769 : Pertz, *Leges*, I, 33.

dont l'ardeur, excitée par les évêques et les moines qui les entourent (1), ne connaît point de défaillance (2).

I

Ils répandent les collections des canons, ils rassemblent des conciles (3), ils multiplient les capitulaires (4), et avec tous ces codes de discipline, debris mutilés d'immenses travaux législatifs, qui se répètent et se confondent (5), ils tracent le manuel du parfait ecclésiastique en ces vieux âges.

Ils rétablissent, comme règle fondamentale, le principe de l'élection, sans aucune réserve des droits du roi : « Les évêques seront élus, selon les statuts canoniques, par le choix du clergé et du peuple, parmi les clercs du diocèse même, sans aucune acception de personnes ni de présents, eu égard au seul mérite de leur vie et de leur sagesse, afin que, par leurs exemples et par leurs discours, ils puissent

(1) Les plus célèbres sont : saint Boniface, légat du Siège Apostolique auprès de ces princes, qui leur commente le code des canons et travaille tant à la réforme de l'Église franque; Fulrad, abbé de Saint-Denis, le plus habile diplomate du huitième siècle, « grand aumônier du royaume des Francs »; Hérulf, évêque de Langres, que Pépin le Bref appelait son père; Chrodegand, moine de Saint-Tron, bientôt évêque, bientôt saint; puis, un disciple de saint Boniface, le plus cher, Lull, archevêque de Mayence, et Sturm, abbé de Fulde; Hithier, abbé de Saint-Martin de Tours; Radon, abbé de Saint-Waast d'Arras; le moine Alcuin, chef de l'école du palais de Charlemagne, abbé de Saint-Martin de Tours et ministre, en quelque sorte, de l'instruction publique; et Paul Diacre, et saint Paulin d'Aquilée; Angelramne, évêque de Metz, archichapelain, et son successeur Hildebold, évêque de Cologne; Laufroy et Irminon, abbés de Saint-Germain-des-Prés; Smaragde, abbé de Saint-Mihiel, employé surtout dans les négociations; Théodulphe, évêque d'Orléans, et Leidrade, archevêque de Lyon, tous deux *missi* célèbres; Adalhard, abbé de Corbie, ministre de l'Italie sous le fils de Charlemagne et sous son petit-fils; Angilbert, abbé de Saint-Riquier, « admis à tous les conseils du gouvernement »; et, au commencement du règne de Louis le Débonnaire, saint Benoît d'Aniane, qui l'avait élevé.

(2) « Placuit primis omnium ut vitia, quæ nostris temporibus in sancta Dei Ecclesia emersa sunt, radicitus evellantur. » Capitul. Langob. an. 803, præf. : Pertz, *Leges*, I, 109.

(3) Pépin le Bref fait tenir 14 conciles en 16 ans, Charlemagne, 33 en 46 ans, et Louis le Débonnaire, 5 dans les quatre premières années de son règne.

(4) Charlemagne seul promulgue 723 articles d'intérêt religieux et moral.

(5) Ainsi l'on trouve dans les collections des conciles 477 articles des capitulaires de Charlemagne.

diriger ceux qui leur sont soumis. » — « L'élection des abbés sera également libre et faite par les moines (1). »

Les évêques ainsi élus pratiqueront une vie conforme à leur état :

« Que tous les évêques s'appliquent à lire la parole de Dieu, et que non seulement ils lisent souvent l'Évangile et les Épîtres du bienheureux apôtre Paul, mais qu'ils cherchent, autant que possible, à les savoir par cœur; que les commentaires des Saints Pères leur soient familiers, ainsi que les autres livres canoniques. Il n'est permis à aucun évêque d'ignorer les canons ni le *Pastoral* du bienheureux pape Grégoire. Chacun doit se considérer dans le *Pastoral* comme dans un miroir, afin que dans sa vie, ses habitudes, ses manières, sa conversation, il serve de modèle à ses brebis, qui, en voyant ses bonnes œuvres, glorifieront Dieu le Père... Il ne faut pas qu'un évêque aime les grands repas, et, pendant ses repas, il fera mieux d'entendre la lecture de quelque bon livre que de laisser libre cours à d'inutiles conversations. Les pèlerins et les pauvres doivent être ses convives habituels. Il fuira les jeux obscènes des histrions et des comédiens; il n'ira pas, non plus, à la chasse des bêtes fauves ou des oiseaux, à plus forte raison à la guerre, à moins qu'il ne soit choisi pour dire la messe, entendre les confessions et porter les reliques dans les batailles... Il s'en tiendra à l'église pour laquelle il a été ordonné, sinon il sera déposé; il y gardera la résidence, il ne pourra pas même s'en absenter plus de trois semaines de suite. Il y fera les ordinations et toutes les autres fonctions de son ministère; il poursuivra les clercs vagabonds, autrement dits *acéphales*, puisqu'ils n'ont pas de chefs, il les excommuniera, et, au besoin, les charager de chaînes... Il composera des homélies, qu'il mettra en langue romane rustique ou tudesque, pour se faire mieux comprendre... Il organisera des écoles de lettres, afin que l'on puisse pénétrer plus aisément et plus sûrement les mystères des saintes Écritures, et plaire à Dieu par la correction du langage comme par la rectitude de la vie... Ayant seul le droit d'aliéner, de vendre, de donner, de changer les fonds ecclésiastiques, il administrera les biens de son église en vrai ministre de Dieu, et non en homme avide (2). »

(1) Capitul. Aquisgran. an. 803, § 2; id. an 817, §§ 2 et 5 : Baluze, *Capitul.*, I, 379, 564.

(2) Capitul. Aquisgran. an. 789, § 49; Capitul. Francof. an. 794, §§ 41 et 42; Capitul. an. 802; Epist. ad Baugulfum : Dom Bouquet, V, 621; Conc. Tur. an. 813, c. III, XVII, XXX; etc.

Les évêques recruteront leurs clercs sans enfreindre les lois :

Pour les hommes libres, ils ne les ordonneront pas sans l'autorisation royale, « parce que nous avons appris que quelques-uns n'entrent pas tant au service de Dieu par dévotion que pour éviter le service de la guerre et les autres services qu'ils nous doivent, et que plusieurs aussi sont portés à embrasser cet état par ceux qui veulent avoir leurs biens (1) ». Pour les serfs, nul évêque ne les ordonnera sans le consentement du maître, sinon les serfs seront déposés et rendus au maître. Les serfs des églises pourront être ordonnés en la forme qui suit : « Tout archevêque aura en main notre ordre souverain, donné à ce sujet, et dont les suffragants garderont un exemplaire; il le lira au peuple, puis il conférera la liberté devant l'angle de l'autel, sans fraude aucune, en présence soit des prêtres, soit de fidèles laïques; après quoi il pourra procéder à l'ordination. Il fera toujours ainsi, que les serfs soient appelés aux ordres par un laïque, ou par le prévôt des chanoines, ou par le supérieur d'un monastère (2). » Mais il ne pourra ordonner aucun sujet, même le plus recommandable, avant l'âge de trente ans. Il fera venir l'ordinand dans sa maison épiscopale, et il le retiendra aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour connaître ses mœurs (3).

Les évêques surveilleront leurs prêtres avec soin :

« Qu'ils examinent si leurs prêtres ont conservé la vraie foi, administrent le baptême et comprennent bien les prières de la messe; s'ils chantent les psaumes dignement et suivant les divisions des versets, s'ils lisent distinctement les leçons dans l'église, s'ils apprennent le chant romain; s'ils comprennent l'Oraison dominicale et s'ils l'expliquent dans leurs prédications, car il faut que

(1) Capitul. II an. 805, § 15; Capitul. Aquisgran. an. 816, § 8.

(2) Capitul. Aquisgran. an. 816, § 6. — On partait de ce principe, que les clercs doivent être choisis de façon à ne pas entraver l'activité sociale par leur absence personnelle ou par l'absence de leur fortune. Ils étaient choisis surtout parmi les pauvres. C'est pourquoi Charlemagne se posait cette étrange question sur laquelle il voulait interroger séparément les évêques et les abbés réunis en synode : « Dans quel canon ou dans quelle règle des Pères est-il dit que l'on pourrait faire quelqu'un clerc ou moine contre son gré, ou dans quel texte le Christ l'a-t-il commandé? Ou quelque apôtre a-t-il prêché que les personnes viles et de basse condition, même refusant et protestant, pouvaient être contraintes à vivre dans l'Église, en observant la profession de moines ou de chanoines? » Capitul. II an. 811, § 10. Charlemagne voulait voir ce texte de ses yeux!

(3) Conc. Francof. an. 794, c. XLIX, et *passim*.

chacun sache ce qu'il demande à Dieu... Nous voulons que les clercs et les moines réunissent autour d'eux non seulement les enfants de basse extraction, mais encore les fils des hommes libres et qu'ils établissent des écoles pour apprendre à lire à ces enfants... N'oubliez pas qu'il est interdit aux prêtres, aux diacres et à tous ceux qui sont dans le clergé d'avoir chez eux d'autres femmes que leur mère, leurs sœurs ou autres personnes ne pouvant donner lieu à des bruits désavantageux, et, s'ils ne se corrigent pas après avertissement, ils seront frappés d'anathèmes, comme contempteurs des saints canons... Qu'ils ne se mêlent point, comme les séculiers, de toutes les affaires de ce monde; qu'ils ne pratiquent point l'usure, qu'ils ne se fassent point fermiers, qu'ils n'aient ni chiens, ni faucons, qu'ils ne portent point les armes, qu'ils ne fréquentent point les cabarets, qu'ils ne déshonorent point leur caractère par des vices honteux comme l'ivresse, et qu'ils obéissent (1). »

Les évêques feront respecter les églises, lieu public où se fait trop souvent tout ce qui se fait dans la paroisse :

« Il nous a plu d'avertir Votre Révérence que chacun de vous, dans son diocèse, doit veiller à ce qu'on y ait pour l'Église de Dieu le respect qui lui est dû; que les autels soient vénérés, que les vases sacrés ne soient point profanés; qu'on ne s'occupe pas dans l'église d'affaires ou de vains discours, qu'on ne s'y dispute pas et qu'on ne s'y batte pas; que les fidèles soient attentifs et recueillis, et qu'ils ne sortent pas avant d'avoir reçu la bénédiction sacerdotale (2). Que les églises aussi soient plus solidement bâties, qu'on ne se permette plus d'y mettre du blé ou du foin, qu'on n'y enterre plus les morts, qu'on n'y rende plus la justice (3). Que dans ces églises, qui doivent toutes avoir autant que possible un prêtre pour les desservir (4), on fasse exactement l'office, et qu'on observe toutes les fêtes, c'est-à-dire : Noël, la Saint-Étienne, la Saint-Jean l'évangéliste, les Innocents, l'octave du Seigneur ou la Circoncision, l'Épi-

(1) Capitul. Aquisgran., an 789, §§ 4, 10, etc.; Capitul. episcop. § 15; Capitul. an. 802, §§ 14, 16, 18, 23; Capitul. ad Theodon. villam., an. 805, §§ 1 et 2; Capitul. Aquisgran. an. 816, § 17; Conc. Remens. II, c. XXII et XXX; Conc. Cabill. III, c. IX, X, XII, XLIV; Conc. Francof., an. 794, c. XXX, XXXVIII; etc.

(2) Capitul. Aquisgran. an 789, § 69; Capitul. miss., an. 802, § 36.

(3) Conc. Moguntiacum, an. 812, c. LX; et *passim*.

(4) « Ut unaquaeque ecclesia suum presbyterum habeat, ubi id fieri facultas providente episcopo permiserit. » Capitul. ecclesiast. an. 817, § 11.

phanie et l'octave de l'Épiphanie, la Purification de sainte Marie, les huit jours de la Pâque, les Rogations, l'Ascension du Seigneur, la Pentecôte, la Saint-Jean-Baptiste, saint Pierre, saint Paul, saint Martin, saint André. Pour l'Assomption de sainte Marie nous nous réservons de nous informer (1). »

Puisque la barbarie a mis le désordre dans la nature humaine, qu'elle a abandonné l'âme aux sens et la société à la force, les évêques, en visitant leur diocèse une fois l'an (2), mais sans rançonner personne pour services, transports, nourriture et présents (3), s'informeront dans chaque paroisse s'il y a des incestueux, des parricides, des fratricides, des adultères, ou d'autres hommes commettant les péchés contraires à la loi de Dieu (4), et s'il y a lieu, ils les frapperont de châtiments que le comte fera exécuter. Ils poursuivront les enchanteurs, les devins, les magiciens, ceux qui font des sacrifices profanes sur les tombes, ou qui invoquent les arbres, les bois sacrés et les pierres, ou qui mangent des chairs immolées, selon le rite païen (5). Ils ne manqueront pas d'étendre leur visite pastorale jusqu'aux églises particulières, qui parfois sont vendues, échangées, données, même divisées (6), et jusqu'aux oratoires privés, que la piété des seigneurs multiplie à l'infini, mais qui prétendent s'affranchir de toute juridiction (7), et ils en feront enlever les reliques, si les propriétaires ne permettent pas que les saints mystères y soient célébrés avec décence (8).

De même les chanoines sont rappelés à la régularité. Leur vêtement, leur nourriture, leurs travaux, leurs délassements, tout sera ordonné d'après la règle de saint Chrodegand, évêque de Metz, revue et développée, à la demande de l'empereur, par le diacre Amalaire, complétée et approuvée par le concile d'Aix-la-Chapelle, en 816. Ils ne diffèreront des moines qu'en ce qu'ils pourront posséder, tandis que les moines ne le peuvent pas. Pour que cette

(1) « De Assumptione sanctæ Mariæ interrogandum relinquimus. » Baluze, *Capitul.*, I, 732.

(2) « Semel in anno ». Conc. Arelat., an. 813, c. XVII.

(3) Conc. Cabill. III, c. XIV-XIX.

(4) Capitul. II an. 813, § 1.

(5) Karloman. Capitul. an. 742, § 5; Liptinense, § 4; Karoli M. Capitul. an. 769, §§ 6 et 7.

(6) *Hist. du Languedoc*, II, n° 7, p. 51; n° 16, p. 65; n° 65, p. 148. Capitul. Francof. an 794, § 54; Capitul. an. 810, § 3.

(7) Capitul. an. 813, § 1.

(8) Capitul. Aquisgr. an. 789, § 81; et *passim*.

règle devienne immédiatement la discipline uniforme de toutes les églises, Louis le Débonnaire l'envoie à tous les métropolitains de l'empire : « Nous espérons, dit-il, que nous n'aurons qu'à nous louer du zèle des évêques quand nous enverrons nos commissaires dans tout notre empire au mois de septembre prochain. Nous prendrons soin de nous faire désigner les prélats qui nous auront obéi en faisant bâtir des cloîtres pour les chanoines. Nous avons donné une année de délai, afin de rendre la désobéissance inexcusable : si, ce terme écoulé, quelqu'un est convaincu de négligence, il servira d'exemple pour intimider les autres. » Il ajoute qu'il leur envoie la mesure du vin et le poids du pain que, suivant la règle, on doit distribuer chaque jour aux chanoines (1).

Les monastères reviendront à la stricte observance. Un capitulaire de quatre-vingts articles, supplément et commentaire de la règle de saint Benoît, concerté avec les abbés et les moines, sous la présidence du Goth Witiza ou saint Benoît d'Aniane, passe en revue tous les détails de la vie monastique : office divin, chapitre, lecture, vêtement, mesure de la cuculle, nourriture, jeûne, usage de la graisse, saignée, bains, barbe « qui sera rasée tous les quinze jours, excepté dans le carême », punition du fouet, punition du cachot, écoles. Sur l'ordre de Louis le Débonnaire, saint Benoît d'Aniane, accompagné d'Arnoux, abbé de Noirmoutiers, fait la visite de tous les monastères, et quiconque n'acceptera pas la loi nouvelle, quiconque l'enfreindra désobéira à Dieu et à l'empereur (2).

Les religieuses elles-mêmes se soumettront à cette obéissance, qu'il faut sans cesse leur rappeler. Les abbesses seront soumises aux évêques; elles ne sortiront pas sans la permission des évêques, elles ne donneront point le voile sans l'autorisation des évêques, elles ne s'arrogeront point les fonctions sacerdotales, et si elles ne vivent pas régulièrement, elles seront déposées par le roi sur le rapport des évêques (3).

Quelquefois même les rois essayent de tout obtenir d'un seul coup. « Au mois d'octobre de l'an 802, raconte le chroniqueur interprète de l'enthousiasme général, Charles convoqua un placite général à Aix-la-Chapelle, et là, devant les évêques, les prêtres et les diacres, il fit lire tous les canons et décrets des papes, et le sacré

(1) Capitul. Aquisgran. an. 816, lib. II, præfat.
(2) Capitul. monast. an. 817.
(3) Dispositions répétées qu'il faudra répéter encore.

synode les accepta. Et il voulut qu'en sa présence on en remît la collection à tous les évêques, aux prêtres et aux diacres. Dans la durée de ce même synode, il réunit tous les abbés et moines qui étaient présents, et ils formaient entre eux une assemblée distincte. Et ils lurent la lettre de notre saint père Benoît, et des hommes sages en distribuaient des exemplaires à tous les abbés et moines. Les chanoines durent vivre suivant la loi canonique; chacun, selon sa profession, dut vivre suivant les constitutions des saints Pères. Et tout ce qui dans le clergé ou dans le peuple laissait voir fautes ou négligences fut réformé d'après l'autorité des canons; et tout ce qui dans les monastères avait été fait contre l'autorité de la règle de saint Benoît, fut réformé sur la règle de saint Benoît. L'empereur voulut aussi que chaque évêque fît chanter l'office dans son église, comme le chante l'église de Rome (1). »

Le retour à la discipline ne pouvait se faire sans resserrer les liens de la hiérarchie. Chaque cité aura un évêque qui sera soumis à son métropolitain (2). Sur la convocation de l'archidiacre, le synode réunira l'évêque et ses clercs; les clercs qui refuseront de se rendre au synode y seront contraints par le comte. Les conciles nationaux, qui se réuniront deux fois l'an, au premier jour de mars et d'octobre, en présence du roi et aux lieux fixés par le roi, sous la présidence de tel archevêque que le roi désignera, réuniront les métropolitains, les évêques et les abbés; et leurs décisions, sanctionnés par le roi (3), auront force de loi, « de peur que le loup d'enfer ne dévore ceux qu'il trouvera transgressant les règles canoniques et les traditions des saints conciles (4) ».

Enfin tous, même les évêques, dont la législation nouvelle pro-

(1) D. Bouquet, V, 80.

(2) Sous Charlemagne, il y avait vingt-deux sièges métropolitains : Aix, Arles, Auch, Besançon, Bordeaux, Bourges, Cologne, Embrun, Fréjus, Grado ou Aquilée, Lyon, Mayence, Milan, Narbonne, Reims, Rouen, Salzbourg, Sens, Tarentaise, Tours, Trèves et Vienne. Eginhard, *Vita Caroli magni* : D. Bouquet, V, 102.

(3) Le concile d'Arles, en 813, dit : « Voilà les articles que nous avons rédigés, nous évêques et abbés; nous décidons qu'ils seront présentés au seigneur empereur, afin que sa sagesse y ajoute ce qui y manque, y corrige ce qui est contre la raison, et que ce qu'elle y reconnaîtra bon, elle le promulgue et le rende exécutoire ». Labbe, VII, 1239, 1241.

(4) Capitul. an. 742, § 1 : « Statuimus per annos singulos synodum congregari, ut, nobis præsentibus, religio christiana emendetur »; Capitul. Suession. an. 744, § 3; Verneuse, an. 755, § 4. Compend. an. 757, § 24; Capitul. an. 779, § 1; Capitul. ecclesiast. an. 789, præf.; etc.

clame la suprématie disciplinaire, seront soumis à la surveillance des inspecteurs royaux. Les *missi dominici* « examineront si les évêques et les prêtres vivent selon l'institution canonique, et s'ils connaissent et observent bien les canons ; si les abbés vivent selon la règle et canoniquement, et s'ils connaissent bien les canons; si, dans les monastères d'hommes, les moines vivent selon la règle; si, dans les monastères de femmes, les religieuses vivent selon la règle, et quelle en est la clôture. Ils verront comment les églises sont entretenues ou réparées, et quant aux édifices et quant aux ornements. Ils s'informeront soigneusement des mœurs de chacun. Ils regarderont si les prescriptions sur les lectures et sur le chant sont observées; ils veilleront à tout ce qui concerne la discipline ecclésiastique. Ils rechercheront aussi s'il s'élève quelque plainte contre un évêque, un abbé, une abbesse, un comte, et ils en instruiront le roi (1). »

Et dans ces réformes quel accent! Ces princes s'expriment tous en fidèles dévorés du zèle de la maison de Dieu. « Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, moi Carloman, duc et prince des Francs, l'an de l'Incarnation du Seigneur 742, le 21 avril, par le conseil des serviteurs de Dieu et celui de mes principaux fidèles, j'ai réuni en concile et en synode, avec la crainte du Christ, les évêques de mon royaume et leurs prêtres, pour me donner avis et conseil sur les moyens de rétablir la loi de Dieu et la discipline de l'Église, méconnues et violées sous l'administration des derniers princes, de peur que le peuple chrétien, conduit par de faux pasteurs, ne s'égare et n'arrive pas au salut éternel (2). » — « Jésus-Christ Notre-Seigneur régnant à perpétuité, moi Charles, par la grâce et par la miséricorde de Dieu, roi des Francs et défenseur dévoué de la sainte Église de Dieu et son humble auxiliaire, à tous les ordres ecclésiastiques et séculiers, salut et paix éternelle en Notre-Seigneur. Considérant attentivement avec les évêques et nos conseillers la singulière protection de Jésus-Christ sur nous et sur notre peuple, et combien il est nécessaire de lui en témoigner une continuelle reconnaissance par la pratique des bonnes œuvres, nous avons jugé à propos d'exciter votre zèle, ô vous qui êtes les

(1) Capitul. gener. an. 789, § 11 ; id. an. 802, §§ 2-5; Capitul. miss. dom an. 806, § 5; Capitul. Niumeg. an. 806, §§ 3 et 4. Cf. Ermold. Nigell., lib. II, versus 492-530 : D. Bouquet, VI, 35.

(2) Karlom. Capitul. an. 742, præfat.

pasteurs de l'Église de Jésus-Christ, les conducteurs de ses ouailles et les brillantes lumières du monde. Nous vous exhortons donc à conduire par votre vigilance et vos avertissements le troupeau du Seigneur dans les pâturages éternels, et à rapporter sur vos épaules dans le sein de l'Église les brebis égarées..., afin que Notre-Seigneur Jésus-Christ soit loué et glorifié... (1). » — « Au nom du Seigneur Dieu et de Jésus-Christ notre Sauveur, Louis, par la Providence divine empereur Auguste. Sachent tous les fidèles de la sainte Église de Dieu qu'élevé à l'empire, malgré notre indignité, nous voulons montrer envers la sainte Église tout le zèle que nos ancêtres, et particulièrement notre père, ont montré; nous voulons non seulement conserver intactes toutes leurs œuvres pies, mais encore les imiter selon nos forces (2)... »

Quelle vigilance infatigable! Les circulaires succèdent aux circulaires, portant aux évêques et aux abbés, d'un bout de l'empire à l'autre, des exhortations, des encouragements, des avertissements, des blâmes caustiques, parfois amers, et, s'il le faut, des menaces; stimulant l'étude en même temps que la vertu, provoquant des discussions dogmatiques, mettant la science à l'épreuve par des questions qui demandent des réponses (3), et répétant de mille manières : « L'Évangile! l'Évangile! si vous voulez que votre lumière brille aux yeux du monde! »

Parfois aussi quelles scènes! Quelle scène, lorsqu'en 803, dans la ville de Worms, au milieu d'une grande affluence d'archevêques, d'évêques, d'abbés, de comtes et d'officiers de la couronne, une députation du peuple vient se mettre à genoux devant le trône de Charlemagne, et demande que les évêques et les abbés ne conduisent plus à la guerre leurs bandes de vassaux, sous prétexte qu'ils doivent rester armés pour défendre les biens ecclésiastiques, et que Charlemagne, accordant cette pétition, qu'il a provoquée, voulant obtenir par habileté ce que, depuis trente ans, il n'a pu obtenir par autorité, démontre que les nations et les rois qui ont laissé les

(1) Capitul. eccles. an. 789, præf.

(2) Capitul. Aquisgran. an. 816, præf.

(3) En 811, Charlemagne envoya à tous les archevêques une lettre circulaire où il leur posait des questions sur le baptême. Leidrade, archevêque de Lyon, répondit exactement à toutes les questions. Mais l'empereur trouva qu'il n'avait pas traité assez à fond ce qui regarde la renonciation à Satan et à ses œuvres. C'est pourquoi Leidrade composa sur ce point un traité particulier.

prêtres combattre dans leurs rangs n'ont jamais été victorieux (1)! Quelle scène encore, lorsqu'au concile de Francfort, en 794, qu'il a réuni d'accord avec le Souverain Pontife (2), Charlemagne, défendant le Christ contre l'hérésie des Adoptiens, siège avec trois cents évêques, deux légats du Saint-Siège, plusieurs savants personnages, une multitude de prêtres « dans la salle de son palais sacré », qu'il fait apporter et lire la lettre d'Élipand, puis qu'il se lève de son trône, prononce un discours sur la cause de la foi et termine par ces paroles : « Saints évêques, que vous en semble-t-il? Pour moi, il me paraît nécessaire de couper la racine de cette hérésie par une censure dogmatique »! Ces princes, législateurs convaincus, réformateurs inspirés, ne se rebutent jamais : au milieu de la force brutale, de la grossièreté du sensualisme, de l'hérésie qui blasphème, ils espèrent toujours réaliser dans les lois humaines l'empire invisible des idées divines.

Il n'y a qu'un point sur lequel ils sont tous répréhensibles. Ils rétablissent, à la vérité, le droit d'élection; ils règlent même que l'évêque de chaque église doit être élu du corps du clergé; mais, après comme avant leurs capitulaires, ils disposent des évêchés et des abbayes. Non seulement ils ne permettent pas qu'on fasse l'élection sans leur permission (3), ce qui leur donne le temps de recommander leur candidat : ils nomment eux-mêmes les évêques et les abbés sans ménagement, sans scrupule, et ils les choisissent où bon leur semble (4). L'Église ne réclame pas, sans doute parce que les choix ne portent d'ordinaire que sur des sujets de mérite, et quelle sait qu'alors même que ces princes blessent si gravement sa discipline, ce ne peut être avec l'intention de l'assujettir, car en

(1) Conc. gall., II, 233.

(2) « Conjungentibus, Deo favente, apostolica auctoritate atque piissimi domni nostri Caroli regis jussione. »

(3) Flodoard, *Hist. Eccl. Rem.*, III, 25, 28; Allocutio Missorum : Baluze, *Capitul.*, II, 601.

(4) Au Mans, par exemple, Gauzlin, tyran imposé pendant les troubles civils, déshonore le siège épiscopal. En 755, Pépin le Bref le destitue et nomme un clerc de son palais, Germain d'origine, Herlemond, qu'il fait installer par la force. Mais Gauzlin fait crever les yeux à Herlemond dans un festin. Pépin, outré de cet attentat, fait à son tour crever les yeux à Gauzlin; cependant, pour ne pas s'aliéner sa famille, qui est puissante, il lui laisse l'administration de l'evêché du Mans, à condition qu'il prendra des chorévêques, prélats chargés de remplir une partie des fonctions épiscopales dans les bourgs et les villages. En 770, Gauzlin étant décédé, Charlemagne le remplaça par Hodingue, Germain d'origine, clerc de son palais :

même temps qu'ils lui rendent la régularité, la vertu, le savoir, ils travaillent à faire d'elle une puissance sans rivale dans la société.

II

D'abord ils reconstituent sa fortune, condition de son existence et de son influence. Charles Martel avait fait des évêchés et des abbayes la proie des hommes de guerre, et, en plusieurs provinces, les lieux saints avaient été remplacés par des ruines. L'année même qui suivit la mort du coupable, en 742, Carloman, l'aîné de ses fils, arrêta tous ces désordres : il rendit et restitua aux églises les biens dont on les avait dépouillées. L'année suivante, ces dispositions furent confirmées au concile de Leptines, que présida, avec saint Boniface, un évêque nommé Georges, légat du Saint-Siège. Puis la guerre contre Gaïfre, roi d'Aquitaine, étant survenue, comme il était impossible d'achever la restitution, le concile adopta une mesure destinée à concilier les intérêts de l'Église avec les néces-

car il n'y avait pas de plus sûr chemin pour arriver aux dignités ecclésiastiques que de servir la personne du roi. Hodingue, ne voyant que ruine et confusion dans son diocèse, est découragé au bout de deux ans; il fait part de son découragement à Charlemagne, qui alors lui donne l'église de Beauvais, moins éprouvée que celle du Mans : ainsi il déplace un évêque de son siège, chose défendue par les capitulaires, et non pas parce que le titulaire est chassé, cas prévu, mais par la seule raison que le poste est difficile, peu agréable. Après cela, l'église du Mans reste deux ans sans évêque. Le chorévêque Mérole va enfin présenter les doléances de l'église à Angelramne, évêque de Metz, archichapelain. L'archichapelain, organe immédiat des intérêts ecclésiastiques, véritable ministre des cultes, fait nommer Mérole. En 785, le bienheureux Mérole étant mort, Charlemagne nomme Joseph, clerc du Mans, fils de serf. Mais apprenant que le nouvel évêque a de mauvaises mœurs, et qu'il a mutilé les clercs qui l'ont dénoncé, il le fait juger, dégrader et condamner à une pénitence perpétuelle dans un monastère du village de Cindes, en Touraine, par une assemblée d'évêques, puis il nomme un clerc de son palais, Francon, Germain d'origine, et, en 816, à la mort de Francon, Louis le Débonnaire nomme le neveu de Francon, Francon II, clerc du palais. (Dom Piolin, *Hist. de l'église du Mans*, II, *passim.*) — Il en est de même pour les monastères. Pépin le Bref donne le monastère de Fontenelle, ou Saint-Wandrille, à Austrulphe d'abord, puis à Widon; Charlemagne, à son tour, le donne à Gervold, qui renonce au siège d'Evreux; il donne à Anségise le monastère de Saint-Germain-le-Flay, près Beauvais, et, en 817, Louis le Débonnaire donne le monastère de Luxeuil au même Anségise, qui possédait encore, ou devait posséder bientôt, celui de Saint-Sixte de Reims, celui de Saint-Menge de Châlons-sur-Marne, avec celui de Saint-Germer : soit cinq riches abbayes. Dom Bouquet, V, 314-316; VI, 173.

sités du royaume : « De l'avis des serviteurs de Dieu et du peuple chrétien, à cause des guerres qui nous menacent et des persécutions des peuples qui nous entourent, il a été convenu que nous retiendrions encore quelque temps, à titre de *précaire* et à charge de cens, et avec la permission de Dieu, une portion des revenus de l'Église pour l'entretien de notre armée, à condition que, chacun an, il soit rendu à l'église ou au monastère un sol, c'est-à-dire douze deniers pour chaque maisonnée, de telle sorte que si celui à qui ce bien a été *prêté* vient à mourir, l'église soit immédiatement réintégrée. Et s'il arrive de nouveau que la nécessité intervienne et que le prince l'ordonne, on renouvellera la précaire, et il en sera passé acte une seconde fois. Recommandons expressément de prendre garde que les églises ou monastères, dont les biens auront été ainsi donnés en précaires, n'aient à souffrir la pauvreté. Et si elles en souffrent, qu'on leur rende leurs biens sans déchet (1). »

Charlemagne revint sur cette situation. En 779, il ordonna que ceux qui possédaient des terres d'église renouvelleraient la précaire, s'il y en avait eu, ou en passeraient, s'il n'y en avait point eu jusqu'alors : faute de quoi, aussi bien que faute de payer le cens, les dîmes et les neumes (neuvième partie du revenu), ils seraient privés des terres ecclésiastiques qu'ils détenaient, lesquelles seraient réunies de plein droit à l'église dont elles avaient été distraites. En 794, en 800 et en 802, il ordonna la même chose presque dans les mêmes termes. En 803, il renonça, en faveur de l'Église, au droit que le concile de Leptines avait donné aux princes de pouvoir continuer les précaires de leur seule volonté. Louis le Débonnaire, comme ses prédécesseurs, obligea les détenteurs de précaires à payer toujours les dîmes et les neumes, souvent une rente, dont le taux variait avec les lieux et les personnes, à entretenir les édifices, à jouir des domaines en bons pères de famille, sous peine d'être mis à l'amende d'abord, et, en cas de récidive, de perdre à jamais les précaires (2).

En même temps, Charlemagne, convaincu que les chrétiens doivent donner une partie de leurs biens à l'Église à titre d'aumônes,

(1) Karloman. princ. Capitul. an. 742, § 1; Capitul. Liftin. an. 743, § 2 : Pertz. *Leges*, I, 16, 18.

(2) Capitul. Francic. an. 779, § 13; Capitul. Francof. an. 794, §§ 25 et 26; Edict. pro episc. an. 800, § 17; Capitul. Aquisgr. an 801, § 22; Capitul. miss. dom. dat. an. 802, § 17; an. 803, § 2; Capitul. Aquisgr. an. 817, § 14.

rendit la dîme qui, sous les Mérovingiens, et même sous Pépin le Bref, son père, n'avait été qu'accidentelle, malgré les efforts des évêques, obligatoire, universelle et permanente, et en régla sévèrement la perception. La dîme portait non seulement sur tous les produits de la terre, mais encore sur les animaux qui venaient à y naître, sur les revenus, sur les profits, même sur le travail. Dans chaque paroisse chaque *recteur* (1), qui exerçait son droit dans une circonscription déterminée et qu'il était défendu de dépasser, la touchait lui-même, inscrivait sur un registre les noms de ceux qui l'avaient payée, et en faisait trois parts devant témoins (2) : la première pour l'ornement de l'église, la seconde pour les pauvres et les voyageurs et la troisième pour lui. Les récalcitrants étaient poursuivis sans miséricorde. Au premier refus, l'entrée de l'église leur était interdite; au second, ils étaient frappés d'une amende de six sols; au troisième, ils étaient punis de la clôture de leur demeure, avec défense d'y entrer : s'ils y entraient, ils étaient jetés en prison jusqu'à la convocation du plaid, qui les contraignait à payer à l'église la dîme et les amendes (3).

De plus, chaque église de campagne, même la plus petite, devait posséder, en dehors des autres biens, dont la quantité, la nature et la condition variaient avec les lieux, une petite métairie franche de toute espèce de charges et d'impôts — *mansus ecclesiasticus* (4) — et qui comprenait ordinairement, avec deux serfs, douze bonniers de terre labourable, chaque bonnier étant d'environ 128 ares (5) : mesure qui permit de donner à perpétuité un desservant à chaque bourg, à chaque village (6).

Enfin ces rois multiplient les libéralités envers l'Église (7), et le

(1) « *Rectores* ecclesiarum ». Conc. Arelatense, an. 813, c. 24.

(2) Alors il n'y avait point de *fabrique*.

(3) « Ut unusquisque sacerdos cunctos sibi pertinentes erudiat, ut sciant qualiter decimas totius facultatis ecclesiis divinis offerant. » Capitul. an. 802, § 6. — Capitul. Francof. an. 794, § 25; Paderbrun. an. 785, § 17; Aquisgran. an. 801, §§ 7 et 22; Capitul. an. 802, § 7; Longobard. an. 803, § 19; Conc. Arelat. an. 813, c. IX; Capitul. de presbyteris, an. 809, § 18; Capitul. episcop. §§ 6 et 7; etc.

(4) « Sancitum est ut unicuique ecclesiæ mansus integer absque alio servitio adtribuatur. » Capitul. Aquisgran. an. 816, § 10.

(5) Guérard, *Polyptique de l'abbé Irminon*, Prolég., § 325, p. 597.

(6) Cette mesure fut renouvelée par le Capitul. III an. 828, § 4; par l'édit de Pistes en 864, § 2; par le capitulaire des *missi* en 865, § 11, et par l'édit de Pistes II, en 869, § 9.

(7) Il suffit de voir le testament de Charlemagne.

peuple, pris d'un redoublement de ferveur et de respect par tant de pieuses prescriptions, imite les rois. Au commencement du neuvième siècle, beaucoup de cathédrales, sorties rapidement de la ruine, possèdent des biens immenses. Dans le concile d'Aix-la-Chapelle, en 816, les églises près desquelles sont institués des collèges de chanoines sont distinguées en trois classes suivant leurs richesses. Les plus riches possèdent de 3,000 à 8,000 manses et plus, dont la moyenne est environ 5,500 manses; les médiocrement riches en possèdent de 1 à 2,000, dont la moyenne est environ 1,500; et les moins riches de 2 à 300, dont la moyenne est 250. Or, en supposant, comme on le doit, le manse moyen composé de 10 hectares un tiers, les premières devaient posséder en moyenne plus de 70,000 hectares, les secondes 20,000, et les troisièmes 3,300. Or, le produit net d'un manse étant évalué à 141 francs de notre monnaie, le revenu foncier des églises de la première classe devait s'élever à près de 800.000 francs, celui des églises de la seconde classe à plus de 200.000, et celui des églises de la troisième à plus de 35,000 (1). De même les monastères sont enrichis. En 787, Charlemagne ordonna à Landri, abbé de Jumièges, et au comte Richard de dresser l'inventaire des biens du monastère de Saint-Wandrille. D'après cet inventaire, le monastère possédait 1.323 manses, dont tous les revenus lui appartenaient; 238 qui ne lui livraient que la moitié des leurs; 18 qui ne devaient que des services manuels : en tout 1,579 manses, sans compter 158 terres en friche et 39 moulins. Il faut y ajouter 2.120 manses de plein rapport, 40 avec partage des fruits, 235 à services manuels : en tout 2,395, plus 156 terres en friche et 24 moulins, que le monastère avait donnés en bénéfices. Ce qui fait un total de 3.974 manses, distraction faite des moulins, des terres en friche et des fermes données, soit en propriété, soit en usufruit, aux hommes du roi ou à d'autres, par Guidon, abbé séculier, qu'avait imposé Charles Martel, « et qui en cela fit ce qu'il n'aurait absolument pas dû faire (2) ».

Telle est l'ardeur que les premiers Carolingiens mettent à reconstituer la fortune de l'Église. Sentant qu'à une époque où les forts oppriment les faibles, elle doit être forte pour ne pas être opprimée, ils la replacent, par les restitutions qu'ils lui font faire, par le revenu

(1) Guérard, *Cartul. de N.-D. de Paris*, I, XXXVIII.

(2) « Quod omnimodo facere non deberat. » *Chron. Fontanell.*, c. XV : d'Achery, *Spicileg.*, II, 277.

de la dîme qu'ils lui assurent, et par les donations dont ils la comblent, à la tête de l'aristocratie territoriale. Ils la rendent indépendante, afin qu'elle puisse accomplir sa mission librement.

A ces bienfaits ils en ajoutèrent d'autres non moins précieux. Ils confirmèrent à l'Église le privilège qu'elle avait déjà lorsque les Barbares envahirent la Gaule; que, sous les Barbares, elle agrandit considérablement; qu'elle fit régler par l'édit de Clotaire II, en 615, mais où, depuis un siècle, régnait une étrange confusion : celui de n'avoir point d'autre juridiction que la sienne. Pour les personnes, les chorévêques, les prêtres, les abbés et les clercs ne seront jugés que par l'évêque (1), et l'évêque ne sera jugé que par le concile provincial, soit en matière civile, soit en matière criminelle (2). Pour les causes ecclésiastiques, le juge ecclésiastique sera seul compétent; pour les causes mixtes, l'évêque et le comte (3) jugeront ensemble avec l'esprit de concorde et de charité (4); pour les causes matrimoniales, l'Église, législatrice du mariage, dont elle a réglé les conditions, le caractère et les effets dans un monde qui était si loin de les comprendre, sera seule juge (5) : intervention heureuse que cette autorité de la religion au sein des familles contre les passions violentes et mobiles des peuples germains! Cependant « l'évêque ne doit pas aller au tribunal: il ne s'y présentera que pour prêter secours aux opprimés, protéger les veuves et les orphelins, annoncer aux juges la parole de Dieu, afin qu'ils prononcent leurs jugements suivant la justice, comme le Seigneur l'ordonne (6) ». Ce sera l'archidiacre, d'abord juge par délégation, et bientôt, par suite de ses empiètements successifs, juge sans délégation, qui jugera au nom de l'évêque. L'État prête aux juges ecclésiastiques la coercition civile et la force du bras séculier, soit pour procéder à l'arrestation des coupables, soit pour assurer l'exécution de leurs jugements. Il va jusqu'à soumettre, au gré des évêques, les pécheurs publics, qui

(1) Capitul. Vern. an. 755, § 18; Capitul. I, an. 769, § 17; Capitul. an. 774, § 17; Capitul. eccles. an. 789, § 10; Admonitio generalis. an. 789, § 28.

(2) Capitul. an. 786, §§ 2, 3, 4.

(3) Capitul. Francof. an. 794, § 28.

(4) « Judicium justum cum omni caritate et concordia pacis. » Capitul. an. 802. — V. Capitul. an. 753, § 9; an. 779, § 5.

(5) Capitul. Vern. an. 752, § 9; Capitul. an. 769, § 10; Capitul. an. 799, § 5; Capitul. an. 802, § 33, etc.

(6) Conc. Cabill. III, c. XI.

ont encouru l'anathème, à la pénitence publique. Un des premiers actes de Pépin fut de porter la peine du bannissement contre les criminels qui refuseraient de réformer leur volonté par cette discipline réparatrice (1). Et s'il arrive qu'au milieu des conflits, qui ne cessent de préoccuper les conciles et les capitulaires, l'évêque se plaigne du comte ou d'un autre juge, le prince adresse « aux comtes, juges, vassaux, vicaires, centeniers, envoyés et fonctionnaires de tout grade » de sévères monitions (2). Charlemagne fait davantage. Désespéré de voir les désordres et les abus de la justice des comtes, « où il faut que les riches emplissent leurs sacs jusqu'au bord », et « où la sacrilège ivrognerie purge un accusé (3) », il élève la juridiction épiscopale au-dessus de toutes les juridictions séculières, et autorise tout plaideur à porter sa cause, malgré l'opposition de la partie adverse, devant le tribunal de l'évêque, qui alors jugera sans appel :

« Nous voulons et ordonnons que tous les peuples soumis à notre domination, quelles que soient d'ailleurs leurs lois et coutumes, adoptent comme règle cette ordonnance tirée du seizième livre du Code de Théodose, et que nous plaçons entre nos capitulaires, de l'avis de tous nos fidèles, clercs ou laïques : Quiconque ayant un procès demande à être jugé par un évêque de la très sainte loi, que ce soit au commencement ou dans le cours de l'instruction, lorsque l'affaire vient d'être appelée, ou lorsque la sentence est sur le point d'être prononcée, nous voulons que la cause soit portée devant l'évêque, quand bien même l'autre partie s'y refuserait. Toutes les causes qui sont de la compétence du prétoire ou du tribunal civil, et qui auront été terminées par le jugement des évêques, demeureront jugées sans appel, et l'on ne revisera pas une cause décidée par un jugement épiscopal (4). »

Sans doute les princes déclarent formellement que, lorsque les débats n'aboutiront pas, soit entre les évêques, soit entre les évêques

(1) « Quod si aliquis ista omnia contempserit, et episcopus emendare minime potuerit, Regis judicio exilio condemnetur ». Capitul. synodi Vern. an. 755, § 9.

(2) Edictum pro episcopis, an. 802.

(3) Alcuin. *Opp.*, II, 229.

(4) Capitul. select. § [illegible] : Baluze, Capitul., I, 985. Bien que ce capitulaire soit d'une époque incertaine, nous ne croyons pas qu'il y ait lieu d'en discuter l'authenticité : il n'y en a pas de plus conforme à l'esprit qui animait Charlemagne envers l'église. D'ailleurs, dans tous ces capitulaires, il faut moins chercher un système complet qu'une nécessité du moment.

et les laïques, ce sont eux qui statueront en dernier ressort (1), et on les voit, en effet, relever les appels des cours ecclésiastiques et les juger (2); mais, malgré cette magistrature suprême qu'ils se réservent, et à laquelle l'Église ne cherche pas encore à se soustraire, ils ne manquent jamais l'occasion d'étendre et d'appuyer la juridiction ecclésiastique, parce qu'ils voient chaque jour qu'elle est la plus éclairée et la plus régulière des juridictions.

Aux biens et à la juridiction ils ajoutent le pouvoir. Les assemblées nationales ne sont guère que des conciles où l'on admet les grands. Les ecclésiastiques y dominent par le nombre et par l'influence. Aussi la loi n'est-elle souvent qu'un canon confirmé par la diète, quelquefois une paraphrase du Décalogue ou un conseil tiré des Livres saints (3). Ensuite, des deux envoyés royaux, *missi dominici*, qui parcourent quatre fois l'an les pays soumis à leur surveillance, écoutant les plaintes des sujets, réformant les abus, recevant les appels des sentences portées par les comtes, l'un est toujours un ecclésiastique (4). Bien plus, les évêques exercent un droit de contrôle sur l'administration du comte, sur son tribunal en particulier (5), et il faut que tous respectent l'autorité épiscopale : « Nous ne pouvons, disent les princes, compter sur la fidélité de ceux qui se montrent infidèles à Dieu et à ses évêques, ni être assurés de trouver obéissants envers nous et nos officiers ceux qui n'obéissent pas aux ministres sacrés dans les causes de Dieu et les intérêts de l'Église. Quant à ceux qui à cet égard se montreront négligents et désobéissants, qu'ils sachent, fussent-ils nos propres enfants, qu'ils ne peuvent conserver aucune place dans notre empire ou dans notre palais, ni avoir aucun commerce avec nous ou nos sujets, mais qu'ils doivent, au contraire, être châtiés sévère-

(1) Capitul., excerpta, c. XXXI; Conc. Tur. III, an. 813, § 33.

(2) Capitul. an. 789, § 10; Capitul. an. 812, § 2. Cf. les lettres d'Alcuin et de Charlemagne : Dom Bouquet, V, 640 et 628.

(3) Par exemple : « Cupiditas in bonam partem potest accipi et in malam; in bonam juxta Apostolum... Avaritia est alienas res appetere et aleptas nulli largiri. Et juxta Apostolum, hæc est radix omnium malorum, etc. » Capitul. an. 806.

(4) D'ailleurs, le préambule du capitulaire qui crée cette institution, sorte de magistrature suprême d'où allaient découler tant de réformes, met en première ligne « les archevêques et les évêques, et aussi les abbés vénérables... » Capitul. dat. miss. dom. an. 802, § 1.

(5) Capitul. Haristall. an 779.

ment, publiquement notés d'infamie, dépouillés de leurs propriétés et envoyés en exil (1). »

Que restait-il à faire, sinon à mettre la vie des clercs, autant qu'il était possible à cette époque barbare, hors de toute atteinte? Les rois punissent donc tout attentat contre les ecclésiastiques par de longues pénitences, de dures *compositions* (2) et de grosses amendes, auxquelles il faut se soumettre sous peine de la perte des bénéfices, de l'exil, de la prison et de la confiscation des biens :

« Celui qui aura blessé un sous-diacre fera pénitence pendant cinq carêmes, et payera 300 sous avec la composition et une amende à l'évêque. Si le sous-diacre meurt de sa blessure, l'assassin fera pénitence cinq ans entiers, et payera 400 sous avec triple composition et triple amende à l'évêque.

« Celui qui aura blessé un diacre fera pénitence six carêmes, et payera 400 sous avec la composition et l'amende à l'évêque. Si le diacre en meurt, l'assassin fera pénitence six ans entiers, payera 600 sous, triple composition et triple amende à l'évêque.

« Celui qui aura blessé un prêtre fera pénitence douze carêmes, et payera 600 sous avec triple composition et triple amende à l'évêque. Si le prêtre en meurt, il fera douze ans pénitence, et payera 900 sous avec triple composition et triple amende à l'évêque.

« Si quelqu'un dresse des embûches à un évêque, le met en prison ou l'outrage, il fera dix ans pénitence, et payera la triple composition qu'on doit payer pour avoir tué un prêtre. Celui qui aura tué un évêque par accident fera pénitence, selon l'avis des évêques de la province. Mais s'il l'a tué volontairement, il ne mangera pas de chair et ne boira pas de vin le reste de sa vie, il ne portera plus les armes et ne pourra jamais se remarier.

« Et si quelqu'un refuse de se soumettre à ces canons revêtus de notre sanction, et persiste à désobéir en cela aux évêques, il sera frappé d'abord de la sentence canonique; de plus, il ne pourra jouir d'aucun bénéfice dans notre royaume, ses alleux seront mis à notre ban, et, s'ils y restent un an et un jour, ils seront réunis à notre fisc; le coupable sera exilé et même détenu prisonnier jusqu'à ce qu'il ait fait à l'Église la satisfaction qu'il avait refusé de faire (3). »

(1) Capitul. de honore episc. an. 805.

(2) Sommes taxées par les lois pour la réparation de quelque crime.

(3) Ces règles sont portées par l'assemblée de Thionville en 821, il est vrai, et par celle de Tribur tenue quelque temps après ; mais elles ne font

L'Église franque accepta avec reconnaissance cette tutelle si féconde en bienfaits, et qui, malgré une intervention parfois indiscrète, ne menaçait ni sa liberté ni sa suprématie. Elle s'identifia avec l'État, devenu le restaurateur de sa discipline et de ses droits, comme l'État s'identifiait avec elle. Les deux pouvoirs, distincts par leur nature et par leurs fonctions, ne s'inquiétaient pas de savoir si dans cette alliance intime il n'y avait pas confusion : rapprochés par la foi, ils ne songeaient pas à la rivalité; ils ne se préoccupaient que d'atteindre leur but commun, qui était l'établissement du royaume de Dieu parmi les hommes. Cette harmonie parfaite entre la société civile et la société religieuse, entre le sacerdoce et la royauté, n'a peut-être régné qu'une seule fois dans l'histoire de France.

L. Bourgain.

que reproduire les capitulaires des rois précédents : « juxta capitula regum præcedentium ». Labbe, VII, 1519. — Jamais le meurtre des ecclésiastiques n'avait été, à beaucoup près, aussi rigoureusement puni.

EN BELGIQUE. — EN HOLLANDE

UNE VILLE D'ESPAGNE

L'Espagne fut, pendant plus d'un siècle, maîtresse de la Flandre et des Pays-Bas, la Belgique et la Hollande d'aujourd'hui. Comment? De si loin? Si longtemps? Par quelle force s'y établit-elle, s'y maintint-elle?

Il m'a été donné de voir un petit coin de l'Espagne et, dans ce petit coin, d'entrevoir quelques-unes des qualités qui expliquent cette longue et lointaine domination.

On visite l'Espagne, un des pays les plus caractérisés de l'Europe, ses illustres et antiques cités, Tolède, Burgos, Séville, Grenade; ses musées, celui de Madrid si riche; ses villes modernes ou nouvellement reconstruites, l'industrielle Barcelone, Saint-Sébastien, où la Reine vient prendre les bains de mer, et d'où l'on aperçoit les côtes de France. On a vu ses combats de taureaux, ne serait-ce que dans les peintures des écrivains pittoresques de notre temps, A. Dumas, Th. Gautier; on connait les chefs-d'œuvre de l'architecture des Maures, la mosquée de Cordoue, l'Alhambra, la Giralda, etc.; ses *Sierras*, où l'on ne rencontre plus de mendiants armés d'une escopette, mais les muletiers gravissant à pied les âpres sentiers; les solitudes de ses plaines incultes faute de routes, où l'imagination peut se figurer la silhouette du Chevalier de la Manche chevauchant, la lance en main, à la recherche de merveilleuses aventures; et ses villes dont les noms élégants semblent inventés par les poètes, Valladolid, Salamanque, Ségovie, où habita Gil Blas, ce personnage de roman, qui, dans le souvenir, paraît aussi vrai qu'un personnage historique.

(1) Voir le n° du 1er mai.

Quelques-uns s'arrêtent à Avila, pour méditer devant la maison, le couvent de sainte Thérèse, une âme si ardente et si raisonnable en même temps, qu'elle déroute les matérialistes de la science, et qu'ils n'osent qualifier de malade et d'hystérique cette femme dont l'éloquence bouleversait les arguments les plus forts, dont la foi défiait toute résistance, dont la volonté venait à bout de tous les obstacles, que la religion appelle une sainte, et qui, dans l'histoire, semble un grand homme.

Plus loin, en traversant la Biscaye, apparaît la figure de saint Ignace de Loyola, ce puissant organisateur d'hommes, qui, lui aussi, a créé une nation d'intelligences supérieures, supérieures en effet, puisqu'elles dominent et mènent les autres hommes.

On sait, au moins, les nom de Lope de Vega, Guilhem de Castro, ces poètes d'une imagination abondante, qui se disséminait en des milliers de pièces, comme un fleuve se disperse en mille bras; et ces artistes aux sombres tableaux, qui peignaient les saints solitaires, exténués de macérations, et les martyrs priant à genoux sur les tisons enflammés; l'on pense à ce roi triste, grave, inflexible, qui représente si fortement son peuple, et qu'on peut appeler *le Roi espagnol*, Philippe II; puis, dans le lointain des âges, se lève comme au-dessus de terre, dans un rayon de gloire, une figure héroïque, en qui s'incarne la poésie de toute une histoire de combats, de triomphes, de dévouement, de vaillance et d'amour, le *Cid*.

LA ROUTE.

Ce n'est là que l'Espagne extérieure; ce n'est pas ce qui peut donner les raisons de sa supériorité dans les siècles passés.

Je n'ai pas fait le voyage d'Espagne; je l'ai seulement aperçue par trois ou quatre côtés. En Italie, nulle ville ne m'attirait plus que Ravenne, que personne ne visite, parce qu'elle est en dehors des routes des touristes. De même, de l'Espagne j'ai vu une vieille petite ville, Vénasque, où l'on va bien moins qu'à Ravenne : un chemin de fer mène à Ravenne; à Vénasque, point de route, point de voiture; il y faut aller à pied ou à cheval, en franchissant les Pyrénées, au *port de Vénasque*, comme s'appelle précisément la coupure entre les rocs par laquelle on passe pour descendre de l'autre côté des monts.

Qui n'est allé à Luchon, cette vallée charmante, la plus ouverte,

la plus éclairée, la mieux arrosée, la plus gaie des villes de bains Pyrénéennes? Qui, de Luchon, n'a attaché ses regards sur cette montagne de Vénasque qui ferme au loin la vallée et monte, en crête dentelée, vers les cieux? Qui n'en a fait l'ascension? qui ne s'en est approché au moins, en s'arrêtant à moitié chemin, à l'hospice, d'où l'on embrasse des croupes de rochers s'enchevêtrant l'un dans l'autre? ou qui, plus hardi, ne s'est élevé jusqu'à ce sommet que rien ne surpasse plus? On partait, en troupe, des allées d'Étigny, jeunes hommes, jeunes dames, au galop, les guides en tête, les voiles bleus flottant au vent, faisant claquer les fouets, escadron joyeux et volant. « Qu'ils sont heureux! » s'écriait une jeune fille immobilisée au bras d'un vieux général, son père.

Oui, on partait; en quelques heures, on arrivait au *port*, et l'on contemplait cet autre pays, devant soi, qui est l'Espagne, et qui ressemble si peu au nôtre. Du côté de France, tout est vert : parmi les rochers, les sapins droits montent des vallées; les torrents sinueux descendent en blanches écumes; de petits lacs dans des replis de rocs brillent, miroirs d'argent : tout est varié, gai, vivant; on sourit en regardant cette belle nature, éclairée d'un ciel brillant, où de blancs nuages font passer des ombres rapides, qui glissent, courent, comme de légères cavales, et s'évanouissent.

De l'autre côté, du côté de l'Espagne, tout est brûlé, aride, désert, muet. En face de soi, une large montagne, plus haute, plus étendue que les autres, mais toute de neige, blanche, morne, semée çà et là de pins isolés, restes d'une forêt qu'ont ravagée les avalanches, et qui semblent noirs sur cette blancheur. Pas de torrent qui roule et bruisse en cascade; le silence, la désolation et la ruine : de ces squelettes d'arbres dispersés, de temps en temps s'élève un aigle qui, étendant ses ailes, monte dans l'air et s'éloigne de ce désert; nul bruit, nulle vie. Cette montagne est comme frappée de désolation; elle en porte, en effet, les traces et le nom : la Maudite, *la Maladetta*.

Elle a son opposé vis-à-vis : sous vos pieds, la montagne dégringole en pierres, en roches roulantes, du port de Vénasque jusqu'en bas, nue aussi, sans arbres, sans eaux, tout exposée au midi, brûlée, torréfiée par le soleil qui la frappe tout le jour, du haut des cieux, qui la chauffe littéralement à blanc, si bien que Français et Espagnols l'appellent d'un commun accord la *Penna blanca*, l'aile blanche, comme un gigantesque albatros qui se serait arrêté là.

C'est le chemin pour aller en Espagne, à Vénasque. On ne peut s'y tenir à cheval; nous marchions à pied, menant nos chevaux par la bride. Pas de route, pas de sentier; on va par angles et par zigzags, en se retenant, aussi lentement qu'on peut, jusqu'en bas, où, dans un pré aride, serpente une voyette qui aboutit à un torrent à sec, tout en grosses pierres descendues des monts : c'était la route; nous nous y engageâmes, laissant nos pauvres chevaux chercher la place de leurs pieds; avant quelques minutes, trois sur quatre s'étaient abattus.

Comprend-on que cette route, la *Penna blanca*, le torrent de rocs, n'encouragent pas les baigneurs de Luchon à faire le voyage de Vénasque?

VÉNASQUE.

Nous y arrivons, pourtant, à quatre heures; nous étions partis le matin, à sept. Déjà, je pouvais faire une première remarque : l'isolement de cette nation Espagnole; elle confine à la France, une montagne seule l'en sépare; elle n'a pas fait de route pour y aller : nous resterons seuls, soit! « Il n'y a plus de Pyrénées », disait Louis XIV. Ce mot n'est pas encore vrai, après deux cents ans, malgré les nouveaux moyens de communication, les chemins de fer. A Vénasque, il n'y avait qu'un seul homme qui parlât Français : Vénasque est une petite ville, écartée, perdue dans les montagnes, on ne s'en étonne pas; mais, à Saint-Sébastien, à la porte de la France, où viennent constamment des Français par centaines, par milliers, pendant la saison des eaux, je me faisais difficilement comprendre; les servantes dans les grands hôtels n'entendaient pas le Français. C'est une race résistante, elle ne se façonne pas aisément; après l'Anglais, l'Espagnol est le type qui persiste le plus.

Cet homme qui parlait Français à Vénasque était le maire, M. Albar Ferras, à qui nous étions recommandés. Je lui peignais notre voyage, la difficulté d'arriver de France jusqu'à lui.

« Vous avez, lui dis-je, des routes pour aller en Espagne, dans les villes voisines?

« — Oh! oui, répondit-il, nous en avons, comme celle par où vous avez passé. »

Ces gradins de rocs, ces torrents de pierres, il appelait cela des routes!

« — Mais pour votre commerce, vos affaires, vos relations de famille?

« — Notre commerce? C'est le commerce des mules : Vénasque compte deux mille cinq cents âmes, et trois mille mules; on n'a pas besoin de grandes routes pour les mules, pas plus que pour les contrebandiers... »

Ici, M. Albar Ferras se ressouvint sans doute qu'il était maire, et s'arrêta. C'était, cependant, un homme instruit, qui comprenait et appréciait le progrès et les transformations de la vie moderne.

« — Les grandes routes! Ne croyez pas, pourtant, que nous les dédaignions : on va nous en faire une pour aller à Barcelone.

« — Et quand sera-t-elle ouverte?

« — Bientôt! Nous espérons l'avoir, dans six ans. »

Il ne s'étonnait pas; il attendait tranquillement. En ce temps de téléphone et de télégraphe électrique, il lui semblait tout simple d'espérer une route qui le mît en communication avec une grande ville de sa patrie, dans six ans d'ici!

Avec de tels caractères, on peut entreprendre des choses longues et qui demandent patience et persévérance.

« Nous faisons le commerce des mules », avait dit M. Albar Ferras. Parbleu! On n'avait pas à les chercher : au milieu des rues coulait un ruisseau roussâtre, purin fertile et odorant, et, dans toutes les maisons, c'étaient les mules qu'on voyait d'abord : on entrait par l'écurie, l'écurie servait de vestibule, dans l'écurie s'ouvrait l'escalier. Vénasque, vieille petite cité de frontière, était jadis, à la fois, ville forte et aristocratique. De la ville forte, il ne reste rien que des bouts de remparts peu entretenus. De la noblesse, il reste les logis antiques, petits hôtels, mais qui n'ont pas l'air commun, avec leurs armoiries sculptées au-dessus du portail et leurs marteaux de porte curieusement ciselés en fer forgé, de ces marteaux de porte qui, selon Victor Hugo, suffisent pour marquer une époque. Cette noblesse n'est pas riche : « Les Espagnols, disait un de leurs récents ministres, M. Canovas del Castillo, ne sont que des Français sans argent. » Nulle part la définition n'était plus exacte; on ne gagne guère d'argent dans une petite ville éloignée de tout, comme Vénasque; les nobles de Vénasque élèvent des mules et les vendent; ils ne croient pas déroger : le cheval est noble, et la mule, comme on sait, est moins fille de l'âne que de la

cavale. Aussi, passe-t-on par l'écurie pour entrer dans ces aristocratiques demeures : du coin de l'œil, la mule vous observe, quand vous traversez ce qui eût été autrefois la salle des gardes.

Et, conséquence logique, comme ces nobles sont marchands de mules, nombre de marchands de mules sont nobles, si bien que, l'inévitable familiarité des petites villes aidant, ils forment un seul tout, une seule société et, dans les grandes occasions, les fêtes et les plaisirs, on les trouve tous réunis.

« Les Espagnols, écrivait Montesquieu au siècle dernier, méprisant toutes les nations, font aux seuls Français l'honneur de les haïr. » Ce n'est plus vrai aujourd'hui.

« — Eh ! s'était écrié l'aimable M. Albar Ferras, vous arrivez bien ! Il y a demain bal à Vénasque. Vous en serez !

« — Un bal ?

« — Oui, bal de la Ville, dans la grande salle de la mairie : toute la société de Vénasque y sera. »

Nous nous en défendions : « Nous étions des voyageurs, venus en costume de cheval, sans toilette. »

« — La toilette ! Mais vous êtes fort bien ! On sera enchanté de vous voir ; vous ferez danser les jeunes dames ! Elles seront ravies ! des Français et des Parisiens ! »

Puisqu'il en était ainsi, nous étions jeunes : « Nous nous garderons bien d'y manquer. »

Je ne parle pas de l'auberge où le guide nous avait conduits : y avait-il, du reste, à choisir ? c'était peut-être la seule ; des trop minces couvertures des lits : à 3,000 pieds au-dessus de la mer, nous grelottions sous ces toiles d'araignée ; de la nourriture peu succulente, dont le mouton était le fond, comme en Algérie : l'Espagne, sous tant de rapports, n'est-elle pas un pays Arabe ? du vin surtout, gardé dans des outres, qui sentait le bouc. Mais qu'est cela ? La température rigide, les gens de la ville la supporteut allègrement, elle les fortifie, disaient-ils ; la chère *chiche*, comme l'eût appelée La Fontaine, qu'est-il besoin de tant de mets pour se nourrir ? le vin aigrelet, ils boivent de l'eau et n'ont pas d'ivrognes. Plaignez-les donc ! Depuis quand la vigueur du corps n'est-elle pas un bien et la sobriété une vertu ?

Ainsi, en peu de temps, nous avions observé ces traits de caractère : patience, persévérance, fierté, sobriété, simplicité de mœurs,

sentiment chrétien d'égalité; nous allions en avoir bien d'autres à constater.

LA MESSE.

Le lendemain était un dimanche. J'avais déjà assisté à la messe dans d'autres bourgs ou petites villes d'Espagne, à Bosos, à Viella, à Saint-Sébastien même. Je retrouvai, à Vénasque, l'autel doré, orné, chargé d'une quantité d'objets de toute sorte, jusqu'à de petits miroirs qui reflétaient les cierges et en doublaient l'éclat; mais le reste de l'église était nu; toute la population, hommes et femmes, à genoux sur le pavé, priant, attentifs et sérieux.

C'était un autre caractère qu'en Italie : les Italiens ornent leurs temples pour eux, non seulement l'autel, mais les murs, la voûte, le pavé. Ils sont artistes, ils aiment le beau, les œuvres de l'art; l'église est le lieu où ils se trouvent le plus; ils la parent, ils l'embellissent, ils en font une œuvre d'art; et, une fois qu'elle est décorée, ils y viennent pour en jouir, pour réjouir leurs yeux et leurs oreilles, par les beaux tableaux, les sculptures en marbre, les ciselures des bronzes, les plaques niellées des autels, et, aussi, par la musique, les beaux chants en parties, avec chœurs et orchestre; ils restent là à l'écouter, charmés, enivrés, ravis, oubliant Dieu et de le prier.

Je ne peux me rappeler les églises d'Italie, sans revoir cette petite église de Rome, où j'entrai un jour de la semaine. C'était la fête du Saint, et on la célébrait avec toute la pompe italienne : un chœur de musique, rangé sur des gradins d'un côté de la nef, accompagnait de ses harmonies l'office, auquel présidaient trois évêques, et ce n'était pas sans quelque étonnement que j'écoutais ces grands airs savamment orchestrés, que chantaient avec une si habile précision des choristes divisés en basses et en ténors, conduits par le bâton régulier d'un chef d'orchestre, comme à l'Opéra, et se taisant, de temps en temps, pour laisser entendre la note élancée d'un soliste brillant et renommé, encore comme à l'Opéra. Mais ma surprise fut bien plus grande, quand, à un moment, où, par le silence et l'air attentif de l'assistance, il était clair qu'il allait y avoir un morceau de musique exceptionnel, l'office fut interrompu, et je vis les prélats s'avancer, s'asseoir dans trois fauteuils rangés au pied de l'autel, et, le dos tourné à l'autel, s'y établir confortablement, pour bien entendre

et goûter les belles harmonies qui allaient charmer leurs oreilles Italiennes.

Ici, à Vénasque, ce que je voyais, c'était un peuple croyant, fidèle et priant, sérieux, occupé de Dieu, et qui était là pour adorer Dieu. Ils avaient orné l'autel, ils avaient accumulé les fleurs, l'or, les fleritures, les glaces, les cierges, les dentelles, parce qu'il était Dieu, parce qu'on ne pouvait trop faire pour lui, pour l'honorer, mais non pour eux, pour contempler ces belles choses et s'y plaire. Ce ne sont pas des artistes, ce sont des hommes graves, qui rient peu, et qui sentent gravement la vie.

Le Jeu de la barre de fer.

Après la messe, nous montâmes à cheval, et piquâmes devant nous, en traversant quatre à cinq villages, que relie à Vénasque un sentier de montagne. Nous arrivons ainsi à un gros village ressemblant à ce bourg qu'on voit au-dessous de soi, en sortant de la belle église de Saint-Bertrand de Comminges, de l'autre côté des Pyrénées : une place carrée, entourée de maisons de trois côtés, et dont le quatrième resterait ouvert.

Cette place servait, en ce moment, de salle de spectacle, où la population du village assistait à un jeu que nous ne connaissions pas.

Il consistait à lancer une barre de fer longue d'environ trois pieds d'un bout de la place à l'autre. Les joueurs étaient les spectateurs mêmes, qui se succédaient et rivalisaient de vigueur, d'énergie et d'ardeur; et il n'y avait pas que des jeunes : un vieux surtout, à la physionomie rude, ne quittait pas le groupe des combattants, et, de temps en temps, s'avançait, et levant le bras au-dessus de sa tête, balançant la lourde barre quelques instants, comme le vieil Entelle le disque antique, la lançait d'un mouvement si puissant, qu'elle allait, sifflant dans l'air, presque aux extrémités de la place, et dépassait les limites que les plus jeunes avaient à peine atteintes.

A notre entrée dans la place, devant ce spectacle inusité, nous nous arrêtâmes, intéressés et admirant à la fois. C'était là le jeu de ces montagnards, leur jeu et leur délassement, à qui lancerait le plus loin de lourdes barres de fer! Et le peuple, tous les habitants du village, étaient là, debout le long des maisons, à les regarder et à les juger.

Du haut de nos chevaux, nous les examinions, acteurs et spectateurs. Ce sont d'autres *jettatori* que les Napolitains : ils n'ont pas de jolis bijoux de corail rose, de petites mains aux doigts en corne, qu'on porte en breloque et qu'on vous darde dans les yeux. Ce ne sont pas non plus ces fils du soleil, comédiens nés, toujours prêts à chanter, à crier, à rire à grand bruit, en montrant leurs dents blanches, à courir, à bondir, à mentir, aimables farceurs, qui vous amusent en passant, et que, dès qu'on ne les voit plus, on oublie comme une ombre, comme un rêve. Non! Ceux-ci étaient des personnages sérieux, au maintien posé, aux gestes rares, à la voix pleine, des visages bruns, maigres, les joues allongées par des creux profonds, des sourcils fournis et abaissés, et des yeux noirs sans flamme, qui vous observaient. Ils ne riaient pas, ils souriaient de leurs lèvres minces, semblables à des juges qui ne s'oublient jamais et gardent le respect d'eux-mêmes.

Nous voyant les regarder et ne pas cacher notre approbation aux coups les plus vigoureux, le vieux s'avança, et, s'adressant à l'un de nous :

« — Capitaine, dit-il...

« — Je ne suis pas militaire, répondis-je.

« — Quoi! et ce ruban rouge?.... »

Simple et honnête paysan! il s'imaginait qu'on ne peut être décoré sans être soldat, et il était un peu surpris que le signe de l'honneur fût attaché à une poitrine qui n'avait pas affronté la mort devant le feu d'une batterie.

Il reprit, néanmoins, et savez-vous ce qu'il avait à nous dire? Il venait nous proposer de prendre part au jeu, de lutter nous aussi, à qui jetterait le plus loin la barre de fer!

Nous nous regardâmes en souriant, et il nous suffit d'un coup d'œil pour nous comprendre : pas un de nous n'avait envie de se mesurer avec ces gaillards-là! Nous, Parisiens, hommes du monde et de salon, lutter de force musculaire et d'élan avec ces robustes montagnards, exercés depuis l'enfance à ces jeux d'athlète, et capables de jouter avec les Hercules de la foire! Leur montrer notre impuissance, notre mollesse, notre débilité! Eh! rien que de soulever la barre de fer et de la balancer à bras tendu, eût été déjà un effort. Ah! non, nous avions trop d'amour-propre; nous ne prétendions pas prêter à rire à ces Espagnols! « Voyez-vous ces Français! Est-ce là des hommes! » Qui sait, pensais-je, en regar-

dant mon vigoureux et ferme montagnard, qui restait là, debout, les yeux fixés sur moi, attendant ma réponse, si au fond, ce vieux de la montagne ne nous tend pas perfidement un piège? Il feint de vouloir nous faire honneur, il a entrevu une occasion de nous imposer un échec, de se venger de ses défaites passées, en humiliant en nous, devant ses fils, ses amis, tout le village, les Français, les vainqueurs jadis, les oppresseurs et les ennemis de sa patrie!

Mais non! cette pensée mauvaise n'était pas entrée dans l'esprit du vieil Espagnol; il ne songeait pas à nous abaisser : naïvement, il croyait nous offrir un amusement qui nous plairait. Notre guide, du moins l'affirmait. Honneur, piège ou amusement, toutefois, nous déclinâmes poliment l'offre séduisante, nous assistâmes encore à une passe, nous applaudîmes les lutteurs, et, nous saluant gravement les uns les autres, nous reprîmes le chemin de Vénasque, silencieux et rêveurs.

Quels hommes, quel peuple supposait cette vue rapide jetée sur lui, en passant! C'étaient là leurs jeux! Qu'étaient donc leurs supplices? Si c'était ainsi qu'ils s'amusaient, comment étaient-ils, irrités? On comprend l'Inquisition, les vengeances sauvages, les tortures atroces froidement combinées, froidement exécutées, comme cet officier Français, dans les guerres d'Espagne, qu'ils avaient cloué à une porte de grange, par les pieds et par les mains, la tête en bas et, sous la tête, des tisons allumés!

Et quelle école! quelles mœurs! quels caractères! En sortant de vêpres, ils venaient s'exercer à ces rudes luttes, où ils faisaient comme des muscles de bronze à leurs bras endurcis! C'étaient des hommes de cette trempe, — le mot est juste, on dit *tremper* le fer, — qui défendirent Saragosse avec la ténacité, le saint enthousiasme, un courage qui étonnait même les soldats de Napoléon. Ce vieux, peut-être, avait été de ceux qui, entendant sous eux miner les maisons, ne bougeaient pas, attendaient que blocs arrachés, poutres, planchers, toits, volassent en l'air, avec les membres et les têtes de leurs camarades, et, restés deux ou trois, s'embusquaient encore derrière un pan branlant de mur, et continuaient à tirer sur des ennemis stupéfaits et émerveillés d'un si indomptable héroïsme!

LE BAL.

Le soir, c'était le bal :

Ah! le bal! le bal! belle fête
Eclatante d'or et de fleurs!
Fleurs de bal qui parent la tête,
Et qui pour rosée ont des pleurs!
Le bal où l'on s'en va joyeuse
Et souriant à son bonheur,
Le bal d'où l'on revient rêveuse
Et mettant la main sur son cœur!

Nous n'étions pas sans appréhension pour ce fameux bal, où il fallait nous rendre en habit de voyage. Qu'allait-on dire, qu'allait-on penser de l'élégance Française? La toilette, pour les jeunes gens, est une affaire; ils ne s'en préoccupent guères moins que les jeunes filles. Nous nous dirigeâmes donc, dès huit heures, vers l'Hôtel de Ville. Aux abords, se pressait le populaire, pour voir les invités. En passant entre les deux haies de curieux, nous entendions : « *Parisianos! Parisianos!* » Ce n'était pas propre à nous rassurer. Quelle idée se faisait-on donc de nous! Nous étions des personnages, dans l'ombre! Mais quelle déception, quelle chute, quand nous arriverions en pleine lumière du bal!

Eh! bien, non! l'effet fut tout autre que nous l'attendions. Ce n'est pas de nous et de notre costume qu'on s'étonna; c'est nous qui fûmes étonnés du bal.

Il se donnait dans la grande salle de la mairie, vaste carré long, aux murs proprement blanchis à la chaux; tout autour, des banquettes non rembourrées, en bois; d'espace en espace, accrochés au mur blanc, des quinquets à huile, comme on en voyait jadis dans les coulisses des théâtres, et, pour compléter l'éclairage, des bougies fichées aux quatre bouts de deux lattes croisées, lustres naïfs, suspendues au plafond par une corde. A une extrémité de la salle, une estrade pour l'orchestre, deux violons et un cornet à pistons, et, vis-à-vis, un piano, qui alternait avec les violons et ne laissait pas un moment de répit aux danseurs.

Et les danseurs ne s'en plaignaient pas, surtout les danseuses : elles tournaient, couraient, voltigeaient dans des valses incessantes, « sur un pied rapide fuyant », sans s'arrêter; leur valseur semblait-il un peu lassé, elles le quittaient, en prenaient, en enlevaient un

autre au passage, et continuaient, tournoyant, changeant deux, trois, quatre fois de valseur, au galop, au vol, cambrées, énergiques, infatigables.

Elles s'occupaient bien des murs passés à la chaux et des bougies plantées dans les lattes de bois blanc! Elles riaient, elles s'amusaient, elles prenaient du plaisir; à peine assises, toujours prêtes à recommencer. Quand elles avaient soif, elles avalaient un grand verre d'eau, que sucrait en fondant une sorte de biscuit qu'on y plonge (*succarillas*). C'était, avec l'anisette, pour les hommes, tous les rafraîchissements : « L'Anglais s'imbibe, a joliment dit un spirituel romancier, M. Girodon-Pralon, l'Américain s'ingurgite, l'Allemand s'emplit, l'Italien se désaltère, l'Espagnol *se rafraîchit* (1). »

Ma foi, entraînés par cette bonne humeur et cette gaieté, nous nous mîmes de la partie, et invitâmes ces aimables Ibériennes aux cheveux noirs et aux regards brillants. Pas une ne parlait français, mais elles étaient enchantées de danser avec des Parisiens : la danse finie, nous leur disions : *gratias!* elles, *merci!* l'un et l'autre, nous savions au moins ce mot souriant.

Et comment étaient-elles mises? dit-on. Je ne sais pas; mais elles ne m'ont paru ni étranges ni étrangères à la mode Française. Balzac a bien raison : la femme est autrement rusée que l'homme. Tandis que les hommes, leur père, leur frère, ou leur mari suivaient dans la *sierra* leurs mules à la file, elles avaient trouvé moyen, ces jeunes dames de Vénasque, séparées du monde civilisé, perdues dans un désert, de se procurer les gravures de modes de Paris, et, les expliquant, les commentant, devinant ce qui n'y était pas dit, en avaient tiré parti en artistes, en poètes.

Les hommes, eux, peu soucieux de leur toilette, étaient, la plupart, en veste de montagnard; le maire, presque seul, en redingotte: pas un habit.

Toute la société de Vénasque se trouvait là, et même quelques-uns, qui n'étaient pas de la société, notre guide, entre autres, qui nous avait suivis; personne n'en paraissait choqué : « Les Espagnols, sont des monarchistes républicains, disait le duc Charles III de Parme, et les Français des républicains monarchistes. » La même

(1) Il ajoute, il est vrai : « Le Français seul sait boire. »

observation a été faite par le Prince Impérial : « En Espagne, un grand, un duc, est très respectueusement servi par son valet de chambre; mais, à un moment, le valet de chambre roule une cigarette entre ses doigts, prend celle que fume son maître, et y allume la sienne. Le maître et lui trouvent tout naturel ce sans-gêne, qui ferait bondir un Français (1). »

Mon étonnement était le piano, un piano carré long, comme ceux de nos grands'mères : comment était-il venu là, dans ce pays sans chemins?

« — Il a été apporté à dos de mulet, m'apprit l'aimable maire, il y a déjà longtemps, plusieurs années. »

Et, depuis, il n'avait jamais été accordé! Jugez, pour danser à ses sons de cuivre fêlé, s'il fallait avoir envie de s'amuser!

Et nous nous sommes amusés aussi : nous restâmes au bal jusqu'à trois heures, et nous devions être à cheval et repartir à sept heures. Nous étions jeunes! Qu'y a-t-il de plus beau que la jeunesse? Elle a même ébranlé l'impassible Aristote, qui, dans sa *Rhétorique*, n'a pu décrire les qualités de la belle jeunesse, sans être ému à son souvenir.

L'ombre passe et repasse;
Sans repasser, l'homme passe (2).

A la peinture du bal primitif de la vieille et aristocratique petite cité, le piano désaccordé, le luminaire succinct, les rafraîchissements ascétiques, la société mêlée, vous avez ri peut-être, ô mes raffinés compatriotes de la troisième République! Je souriais aussi : à peine les avais-je quittés, je ne riais plus.

En rentrant en France, par leurs abrupts sentiers, leurs torrents, leurs rochers, en remontant la Penna Blanca, repassant dans ma pensée ce que j'avais vu en ces trois jours : les habitants de ces montagnes, qui vivent isolés, pauvres, fiers; qui n'ont pas de routes; dont les bals sont comme celui-là, sobres et dénués; et les jeux, non des jeux d'enfants, le *Crocket*, où l'on pousse une boule avec un petit bâton, mais des jeux violents, où on lance, d'une main solide et d'un bras musclé, une barre de fer; qui vous semblent des retardataires, des sauvages, des barbares; je me disais : Ce sont les fils des anciens

(1) *Journal de Fidus*, tome IV.
(2) Vers de Napoléon écrits sur un cadran solaire, en 1796.

Ibères invaincus, jamais soumis; s'ils ont repoussé les Vandales, chassé les Maures, combattu Charlemagne, résisté à Napoléon, c'est qu'ils avaient des mœurs rudes, d'indestructibles traditions, de fortes vertus, assez d'énergie pour délivrer l'Espagne des Arabes qui s'y étaient implantés, assez de foi pour préserver leur pays de l'hérésie; assez de loyauté pour défendre contre le conquérant de l'Europe leur roi malheureux; assez de patriotisme pour se faire sauter avec leurs maisons, à l'immortel siège de Saragosse. Tels je les ai retrouvés dans ce petit coin de l'Espagne, tels ils étaient tous autrefois, patients à attendre, persévérants à poursuivre, tenaces à garder. Et, c'est pourquoi, il y a quatre et cinq siècles, ils possédaient la Belgique, les Pays-Bas, une partie de l'Italie, maîtres des somptueux Flamands, des lourds Hollandais, des Italiens corrompus, qu'ils tenaient de l'Europe les plus riches pays, capables de les prendre et dignes de les conserver.

Eugène Loudun.

LA CIVILISATION DANS LES GAULES

III

CIVILISATION POLITIQUE SOUS LES MÉROVINGIENS

A l'exception des Huns, qui échouèrent dans leur entreprise, les peuplades étrangères ne s'emparèrent point de la Gaule par la violence. Ce fut plutôt comme une longue infiltration d'éléments hétérogènes qui finit par pénétrer le sol gaulois, désagréger la nation, détruire l'influence romaine et y ramener la barbarie. Clovis même, que l'on représente comme un conquérant, n'avait pas ordinairement plus de six mille hommes à sa suite. Cette faible armée suffit à subjuguer la Gaule, parce qu'il n'y avait plus, à proprement parler, de gouvernement national ni étranger.

Les Francs, au reste, ne s'imposèrent point aux vaincus. Ils laissèrent chaque province libre de suivre sa législation et ses coutumes (1). De sorte qu'il y eut en même temps quatre législations admises, selon les hommes ou les provinces : le droit romain, la loi salique, la loi des Ripuaires et la loi Gombette ou bourguignonne. Le code wisigoth fut aussi admis dans le Midi, mais il fut moins en vogue.

L'ancienne population gauloise et le clergé continuèrent à suivre le droit romain. Une ordonnance de Clotaire Ier fait même une obligation aux juges de l'appliquer dans les contestations avec les Romains, et même, de plus, dans les provinces où ce droit avait été pratiqué (2). Tout laïque, de quelque peuple qu'il fût, entrant dans

(1) *Recueil des Historiens des Gaules*, II. L. — *L'Invasion des Barbares, son vrai caractère*, par M. Marius Sepet. — *Revue des Questions historiques*, VI. 224 et suiv.

(2) Provideat ergo strenuitas universorum judicum ut præceptionem

les rangs du clergé, devenait par le fait Romain et était soumis à la législation romaine. Les Francs Saliens, les Francs Ripuaires, les Burgondes ou Bourguignons, avaient chacun leur droit propre, d'après lequel ils rendaient justice dans leur ressort particulier.

Le préambule de la loi salique a quelque chose d'étrange. Peut-être est-il emprunté à une ancienne poésie aujourd'hui inconnue. A des usages pratiqués de temps immémorial chez les Francs, cette loi donnait la sanction, nouvelle alors, de l'autorité chrétienne.

« La nation des Francs, » portait le prologue, « illustre, ayant Dieu pour fondateur, forte sous les armes, ferme dans les traités de paix, profonde en conseil, noble et saine de corps, d'une blancheur et d'une beauté singulières, hardie, agile et rude au combat; depuis peu convertie à la foi catholique, pure d'hérésie; lorsqu'elle était encore sous une croyance barbare, avec l'inspiration de Dieu, recherchant la clef de la science; selon la nature de ses qualités, désirant la justice, gardant la piété : la loi salique fut dictée par les chefs de cette nation qui, en ce moment, commandaient chez elle.

« On choisit entre plusieurs quatre hommes, savoir : Wisogast, Bodogast, Salogast et Windogast (1), dans les lieux appelés Saloghève, Bodoghève, Windoghève. Ces hommes se réunirent dans trois mâls (2), discutèrent avec soin toutes les causes de procès, traitèrent de chacune en particulier et décrétèrent leur jugement de la manière qui suit. Puis, lorsque, avec l'aide de Dieu, Chlodwig (3) le chevelu, le beau et l'illustre roi des Francs, eut reçu le premier le baptême catholique, tout ce qui, dans ce pacte, était jugé peu convenable, fut amendé avec clarté par les trois grands rois Chlodwig, Childebert et Chlotaire, et ainsi fut dressé le décret suivant :

« Vive le Christ qui aime les Francs! Qu'il garde leur royaume « et remplisse leurs chefs de la lumière de sa grâce! Qu'il protège

hanc sub omni observatione custodiant, nec quisquam aliud agere aut judicare quam ut hæc præceptio secundum Legum Romanarum seriem continet, vel secus quam quarundam gentium populus juxta antiqui juris constitutionem olim vixisse dignoscitur sub aliqua temeritate præsumant. (*Recueil des Historiens des Gaules*, II, XLIX.)

(1) *Gast*, de *Gau ist*, signifie *qui est du canton de* ***. Rac. *Gau* ou *Ghéve*, bourg, localité, province, *ist*, 3e personne de l'indicatif du verbe *Unessan*, être. Wisogast, Bodogast, Salogast et Windogast signifient donc habitants de Wisoghève, etc... Le premier nom géographique ne figure pas dans les manuscrits. On pense qu'il aura été omis par des copistes négligents.

(2) Assemblée d'hommes libres.

(3) Clovis.

« l'armée, qu'il leur accorde des signes qui confirment leur foi; « (qu'il leur donne) la joie de la paix et la félicité! Que le « Seigneur Jésus-Christ dirige dans les voies de la piété les règnes « de ceux qui gouvernent! »

« Car cette nation est celle qui, par sa force et son courage, secoua de sa tête le dur joug des Romains, et qui, après avoir connu le baptême, orna somptueusement d'or et de pierres précieuses les corps des saints martyrs que les Romains avaient brûlés par le feu, massacrés, mutilés par le fer ou fait déchirer par les bêtes (1). »

Le texte de la loi, tel que nous le possédons, est absolument dépourvu d'ordre et de liaison logique. Peut-être n'est-ce que l'abrégé d'un texte plus parfait et plus long, une sorte de résumé à l'usage des juges (2).

L'ébauche qui nous est restée n'est qu'une énumération de coutumes, où le droit politique, civil ou criminel, les procédures et la police rurale sont confondus ensemble. Néanmoins, et en dépit de ce grave défaut, on peut dire que le caractère propre de la loi salique est celui de loi pénale. Les nombreux articles n'ont pour objet que d'empêcher la destruction des propriétés ou la violence contre les personnes. On y reconnaît la justice sommaire d'une nation peu éclairée. Les peines, rigoureuses sur certains

(1) Pactus legis Salicæ, prologus seu præfatio.

(2) Ce qui nous le fait penser, c'est que, à chaque article, il y a un renvoi, en langue franque, à une coutume ou à un texte inconnu, qui devait expliquer l'article pénal. Tantôt ce renvoi porte sur l'objet même du jugement, tantôt sur le prix de l'amende. Exemples : « Si quis porcellum de intra porcos, ipso porcario custodiente, furaverit. (Malberg. *Soagne chalte*) in DC denar, qui faciunt sol. XV, culpabilis judicetur, excepto capitali et delatura. » (Tit. II, 4.) Dans ce texte, *Malberg* signifie « d'après le *jugement du Mât*, » c'est-à-dire, dans les jugements publics : *Soagne chalte* signifie *l'amende du cochon* (volé). Cette note servait donc à attirer l'attention du juge sur les formalités ou les peines que comportait le vol de l'animal d'après la coutume franque : « Si quis porcum anniculum furaverit. (Malb. *In zymis sethatia*) CXX den. qui faciunt sol. III, culp. Jud. exc. cap. et del. Tit II, 8.) Ici la remarque porte sur la condamnation *In zymis sethatia*, ou selon une autre version, *sehsatia*; elle signifie que l'amende doit être de *deux fois soixante* deniers. Au titre III, 9, nous voyons :

« Si quis taurum furaverit qui de tribus villis communes vaccas tenuerit, hoc est, tres-bellio. (Malb. *chami theuto*) MDCCC den. qui faciunt sol. XLV, culp. jud. exc. cap. et del. » L'expression *chami theuto* indique la qualité de l'animal, puisqu'elle signifie le *taureau du peuple* ou le taureau commun.

Presque tous les articles de la loi salique ont des remarques de ce genre. Les manuscrits antérieurs à Charlemagne en renferment plus ou moins. Le texte publié en 798 par ce prince les supprime entièrement

points qui nous paraissent secondaires, sont en général très modérées. La plupart des crimes ou délits sont, d'ailleurs, rachetables à prix d'argent.

Les extraits suivants suffiront à donner une idée de cette loi célèbre.

« Quiconque refusera de paraître en justice après avoir été assigné dans les formes, sera condamné à payer 15 sous d'or ou 600 deniers, à moins qu'il n'ait été légitimement retenu (1).

« Celui qui en appelle un autre devant le tribunal et n'y comparaît point lui-même, payera 600 deniers ou 15 sous d'or à la partie adverse (2).

« Quiconque sera convaincu d'avoir volé un cochon de la première ou deuxième portée, sera condamné à payer 120 deniers ou 3 sous d'or, sans compter la valeur de l'animal et les frais de justice (3).

« Quiconque aura volé un pourceau dans une bande de porcs, alors que le porcher les soignait, sera condamné à 600 deniers, qui font 15 sous d'or, sans compter la valeur de l'animal et les frais (4).

« Quiconque aura volé un veau de lait sera condamné à 120 deniers, qui font 3 sous d'or, sans compter la valeur de l'animal et les frais (5).

« Quiconque aura volé une vache avec son veau sera condamné à 1,400 deniers, qui font 35 sous d'or, sans compter la valeur des animaux et les frais (6).

« Quiconque aura volé une vache soumise au joug sera condamné à 1,400 deniers, qui font 35 sous d'or, sans compter la valeur de l'animal et les frais (7).

« Quiconque aura volé le taureau du roi payera 2,600 deniers, sans compter la valeur de l'animal et les frais (8). »

La passion des anciens Francs pour la chasse se montre dans le prix auquel ils estiment leurs chiens de chasse et leurs faucons. Un

(1) *Lex Salica*, I, 1.
(2) *Ibid.*, I, 2.
(3) *Ibid.*, II, 1.
(4) *Ibid.*, II, 4.
(5) *Ibid.*, III, 1.
(6) *Ibid.*, III, 4.
(7) *Ibid.*, III, 6.
(8) *Ibid.*, III, 10.

chien dressé, conducteur de meute, est estimé 1,800 deniers (1). Le même prix est fixé pour un faucon (2).

« Quiconque aura dérobé dans un enclos ou proche d'un enclos un pommier ou un poirier, ou l'aura mutilé, payera 120 deniers, qui font 3 sous d'or (3).

« Si le pommier ou autre arbre domestique coupé ou volé était dans un jardin, l'amende sera de 600 deniers, qui font 15 sous d'or (4). »

Cette même loi concerne les vignes (5).

« Quiconque aura dérobé une ruche placée dans un endroit fermé et couvert, payera 1,800 deniers, qui font 45 sous d'or, outre la valeur de l'objet et les frais (6). »

La loi salique défend ensuite de maltraiter les animaux trouvés dans un champ, et de les enfermer pour les soustraire à leur maître; elle punit sévèrement ceux qui font, par vengeance, des trous aux haies, afin que les animaux envahissent les moissons, les prés ou d'autres endroits cultivés (7). Les esclaves étaient aussi, quant à leur personne et à leur vie, sous la protection de la loi (8).

On aime à voir dans le texte même de ces coutumes combien les Francs estimaient l'honneur. Qu'un homme libre ou un esclave dérobassent chacun un objet de la valeur de deux deniers, l'homme libre ou ingénu payait 600 deniers (9), et l'esclave seulement 120, il est vrai que ce dernier payait le surplus au prix de 120 coups de verges (10).

Ce que nous avons cité de la loi salique suffit à montrer quel en était l'esprit au point de vue pénal. Le lecteur n'en aurait pas encore une idée complète, si nous laissions de côté les articles qui concernent la morale. Malheureusement, il nous faut abréger un texte qu'il serait trop long de reproduire. L'analyse, pourtant, fera perdre à la loi cette naïveté qui lui donne tant de charme.

« Si trois hommes, dit la loi, ont enlevé une jeune fille de condi-

(1) *Lex Salica*, tit VI, 2.
(2) *Ibid.*, tit. VII, 3.
(3) *Ibid.*, tit. VIII, 1.
(4) *Ibid.*, 2.
(5) *Ibid.*, 3.
(6) *Ibid*, tit. IX, 1.
(7) *Ibid.*, tit. X, passim.
(8) *Ibid.*, XI.
(9) *Ibid.*, XII, 1.
(10) *Ibid.*, XIII, 1.

tion libre, de la maison ou des habitations souterraines appelées *escraignes*, chacun d'eux sera condamné à payer 1,200 deniers, qui font 30 sous (1).

« Si avec ces trois hommes il s'en est trouvé d'autres, qui ont assisté à l'enlèvement, chacun d'eux sera condamné à payer 200 deniers (2).

« Quant au ravisseur, il payera 2,500 deniers (3).

« Si la jeune fille enlevée avait été placée sous la protection spéciale du roi, le ravisseur sera condamné à payer au fisc 2,500 deniers (4).

« Si un serviteur du roi ou un lète a enlevé une femme de condition libre, il le payera de sa vie (5).

« Mais si une femme de condition libre a suivi volontairement quelqu'un d'entre eux, elle y perdra sa liberté (6).

« Si un homme libre épouse l'esclave d'un autre homme, il sera réduit en servitude avec elle (7).

« Quiconque se sera uni, par un mariage abominable, à sa sœur ou à la fille de son frère, ou à une cousine à un degré rapproché, ou à l'épouse de son frère ou de son oncle, devra subir la peine de voir rompre un pareil lien, et, s'il était survenu des enfants, ils ne seraient pas considérés comme légitimes, mais notés d'infamie (8).

« Si, habitant ensemble, en chemin ou en un autre lieu, un ou plusieurs individus tentent de faire violence à une femme libre, tous ceux qui auront été mêlés à cet acte de violence payeront 200 sous d'or, et s'il y avait encore dans le même rassemblement des hommes qui n'ont pas commis le crime, mais qui se trouvaient sur les lieux, chacun d'eux sera condamné à 45 sous d'or (9).

« Quiconque aura enlevé une femme mariée du vivant de son mari, payera 8,000 deniers, qui font 200 sous d'or (10).

(1) *Lex Salica*, tit. XIV, 1.
(2) *Ibid.*, 2.
(3) *Ibid.*, 4.
(4) *Ibid.*, 5.
(5) *Ibid.*, 6.
(6) *Ibid.*, 7.
(7) *Ibid.*, 11.
(8) *Ibid.*, 12.
(9) *Ibid.*, 13.
(10) *Ibid.*, tit. XV, 1.

« Quiconque aura abusé d'une jeune fille par violence payera 2,500 deniers (1).

« Quiconque, sans violence et d'un commun accord de la part des deux parties, aura eu des relations, même secrètes, avec une jeune fille de condition libre, payera 1,800 deniers (2). »

L'usage voulait que les Francs de condition libre fussent enterrés avec leurs ornements (3). Il arrivait quelquefois que les voleurs exhumaient les cadavres pour s'emparer des bijoux qui les environnaient. La loi salique frappa de fortes amendes les spoliateurs sacrilèges, que le respect des morts ne parvenait pas à contenir (4). Les incendiaires étaient aussi fortement réprimés (5), ainsi que les faux témoins. L'amende qui atteignait ces derniers, allait jusqu'à 8,000 deniers (6). La même peine frappait les brigands qui faisaient irruption dans les demeures, effondraient les portes, tuaient les chiens, blessaient les hommes et commettaient d'autres désordres (7); les assassins de grand chemin étaient moins sévèrement punis (8) parce que le premier crime renfermait deux infractions à la loi : la violation du domicile et les voies de fait sur les personnes. Il n'est pas jusqu'aux empoisonnements ou maléfices qui n'aient leurs peines particulières. Ce qu'il y a de curieux dans cet article, c'est que non seulement celui qui donne le breuvage est puni, mais même celui qui l'a bu, s'il en réchappe (9).

(1) *Lex Salica*, 2.

(2) *Ibid.*, 3.

(3) C'est à cet usage que mon savant ami, l'abbé Hamard, doit d'avoir découvert, dans l'ancien cimetière de Hermes, une des plus belles collections d'objets gallo-romains qui soit au monde.

(4) *Lex Salica*, tit. XVII.

(5) *Ibid*, tit. XIX.

(6) *Ibid.*, tit. XXI.

(7) *Ibid.*, tit. XVIII, 2.

(8) *Ibid.*, tit. XX.

(9) Si vero quis quod alius dedit veneficium biberit et mortuus non fuerit. (Malb. *Tho wespho ac faltho*) MMD den. qui faciunt sol. LXII cum dimidio, culp. jud. tit. XXII, 3. Cette clause n'est pas la même dans tous les manuscrits, mais ici il n'y a point de méprise possible. Voici l'enchaînement du texte : « 1. Si quis alteri herbas dederit bibere ut moriatur. (Malb. *Affectu Leudi.*) VIIIM den. qui faciunt sol. CC culp. jud. Et si is, cui maleficium fecerit, evaserit. (Malb. *Tho wespho ac faltho*) MMD den. qui faciunt sol. LXII cum dimidio, culp. judicetur.

« 2. Si quæ mulier alteri mulieri maleficium fecerit, ut infantem habere non possit, MMD den. qui faciunt sol. LXII cum dimidio, culpabilis judicetur, — 3. Si vero quis, etc... Il s'agit donc bien ici de celui qui a bu et

Un autre détail mérite aussi d'être relevé. Les Francs avaient une grande estime pour leur chevelure, parce qu'elle était chez eux le signe de la liberté. De là les expressions fréquemment employées de *roi chevelu*. D'après cet usage, quiconque se permettait de couper les cheveux à un jeune homme ou à une jeune fille, était assimilé à un assassin et puni avec rigueur. Une amende de 2,500 deniers pour un enfant, de 1,800 pour une jeune fille, frappait le malfaiteur qui portait les ciseaux dans la blonde chevelure de la jeunesse franque (1). Mais un des plus grands crimes était de maltraiter une femme grosse au point de lui faire perdre la vie. Comme la loi salique a horreur du sang, et qu'elle ne le répand que lorsque la paix sociale y est intéressée, l'individu assez brutal pour maltraiter une femme dans cette position, était puni d'une amende de 28,000 deniers (2).

Nos bons aïeux poussaient la délicatesse sur l'honneur à un tel point que les qualifications d'infâme, de faussaire, de courtisane, de puant, de renard, de poltron, données mal à propos, exposaient à d'assez fortes amendes (3), moins grandes cependant, il faut le dire, que celles qui étaient infligées à ceux qui exerçaient le brigandage. Le meurtre accompli ainsi en bande était puni d'une amende variant de 24,000 à 72,000 deniers (4).

La loi salique traite ensuite des successions et de l'administration de la justice. Elle nous révèle de singuliers usages. A propos de l'amende encourue par l'homicide, elle nous fait assister à une scène dont on ne trouve nulle part ailleurs la description. « Si quelqu'un, dit-elle, a tué un homme et n'a pas la faculté de remplir toute la loi, il présentera douze co-jurants. Ils attesteront que le délinquant n'a rien ni dans la terre ni hors la terre de plus qu'il n'a donné. Ensuite, il entrera dans sa maison, prendra une poignée de terre aux quatre coins, se tiendra sur le seuil, le visage tourné à l'inté-

non de celui qui a donné le breuvage, puisque le cas du second est entièrement prévu à l'article 1, et que l'article 2 est d'un autre ordre d'idées.

(1) *Lex Salica*, tit. XXVIII, 2, 3.

(2) *Ibid.*, 4.

(3) 1. Si quis alterum cinnitum vocaverit. (Malb. *Quintuo*) DC den. qui faciunt sol. XV, culp. judic. — 2. Si quis alterum falsatorem, et mulier alteram mulierem meretricem clamaverit. (Malb. *Extrabo*) DC den. qui faciunt sol. XV, culp. judic. — 3. Si quis alteram concacatum aut vulpeculam vocaverit CXX den. qui faciunt sol. III, culp. judic. — 4. Si quis alterum leporem clamaverit CCXL den. qui faciunt sol. VI, culpabilis judicetur. (*Lex Salica*, tit. XXXIII.)

(4) *Lex Salica*, tit. XLV.

rieur. Ainsi posé, il jettera de la main gauche, par-dessus les épaules, de la poussière sur son plus proche parent. Si son père, sa mère, son frère ont déjà payé pour lui, il la jettera sur la sœur de sa mère, ou sur ses enfants, et à leur défaut sur ses trois plus proches parents du côté paternel et maternel. Puis, en chemise et nu-pieds, il sautera, à l'aide d'une perche, par-dessus la haie qui entoure sa maison. Les trois plus proches parents du côté maternel seront alors appelés à composition pour payer ce qui est dû. A leur défaut, ceux du côté paternel devront le faire (1). »

« Quiconque, dit encore la loi, voudra briser les liens de la famille, se présentera à l'audience ou devant l'officier public. Là, il rompra au-dessus de sa tête quatre branches d'aune, et en jettera les morceaux aux quatre coins, en disant qu'il renonce à l'obligation du serment, à l'hérédité et à tous les rapports qui l'unissent à sa famille. Si ensuite quelqu'un de ses parents vient à mourir ou à être tué, il n'aura aucune part à la succession, non plus qu'à la composition due par le meurtrier (2). »

On ne conçoit pas, en lisant cette loi, comment elle a pu acquérir une telle importance sous Philippe de Valois, dans ses démêlés avec Edouard III, roi d'Angleterre. Il n'est nullement question de la couronne. Il n'y a qu'un seul article qu'on puisse indirectement y appliquer. Dans cet article, il s'agit de la *terre salique*, c'est-à-dire de celle qui constituait le domaine du souverain ou du chef de famille. « Quant à la terre salique, dit le texte, aucune portion d'héritage ne passe à la femme, mais elle appartient au sexe viril, c'est-à-dire que les fils succèdent dans cette hérédité. Mais dès que, par la suite des temps, il s'élève une contestation sur la possession de la terre entre les neveux et les arrière-neveux, on doit la diviser non par souches mais par têtes (3). »

La loi des Ripuaires annonce une civilisation plus avancée. Elle paraît avoir été rédigée au commencement du septième siècle. Le droit pénal y tient encore la plus grande place, mais les procédures sont mieux définies. Le droit royal, qui ne figure presque point

(1) *Lex Salica*, tit. LXI, *De Chren ceude*.

(2) *Ibid*, tit. LXIII.

(3) De terra vero Salica in mulierem nulla portio hereditatis transit, sed hoc virilis sexus acquirit, hoc est, filia in ipsa hereditate succedunt. Sed ubi inter nepotes aut pronepotes post longum tempus de alode terra contentio suscitatur, non per stirpes, sed per capita dividentur. (*Lex Salica*, tit. LXII, 6.)

dans la loi salique, domine au contraire les autres droits dans la loi des Ripuaires. La trahison envers le monarque y est punie de la peine de mort et de la confiscation des biens (1), les esclaves du roi sont admis à se justifier comme les hommes libres. On y donne plus de poids au serment; on admet les amis à jurer avec et pour leurs amis, et les personnes attachées aux églises jouissent d'une plus grande considération. L'usage du combat judiciaire est sanctionné par la loi; la femme hérite de la terre allodiale.

Dans ces deux lois, les vainqueurs s'estiment supérieurs aux vaincus; les crimes qui les atteignent, sont punis plus sévèrement. L'égalité entre les différentes races forme le trait caractéristique de la loi des Burgundes. L'un et l'autre, vainqueur ou vaincu, avait le droit de racheter les délits, les meurtres même, à prix d'argent. Il n'y avait de différence, en fait de privilèges, qu'entre les classes admises dans la société burgunde : les *optimates* ou nobles, la classe moyenne, espèce de bourgeoisie barbare, et les personnes du peuple.

Les mœurs simples de ces barbares contrastent avec la licence qui avait suivi, en Gaule, l'invasion romaine. Toute femme qui abandonnait son mari était étouffée dans la boue (2). En cas de flagrant délit d'adultère, les deux coupables étaient mis à mort (3); la même peine atteignait la jeune fille qui se prostituait à un esclave (4). La loi faisait une obligation d'exercer l'hospitalité sous peine d'amende.

Par suite de l'extension de la domination franque, la loi salique et la loi ripuaire eurent plus d'influence sur le pays que la loi burgonde. Les mœurs franques furent aussi généralement adoptées. Il n'y avait chez les Francs que deux classes : les hommes libres et ceux qui ne l'étaient pas. Parmi ces derniers, les uns étaient attachés à la glèbe, les autres à la personne. Les *Serfs de glèbe* cultivaient la terre au nom du propriétaire, moyennant une redevance et plusieurs services spécifiés. Le maître ne pouvait leur enlever arbitrairement son bien; mais, de leur côté, ils étaient libres de

(1) Si quis homo Regi infidelis extiterit, de vita componat, et omnes res ejus fisco censeantur. (*Lex Ripuariorum*, tit. LXIX, 1.)

(2) Si quæ mulier maritum suum cui legitime juncta est dimiserit, necetur in luto. (*Lex Burgondiorum*, tit. XXXIV, 1.

(3) *Ibid.*, tit. LXVIII.

(4) *Ibid.*, tit. XXXV, 2.

changer, dans certains cas, en abandonnant le sol qu'ils cultivaient. Les *Serfs de corps*, au contraire, étaient de véritables esclaves, relevant du bon vouloir de leur maître.

Les hommes libres s'assujettissaient aussi très souvent, et de leur pleine volonté. Sous le nom d'*antrustions*, *leudes* ou *fidèles*, ils s'attachaient au roi ou à un seigneur, qui se chargeait de les protéger (1). Il se forma ainsi, autour des grands propriétaires, des associations fondées sur des engagements d'homme à homme. Plus l'association était nombreuse, plus elle acquérait de puissance; et sa puissance augmentait chaque jour davantage, par la seule force des choses. Se sentant mieux défendus, groupés autour d'un seigneur que livrés à leurs forces particulières, les habitants des campagnes renonçaient à leur liberté pour mieux assurer leur tranquillité.

Le goût que les Francs avaient pour la liberté civile, était plus violent peut-être que l'amour de la liberté privée. Bien que la monarchie fût élective, que le roi fût environné du plus grand respect et soutenu par le prestige d'une autorité indiscutable, il n'était pourtant pas maître absolu. Il avait un conseil pour l'assister. Les conseillers se nommaient *Senieurs* ou vieillards. Tous ne résidaient pas à la cour : plusieurs d'entre eux étaient mis à la tête des provinces. Les gouverneurs n'avaient pas, plus que les rois, la faculté d'administrer leurs provinces à leur guise. Cent personnages choisis par le peuple, et appelés pour cela les *Centenaires*, servaient d'intermédiaires entre le gouverneur et les administrés. Par ce sage mélange d'autorité et de contrôle, le gouverment n'était jamais despotique (2).

Par un esprit de justice bien entendu, les rois choisissaient indistinctement parmi les Francs, les Burgundes, les Gaulois ou les Romains, les *ducs* qu'ils mettaient à la tête de plusieurs cités. Ces ducs étaient investis, dans leurs cités, du pouvoir civil et militaire : ils commandaient la force armée. Chaque cité, en particulier, avait son *comte* qui prélevait les impôts et dépendait pour le reste du

(1) C'était comme une sorte de contrat. La formule que nous a conservée Marculfe commence par ces mots : « Rectum est ut qui nobis fidem pollicentur inlæsam, nostro tuaeutur auxilio... Formula XVIII. De Regis antrustione. » Le mot antrustion est dérivé de l'adjectif *trew* qui, dans les langues germaniques, signifiait *fidèle*.

(2) *Recueil des Historiens des Gaules*, II, xlvj.

duc à qui la cité était attribuée. Les évêques avaient aussi un grand pouvoir, même dans les choses temporelles (1).

Mais la plus haute dignité, dans la suite, fut celle de *maire du palais*. Obscurs et peu influents tant que les rois furent des hommes énergiques, ils finirent par concentrer dans leurs mains tous les pouvoirs. C'est à tort qu'on les regarde généralement comme des usurpateurs de l'autorité royale. Ils n'étaient point appelés à cette dignité par le choix des monarques, mais bien par l'élection des grands; et la nature même de leurs fonctions les rendait maîtres des forces vives du pays. Le roi régnait, les maires du palais maintenaient l'ordre intérieur et veillaient à la sûreté de l'État (2).

A cette puissance, élective à tous les degrés, s'ajoutait, comme surcroît de précaution contre une tyrannie quelconque, l'usage des assemblées générales. A l'origine, tout Franc était tenu, par d'antiques usages ayant force de loi, de se présenter armé au champ de Mars pour y discuter les grandes affaires du pays. Cette coutume dura jusqu'à Clovis; mais quand les Francs se furent répandus dans la Gaule, l'éloignement des lieux, la difficulté des communications les forcèrent de changer l'usage. Il n'y eut plus dans ces assemblées que les principaux chefs et ceux que le roi y appelait. Le reste de la nation se porta de préférence aux assemblées de district appelées Mâts. Des comtes, des évêques ou des abbés, y présidaient. Ces assemblées formèrent comme d'importantes assises, où, laissant de côté les affaires d'Etat, l'on s'occupa spécialement de trancher les contestations survenues entre les villages, les familles ou les individus (3).

J.-A. Petit.

(1) Grégoire de Tours, *Historia Francorum passim.*, et préface de Ruinart, 16, 17.

Ils sont quelquefois désignés sous le nom de princes : « Tunc enim praecellentibus principibus Chrodoberto Episcopo Parisiaco, » etc. (*Vita Sanctæ Bathildis*, dans *les Historiens des Gaules*, III, 50, 572.)

(2) Fredegarii Scholastici *Chronicon*, tit. LXXXIX. — Chronique de Saint-Denis, V, 23. — *Annales Francorum Metenses* DCCLI. — *Chronicon Sigeberti Gemblac. Monac.* DCLXII. — *Chronicon centulensi*, II, 1.

(3) *Recueil des Hisioriens des Gaules*, II, xlvij.

SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE EN TUNISIE [1]

XV

SOUSSE

Sousse est bâtie sur les ruines de l'antique Hadrumète, la capitale de la Byzacène romaine dont la fertilité du sol, la douceur du climat et la beauté du ciel attiraient les riches romains, qui venaient là vivre et mourir dans les délices. C'était la terre de retraite, la terre de repos des vainqueurs de l'univers. Ils avaient couvert cette province de villes splendides, de maisons de campagne, de jardins et d'aqueducs. De tout cela, il ne reste plus que des ruines dans des sites toujours ravissants.

C'est là, sur les ruines d'Hadrumète, que j'eus les plus belles visions de la splendeur des colonies romaines d'Afrique. En face de ce golfe si harmonieux dans ses contours ambrés que viennent divinement lécher des flots toujours bleus, auprès de ces plages d'une incomparable mollesse et d'une voluptueuse douceur, à l'ombre de ces collines sur lesquelles poussent de nombreux oliviers, palmiers et caroubiers dont chaque racine serpente au milieu de pierres et de constructions romaines, j'eus de chatoyantes visions sur la magnificence des maîtres du monde, sur leurs palais de marbre, sur leurs mosaïques, sur leurs monumentales citernes et sur le goût qu'ils avaient de savoir choisir les contrées les plus enchanteresses. Mais j'eus aussi d'autres visions plus lumineuses encore, visions qui ravirent mon cœur de chrétien au souvenir des martyrs nombreux dont le sang arrosa cette terre luxuriante. Hadrumète est, avec Carthage, Cirta et Hippone, une des villes les plus célèbres de la glorieuse Église d'Afrique. Je ne parle pas ici de ses évêques et de

(1) Voir la *Revue* du 1er août 1891.

ses martyrs illustres, car d'autres en ont parlé mieux que moi, et leur histoire est trop longue pour être rapportée dans ces quelques pages de souvenirs. Qu'on lise l'*Histoire de l'église d'Afrique* par Mgr Dupuch, et l'on verra l'immense armée des héros de notre religion sainte revivre devant soi sur ces plages maintenant musulmanes et presque désertes.

A 12 kilomètres d'Hadrumète, une autre ville eut aussi son renom dans les annales du christianisme, c'est Monastir, l'antique Ruspe ou Ruspina. On y voit encore, pratiquées dans des îlots rocailleux au milieu de la mer, des grottes qui servirent souvent d'asile aux premiers chrétiens durant les persécutions et devinrent ensuite de solitaires retraites abritant des moines.

J'allai, un jour, me promener à cheval, avec un de mes camarades, sur le cap où s'élève la blanche Monastir avec ses bosquets de palmiers, et, ce jour-là, la nature était tellement ensoleillée, tellement rayonnante, que j'en rapportai un souvenir de poésie qui m'imprégna d'un ravissement indicible et qui, loin de s'effacer, ne fut jamais diminué, même par les riants rivages que je vis depuis en Italie, la terre classique de la beauté.

Ruspe et Hadrumète! En songeant à leurs martyrs chrétiens, je suis émerveillé de la puissance morale d'une religion qui donne l'incomparable courage de supporter d'atroces tortures dans un pays où les sens sont enivrés de mollesse et d'où découle la plus délirante des voluptés.

A l'intérieur, Sousse, avec ses rues étroites, ses soucks, ses moucharabis, ses maisons fermées et ses mosquées, ressemble à toutes les autres villes arabes; mais elle prend un aspect féerique lorsqu'on la considère du haut de la porte Bab-el-Garbi percée à la partie supérieure des remparts et sous laquelle on passe en arrivant du côté des oliviers de la grande plaine kairouannaise. De cet endroit, la vue plonge au-dessus de la ville jusque dans l'immensité de la Méditerranée; les terrasses des maisons descendent en amphithéâtre au-dessous les unes des autres jusqu'aux remparts inférieurs dont les créneaux paraissent servir de collerette à la grande mer qui, par un curieux effet d'optique, semble s'élever à son tour dans le sens contraire comme pour dominer de tout son vaste azur la ville entière de Sousse la Blanche. Lorsque le soleil brille et que les flots étincellent, la vue, en cet endroit, devient un éblouissement. Et, durant des mois entiers, chaque fois que je passais par là, je m'arrêtais

pour considérer ce spectacle et j'étais aussi émerveillé que si je le voyais pour la première fois. C'est le triomphe de la lumière sous ce ciel toujours lumineux.

En plusieurs autres endroits de la ville, on a encore quelques belles échappées de mer, mais non aussi splendides que celle-ci.

A côté de la poésie, il faut parfois patauger : c'est ce que l'on fait dans les rues de Sousse qui sont souvent d'une extrême malpropreté et deviennent impraticables quand il pleut. Ces villes arabes ne sont faites que pour le soleil, sous la pluie elles se changent en bourbier. Mais ce n'est qu'un petit désagrément bien vite oublié quand on vit au milieu des enchantements de cette nature africaine.

L'entrée de la casbah, forteresse et palais des gouverneurs tunisiens, est ornée de belles arabesques.

Plusieurs maisons, avec leurs vérandas, leurs fenêtres aux grillages de bois et leurs cours de marbre, font rêver aux aventures tant contées des fées et des princesses orientales.

Cependant, ce que j'ai vu seulement à Sousse et ce qui m'a frappé par son originalité, c'est une citerne ne ressemblant à aucune de celles que j'ai rencontrées dans le reste de la Tunisie. Au-dessous d'une maison, un escalier de pierre étale ses degrés droits et sans rampe. Par cet escalier, on se figure descendre dans une vaste basilique romaine à demi submergée et les regards se perdent à travers les entrecolonnements obscurs. On arrive bientôt au niveau de l'eau qui couvre cette vaste enceinte jusqu'au milieu de sa hauteur. De nombreuses colonnes de marbre, soutenant la voûte, émergent de ces eaux comme des tiges vigoureuses qui fleurissent en beaux chapiteaux d'acanthe. Cela forme un spectacle étrange qu'on ne voit nulle part, et l'on voudrait voguer en bateau pour aller à la découverte des mystérieuses profondeurs de ces travées et de ces cryptes baignées par les ondes. On respire là une grande fraîcheur et l'eau, qu'on y puise en grande quantité pour la troupe, est excellente.

A part cette citerne curieuse, tout est arabe maintenant dans la ville de Sousse ; le romain ne se retrouve qu'en dehors des remparts. Mais qu'elle devait être belle cette cité d'Hadrumète, à en juger par les précieuses mosaïques que l'on y découvre sous les sables ! Qu'elle était riche cette province d'Afrique, véritable paradis de Rome ! Je connaissais déjà la grandeur des monuments romains, car j'avais visité les majestueuses arènes d'El-Djem et bien d'autres ruines, mais je ne m'étais jamais imaginé la magnificence et la beauté des

détails qui embellissaient les demeures particulières. Je suis éclairé maintenant sur ce point, en ayant la bonne fortune de visiter les belles mosaïques que l'on vient de découvrir et sur lesquelles on a élevé des toiles de tente pour les abriter. Elles sont gardées par un poste français établi exprès autour d'elles.

Ces mosaïques, très bien conservées, ont au milieu de ces sables dorés une saveur locale qu'elles n'auront plus dans nos musées. Elles forment des parquets de marbre de toutes les couleurs et représentent des fleurs, des rosaces, des lions, des panthères, des chevaux, des singes jouant de la guitare, des génies voguant sur des dauphins, des bateliers, des combats d'animaux, des gladiateurs, des sphinx.

Nous retrouvons surtout ces mosaïques au sommet de collines qui dominent la mer. Dans ma pensée, je reconstitue les monuments dont elles faisaient partie et c'est avec ravissement que je crois voir se dresser devant moi ces délicieuses villas romaines où tout le confortable et tous les plaisirs étaient réunis. Oh! comme on revit de souvenirs sur ce sol de l'antique Hadrumète! Tout y est enchanteur, et l'imagination s'exalte au milieu de mille rêves que font naître ces mosaïques de vingt siècles.

Mais bientôt ces festins, ces concerts, ces orgies, dans lesquels les Romains excellaient avec tant de raffinement, je les oublie pour ne plus contempler que leur merveilleux cadre formé par toutes les splendeurs d'un ciel éblouissant, par des jardins de caroubiers et de vignes, et surtout par la masse des flots d'azur qui dessinent les lignes harmonieuses des rivages d'or du golfe d'Hammamet. J'oublie les maîtres du monde et je considère longuement toutes ces magnificences de la nature qui entouraient ces luxueux palais et qui devaient tant ajouter à l'enivrement des sens vainqueurs de l'âme immortelle qu'on ne connaissait plus.

Pour donner une idée de la splendeur de ce pays, je vais détacher ici quelques notes de mon journal de chaque jour. C'est un peu personnel, mais la couleur locale y est attachée. Du reste, je ne suis pas le seul à sentir ainsi, et mes sentiments particuliers, sous ce beau ciel, sont les sentiments de beaucoup. Quels sont les yeux d'artistes ou de poètes qui n'ont pas vu, en Afrique, les mêmes couleurs, les mêmes teintes, les mêmes rayons que moi?

Voici donc ces quelques notes qui résument ma vie passée à Sousse pendant le délicieux printemps de 1884 :

31 *mars*. — Je fais des promenades exquises depuis quelques

jours. Le ciel est si bleu, l'air si pur, la mer si calme, la plaine si verdoyante, les caroubiers si pleins d'ombrage, qu'il est impossible de ne pas s'enivrer de poésie.

1er *avril.* — Je pars à 6 heures du matin, alors que la nature toute pleine de fraîcheur ne semble vouloir se réveiller qu'à la douce voix de la fauvette, et je vais, par des chemins bordés de grands cactus, vers un lac situé à 5 kilomètres au sud de la ville. Les rives de ce lac sont tapissées d'un fin gazon émaillé de fleurs; çà et là, de mystérieux bosquets d'oliviers. Il faudrait, pour dépeindre ce paysage, la plume de Fénelon décrivant l'île de Calypso. Tout y est frais et verdoyant; la vie déborde de toutes parts, dans les parfums des plantes, dans les flots scintillants, dans les chants des oiseaux, dans le galop de nos chevaux troublant ces lieux solitaires, et surtout dans mon cœur enthousiasmé qui s'élève vers Dieu, le prie, l'adore et le remercie.

Du lac, je me dirige vers un village qui se cache au milieu des arbres et qu'une blanche mosquée fait deviner. Nous traversons ce village au pas; les indigènes nous regardent d'un air défiant, les femmes et les enfants se sauvent. Enfin nous reprenons la route et, piquant un dernier trot au milieu d'une forêt d'oliviers, nous revenons au camp à 8 heures du matin.

2 *avril.* — Les bords de la mer aujourd'hui sont témoins de l'ardeur de mon cheval et de l'enthousiasme de mon âme. Je vais, en suivant le rivage, vers un grand lac salé situé à 12 kilomètres de Sousse, du côté de Monastir. Les flots viennent sans discontinuer mourir aux pieds de ma rapide jument; mes yeux se perdent au delà des lointains horizons de la mer, mon cœur s'élance vers le ciel et ma courageuse monture galope toujours, dilatant ses narines aux sauvages senteurs du varech. Je quitte ensuite brusquement le rivage pour aller contourner le lac Salé, et je reviens à Sousse par un chemin pittoresque au milieu d'une plaine couverte d'herbes épaisses qui ont encore conservé la rosée de la nuit.

3 *avril.* — Je me dirige vers Kala-Srira, village où nous nous sommes battus, il y a deux ans, avant d'aller prendre Kairouan. Le ciel est toujours aussi pur, mon cheval aussi léger, la nature aussi calme, aussi verte, aussi parfumée. Je traverse d'abord de nombreuses plantations d'antiques oliviers aux troncs noueux; puis tout à coup la plaine s'élargit et devient aride et pierreuse. Pendant que ce terrain inculte défile sous moi à la course, mon âme et mes yeux

galopent dans le ciel et se noient dans l'azur limpide qui plane sur ma tête. Je traverse ensuite le large lit desséché de l'Oued-Laya et, par des chemins creux couverts d'ombrage, je monte à l'entrée de Kala dont je traverse la rue principale. Plus de cent cinquante Arabes sont couchés avec indolence dans cette rue; ils me regardent passer curieusement et continuent, avec un semblant d'indifférence, de fumer leur narghilé ou de boire leur café maure. Je monte jusqu'à la casbah, dont la tour blanche et carrée domine le village qui s'étend mélancoliquement le long de la colline, puis je tourne à droite par un sentier creusé sous de hauts cactus et je m'éloigne de Kala, pendant que les chiens kabyles aboient furieusement contre notre petite troupe.

4 *Avril.* — Je longe le rivage du côté gauche de la ville; le sable est jaune et fin, les flots viennent s'y étendre en chantant et en décrivant des courbes gracieuses qui se retirent et reviennent aussitôt, jamais semblables mais toujours coquettes, harmonieuses. Le soleil brille au milieu d'un azur transparent et sans fond; tout nage dans une lumière infinie; tout est immense, le ciel, la mer et mon cœur. Mon cheval même semble recevoir quelques-unes de mes impressions et il m'emporte toujours, toujours en avant. Je passe au bord de magnifiques tapis de verdure et de fleurs qui se déroulent sur le sable de la plage; on dirait qu'une main de fée est venue, ce matin, répandre des milliers de roses sur un fond verdoyant pour former un parterre enchanté. Çà et là, de blanches maisons de campagne arabes, juives ou maltaises s'élèvent solitaires à l'ombre des bois de palmiers et d'oliviers. Les figuiers, les vignes, les grenadiers, les aloès croissent avec abondance. A quel divin génie, à quel archange Dieu a-t-il donc confié cette nature orientale si pleine de magnificence?

Après deux heures de courses, je reviens au camp, accablé de poésie, de rêves, d'enthousiasme et de soleil.

6 *Avril. Dimanche des Rameaux.* — A trois heures de l'après-midi, je monte à cheval en compagnie de cinq autres sous-officiers et, sous des flots de lumière, nous galopons près des flots bleus : le ciel, la mer, la nature entière, tout est baigné par des torrents de soleil.

Après avoir franchi le lit d'un oued, nous descendons, par des chemins enfouis à l'ombre de hauts cactus, vers un village au milieu duquel sont rassemblés beaucoup d'Arabes; les femmes se

cachent à la hâte; les hommes et les enfants nous regardent avec curiosité. Nous nous arrêtons; mes collègues restent à cheval; moi, je mets pied à terre pour montrer aux habitants que je me confie en leur hospitalité. J'ai bien une certaine défiance au fond du cœur, mais je la surmonte et me fais servir du café maure.

Tout d'un coup, j'entends une rumeur approcher, puis je vois une troupe nombreuse de jeunes Arabes qui s'avancent avec grand bruit et entourent un nègre. Celui-ci est grotesquement attifé; des lambeaux d'étoffes tombent, dentelés, devant ses jambes; sur son dos il porte un singe et un tambour; sur sa tête est un bonnet de peau à longs poils avec des grelots; ses pieds sont nus; sa face est difforme et rendue plus hideuse par de grosses lèvres rouges; un serpent lui pend au cou. Il se met à faire peur aux jeunes enfants, puis il rit bruyamment en ouvrant une bouche énorme. Ensuite, jouant d'une musique grossière, il commence une danse effrénée qui amuse beaucoup les Arabes. On lui donne une tasse de café qu'il avale d'un trait et reprend aussitôt son interminable danse. Ce serait effrayant et l'on se demanderait où veut en venir cet être qui n'a plus l'apparence d'un être humain, si l'on ne savait que ces sortes de bouffons sont un des divertissements aimés par les Arabes des villages.

Nous nous attardons à considérer cette danse qui n'a pourtant rien d'esthétique et, lorsque nous quittons le douar, le nègre saute encore. Nous faisons une dernière course au milieu de cette nature qui nous illumine et nous arrivons au camp à l'heure de nous mettre à table.

9 *Avril.* — Je fais mes Pâques durant une de ces promenades printannières qui m'ensoleillent depuis plusieurs jours. Si je ne profite pas de ces manœuvres matinales, je risque fort de ne pouvoir remplir mon devoir pascal, car, une fois rentré au camp à huit heures, on n'en peut plus sortir qu'à midi.

Je conduis donc, ce matin, mon peloton sur le rivage, je fais mettre pied à terre à mes hommes, je leur donne l'ordre de m'attendre pendant trois quarts d'heure et, suivi d'un cavalier qui doit tenir mon cheval durant le temps que je serai à l'église, je vais accomplir mon devoir de chrétien.

C'est bien bon de remonter à cheval avec le ciel dans le cœur et d'emporter son Dieu en galopant sur les bords d'une mer toute étincelante! . . . . . .

. . . . . .

XVI

QUELQUES RÉFLEXIONS

Dans cette splendide province de l'antique Bysacène, nous avons une des plus belles colonies du monde qui, jointe au reste de la Tunisie et à l'Algérie, forme un immense et riche territoire, une seconde France, sœur de son aînée et sa voisine, car elle n'a pas grande distance à franchir pour lui tendre la main par-dessus les flots bleus de la Méditerranée.

Mais il faudrait, pour exploiter ces terres, que les Européens, surtout les Français, fussent beaucoup plus nombreux qu'ils ne le sont actuellement. Jusqu'ici les petites colonies européennes du littoral de la Tunisie ne quittaient qu'à peine les villes, car la campagne était sillonnée par des bandes de Bédouins voleurs et assassins. Dans les cités, comme à Sousse, les Arabes sont plus civilisés, plus tranquilles, plus amateurs du commerce; ils sont propres et fiers dans leurs larges culottes bien blanches avec leurs amples burnous et leurs turbans coquettement ajustés. On dit qu'ils descendent des anciens Maures d'Espagne, tandis que les Arabes de la plaine descendent des Numides vagabonds.

En tout cas, maintenant que nos troupes sillonnent la Tunisie, il est certain que les tribus du désert deviendront moins turbulentes, en sorte qu'avec notre protectorat, le Sahel peut avoir un avenir magnifique.

Sousse est le port principal d'où l'on exporte les produits du Sahel : on y fait un grand commerce de blés et d'huiles.

Le Sahel, cette vaste région qui s'étend sur toute la côte du golfe d'Hammamet et bien avant dans les terres jusqu'au mont Zaghouan, est d'une richesse prodigieuse; on y ferait des fortunes rien qu'avec les olives qu'on y récolte. Mais les Arabes laissent perdre la moitié des avantages de ces terres qui furent le grenier des Romains. Si nous arrivons à coloniser intelligemment cette contrée, nous aurons là un pays plus florissant que n'importe quelle contrée de France.

La terre y est féconde, le ciel d'une pureté incomparable. La mer, presque constamment belle, produit beaucoup d'éponges. Ce sont des rives enchanteresses bordées par des villes de dentelles comme Sousse, Monastir, Mahédiah, dont la blancheur éblouit.

On ne connaît pas, en Europe, ces perspectives ruisselantes de

lumière qui se joignent à l'abondance extraordinaire de la terre.

Pour bien coloniser ce pays et en faire une seconde France, nous pouvons tirer un grand secours de l'élément indigène, Arabes des tribus vagabondes aussi bien qu'Arabes des cités, si nous savons nous y prendre. L'Arabe est le moindre de nos ennemis d'Afrique : la plus grande haine du nom français se concentre, là-bas, dans le cœur de l'Italien et du Juif.

L'Arabe, malgré sa religion fanatique et matérielle qui lui abaisse le sens moral, a cependant conservé un fonds de noblesse, de fierté et de courage qui le rend digne de comprendre notre généreuse nature française. Il a donné ses preuves dans nos armées en 1870, et il en donne encore chaque jour en se dévouant à nos intérêts dans nos nouvelles expéditions d'Afrique. J'ai vu de vieux Arabes porter sur leurs burnous la croix de la Légion d'honneur avec une dignité de princes ; ceux-là, ils adorent la France et tout leur sang est à elle.

Tous aspirent à montrer leur dévouement ; les goums nous sont des auxiliaires très fidèles, et le moindre signe de contentement envers leurs services les rend prêts à se sacrifier pour nous. Certes, nous avons encore des ennemis ; beaucoup d'indigènes couvent une sombre rancune dans leurs instincts sauvages et n'attendent que le moment favorable pour se révolter et faire parler la poudre ; mais ceux qui savent apprécier les bienfaits de notre civilisation et comprendre leurs véritables intérêts sont les plus nombreux. Nous n'avons qu'à vouloir et ils seront nos amis à toute épreuve.

Malheureusement nous ne savons pas tout à fait les récompenser selon leur caractère et leur idéal. Nous ne les traitons pas assez en Français ou plutôt en guerriers, car soldats et Français pour eux sont synonymes ; nous les regardons encore trop comme des vaincus.

C'est le Juif qui a toute notre faveur, et cependant le Juif est le plus grand obstacle à notre colonisation africaine, et il deviendra, dans un temps à venir, la cause de la perte de notre colonie, si nous n'y prenons garde sérieusement.

Notre présence dans le pays rend l'Arabe plus libre et plus riche, et il le comprend : c'est pourquoi il nous aime. Le Juif, au contraire, tend à rendre l'Arabe esclave et plus pauvre en lui prêtant à usure quelques petites sommes d'argent et en arrivant peu à peu, créancier atroce, à se saisir de toutes les terres, des animaux et de tout ce que possède l'indigène. Aussi l'Arabe déteste le Juif et crache par terre de dégoût en le voyant. Il arrive par conséquent

que, d'un côté, nous sommes les libérateurs de l'Arabe; de l'autre, nous sommes les amis et protecteurs du Juif son ennemi et le nôtre : alors l'Arabe s'y perd et ne sait plus que penser. Lui, qui a le caractère noble et guerrier, il se demande comment nous pouvons favoriser le Juif qui est bas et lâche et ne sert qu'à regret dans notre armée. L'Arabe verse son sang pour nous; le Juif nous vole et nous trahit, et c'est le Juif qui a nos faveurs.

Parfois, lorsque nous réquisitionnons des indigènes pour porter nos vivres ou faire d'autres travaux, nous trouvons des gens paresseux et lents; cela tient à ce qu'ils appartiennent à la dernière classe de leurs tribus nomades et qu'ils sont habitués à se nourrir de peu et à fumer sans rien faire durant des journées entières. Mais ces gens, paresseux au travail, deviennent actifs, vigilants et courageux dès qu'ils sont soldats et qu'on leur donne un fusil et un cheval.

Lorsqu'on les fait travailler, on s'irrite souvent de leur lenteur et on les presse en les frappant avec le bâton : ils ne trouvent cela ni extraordinaire, ni cruel, car c'est la coutume du pays; ils ne se révoltent pas sous les coups, mais ils n'en travaillent pas mieux. Qu'on en fasse des soldats, qu'on les distingue et qu'on les félicite, aussitôt ils deviendront des héros.

C'est pourquoi, en Tunisie comme en Algérie, l'ordre me semble renversé : il faudrait le rétablir. Il faudrait que les Arabes ne soient que soldats ou laboureurs, et on ne devrait permettre aux Juifs que les travaux des routes, les durs emplois et leur interdire le commerce. Ce sont les Juifs qu'il faudrait mener avec le bâton à la place des Arabes et nous arriverions à les utiliser comme travailleurs, car ces gens, quand ils ne se sentent pas les plus forts se courbent sous le faix; ils ont des âmes d'esclaves et ils sont trop lâches pour se révolter.

Pourquoi incorporer les Juifs dans notre armée? Pour nous trahir. Au moins, ils ne nous trahiraient pas avec la pioche et la pelle, et surtout ils ne voleraient pas aussi effrontément qu'ils le font dans le commerce.

Si nous voulons perdre nos colonies d'Afrique, laissons aller les choses telles qu'elles; si, au contraire, nous voulons fonder, là, un empire magnifique, chassons les Juifs sans pitié ou faisons-en des manœuvres; l'Arabe ne doit être que soldat.

Après l'exécution du Juif, nous aurons l'amitié sans retour de

l'Arabe. Mais l'amitié ne suffit pas; il faut aussi que nous soyons les maîtres par la grandeur morale et nous ne les deviendrons que par la pratique ferme et ouverte de notre religion. Ne tirons pas le canon pour le Rhamadan : ce n'est pas cela qui nous fait admirer de l'Arabe; mais faisons sortir nos processions splendides sous l'or et sous les fleurs, au milieu des harmonies de la musique et encadrées des armes de nos soldats. Montrons haut notre Dieu et nous serons grands de toute la hauteur de notre belle et chrétienne nation.

Montrons la sublimité de notre culte catholique à ces descendants des Numides et des Maures; ils ne se convertiront peut-être pas, mais voyant la supériorité de notre religion sur la leur, ils nous vénéreront et se soumettront plus volontiers à nous. N'oublions pas que l'Arabe est profondément religieux quoique abruti par les enseignements faux et fanatiques de l'Alcoran. Il méprise les athées; et nos ennemis, connaissant cette disposition, la mettent à profit, exploitent notre indifférence religieuse et nous accusent d'athéisme auprès de l'Arabe pour le faire se révolter contre nous.

Le musulman ne rougit pas de son Dieu et, n'importe où il se trouve, il prie.

Au milieu des ruines d'Hadrumète, j'ai vu souvent un Arabe quelconque faire sa prière, à l'heure consacrée. Sans respect humain, il se déchausse, s'agenouille, se prosterne, baise trois fois la terre, lève trois fois les mains au ciel en criant : *Allah kebar! Allah kebar!* « Dieu est grand! » Puis il se relève, remet ses sandales jaunes et continue son chemin. Mes compagnons regardaient curieusement, riaient et se moquaient en lui lançant quelques épigrammes. Pour moi, je ne m'en suis jamais moqué. Cette voix, s'élevant au milieu des ruines, en face de l'espace, me laissait une impression étrange, et je respectais la prière musulmane, parce que tout ce qui se rapporte à Dieu doit être respecté. Il n'y a que les pratiques superstitieuses et insensées, comme il y en a de trop nombreuses dans l'islamisme, qui me font rire tout en me pénétrant d'une certaine répulsion.

L'Arabe possède aussi une certaine pitié, une certaine charité, malgré l'égoïsme et la brutalité des sens que n'atténue en rien sa religion trop matérielle. Souvent, sur le bord du chemin, on rencontre des mendiants et des mendiantes aveugles ou infirmes, enveloppés d'une pièce d'étoffe en loques. Ils tendent la main.

Jamais le passant ne va plus loin sans leur donner une figue, quelques dattes, quelques olives ou quelques légumes. Puis, content de sa bonne œuvre, il frappe son âne, et *arrhi*, *arrha*, en route!

Il y a, dans les murs des mosquées, de petits trous par lesquels passe un tube qui communique avec une gargoulette d'eau fraîche entretenue par le marabout. A chaque minute, on voit de pauvres diables aspirer dans ce tube et se désaltérer avec avidité. Ma foi, j'ai vu aussi des soldats français en faire autant durant les chaleurs torrides. L'eau de la mosquée servait ainsi au chrétien et au musulman.

Je le répète, toute réussite, ici, sera par la religion; c'est la religion qui nous fera de la Tunisie une colonie superbe, c'est la religion qui nous la conservera, c'est la religion qui sera cause que l'élément arabe deviendra notre plus puissant auxiliaire pour coloniser.

Mais, outre l'élément arabe, il y a aussi en Tunisie une population européenne qui peut se diviser en deux parties principales : la population maltaise et la population italienne. Cette dernière est, avec le Juif, notre plus mortelle ennemie. L'Italien et le Juif, en Tunisie, sont deux serpents aussi haïssables l'un que l'autre : le Juif est vil et il nous mord lâchement en profitant de nos bienfaits; l'Italien est trompeur et il nous mord hypocritement.

Il ne faut, ici, se fier à la bonne foi italienne pas plus qu'à la bonne foi juive, et j'ai été témoin d'une escroquerie immense au sujet des réquisitions d'arabats, dont je ne veux pas parler parce que plusieurs Français trop naïfs y ont participé malgré eux; mais cette escroquerie m'a mis sur la voie de bien des faits et gestes qui montrent la fourberie italienne sous un jour hideux.

Il est juste de dire que la plupart des Italiens de ces contrées ne sont que des aventuriers, le rebut de leur pays. Nous n'avons qu'à les mépriser pour les vaincre, car ils sont trop mesquins pour blesser dangereusement notre influence; c'est le Juif qui est à craindre, car le Juif est légion, et le Juif finira par nous frapper à mort si nous ne le chassons impitoyablement ou si, comme je l'ai déjà dit, nous ne le condamnons à ne travailler qu'aux grandes routes, aux ports, etc., en le surveillant, le revolver d'une main et le bâton de l'autre. Voilà le seul avantage qu'il faut faire aux Juifs tunisiens.

Ainsi donc, l'Arabe soldat et laboureur, le Juif ouvrier et ma-

nœuvre au lieu de commerçant, l'Italien méprisé, le drapeau religieux tenu majestueux et ferme à côté de notre drapeau militaire, et nous voilà devenus les maîtres incontestés, influents et forts en Tunisie.

Nous avons pour nous toute la population maltaise qui n'a jamais joui de tant d'abondance que depuis l'occupation de nos troupes. Les Maltais nous aiment, et cela parce qu'ils admirent le cardinal Lavigerie qui, avec son clergé, a mis partout un grand esprit de conciliation. Grâce au cardinal et aux prêtres français, nous avons conquis l'estime et la sympathie de ces Maltais si essentiellement catholiques et qui, par des calomnies antifrançaises, nous étaient tout à fait opposés lors de notre arrivée.

Des institutions de bienfaisance et des écoles sont fondées dans les principales villes, et à Sousse, aujourd'hui, j'admire un collège dirigé par un aumônier militaire. Les enfants de tous les cultes y sont reçus. Au commencement de chaque classe, les catholiques à genoux font leur prière; les autres sont laissés libres dans leur croyance. On les instruit et on les respecte; et même, comme signe distinctif des élèves du collège, l'aumônier n'a adopté qu'une étoile à la coiffure, parceque ce signe ne peut blesser aucune conviction.

Ne mettons donc pas d'entraves aux œuvres de notre clergé, et, avec nos écoles, notre religion et notre fermeté, la Tunisie sera bientôt un pays français. Soyons toujours larges et généreux vis-à-vis du prêtre catholique, le vrai et seul pionnier de notre influence et de notre honneur dans ces riches et fertiles contrées.

XVII

FIN DE MON CONGÉ MILITAIRE. — TUNIS. — CARTHAGE.

Enfin, le 9 octobre 1884, l'heure de ma libération du service a sonné. Ce n'est pas sans une profonde émotion et une mélancolique tristesse que je rends mon harnachement et mes armes, la veille de mon départ, la veille de quitter ce métier militaire durant lequel, pendant cinq années complètes, j'eus, il est vrai, des jours sombres, mais aussi bien des jours resplendissants.

Pourquoi ne me suis-je pas rengagé? Je serais embarrassé de le dire moi-même. Dieu, probablement, qui a ses desseins dans l'éternelle harmonie de sa providence, m'appelait à une autre carrière. Ce n'est que du côté de ce Dieu, conduisant les hommes au gré de

sa volonté sainte, que je puis me rejeter, si je veux éclaircir le pourquoi par lequel, sans raison bien nette, j'ai quitté cette carrière que j'aimais.

Depuis plusieurs mois déjà, j'entrevois chaque jour l'heure du départ approcher de plus en plus, et mon cerveau se creuse sous une espèce de vide où tourbillonne un doute d'avenir inconnu qui me laisse parfois dans un grand abattement.

Les heures qui me séparent du but me semblent trop rapides, et cependant, par une inexplicable contradiction du cœur, je tâche de les rendre plus rapides encore en m'étourdissant dans la vision enchanteresse des plages de l'antique Hadrumète, en allant chaque jour me plonger dans des bains d'azur, sur un sable d'or, et en respirant l'air embaumé des oliviers, au galop de ma gentille jument. Je m'enivre de l'Afrique, car je sens approcher le moment où je vais la quitter pour toujours.

Ces dernières semaines passées au camp de Sousse, avant de regagner la France, ont été pour moi des semaines illuminées d'espace bleu, de soleil, d'éblouissements.

Le jour arrive enfin; le bateau se balance dans la rade; à trois heures de l'après-midi, il va me falloir prendre une chaloupe pour m'embarquer. Mais auparavant, je veux consacrer ma dernière matinée à jouir, en une seule fois, de toutes les ivresses de mes belles journées d'Afrique. Je fais seller ma jument et, suivi d'un cavalier, je descends sur la plage. Là, je me baigne pendant une heure, saisissant amoureusement les flots qui glissent entre mes bras, m'y plongeant, m'y replongeant, me délectant de leur fraîcheur et de leur transparente limpidité; puis je remonte à cheval et me voilà parti au galop en suivant les courbes du rivage et en accablant ma Nadège des mots les plus doux; elle dresse l'oreille, semble me comprendre et, coquette, s'anime de plus en plus dans un entraînement étourdissant, comme pour se faire davantage regretter de moi. Nous fendons l'air et je suis haletant sous l'émotion de cette suprême matinée.

Enfin il faut en finir! Je rentre au camp. En quittant le pied de l'étrier devant ma tente, je donne une dernière caresse à Nadège et lui dis adieu; elle s'en va toute seule, en caracolant, vers son écurie. Je détourne les yeux, car le regret m'oppresse, moi qui considérais tant comme une amie cette Nadège, ma compagne de courses et de voyages à travers les plaines, les montagnes et le

désert! Ce jour-là, après le repas, je ne lui porte pas sa provision ordinaire de biscuit et de pain, car je ne veux pas la revoir : ma peine serait trop grande. Adieu, Nadège! tu vas appartenir à un autre maître!

Je déjeune une dernière fois sous notre beau caroubier; je vais serrer la main de mon lieutenant; puis mes collègues m'accompagnent à la jetée. Plusieurs montent avec moi dans la chaloupe jusqu'à bord où nous trinquons le coup de la séparation. Ils retournent à terre : j'ai quitté à jamais mes bons et chers camarades du régiment!

Mon cœur est bien gros; je sens une partie de ma vie s'écrouler devant ces plages que je quitte et s'ensevelir dans les flots de ce golfe, pour faire place au vide de l'avenir.

Le bateau lève l'ancre à cinq heures du soir et nous nous mettons en route par un des plus splendides soleils couchants que j'ai jamais vus. La masse noire du mont Zaghouan plane dans l'or du ciel au-dessus de l'horizon. Enfin Sousse la Blanche s'évanouit dans le lointain : alors des larmes de regret montent à mes yeux et un sanglot me barre la gorge...

Jusqu'à onze heures du soir, je reste sur le pont : j'ai besoin d'air et d'espace. Les flots ruissellent de clair de lune; on n'entend que le navire qui fend l'onde. C'est une nuit étoilée, transparente et pure.

Le lendemain, à 4 heures du matin, nous arrivons à la Goulette, où je dois débarquer et rester trois jours en attendant le paquebot de France. Comme nous mouillons à 1 kilomètre du rivage et que je dois rester à bord jusqu'à 9 heures, avant de pouvoir me procurer une barque pour descendre à terre, j'occupe mon loisir à explorer avec ma jumelle marine toute la côte de cette belle rade de Carthage. La journée est radieuse et le navire se balance majestueusement sur les vagues ensoleillées.

A droite, sur le cap de Carthage, s'élève en amphithéâtre le joli village arabe de Sid-Bou-Saïd, dont la blancheur rayonne au milieu de quelques palmiers et de hautes touffes d'aloès. Un peu plus bas, les masses grises des Grandes-Citernes au milieu d'un terrain aride et nu sont les principaux restes des ruines de Carthage; puis, en continuant de suivre le demi-cercle du golfe, on aperçoit successivement le tombeau de saint Louis, le séminaire des Pères Blancs, les anciens ports de Carthage, le harem du Bey, les villas pleines d'ombrage de Mustapha-Ben-Ismaïl et de Kérédine, puis on

arrive à La Goulette, posée à fleur de terre comme une sentinelle devant le lac El-Sedjouma. Au-delà de ce grand lac apparaît Tunis, vaste et blanche ville étendue paresseusement, appuyant sa tête sur une chaîne de collines qui semble lui servir d'oreiller, et baignant ses pieds dans les flots bleus. Un peu à gauche, le géant du Zaghouan ferme l'horizon de cet immense point de vue ; de sombres montagnes rocheuses se rapprochent du rivage ; au-dessous d'elles, le soleil reflète ses rayons sur Radès et Hammam-el-Lif, riants et frais villages qui terminent la pointe opposée de cette rade éblouissamment belle.

Je n'ai pas besoin de dire qu'à la poésie de ce panorama splendide viennent se joindre les plus beaux souvenirs de l'histoire, qui défilent devant ma mémoire en ce lieu, l'un des plus célèbres de la terre.

En débarquant à La Goulette, on s'aperçoit plus qu'ailleurs de la pauvreté tunisienne. Ce pays, musulman par excellence, voit ses indigènes s'éterniser dans un continuel croupissement de misère qui a sa note caractéristique dans les forçats. Attachés deux à deux et traînant un boulet aux pieds, les forçats balayent les rues sous la direction d'un soldat du Bey. On prendrait ce soldat pour un mendiant, et il l'est en effet, avec son pantalon noir trop court, ses pieds nus dans de vieilles savates éculées, sa chéchia qui a été rouge et qui est maintenant toute crasseuse, sa figure misérable, efféminée, vicieuse, et ses yeux endormis. L'armée du Bey se compose de deux ou trois mille semblables pauvres diables ; les capitaines et les colonels vous tendent volontiers la main pour avoir quelques sous. Ces soldats font la police beylicale et gardent les portes des villes en tricotant et en tenant leurs mauvais fusils à pierre comme des manches à balai. Tels sont les restes misérables et abâtardis de ces armées musulmanes, autrefois victorieuses de l'Asie et de l'Afrique.

Ces soldats et ces forçats forment la seule note originale de La Goulette, ville qui n'a pour parure que du clinquant : des juives courtisanes et de vieux canons.

Un chemin de fer italien, vraie guimbarde, va de La Goulette à Tunis, en contournant le lac El-Sedjouma. Ayant deux jours à passer dans la célèbre cité barbaresque, je me livre au primitif véhicule italien qui, malgré sa lenteur, trouve moyen d'effrayer les flamants roses du lac.

Que dire sur Tunis, cette ville déjà tant décrite et tant connue! Aujourd'hui tous les lecteurs savent que Tunis orne ses bazars des plus riches étoffes et des plus brillantes armes orientales, ses rues tortueuses des plus mystérieux moucharabis, ses mosquées des plus capricieuses arabesques, ses palais des plus beaux marbres et des plus fraîches citernes. Et cependant Tunis n'est qu'une ombre éblouissante. De loin, ses pieds paraissent baignés dans l'azur de son lac; de près, ils sont couverts de poussière et de boue. Sa tête est couronnée par les remparts, par le palais de Dar-el-Bey et par la Casbah; mais cette couronne, pour fleurons, n'a plus que de vieux canons rouillés et silencieux à jamais. Tunis, la rêveuse, est couverte de haillons; ce n'est plus qu'une mendiante, couchée paresseusement au soleil, et ne conservant de ses antiques souvenirs que plusieurs joyaux d'architecture mauresque comme quelques mosquées, une vaste caserne dont la cour est entourée d'une superbe colonnade, et surtout le palais Dar-el-Bey. Ce dernier renferme de nombreuses pièces qui s'enchevêtrent les unes dans les autres, et je ne m'y reconnais que parce que je suis accompagné d'un officier de la garde beylicale. Tous les marbres qui ornent ces galeries, ces vestibules et ces chambres, proviennent des ruines de Carthage. On sent, dans la disposition de ces colonnes et de ces murs bariolés de faïences, combien les princes musulmans aiment la fraîcheur, le mystère et la volupté.

Après la visite de Dar-El-Bey, il n'y a qu'un pas à faire pour entrer à la Casbah et gravir les rampes de cette antique forteresse à moitié en ruine. La Casbah domine Tunis et, du haut de sa terrasse, on jouit d'une belle vue d'ensemble sur la ville qui s'étend comme un vaste échiquier de terrasses plates au-dessus desquelles, çà et là, des coupoles blanches se gonflent et des minarets se dressent. Une espèce de silence triste enveloppe ce panorama. On dirait que la vraie vie, la vraie beauté s'est retirée là-bas au grand horizon de la mer qui resplendit par-dessus les eaux dormantes du Lac.

A Tunis, l'Orient tout entier apparaît, et les indigènes s'y agitent dans une vraie liberté de couleur locale. Cette liberté, pour beaucoup d'entre eux, consiste à ne jamais être inquiétés dans leur paresse; ils se couchent le long des murs, se drapent dans leurs burnous troués, rapiécés, couverts de vermine, plongent leurs regards vagues dans l'espace, fument des cigarettes, ne songent à rien et vous regardent à peine passer. Les vieilles barbes grises surtout étalent

fièrement leur crasse au soleil : on dirait que leur suprême bonheur est de contempler leur beau ciel bleu et de vivre à ne rien faire dans un fatalisme aveugle.

Quant aux femmes, ce sont des paquets de chiffons ambulants ; elles se cachent hermétiquement la figure et l'on dirait des êtres informes qui s'avancent.

Ces couleurs sombres et sales sont en harmonie avec les rues étroites, mal pavées, irrégulières où l'on peut craindre à chaque instant de faciles surprises. Quand on a passé la porte Bab-el-Bar, originale et gracieuse avec ses inscriptions arabes, on se trouve aussitôt en face de ces rues qui conduisent dans les dédales sans fin de la Perle de l'Occident (c'est ainsi que Tunis se dénomme), cette cité qui, de par la fatale stabilité musulmane, est condamnée à étouffer en dedans de ses remparts sans jamais s'étendre plus loin. On se perd dans ces rues enchevêtrées et sans ordre ; on ne sait où l'on va arriver, au milieu de ces maisons complètement closes et tristes : c'est une promenade d'inconnu, qui n'est pas sans charmes.

Il y a de très belles maisons appartenant aux riches seigneurs de Tunis. Plusieurs de ces maisons sont habitées maintenant par des officiers supérieurs français, par la gendarmerie, etc... ; et, en les visitant, j'ai l'idée de toutes les autres. Elles sont sans fenêtres sur la rue ; c'est pourquoi l'extérieur ne présente d'intéressant que les portes artistement sculptées. L'intérieur est splendide. Comme dans les autres villes arabes, la cour est carrée et pavée de marbre ; mais ici, comme plusieurs à Kairouan, les édifices sont à deux étages, en sorte qu'il y a deux galeries superposées dont les colonnes légères supportent des arcades mauresques très élégantes ; les murs sont ornés de fines arabesques et de faïences multicolores, et forment un ensemble charmant avec des encadrures de dentelles de marbres.

Les chambres s'ouvrent et prennent jour sur ces galeries, en sorte qu'on est là chez soi, comme isolé entièrement de la ville. Les femmes peuvent y être à l'abri de tout regard indiscret.

Cette disposition de construction empêche le soleil de trop pénétrer dans ces maisons ; les murs sont épais ; souvent une fontaine jaillit au milieu des marbres de la cour. On s'assied, là, dans une délicieuse fraîcheur et, en levant la tête, on voit au-dessus de soi un grand carré de ciel qui s'étend comme un joyeux et transparent velum d'azur.

Sous les chaleurs de la journée, Tunis semble dormir ; c'est le soir,

à la fraîche, qu'elle se réveille; l'on entend alors les discordantes musiques des cafés maures. Beaucoup d'Arabes, bouche béante, écoutent longuement sans bouger, ce charivari composé des sons d'un mauvais violon, d'un tambour de basque et d'un tambour en forme de poire dont la peau est tendue à la place d'un fond de gargoulette. Ce sont toujours les mêmes airs sans fin, plaintifs, bruyants, accompagnés parfois de chansons rauques dont les mêmes mots sortent toujours à plein gosier. Pendant de longues heures, cette musique étrange se fait entendre dans la nuit. Les musiciens, assis en tailleurs, sont imperturbablement sérieux; leurs gestes automatiques et la parfaite indifférence de leurs visages font rêver le spectateur, et l'on se demande quels sont ces hommes et quel fatalisme les absorbe. Autour d'eux, quelques lumières fumeuses, suspendues à des perches, jettent une clarté pâle : on dirait une dérision du beau ciel étoilé.

Ce spectacle nocturne est quelque peu sauvage; il montre un peuple naïf, mais d'une civilisation manquée : ce n'est pas là une belle note orientale.

Pour trouver les tons d'Orient si chauds et si colorés, il faut pénétrer dans les soucks. Ces bazars ressemblent à ceux de Sousse, de Sfax ou de Kairouan, et si j'en parle, c'est qu'ils sont ici plus animés, plus nombreux, plus brillants en même temps peut-être que plus sales.

Une odeur de musc semble être l'air naturel que l'on respire en ces ruelles. L'illusion de l'Orient y est complète : c'est une évocation des siècles disparus; c'est tout le passé de l'Islam qui ressuscite devant vous et fait songer aux descriptions du moyen âge et aux visions des Mille et une Nuits.

Dans la foule qui grouille, on entend un bruit continuel et assourdissant de voix rauques, comme si l'on était dans une ruche aux bourdonnements fantastiques.

Il y a le souck ou bazar des parfums, le souck des selliers, le souck des étoffes, le souck des chaussures, etc... Chaque souck, chaque ruelle a son odeur particulière qui varie depuis les parfums de l'essence de rose jusqu'aux senteurs de bouc. Plus loin, ce sont les émanations de l'huile rance d'un fabricant de galettes accroupi au milieu de ses marmites bouillantes.

Les marchands sont habillés de brillantes étoffes jaunes, rouges, vertes ou roses. Assis en tailleurs dans leurs étroites boutiques, ils

semblent dédaigner les acheteurs et ont entre eux des conversations interminables. Les Juifs seuls vous assaillent d'importunités.

Des cuirs brodés d'or, des selles, de larges étriers, des tapis, des mouchoirs bariolés, des babouches, des armes fulgurantes et mille bibelots orientaux sont jetés ou suspendus pêle-mêle dans les échoppes.

Des toits, percés çà et là, couvrent les ruelles pour y entretenir plus de fraîcheur. Il n'y a pas de trottoirs dans ces étroits boyaux, au milieu desquels coule parfois une eau fangeuse qui descend du haut de la ville et forme une boue épaisse. Une animation intense règne dans les soucks; on n'y voit qu'entremêlement de burnous crasseux s'agitant au milieu de riches chlamydes; c'est une gamme de nuances, qui varie entre le chatoiement des soies multicolores et le brun de la boue de ces rues-ruisseaux. Cette fange est collante et l'on s'y salit comme s'il avait plu à torrent, tandis qu'au dehors le ciel est d'un inaltérable azur. C'est alors que, lorsqu'un rayon de soleil réussit à pénétrer par quelque fissure aux toits, toutes les étoffes aux mille teintes et toutes les armes damasquinées se jouent dans une lumière poudroyante d'or; on perd ses regards, pour un instant, dans ces fantasmagories orientales et l'on admire la magie de toutes ces couleurs pendant qu'on a les pieds dans la boue. O splendeur et misère!

Tout est contraste à Tunis. A côté des vilaines guenilles que portent trop souvent les femmes tunisiennes, on voit les riches costumes des Juives. La graisse étant ici synonyme de beauté, les Juives mettent tout leur soin à être grasses. Celles qui ont le mieux réussi à se donner beaucoup d'ampleur et d'embonpoint aiment se faire voir. Les pieds à demi chaussés de babouches, elles marchent lentement à travers les rues et balancent complaisamment leur graisse sous des vestes de soie aux couleurs voyantes, sous des caleçons collants ornés de bouffettes et sous de petits casques dorés. Au premier coup d'œil, on est charmé par l'éclat des teintes de leurs vêtements; mais on se prend tout de suite à rire devant cet accoutrement qui rappelle les saltimbanques en parade dans nos foires. Ces pauvres Juifs, avec leurs richesses, n'en arrivent parfois qu'à être ridicules.

Ce sont les Juives qui, à Tunis, ont la spécialité de nous déshonorer en attirant nos officiers et nos soldats dans des guets-apens de débauche.

Comme toute capitale qui se respecte, Tunis possède sa jeunesse dorée. Au milieu de la saleté indigène, on voit se promener de jeunes Arabes gommeux, souliers vernis, bas blancs, larges culottes flottantes, vestes roses ou bleues, fez avec turban de soie, chlamydes d'une rectitude intacte. Ce sont les élégants de la promenade de la Marine; ils sortent de leur nid musulman pour venir poser dans le quartier européen. Leur visage efféminé, leur air d'eunuque, leur démarche insolente et voluptueuse me dégoûtent. Ma foi, je préfère l'Arabe de la plaine ou de la montagne, avec son burnous troué et son fusil, à ces jeunes Tunisiens poseurs, avec leur bouquet de jasmin sur l'oreille.

Le quartier européen occupe l'espace compris entre le lac et les remparts de Tunis; il se compose d'une longue avenue qui conduit du port à la porte Bab-el-Bahr et qui est bordée par des hôtels, des cafés, la poste, la Compagnie transatlantique, sans oublier l'église catholique, le palais de l'évêché et les vastes bâtiments en construction qui vont servir de collège et de séminaire.

La religion catholique envahit tout. Cette ville européenne sort à peine de terre à côté de la vieille cité musulmane, les matériaux jonchent encore les rues et les boulevards, les maisons n'ont pas encore séché sous leur plâtre neuf, et déjà la religion du Christ arrive avec ses missionnaires, ses religieuses, sa doctrine bienfaisante et son noble caractère. Oh! la belle envahisseuse! Si les peuples savaient la faire toujours reine et maîtresse, comme ils seraient heureux! comme ils resteraient grands!

La France a tous les atouts en main à Tunis, mais il faut qu'elle soit religieuse, comme je l'ai déjà dit. Les populations du pays ont les yeux fixés sur une personnalité française qui les éblouit beaucoup plus que nos généraux : cette personnalité est un cardinal qui réussit à faire aimer la France en se faisant aimer et admirer lui-même. Le cardinal Lavigerie a plus fait pour nous, à lui seul, que tous nos corps expéditionnaires; cette grande figure plane haut sur toute la Tunisie : c'est le grand marabout chrétien; souvenons-nous que cette figure auréolée de religion et de patriotisme est une figure française, et donnons-lui la main, une main religieuse, pour l'aider dans l'œuvre tunisienne.

Pendant ma seconde journée passée à Tunis, je vais visiter le Bardo, en passant auprès de l'arsenal du Bey, puis sous de grands aqueducs qui traversent la plaine et conduisent dans la ville l'eau du mont Zaghouan.

Le Bardo n'est qu'un amas de maisons au milieu duquel se trouve le palais du Bey et celui de son premier ministre. Cela forme une petite ville où demeurent tous les officiers et domestiques va-nu-pieds de la cour de ce singulier monarque arabe.

Le harem, avec ses femmes et ses eunuques, est naturellement invisible.

Pour arriver au palais, il faut traverser la cour des lions, d'une belle décoration orientale. Cette cour et la salle de justice, avec ses arcades mauresques, sont ce qu'il y a de plus curieux ici pour un amateur de la couleur locale, car les appartements du Bey ne sont que des pièces ornées de tapis et de boiseries européennes du plus ou moins mauvais goût.

Du Bardo, je vais à la Manouba qui me ravit par ses riches palais décorés d'arabesques d'une finesse merveilleuse. Leurs légères colonnades de marbre forment de blanches découpures sur le ciel bleu. Des jardins d'orangers entourent ces riches demeures; on se trouve là dans une région féérique digne d'être célébrée par le chantre d'Armide.

Le soir, je quitte Tunis et je reviens à La Goulette, en passant par La Marsa.

Séjour ravissant, avec ses beaux ombrages et ses villas arabes, La Marsa est assise mollement sur les sables abondants du rivage, de l'autre côté du cap. On est là dans une solitude enchanteresse, toute inondée de vagues bleues et de soleil.

A La Marsa s'élèvent le palais épiscopal du cardinal Lavigerie et le palais d'été du Bey.

Par la nuit étoilée, je suis de retour à La Goulette et je couche sous une tente plantée dans le sable au bord des flots. Demain je passerai entièrement ma dernière journée à parcourir les lieux arides où fut Carthage et à rêver sur ses ruines.

Une route poudreuse conduit de La Goulette à Carthage; pas un arbre ne donne d'ombre rafraîchissante au voyageur alourdi sous l'air embrasé; l'atmosphère semble s'appesantir : on sent déjà, sur le chemin, un avant-goût de désolation.

Et l'on monte péniblement dans les cailloux et la poussière.

Sur le sommet le plus élevé, avant de parvenir à la haute pointe du cap, s'élèvent la chapelle de Saint-Louis et le séminaire français des Pères Blancs, construction très originale de style gothique et mauresque en harmonie avec le pays. C'est l'endroit même où furent

la citadelle de Byrsa et le temple d'Esculape. Les Pères Blancs portent une sorte de grandoura blanche, avec le fez rouge : cela ressemble presque au costume arabe. Ils accueillent l'étranger avec beaucoup d'hospitalité, surtout le soldat français. A quelque heure du jour qu'on frappe à leur porte, ils ne témoignent jamais d'impatience; jamais personne n'est rebuté; le moindre troupier peut s'y présenter sans crainte, et c'est avec l'urbanité la plus parfaite qu'ils vous font visiter leur belle collection d'antiquités phéniciennes, grecques et romaines, véritables richesses archéologiques recueillies dans les ruines de Carthage : pièces de monnaie, lampes en terre cuite, colliers, statuettes, urnes funéraires, etc...

Ces bons Pères, outre le séminaire français, tiennent aussi un collège dans lequel Arabes et chrétiens reçoivent l'instruction, sans distinction de religion. Aussi les Arabes aiment-ils beaucoup ces missionnaires, qui leur rendent souvent de grands services. A l'époque des vacances, les riches cheiks ou caïds sont heureux d'appeler près d'eux, pour quelques jours, les maîtres de leurs enfants, et les reçoivent avec de grands honneurs : cette amitié pour des Français rejaillit sur la France. Si les Français, qui ne sortent pas de France et qui mangent du prêtre sans danger, savaient ce qu'est et ce que peut le prêtre sur ces rives étrangères, ils se prosterneraient à ses pieds comme devant l'ange de la civilisation et le salueraient comme le plus glorieux porte-drapeau de notre pays.

En sortant du séminaire français, on se trouve sur un terrain aride, dévasté, pierreux, et l'on se demande s'il est bien vrai qu'une ville puissante ait existé là.

Les siècles se sont succédés et n'ont pu cependant voiler les trois grandes visions qui planent, comme une nuée immortelle, au-dessus de Byrsa : Didon sur son bûcher, la femme d'Asdrubal se jetant dans les flammes pour ne pas survivre à sa patrie, et saint Louis mourant sur la cendre.

De quelles gloires et de quelles infortunes Byrsa fut témoin! La fable et l'histoire s'y sont donné la main d'une manière aussi merveilleuse. Puis, pour clore cette épopée, un roi de France vient y mourir au milieu de son armée de chevaliers.

Depuis lors, ces lieux solitaires sont retombés dans un silence troublé seulement par la grande voix de la mer.

Du haut de Byrsa se déroule un panorama d'une imposante majesté. C'est à peu près le même que j'ai aperçu du pont du navire

en rade, mais la perspective est plus distincte et présente encore plus de grandeur. Au fond du tableau, le mont Zaghouan, avec sa masse sombre, domine les autres montagnes comme un géant. Puis ce sont des collines azurées qui ondulent en se rapprochant. Sur la pente douce de l'une d'elles s'appuie Tunis, la reine des Corsaires, si déchue maintenant. L'Hammam-el-Lif dort de l'autre côté du golfe, en face l'immense azur de la Méditerranée.

Sur la pointe du cap s'ensoleille le blanc village de Sidi-Bou-Saïd, avec son minaret, son phare et quelques palmiers.

Au pied de Byrsa, les anciens ports de Carthage, qui virent tant de flottes puniques et romaines, étendent leurs môles, dont on aperçoit la ligne noire sous les flots qui les recouvrent. Là fut le Cothon : là est maintenant un harem du bey!

En suivant la plage, on voit, comme des îlots de verdure, les épais ombrages de la villa Kéreddine et du palais de Mustapha; ce sont de fraîches et voluptueuses demeures couvertes de marbres et d'arabesques, bien aérées, caressées par les vagues et dignes des houris orientales.

Mais au milieu des splendeurs de ce ciel et de cette mer, quelle désolation, là, à vos pieds, sur les ruines de Carthage!

Il n'y a plus que d'immenses citernes voûtées, à fleur de terre et à moitié démolies dans un terrain nu où campe l'Arabe vagabond sous sa tente en poils de chameau.

Quelle catastrophe! Plus rien, rien que le souvenir, là où fut tant de vie ardente!

Rome existe encore; Athènes existe encore; bien d'autres cités antiques et glorieuses sont encore debout, et la célèbre Carthage n'est plus!... Rien!... Rien que l'Arabe nomade, le chameau, l'oiseau, la vague et le silence!

Oh! quel endroit pour rêver! Comme devant les yeux passent les grandes ombres des grands infortunés de cette cité! Sophonisbe, femme jeune et belle de Syphax, roi des Gétules, prise captive par Massinissa, roi des Numides, et empoisonnée par ce dernier, le lendemain de ses noces avec lui! Annibal, vaincu à Zama, et fugitif par tout l'univers! Et bien d'autres encore!

On dirait que Dieu s'est plu à combler ce peuple de revers et de souffrances, comme pour le punir de n'avoir pas eu assez de cœur. C'était un peuple marchand, traître et ingrat.

Plus tard, Marius vint s'asseoir sur les ruines de Carthage,

comme pour se consoler de son infortune devant les malheurs de cette ville.

Les Romains reconstruisirent Carthage, et le christianisme, par ses martyrs, fut la gloire de la nouvelle cité. Saint Cyprien, sainte Perpétue, dont l'histoire est si touchante, sainte Félicité et mille autres, immortalisèrent le sol punique par un sang plus pur que celui de tous ses anciens guerriers.

Puis vinrent les Vandales. Enfin Mahomet se leva du fond de l'Orient, avec sa religion destructive et barbare; alors les Arabes inondèrent l'Afrique, et Carthage disparut du monde à jamais...

Tous ces souvenirs, je les dis ici en quelques lignes, quoiqu'ils soient connus de tout le monde et qu'ils aient été répétés bien des fois. Mais comment les passer sous silence devant ces illustres rivages qui en furent les témoins! Il faudrait de longues pages pour raconter ce que l'âme ressent sous cette foule d'évocations. Cependant je me tais, car, devant tant de néant, devant tant de révolutions, on ne peut que se recueillir en Dieu et dire : « Seigneur, vous êtes le maître! »

Oui, Dieu est le maître; et si, dans l'Eucharistie, il parle grandement au cœur; si, dans la méditation, il parle lumineusement à l'intelligence, sa voix aussi est divinement éloquente devant des ruines et surtout des ruines aussi désolées que celles de Carthage.

C'est au milieu de cette suprême impression, mélancolique et poignante, que je quitte ces lieux solitaires pour venir m'embarquer à La Goulette.

. . . . . .

A cinq heures du soir, le vaisseau lève l'ancre et double le cap; il s'éloigne pendant que j'écoute encore le flot qui se brise sur les rochers de Carthage.

C'est le dernier bruit que j'entends sur cette plage d'Annibal, de saint Augustin et de saint Louis.

Quelques heures plus tard, au coucher du soleil, la côte s'abaisse peu à peu dans la brume mêlée d'or et de violet. Longuement je regarde encore, jusqu'à ce que disparaisse cette dernière vision de la terre d'Afrique que je ne reverrai peut-être jamais.

Georges CHEVILLET.

LES

PREMIERS AGES DE L'HOMME

Arrivé à l'âge où l'on réfléchit, tout homme possédant un certain degré de culture intellectuelle jette un regard interrogateur sur ce qui l'entoure, puis il le reporte sur lui-même et se demande : « Quelle est ma place dans l'univers? qui suis-je? d'où viens-je? où vais-je? »

Presque toujours, pourvu qu'il appartienne à un milieu qui ne soit pas moralement trop dégradé, ses premiers éducateurs lui auront dit, au début de l'existence :

« L'être invisible devant lequel nous t'avons fait agenouiller et joindre les mains, en balbutiant des prières que tu ne comprenais pas, est le Créateur de toutes les merveilles qui t'éblouissent. Homme, tu es le dernier né et le chef-d'œuvre de sa création, la clef de voûte de son édifice. Il t'a imposé une forme qui te rapproche des bêtes; mais n'oublie pas que cette forme est transitoire. Tu devras la subir pendant quelques années d'épreuve sur notre petite planète; après quoi, dégagée, ton âme, souffle émané de Dieu, retournera vers ce Dieu qui t'a fait à son image. »

Les savants, c'est-à-dire une petite coterie d'hommes parlant au nom d'une science toute moderne, toujours ondoyante et encore mal étayée, font entendre la contre-partie de ce discours :

« Tu es l'enfant du hasard, car il n'y a jamais eu ni création ni Créateur. Tout ce que tu vois dans la nature s'est fait au moyen de cellules qui se sont constituées, on ne sait comment, à travers un milieu venu on ne sait d'où. La rencontre heureuse et fortuite de quelques-unes de ces cellules a déterminé la formation d'organismes rudimentaires qui se sont perfectionnés, toujours par le procédé des

rencontres, jusqu'à produire les formes très complexes des animaux supérieurs et de l'homme, leur descendant.

« Il n'y a donc pas de plan préconçu et toi tu n'es qu'un animal destiné, comme les autres, à retourner tout entier dans cette terre qui t'a fourni les éléments du corps qui constitue ton être. Tu représentes un composé d'oxygène, d'hydrogène, de carbone et d'azote qui, dans le hasard de leurs combinaisons, se groupent de façon à faire de toi un automate se mouvant, souffrant ou jouissant, parlant et pensant. Ajoutes-y un peu de phosphore et tu deviendras, au besoin, un homme de génie. Mais tout cela est purement mécanique; ne te figure pas qu'un être intelligent et supérieur puisse veiller sur tes destinées en te laissant la responsabilité de tes actions.

« Rejette surtout la conception puérile et chimérique d'un principe spirituel appelé l'*âme* qui survivrait à la combinaison momentanée entretenant l'existence chez toi. Dans un stupide orgueil de parvenu, l'homme a voulu renier les animaux, ses ancêtres. Pour cela, afin de s'attribuer des prérogatives particulières, il a cherché dans le vide ce que la nature n'avait pas mis en lui, et il a inventé l'*âme*. »

Ces deux solutions données aux formidables problèmes de l'existence humaine sont, on le voit, bien éloignées l'une de l'autre.

La première s'appuie sur une tradition acceptée avec amour et respect, depuis plusieurs siècles, par les peuples chrétiens. J'ajoute que, malgré quelques variantes, l'idée d'un Dieu créateur forme la base de toutes les cosmogonies chez l'immense majorité des peuples dont les dogmes religieux diffèrent des nôtres. Les sauvages eux-mêmes l'ont conservée, quoique singulièrement altérée par de grossières superstitions.

La seconde trouve son point de départ dans l'observation de certains phénomènes naturels qui semblent en contradiction avec cette tradition quasi unanime.

De là deux courants d'opinions contraires qui vont en divergeant. Entre les extrêmes flottent, plus ou moins indécises, des opinions intermédiaires.

Dans une rencontre sur le terrain purement scientifique, il faudrait ou n'apporter aucune idée religieuse préconçue, ou faire abstraction de celles que l'on peut avoir: pareilles idées, en effet, influençant l'esprit du chercheur, risquent de fausser le résultat des recherches.

Mieux encore. On devrait, pour ainsi dire, faire le vide dans son cerveau, arracher le souvenir des notions, même scientifiques, antérieurement acquises; car alors, c'est avec une impartialité absolue que l'on examinerait les théories de la nouvelle école.

Mais un effort semblable est malaisé, sinon impossible. Arrivât-on même à le réaliser, il dépasserait le but en nous enlevant tout critérium, tout moyen de nous livrer à l'examen demandé. D'ailleurs, en saine justice, nous devons prier nos adversaires de se dépouiller, eux aussi, de tout parti-pris d'avance, de toute hostilité à l'égard des idées auxquelles nous sommes attachés.

Or, cela leur est aussi difficile qu'à nous. J'ai eu l'occasion, dans une autre étude (1), de citer un exemple assez plaisant de l'influence du préjugé sur les décisions scientifiques.

C'est un travail d'infiltration qui s'opère, insconscient, dans les cerveaux les mieux organisés et enlève au jugement toute son indépendance. Le fait étant instructif, je demande la permission de le rééditer.

M. de Mortillet (2) me fit l'honneur de m'écrire au sujet d'une brochure où j'avouais ne pas partager les théories dont il se fait le champion :

« Mon cher collègue,

. . . . . .

« Le propre de la *Société d'anthropologie* est de réunir les hommes d'opinions très différentes qui sont tous à la recherche de la vérité. On discute, on n'est pas d'accord, mais on s'estime, car chacun est sûr de la loyauté de son adversaire.

« C'est avec le plus grand intérêt que j'ai lu votre livre. Vous menez vaillamment l'attaque. Malheureusement, vos armes ne me paraissent pas correspondre comme qualité à votre bravoure. Je mets la dernière main à un volume qui, par le simple exposé des faits, répondra, je crois, à bon nombre de vos arguments... »

Et un peu plus tard :

« Mon volume *le Préhistorique* faisant partie de la *Bibliothèque des sciences contemporaines* est terminé, l'éditeur le mettra en vente, etc., etc., ».

(1) *L'Homme-singe. Revue du Monde catholique*, septembre et octobre 1883.
(2) Anciennement attaché à la Direction du Musée de Saint-Germain, professeur à l'école d'anthropologie, etc., etc.

Je me hâtai donc de me procurer cet ouvrage qui, grâce à l'incontestable savoir de son auteur et à la position officielle de celui-ci, est devenu presque classique.

Nous avons tous pu y voir une quantité de faits précieux, catalogués avec soin, mais sur l'interprétation desquels nous conservons la liberté de faire nos réserves. A propos de la parenté existant entre l'homme et les anthropoïdes, comparant les fragments crâniens de l'homme quaternaire aux têtes osseuses de nos grands singes actuels, l'auteur n'hésite pas à conclure que singes et hommes dérivent d'un ancêtre commun, l'*Anthropopithèque* si cher à M. Hœckel et a ses partisans.

Ici toute discussion serait inutile : « Il suffit d'ouvrir les yeux et de regarder pour le voir », s'écrie notre professeur.

Beaucoup ont été convaincus. D'autres, parmi lesquels nous sommes heureux de compter un savant de la valeur de M. de Quatrefages, ont ouvert les yeux, regardé attentivement et n'ont vu qu'un homme au front fuyant et aplati comme il s'en rencontre encore de nos jours. Puisque l'on faisait ainsi appel au gros bon sens du public simplement servi par l'organe de la vue, j'ai tenté une petite épreuve particulière. Voici comment je m'y suis pris.

Je posai sur une table le moulage en plâtre d'une tête de gorille mâle adulte : numéro 1, et puis celui du crâne si célèbre de Néanderthal : numéro 2, enfin une tête d'homme provenant de nos environs, recueillie dans un cimetière du dix-septième siècle. Cette tête ne présente aucune anomalie, aucun caractère frappant ; son indice 77 empêche sa solichocéphalie de le rapprocher trop du gorille; inversement, la brachycéphalie l'en écarterait.

Voilà pourquoi je l'ai choisie mésaticéphale. Je la pose à côté des moulages en lui donnant le numéro 3.

Cela fait, j'ai interrogé toutes les personnes que le hasard envoyait chez moi, jeunes ou vieilles, ignorantes ou instruites.

— Ouvrez les yeux et regardez, disais je. Le numéro 2 ressemble-t-il, suivant vous, plus au numéro 1 qu'au numéro 3, ou est-ce le contraire?

J'ai trouvé dans ce public de rencontre une moyenne de trois personnes sur vingt qui rapprochaient la calotte néanderthalienne du crâne de gorille. Pour les autres, l'analogie entre cette calotte et la tête humaine était si évidente qu'elles disaient : « C'est pour rire que vous nous faites une question pareille. »

Interrogeant des hommes plus spéciaux, médecins ou artistes, gens familiarisés avec l'ostéologie humaine et comparée, j'ai obtenu des réponses qui peuvent se résumer ainsi :

« Votre numéro 2 représente la tête d'un monsieur qui devait être fort laid et n'avait pas l'air aimable. Certains caractères le rapprochent en apparence du numéro 1, mais l'un ne provient pas de l'autre, tandis que le numéro 3 peut, sans effort, provenir du numéro 2. Il est évident qu'avec de la bonne volonté on peut, à l'aide d'un crayon habile, faire dériver telle ou telle forme de formes tout opposées. C'est ainsi que l'artiste s'amuse à convertir le profil d'Apollon en grenouille, la face de Louis-Philippe en poire par gradations insensibles ; mais l'analogie entre les termes extrêmes de la série n'a rien qui saute aux yeux. »

Enfin, je posai ma question au docteur D. qui commença par me dire :

— Il y a une exagération monstrueuse des arcades sourcilières, sans quoi je vous dirais, qu'en les rabattant un peu, nous avons un type parfaitement humain, type fréquemment observé par moi, soit dans nos musées, soit sur le vif.

J'insistai :

— Ne pensez-vous pas que ce type doive être placé entre l'homme et le gorille? Est-ce un singe adouci ou un homme bestialisé?

Quand il sut que son examen portait sur le crâne de Néanderthal dont il avait entendu parler sans en voir aucun fac-similé, notre docteur parut surpris de le trouver si conforme au type humain actuel. Il le reprit et l'interrogea avidement du regard.

— Eh ! oui, j'ai parlé peut-être un peu légèrement. En y regardant mieux, les caractères simiens me paraissent s'accuser avec une évidence frappante.

Il causa quelque temps, reprenant peu à peu ce qu'il avait dit, et arrivant à formuler une opinion absolument contraire.

Or le docteur D. ne s'occupait pas spécialement d'anthropologie, mais il avait, de confiance, adopté le transformisme comme une doctrine hostile à l'enseignement orthodoxe, uniquement parce qu'elle flattait ses passions de prêtrophage insatiable.

On peut, de cette anecdote, conclure que nos sympathies ou antipathies religieuses, politiques et autres, que nos idées reçues par l'éducation, arrivent à modifier notre façon de voir tellement qu'elles nous aveuglent.

Voilà pourquoi nous nous efforcerons de mettre le peu de bon sens que nous pouvons avoir au service d'une bonne foi complète dans l'essai que nous abordons.

I

Le fragment de lettre cité plus haut contient une inexactitude bonne à relever.

Avec une certaine raillerie douce et condescendante, l'auteur du *Préhistorique* parle de l'attaque que je veux entreprendre en employant des armes d'une qualité inférieure.

Sommes-nous vraiment les agresseurs en cette occasion? N'essayons-nous pas, au contraire, de nous défendre contre les attaques d'assaillants acharnés?

Il n'est sorte de brocards et de mauvaises plaisanteries dont nous ne soyons criblés par les transformistes, c'est-à-dire par un petit groupe d'hommes qui, rejetant tout dogme au nom de la libre pensée, nous imposent le dogme de l'incroyance. En même temps leur doctrine doit être recueillie avec un respect religieux comme si elle était revêtue du prestige de l'infaillibilité. Ils ont créé les chaires du haut desquelles on nous malmène si drôlement nous autres créationistes, biblistes, encroûtés et arriérés de toute sorte.

Nous sommes représentés comme adorant un Dieu qui, vieillard barbu, s'amuse à ramasser un peu d'argile rouge pour en pétrir un bonhomme sur lequel il souffle, afin de fabriquer le père de l'humanité terrestre.

Ainsi donc, avec une candeur de sauvages océaniens, nous accueillons les légendes les plus enfantines.

Sans grand effort d'imagination il nous semble que l'enseignement opposé présente au ridicule une bien plus large surface.

Que dire de cette matière protoplasmique devenant vivante sans que personne s'en mêle, de ces cellules qui ont de la mémoire et de toutes ces métamorphoses faisant qu'un être passe d'une espèce à l'autre, d'un ordre dans un ordre voisin, et même, saute par-dessus les embranchements?

Un loup se jette à la mer et devient baleine. Si nous sommes des hommes c'est parce qu'un singe chassé, par l'incendie, de sa forêt natale, a dû marcher si longtemps dans le désert qu'il a perdu l'habitude de grimper et que les mains du membre inférieur sont devenues des pieds. C'est ainsi que, présentées sous un jour gro-

tesque, les hypothèses scientifiques, même sérieuses, peuvent devenir un prétexte à risée.

Nous nous contenterons d'une simple observation. Ennemi déclaré du miracle reconnu scientifiquement impossible, M. Hœckel arrive à constituer son homme primitif à travers une longue série d'aventures miraculeuses (1).

Pour éviter de lui donner une âme, il le gratifie d'une myriade de petites âmes.

Un coup d'œil sur son *Essai de psychologie cellulaire* nous en convaincra.

Nous ne voulons pas nous donner l'innocent et facile plaisir de démonter, pièce à pièce, l'ancêtre de l'homme, en le prenant parmi les anthropoïdes actuels et de prouver, qu'anatomiquement parlant, l'homme ne peut descendre d'aucun d'entre eux.

Ce serait manquer à la bonne foi que nous avons garantie, dès le début, car là n'est pas le vrai terrain de la lutte.

Les transformistes écartent de la généalogie humaine tous les anthropoïdes modernes. Ceux-ci ne seraient que des cousins éloignés issus, comme lui, à une époque très antique, d'un progéniteur commun tout à fait inconnu. Il descend des *prosimiens* de M. Hœckel (nos *Lémuriens*) qui procèdent des marsupiaux, et ainsi de suite jusqu'aux organismes les plus élémentaires (les amibes) sortis des premières cellules.

C'est l'*Anthropopithecus* (*Bourgeoisie*, *Ramesii*, *Riberoii*, dit M. de Mortillet), et il occupe le vingt et unième degré de l'échelle hœckélienne.

— Il a peut-être existé, disons-nous à ces messieurs, et comme la paléontologie exhume des ossements plus vieux que les siens, trouvez-le et montrez-nous-le sans quoi nous le considérons comme une chimère, un fantôme scientifique dont votre cerveau a fait tous les frais.

Ici se place un raisonnement au moins bizarre.

— Non, nous ne produisons pas notre anthropopithèque mais cela n'infirme en rien la valeur de la doctrine. Puisque le vingtième et le vingt-deuxième degré sont remplis, le vingt et unième doit l'être. L'existence de l'anthropopithèque se démontre comme celle de la

(1) La génération spontanée, au moyen de laquelle il enseigne *ex cathedra* que la vie a commencé sur terre, constitue un miracle bien autrement choquant pour notre esprit que l'intervention supérieure d'une volonté créatrice.

planète invisible qui, dans le monde sidéral, doit occuper le vide entre deux autres planètes.

Et partant de là, ils nous amènent à considérer l'absence de document comme la démonstration d'un système, la solution de continuité comme prouvant la ténacité de la trame, la rupture ou le manque du barreau comme une garantie de solidité pour l'échelle.

Toutefois le transformisme présente certains aspects très spécieux, je dirai même séduisants.

Comme nous supposons le lecteur familiarisé avec ces matières, nous nous bornerons à rappeler succintement quelques-unes des propositions qu'il a érigées en axiômes. Dans le règne végétal et dans le règne animal il naît beaucoup plus d'êtres que la terre n'en peut nourrir. Aussi en périt-il un grand nombre dans le combat qu'ils se livrent fatalement pour se procurer la nourriture et l'habitation. Voilà le principe du *struggle for life* ou *concurrence vitale.*

Ceux qui, vainqueurs dans la lutte, ont survécu, sont les êtres le mieux armés, c'est-à-dire les plus forts, les plus vaillants et surtout les plus féconds.

Leurs qualités acquises se transmettent par voie de génération. Comme ils s'unissent entre forts et vaillants, leurs descendants conservent les qualités qu'ils perfectionneront.

Ainsi se constituent les races dominantes.

C'est le résultat de la *sélection naturelle* s'opérant avec l'aide des milieux, de la nourriture, de l'exercice et de la possession des femelles chargées de la conservation des races.

Les climats, ou *milieux*, modifient l'organisme dans le sens avantageux ou désavantageux pour l'être soumis à leur influence.

Il en est de même quant à la *nourriture.*

L'*exercice* imposé à certains organes développe ceux-ci; ils s'atrophient par le non-exercice.

La faculté de procréer des descendants est assurée aux mâles les plus vigoureux, les plus braves et les plus féroces, car la possession résulte du combat entre rivaux.

La *sélection artificielle*, due à l'industrie de l'homme, produit les mêmes résultats que la nature en un laps de temps infiniment plus court.

L'homme prépare les milieux et la nourriture convenable en vue du développement de tel ou tel organe. Par le choix intelligent des reproducteurs il fixe, au moyen de l'*hérédité*, les qualités ou carac-

tères qu'il a voulu exagérer chez l'animal. C'est ainsi qu'il a produit ces monstruosités de graisse dans le tissu conjonctif du porc, ces belles laines du Dishley, ces succulents beafsteaks du Durham, etc.

Quant à l'atavisme, souvent invoqué par les transformistes comme prouvant la vérité de leur doctrine, c'est un fait de nature; l'apparition spontanée de tel caractère depuis longtemps perdu dans la suite des générations; un retour ancestral et momentané vers quelque forme antérieure.

Grâce à ces différentes influences de milieu, de nourriture, d'exercice et d'hérédité, l'animal s'est modifié de telle façon qu'il s'écarte morphologiquement des types originaires.

Voyons, à titre d'exemple, ce qui se passe pour la main prise comme organe type autour duquel rayonnent les variations dues aux facteurs ci-dessus énumérés.

Chez le grand singe qui s'en sert à peu près comme nous, elle acquiert flexibilité et délicatesse en même temps que puissance pour saisir vigoureusement les branches pendant l'ascension sur les arbres.

Le singe ne se livre pas à des travaux aussi minutieux que les nôtres; aussi son pouce demeure-t-il rudimentaire.

Le cheval, qui doit courir, a réduit le nombre de ses doigts représentés par de minces stylets. Il lui en reste un seul, mais celui-là, excessivement développé, se termine par le sabot corné avec lequel il prend un point d'appui solide sur le sol dont il ne redoute plus les aspérités. Les autres doigts eussent ralenti sa course.

La chauve-souris vole. Elle conserve donc ses doigts qui, démesurément allongés, sont reliés les uns aux autres à l'aide d'une membrane formant parachûte. La main est devenue une aile gigantesque.

Quant au phoque, de ses mains il fait des nageoires, tandis que les membres postérieurs, atrophiés, se cachent et se soudent en arrière pour constituer la nageoire caudale.

Voilà une des démonstrations les plus saisissantes que le transformisme puisse produire à l'appui de ses hypothèses.

Ce sont là des faits visibles, palpables, tandis que l'anthropopithèque demeure une simple fiction de l'esprit humain.

Il est vrai aussi que les faits présentés peuvent recevoir une tout autre interprétation et être invoqués comme preuve de l'unité d'un plan général imposé par le Créateur. Mais nous ne voulons pas discuter. Nous exposons.

Autrefois on nous enseignait à admirer la prévoyante sagesse de la nature, dont Dieu était le directeur, créant des êtres spécialement organisés en vue du milieu où ils devaient vivre.

« La taupe, dont l'existence est souterraine, n'a pas besoin de voir; voilà pourquoi on lui a donné des yeux imperceptibles, mais elle possède des mains larges et solides parce qu'elle doit creuser la terre et la rejeter de côté. »

Il ne s'agit plus de cela. On renverse la proposition : « A une époque indéterminée, par suite de quelque aventure, pour fuir un ennemi, la taupe, forcée de vivre sous terre, a perdu l'habitude de regarder de loin et au grand jour. Elle n'est pas née myope mais elle l'est devenue faute d'exercer l'organe de la vue.

« Il lui a fallu, en creusant, rejeter sur les côtés de ses galeries de grandes masses de terre. L'exercice ayant développé ses mains, celles-ci ont pris l'aspect des larges pelles qu'emploient les terrassiers.

« Ce n'est plus l'organe donné en vue de la fonction, mais la fonction faisant l'organe. »

Les caractères anormaux de la main transformée chez le cheval, la chauve-souris, le phoque, maintenus par la sélection, fixés par l'hérédité, ont constitué des espèces tout à fait différentes de l'espèce souche.

Tels sont les principaux linéaments de ce vaste système lancé comme une machine de guerre contre l'orthodoxie.

En admettant la vérité du système en question, je ne vois pas que l'abolition de Dieu en découle comme conséquence nécessaire. On peut interroger le Créateur sur son *modus faciendi* sans décréter sa non-existence.

En effet, beaucoup de transformistes remontant aussi loin que possible à travers les ténèbres du passé, se trouvent acculés dans une impasse, en face d'un mur infranchissable.

Derrière ce mur est cachée la cause première, l'*inconnaissable*, l'*agnostique*, la *force mal définie*, la puissance mystérieuse à laquelle on doit l'impulsion primitive d'où est sortie la vie.

Bref, ils se donnent beaucoup de mal pour prononcer le nom de Dieu autrement que nous.

Seuls, M. Haeckel et ses disciples affirment que la cause première est une pure invention et que la cellule primordiale suffit pour tout expliquer; la génération spontanée se produisant en dehors de tout ordre, de toute loi, de tout plan et de toute volonté.

Nous voudrions savoir comment on peut concevoir un effet sans cause.

C'est peut-être un des secrets de la philosophie allemande.

II

On peut se demander ce que, avec cette manière d'envisager les choses, devient l'*espèce*, cette base fondamentale de l'enseignement en histoire naturelle. L'espèce se définit à peu près ainsi : « L'ensemble des êtres qui, paraissant issus du même couple, se succèdent sans interruption par la génération, se ressemblent plus ou moins entre eux et peuvent donner, en s'unissant, des produits indéfiniment féconds. »

Le transformisme ne devait pas accepter une notion pareille car elle coupait court à toutes ses fantaisies de filiation sans ressemblance.

Aussi, pour se donner les coudées franches, a-t-il prétendu que l'espèce était une division tout arbitraire inventée pour la commodité des naturalistes, mais inconnue à la nature.

On se dispute si bien, qu'à la fin, les discussions semblent rouler sur des mots en raison de la confusion qui règne entre les expressions *hybrides* et *métis*. Au fond, la question est beaucoup plus sérieuse. En effet les transformistes nous montrent des êtres issus de progéniteurs assez dissemblables entre eux et nous les montrent comme preuve de la non-existence de l'espèce.

Il faut rappeler quelques principes et établir quelques distinctions.

Nous admettons ce qui a été dit précédemment au nom du transformisme, c'est-à-dire la puissance modificatrice de certaines causes, la concurrence vitale, les sélections, les milieux, l'hérédité, etc., etc., mais nous l'admettons dans les limites déjà fort étendues de l'*espèce*.

Fort étendues, disons-nous. Il n'y a qu'à regarder l'espèce *chien* depuis le bichon havanais jusqu'au grand danois, depuis la levrette jusqu'au barbet, etc.; il n'y a qu'à regarder certaines espèces de cucurbitacées, dans le règne végétal, pour juger que le cadre est assez vaste.

J'ouvre ici une parenthèse pour confesser que l'exemple serait mal choisi si M. de Mortillet avait eu raison de faire sortir les chiens

de trois souches différentes ce qui, pour lui, confirme les idées transformistes.

Jusqu'à présent cette opinion n'ayant pas encore reçu de consécration officielle, nous croyons pouvoir continuer à prendre le chien comme sujet de démonstration.

Dès lors, n'importe quel type, pris au hasard parmi les nombreux chiens que nous connaissons, pourra être aussi éloigné que possible du prototype chien considéré comme souche mère.

Et cela aura prouvé que, morphologiquement, les êtres peuvent se modifier beaucoup dans une espèce mais cela ne prouvera jamais, qu'un chien puisse produire un chat ou un renard, même en y mettant le temps.

Quand, grâce à l'exagération ou à l'atténuation d'un de ses caractères spécifiques, un individu se sera distingué de ses semblables, il aura constitué une *variété;* par l'hérédité, il fixe la dissemblance chez les êtres venus de lui, et alors il établit une *race*. Qu'un autre individu, par le même procédé, mais en exagérant ou en atténuant un caractère opposé, établisse aussi une race, au bout d'un certain temps, les descendants de ces deux progéniteurs deviendront assez dissemblables pour qu'on les reconnaisse à peine comme appartenant à une même espèce.

Voilà donc une apparence de preuve en faveur du transformisme. Il n'en est rien.

Prenons un exemple bien saisissant et un fait de vérification facile en regardant ce que nous avons sous les yeux. Un chien A engendre trois chiens semblables à lui. Ils n'ont, ni les uns ni les autres, aucun caractère saillant.

Le chien B, fils de A, obligé de se procurer sa nourriture en chassant dans des forêts touffues, abaisse sa taille, raccourcit ses pattes, allonge son corps afin de se glisser, à la façon du serpent, sous les ronciers où lièvres et lapins iraient se blottir en fuyant sa poursuite. Avec le temps il aura créé la race des petits chiens *courants bassets*. Que, pour une raison quelconque, un de ses descendants naisse avec des jambes tordues, la race s'enrichira de la variété à *jambes torses*.

Le chien C, frère du précédent, habite un pays excessivement froid. Graduellement son poil se convertira en fourrure laineuse et il sera l'ancêtre de la race *caniche* ou *barbet*.

Quant à D le dernier fils de A, s'il doit par nécessité de situation,

chasser le gibier d'eau, il se couvrira, lui aussi, d'une épaisse toison qui le garantira de l'humidité. Ajoutons même qu'au moyen d'une membrane interdigitale facilitant la nage, ses pattes auront quelque tendance à se palmer. La race du *Terre-neuve* apparaîtra dans le monde zoologique.

Nous faisons, on le voit, la part aussi large que possible à l'influence des milieux, au pouvoir de l'hérédité et à celui des sélections maintenant les qualités acquises si les reproducteurs ne se mésallient pas.

Parlant tout à fait le langage du transformisme, nous paraissons donc faire cause commune avec lui. Pas tout à fait cependant car nous avons précieusement conservé notre pierre de touche.

Ces êtres si différents de forme, de dimension, de pelage et d'allures, provenant de races ou variétés si dissemblables, se reconnaîtront et se rechercheront pour s'unir sexuellement; ils donneront des produits féconds et indéfiniment féconds. Ce sont des MÉTIS résultant du croisement de races dans la même espèce. D'autre part l'âne, l'hémione, le zèbre, le cheval, etc., semblent, à première vue, beaucoup plus rapprochés entre eux que ne le sont entre elles toutes les races canines. Cependant leur union est stérile ou ne produit que des individus inféconds incapables de constituer une espèce nouvelle aussi bien qu'une simple race.

Ce sont des HYBRIDES résultant du croisement d'*espèces* différentes.

C'est donc bien la nature elle-même qui, par cette démonstration expérimentale, prouve qu'elle a élevé les barrières de l'espèce. Aussi ne pouvons-nous pas croire, malgré les affirmations contraires, que ces barrières-là aient jamais été franchies.

On nous oppose les transformations des microbes. Nous ne serons convaincus que quand nous connaîtrons parfaitement les lois auxquelles sont soumis les microbes et nous demanderons des exemples plus accessibles au public.

L'homme pouvant, avons-nous dit, répéter ce que la nature a fait et cela en infiniment moins de temps qu'elle, on a pris des rongeurs qui se prêtent facilement à nos manipulations et l'on a proclamé bien haut qu'une nouvelle espèce était créée. Nous sommes toujours surpris de ne pas voir depuis qu'il y a des ânes et des chevaux domestiques, l'espèce *mulet* dûment constitué et fixée.

Mais, pour en revenir aux rongeurs, on a croisé le lapin avec le lièvre et les résultats obtenus semblaient avantageux à la thèse

transformiste, c'est-à-dire que des hybrides se fécondant entre eux, donnaient naissance à des êtres qui n'étaient ni des lapins ni des lièvres; leur fécondité semblait assurée; ils s'accouplaient entre eux sans recourir au sang des progéniteurs.

En dehors des expérimentations officielles, un amateur du pays que j'habite a fait beaucoup de tentatives heureuses. Il m'a souvent montré ses *léporides*. Avec la meilleure volonté du monde je n'ai jamais vu que des lièvres et surtout des lapins.

C'est-à-dire qu'au bout des premières générations, les produits retournaient complètement aux types des progéniteurs. Dès lors il n'y avait pas création d'*espèce nouvelle*. Ce retour absolu qui est comme la résorption de la création neuve et éphémère dans le moule ancestral, prouve l'instabilité de résultats obtenus contre nature.

Il n'en est pas de même pour l'*atavisme*, rappel momentané de quelque caractère des générations passées. L'atavisme se produit souvent dans les races.

Le monde végétal nous présente parfois des faits qui, insuffisamment étudiés, semblent prouver en faveur des principes transformistes; mais généralement on est dupe de l'apparence. La pierre de touche due à la fécondité des croisements est encore là pour nous aider à discerner le vrai du faux.

Une autre cause de confusion nous est présentée sous forme de monstruosités, cas tératologiques ou pathologiques que l'on prend facilement pour des faits ataviques ou des transformations en voie de s'opérer. Ce sont généralement des cas de soudure, d'atrophie ou d'hypertrophie d'organes.

Je rappellerai à ce sujet quelques souvenirs personnels. Une fois, en herborisant dans notre forêt, je fus très surpris de trouver un *melittis melissophyllum* dont la lèvre inférieure était excessivement développée et qui portait deux étamines supplémentaires. Il y avait d'ailleurs les quatre ovaires régulièrement groupés au fond du calice. Des anomalies de ce genre sont fréquentes chez les orchidées.

Un Darwinien ou Hœckélien ne manquerait pas de s'emparer du fait pour montrer un végétal en train de se transformer.

Le *melittis* monstrueux transporté dans mon jardin, y prospéra et donna des graines que je semai soigneusement. Plusieurs vinrent à bien, mais aucune des jeunes plantes ne reproduisit le cas singulier de la plante mère.

Une autre fois, sur les bords de la Sarthe, j'attirai plusieurs pieds

de *stachys palustris* dont les tiges avaient bien 2 mètres de longueur. Le feuillage était remarquablement vert et large, les fleurs bien colorées.

A quelques pas de là, sur le sommet du talus assez rude et élevé, croissait un petit massif d'autres stachys, mais si ternes, rabougris et misérables, que j'hésitai à les reconnaître pour frères des premiers.

En pareil cas que dirait le transformiste?

— Ces stachys venus sur le sol aride, appartiennent à l'espèce *stachys sylvatica*. L'eau se trouvant à deux pas de leur lieu de naissance, ils s'y transportent et se modifient assez avantageusement pour devenir méconnaissables. La transformation opérée, vous inventez à leur usage une nouvelle espèce, le *stachys palustris;* ce qui prouve que vos classifications sont purement artificielles, arbitraires et que la nature n'a pas fait d'*espèces*.

A première vue le transformiste aurait raison.

Cependant nous pouvons prendre la chose différemment. Les stachys *palustris*, parfaitement aquatiques, ont laissé des graines s'envoler au-dessus d'eux, dans un mauvais terrain sec. Les graines en question donnent naissance à des sujets misérables, parce qu'ils subissent l'influence délétère des milieux. Ces sujets n'en sont pas moins des stachys *palustris*. Essayez de les croiser avec le *stachys sylvatica* et vous verrez.

Certain cultivateur ne manquant cependant pas d'instruction, me montra un bout de terre assez maigre, tout couvert de minette.

— Un parcours à moutons. Croiriez-vous qu'il y a plusieurs années, je l'ai ensemencé en luzerne? J'ai toujours remarqué, qu'abandonnée à elle-même, la luzerne se transformait en minette.

— Voulez-vous dire que l'une engendre l'autre?

— Oui, avec le temps, quand la luzerne dégénère.

Il en était bien convaincu. Des faits de cette nature servent à corroborer les idées transformatrices.

L'explication est cependant simple.

Il est rare qu'un sac de graines de luzerne ne contienne pas aussi quelques semences de minette. Celle-ci, en raison de sa rusticité, de sa résistance aux milieux, dure plus longtemps que la luzerne et finit par occuper seule toute la place assignée d'abord à celle-là. C'est la confirmation d'une des lois sus énoncées. *Medicago sativa* donnant naissance à *Medicago lupulina* serait aussi extravagant que le chien devenu père du chat.

Il est évident que de pareilles croyances ne sont pas professées par les savants, mais, dans le vulgaire, des idées du même genre ont souvent cours.

Nous ne pensons pas devoir insister sur cette notion de *l'espèce* qui, bien comprise, nous montre l'homme, aussi bien que les autres êtres, confiné dans son espèce à lui seul, où il peut subir les actions modificatrices plusieurs fois énoncées, mais sans franchir les limites naturelles.

Nous ne pensons donc pas qu'à une époque quelconque, il ait pu venir d'une espèce autre que la sienne. Voilà notre conclusion provisoire (1).

Plus tard nous verrons comment ces notions, spécialement appliquées à l'homme, nous aideront à discerner notre véritable ancêtre d'avec les grotesques représentations qui nous ont été données de lui.

En attendant, nous présenterons, par parenthèse, sur son origine, des idées que je puis appeler mixtes, parce que, en voulant ménager l'orthodoxie, leurs auteurs mêlent à la science une bonne dose d'imagination.

III

Des hommes de savoir et de bonne volonté repoussant l'hypothèse darwinienne et en même temps ne pouvant accepter le récit de la Genèse pris à la lettre, ont essayé de créer des systèmes intermédiaires plus conformes aux données de la science moderne. Qu'ils aient réussi ou non, nous ne pouvons qu'applaudir à leurs efforts.

Déjà en 1866, dans une séance publique à Bruxelles, le vénérable d'Osmalius d'Halloy prononçait ces paroles, qui doivent nous servir à la fois de guide et de soutien dans la lutte qui nous est imposée :

« En résumé, je n'hésite pas à dire qu'il n'existe, à mes yeux, aucune opposition réelle entre nos croyances religieuses et les démonstrations données par l'état actuel des sciences naturelles. »

(1) Cette notion si simple et si précise de l'espèce semble méconnue ou oubliée, si l'on s'en rapporte aux erreurs que nous commettons dans le langage habituel. Combien de personnes disent : le *genre* humain. Je reçois mon journal où je trouve une causerie scientifique de M. Lucien Biart, j'y relève la phrase suivante : « L'Asie nous a donné le mouton, et nous en avons tiré le mérinos, plus dix autres espèces supérieures au type primitif par leur laine ou leurs côtelettes. » Tous les moutons, pouvant se féconder entre eux, forment une seule espèce. L'auteur a évidemment voulu écrire : *races*.

D'autres aussi ont pensé qu'il n'y avait pas entre science et foi, incompatibilité absolue, comme le proclament à grands éclats de trompette nos adversaires qui se flattaient, en exhumant quelques os, de renverser tous les cultes. Le transformisme et la haute antiquité de l'homme ont nécessairement ébranlé certaines convictions; mais ce sont plutôt des convictions scientifiques que religieuses.

Sans plus de commentaires, nous allons parler d'un essai qui a fait quelque bruit. Il est dû à un célèbre botaniste, M. Ch. Naudin.

M. Naudin se représente la vie comme une force longtemps contenue qui a fait irruption et s'est épanchée dans le monde par grandes vagues successives, à mesure que les milieux s'ouvraient devant elle.

C'est au sein des eaux que l'immense tourbillon, résultant d'une impulsion créatrice, s'est répandu tout d'abord. Il y a reproduit une sorte de matière organique, le *protoplasma*, le *blastème*, destiné à lui servir de base de création. Ce blastème contient, en germe, les formes qui, réalisées, constitueront, plus tard, les êtres divisés en espèces, genres, familles, etc.

Cette matière d'où sortiront les organismes ne serait autre que le *limon* de l'Ecriture duquel l'homme est sorti comme les autres êtres. La force évolutive, obéissant à des lois édictées par le Créateur, forme des *proto organismes* très rudimentaires, asexués, produisant, par bourgeonnement, d'autres formes plus complexes qui sont les *meso organismes*, lesquels, par suite d'un travail de différenciation, constitueront des êtres à formes définies, immuables dans leur espèce. Il importe de remarquer qu'antitransformiste, l'auteur de cette théorie ne fait pas dériver les formes les unes des autres. Chaque organisme est virtuellement contenu, distinct et séparé, dans les germes qui bouillonnent, prêts à répandre la vie animale sur terre.

Pour élucider sa pensée il nous montre ce qui a lieu chez les animaux inférieurs, larves et chrysalides.

L'embryogénie est aussi invoquée par lui à l'appui de sa thèse qui, évolutive sans transformisme, cherche à rendre plus acceptable à l'esprit l'action créatrice.

Aussi a-t-elle été accueillie avec beaucoup de faveur par le R. P. Lavy qui lui a consacré presque toute sa conférence sur l'Origine des espèces organiques (1).

(1) *Conférences sur la théologie de saint Thomas d'Aquin*, par le R. P. M. Lavy, des Frères-Prêcheurs. — Tome III : la *Création*.

M. Naudin, imité en cela par le prédicateur, applique ses idées à l'origine de l'homme. Il considère Adam comme traversant : « une phase d'immobilité et d'inconscience très analogue à état de nymphe des animaux à métamorphoses ».

Nous citerons quelques passages des conférences mentionnées. Dans la dernière, relative à l'origine de l'homme, il est dit : « Quand la force créatrice de la vie a fait son irruption au sein des eaux, quand elle y a produit ce limon duquel tout être vivant devait être tiré, quand les premiers organismes ont commencé d'être formés, de se dessiner, l'homme aussi et la femme en lui, ont commencé d'être formés et de se dessiner.

« Vous vous souvenez sans doute de ce que je vous ai dit dans ma dernière conférence, de la création des espèces organiques. Dieu, dans le limon terrestre, a dessiné d'abord les grandes lignes de l'organisation, les caractères des règnes, des embranchements, des classes, descendant graduellement du général au particulier, des lignes principales aux lignes secondaires. Et tout cela, il l'a fait non pas dans des organismes définitifs, constituant des espèces d'êtres, mais dans des organismes transitoires, *proto* et *méso organismes* qui étaient comme les grands moules où se préparaient les espèces définitives de l'avenir. Eh bien, il est permis de croire que l'humanité a passé, elle aussi, dans ces moules, et que c'est là que se sont lentement élaborées, d'abord les grandes lignes de notre organisation, celles qui nous sont communes avec tout le règne animal, puis les lignes secondaires, etc., etc.

« Et notez bien qu'au sein de ces *proto* et *méso organismes*, au sein de ces grands moules où notre humanité se formait, il était très facile à Dieu de la maintenir virtuellement distincte de toute autre espèce d'êtres et de la façonner tout à son gré pour la destinée spéciale et plus haute qu'il lui réservait. Ainsi, d'une part, nous admettons la formation directe du corps de l'homme par Dieu en tant, du moins, que ce corps est l'instrument de l'intelligence et présente des caractères spéciaux qui passent tout l'ordre animal et le relient immédiatement au monde immatériel ; et, d'autre part, nous rattachons cependant sa formation au mouvement évolutionnel du monde organique en particulier et en général de tout l'ensemble de l'univers. »

Puis arrivent les phénomènes de l'embryologie considérés comme une récapitulation des phases que l'humanité a traversées.

Il est à remarquer que le transformisme s'en sert aussi comme d'étai pour ses théories anticréationistes.

La naissance d'Ève n'est que la conséquence de ce qui précède. Adam, au sortir du protoplasma universel ou *limon* de la Genèse, n'a pas de sexe ou plutôt il est hermaphrodite en puissance, attendant que les sexes se soient différenciés en lui. Le récit de Moïse racontant le défilé des animaux auquel il assiste, se trouve paraphrasé et sert à expliquer comme quoi l'homme ne peut trouver qu'en lui-même, dans sa propre substance, la femme qui transmettra sa postérité.

C'est par un travail analogue à celui qui s'observe chez les méduses et les ascidies que la séparation s'opère et que les sexes s'étant produits, l'humanité se constitue physiologiquement.

« La larve humaine arrive à son état parfait par un nouveau travail évolutif et sa création nous offre encore un exemple du procès rythmé. »

. . . . . .

« Adam ne trouve rien (dans la longue revue des animaux) dont l'organisation corresponde à la sienne et à quoi il puisse donner son propre nom. Dieu alors le plonge dans un profond sommeil (phase d'immobilité des nymphes) pendant lequel il tire de sa substance la femme qu'il lui destine pour partager ses travaux et lorsqu'il la lui présente, Adam n'hésite pas à la reconnaître comme étant sortie de lui. Ce sont bien, cette fois, les os de ses os et la chair de sa chair..... »

On voit que M. Naudin est sorti du domaine de l'histoire naturelle pour aborder celui de la théologie un peu poétique où le Révérend Père l'a suivi.

Aussi, au point de vue proprement dit scientifique, sa thèse ne peut pas être interrogée par nous.

Il faut, pour l'apprécier, se mettre à un point de vue différent.

La théorie est fort séduisante, sans doute, et de plus méritoire en ce qu'elle cherche, par un moyen terme entre les opinions extrêmes, à concilier science et orthodoxie.

Mais ne reposant sur aucun fait constatable, elle manque de fondement. Les similitudes trouvées dans la vie intra utérine et dans les conditions biologiques des animaux inférieurs, ne constitueront jamais que d'ingénieux rapprochements sans un commencement de preuve. A propos de ces tentatives nous risquerons un dilemme.

Nos premiers parents sont venus ou ne sont pas venus au monde *par voie de génération*. Si le premier cas est le vrai, écoutons ce que dit M. l'abbé de Broglie.

N'ayant pas l'ouvrage sous les yeux, je ne puis citer et me borne à rappeler le sens de la question posée d'une manière très saisissante au dernier congrès scientifique des catholiques.

Voyant que l'on se sentait disposé à une certaine indulgence vis-à-vis des idées modernes, M. l'abbé disait : Il a bien fallu que préparé, élaboré, en tant que substance matérielle, l'être destiné à constituer l'humanité reçut une âme et cela à un moment précis de son existence.

A ce moment-là d'où sortait le *premier homme ?* De parents qui étaient des bêtes. Quels sentiments éprouvait-il à leur égard? Était-ce du respect filial? Ou bien ne voyant en eux que des animaux comme les autres, avait-il envie de les tuer pour les manger?

Si le second terme de la proposition est celui qu'il faut accepter, si les ancêtres lointains sont venus par un autre procédé que celui de la génération, ce procédé, dirons-nous, ne peut être que surnaturel, c'est-à-dire miraculeux pour nous. Pourquoi donc ne pas nous résigner tout simplement au miracle? Ce miracle, malgré les investigations des chercheurs, conservera ses obscurités tant que les organes des sens intercepteront en nous la lumière de l'Esprit.

« Nous ne devons prendre les livres saints que pour ce qu'ils sont réellement, c'est-à-dire comme un moyen de nous faire connaître les grands principes ainsi que les bases de nos croyances religieuses et nullement comme des traités de sciences naturelles. »

Voilà ce que d'Omalius d'Halloy, cité plus haut, disait encore et ce précepte nous paraît sage. Pouvons-nous pressurer un texte sacré pour en faire sortir tel ou tel sens favorable à nos petites idées scientifiques? Que sommes-nous dans l'univers? Pourquoi aurions-nous la prétention de tout savoir, de tout comprendre?

« Il faut avoir du Créateur une idée bien imparfaite ou s'aveugler étrangement sur la valeur de notre propre nature pour regarder l'homme comme le plus grand effort de la puissance créatrice. C'est ainsi que le mollusque attaché à son écueil, s'il lui arrive jamais de réfléchir, se complait dans le sentiment qu'il est lui-même la première des créatures (1). »

(1) *Le Miracle et les Sciences médicales*, par le R. P. de Bonniot. Nous ne résistons pas à l'envie de donner encore un échantillon des idées émises

IV

L'homme a fait son apparition sur terre.

— Comment? Il nous semble que, dans l'état actuel de nos connaissances, la science étant impuissante à résoudre pareille question, ce n'est pas elle encore que nous devons interroger.

— Quand? A cette seconde question, les réponses multiples et contradictoires nous laissent dans l'indécision, sauf sur un point : l'incontestable antiquité de l'homme, antiquité qui bouleverse les anciennes notions et déconcerte tous les calculs.

L'homme nous apparaît tout d'abord, dans les ténèbres d'un passé fabuleux, sous la forme d'un être hypothétique, discuté, peut-être imaginaire. C'est l'homme du Miocène, l'homme de Thenay,

par ceux qui, sans se rattacher au darwinisme pur, repoussent à la *doctrine sacerdotale de la filiation Adamique si funeste de toutes les manières, puisqu'elle a été la source de grandes superstitions, de singulières erreurs et d'une foule de calamités.*

Voyons ce que l'auteur propose pour élucider les choses.

« L'être humain composé d'abord tout gazeux, est devenu par un procédé qui n'est autre qu'un procédé de nutrition, un corps liquide, puis un composé de plus en plus précis et arrêté en densité et en forme, un corpuscule localisé, un flocon d'albumine, un élément histologique, un germe, une cellule, un œuf entouré de parois d'un milieu évolutif spécial; puis allant augmentant par sécrétions et se multipliant par germination, par segmentation ou par agrégation, il s'est constitué en un tissu organique, en une sorte de toile cellulaire; puis organisme indépendant en vertu surtout d'un milieu intérieur spécial, il a formé un embryon, un être doué d'un mouvement d'évolution de plus en plus accusé avec l'ordre et la méthode de l'idée directrice immanente en sa formule originelle; et enfin toutes ces conditions évolutives accomplies, l'être humain en a surgi dans la plénitude de son temps par une raison toute d'actualité sous la forme spécifique qu'il a et qui fait qu'il est homme. Lorsque l'époque de la naissance de l'homme fut arrivée, l'homme parut partout où le permettait l'état de corrélation entre le monde physique et le monde organique; partout où les conditions qui sont particulières à son être se trouvaient développées au point voulu.

« Si on considère l'être humain dans la loi cosmogonique, tous les hommes et partant toutes les races, se rattachent à un seul et unique type humain. Mais si on considère l'humanité dans la nature *naturée* ou réalisée, on voit, à moins d'être un théologien orthodoxe ou un croyant, que dans l'espèce il y a plusieurs types originels..., etc., etc. »

(D'après un mémoire de Ch. Schœbel sur l'origine cosmique de l'homme et des types, analysé à la société d'Anthropologie en 1875.) Je me demande si M. Schœbel a beaucoup avancé l'état de la question et comment il a écarté les dangers de cette funeste filiation Adamique. *Verba et voces prætereaque nihil!*

celui de l'abbé Bourgeois, de MM. Rames, Ribeiro, Capellini, etc. Son existence, absolument impossible d'après les données scientifiques considérées comme acquises, n'est attestée que par un certain nombre de silex éclatés au feu et travaillés avec un semblant d'intelligence.

Comme tant d'autres, j'ai voulu voir sur place les débris de cette industrie invraisemblable et j'ai conservé de notre visite à Pontle-Voy un inoubliable souvenir.

Il n'est pas étonnant que, pauvre ignorant, j'aie subi l'entraînement d'une conviction essentiellement communicative, conviction partagée encore par des autorités dans le monde savant, comme M. de Quatrefages.

Notre nature ressent volontiers la fascination de la féerie, cède au vertige de l'incroyable, au mirage d'une illusion revêtant des apparences de réalité. Après le premier moment de stupeur, les questions se pressaient.

— Physiologiquement parlant, était-il possible que l'homme existât à l'époque par vous indiquée?

— Oui, pourquoi pas? répondait l'abbé Bourgeois. Voici des palmiers fossiles qui nous donnent à peu près la température de cette époque. Le climat devait être celui de l'Afrique équatoriale supporté par les nègres qui chassent, pèchent, s'abritent et luttent victorieusement contre des bêtes fauves plus puissantes qu'eux.

Il est bon de rappeler que M. de Quatrefages ne s'arrête pas non plus à l'objection que formule l'école transformiste : La faune s'est renouvelée plusieurs fois sur terre depuis l'époque miocène. Comment l'homme seul serait-il demeuré immuable? S'il a vraiment vécu, cet être n'était pas l'homme, mais son précurseur.

D'après le savant professeur du Muséum, l'homme, grâce à son intelligence supérieure et à sa merveilleuse faculté d'adaptation aux milieux les plus différents, aurait pu traverser sans périr toutes les périodes géologiques, même depuis l'époque secondaire s'il fallait remonter si haut.

— A cet être que vous faites surgir comme une apparition fantasmagorique sur les extrêmes limites du temps, à cet être que nous voyons vaguement se mouvoir au milieu des formes disparues, comme une sorte de cauchemar, quelle apparence physique assignez-vous?

— D'abord les périodes géologiques n'ont peut-être pas eu la

durée que nous leur attribuons. Faute de base absolument stable, nous ne possédons aucun chronomètre infaillible. Nos calculs reposent sur des inductions d'après certaines ressemblances et voilà tout. Quant à mes tailleurs de silex allumant du feu, je me les représente comme étant semblables à nous. Je tiens compte des modifications que l'homme a pu subir sous l'influence des milieux, mais je n'admettrai jamais qu'il ait revêtu une forme autre que la forme caractéristique de *l'espèce* humaine.

— Comment concilie-vous avec les croyances religieuses celles que doivent vous inspirer vos propres découvertes? Il est difficile que les premières n'aient pas subi quelque atteinte.

— Pas le moins du monde. La vérité ne saurait être opposée à la vérité. Entre la vérité qui frappe mes sens, celle que je palpe matériellement, et la vérité révélée que j'enseigne par le fait de mon caractère de prêtre, le désaccord ne saurait être que superficiel, apparent.

On a confondu avec des dogmes certaines opinions courantes. Telle est celle de l'apparition relativement récente d'Adam sur terre. L'Église ne nous impose comme article de foi aucune sorte de chronologie. La foi est indépendante de toute date.

Nous pouvons jongler avec les siècles en toute sûreté de conscience.

C'est la géologie, remarquez-le bien, qui a fait naître Adam après la disparition du dernier mammouth. L'Église ne nous a jamais parlé de cela. La conscience scientifique plus que la conscience religieuse doit être troublée par nos Thenaisiens, etc.

Voyons maintenant quelles sont les affirmations du transformisme, car lui aussi s'est emparé avidement des silex de Thenay.

L'être qui a fait cela ne pouvait pas être un individu identique à nous car il eût fait mentir les lois de rénovation que nous avons édictées?

— Etait-ce un homme ou une bête?

A vrai dire, la distinction est absolument insignifiante pour les adeptes de l'école matérialiste et la question doit paraître oiseuse.

— Une bête évidemment, répondent-ils, un animal dont nous descendons et dont les aptitudes perfectionnées constituent ce que vous appelez les facultés de l'âme.

— Comment était-il fait physiquement?

— De petite taille comme l'indique l'exiguité des outils qu'il a façonnés.

Avant d'aller plus loin, disons-le tout de suite sans hésitation : Ceci est un enfantillage d'autant moins compréhensible que, si M. de Mortillet affirme le fait dans son *Préhistoriqee* (p. 126), il le détruit dans son *Musée préhistorique* de Saint-Germain. (Explication de la planche XXXIII). Là il dit : « Dans les régions où le silex est rare ou bien où il manque, il devient précieux; alors on l'utilise avec grand soin jusqu'au bout. Les nucleus deviennent extrêmement petits. »

Tel était le cas, comme me l'a montré l'abbé Bourgeois, pour Thenay où les rognons de silex sont minuscules.

Pourquoi insister sur ce caractère d'exiguité? Il y a là une préoccupation évidente. Rattacher, comme M. Hœckel, notre ancêtre aux Lémuriens. Passons.

L'anthropopithèque, car c'est bien de lui qu'il s'agit, a été reconstruit par Hœckel, Darwin et autres savants. Le voici esquissé à grands traits.

« Les premiers ancêtres de l'homme étaient couverts de poils; les deux sexes portaient la barbe; leurs oreilles étaient pointues et mobiles; ils avaient une queue desservie par des muscles propres. Système musculaire très développé. Le pied préhensile, car notre ancêtre vivait habituellement sur les arbres. Les mâles avaient de grandes canines qui leur servaient d'armes formidables. »

Naturellement le pouce de la main devait être rudimentaire, particularité que M. de Mortillet retrouvera jusque chez les habiles graveurs magdaléniens (1). Ils ne parlaient pas, etc., etc.

Nous passons sous silence quelques détails anatomiques plus spécialement pris dans la splanchnologie et la myologie. D'ailleurs en voilà bien assez pour les besoins de notre cause.

R. Cte DE MARICOURT,

ancien élève de l'Institut agronomique de Versailles, membre de la Société d'anthropologie de Paris, etc.

(*A suivre.*)

(1) *Le Préhistorique*, p. 474. L'auteur indique seulement que le pouce n'étant jamais représenté dans les gravures, il devait être plus fortement opposé que de nos jours d'où absence de flexibilité.

A TRAVERS LES ALPES AUTRICHIENNES (1)

III

LA VALLÉE DE LA SALZACH

Le pays de Salzbourg, aspect général. — Saalfelden et Zell-am-See. — Le lac de Zell. — Une amusante société. — La Rauris et les glaciers. — Le Salzachthal. — Gastein, ses mines et ses eaux. — Les mineurs de Gastein au seizième siècle. — Schwarzach et le Salzbund — Saint-Jean-en-Pongau. — Une ruine introuvable. — L'*Alpenverein* autrichien. — La gorge de Lichtenstein. — Bischofshofen et Hohen-Werfen. — Un mot d'histoire. — Mésaventure d'un billet de chemin de fer et de son propriétaire. — Le Pass Lueg. — Maria-Bruneck. — Les Œfen. — Golling, sa cascade et sa légende. — Arrivée à Salzbourg. — La guerre des paysans dans le pays de Salzbourg.

Le duché de Salzbourg, avec ses 7,000 kilomètres carrés et ses 150,000 habitants, est la plus petite des provinces de la monarchie austro-hongroise (2). Politiquement, il est aussi la dernière venue, puisqu'il n'appartient à l'Autriche que depuis moins de quatre-vingts ans. Cependant, au point de vue pittoresque, il est, avec le Tyrol son voisin, le plus favorisé, et à peine le cède-t-il à ce dernier. Moins rude d'aspect, il offre moins de heurts et de contrastes, mais il présente une plus grande variété dans la configuration de son sol. Par le Pinzgau, sa partie sud-ouest, il touche au Tyrol et paraît en être la continuation : au sud il comprend tout le versant septentrional du Gross-Venediger et du Gross-Glockner, les deux plus grands massifs glaciaires des Alpes autrichiennes, tandis que vers le nord il s'abaisse en ondulations douces vers les grandes plaines du Danube. Enfin il confine à l'ouest et à l'est à deux des plus belles régions des Alpes : le district bavarois de Berchtesgaden et le célèbre Salzkammergut.

(1) Voir la *Revue* du 1er août 1891.

(2) La Silésie autrichienne est un peu moins étendue, mais beaucoup plus peuplée.

pittoresque qui contribuent le plus à donner de l'intérêt à un beau pays : les ruines. Le Tyrol, le Tyrol-Sud surtout est hérissé de châteaux. Le Salzburgerland n'en a presque pas. Cela tient surtout au régime politique sous lequel ce pays a vécu. De tout temps gouverné et administré directement par les archevêques qui en étaient en même temps seigneurs temporels, il n'a jamais été disséqué et distribué à des vassaux ayant des domaines héréditaires et une autorité presque indépendante. A l'encontre de la plupart des autres provinces de l'empire, il n'a presque rien connu du régime féodal, du moins du régime féodal laïque, tel qu'il existait communément ailleurs. Il ressemble en ce point à la Suisse primitive. Quoi qu'il en soit des causes le fait existe. Je signale dès maintenant cette lacune que le touriste regrette toujours. Heureusement, nous aurons de larges compensations.

Notre entrée dans le duché de Salzbourg promettait déjà merveilles : Saalfelden et Zell-am-See. Saalfelden, un grand bourg avec une église que les habitants intitulent fièrement : « la cathédrale du Pinzgau », offre surtout un beau coup d'œil sur la *Mer de Pierre* (Steinernes Meer). C'est le nom très mérité qu'on donne à la colossale barrière de montagnes, véritable chaos de pierre qui se dresse sur une grande étendue au nord-est de la plaine de la Saalach. Cette région du Steinernes Meer est une des plus visitées de l'Allemagne : chaque année trois lignes de chemins de fer, surtout notre Gisela-Bahn, y amènent des foules de touristes.

Nous poursuivons : un peu plus loin apparaît Zell-am-See et son lac. Zell qui n'est qu'un vilain pêle-mêle de maisons en désordre et de rues tracées à la diable, n'aurait rien pour attirer le voyageur. Mais quelle fraîche idylle que cette jolie nappe d'eau brillant dans la verdure, et le tranquille et riant lac qui rappelle le lac de Bienne! Toutefois, à ces abords paisibles, de hautes montagnes forment un cadre grandiose. Le magnifique hôtel de l'*Impératrice Elisabeth* et une rangée de villas animent les bords du lac : de longues allées qui se déroulent au milieu des bosquets et des fleurs, offrent aux promeneurs paisibles une distraction charmante; des anses qui découpent la rive, s'échappent à chaque instant de joyeuses envolées de barques qui s'en vont sillonner les eaux en mille détours. Nous voulûmes nous arrêter à Zell : comment ne pas se laisser tenter? et par une soirée magnifique, sur le lac qui resplendissait

Pourtant il manque au pays de Salzbourg un des éléments de

au soleil couchant, nous fîmes en barque une des plus ravissantes promenades dont j'aie gardé le souvenir.

Zell-am-See me rappelle une autre scène. A l'hôtel où nous étions descendus, nous nous trouvâmes le soir, à un coin de la table d'hôte, faire partie d'une société aussi cosmopolite que possible. Nous étions, nous deux Français, avec un indigène allemand, un monsieur et une jeune dame du Tyrol italien, un Roumain, un Polonais et un Hongrois. Pas d'Anglais, helas! je dois le dire, mais si, pour le pittoresque de la réunion, il nous manquait le légendaire insulaire, c'était en somme heureux pour nous. Très souvent déjà je m'étais rencontré en voyage avec toutes sortes d'étrangers; mais je n'avais pas vu encore, pour un nombre de personnes aussi restreint, une collection aussi variée. Vous êtes-vous jamais trouvé en pareille occasion, cher lecteur? Ce n'est pas toujours très amusant, mais c'est souvent fort drôle. On ne sait tout d'abord si l'on veut rire ou se dépiter; on se regarde de l'air de gens ahuris; et puis, le plus souvent, si l'on a affaire à des gens aimables et point trop Anglais, on finit par prendre son mal en douceur, et quelquefois par en tirer bon parti. C'est ce qui nous arriva cette fois.

Nos voisins d'occasion semblaient fort avenants; on ne se croyait pas encore aussi inabordables les uns aux autres, et chacun de nous voulut échanger tout d'abord quelques mots de politesse, prélude d'une conversation plus intime; mais dès les premières paroles, nous dûmes croire que nous en serions tous pour nos frais. C'était une vraie Babel. Toutefois le côté curieux de ce bizarre rapprochement nous dérida bientôt. Chacun y mettant du sien, c'est-à-dire du peu qu'il savait de la langue des autres, nous finîmes par échanger quelques joyeux propos en un jargon inimaginable, mélimélo informe de latin et de quatre ou cinq langues outrageusement confondues. Oncques n'entendit-on pareil massacre de toutes les syntaxes. Cette douche à jet continu de solécismes et de barbarismes encouragea les plus timides, épanouit toutes les rates en un inextinguible rire, et si jamais conversation ne fut plus nulle pour les pensées échangées, jamais il n'y en eut de plus désopilante.

Nous avions vu en arrivant ici le lac dans tout son éclat au soleil du soir. Nous pûmes le lendemain l'admirer sous un autre aspect. La nuit avait entassé au fond de ce bassin un brouillard intense; le matin, la lutte commença entre la brume et le soleil qui éclairait déjà les hautes cimes. Sous les chauds rayons le brouillard déchiré

se divisait en longues buées demi-diaphanes, aux formes les plus étranges, qui se tordaient et glissaient sous la brise à la surface terne des eaux. On eût dit une danse de fantômes. Enfin la brume disparut, et le lac étincela comme un immense miroir d'argent. Sur la rive tout était frais : fleurs et gazons frissonnaient encore sous la rosée; les montagnes de pierre se profilaient très nettes à l'horizon, et à l'opposé s'élevaient en étages, mollement baignées dans des reflets violacés, les pentes vertes de la *Schmittenhöhe*.

Cette Schmittenhöhe est une haute croupe dénudée qui s'élève au sud-ouest du lac à une altitude de 1.930 mètres. L'ascension est facile; elle est faite journellement par des foules de touristes, et dès l'aube nous avions vu toute une caravane en partance pour les gravir. Ils durent être, par une belle matinée comme celle-ci, exceptionnellement favorisés pour jouir du panorama que l'on embrasse de là-haut; sa vue, l'une des plus belles des Alpes, s'étend des glaciers des Tauern aux grands massifs tyroliens et suisses.

Pour nous, nous reprenions le train dans la matinée. Le chemin de fer longe encore quelque temps le lac : au moment de lui dire adieu, voici une belle échappée de vue. A gauche, sur une légère éminence, le château de Fischhorn, aujourd'hui propriété du prince de Lichtenstein, qui l'a fait magnifiquement restaurer. A droite le regard enfile au loin la partie supérieure de la vallée de la Salzach, et les rampes des Tauern, où brillent déjà les premiers glaciers. C'est d'ici que partent les excursionnistes qui veulent visiter le Gross-Venediger et le Gross-Glockner, les plus grandioses groupes glaciaires d'Autriche.

Nous sommes maintenant sur les bords de la Salzach, que nous ne quitterons plus jusqu'à Salzbourg. C'est une belle rivière, aux allures de torrent, récemment sortie des glaciers et déjà considérable. Elle roule rapide avec fracas sur un lit de pierres, presque partout resserrée entre des pentes escarpées et stériles. C'est avec peine que la voie ferrée a trouvé place à côté de la rivière dans cette étroite passe. A partir de Taxenbach, surtout, c'est une véritable lutte engagée contre les rochers et les avalanches. Parfois la ligne fait un détour ou franchit le fleuve pour éviter le voisinage de pentes raides toujours ravinées par des glissements de terrain et des éboulements. Souvent même pour se garer de ces dangereux ennemis, on a ouvert des tunnels; mais cet abri même n'est pas toujours sûr. Un des plus grands de ces souterrains fut un beau

jour obstrué et effondré par une avalanche de rochers ; on abandonna le passage pour le reprendre plus loin. De temps à autre seulement la vallée s'élargit en un bassin où s'étale un village, ou bien s'ouvre à droite pour donner accès à un haut vallon latéral qui s'engage vers les glaciers et en ramène un torrent.

La première de ces ouvertures latérales est la Rauris, dans laquelle on visite la gorge de Kitzloch, une profonde fissure de rocher au fond de laquelle une Ach bruyante tombe en quatre chutes d'une hauteur de plus de 100 mètres. Plus loin nous dépassons une autre Ach (1), celle de Gastein, qui forme, en tombant à travers les rochers dans la Salzach, une très belle cascade. Un peu en deçà, près de la station de Lend, se détache la route qui conduit à travers la sauvage vallée de Gastein, aux bains célèbres de ce nom.

Gastein avait autrefois une richesse d'un autre genre : c'étaient ses mines d'or et d'argent. Les mines sont depuis longtemps abannées et la population a beaucoup décru ; mais depuis un demi-siècle les sources minérales ont rendu au Gasteinerthal vogue et prospérité.

Plus de six mille baigneurs affluent chaque année à Wildbad-Gastein. Un grand nombre comptent parmi les membres de l'aristocratie et de la ploutocratie allemandes. De grands personnages y sont venus ; on sait que l'empereur Guillaume Ier y faisait chaque année une saison, et souvent il y recevait la visite de son impérial hôte François-Joseph. C'est ici que fut signée la célèbre convention, dite de Gastein, d'où devait sortir la guerre de 1866, qui, pour la première fois depuis un siècle, mettait aux prises les deux grandes nations allemandes.

Les malades, et plus encore les énervés et les désœuvrés, viennent ici chercher les bains, l'air pur et le repos. Mais le touriste n'a que faire de séjourner dans cette haute région qui confine aux glaciers. La gorge de l'Ach et les cascades de Wildbad, deux hautes chutes de 150 mètres, voilà tout ce qui peut nous intéresser ici. Ce n'est point assez pour nous y retenir longtemps.

Le lecteur n'attend pas, sans doute, que j'analyse à son intention les eaux minérales de Gastein et que j'en énumère les propriétés curatives. D'autres, les intéressés, pourraient le faire mieux que moi, et surtout plus pompeusement. Je signale seulement, en passant, un détail intéressant pour l'histoire de la province.

(1) *Ach* ou *Ache* est une appellation commune à quantité de ruisseaux ou torrents descendus des hautes montagnes.

Au seizième siècle, Gastein était, après Salzbourg, la plus riche cité du pays. Des mines en pleine exploitation, on ne tirait pas, chaque année, moins de 2,400 marcs d'or et 20,000 marcs d'argent. Les ouvriers employés à ces mines étaient exclusivement des étrangers, surtout des Saxons; et dès la première moitié de ce seizième siècle, la presque totalité des mineurs, venus de pays gagnés à la Réforme, étaient protestants. La révolte des paysans, qui, en 1525 et 1526, ensanglanta presque toute l'Allemagne, éclata aussi dans le Salzburgerland, et la vallée de Gastein fournit à l'armée des rebelles un de ses plus forts contingents. Nous retrouverons ailleurs des traces de cette guerre.

L'apaisement de la révolte des Rustauds ne purgea pas le pays des protestants et n'arrêta pas leur expansion. Deux siècles plus tard, ils étaient encore plus nombreux peut-être, et, avec Gastein, les deux bourgades voisines, Schwarzach et Saint-Jean-en-Pongau, étaient deux centres protestants considérables. Sur d'autres points du pays, il restait d'importantes communautés attachées au *pur Evangile*, et toujours factieuses vis-à-vis du gouvernement des archevêques. Dans cette opposition obstinée se distinguaient surtout les ouvriers des grandes salines de Hallein et de Hallstadt, presque tous protestants, comme les mineurs de Gastein.

En 1729, l'archevêque de Salzbourg, Léopold, voulut leur retirer les titres et privilèges qu'ils avaient su s'arroger, et rendit contre ceux qui refuseraient de se soumettre un décret de bannissement. Les chefs du parti se réunirent à Schwarzach pour se concerter et former une ligue de défense. Mais leur protestation resta platonique, et dans moins de deux ans, dit-on, près de 15,000 de leurs coreligionnaires quittèrent le pays. On voit encore, dans une auberge de ce village, un grossier tableau représentant le conciliabule des chefs protestants. Ils sont attablés devant des assiettes remplies de sel et y trempent leurs doigts. C'était le signal convenu d'adhésion à l'alliance projetée. C'est peut-être de cette singulière pratique que vient le nom de Salzbund (ligue du Sel), donné à cette association.

Le décret du prince archevêque n'était point injuste. Il ne fut pas non plus si rigoureux, puisque le plus grand nombre des protestants, c'est-à-dire les paysans qui travaillaient la terre et étaient du pays, y demeurèrent. Actuellement, le duché de Salzbourg compte encore plus de 20,000 protestants. C'est, de toutes les provinces

cisleithanes de la monarchie, celle qui en renferme le plus, eu égard au chiffre de sa population.

Saint-Jean-en-Pongau est une grosse bourgade très disséminée, avec une belle église gothique, et située au pied d'une longue pente verte, dans un bassin bien ouvert. Elle possède sur son territoire la gorge de Lichtenstein, une des plus remarquables curiosités des Alpes. Quelques heures entre deux trains nous suffisent pour la visiter. Un fiacre nous prend à la gare, et en route! au galop! A une demi-heure de distance, à l'entrée d'une forêt, un des innombrables indicateurs posés partout par je ne sais laquelle des innombrables sections du Club alpin-autrichien, marque à notre droite, au débouché d'un sentier : « Ruines de Plankenau, 5 minutes. » Une ruine dans ce pays où elles sont rares, une belle ruine, sans aucun doute, puisqu'on prend la peine de nous l'indiquer, une ruine de château, au seuil de cette forêt, dominant la plaine, et sans doute aussi quelque jolie légende à cueillir! en vérité, c'est bien tentant. Aussi laissons-nous là notre attelage pour nous engager dans le sentier sous bois. Cinq minutes, dix minutes, quinze minutes, rien, si ce n'est deux nouveaux indicateurs qui nous amènent à un tertre gazonné, inégal, couvert de quelques grands arbres qui semblent se bouder, et sous les boursouflures duquel on pourrait, avec de la bonne volonté, soupçonner des débris de pierre depuis longtemps enfouis. Au bord, une haie vive, très épaisse, ne laisse voir qu'avec peine un ruisseau ou un fossé qui longe le tertre à une grande profondeur. Et c'est tout!

Grande fut notre déception. Si c'est là la ruine annoncée, je n'en ferai point compliment à ces messieurs de l'*Alpenverein*. Je les soupçonnerais fort dans ce cas d'avoir voulu préparer à leurs *clients* une mystification à leur façon. Pourtant, n'étant pas un Anglais, je ne leur garderai point trop rancune. J'aime mieux croire qu'il y a là une très belle chose, mais qui, restant introuvable en dépit des poteaux et du Club, n'en sera que plus appréciée.

Ce n'est pas la première fois que j'aurais lieu de chercher chicane aux associés du Club alpin. Cette estimable corporation a grand renom en Autriche; elle se divise en une infinité de sections, lesquelles comptent chacune une infinité de membres. Pas le moindre coin qui n'ait son club. D'autre part, chaque club veut avoir sa raison d'être et faire grand. Et, dame! comme il n'y a pas partout des curiosités de premier ordre, il faut bien se contenter des petites

beautés que l'on a, sauf à les faire valoir. Pour lors, on vous plante à profusion des indicateurs mirobolants qui vous mettent l'eau à la bouche. Je n'accuserai point ces bonnes gens de fraude ni d'exploitation, mais bien un peu de... comment dire cela? de... *pittorescomanie* à outrance.

Je me souviens surtout d'avoir été une autre fois encore très déçu. Sur un tableau monstre, cloué à un poteau colorié, je lisais, au-dessous des lignes sacramentelles : *Alpenverein autrichien, section de X.*, une énumération des plus affriolantes de points de vue e d'excursions. Ayant six heures à dépenser en attendant mon train, je me mets en devoir, sur la foi dudit poteau, de gravir une rampe très raide pour atteindre le plus rapproché de ces points de vue. Après trois quarts d'heure d'essoufflement, j'arrive à une haute clairière d'où l'on ne découvrait rien du tout, ou peu s'en faut. C'est pourtant bien en cet endroit qu'on voulait m'amener, témoin un autre indicateur là présent. Le tour était joué, et j'en étais pour mes frais.

Morale : Ne point trop vous fier aux indicateurs du Club alpin, sinon pour vous dire combien de temps vous aurez à vous casser les jambes pour risquer de ne rien voir.

Tout ceci à propos de l'introuvable ruine de Plankenau. Mais poursuivons. Nous arrivons bientôt à l'entrée de la gorge. C'est encore une gorge barrée et tarifée comme elles le sont toutes aujourd'hui. La mode suisse a trouvé des imitateurs. Un honnête industriel vous confisque une cascade, un glacier, un défilé. Pour voir, il faut payer, payer en entrant... et l'on ne rend jamais l'argent... Vous pénétrez dans une petite logette en planches, qui sert à la fois de restaurant, de tourniquet et de magasin de photographies. On vous offrira même gracieusement d'inscrire votre nom sur un gros registre. De là commence un sentier taillé au flanc du rocher, et après quelques pas vous êtes en plein dans le défilé.

Deux énormes murailles de roc se dressent sur nos têtes, tandis que vous avancez sur la galerie de bois, large de deux pieds et accrochée au rocher, au-dessus du torrent qui mugit avec un bruit assourdissant. Voici une éclaircie, le *Klammkessel*, comme on l'appelle, une gigantesque chaudière dont les bords s'élèvent à plus de cent mètres; puis le défilé reprend, plus étroit, plus sauvage, plus effrayant qu'auparavant. Dans cette horrible fissure où jamais ne tombe un rayon de soleil, on ne voit ni un brin de verdure ni un coin d'azur; rien que deux parois verticales, noires, suintantes, dé-

chirées par la pioche d'un Titan, qui s'élancent en jets tourmentés, surplombant et se rapprochant souvent jusqu'à se toucher. Obligé de vous baisser sous les saillies de la muraille, arrosé de temps à autre par l'eau qui tombe en longs filets, vous passez à plusieurs reprises d'un bord à l'autre sur la galerie toujours suspendue à une grande hauteur jusqu'à l'entrée d'un tunnel long de soixante-dix mètres. Là, plongé dans l'obscurité la plus complète, vous entendez, semblable à un bruit de tonnerre qui roule et se répercute sans fin, le grondement d'une cascade. A la sortie du souterrain les parois commencent à s'écarter : à vos pieds la masse énorme du torrent tombe en tourbillonnant d'un gradin de roc au fond du gouffre, et un escalier vous amène à l'extrémité de la gorge, sur une plate-forme élargie, d'où l'œil plonge maintenant sans crainte jusqu'au fond de ce couloir d'enfer.

Comment dépeindre l'horreur grandiose de ce spectacle? La traversée le long de cette passe fantastique se fait sans danger : la galerie est solide et munie de parapets. Et pourtant vous êtes saisi là de je ne sais quelle indéfinissable terreur quand vous vous voyez cheminant sur ce fragile sentier de bois, entre ces murailles de roc qui semblent d'instant en instant se rapprocher pour vous broyer comme un fétu, sur ce torrent qui bouillonne et bondit parfois jusqu'à vous comme pour vous atteindre et vous engloutir. Et combien plus à l'aise on respire lorsque au sortir de cet abîme on voit reparaître le soleil et la verdure!

Cette fois, du moins, on ne nous avait point trompés; la gorge de Lichtenstein mérite vraiment d'être visitée comme une des curiosités les plus extraordinaires des Alpes et de toute l'Europe. Si on la compare aux plus célèbres gorges de ce genre, elle ne le cède à aucune et l'emporte sur toutes pour l'ensemble. A Trient par exemple, vous voyez de la route du Simplon un énorme rocher à pic fendu jusqu'au sol; sur le seuil, le défilé a déjà toute sa hauteur, l'entrée est plus brusque et plus saisissante, mais auprès de la passe de Lichtenstein, l'intérieur de celle de Trient serait presque gai. Celle de Pfæffers elle-même, si renommée à juste titre, avec sa masse d'eau plus forte et les flots sombres de la Tamina, avec ses noires murailles presque fermées en voûte, n'a pas les ponts et le tunnel de celle-ci; elle est aussi moins étroite. Pour en donner une idée au lecteur, je dirai, au risque d'entrer dans des détails presque prosaïques, à la façon d'un simple Bœdecker, que la *Klamm* de Lichtenstein, la plus resserrée et

la plus sauvage de ces *cluses* creusées par la fureur des torrents, n'a pas moins de neuf cents mètres de longueur, et ne mesure, sur la plus grande partie de son parcours, qu'une largeur variant de deux à quatre mètres, sur une hauteur de cent à cent cinquante mètres. Il est d'ailleurs impossible d'apprécier d'en bas l'élévation totale des parois, puisque presque partout elles se rapprochent en surplomb sans laisser voir le plus petit coin de ciel et de terre. Les ponts unis bout à bout ont deux cents mètres ; sur plus de cent vingt mètres on a dû, pour permettre le passage, entailler la roche en demi-voûte ; le tunnel a soixante-dix mètres de long, sur un de large et deux de hauteur, et la cascade du fond mesure cinquante-quatre mètres de hauteur.

J'ai dit que l'entrée est tarifée comme à Trient, comme à Pfæffers ; elle est cependant moins chère. Puis vous ne serez point tourmenté comme à Trient par l'importun guide dont vous n'avez nul besoin, et qui vous harponne sans pitié pour faire entendre au milieu du défilé, toujours moyennant finance, les longs échos de l'inévitable coup de pistolet.

C'est la commune de Saint-Jean-en-Pongau qui *fait* la Klamm de Lichtenstein. Le produit des droits d'entrée sont affectés, dit-on, au payement des frais nécessités par l'établissement et l'entretien des galeries. A en juger par le grand nombre des noms inscrits au registre, — on n'y trouvera pas le mien, — et surtout au chiffre de visiteurs qu'accusent les gardiens, la commune, outre ses frais, doit réaliser d'assez jolis bénéfices. J'en fis l'observation au bourgmestre de Saint-Jean que nous rencontrâmes précisément dans la logette d'entrée. Un brave homme que ce bourgmestre ! Sur ma remarque, le digne magistrat sourit d'un air finet et, pour protester, se mit à faire l'énumération, aussi pompeuse que détaillée, des travaux exécutés et des difficultés énormes que l'on avait eues à vaincre. Par contre, nous lui exprimâmes notre admiration et la satisfaction entière que nous procurait cette visite. Et lui de se rengorger. Il fut surtout très flatté de s'entendre dire que, après comparaison dûment faite, *sa gorge* nous paraissait plus belle que toutes les autres dont il avait souvent entendu les noms. Nous voulûmes, en quittant, suivre à pied un chemin qui monte sur un éperon de la montagne, jusqu'à l'auberge bien nommée de *Belle-Vue*, d'où le regard embrasse toute la vallée, et une heure après nous reprenions le train.

Bischofshofen, la station suivante, est une agréable petite ville,

bien située, riche en souvenirs historiques. Ce fut jadis une colonie romaine, et sur une colline voisine on a trouvé des restes d'anciennes fortifications. Le château fort était un des boulevards de la province de Norique; il fut détruit par les Slaves et les Hongrois qui ravagèrent ces contrées au septième siècle. Saint Séverin, l'un des apôtres du pays, résida quelque temps ici; après lui, saint Rupert, se rendant de Bavière à Salzbourg, séjourna à Bischofshofen: il y déposa les reliques de saint Maximilien de Lorch, un des premiers évêques du Norique, martyrisé trois siècles auparavant, et bâtit sur son tombeau un couvent avec l'église Saint-Maximilien, que remplace aujourd'hui une belle église gothique. C'est de là, dit-on, que cette ville reçut son nom de *Bischofshofen*. Tout ce territoire, sur une étendue de trois milles carrés, avait été donné par le duc Théodebert de Bavière au riche monastère de Saint-Pierre de Salzbourg. Il lui appartint longtemps, ainsi qu'une grande partie du pays qui s'étend depuis Dienten jusqu'à Ischl.

Le tronçon de chemin de fer entre Bischofshofen et Golling est peut-être le plus intéressant de toute la ligne. Laissant à droite la ligne directe de Vienne à travers la vallée de l'Inns, notre voie, longeant toujours la Salzach, pénètre de nouveau dans un étroit défile. A notre gauche apparaît soudain, perché sur un immense cône boisé, un grand château avec créneaux et tourelles, qui fait d'ici la meilleure figure du monde. C'est Hohen-Werfen, aujourd'hui demeure bourgeoise et déchue, mais qui se glorifie d'un passé mémorable. Il fut bâti, dit-on, au onzième siècle, au plus fort de la célèbre querelle des Investitures. La situation était admirablement propice pour en faire un château-fort à peu près imprenable. L'archevêque Matthieu Lang en répara les remparts à l'époque de la guerre des Paysans. Prison en même temps que forteresse, Werfen reçut dans ses cachots d'illustres hôtes. Louis de Carinthie et le comte Albert de Tyrol y furent quelque temps enfermés, ainsi qu'un certain archevêque de Salzbourg, Wolff Dietrich, célèbre par ses scandaleuses aventures, et Hüttauer Schmied un des chefs des Rustauds. Grimpez-y et l'on vous fera voir les oubliettes. C'est maintenant ce que l'on y montre de préférence, avec les appartements des princes. La demeure des châtelains et celle des captifs, — c'étaient parfois les mêmes personnages, — voilà tous les souvenirs du vieux castel.

Werfen me rappelle un autre souvenir, tout personnel, celui-ci et, je dois le dire, absolument prosaïque. Notre train filant à toute

vitesse avait dépassé Hohen-Werfen. Le château et son piédestal allaient disparaître à nos yeux. Voulant lui donner un dernier regard, je me penche brusquement à la portière, ayant à la main mon guide. Un coup de vent l'ouvre violemment et emporte dans la Salzach mon billet de chemin de fer, un billet circulaire que je venais de prendre à Innsbruck et encore garni de presque tous ses coupons! Au diable le château!... Au diable surtout mon infortuné carnet! Quelle idée aussi de le tenir dans un livre au lieu de le serrer précieusement en portefeuille! Mais au diable surtout ces stupides employés! Et quelle bizarre manie ont-ils de venir à tout instant demander à vérifier votre billet pour le plaisir d'y faire des trous! Il faut avec ces gens-là avoir toujours son billet en main. Oui, décidément, ce sont

Ces pelés, ces galeux *d'où nous vient* tout le mal.

Eux seuls sont la cause de ce qui m'arrive; je vais protester, réclamer, que sais-je? Ainsi je maugréais d'abord, exhalant ma mauvaise humeur en plaintes acerbes, sans trouver, je dois le confesser, autour de moi beaucoup de compassion. Et vous, cher lecteur, n'aurez-vous pas un peu de pitié pour mon infortune? Enfin je me dis que je devais prendre mon mal plus philosophiquement et j'allais me ragaillardir et faire ma confession à l'employé, lorsque le train siffle et s'arrête à la halte de Concordiahütte. Trois kilomètres déjà sont parcourus. Mon carnet doit être à vau-l'eau. Dans peu de jours, s'il fait son chemin, il sera dans la mer Noire... Quel joli voyage il va faire sans moi!... A quoi bon le chercher inutilement? Si pourtant... Oui, au petit bonheur! Je saute du train, mon compagnon me suit, et nous voilà rebroussant chemin sur le talus entre la voie et la rivière qui se côtoient sans le moindre intervalle. Mon ami explore le sentier et quelques maigres buissons, j'examine la rivière, croyant à chaque instant y voir flotter le malheureux transfuge. Ainsi allions-nous depuis une demi-heure, quand vient à nous un cantonnier, agitant au-dessus de sa tête un cahier vert. C'est mon billet, Dieu soit loué! Mon vrai billet, en chair et en os, que le digne homme a vu tomber du train sur l'extrême bord de la Salzach, où il avait même quelque peu plongé. Il allait, nous dit-il, faire télégraphier sa trouvaille au chef de gare de Salzbourg, lorsqu'il nous a aperçus de loin rôdant à la recherche du prodigue. Grand merci! et voici pour votre peine, bon cantonnier!

C'est par la grande route, à pied ou en voiture, qu'il faut faire,

pour bien jouir du paysage, les 10 kilomètres qui suivent. Un peu au-delà de notre halte forcée nous pénétrons dans le *Pass Lueg*. On appelle de ce nom une cluse étroite et sauvage profondément creusée entre deux hautes chaînes de montagnes, le Tannengebirge et le Hagengebirge, au fond de laquelle il y a à peine place pour la route et la voie ferrée à côté de la Salzach qui gronde toujours. A droite et à gauche, deux pentes affreusement escarpées de rochers nus aux rugueuses saillies qui se dressent à 800 mètres au-dessus de nos têtes. On trouverait difficilement un passage plus merveilleusement fortifié par la nature et plus facile à défendre. Pour celui qui, de la région des plaines allemandes, pénètre dans le domaine des montagnes alpestres, ce défilé apparaît comme une porte redoutable et grandiose, présageant déjà les belles scènes qui doivent suivre.

Une heure durant l'on avance entre ces deux colossales barrières, et l'on dépasse les fortifications qui ferment l'issue du défilé. Les ouvrages de défense actuels remontent à 1837; il y en avait d'autres depuis très longtemps, et déjà, au seizième siècle, l'archevêque de Salzbourg avait fait restaurer d'anciens travaux que les volontaires salzbourgeois et tyroliens défendirent en 1809, durant trois jours contre les Français. Ces combats héroïques soutenus par une poignée d'hommes sont restés célèbres ici, et la tradition conserve avec honneur le nom du chef patriote, le major Sieberer.

Près du fort, la route commence à monter fortement; les hautes murailles se sont soudain écartées pour faire place à un cirque de verdure, solitaire et mélancolique. Ici, nulle habitation. Seule, la chapelle de Maria-Bruneck, un petit sanctuaire assis au pied de la montagne, près de l'endroit où la route atteint son point le plus élevé, attire le regard avec ses blanches murailles et son modeste clocher. Cette apparition produit une impression étrange et douce. La chapelle n'a dans son architecture rien qui la recommande à l'attention de l'artiste : elle est ancienne et en grande vénération : les gens du pays aiment à y venir prier. Une messe s'y célébrait lorsque nous entrâmes et nous fûmes touchés de l'attitude recueillie de ces bons montagnards qui y étaient accourus de loin et en grand nombre.

Passé la chapelle la route entre sous bois. La fraîcheur de la forêt, la variété du feuillage des grands arbres et des mousses, reposent l'œil au sortir des rochers gris et nus où nous étions tout à l'heure comme enfouis. Un autre spectacle nous attend.

En montant dans la clairière, nous voyons à notre gauche une fissure très tourmentée dont les rocs sont à demi masqués par les arbres et les broussailles, et au fond de laquelle on entend un sourd grondement. C'est la continuation du défilé où la Salzach poursuit sa course à travers un affreux chaos de rochers. Ce gigantesque sillon a nom dans le pays les *OEfen*. Impossible cette fois de suivre le torrent dans cet étroit couloir. La route s'en est écartée et monte en décrivant à droite un grand circuit, et le chemin de fer, franchissant la Salzach, évite le défilé en s'enfonçant sous un long tunnel, pour passer de nouveau la rivière à sa sortie. Dès lors ses tribulations sont finies, et jusqu'à Salzbourg, ce sera, sinon encore la plaine, du moins le fond d'une belle vallée où il peut désormais courir à l'aise sans plus percer ni écorner la moindre butte.

Quant à la Salzach, rien n'a pu l'arrêter. Elle a forcé, Dieu sait au prix de quelles fureurs, la farouche digue. Le piéton même le plus déterminé ne saurait en longer les détours à travers ces entassements de rochers. Ce n'est que par deux sentiers, partant du point culminant de la route et commodément aménagés en lacets et en escaliers, qu'il est possible de la rejoindre à l'endroit le plus pittoresque de son parcours. Un naturel, installé en permanence dans une logette qui s'avance au-dessus du torrent, guette, comme une araignée guette une mouche, l'étranger au débouché de ces deux sentiers. Ledit naturel a pour profession de montrer les OEfen aux visiteurs, et aussi, de leur vendre très cher des pierres provenant, plus ou moins authentiquement, du torrent et qu'il taille en menus objets d'art. Pour nous conformer à l'usage et payer notre tribut, nous achetons des pierres et le bonhomme nous conduit, au-dessus et au-dessous de sa plate-forme, aux points d'où l'on a les meilleurs coups d'œil.

Il est difficile de se faire une idée des efforts qu'a dû déployer le torrent dans sa lutte contre cette barrière de rocs amoncelés sur une étendue de près d'une demi-lieue. Les deux murailles qui l'enserrent, rongées, polies par les eaux, forment partout, en raison de leur configuration et de leur dureté, des replis, des voûtes, des excavations qui souvent interceptent le regard. A travers ces rochers c'est toute une belle et forte rivière qui coule : c'est cette même Salzach que nous avons longée depuis sa sortie des glaciers, que nous avons vue se grossir de nombreux torrents, et que nous retrouverons bientôt, large et imposante, roulant doucement ses

eaux blanchâtres dans la plaine de Salzbourg; c'est elle qui roule et bondit ici, furieuse, écumante, avec un bruit sourd, effrayant dans sa troubiante monotonie, au fond d'un gouffre à donner le vertige. Sous ce pont, le fleuve tourbillonne à 60 mètres au-dessous de vous, dans une sorte de chaudière, profonde encore de 20 mètres; plus loin il roule avec effort au fond d'un couloir dont la largeur n'atteint pas un mètre pour tomber en cascade, sur un amas de gros blocs. A partir de là les bords s'abaissent peu à peu, et vous voyez, ou plutôt vous soupçonnez, la rivière plus calme glisser droit sous une allée de grands arbres pour s'épandre bientôt élargie dans la vallée. C'est vraiment une curieuse chose que ces Œfen, et vous ne regretterez pas le détour fait pour venir les admirer quelques instants.

Les poteaux et notre guide font mention d'un certain *Croatenloch* (Trou des Croates), que les amateurs visitent à un quart d'heure d'ici. C'est une cavité haut perchée dans une anfractuosité du roc au flanc du Hagengebirge. C'est là, si l'on en croit la tradition, qu'aurait établi son quartier général un parti de Croates qui faisait en 1809 la guerre d'escarmouches contre les Français, et auquel les habitants attribuent maint exploit et aussi plus d'une rapine. Ce souvenir nous suffit. Comme je me défie fort maintenant de tous les poteaux et de presque tous les guides, comme d'ailleurs cette grotte ressemble vraisemblablement à quantité d'autres grottes, nous ne pousserons point jusque-là, et après une nouvelle halte à la cabane du guide qui nous montre fièrement son grand portrait du major Sieberer, nous regagnons la grande route et arrivons à Golling.

De cette petite bourgade pittoresquement suspendue au flanc d'une colline, dominée par son ancien château féodal aujourd'hui *civilisé*, — je veux dire servant de siège aux administrations civiles, — un autre guide nous conduit à une petite heure de distance, à la cascade du Schwarzbach, qu'il nous déclare fièrement être une des plus belles de toute l'Allemagne.

Des sentiers montant en gradins le long d'une pente boisée amènent le visiteur auprès de la chute à tous les endroits d'où elle est la plus belle à voir. D'en haut seulement on l'embrasse tout entière. Elle tombe en deux sauts d'une hauteur de 75 mètres. Ce n'est pas l'élévation des chutes ni la masse d'eau projetée qui font seuls le mérite de la cascade, c'est encore le fond des rochers noirs toujours zébrés de flots d'écume, et que relève, comme un gracieux encadrement, la verdure de la forêt. L'eau tombe d'abord avec grand bruit

sur un semis de gros blocs, d'où elle rejaillit en une poussière impalpable, qui monte incessamment et se disperse au caprice du vent dans toutes les directions pour se déposer sur la mousse toujours fraîche et verte qui en revêt les abords. Au moment où nous arrivions, — il était onze heures du matin, — le soleil tombant obliquement sur ces fusées liquides, y dessinait de merveilleux arcs-en-ciel, tandis que les gouttelettes suspendues aux aiguilles des sapins ou aux brins de mousse brillaient comme des globules de mercure.

Un peu au-dessous d'un pont sur lequel on franchit la cascade, on aperçoit, et en s'approchant de quelques pas, on touche de la main l'eau du torrent à l'endroit même où elle sort du roc vif. Elle est ici tranquille, parfaitement unie sans le moindre bouillonnement, comme si elle voulait se recueillir avant d'exécuter ses sauts furibonds. On dirait un bassin d'eau stagnante, mais d'une extrême limpidité. Seules quelques bulles d'air qui montent sans cesse du fond et viennent crever à la surface, laissent soupçonner les fissures d'où elle sourd. C'est une chose étrange qu'une pareille masse d'eau sortant à la fois des rochers au flanc escarpé d'une montagne (1). Et cette onde tranquille qui semble dormir sous une voûte de pierre a je ne sais quoi de mystérieux qui vous saisit, et vous fait songer aux solitaires retraites des nymphes du vieux temps. Ce ne serait point là assurément la fontaine de Jouvence qu'on aime à se représenter sous des dehors moins sauvages. Mais qui sait si, en cherchant bien, on ne retrouverait pas dans ces roches moussues un esprit des eaux ou quelqu'une de ces bonnes fées dont l'imagination populaire se plaisait à peupler les sources et les montagnes? Quoi qu'il en soit, il est resté, attachée à cette source du Schwarzbach, une légende que je vais vous conter.

Un jour un habitant de Golling pêchait dans la source du Schwarzbach. Il vit venir à lui un homme bien mis, dans la force de l'âge, et d'un aspect étrange. Il portait des habits verts, un chapeau vert de dessous lequel s'échappaient de longues mèches de cheveux verts. Sa barbe et ses dents étaient également verts et formaient un étrange contraste avec ses yeux d'un bleu profond. Son teint était

(1) Longtemps on a cru, et quelques-uns prétendent encore que l'eau du Schwarzbach vient du Kœnigssee par des fissures souterraines à travers la montagne. Et la preuve, dit-on, c'est qu'à certaine époque où le niveau du lac baissa tout à coup de quelques toises, la cascade de Golling se trouva tarie.

blême : son corps flasque comme s'il eût été sans os, et froid comme la glace. L'étrange visiteur questionna le pêcheur sur mille sujets. Il semblait prendre plaisir à ses réponses, et se mit à lui conter lui-même quelques histoires de l'Untersberg, qui est voisin, et de ses mystérieux habitants. Les jours suivants, lorsque le pêcheur revint à la source, l'*homme d'eau* s'y retrouvait. Les mêmes conversations s'engageaient, et l'homme vert racontait les choses les plus étranges du monde des esprits qu'il paraissait connaître à merveille. Ils furent bientôt liés, et l'*homme d'eau* proposa au pêcheur de l'accompagner dans une visite à sa demeure. Naturellement celui-ci accepta.

Il s'engagea à la suite de son guide dans le trou d'où sort le ruisseau de Golling, et ayant de l'eau jusqu'aux genoux traversa un nombre infini de galeries et de souterrains. Après une marche fatigante, ils arrivèrent au lac Saint-Barthélemy, — aujourd'hui le Kœnigssee —, à un endroit où l'eau du lac semble se perdre dans les rochers. L'*homme d'eau* prononça une parole mystérieuse que le pêcheur entendit parfaitement, et tous deux s'enfonçant dans le lac arrivèrent sans être mouillés à un magnifique palais bâti au fond du lac. L'homme vert fit parcourir à son compagnon d'innombrables galeries, des appartements magnifiques; il lui montra des chefs-d'œuvre admirables, toute sorte d'objets précieux et d'immenses trésors. Enfin ils arrivèrent à une petite chambre où se trouvaient un grand nombre de pots de terre neufs renversés sur le sol. Le pêcheur intrigué ayant demandé ce qui se trouvait dans ces pots, l'homme vert répondit : « C'est là que je conserve prisonnières les âmes des mortels qui se sont noyés dans le lac. Aussitôt qu'un de ces pots est relevé, l'âme qu'il renferme est délivrée. »

Le pêcheur ne répondit rien, et, peu d'instants après, demanda à être reconduit sur la terre ferme.

Cependant son cœur s'apitoyait sur le sort des pauvres âmes ainsi retenues captives, et il se demandait comment il pourrait les délivrer.

Un jour, s'étant assuré que l'homme vert était à terre, il prononça résolument le mot magique qu'il lui avait entendu dire, et il se trouva transporté comme sur les ailes des esprits, dans le palais enchanté du lac. Aussitôt qu'il eut trouvé la petite chambre des captives, il renversa tous les pots et vit les âmes délivrées monter dans l'eau comme de petites bulles d'air et arrivées à la surface, s'envoler.

Après quoi il retourna de nouveau sur la terre ferme, sans avoir fait de fâcheuse rencontre.

Le lendemain, le compatissant pêcheur jetait son filet dans la Salzach. Lorsqu'il voulut le ramener au bord, il remarqua qu'il était extrêmement lourd. Quelle ne fut pas sa joie lorsque au lieu de poissons, il le trouva plein d'or. C'était sans nul doute le remerciement des âmes délivrées par le digne homme. Il abandonna son métier qui enrichit rarement; il craignait d'ailleurs la rancune de son ami l'*homme vert*, qui aurait pu, le retrouvant sur l'eau, lui jouer un tour et mettre aussi son âme en pot. Il acheta une grande ferme près de Klessheim, et vécut riche et honoré jusqu'à un âge très avancé.

Beaucoup de voyageurs allant de Golling à Salzbourg font halte à Hallein, une petite ville célèbre par ses salines. La montagne minière du Dürnberg est, dit-on, une des plus riches que l'on connaisse. Ces gisements salins étaient déjà connus du temps des Romains. Remis en exploitation vers le dixième siècle, ils furent une des plus grandes sources de richesse de la contrée et de la ville de Salzbourg qui leur doit son nom (*Salz-burg*).

Voulez-vous savoir comment ces salines furent découvertes et devinrent la fortune du pays? une autre légende va nous l'apprendre.

« — Qui frappe si tard à ma porte?

« — C'est un pauvre qui demande un morceau de pain et un abri pour la nuit.

« — Passe ton chemin! Pourquoi venir m'importuner, misérable mineur? Pour les vagabonds et vauriens tels que toi la forêt a toujours assez bon gîte. Ce que j'ai est à moi, et je le garde, va-t'en, va-t'en. »

Ainsi parlait à un pauvre mendiant Hans, le riche fermier. Ses vastes domaines s'étendaient au loin dans la contrée, ses troupeaux étaient immenses, sa ferme la plus grande et la plus belle du pays. Mais Hans était un cœur dur et impitoyable: jamais il ne donnait la plus faible aumône.

Le pauvre s'éloigne de l'inhospitalière demeure et disparaît dans la nuit. Lentement il gravit la rude pente du Dürnberg. Mais arrivé au sommet, il est transfiguré : son visage rayonne, son front est entouré d'une étincelante auréole... C'était le Sauveur en personne... Soudain il disparaît.

Et voilà qu'aussitôt de noirs nuages s'amoncellent; les éclairs brillent, le tonnerre éclate, une pluie horrible tombe; les montagnes

tremblent et grondent les torrents, subitement gonflés, roulent avec fureur, emportant tout sur leur passage, la Salzach grossit et submerge au loin la plaine. C'est un nouveau déluge.

Deux jours sont écoulés, la tempête a cessé; les eaux se sont retirées; le soleil a chassé les nuages et brille de nouveau de tout son éclat; mais il n'éclaire plus qu'une scène d'affreuse désolation : les forêts déracinées, les prairies ravinées, les moissons perdues, les fermes incendiées par la foudre, éventrées par l'inondation, changées en amas de décombres. Hans l'avare a pu se sauver sur un tronc d'arbre. Il contemple ces ruines, et il pleure : de toutes ses grandes richesses il ne lui reste plus rien, rien!

Cependant l'orage en ravinant les flancs de la montagne, a mis à nu un filon brillant, il y a là une mine de sel extraordinairement riche et abondante : ce sera une vraie mine d'or. Le peuple des mineurs que l'on traitait si dédaigneusement de vagabonds en guenilles, sera désormais riche et considéré dans tout le pays de Salzbourg.

Et Hans l'avare s'en va de porte en porte mendiant son pain. Il prie et gémit en implorant la pitié, et souvent il redit avec larmes : « Ah! ne repoussez pas le pauvre : j'ai été riche, et la richesse passe vite. Donnez, donnez pour l'amour de Dieu, et Dieu vous le rendra. »

Notre train poursuit sa course au milieu de la plaine élargie. A droite et à gauche les montagnes se sont abaissées, pour se relever au dernier plan en quelques puissantes saillies. Ainsi surgit à notre gauche, par-dessus ces verts avant-monts l'Untersberg, le domaine des fées et des légendes. Sous nos yeux défilent de gais villages et, çà et là, des châteaux modernes, demeures des grandes familles de la contrée, des Arco, des Esterhazy, des Schwarzenberg. Depuis quelque temps déjà nous avons vu paraître et grandir, sur la croupe extrême d'une montagne isolée, un imposant château, ou plutôt une masse de pierres et de tours, et comme un fouillis de châteaux adossés les uns aux autres : c'est le Haut-Salzbourg, la vieille *Forteresse* qui garde la cité, encore invisible, des bords de la Salzach. L'aspect en est vraiment imposant : et que d'attraits, que de promesses dans cette fascinante vision. Un instant le regard plonge au bas de la forteresse entre les deux montagnes qui enserrent la ville, puis le train fait un grand détour derrière le Mont des Capucins et quelques minutes plus tard nous sommes en gare de Salzbourg.

Toute cette vallée de la Salzach que nous venons de parcourir a

été jadis le principal théâtre de la *Guerre des paysans*, dont j'ai déjà dit un mot plus haut. Pour cette principauté ecclésiastique de Salzbourg, toujours gouvernée par les archevêques et tenue presque constamment en dehors des guerres qui ont tant de fois désolé l'Allemagne, cette révolte des paysans est un des plus curieux épisodes de son histoire. Cet événement, d'ailleurs, jette un singulier jour sur l'état des esprits au point de vue politique et religieux dans toute l'Allemagne du seizième siècle. Aussi mon lecteur, qui connaît maintenant les lieux où s'est déroulé ce drame, aura peut-être plaisir à en entendre rappeler sommairement quelques scènes.

On sait les origines de cette révolte qui mit l'Allemagne catholique à deux doigts de sa perte. En 1525, les prédications de Luther s'étaient déjà répandues partout; elles avaient trouvé faveur chez un grand nombre de princes. Tout ce qu'il y avait de corrompu, de factieux dans tout le pays, acceptait avec enthousiasme les nouvelles doctrines pour battre en brèche, sous prétexte de religion, l'ordre établi, et assouvir des ambitions et des convoitises longtemps contenues. Les premiers soutiens de la rébellion sont des seigneurs débauchés, des prêtres et des clercs vicieux qui se font apostats. Les paysans, facilement endoctrinés, croient voir venir l'âge d'or qu'on leur annonce; ils exigent le redressement d'une foule de griefs fondés ou imaginaires, et réclament le règne du *pur Évangile*. Ils formulent leurs revendications en *statuts* et en *articles*, partout les mêmes, prennent les armes pour les soutenir, et ne reculent pas devant les plus affreux excès.

La Souabe avait donné le signal dès le 1er janvier 1525. Bade et l'Alsace suivent bientôt avec la Franconie et le Wurtemberg. Le Tyrol, le fidèle Tyrol lui-même est travaillé et fournit un fort contingent à l'armée des rebelles. Salzbourg ne devait pas échapper.

Cette ville avait pour archevêque, depuis 1519, le cardinal Matthieu Lang de Wellenbourg, un digne et noble prélat, et l'un des hommes les plus distingués de son temps. En 1521, un prêtre, Matthæus, commença à prêcher les doctrines de Luther, et quelques adeptes à sa suite eurent bientôt séduit une grande partie de la population du Pinzgau. L'archevêque dut sévir contre quelques coupables; mais rien n'arrêtait le mouvement commencé, et la ville de Salzbourg elle-même était en pleine fermentation. L'archevêque ne se sentant plus en sûreté, fit transporter dans la citadelle le trésor de la cathédrale et prit à sa solde 500 mercenaires étrangers.

Les mineurs de Gastein s'insurgent les premiers en avril 1525 ; le pays tout entier est soulevé en quelques jours. Dans le même temps les paysans des provinces voisines, Styrie, Carinthie, Haute-Autriche, avaient pris les armes et, grâce à la lâcheté et à la complicité des mercenaires envoyés pour les combattre, obtenaient d'importants succès sur les frontières styriennes, à Murau, à Goiss, à Schladming, à Radstadt. Dans cette dernière ville dont les habitants avaient ouvert par trahison les portes aux Rustauds, ceux-ci massacrèrent en peu d'instants trois mille hommes qu'ils trouvèrent endormis, s'emparèrent de l'artillerie, firent un grand butin et condamnèrent à la peine capitale une cinquantaine de gentilshommes des premières familles de la Styrie et de la Carinthie. Cette barbare sentence fut sur-le-champ exécutée avec des raffinements de cruauté.

Cependant les insurgés du pays de Salzbourg, après avoir pillé plusieurs bourgs et châteaux, viennent, divisés en deux troupes, sous le commandement d'un certain Prassler, camper à Golling et à Hallein. L'archevêque essaye de parlementer pour les éloigner ; mais les bourgeois de Salzbourg appellent les rebelles et leur livrent la ville.

Là, comme partout, les paysans s'en donnèrent à cœur-joie. Le pillage et le meurtre étaient à l'ordre du jour pour la plus grande gloire et le triomphe du *pur Evangile*. La bibliothèque du cardinal, qui renfermait d'inestimables trésors fut entièrement détruite ; la chancellerie saccagée, et le palais archiépiscopal si complètement dévasté, que ses salles vides servirent de séchoir aux femmes de la ville (1).

On commença ensuite le siège du château. Les paysans faisaient jour et nuit une garde excessivement sévère, afin que personne ne pût y monter ou en descendre. Manquant d'artillerie, ils résolurent de miner le fort afin de le faire sauter. Ils déclaraient qu'ils ne quitteraient la place qu'après s'être rendus maîtres de la personne du cardinal « pour le couper en morceaux et le rôtir. Nous voulons », disaient-ils, « que la postérité puisse raconter que les gens de Salzbourg ont cuit et mangé leur seigneur. »

Sur ces entrefaites, l'arrivée d'une troupe de secours, envoyée à l'archevêque par le duc de Bavière, effraya les paysans, qui demandèrent à traiter. Au lieu de sévir contre eux avec une juste rigueur,

(1) Vicomte de Bussierre, *Histoire de la guerre des paysans.*

on eut le tort de leur accorder une amnistie pleine et entière. Ils prirent cette indulgence pour de la peur, et à peine dispersées les bandes se reformèrent à la voix des meneurs. Geismayer, le fameux chef des paysans tyroliens, battu dans son pays par les troupes de Ferdinand, vint se joindre aux rebelles de Salzbourg, qui l'acclamèrent pour leur chef. Bientôt tout le pays était de nouveau sous les armes. Cette fois l'archevêque, soutenu par la ligue de Souabe et le duc de Bavière, déploya plus de vigueur, et après une série de combats partiels les rebelles se soumirent. Les principaux chefs condamnés à mort furent exécutés. La révolte était cette fois bien domptée.

« Ainsi finit, conclut l'estimable historien, la guerre du diocèse de Salzbourg. Elle avait détruit pour longtemps l'ancienne prospérité du pays. Tout était pillé, abîmé, les caisses étaient vides et ici, comme ailleurs les fruits du nouvel Evangile furent la ruine générale, la démoralisation, le meurtre, l'incendie et la plus profonde misère. »

Gaston Maury.

(*A suivre.*)

LES

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

I. *Darwinisme et « Wallacisme »*. Discussion impartiale. Un Amblystome, né d'un Axolotl. Ni la théorie de l'évolution, ni celle de la stabilité des espèces ne sont démontrées. — II *Les glaciers de l'époque quaternaire*. Apparition des premiers froids. Glaciers tertiaires. Première période des glaciers quaternaires. Période interglaciaire. Deuxième extension des glaciers quaternaires. Causes multiples : astronomiques, orogéniques, météorologiques, agissant différemment suivant les âges cosmogoniques. Époque présumable, sinon probable, de la première apparition de l'homme, il y a une quinzaine de mille ans. Retour possible d'une période glaciaire dans quelques centaines de siècles. — III. *L'Origine asiatique de la race noire*. Deux subdivisions de cette race : les Nègres de grande et moyenne taille, les Nègres pygmées. Ces deux sous-types se trouvent semblables et dans le continent africain et dans les vastes archipels du Pacifique. Leurs traces se retrouvent encore dans tout le sud du continent asiatique et convergent vers les abords du golfe Persique d'où ils ont dû se répandre au loin. — IV. *Le fluor à l'état libre*. Corps simples et corps composés. Le fluor connu depuis un siècle comme composant, jamais isolé. M. Moissan. Comment il a cherché la solution du problème; quand et comment il l'a trouvée. C'est un corps *halogène*, c'est-à-dire formant directement des sels par sa combinaison avec les métaux, mais dépassant les autres (chlore, brome, iode) par son extrême énergie chimique. — V. *Les microbes et le Dr Koch*. Engouement et dédain. Les microorganismes dans les maladies. Difficulté de constater leur présence et leur mode d'action. Culture et inoculation. Diverses formes des microbes : *microcoques, bacilles, spirilles, pléomorphes*. Leur nombre incalculable. Le microbe de la tuberculose découvert et isolé par le Dr Koch. Les maladies tuberculeuses ne sont pas incurables. Difficulté d'atteindre efficacement le microbe sur les organismes vivants. Résultats non définitifs. Le remède efficace et certain est encore à trouver (sauf peut-être les cures de l'abbé Kneipp, ou les injections du Dr Sannelonge).

I

DARWINISME ET « WALLACISME »

Ces deux termes seraient synonymes si le second avait cours dans la langue usuelle. On sait, en effet, que l'idée de la théorie transformiste, sous la forme à laquelle Darwin a donné son nom, lui était commune avec son collaborateur et ami, sir Alfred Russel Wallace : la première dissertation, présentée à la Société Linnéenne de Lon-

dres sur la sélection naturelle, était signée des noms de ces deux savants, et la plus importante partie de ce travail était due au second. Le terme de « Wallacisme », s'il était adopté, aurait même l'avantage de représenter la théorie dite darwinienne dans son état primitif et dégagée des diverses modifications que lui avait fait subir Darwin lui-même en son vivant, et, à plus forte raison, de celles que, depuis la mort du maître, y ont apportées les disciples. Le « Wallacisme » serait donc le Darwinisme primitif, pur, sans altération ni modification, d'après lequel la seule cause qui ait présidé à la formation des espèces serait la lutte pour l'existence, d'où résulterait la sélection naturelle par la survivance des mieux doués.

Dans la *Revue des questions scientifiques* de janvier 1891, le R. P. Hahn examine et discute cette théorie. Il le fait avec une grande hauteur de vues et dans un esprit absolument dégagé de parti pris et d'idée préconçue. Sir Wallace ayant à nouveau exposé sa théorie dans un récent ouvrage qui n'est pas sans avoir eu un certain retentissement en Angleterre (1), le P. G. Hahn, qui habite Dublin, en a fait l'objet d'une appréciation critique des plus dignes d'attention.

Le principe de la théorie est expliqué par l'exemple suivant : si un vol d'oiseaux non voyageurs se trouve jeté par une cause accidentelle, un coup de vent par exemple, dans quelque petite île de l'Océan Pacifique exposée aux ouragans, il arrivera ceci : différant légèrement les uns des autres par la taille, ceux qui auront les ailes les plus longues seront plus facilement entraînés par les tempêtes et périront dans les flots ; ceux dont les ailes seront plus courtes offriront moins de prise au vent, et quelques-uns d'entre eux pourront se réfugier sous l'abri de la forêt voisine où ils se reproduiront. De là une sélection, se réalisant, sous l'empire de la nature, d'une manière analogue à celle qui résulte de l'action intelligente de l'homme, et amenant la formation d'une race à ailes courtes.

A cela, le R. P. Hahn répond que le fait ainsi présenté est incontestablement *possible*, mais qu'il reste à savoir si cette possibilité se

(1) *Darwinism. An Exposition of the Natural Selection, With some of its applications.* By Alfred Russel Wallace. London. Cet ouvrage d'après le R. P. Hahn, serait remarquable par l'extrême aménité, l'urbanité parfaite, avec lesquelles l'auteur discute et dont il ne se départit jamais, même vis-à-vis de ses adversaires les plus ardents. — Le présent article était écrit et composé lorsqu'a paru, dans le *Revue* du 1er août, la *Chronique scientifique* de M. le Dr Tison, contenant une appréciation de l'ouvrage de M. Wallace d'après la traduction française récemment parue de M. de Varigny.

réalise ou s'est réalisée *en fait*. Et il pose le problème en ces termes : « Il existe, de l'aveu de tous, certains groupes d'animaux et de végétaux qui ne peuvent, dans les conditions actuelles, descendre d'un parent commun. En a-t-il été de même de leurs ancêtres aux époques géologiques? »

Or, tout en se plaçant au point de vue même de l'auteur de *Darwinism*, — le quel nous paraît, des plus contestables, — à savoir que les lois expérimentales qui régissent les êtres vivants à l'époque actuelle sont supposées avoir été les mêmes aux époques géologiques, le P. Hahn établit facilement que sir Wallace ne prouve rien *en fait*. Le savant anglais montre bien que, dans des circonstances spécialement propices, la sélection naturelle *pourrait* produire des variétés ; mais il n'établit nullement qu'un tel concours de circonstances soit probable, ni qu'il se soit jamais présenté. Il laisse d'ailleurs sans discussion la grande objection des antitransformistes qui soutiennent que la variabilité de l'espèce est confinée, *au moins actuellement*, dans certaines limites. Car si l'on modifie d'une manière importante les individus d'une même espèce, on n'arrive cependant pas à travailler la matière vivante comme la cire ; on peut bien faire un bœuf plus ou moins gros, un cheval plus ou moins robuste au trait ou à la charge. ou plus ou moins rapide à la course ; d'un bœuf, on ne fait pas un âne ; d'un cheval, on ne fait pas un lion.

Cette objection de fait ne paraît pas toutefois, à notre impartial critique, avoir une valeur absolue ; car il n'existe pas, pour en faire une loi, d'autre criterium que l'expérience, et, d'après lui, « la distance qui sépare deux formes n'est pas une base suffisante pour permettre d'affirmer qu'elles ne peuvent dériver d'un même parent ». Entre autres exemples, il cite, outre des métamorphoses des insectes, le phylloxera du chêne, en qui l'on observe plus de sept générations successives dont aucune ne ressemble à la précédente. Les non-transformistes, à la vérité, allèguent que les générations alternantes et les métamorphoses n'avancent à rien ; car la nature finit toujours par revenir à son point de départ, parcourant les mêmes phases, tournant dans le même cycle.

Une telle allégation n'est plus valable en présence de faits comme celui-ci.

L'*axolotl*, du Mexique, est un petit amphibie de la taille, à peu près, de nos lézards, avec les branchies et la queue aplatie du têtard et les quatre pattes de la grenouille. Il n'a jamais produit,

au Mexique, d'autre forme, d'autre type que lui-même, et l'*amblystome* y est inconnu.

Celui-ci, qui habite d'autres régions de l'Amérique du Nord, est un amphibie de taille à peu près pareille ou un peu moindre, qui n'a pas de branchies et dont la queue est non pas aplatie, mais ronde comme celle des amphibies terrestres. Dans les pays où se rencontre l'amblystome, l'axolotl est inconnu : de l'amblystome il ne naît jamais que des amblystomes.

Or, il y a une trentaine d'années, Dumeril possédait, au Muséum, des axolotls venus du Mexique, qui se reproduisirent et qui, à la seconde génération, donnèrent naissance, ô surprise, à des jeunes absolument semblables aux amblystomes. En sorte que, sous l'empire, sans doute, de conditions climatériques ou biologiques différentes, « la nature sortait de son cycle habituel et entamait un nouveau cycle ». Et le R. P. Hahn ajoute judicieusement : « Qui empêche donc que la nature parcoure un certain cycle pendant toute une époque géologique et que, sous l'influence d'un changement dans les conditions d'existence, elle parcoure un nouveau cycle à l'époque suivante?... Certes, l'exemple des axolotls et des amblystomes ne permet pas de conclure avec certitude que la nature peut parcourir indifféremment toutes sortes de cycles; mais il détruit l'argument de l'immutabilité des cycles parcourus par les êtres vivants. »

D'autre part, S. Wallace, qui s'applique surtout à l'étude des variétés, ne prend pas garde que les bornes imposées par la nature ne dépendent pas seulement de la grandeur de l'ecart, mais aussi de sa *direction*. L'écart est énorme entre les formes extrêmes des races de chiens; les chiens n'en restent pas moins des chiens, et ne deviennent ni loups, ni hyènes, ni renards, parce que les écarts qui se sont formés entre leurs types divers ne se sont pas produits dans la direction qui tendrait à former des espèces différentes.

En développant cette considération, le R. P. Hahn arrive à conclure qu'il est difficile d'admettre que les espèces aient pu se produire par la transformation graduelle des variétés et que les transformistes sont sur un meilleur terrain quand ils s'autorisent des métamorphoses et des générations alternantes.

Seulement la conclusion finale de cette longue et savante discussion est que, d'une part, « la théorie de l'évolution indéfinie n'est

pas démontrée », mais que, de l'autre, « la théorie de la stabilité absolue n'est pas démontrée non plus. »

Et nous ajouterons, pour notre part, que, en présence de théories encore aussi incertaines, moins d'infatuation et d'outrecuidance chez certains membres extrêmes de l'une des deux écoles, moins de morgue et de dédain chez certains partisans également extrêmes de l'autre théorie, siéraient mieux aux uns et aux autres. Il y aurait, de part et d'autre, tout profit pour la vérité comme pour la charité, à imiter ici la large impartialité et l'esprit élevé du R. P. Hahn, là l'aimable courtoisie et la loyale bienveillance avec lesquelles, paraît-il, le savant naturaliste anglais conduit toujours la discussion.

II

LES GLACIERS ET L'ÉPOQUE QUATERNAIRE

Il n'est personne aujourd'hui qui ne sache, au moins par ouï-dire, qu'il fut un temps, d'une partie duquel l'homme a été témoin, où nos grands massifs montagneux étaient enfouis sous d'épais manteaux de glace, alors cependant que les plaines et les vallées au bord desquelles s'arrêtait l'expansion de ces glaces, alimentaient une flore et une faune très vivantes, correspondant même parfois à celles qui peuplent aujourd'hui les régions chaudes de nos climats tempérés. On sait aussi que l'on appelle *quaternaire* une période d'introduction à l'époque géologique actuelle, si l'on peut ainsi s'exprimer, dans laquelle les phénomènes de la physique du globe, y compris celui de la glaciation, ne différèrent que par le degré d'intensité de ceux dont nous sommes témoins.

M. Adrien Arcelin, si compétent en ces matières, consacre à l'étude des phénomènes glaciaires plusieurs articles de la *Revue des Questions scientifiques* (1), dans lesquels il établit une concordance entre les différentes régions qui ont été le théâtre de ces phénomènes, cherche à déterminer le moment où, parmi eux, apparaissent les premières traces de l'homme, et aussi quelles ont pu être leurs causes et leur durée.

Pendant de longues séries de siècles notre globe ne connut pas le froid : aux pôles comme à l'équateur régnait une température chaude et égale. Les climats commencèrent à se dessiner aux pôles

(1) Livraisons d'octobre 1890, janvier et avril 1891.

qui se refroidirent peu à peu, voyant leur végétation se modifier en conséquence ainsi que la faune qui les peuplait. Ensuite les premières neiges y apparurent, tandis que, vers le milieu des temps tertiaires, le soulèvement des Pyrénées, en élevant dans les airs un condensateur des vapeurs humides qui saturaient l'atmosphère, amena peut-être dès lors le premier échantillon de glacier dû à l'altitude.

Puis, pendant la longue durée de la suite des âges tertiaires, de nouveaux mouvements orogéniques provoquèrent, à des époques probablement variables, des glaciations plus ou moins locales. Mais c'est durant la période quaternaire que cet ordre de phénomènes, qui n'a cessé depuis lors de se produire quoique dans des proportions singulièrement restreintes, a reçu sa plus grande extension et ses développements les plus caractéristiques.

Nos glaciers actuels, déterminés par les mêmes causes mais d'une intensité très affaiblie sont, en effet, la continuation sur une échelle minuscule des vastes glaciers quaternaires.

C'est une très curieuse histoire que celle de chacun d'eux, prise au moment de ses origines et suivie à travers ses diverses phases de développement. M. Arcelin se livre à l'intéressant travail de reconstituer cette histoire.

Le glacier des Alpes, qui couvrait tout le massif alpin et s'étendait, par le Jura et les Vosges, jusqu'au bassin du Rhin; celui des Cévennes et celui qu'on soupçonne dans le petit massif montagneux de la rive droite de la Saône et du Rhône; ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal; les glaciers un peu moins considérables de la chaîne pyrénéenne; ceux, bien moins importants encore, si tant est que leur existence soit certaine, du Morvan, du Cotentin et de la Bretagne, sont décrits dans leur ensemble comme dans le détail de leurs diverses manifestations, suivant les phases diverses par lesquelles ils auraient passé. C'est ensuite le tour des glaciers des Iles Britanniques, de la Scandinavie et de l'Allemagne; puis, d'une manière plus succincte, de ceux de l'Asie, de l'Amérique du Nord et de ceux dont on croit avoir retrouvé les traces dans l'Afrique australe et occidentale, en Australie et dans l'Amérique du Sud.

Partout leurs phases se sont produites à peu près dans le même ordre. Qu'il y ait eu ou non interruption dans l'activité glaciaire entre la fin du tertiaire et le quaternaire, il paraît certain, sauf pour le plateau central et les Pyrénées, que les premiers glaciers

quaternaires ont dépassé en étendue ceux du pliocène : en même temps, une immense calotte de glace couvrait tout le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique et envahissait la mer. Puis un affaissement fit disparaître une partie des continents sous les eaux.

Survient un grand changement de climat. Les glaciers sont réduits à peu près à leur étendue actuelle, la mer est rentrée dans ses limites. Puis apparaît, après de longues durées d'un climat tempéré, avec puissants cours d'eau, une nouvelle extension des glaciers, mais bien inférieure à la précédente, dans le nord de l'Europe et de l'Amérique; tandis que, dans le centre de notre continent, le climat redevient sec et froid et correspond à ce qu'on a appelé, en France, l'âge du renne.

Au résumé, on peut distinguer, dans l'époque quaternaire, trois périodes bien distinctes : durant la première, qui correspond à la plus grande extension des glaciers, un refroidissement considérable s'étend sur tout le nord de l'Europe et probablement aussi dans les régions avoisinant, en France, le plateau central, les Pyrénées et les Alpes; car alors disparaissent de ces régions l'éléphant méridional, la gazelle, le tapir et autres représentants de la faune chaude, tandis que la flore forestière devient semblable à celle des pays scandinaves. — La seconde période suit la fonte des grands glaciers; c'est la période interglaciaire qui règne dans tout l'hémisphère boréal; climat tempéré, égal, humide; le laurier, le figuier, le gaînier, le buis, le buisson ardent prospèrent aux latitudes de la Celle, près Moret, de la Perle (Aisne), de Kannstadt, près Stuttgart; une faune méridionale pure peuple les environs de Chelles (Seine-et-Marne) et de Taubach, près Weimar, où, vers la fin, se rencontrent les deux plus anciennes stations humaines connues, avec silex paléolithiques. Peu à peu, le climat se refroidit; des espèces de la faune froide se mêlent aux espèces méridionales, en même temps que l'homme pénètre partout et, la Scandinavie exceptée, s'étend probablement sur l'Europe tout entière. — On arrive ainsi à la troisième période, celle du renne, où la faune boréale envahit l'Occident, une recrudescence glaciaire sévissant dans toute la partie septentrionale de l'Europe. L'éléphant dit primitif (*primigenius*) et le rhinocéros à narines cloisonnées (*tichorinus*) remplacent l'éléphant antique et le rhinocéros de Merck. C'est le *Mousterien* de M. de Mortillet succédant au *Chelléen* du même préhistorien : car c'est seulement vers la fin de la période interglaciaire et dans

celle qui suit la dernière extension des glaciers que l'on retrouve les premières traces de la présence de l'homme.

Ainsi M. Arcelin qui, naguère, avait, comme il le dit lui-même, repoussé d'une manière absolue la périodicité du phénomène glaciaire tant que ses études étaient restées confinées dans le bassin du Rhône et la région des Alpes (1), admet aujourd'hui comme grandes divisions de l'époque quaternaire, « deux périodes glaciaires, l'une plus longue et plus générale, l'autre plus courte et plus locale, séparées par une phase tempérée ou interglaciaire (2) ». Mais il considère toujours comme au moins très douteuse la prétendue périodicité des phénomènes glaciaires « antérieurement à ces deux dernières phases de grande extension ». Il s'agit ici d'un problème extrêmement complexe, à la solution duquel concourent les causes les plus diverses. Le déplacement des rivages, c'est-à-dire l'envahissement par les eaux, puis la réapparition au-dessus d'elles de parties plus ou moins étendues des continents, expliquent une partie des phénomènes quaternaires et glaciaires; ils ne les expliquent pas tous. On a mis en avant un déplacement du centre de gravité du globe oscillant vers le nord ou vers le sud, suivant que l'accumulation des glaces se produisait au pôle nord ou au pôle sud (3); d'autres invoquent la dénivellation des mers par l'attraction de continents, la contraction de ceux-ci par le froid et leur dilatation par leur retour à une température normale (4). En fait, les exemples sont innombrables, même à notre époque, d'affaissements de certaines côtes, de relèvement de certaines autres. Les causes qui ont déterminé, à l'époque quaternaire, le déplacement des rivages sont, en réalité, multiples, et quelques-unes sont certainement liées aux phénomènes glaciaires; d'autres, qui y sont étrangères, ont dû y combiner leurs effets. Les phénomènes de la nature sont toujours complexes, et ce serait se faire illusion que de leur attribuer les causes simples ou uniques.

Que d'hypothèses n'a-t-on pas établies pour expliquer la cause des grandes extensions glaciaires, hypothèses qui, satisfaisantes à certains égards, se heurtent parfois ailleurs à des objections plus

(1) *Revue des questions scientifiques*, avril 1891, p. 387.
(2) *Ibid.*, p. 353.
(3) Croll, Le Hon, Adhémar.
(4) MM. Fischer, de Lapparent, Chamberlin et Salisbury, Erich von Drygalski.

ou moins fortes! — Il y a d'abord la fameuse, et d'ailleurs fort belle théorie, du docteur Blandet (1). Or, excellente pour expliquer l'uniformité des climats antérieure aux glaciers, elle ne l'est plus pour donner la clef des phénomènes quaternaires durant lesquels la température moyenne de notre hémisphère est restée supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui, nonobstant les extensions glaciaires : celles-ci sont « indépendantes de l'évolution de la nébuleuse solaire et de sa résolution en étoile, car la température de la surface de la terre ne résulte pas seulement de la puissance calorifique du soleil, *mais aussi de l'état de l'atmosphère* (2) ». La précession des équinoxes, les variations séculaires de l'obliquité de l'écliptique et l'excentricité de l'orbite terrestre, combinées avec le déplacement lent de la ligne des apsides d'où résulte celui du périhélie et de l'aphélie, ont pu exercer en leur temps, une influence plus ou moins considérable sur la répartition de la chaleur et des phénomènes météorologiques à la surface de notre planète (3). Des variations dans la température des grands courants aériens, d'où seraient aussi résultés des changements dans la direction des grands courants maritimes, sont aussi indiqués par plusieurs auteurs, d'ailleurs assez gratuitement, comme ayant exercé une influence sur les changements considérables observés dans la température. Quoi qu'il en soit, les théories cosmiques supposeraient une périodicité régulière des phénomènes glaciaires que ne confirme pas d'une manière certaine, antérieurement au quaternaire, l'histoire géologique du globe.

M. Arcelin donne à cela une explication fort plausible. Aux époques géologiques lointaines, la grande étendue, sur l'horizon, de la nébuleuse solaire, laissait bien peu d'action, sinon aucune, aux effets résultant de la précession des équinoxes, de l'inclinaison de l'axe terrestre, des déplacements du périhélie, etc. Plus tard,

(1) La théorie de Blandet est exposée, avec figures à l'appui, dans le *Traité de géologie* de M. de Lapparent (1re édit., p. 35), et dans *la Période glaciaire* de M. Falsan, p. 203. — Voir aussi, sous le même titre, notre article de la *Revue des questions scientifiques* de juillet 1890, où cette théorie est également exposée.

(2) *Loc. cit.*, p. 375.

(3) La théorie des déplacements du périhélie et de la précession des équinoxes comme cause des phénomènes glaciaires a été développée avec ampleur par M. l'abbé Hamard, dans son *Supplément au gisement préhistorique du Mont Dol*, et reproduite dans la « Note 112 » de notre opuscule *Comment s'est formé l'univers*, 2me édit., p. 308 et suivantes.

quand le refroidissement polaire s'accentua, les premiers glaciers purent prendre naissance, grâce au concours d'autres circonstances favorables, « telles, par exemple, que le soulèvement des hautes chaînes de montagnes, un régime météorologique particulier, l'activité de l'évaporation, l'humidité excessive de l'atmosphère, etc. » Le tout peut avoir coïncidé avec la dernière période de la plus grande excentricité de l'orbite de la terre, qui aurait été la principale cause de l'état météorologique glaciaire. Dans cette hypothèse, « la plus ancienne période d'extension des glaciers aurait commencé il y a un peu plus de trois cent mille ans, pour finir il y a quatre-vingt ou cent mille ans ».

Suivit la longue période interglaciale à climat rendu plus doux par la diminution de l'excentricité, avec une température assez élevée pour atténuer ou même annuler l'effet de la précession des équinoxes; et les montagnes, réduites de près de moitié de leur hauteur primitive, du fait des érosions glaciaires antérieures, ne portent plus que des glaciers insignifiants, nonobstant des pluies assez abondantes pour que cette époque ait pu être « très justement appelée par M. de Rosemont la période pluviaire ». (1)

Cependant, après plusieurs révolutions des points équinoxiaux, le refroidissement polaire avait assez progressé pour permettre aux effets de la précession de se manifester librement, lesquels, au dernier retour de nos hivers en aphélie pour notre hémisphère, auraient contribué à amener la dernière période glaciaire, celle de l'âge du renne. « Cela, ajoute M. Arcelin, nous reporte à une dizaine de mille ans dans le passé (2). »

Remarquons ce chiffre. C'est à un temps peu antérieur que se rapportent les plus anciennes traces de la présence de l'homme. Des calculs de M. Forel, établis sur les atterrissements du lac de Genève, l'amènent à conclure qu'il s'est écoulé environ 100.000 ans depuis le retrait des glaciers du Rhône, c'est-à-dire depuis la fin de la *première* période glaciaire, ce qui corrobore les conclusions données un peu plus haut. Les propres calculs de M. Arcelin, fondés sur les alluvions de la Saône, portent à 7500 ans la fin des temps quaternaires; ceux de M. Kerviler, d'après les alluvions observées à Saint-Nazaire, donnent 7800 ans. D'autres savants, d'après des

(1) *De Rosemont, Etud. géolog. sur le Var et le Rhône*, citées par M. Arcelin, *l. c.*, pp. 362 et 386.

(2) *Revue des Questions scientifiques*, avril 1891, pp. 386 et suiv.

observations analogues faites aux chutes du Niagara, du Mississipi, aux Grands-Lacs, etc., arrivent à des chiffres rapprochés qui concordent d'ailleurs avec les calculs astronomiques du docteur Croll. On arrive ainsi à une durée de 5000 ans pour l'âge du Renne, qui aurait commencé il y a 12,800 ans et aurait pris fin il y a 7500 ans, ce qui, d'après la règle de proportionnalité établie par M. de Mortillet lui-même, porterait la durée de l'âge chelléen à 2700 ans.

Ainsi les traces les plus anciennement connues de l'existence de l'homme ne remonteraient pas plus haut qu'une quinzaine de mille ans, au lieu des centaines et des centaines de milliers d'années complaisamment accumulées par M. de Mortillet et son école sur la tête de l'humanité.

Assurément de telles chronologies sont encore conjecturales et ne peuvent être considérées comme certaines. Du moins représentent-elles le point d'arrivée des derniers progrès de la science, et permettent-elles d'entrevoir des voies nouvelles, dans lesquelles les supputations fantastiques et intéressées des écoles à systèmes préconçus et à parti pris feront place, peu à peu, à des calculs fondés sur des observations de plus en plus nombreuses et atteignant toute la somme de précision dont une telle matière est susceptible. Témoin des dernières scènes de ce vaste drame de la nature qui s'est déroulé pendant la longue durée des âges quaternaires, l'humanité est peut-être destinée, « dans quelques centaines de siècles », (si toutefois elle vit jusque-là), à voir se dessiner les premières scènes du renouvellement d'un drame pareil dans notre vieille Europe. Qui sait si le mystérieux continent africain, d'un climat alors plus adouci, ne deviendrait pas, dans ce lointain avenir, le refuge et le centre de la civilisation?

III

L'ORIGINE ASIATIQUE DE LA RACE NOIRE (1)

Ce n'est guère que dans le vaste continent africain et dans l'immense archipel Océanien que la race noire ou nègre existe de temps immémorial comme fond principal de population, et où l'on pourrait la considérer comme autochtone. L'importation des nègres en Amérique est relativement récente et ils n'y forment qu'une

(1) Nous analysons ici un mémoire lu, sous ce titre, par le savant ethnographe, R. P. J. Van den Gheyn, au Congrès scientifique international des catholiques, et publié dans la *Revue des Questions scientifiques* d'avril 1891.

minorité. Quant à l'Asie, si cette race y fut nombreuse à d'autres époques, elle ne s'y trouve plus aujourd'hui qu'à l'état sporadique ou mêlée à des populations de caractère mixte. D'où tire-t-elle donc son origine? Est-elle vraiment autochtone, ayant pris naissance simultanément dans deux foyers, aussi distants que le centre de l'Afrique et la Mélanésie? Ou bien se serait-elle formée sur un continent submergé qui aurait creusé l'abîme d'un océan entre les deux tronçons? Ou bien encore vient-elle d'ailleurs?

Si l'on étudie les nombreuses observations recueillies par les voyageurs et coordonnées par des savants spéciaux, on constate l'existence pareille, dans les deux régions, de deux types nègres très caractérisés : Noirs de taille ordinaire et dolichocéphales (c'est-à-dire, à tête longue), noirs pygméens et brachycéphales (c'est-à-dire, à tête courte). ces derniers sous le nom de Négrilles, occupent sous l'équateur une zone large de six degrés s'étendant des montagnes bordant au nord-est de Victoria-Nyanza jusqu'à l'embouchure de l'Ogooué dans l'Atlantique, tandis que, sous le nom de Négritos, on les retrouve aux Philippines, aux Molusques, dans la Nouvelle-Guinée et au nord-est de l'Australie. D'autre part, les Noirs de taille grande ou moyenne, se rencontrent dans des conditions tout à fait analogues d'indice céphalique, de capacité crânienne et autres caractères ethniques, aussi bien chez les Papous de la Nouvelle-Guinée, des Nouvelles-Hébrides et de la Polynésie, que chez les Congolais, les Soudanais et les Achantis ducentre et de l'ouest du continent africain. Ainsi voilà deux types nègres très caractérisés, très distincts, que l'on observe, à peu près identiques à eux-mêmes, à des distances aussi énormes que celles qui séparent le centre et l'ouest de l'Afrique du nord et de l'est de l'immense archipel Océanien. D'où l'on peut conclure déjà avec vraisemblance la formation de la race noire originaire sur une aire unique d'où elle se serait ensuite, après s'être scindée en deux sous-races, répandue en des directions différentes.

Trois branches océaniennes de la race nègre de grande et moyenne taille méritent ici de fixer l'attention : les Nègres australiens, les Papous et les Karons des monts Arfak dans la péninsule de Berau, au nord-ouest de la Nouvelle-Guinée. Les premiers, qui ne sont pas de race pure, n'ayant pas la chevelure laineuse, seraient d'origine dravidienne mais imprégnés de Papous et de Tasmaniens : ils offrent une étroite ressemblance avec quelques-uns des nègres

épars dans la péninsule hindoue et avec des crânes trouvés dans des monuments mégalithiques du Dekkan, restes les uns et les autres, paraît-il, d'une population presque entièrement disparue aujourd'hui, mais remontant à une haute antiquité, au moins d'après les données fournies par la linguistique. — Les Papous apparaissent comme une race essentiellement voyageuse, expansive et colonisatrice. De l'est de la Nouvelle-Guinée et des îles voisines, ils ont irradié un peu partout : on retrouve leurs traces aux îles Timor, Céram, Boëroë, en Malaisie, à Taïti, à l'île de Pâques, à la Nouvelle-Zélande, jusqu'à Madagascar et même parmi quelques tribus de la Californie! — Une grande importance s'attache aux nègres Karons, tribu très homogène, habitant les montagnes de l'Arfak et qui, par une taille moyenne, établissent la transition entre les petits Négritos et les grands Papous, dont ils sont visiblement les métis. Leur existence corrobore la preuve que, avant d'être occupé par les Malais, l'archipel, qui porte le nom de cette race aux instincts féroces, était peuplé par des noirs, principalement Négritos qui, plus faibles et mal disposés à la lutte, d sparurent promptement devant les envahisseurs. D'autre part, les *Aigtas* ou *Aétas*, négritos des îles de Mindanao et de Luçon paraissent avoir essaimé jusqu'à Formose et avoir pénétré même au Japon.

Nous voici ramenés en Asie. Il résulte des travaux comparés des voyageurs ethnographes et anthropologistes qui se sont occupé de la question, que les traces actuelles ou les preuves de l'existence, dans une haute antiquité, des Négritos se retrouvent sur presque tous les points de l'Asie : en Chine, dès le vingt-deuxième siècle A. C. et jusqu'au moyen âge; dans la péninsule annamite, par la présence des Moïs, aux cheveux laineux, au teint presque noir, à la physionomie de Cafres, d'origine certainement nègre; dans la presqu'île de Malacca, où se rencontrent en grand nombre des métis de Négritos et des Négritos purs, notamment à Singapore et dans les montagnes du centre; dans l'île de Ceylan, dont les indigènes Veddahs sont des Négritos métissés; aux îles Andaman, où les Mincopies représentent le type négrito à peu près pur; dans la péninsule hindoue, du sud du Maduré à la vallée du Gange, et des monts Vindhyas aux rives de l'Indus et au pied même de l'Himalaya. Il est contraire à toute vraisemblance, à toute possibilité même, que les Négritos, race physiquement faible, persécutée, emprisonnée par les races envahissantes, aient pu laisser des traces aussi manifestes,

parfois même des représentants du type pur, dans toutes les parties de l'Asie, s'ils provenaient d'immigrations de quelque autre partie du monde.

Arrivons à l'Afrique. Ethnologiquement les nègres s'y rangent en trois classes : au sud, les Boschimen ou Boschimans et les Hottentots aux cheveux laineux, au teint jaune-brun ou jaune-rougeâtre; plus au nord et vers l'ouest, les Négrilles, enfin les Nègres africains proprement dits. Il n'est plus douteux aujourd'hui que ces diverses branches de la race nègre n'aient subi les grands mouvements ethniques, — conquêtes, invasions, infiltrations, — auxquels n'ont pas échappé les autres peuples. En rapprochant les traditions que ces divers groupes ont conservées, les données fournies par les auteurs de l'antiquité, les documents mis à jour par les récentes découvertes des égyptologues, les observations des voyageurs, y compris celles du trop fameux Stanley, les inductions les plus légitimes des ethnologues et des anthropologistes, — on arrive à cette conclusion, difficile à écarter, que toutes ces populations nègres sont arrivées d'Asie par le détroit de Bab-el-Mandeb, et que les plus anciennes y sont, avec les Boschimen, leurs confrères par la taille, les Négrilles, qui ont dû d'abord y dominer souverainement; que, plus tard, pourchassés vers le sud par les pharaons d'Égypte, les nègres de haute taille ont peu à peu refoulé et détruit partiellement les Négrilles, et qu'ainsi, loin d'être autochtone et aborigène sur le sol africain, la race noire l'a occupé par voie d'immigrations venues de l'Asie méridionale.

Ainsi le courant océanien de la race noire s'étend en Asie jusqu'aux bords de l'Indus, le courant africain s'arrête au sud du Nil. Mais le premier n'a pas l'Indus pour limite extrême : le Pendjâb, le Béloutchistan, le sud et l'ouest de la Perse (ancienne Susiane) présentent des groupes de population de taille plus petite, brachycéphales, au teint foncé, qui tranchent sur la masse et représentent visiblement l'influence prépondérante du sang négrito. De plus, Hérodote décrit des « Éthiopiens orientaux » (ne différant des Éthiopiens d'Afrique que par le langage et la chevelure), qui suivaient l'armée de Xerxès à titre d'auxiliaires. Pline, Ctésias et Hérodote font aussi de fréquentes allusions à des pygmées dans l'Inde. Enfin, M. Dieulafoy a retrouvé en Susiane des bas-reliefs d'une très grande antiquité, représentant des personnages de haute marque aux pieds et aux mains noirs, au teint foncé, que M. de Quatrefages n'hésite

pas à identifier avec les « Éthiopiens orientaux », c'est-à-dire les nègres de l'Inde; et M. Houssay, par une étude comparée des indigènes de l'Elam avec ceux des contrées limitrophes, arrive à conclure que l'influence du Noir en Susiane doit venir d'une petite race de couleur « qui ferait remonter les Susiens aux Négritos signalés en Asie ». Or on constate encore, en divers points de la Perse, l'existence du type noir retrouvé par M. Dieulafoy sur les antiques monuments. Ce type représente donc l'une des plus anciennes populations qui aient occupé le sol.

De ce qui précède il résulte que, disséminés sur l'immense étendue des archipels océaniens et du vaste continent d'Afrique, et ayant laissé des traces non équivoques dans toute l'Asie, les groupes ethniques de la race noire convergent vers cette partie de l'Asie, située à l'est du golfe Persique, et qui avait nom Susiane. D'autre part, l'origine asiatique de la race jaune n'est pas douteuse, et l'opinion qui place ailleurs l'origine des blancs ne repose sur aucune base solide. Or, c'est précisément dans la région au sein de laquelle est située ce centre de convergence, que l'on trouve réunis soit à l'état pur, soit à l'état plus ou moins métissé, les trois types jaune, noir et blanc, et, qui plus est, les trois types linguistiques; et aucune autre région ne réunit, sur le monde entier, de pareilles conditions. Il est peu admissible que, formées et développées sur tous les points du globe, ces races et ces langues soient venues se grouper toutes en un même centre; mais on comprend bien mieux que, parties de ce point commun, elles aient rayonné partout, en laissant sur place les témoins de leur commune origine. Par là s'expliquent aussi les migrations et la distribution géographique des nègres refoulés du nord et de l'est par les jaunes, arrêtés à l'ouest par les blancs. Ces conclusions tirées de considérations purement ethnographiques, sont corroborées par ce fait que la faune, la flore et les industries des peuples africains trahissent, antérieurement à ce qui nous est connu par l'histoire, une origine asiatique. Les Bantou, qui paraissent avoir été les plus anciens occupants du continent africain, emploient des noms d'origine sanskrite pour désigner le chanvre, la poule, la chèvre, le porc et le chien. La métallurgie des noirs africains accuse par ses procédés une initiation orientale : or, quand les Européens abordèrent, au sixième siècle, sur la côte africaine, ils possédaient une industrie beaucoup plus avancée. Les nègres du Loanda, sur la côte sud-ouest, ont des procédés de tissage et de

filage identiques à ceux que nous ont révélés les anciens monuments égyptiens.

Cette démonstration, dont nous n'avons donné que les points saillants, est appuyée, dans le mémoire du P. Van den Gheyn, sur les travaux des plus hautes autorités scientifiques, notamment de MM. de Quatrefages, Hamy, Deniker, Gérard de Rialle, Maury, Lepsius, etc. Si elle ne revêt pas encore tous les caractères de la certitude, elle présente du moins le dernier mot de la science en cette direction; et son accord avec les données traditionnelles est de nature à frapper tous les yeux.

IV

LE FLUOR A L'ÉTAT LIBRE

Le classement en deux groupes, corps simples et composés, de tous les corps considérés au point de vue de la chimie, est relativement tout moderne, si l'on fait abstraction du fameux partage aristotélicien de la matière en quatre éléments. Avant que Lavoisier eût fait comprendre l'importance de l'emploi de la balance dans les laboratoires, « les analyses les plus complètes et les plus exactes n'avaient jamais fourni autre chose que les unes ou les autres des quatre substances (1) ». Depuis celui qu'on a appelé « le père de la chimie moderne », on est parvenu à reconnaître et à isoler soixante-dix éléments environ; encore n'est-on nullement assuré que ces soixante-dix corps soient réellement *simples*, c'est-à-dire absolument indécomposables; seulement on n'a pas pu, jusqu'ici, pousser plus loin la décomposition. Des difficultés inouïes ont dû être surmontées pour découvrir et isoler certains d'entre eux, soit en raison de la rareté des corps dans lesquels ils existent en composition, comme le *gallium* (1875) et le *germanium* (1886), soit surtout en raison des énergiques affinités qui les lient aux combinaisons dans lesquelles ils se trouvent emprisonnés.

Tel est particulièrement le cas du *fluor*, qui n'a pu être isolé et étudié séparément, après une longue suite d'années de recherches par de nombreux et éminents chimistes, qu'en 1886, grâce à l'habileté persévérante de M. Moissan. Plusieurs d'entre eux, savants de premier ordre, comme les Scheele, les Davy, les Gay-Lussac, les

(1) Macquer, *Dictionnaire de chimie*, 1778.

Frémy, y avaient infructueusement quant à cet objet, non sans profit toutefois pour d'autres aspects de la science, employé leurs veilles, dépensé leur fortune et compromis leur santé. Par ses affinités exceptionnellement énergiques, ce composant de nombreux corps connus (1) résistait à tous les efforts. Les recherches de ces savants ont, du moins, mis en lumière les propriétés jusqu'alors mal étudiées de plusieurs combinaisons du fluor, et préparé les voies à de plus heureux qu'eux.

M. Moissan fut, on vient de le dire, ce chimiste heureux. Né à Paris en septembre 1852, c'est un homme encore jeune. Successivement maître de conférences et chef des travaux pratiques de chimie à l'École de pharmacie de Paris, en 1879; professeur agrégé à la même école en 1882; successeur de M. Bouis à la chaire de toxicologie en 1887; il reçut, en la même année, de l'Académie des sciences et à l'unanimité des voix, le prix Lacaze pour ses recherches et ses beaux travaux, et fut choisi, l'année suivante, par l'Académie de médecine, pour remplacer Méhu dans la section de pharmacie.

Pour arriver à la solution du problème de l'isolement du fluor, M. Moissan prit pour point de départ l'analogie assez remarquable entre certains composés du chlore, — chlorures des métaux et des métalloïdes, acide chlorhydrique, — et leurs analogues du fluor : fluorures métalliques, des métalloïdes, et acide fluorhydrique. Renonçant aux recherches sur les fluorures des métaux comme par trop dangereuses, il s'adressa d'abord aux fluorures du phosphore et à ceux de l'arsenic. Dans le cours des réactions nombreuses auxquelles il les soumit, il obtint plusieurs composés, la plupart inconnus avant lui, tels que l'oxifluorure de phosphore ($Ph\ Fl^3\ O$), le chlorofluorure ($Ph\ Fl^3\ Cl^2$), le bromofluorure ($Ph\ Fl^3\ Br^2$) et l'iodofluorure ($Ph\ Fl^3\ Io^2$), qui sont respectivement : le premier un gaz fumant à l'air et se décomposant dans l'eau : le second (chlorofluorure) un gaz incolore; le troisième (bromofluorure) un liquide ambré; enfin l'iodofluorure un corps solide jaune ou rouge.

Mais c'est par la décomposition de l'acide fluorhydrique, avec le concours de l'électricité, que M. Moissan a pu arriver à ses fins.

(1) Spath-fluor, fluorine ou fluorure de calcium ($Ca\ Fl^2$) ; Sellaïte ($Mg\ Fl^2$), yttrocérite ($Ca\ Ce\ Y\ Fl^2$); fluocérite ($Ce^4\ Fl^3$); fluellite ($Al^2\ Fl^6\ H^4\ O^2$); et une foule de fluorures doubles anhydres ou hydratés, dans lesquels l'aluminium est associé à la soude, à la chaux ou à la magnésie. (A. de Lapparent, cité par le R. P. H. de Greff, dans la *Rev. de quest. scient.*, liv. de janvier 1891, art. intitulé : *la Découverte et l'isolement du Fluor.*)

Pas plus que l'auteur de l'étude que nous analysons, nous ne décrirons ici la longue série d'essais auxquels le persévérant expérimentateur dut se livrer. A chaque tentative nouvelle, il lui fallait préparer l'acide fluorhydrique anhydre et monter une pile de 30 à 50 éléments Bunsen, le tout pour arriver à obtenir à ses cornues et à ses tubes en U de platine des fermetures capables de résister à l'action prodigieusement corrosive des réactions. Enfin, après avoir lancé le courant électrique à travers un tube en U, préalablement desséché et contenant 6 à 7 grammes de fluorure de potassium hydraté, l'acide fluorhydrique étant absorbé par un des tubes abducteurs, l'habile chimiste constata au pôle négatif un dégagement d'hydrogène, au pôle positif un gaz qu'on eût dit incolore comme l'hydrogène, mais d'une odeur pénétrante, désagréable, d'une action irritante pour la gorge et pour les yeux : c'était le fluor à l'état libre, le fluor dégagé de toute combinaison avec d'autres corps, comme des expériences ultérieures le prouvèrent. C'est, dit le R. P. H. de Greeff, « c'est le 26 juin 1886 que M. Moissan, grâce à sa perspicacité, à son habileté et à sa persévérance, obtint, pour la première fois, à l'état libre un corps simple qui, depuis bientôt un siècle, était connu par ses combinaisons, mais que les chimistes les plus distingués s'étaient efforcés en vain d'isoler. »

Nous ne pousserons pas plus loin cette analyse, dont le sujet est sans doute un peu aride pour quelques-uns de nos lecteurs. Nous ne décrirons pas les belles expériences par lesquelles l'heureux inventeur a établi et prouvé ce qu'on pourrait appeler l'*identité* du nouveau gaz. Nous laisserons de côté l'énumération des aptitudes réactionnelles tout à fait extraordinaires dont il est doué, aussi bien en chimie minérale qu'en chimie organique, et nous ne développerons pas l'explication, par la quantité de chaleur dégagée dans la combinaison du fluor avec l'hydrogène, de l'impossibilité de remplacer directement le fluor par les autres corps halogènes (chlore, brome, iode), ce qui fait comprendre « l'insuccès de tous ceux qui avaient essayé d'isoler le fluor par des procédés purement chimiques ». Nous donnerons seulement les conclusions du savant religieux qui expose avec un si grand luxe de détails l'historique des recherches qui ont précédé celles de M. Moissan, celles de M. Moissan lui-même, avec un aperçu de ses autres travaux : « Le fluor appartient certainement aux corps halogènes; comme les autres éléments de ce groupe, il forme directement des sels avec les métaux; mais *il les*

dépasse tous par son énergie chimique, comme il se trouve à leur tête par son poids atomique. »

Terminons enfin notre sommaire analyse par cette pensée par laquelle le savant Jésuite termine lui-même son brillant exposé :

« Honneur au jeune savant qui a su triompher de difficultés qui paraissaient insurmontables, et résoudre des problèmes qu'une foule de chimistes illustres avaient laissés sans solution ! »

V

LES MICROBES ET LE DOCTEUR KOCH

Après un engouement excessif et, — l'événement l'a prouvé, — bien peu justifié, l'opinion publique, passant à un excès contraire, semble avoir oublié le docteur Koch et ses découvertes ou, du moins, n'en faire plus aucun cas. Qu'il y ait eu, dans la procédure du savant praticien et de son gouvernement, des façons qu'on ait été fondé à blâmer et qui justifient, dans une certaine mesure, la faveur irréfléchie du public au début, son oubli et ses dédains ensuite, c'est ce que nous ne voulons pas examiner. Mais, toutes parts faites d'un côté et de l'autre aux fautes de procédés et aux exagérations, il n'en resterait pas moins, dans l'œuvre du célèbre docteur allemand, un chapitre très important de la science qu'il serait injuste de méconnaître et qu'il y aurait un véritable intérêt à mettre en lumière. M. le docteur Moeller en a fait l'objet, dans la *Revue des Questions scientifiques* de janvier 1891, d'un mémoire de soixante-dix à quatre-vingts pages dont nous essaierons d'indiquer les lignes principales.

Ce mémoire débute par une étude générale de microbiologie, c'est-à-dire de l'histoire des microbes, se continue par celle du microbe de la tuberculose et se complète par une dissertation sur le traitement médical de cette famille de maladies.

I. — La première chose à faire pour juger de l'action des micro-organismes dans les affections morbides, c'est de s'assurer de leur présence dans les parties malades. Or l'aide du microscope et des réactifs ordinaires pour reconnaître la présence et la nature des microbes dans les liquides et les tissus organiques soupçonnés d'infection était bien insuffisante ; l'extrême petitesse, les mouvements continuels et le peu de réfringence d'un grand nombre de

microbes leur permettait d'échapper à ces moyens d'investigation. Il a été paré à cette insuffisance par l'emploi des couleurs d'aniline que les microorganismes absorbent et retiennent avec une singulière intensité. L'invention du procédé est due à Weigert, et le docteur Koch serait parvenu à varier la coloration suivant la nature des bactéries, puis à différencier la teinte des spores de celle du surplus du bacille.

Une fois bien déterminée, la nature des microbes dont sont infectés des tissus organiques, il s'agit de savoir si c'est à leur présence qu'est due la maladie. On y parvient par les deux voies de la culture et de l'inoculation.

L'isolement et la reproduction des microorganismes dans des milieux artificiels par des procédés de *culture* est une voie féconde dans laquelle est entré le premier notre illustre Pasteur. Ces milieux artificiels sont ordinairement liquides. Le docteur Koch aurait inventé le procédé de culture sur des milieux solides, de consistance ferme ou pâteuse, ce qui permettrait d'éliminer les espèces étrangères et d'isoler d'une manière plus complète et plus certaine la bactérie mise à l'étude.

L'inoculation, c'est-à-dire la reproduction d'une maladie au moyen du microbe isolé, dit M. le docteur Moeller « ne peut malheureusement (*sic*) guère se faire que sur les animaux. »

Grand merci, Monsieur le Docteur! mais ne pourrait-on pas remplacer avec à-propos ici le mot « malheureusement » par son contraire? Malheureusement... pour la science, je le veux bien, mais fort heureusement pour les pauvres diables qui feraient les frais de l'expérience. Si elle n'en était morte, la malheureuse femme à laquelle un implacable expérimentateur avait inoculé le cancer à un sein non malade, après avoir extirpé le cancer du sein malade, exprimerait probablement un avis identique.

Toujours est-il que le docteur Koch paraît avoir obtenu tous les succès d'inoculation possibles sur une multitude de ces petits mammifères que nous autres, gens du vulgaire, appelons *cochons d'Inde* et que les savants nomment *cobayes*.

Les microbes sont, comme on le sait, de diverses espèces, et M. le docteur Moeller a soin de nous définir : les *micrococcus* à forme sphérique ou ovalaire, non doués de mouvement spontané, réunis deux à deux, ou en chapelets, ou autrement; les *bacilles*, rubans ou bâtonnets d'une longueur au moins double ou triple de

la largeur, mais souvent polymorphes et formant parfois des spores; les *spirilles*, filaments spiraloïdes, mobiles ou réunis en essaims, parfois constitués par l'assemblage de bâtonnets recourbés; les *microbes pléomorphes*, aux formes très changeantes, passant par exemple du micrococcus au bacille ou au spirille.

Le nombre de ces microorganismes est incalculable: ils remplissent l'atmosphère. Ces poussières organiques contribuent, dans une importante mesure, à la diffraction de la lumière : à travers le vide absolu comme à travers un gaz absolument pur, le rayon lumineux passe invisible, et il n'est perçu de l'œil dans l'air atmosphérique que par la réflexion mille fois répétée que lui impriment les corpuscules flottant sur son chemin. Il y aurait sans doute là de quoi ne laisser pas un être vivant parmi les organismes supérieurs; mais tous ces germes ne sont pas également ni paraillement nocifs : surtout ils ne peuvent se développer, se multiplier et exercer une influence délétère que dans des cas spéciaux et des conditions qui sont loin de se rencontrer sans cesse; enfin les organismes sains et bien constitués luttent efficacement contre cette cause morbide. Le succès de la science, en cet ordre de faits, est de rendre l'homme réfractaire au mal par une sorte de familiarisation des tissus vivants avec ces miscroscopiques ennemis qui, par suite, se trouvent neutralisés dans leur action.

II. — Le grand mérite du docteur Koch serait d'avoir découvert et isolé le microbe de la tuberculose, vainement cherché avant lui par une foule de praticiens, et surtout d'avoir prouvé, — ce qui jusque-là n'avait pas été démontré, — que tel était bien l'agent, le principe des affections tuberculeuses. Ce fait, établi par une foule de recherches, de tâtonnements et d'examens microscopiques, a encore été confirmé par l'inoculation, à des animaux, de la culture pure des bacilles tuberculeux, culture qui n'a pu être obtenue qu'en surmontant des difficultés spéciales par « une habileté vraiment extraordinaire ». Des cobayes au nombre de 179, plus 35 lapins, plus « beaucoup d'autres animaux », inoculés avec la culture du docteur Koch, furent *tous* atteints de tuberculose, tandis que des animaux semblables et dans les mêmes conditions sanitaires, mais non inoculés, restaient parfaitement indemnes.

Les recherches du docteur Koch sur l'origine, les conditions d'existence et le mode de propagation du bacille en question l'ont amené à constater son parasitisme, autrement dit l'impossibilité de son évo-

lution vitale et de son développement en dehors de ses hôtes vivants. Mais, d'autre part, ses germes résistent à la dessiccation à tel point qu'un crachat de tuberculeux desséché et maintenu à une température constante de 25° *C* peut conserver sa virulence pendant huit ou dix mois. Il suit de là, ce fait, corroboré par d'innombrables expériences sur des animaux, que le contact des objets ayant servi à des tuberculeux, l'inhalation de l'air qu'ils ont respiré ou l'absorption de liquides ayant séjourné dans des salles ou chambres de phtysiques suffisent, dans la plupart des cas, à communiquer l'infection.

Toutefois la série des phénomènes pathologiques résultant de cette communication ne se déroule pas sans aucune résistance de la part de l'organisme. De là la lenteur avec laquelle se propage le mal dans beaucoup de cas; parfois même, dans les organismes sains d'ailleurs et vigoureusement constitués, la résistance de ceux-ci parvient à triompher de l'ennemi qu'ils portent en eux.

III. — Il résulte de là que, contrairement à un vieux préjugé, les maladies tuberculeuses ne sont point incurables, au moins quand elles sont prises à leur début. De nombreux médicaments y ont été employés souvent avec succès; et la méthode du docteur Brehmer, consistant à assurer aux tuberculeux un air aussi pur et abondant que possible, comme à Goerbersdorf, Falkenstein et dans la Valteline, a produit des guérisons plus nombreuses encore (1). Tout cela, à la vérité, ne mettait pas sur la voie de la découverte du germe pathogène, et sa nature était toujours inconnue. C'est, comme on l'a dit plus haut, la gloire du docteur Koch de l'avoir découvert. Tous les savants expérimentateurs se mirent aussitôt à l'œuvre et trouvèrent bien une foule d'agents physiques et chimiques capables, soit de tuer le bacille, soit d'en neutraliser la virulence, soit d'en arrêter le développement; mais ces agents, expérimentés dans les cultures, n'étaient plus applicables sur les organismes vivants; ils y perdaient toute efficacité quand ils ne les empoisonnaient pas.

(1) Sans parler de la méthode de guérison par l'eau froide de l'abbé Kneipp, le célèbre et bientôt légendaire curé Wœrishofen en Bavière. (Voir dans le *Correspondant*, du 10 juillet dernier, de M. l'abbé Kannengieser, intitulé : *Un curé allemand extraordinaire*.

Depuis que ces lignes sont écrites, il a été rendu compte ici-même, dans la *Chronique scientifique* de M. le Dr Tison, du nouveau traitement de la tuberculose du professeur Lannelongue par des injections de chlorure de zinc; traitement trop nouveau encore et expérimenté depuis trop peu de temps pour qu'on puisse jusqu'ici en rien conclure.

C'est alors que le docteur Koch, dans un discours au Congrès de médecine de Berlin, annonça qu'il avait trouvé un spécifique agissant directement et exclusivement sur le bacille sans avoir d'ailleurs aucune autre influence sur l'organisme. Mais à la suite de l'émotion qui en résulta et des déceptions qui suivirent des promesses trop hâtivement faites, le docteur Koch lança dans le public, le 13 novembre 1890, la première communication officielle, d'où il résulte que le fameux médicament tue « non pas le bacille, mais le tissu tuberculeux ».

Sans vouloir contester les bienveillantes appréciations de M. le docteur Moeller, il nous semble qu'il y a là une assez jolie reculade : après avoir annoncé un médicament agissant directement et exclusivement sur le bacille sans toucher à l'organisme, dire que ce médicament tue le tissu malade et non le bacille, cela ressemble beaucoup à se démentir soi-même. D'ailleurs, M. le docteur Moeller reconnaît de son côté que la lymphe de « Koch ne donne pas des résultats aussi constants que ceux annoncés d'abord ». Toutefois ce remède doit pouvoir guérir « la tuberculose externe, notamment le lupus », quoique « l'on n'ait montré jusqu'ici aucun malade que l'on puisse déclarer complètement et définitivement guéri »; mais les plus grandes espérances sont permises. « Quant à la tuberculose interne, notamment la phitsie pulmonaire, les résultats sont encore moins définitifs ».

Pour tout dire sans ambages et en deux mots : à la question d'un remède certain et habituellement efficace contre la tuberculose, surtout interne, le docteur Koch a fait faire un grand pas en découvrant et isolant le bacille de cette maladie; mais le pas important et décisif est encore à faire, le secret final est encore à trouver, à moins qu'il ne l'eut été, dans une autre voie, par le modeste et charitable curé de Wœrishofen, ou bien encore par les injections au chlorure de zinc du Dr Lannelongue. C'est ce que l'avenir nous apprendra.

JEAN D'ESTIENNE.

LES ROMANS NOUVEAUX

I. *Dette de Haine*, par Georges Ohnet (Ollendorff). — II. *Simple*, par Jean Rameau (*id.*). — III. *A se tordre, histoires chatnoiresques*, par Alphonse Allais (*id.*) — IV. *Les mauvaises Farces*, par Gaston Cerfbeer (Ducher). — V. *Nouveaux Pastels. Dix portraits d'hommes*, par Paul Bourget (Lemerre). — VI. *Amour d'Epouse*, par Gustave Geneevoix (Calmann Lévy). — VII. *Bonheur conquis*, par Charles Foleÿ (Perrin). — VIII. *L'Idéal de Germaine*, par Marie Montal (*id.*). — IX. *L'Héritage de Gledesworth*, par Maxwell Gray, traduction de Robert de Cerisy (Bibliothèque des Mères de Famille, Didot). — X. *Vouloir c'est Pouvoir*, par Elly Reuss, traduit de l'allemand par le Dr Gustave Lauth père, de Strasbourg. 2 vol. (*id.*). — XI. *La Maison sans fenêtres*, par Roger Dombre (Gautier Blériot). — XII. *La Seconde femme de Lionel*, par Marie Pierre (Carré). — XIII. *Abnégation*, par la baronne Leclerc de ***, vicomtesse de *** (*id.*). — XIV. *Les Véridiques aventures d'un jésuite soldat; récit authentique des événements intéressants et souvent critiques qui sont survenus pendant mon service militaire*, par l'abbé C. M. C. (*id.*). — XV. *Chapuzot est de la classe; nouvelles scènes de la vie militaire*, par Jean Drault, illustration de Blass (Gautier-Bleriot). — XVI. *Une reine de théâtre; souvenirs de jeunesse, de théâtre et de cour*, par Ch. d'Héricault (Perrin). — XVII. *Mme de Lafayette*, par le comte d'Haussonville, de l'Académie française, avec portrait (Hachette).

I

Dette de Haine. J'ai tué un homme à cause de ma blessure et un jeune homme à cause de ma meurtrissure! chantait Lamech, petit-fils d'Hénoch, en rentrant dans la tente de ses deux femmes. Cette réminiscence biblique nous a poursuivi pendant toute la lecture du nouveau roman de M. G. Ohnet; nos mœurs si raffinées ne sont guère moins féroces, en effet, que ces mœurs antédiluviennes. Très aimable garçon, pourtant, ce brave Raimond, qui débute par tuer un rival et, avant la fin du volume, en aura tué deux, sans sourciller, et sans que ces exécutions sommaires remédient beaucoup aux faits accomplis. La première de ses victimes était un Italien marié, qui se vantait, au milieu d'un déjeuner d'hommes, d'avoir séduit une jeune fille, trop clairement désignée pour que Ploërmé ne la reconnût pas. Il restait pourtant un doute : sous le même toit habitaient deux cousines, l'une fiancée à Raymond, l'autre sa sœur par l'affection;

laquelle avait-elle été compromise? Le jeune officier de marine provoque l'Italien en duel, le tue, mais ne lui arrache pas son secret. Lydie et Thérèse se tairont aussi; l'une, créole ardente et perverse, conseillée par une ancienne esclave, vraie Méphistophélès en jupon, s'entend merveilleusement à mentir; l'autre, l'innocente, la pure Thérèse, aime assez son cousin pour le sauver du désespoir en se sacrifiant. Elle se réfugie au couvent. Lydie épouse Ploërmé afin de se mieux venger, car elle ne lui pardonne pas d'avoir tué l'Italien. Elle le ruine; l'affaire du Crac, déjà si fort exploitée par les romanciers, vient à propos pour l'aider dans ses noirs desseins, de plus, elle le déshonore en s'affichant avec effronterie. Raimond, cela va sans dire, reste longtemps aveuglé, on lui ouvre enfin les yeux. Il entre dans une fureur terrible, peu s'en faut qu'il n'étrangle la coupable; il a un second duel et tue son adversaire. Un banquier israélite, christianisé pour la forme, mais toujours habile, qui avait commencé à faire, très peu scrupuleusement, la cour à Lydie, prend peur de ce monstre charmant et se sent plein de compassion pour l'infortuné mari. Parrain de Thérèse, il se souvient, d'ailleurs, qu'il doit protéger sa pupille. C'est lui qui va jouer le rôle de bon génie dans le reste du roman. Quand on connait le personnage dont M. Ohnet cherche à copier le type, on s'étonne un peu de le voir métamorphosé en providence. Quoi qu'il en soit, c'est Samuel Bernheimer qui va chercher Thérèse au couvent pour soigner Raimond blessé, qui rétablit la fortune de Ploërmé, qui le marie avec sa cousine, dès que Lydie a rendu sa vilaine âme. Ainsi la traîtresse reçoit son châtiment et la dévouée Thérèse, sa récompense; le romancier s'en tient aux anciens usages et il a raison. Il construit sa donnée d'après la vieille méthode, forçant le trait, exagérant les caractères, employant largement le dramatique, combinant, avec l'art que l'on sait, les situations. Les critiques lui reprochent sans cesse de n'être ni un styliste ni un psychologue, mais le grand public, enchanté de lui voir garder quelques convenances et de retrouver, chez lui, les traditions du roman bourgeois, accueille ses œuvres avec une faveur qui ne se lasse point, croyant protester ainsi contre le naturalisme. Notre public, à nous, jugera cette protestation comme bien insuffisante par le temps qui court. Le monde, dans lequel nous introduit M. Ohnet, n'a-t-il pas des mœurs et des opinions semi-païennes sous un reste d'habitudes chrétiennes; mœurs et opinions que la vogue du roman généralise d'une manière déplorable dans la société actuelle.

II

Simple. — Cœurs simples, notre fin de siècle tourne-t-elle aussi aux berquinades? L'auteur de *Simple*, M. Jean Rameau, poète, troubadour même, est encore romancier de talent. Il nous eût été difficile d'indiquer, dans cette revue, son *Satyre* ou sa *Possédée d'amour;* nous éprouvons un peu moins d'embarras à présenter cette nouvelle œuvre. Il s'y rencontre, pourtant, un bon nombre de pages du naturalisme le plus cru; les écrivains de l'école de M. Jean Rameau ne pouvant se résoudre à composer un volume sans consacrer quelques chapitres à une étude de clinique. Les souffrances, les misères inséparables de la naissance et de la mort, tentent leur pinceau parce qu'elles rapprochent l'homme de la bête et constituent, pour le premier, une infériorité marquée. Le héros de M. Jean Rameau n'affiche pas le matérialisme pur néanmoins, mais combien restent vagues, confuses, impuissantes, les idées d'au-delà, chez l'homme entraîné dans l'engrenage de la vie moderne. M. Jean Rameau dissèque l'âme à la façon des romanciers russes, son scalpel impitoyable nous montre à nu toutes les fibres sanglantes de l'être malheureux que nous sommes. Nous le voyons dévoyé, troublé, stérilisé par le doute, luttant seul au milieu d'une société cruelle où l'homme est devenu un loup pour l'homme, vaisseau sans pilote, sans gouvernail, sans boussole, car il a perdu Dieu. Soit qu'il s'inspire de la nature et redise les tendresses du paysan pour sa terre natale, soit qu'il peigne le monde factice et corrompu de la littérature actuelle, M. Jean Rameau se montre tour à tour poète ou fin critique; son pessimisme attristant et décourageant s'écarte quelquefois par un vigoureux coup d'aile, puis reparaît remplissant tout comme un lourd brouillard, et cependant il lui faut obéir malgré lui aux lois inéluctables de la morale. Tout en déclarant le but de la vie *inconnaissable* ou en le réduisant au néant, les romanciers de la nouvelle école sont bien obligés de supposer des conséquences fâcheuses à la faute ou à l'erreur. Né aux champs, d'une nature *simple* et droite, Léon eût été un bon père de famille, un chrétien content de son sort s'il fût resté dans son village; l'orgueil et l'ambition l'amènent à Paris, il combat opiniâtrement pour se faire un nom, le succès le fuit, l'argent manque, il rencontre une compagne de hasard, l'union de plaisir se tourne en une association de

tourments, de misère, de vices aussi; les deux consciences se dépravent l'une l'autre, et lorsque le romancier se complaît, après cela, dans les détails d'une contrefaçon de ménage honnête, il ne réussit qu'à choquer le sens moral. Père, Léon Doris a méconnu les devoirs de la paternité. Sa fille lui rappellera qu'il ne saurait prétendre à en exercer les droits. Le farouche égoïsme du malheureux se réveille alors plus violent que jamais. Cette fille qu'aucun lien n'attache à lui et dont il n'est pas même sûr d'être le père, lui refuse un sacrifice sur lequel il fonde tout l'espoir du succès de ses œuvres; eh bien, il la supprimera! Comme le héros de Dostoïewski, dans *Crime et Châtiment*, il se demande : « Pourquoi hésiterais-je entre sa mort et mon bonheur?.. Il précipite Yette sous l'effroyable roue d'une machine, dans une usine qu'il visitait avec elle. Un instant Doris triomphe il va atteindre à la gloire... Puis il a horreur de son crime; il jure de l'expier. Quel sens a donc ce mot pour un sceptique? L'expiation volontaire, si terrible qu'elle soit, peut-elle le rassurer ou le consoler? Enfin le malheureux, le « simple » que la civilisation a perdu, meurt dans un hôpital et « le soleil se lève énorme et rosé! » Un critique, peu suspect de rigorisme, se plaignait naguère de ces romanciers, poètes ou philosophes qui emploient leur talent « à nous engager à nous morphiniser, à nous pendre, à moins que nous ne préférions donner quelque saveur à la vie par un crime monstrueux, inexplicable, inattendu, pour lequel on plaidera l'irresponsabilité ». On ne saurait mieux dire et nous ne résumons pas autrement cette courte analyse.

III — IV

A se tordre. Voici qui devrait être plus gai et nous semble tout aussi lamentable. Ces facéties *chatnoiresques*, comme les intitule l'auteur, sont dignes de la moderne taverne où le meilleur monde paye fort cher le plaisir d'être coudoyé par la plus mauvaise compagnie, en applaudissant, avec elle, des farces qui n'ont de rabelaisien que l'ordure, tandis que, dans le fond du bouge, passent, ô sacrilège suprême! des visions de Bethléem ou du Golgotha!...

Le recueil chatnoiresque de M. Allais contient surtout ce genre de monologues et de dialogues à la mode, où les idées sales, les mots risqués, les sous-entendus grossiers tiennent lieu de sel. On sait qu'à présent, le grand talent d'un jeune homme, voire même

d'une jeune fille, dans certains salons, consiste à bien détailler ces inepties nauséabondes.

Si nous rapprochons *les Mauvaises farces* de M. Cerfbeer, de *A se tordre*, c'est parce que la forme de ces recueils se ressemble: il faut, du reste, se hâter de dire que les récits de M. Cerfbeer sont plus honnêtes... Ils ne roulent pas tous sur de « mauvaises farces », la plupart ont une note gaie, quelques-uns une note émue; on n'en pourrait tirer une morale très tranchée, du moins, le conteur n'y oublie jamais le respect dû au public. De jolies vignettes accompagnent le texte.

V

Nouveaux Pastels. Dans ses premiers *pastels*, M. Paul Bourget peignait des portraits de femmes, il leur donne cette fois, comme pendants, dix portraits d'hommes, auxquels on doit l'avouer, ce genre un peu *flou*, un peu estompé, convient moins bien. Certaines figures se distinguent, à peine, sur le fond chargé de réflexions philosophiques ou de descriptions trop abondantes. L'auteur du *Disciple* se complaît dans ses doutes et ses incertitudes, quoiqu'il en sente lui-même le danger, il trace de main de maître le « portrait » du jeune sceptique moderne, puis il ajoute : « N'étais-je pas plus malheureux, moi qui aurais passé ma vie à comprendre également l'attrait criminel de la négation et la splendeur de la foi profonde sans jamais m'arrêter ni à l'un ni à l'autre de ces deux pôles de la vie humaine. » Ce mal si douloureux, si effrayant de notre époque, ceux qui en gémissent le plus, travaillent, hélas! non à s'en guérir, mais à le propager, c'est par là surtout que les œuvres de M. Paul Bourget sont dangereuses. Remarquons-le cependant, cette galerie de portraits s'ouvre sur une pieuse et douce figure, une figure de *saint*, retracée vraiment *con amore*. Un vieux moine italien est resté seul gardien de son couvent dévasté, *nationalisé*, pour employer l'hypocrite euphémisme de nos voisins: âme généreuse et naïve dont rien n'ébranle la foi ou n'altère la charité, en y songeant, M. Paul Bourget s'écrie : « que c'est bon, un bon prêtre!... Non, l'ère des miracles n'est pas close, mais il faut des saints et ils sont rares... » La sincère émotion éprouvée par l'écrivain profane, devant cette exquise vertu sacerdotale, l'a bien inspiré; ce portrait de saint, en parallèle avec celui du pessimiste fin de siècle, lui fournit les pages les meilleures, les plus colorées, les plus délicieuses du livre. Viennent ensuite des

types pris çà et là, dans le monde littéraire ou dans la société parisienne. Par exemple, ce Legrimaudet, très reconnaissable sous son pseudonyme, charge non point exagérée, mais non toujours juste. On, eût pu d'ailleurs esquisser la triste physionomie de cet original déplaisant, sans nous introduire au fond de certaines maisons borgnes; du moins, pour illuminer ces pages sombres, l'auteur évoque-t-il le sourire d'une aimable et charitable vieille fille, une sainte aussi, dont les douces vertus sont demeurées présentes à sa mémoire. Pour les visages d'enfant, le romancier tient en réserve un crayon très fin, très tendre, et par des touches délicates, laisse deviner des souvenirs personnels. Nous sommes inondés d'autobiographies. M. Paul Bourget a le bon esprit de faire les honneurs de lui-même d'une manière plus discrète; on lui sait gré de ne point employer le « *je* haïssable », en même temps, on lui pardonne une minutie de détails qui ravive pour lui, on le sent, tout le passé enfantin. Le portrait avec lequel s'achève le volume nous force à des réserves très nettes; le récit a-t-il donc été choisi, après l'histoire d'un *Saint*, afin de prouver que, décidément, le romancier « ne peut s'arrêter ni à l'un ni à l'autre des deux pôles de l'âme humaine? »

VI — VIII

Amour d'épouse. La « donnée finale » de ce roman rappelant celle de *Musotte*, l'auteur craint d'être accusé de plagiat; il cite, pour se disculper, la lettre datée, de l'envoi de son manuscrit au *Correspondant*, et veut qu'on lui concède de grandes différences entre ces deux œuvres. Il a raison; son héroïne paraît bien autrement généreuse que celle de M. de Maupassant. L'enfant adopté par elle naît pendant son mariage et dans des circonstances qui aggravent beaucoup la trahison du mari. Quant aux détails ultra-naturalistes, ils sont sans doute, moins déplacés dans un livre que sur la scène; ils le sont partout cependant, et l'on comprend qu'une revue conservatrice ait refusé de telles pages. Le romancier a essayé de teinter son œuvre d'une nuance religieuse. *L'épouse* se conduit en vraie chrétienne; il lui faut un héroïque courage pour agir comme elle le fait au milieu des plus cruelles épreuves, mais le mari, simple ouvrier dont on nous vante l'instruction solide et le large esprit, se déclare purement déiste et lit tour à tour saint François d'Assise (?), Proudhon ou M. Renan; il choisit entre

les dogmes de l'Église et rejette en particulier celui de la justice divine, pour se forger un Dieu d'une tolérance infinie. Rien ne le retient contre l'entraînement des sens, il s'y abandonne avec délire puis maudit les conséquences de sa coupable passion; il n'a pas de remords. Sa complice, une jeune institutrice laïque, fait bon marché du devoir, dès qu'elle entend la voix puissante de l'instinct s'élever en elle; néanmoins, elle reçoit, en mourant, les derniers sacrements. Écrit d'une main lourde et dans un style un peu diffus, ce roman n'en offre pas moins, certaines qualités vigoureuses qui font d'autant plus regretter de voir l'auteur s'écarter de ses premières intentions.

Bonheur conquis. Nos lecteurs n'ont point oublié *Risque-Tout*, ce joli roman de mœurs parisiennes, si plein de bonne humeur, de verve, d'entrain jeune et gai, si honnête au fond, quoique peu risqué; *Bonheur conquis* est de la même main. Plus tragique, mais écrit avec autant d'imagination et de facilité; on y trouve, rajeuni d'une manière originale, le thème de la jeune fille innocente compromise pour sauver la femme coupable. L'intrigue, habilement menée, tient en haleine jusqu'au bout, et le bonheur se laisse enfin conquérir par celle qui l'a si bien mérité. Nous ne prétendons pas que ce livre doive figurer sur les rayons de la bibliothèque d'une jeune fille, mais nous pouvons bien dire qu'on n'y spécule ni sur le scandale de la veille, ni sur les curiosités malsaines, et qu'on n'y réussit pas moins à captiver le public, pour peu qu'il soit honnête.

Quand à l'*Idéal de Germaine*, il semble écrit pour les jeunes lectrices à la veille du mariage. Germaine rêve beaucoup, mais son rêve lui montre toujours un mari chrétien; elle ne comprend pas qu'on puisse mettre son avenir en d'autres mains. Malheureusement, l'idéal se réalise rarement ici-bas. Germaine, faute de le rencontrer, se met à aimer un mondain sceptique, léger, sans principes. Elle le convertira, en dépit des misérables intrigues qui se nouent autour d'eux; M. de Mirelle, vaincu par les exemples de courage, de résignation, de foi, que lui donne la pieuse enfant, l'épouse sans dot, pour elle-même, pour ses vertus, et jure que le Dieu de Germaine sera le sien désormais. Entrecoupé de citations prises dans les grands écrivains catholiques, ce petit roman pourrait presque, se recommander comme un pieux traité de l'union conjugale telle que l'a faite l'Évangile.

IX — X

La Bibliothèque des Mères de famille publie deux traductions nouvelles de l'anglais et de l'allemand. Le roman anglais intitulé *l'Héritage de Gledesworth*, quoiqu'il soit écrit pour l'éducation, n'en est pas moins fort *romanesque*. Trois prétendants s'y disputent le cœur d'une jeune fille : « le premier pousse la passion jusqu'au crime, le second jusqu'au mensonge : » le troisième passe par beaucoup d'épreuves, triomphe des accusations accumulées contre lui et obtient finalement, la main de la jolie Alice. Mais les luttes de cette triple rivalité et les péripéties de cette histoire d'amour sont racontées avec la réserve proverbiale du genre anglais, dont une traduction élégante conserve toute la délicatesse. Sans être catholique, le romancier se montre très respectueux envers notre foi. L'un des prétendants d'Alice embrasse « la religion romaine », devient un saint religieux, meurt sous les balles prussiennes en relevant nos blessés pendant le siège de Paris, et détourne, par son pieux dévouement, l'espèce de malédiction qui pesait sur l'héritage de Gledesworth.

Vouloir, c'est pouvoir, figure assez mal dans une collection dédiée aux familles; ces deux volumes auraient demandé un élagage intelligent et quelques atténuations : ces mœurs allemandes étant d'une liberté trop choquante pour notre jeune public. Sans nous arrêter à des situations ou à des dialogues absolument déplacés, nous citons le passage suivant qui donnera une idée de l'amphigouri du traducteur et de l'étrange religiosité de l'auteur : « Recourir de suite (*sic*) à la prière dans toutes les heures où l'on se sent ému, dans une souffrance ayant besoin de consolation, comme dans un bonheur qui vous entraîne à pousser des cris d'allégresse et de reconnaissance, en somme, chaque fois qu'on est soulevé par le vague de la vie psychique, cela répond aux fibres les plus intimes de la nature chez la femme ; c'est sa religion, c'est aussi la première chose vers laquelle elle se tourne. Mais qu'un homme fasse une prière, lui qui, sous le rapport physique et moral, se tient sur les hauteurs de la vie, cela arrive rarement, même quand il éprouve une vive émotion. Par contre, quand cela arrive, c'est une heure d'autant plus solennelle où cette prière monte, avec un profond recueillement, vers le trône de l'Etre suprême et pour laquelle les anges s'empressent de joindre les mains! »

XI

La Maison sans fenêtres, humble et chère demeure où deux jeunes orphelines passent des jours tantôt paisibles, tantôt douloureux, est décrite ainsi que ses habitantes, d'une manière charmante par M. ou, peut-être, par Mme Roger Dombre. L'aînée des deux sœurs, un ange, ira, très jeune, rejoindre ses frères du ciel; la seconde, Gaëtana, a reçu d'en-haut, le don de la poésie. Au fond de la Bretagne, privée de guide, de conseil, d'appui, elle compose un drame d'une si ferme allure, qu'un homme de lettres, rencontré par hasard, vole le manuscrit pour se l'approprier, et fait jouer la pièce avec un grand succès sur un des principaux théâtres de Paris. La pauvre Gaëtana comptait sur le produit de son œuvre pour mieux soigner sa sœur malade, elle assiste à la lente agonie de cette sœur bien-aimée qu'elle ne peut sauver. Un autre chagrin éprouve encore la jeune fille, car elle se croit obligée de renoncer à celui qu'elle aime, parce qu'il est le frère de son plagiaire; cependant elle ne le repoussera pas toujours et le petit roman sera clos par un mariage. On ne nous dit point si Gaëtana poursuivra encore la gloire des lettres; les joies de la famille lui suffiront sans doute.

XII — XIII — XIV

La Seconde femme de Lionel, *Abnégation*, *le Jésuite soldat*, ces trois volumes viennent de s'ajouter à une petite collection de bons livres que nous recommandons très volontiers. *La Seconde femme de Lionel* a pour auteur Mlle Marie Pierre, dont le nom n'est point inconnu du public honnête et chrétien; l'exemple de l'héroïne fera voir aux jeunes lectrices jusqu'où peut entraîner l'amour du plaisir, même du plaisir permis, mais aussi il leur montrera comment on parvient presque, à réparer une faute irréparable. Le mari de Geneviève lui pardonne l'oubli de ses devoirs envers l'enfant dont elle avait promis d'être la mère, oubli qui a causé la mort de la fillette; Geneviève, elle, ne se le pardonne pas, ce n'est qu'après de bien longues épreuves qu'elle retrouve un peu de paix au fond de l'âme et un peu du bonheur perdu.

Dans son livre intitulé *Abnégation*, Mme la baronne peint le caractère touchant d'une jeune femme dont la vie n'est qu'une suite de douloureux sacrifices, généreusement accomplis. Fille

du marquis de Charmoise, Thérèse qui aime son cousin Raoul de Villars, mais qui le croit mort au Tonkin, épouse un riche industriel André Fréneau, dans l'espoir de venir en aide à sa famille malheureuse. André, ambitieux, violent, poussé par une mère pire que lui et lié à la secte des francs-maçons, rend sa femme fort à plaindre. Thérèse souffre davantage encore lorsque Raoul de Villars reparaît et se fixe dans le pays. La jeune Mme Fréneau supporte avec une dignité fière et une inaltérable douceur les tristesses de son ménage comme celles de son cœur. Elle ne se révolte qu'une seule fois, le jour où son mari chasse les Sœurs de l'école communale et se pose en candidat des radicaux. André répond par la brutalité, il frappe sa femme qui tombe dangereusement malade. Elle se relève à peine au moment où M. Fréneau, atteint d'une fluxion de poitrine, donne à son tour les plus sérieuses inquiétudes. Thérèse le soigne avec tendresse, et désolée de lui voir repousser le prêtre, fait vœu de ne jamais se remarier en cas de veuvage, si elle obtient la conversion d'André. Le malheureux revient à Dieu, tandis que Thérèse reste engagée par son serment ; Raoul de Villars épousera la jeune sœur de celle-ci. La pieuse veuve restera un modèle de douce et sainte abnégation.

Le Jésuite soldat. Le bon curé, auteur de ce livre, ne met aucun art dans son récit et ne paraît pas même se douter qu'on en puisse mettre; il raconte simplement ce qui lui est arrivé : volontaire de l'Ouest en 1870, puis professeur libre, il dut faire deux fois les vingt-huit jours et une fois les treize jours réglementaires. Tête de Breton, cœur ardent et plein de foi, il soutenait, à la caserne, des luttes continuelles contre des compagnons dont l'ignorance n'était égale qu'aux préjugés anticléricaux. Le zélé réserviste ne laissait rien passer sans réplique, il bataillait du matin au soir, sermonnait un peu à tort et à travers, toujours avec succès, si on l'en croit. Néanmoins, quoiqu'il fût, dit-il, « un malin » et qu'il possédât une « belle éducation », on ne voit pas qu'il ait pris beaucoup d'ascendant sur ses camarades. Les séminaristes-soldats, auxquels, devenu prêtre, il dédie son livre, feront bien de ne pas imiter toujours, son zèle intempestif, mais il leur fournira une série d'arguments populaires et à la portée du soldat, du paysan, de l'ouvrier. L'abbé C. M. C. exhorte les prêtres, aussi bien que tous les catholiques, à défendre leurs droits avec vigueur, à les revendiquer par la force, s'il le faut. Persuadé qu'on peut tirer avantage de la loi

militaire actuelle, malgré les mauvaises intentions de ceux qui l'ont édictée, et en profiter pour la propagation des idées religieuses, il s'efforce de le démontrer documents en main; il cite plusieurs exemples qui, suivant lui, prouvent avec quelle facilité on ferme la bouche aux plus furieux, aux plus ignards prêtrophobes, dès qu'on montre un peu les dents, cette sorte d'adversaires étant presque toujours poltronne et lâche. M. l'abbé C. M. C. n'a certainement pas tort de vouloir qu'on fasse respecter la liberté de la conscience catholique, nous le croyons pourtant, c'est encore par le tact et la charité qu'on obtient les meilleurs triomphes sur la méchanceté ou la sottise.

XV

Chapuzot est de la classe. M. Jean Drault, lui, prend la vie militaire par le côté comique; le nom seul de notre ami Chapuzot nous fait sourire; trois ans se sont écoulés, l'ancienne recrue n'est plus un novice, il a acquis de l'expérience, de l'aplomb, une *blague* inépuisable; il mystifie maintenant les *bleus*, il met tout le régiment en rumeur ou en joie par ses farces désopilantes. Quel lecteur serait assez morose pour ne pas s'amuser de ses bons tours, de son langage de troupier si expressif et si pittoresque, de ses fredaines toutes militaires, sans être jamais de mauvais ton. Et sous cette bonne humeur, comment ne pas voir percer une observation fine, vraie, toujours gaie, point acerbe? M. Jean Drault n'affecte pas, ainsi que tant d'autres jeunes critiques, des prétentions de réformateur de l'armée; il emploie mieux un talent facile, et la rapide esquisse de ses descriptions prouve qu'il pourrait s'exercer dans d'autres genres, que celui où il a déjà si bien réussi. Il ne cherche pas non plus à moraliser hors de propos; cependant, il se préoccupe, cette fois davantage, des questions religieuses dans la caserne. L'année dernière, Chapuzot a vu arriver, parmi les nouvelles recrues, un jeune séminariste, fort comme un Turc, doux comme un mouton, et un petit Juif, bien moins sympathique. Notre soldat vit en bons termes avec le premier, il ne cesse de taquiner le second, prétendant que c'est de bonne guerre. Astruc, avare et sournois, ne passe-t-il pas tout son temps à rédiger de venimeuses dénonciations qui vont remplir les colonnes de la *Lanterne*? Ne provoque-t-il pas la fermeture du cercle organisé par le séminariste Bineau? Ne pousse-t-il pas ses camarades si fort à bout,

qu'ils le bernent de la belle façon? M. Jean Drault rit de tout son cœur en le racontant; on n'ignore point son horreur pour les Juifs; ce nouveau volume paraît sous le patronage de M. Le Biez, délégué de la ligue antisémitique de France, et l'on se rappelle, sans doute, la vigoureuse petite brochure intitulée : *Youtres imprudents*. Le jeune auteur jure ici, de ferrailler ferme, avec la plume, jusqu'à ce que les élèves israélites de la rue Vauquelin soient envoyés au régiment comme de simples catholiques, sachant bien du reste, qu'il lui faudra ferrailler longtemps! Mais revenons à notre Chapuzot; il s'attire tant de punitions par ses nombreuses frasques, que, fatigué et rebuté, il demande à passer dans la compagnie des sapeurs. La fortune l'y attendait, il n'a pas plus tôt revêtu le tablier de cuir, qu'il fait la conquête de la jolie bonne de la colonnelle, et qu'on lui offre la cantine du régiment, où les réjouissances de ses noces deviendront légendaires. Chapuzot, qui se réjouissait tant de quitter « l'état militaire », finit ainsi par rester attaché à l'armée et ne s'en plaint point; pour nous, c'est avec un sincère regret que nous le quittons, lui et ses camarades, dont M. Jean Drault a su faire des types inoubliables. Mais si notre auteur saisit avec vivacité les côtés grotesques de la vie militaire, il n'en aime pas moins sincèrement ce petit soldat français, qu'il connaît si bien; ce troupier un peu mauvaise tête, un peu noceur; graine de héros pourtant, quand les circonstances y prêtent, et nature excellente, quoi qu'on fasse pour la pervertir. C'est là, un des grands attraits de son livre qui sera d'autant mieux apprécié que l'habile crayon de M. Blass s'est fait l'interprète du spirituel et gai conteur.

XVI

Une reine de théâtre. Ce nouveau livre de M. Ch. d'Héricault n'a pas besoin d'être recommandé, on s'étonnera seulement, peut-être, du titre et de la dédicace : « Un écrivain austère qui se fait l'éditeur des mémoires d'une actrice! s'écrieront les gens sérieux », dit l'auteur, et il s'excuse en invoquant une « raison austère » de cette entreprise, il lui « a paru utile de montrer, à ses contemporains, cette élève de l'éducation philosophique ». S'il choisit, malgré la divergence des opinions, M. Sardou pour lui dédier son œuvre, c'est afin de témoigner ses sympathies envers l'auteur de *Thermidor*, dont le fouet vigoureux met en rage nos tyranneaux républicains.

La forme adoptée par M. d'Héricault dans son nouveau roman est très vivante, très curieuse; le style imité de celui du dix-huitième siècle fait presque illusion et le livre offre tout l'attrait d'une autobiographie. On s'intéresse fort à cette « fille de la nature », élevée par un disciple de Diderot, qu'un sentiment très profond de l'honneur aide à traverser intacte les milieux si corrompus où elle vit et qu'un esprit droit ramène insensiblement à la foi. Son père, le roi des bohémiens du pays basque, lui a laissé en héritage ce mot « d'honneur », entendu à sa manière, avec un grand couteau effilé, dont elle se sert dans les grandes occasions; pourvue, d'ailleurs, d'une langue que rien n'arrête et d'une expérience trop précoce pour son bonheur, elle est du moins en état de se défendre, et pendant qu'on la croit tombée au plus bas, elle garde intactes les plumes de ses ailes blanches. Ce n'est point aux jeunes filles qu'elle raconte sa vie; son langage, leste, pimpant, souvent libre, celui de nos aïeules, effaroucherait un peu les convenances modernes. « Il ne blessera pourtant jamais les honnêtes gens ». M. Ch. d'Héricault en contresigne la garantie. Ce volume, rempli de curieux détails sur l'époque révolutionnaire, sur Marie-Antoinette, etc., et dans lequel se détache une réfutation frappante des théories philosophiques causes de tant de maux, semble en promettre un second que le lecteur attendra avec impatience.

XVII

Mme de La Fayette. La collection des *Grands Ecrivains français*, publiée par la maison Hachette, vient de s'augmenter d'une étude de M. le comte d'Haussonville sur le célèbre auteur de la *Princesse de Clèves*. L'érudit académicien, en se servant des nombreux travaux de la critique moderne, qui s'est fort occupée de Mme de La Fayette, y ajoute des découvertes personnelles et des documents inédits; mais il s'applique surtout, à retracer « l'histoire de cette âme et aussi l'histoire de son talent, inséparables l'un de l'autre ». Pour y arriver, il sollicite un peu les textes; suivant le conseil d'un de ses confrères de l'Académie, « ne faut-il pas toujours un peu d'imagination, quand on écrit la biographie d'une femme? » Très épris de son séduisant personnage, l'auteur traite avec beaucoup d'indulgence cette femme célèbre que les contemporains appelaient « le brouillard » et sur la

réputation de laquelle passa plus d'un nuage. Marie de La Vergne, issue d'une très petite noblesse, avait vingt-deux ans lorsqu'elle épousa Jean-François Motier, comte de La Fayette, « homme honnête et doux », ce que les mondains traduisaient par « sot et benet ». En acceptant ce mari, Mlle de La Vergne, déjà entendue en affaires, se ménageait une brillante situation. M. de La Fayette l'adorait, c'est elle qui l'assure, et pourtant le pauvre homme tint si peu de place dans sa vie que jusqu'ici, on croyait au veuvage prématuré de l'amie de La Rochefoucauld. L'examen des papiers de famille a fait retrouver la date exacte du décès de ce silencieux époux. M. d'Haussonville la publie, c'est le 26 juin 1683. La Rochefoucauld était mort depuis plus de deux ans et Mme de La Fayette avait été mariée pendant vingt-huit ans! On ne s'en doutait guère! Elle, qui fut si sensible à la perte de l'auteur des *Maximes*, n'a pas laissé un mot sur la mort de son mari. Son nouveau biographe en attribuerait volontiers la faute au malheureux délaissé.

Autour de Mme de La Fayette se groupent naturellement les personnages les plus illustres du grand siècle. M. le comte d'Haussonville se plaît à peindre cette brillante pléïade, puis il analyse les œuvres de son héroïne, éliminant les *Mémoires de Hollande* qui lui furent parfois attribués, lui restituant *Zaïde*, malgré les réclamations de Segrais, s'arrêtant longuement sur la *Princesse de Clèves*, dont il fait une critique très intéressante, même après les études de Sainte-Beuve ou de M. Taine. Marmontel disait en parlant du roman de Mme de La Fayette, que : « l'esprit d'une femme ne peut rien produire de plus adroit ni de plus délicat. » Devenue classique, la *Princesse de Clèves* obtient, de nos jours, un regain de faveur qui, au milieu des aberrations du naturalisme, indique bien les véritables tendances du goût français et nous rassure contre des craintes trop pessimistes pour notre avenir littéraire... La Rochefoucauld eut-il quelque part à la composition de la *Princesse de Clèves*, et Mme de La Fayette influa-t-elle sur celle des *Maximes?* Laissons le biographe discuter ces questions, demandons-lui seulement, quelle place tient la *Princesse de Clèves* dans l'histoire de la littérature romanesque. On l'a souvent répété, ce roman marque l'évolution qui aboutit aux temps modernes. Son auteur, la grande dame du dix-septième siècle dont les bas sont à peine azurés, possédait un talent si fin, un tact si sûr, qu'elle fraya du premier coup une voie dont on ne s'écartera plus quand on voudra faire du roman psychologique et où les analystes les plus

subtiles ne la dépasseront pas. Elle se peignit elle-même dans son œuvre et en même temps « les mœurs du monde qu'elle avait sous les yeux ». Elle inaugura de plus une nouveauté hardie : la première, elle osa aborder le roman d'une femme mariée... Combien n'en a-t-on point abusé depuis! Enfin, elle eut un mérite fort apprécié de certaines gens, elle ne fut point cléricale, alors que tout le monde l'était plus ou moins; elle écrit comme une libre-penseuse de notre époque. « Pas une seule fois dans la lutte qu'elle soutient contre elle-même, la princesse de Clèves n'appelle à son aide le secours surnaturel, remarque notre académicien, pas une prière, pas un acte de foi; le nom de Dieu ne se trouve pas une seule fois dans tout le volume. » Voilà, d'après M. le comte d'Haussonville, ce qui explique l'universelle sympathie rencontrée par cette œuvre littéraire. Dans une enthousiaste prosopopée, il s'écrie en s'adressant au « petit livre » : « Oui tu resteras toujours le bréviaire des âmes qui sont à la fois passionnées et délicates, faibles et fières!... Tu sais faire entendre que la vertu peut trouver en elle-même sa fin et sa récompense dans l'austère jouissance du devoir accompli. » La vie de l'auteur de la *Princesse de Clèves* répondrait au besoin à ces lignes, car le biographe s'avance beaucoup en indiquant, comme preuve de la vertu de Mme de La Fayette « les résistances de son héroïne et en la déclarant « trop sincère pour s'être idéalisée à ce point ». La haute société d'alors n'était pas plus rigoureuse envers Mme de La Fayette que ne l'est M. d'Haussonville, elle avait, quand il s'agissait de désordres élégants, des compromis pareils aux nôtres; elle s'attendrissait sur l'auteur des *Maximes*, pleurant, avec Mme de La Fayette, le fils que lui avait donné Mme de Longueville; elle tolérait l'indifférence de l'amie de La Rochefoucauld pour un mari ennuyeux, infirme peut-être, et elle admirait sa belle douleur à la mort de celui qui en tenait la place. Le monde ne change guère; il laissait paraître, tout récemment, la même absence de scrupules, le même oubli de la morale; les bréviaires laïques n'y font rien; ils ont beau vanter les « charmes austères » de la vertu, la religion seule dompte les passions et rend les âmes assez fortes pour en triompher.

J. DE ROCHAY.

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

I. *L'Invasion germanique et la fin de l'Empire*, par Fustel de Coulanges. (Hachette.) — II. *L'Europe et la Révolution française; la Guerre aux rois*, par A. Sorel. (Plon.) — III. *Philippe V et la cour de France*, par A. Baudrillart. (F. Didot.) — IV. *L'Espagne après la paix d'Utrecht*, par le comte de Courcy. (Plon.) — V. *Bernard de Montfaucon et les Bernardins*, par Emmanuel de Broglie. (Plon.) — VI. *Hier et aujourd'hui*, par F. Giraudeau. (Perrin.) — VII. *Histoire de France depuis la révolution de Juillet*, par Rastoul. (Delhomme et Briguet.) — VIII. *Souvenirs du marquis de Pimodan*. (Champion.) — IX. *Guerre de 1870-1871 : Paris, Chevigny et Bagneux*, par A. Duquet. (Charpentier.) — X. *Les Héros de Camaron*, par l'abbé Lanusse. (Flammarion.) — XI. *Souvenirs d'un grenadier*, par Laisné de la Salle. (Savine.) — XII. *Le Siège de la Rochelle*, par l'amiral Jurien de la Gravière. (Didot.) — XIII. *Origines de la revanche prussienne*, par Bonnal de Ganges. (Savine.) — XIV. *Un couvent de religieuses anglaises à Paris*, par l'abbé Cédoz. (Lecoffre.) — XV. *Mémoire sur le culte de la Croix avant Jésus-Christ*, par M. l'abbé Ansault. (Retaux.) — XVI. *La Vie des Saints*, par Mgr Paul Guérin. (Palmé.)

I — II

M. Jullian comble la lacune qui existait dans l'*Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France*, par M. Fustel de Coulanges, en publiant, d'après les manuscrits et les notes de l'auteur, un volume qui traite de *l'Invasion germanique et la fin de l'Empire* (Hachette). La première partie est consacrée à l'exposition de l'état social et politique de la Gaule au quatrième et au cinquième siècles; dans la seconde, l'historien s'attache à bien définir le caractère des invasions germaniques. On saisit l'unité du plan : c'est le tableau complet de la fin de l'Empire romain en Gaule. Il importe de remarquer que si la presque totalité du texte appartient à M. Fustel de Coulanges (ce qui n'est pas de lui paraissant entre des crochets), l'arrangement et la disposition des chapitres sont dus à M. Jullian, qui revendique

également la conclusion. La pensée de l'auteur a été, du reste, absolument respectée; elle s'exprime dans tout le cours de l'ouvrage en termes si nets et si affirmatifs, que nul doute ne peut demeurer dans l'esprit du lecteur.

Cette pensée, la voici : ce qu'on appelle l'invasion des barbares est une sorte de trompe-l'œil ; elle n'a ni l'importance, ni produit les conséquences qu'on lui attribue généralement. L'Empire n'a pas subi de véritable immigration de peuples étrangers; quelques bandes armées, assez peu nombreuses, commandées par des chefs au service des Césars, ont profité de l'affaissement du pouvoir et de la désorganisation intérieure pour se faire concéder le gouvernement de nombreuses provinces; la conquête tantôt bénigne, tantôt brutale, a étendu, complété et confirmé ces usurpations déguisées, et il s'est rencontré un moment où tout le territoire de l'Empire d'Occident se trouvant aux mains de ces généraux d'origine barbare, et la cour de Ravenne étant sans maîtres, les Césars d'Orient n'ont exercé qu'une suzeraineté nominale qui a été pendant quelque temps reconnue par les nouveaux possesseurs, jusqu'à ce qu'elle ait disparu, pour ainsi dire, d'elle-même, grâce à l'éloignement et à l'impuissance. L'auteur base son affirmation sur la narration serrée des faits et surtout sur cette considération que presque toutes les institutions sociales du moyen âge existaient dans les deux derniers siècles de la domination romaine dans la Gaule : la servitude de la glèbe, les redevances imposées aux colons, les corvées, etc. Ce ne sont donc pas les Germains qui ont modifié les usages, les mœurs et les lois de l'Empire; c'est l'Empire qui a transmis ces usages, ces lois et ces mœurs aux Germains, lesquels les ont acceptés docilement. Même sans l'invasion barbare, l'Empire serait tombé, plus tard, sans doute et plus lentement, mais d'une manière semblable, et le régime qui l'eût remplacé n'eût pas sensiblement différé de celui qui naquit dans la Gaule franque.

Cette argumention n'est assurément pas sans valeur, et l'on peut dire que, bien qu'une partie des idées qu'elle implique aient déjà été exprimées par l'abbé Dubos, elle ouvre de nouveaux horizons. Toutefois il reste à expliquer la cause de cette désorganisation intérieure qui ouvrit les barrières de l'Empire et en soumit les provinces à deux ou trois armées, en lutte les unes contre les autres, et comptant au plus quarante ou cinquante mille combattants, celle de Clovis n'en ayant peut-être pas plus de six mille. On admet que

des masses de gens sans aveu parmi les provinciaux ont pu grossir les bataillons des Visigoths, des Burgondes et des Francs. Mais dans cette hypothèse des plus vraisemblables, et qui peut s'appuyer de quelques textes d'Orose et de Salvien, que deviennent cette prospérité générale, cette civilisation brillante que l'auteur s'obstine à voir dans l'Empire jusqu'à ses derniers jours? Plus on s'attache, plus on parvient à atténuer la puissance des destructeurs de la domination romaine, plus on révèle la faiblesse de ce colosse aux pieds d'argile qui éblouissait le monde plus qu'il ne le dominait réellement. Cet appareil imposant déguisait mal une incompréhensible faiblesse. D'où venait ce vice secret qui minait un si grand corps?

M. Fustel de Coulanges accuse discrètement l'Eglise. Pendant que l'Empire s'affaissait, l'Eglise s'élevait. Celle-ci s'emparait de plus en plus de la direction des esprits, tandis que celui-ci voyait diminuer son prestige et son autorité. Ce contraste fut réel; mais faut-il en conclure l'absence de l'esprit patriotique chez les chrétiens? A cette insinuation dénuée de preuve, il suffit d'opposer le langage des Pères et des docteurs qui voyaient dans l'Empire l'unique soutien de la société civile, en dépit de ses persécutions d'abord, puis de ses usurpations. On fut longtemps dans l'Eglise chrétienne avant de soupçonner le rôle que pouvaient jouer les barbares dans la lente reconstruction de la société. Tous les vœux, toutes les prières tendaient au maintien de l'Empire. Il est puéril et faux d'attribuer, même en partie seulement, la décadence de la curie et des institutions municipales, ainsi que l'affaiblissement de la puissance militaire des légions, aux privilèges aussi justes que nécessaires revendiqués en faveur des clercs. L'auteur n'est pas plus dans le vrai lorsqu'il affirme l'influence désastreuse de l'Empire sur l'Eglise, à partir de la conversion de Constantin, au point de vue de la notion et de la pratique de la liberté religieuse. Ce qu'il raconte sur l'évolution de la hiérarchie qui de démocratique qu'elle était à l'origine, serait devenue aristocratique, sous l'impulsion des Césars, est une fable inventée de toutes pièces par les Réformés du seizième siècle, et dont l'érudition moderne a fait bonne justice. Cette légèreté d'appréciation est d'autant plus regrettable qu'elle jure avec les procédés habituels de M. Fustel de Coulanges, qui scrute scrupuleusement les témoignages.

Quand on examine de près ce tableau de la décadence et de la

chute de l'Empire romain, dont on peut accepter les grandes lignes, tout en faisant quelques réserves, un problème se pose, problème que l'auteur n'a pas soulevé, mais qui vaut la peine d'être étudié. En présence, d'une part, de cet effondrement du vieux monde civilisé que le moindre souffle renverse: en présence d'autre part, de la grossièreté et, pour tout dire, de la férocité des nouveaux maîtres, comment se rendre compte de la conservation du principe social qui, après quelques siècles d'éclipse, a fait surgir les magnifiques créations de Charlemagne, puis les grandeurs du moyen âge, en attendant les merveilles de la civilisation moderne? Dans cette mêlée confuse et incohérente de choses disparates, laides et répugnantes, on cherche un esprit de vie, de lumière et de progrès. L'Empire romain s'était montré incapable de se régénérer lui-même, et l'on n'a jamais vu la barbarie s'élever spontanément, sans une impulsion venue du dehors, à une noble culture. Si de ce choc est sortie l'ordre que nous admirons dans le passé et dont nous jouissons encore, si nos pères ont vu des jours près desquels les siècles de Périclès et d'Auguste pâlissent, la cause en est à quelque chose qui planait sur ce chaos et qui l'a fécondé. Ce quelque chose, c'est une force divine qui a pour ainsi dire infusé un sang nouveau dans les membres épuisés de ce corps décrépit. Le monde ancien était païen, et en dépit de toutes ses splendeurs matérielles, il a eu la triste fin que nous savons. Le monde nouveau a été chrétien, et c'est grâce à ce caractère, qu'il a pu triompher d'obstacles en apparence invincibles et ouvrir l'ère de ces prospérités dont nous sommes si fiers. M. Fustel de Coulanges a entrevu l'explication du mystère, mais il ne s'y est pas arrêté. Absorbé par l'étude des combinaisons purement politiques et extérieures qui avaient leur prix, et dont il a distingué le mécanisme avec une rare sagacité, il n'a pas su pénétrer ces profondeurs morales où se jouait, en définitive, la destinée du genre humain, et le secret de cette évolution, ou plutôt de cette métamorphose, lui a échappé.

Nous pourrions adresser la même critique à l'auteur très distingué, du reste, de *l'Europe et la Révolution française* (Plon). Dans sa troisième partie intitulée *la Guerre aux rois*, M. Albert Sorel s'attache à montrer que, même dans la période la plus aiguë et, si l'on peut dire, la plus sauvage de la révolution, les hommes qui ont dirigé la diplomatie de la France n'ont, pour la plupart,

rien innové, et se sont bornés à se conformer aux traditions de leurs prédécesseurs. Lisez, en effet, leurs dépêches, consultez leurs rapports. Quelle que soit la phraséologie jacobine dont ils enguirlandent le fond, on découvre partout la préoccupation patriotique d'agrandir le territoire national, de *s'arrondir*, comme on disait naguère, d'atteindre enfin ces frontières naturelles, dont l'acquisition a été le souci constant des hommes d'État qui ont présidé à nos destinées depuis Henri IV. On parle bien de faire la guerre aux rois, mais c'est pour se substituer à leur domination; on rêve, on fait plus que rêver, on proclame l'affranchissement des peuples, mais c'est à la condition que ces peuples, surtout s'ils gravitent dans notre orbite, se réuniront à la grande agglomération française, seule capable de les défendre. Les libérateurs se transforment bien vite en conquérants : installés chez les populations dont ils ont brisé les fers, ils les invitent, ils les sollicitent, ils les pressent, bientôt ils les contraignent, « à coups de sabre et à coups de fusil », à voter la réunion à la grande nation voisine. Qui dit cela? C'est un témoin, peut-être un complice, Dumouriez lui-même. Aussi un revirement complet se manifesta-t-il promptement au détriment de ceux que l'on avait naguère accueillis à bras ouverts. Gœthe a fait allusion à ces appels enthousiastes suivis d'une répulsion profonde, dans une page immortelle de son poème d'*Hermann et Dorothée*. La Belgique, poussée à bout par les vexations et les brigandages des émissaires des jacobins, était à la veille d'un soulèvement général, lorsque ce qu'on a nommé la trahison de Dumouriez le rendit inutile en désorganisant ce qui restait de l'armée française et facilitant la marche en avant des Autrichiens.

Cet aventurier de talent, mais d'un assez triste caractère, avait tenté une entreprise qui dépassait ses lumières et ses ressources; il la mena, d'ailleurs, avec une rare imprudence, parlant et agissant presque toujours à contre temps. Son défi à la Convention et ses intrigues avec le prince de Cobourg, commandant en Belgique les forces des coalisés, ont été sévèrement jugés; il a eu surtout le tort de ne pas réussir. M. Albert Sorel n'hésite pas à se joindre à ceux qui l'ont condamné. Il faut dire la vérité : l'ancien agent de la politique secrète de Louis XV a porté la peine du déshonneur qui souille la dernière partie de sa carrière. Après avoir peut-être sauvé la France des attaques de la première coalition, il s'avilissait sans profit à mendier le secours de tous les ennemis de

sa patrie. Mais l'acte par lequel il voulait arracher la France à la tyrannie d'une Assemblée aussi lâche que sanguinaire, même en y conviant les étrangers, ne nous paraît pas en soi répréhensible. Il est évident que si le succès eût couronné ses efforts, il eût été presque unanimement acclamé. Mais les puissances qui ne voulaient que l'affaiblissement de la France eussent été cruellement désappointées. Il faut lire dans le livre que nous avons sous les yeux le récit aussi piquant qu'affligant des colères qui éclatèrent au sein de la conférence qui fut tenue à Anvers, le 8 avril 1793, pour examiner et ratifier, au besoin, la convention conclue entre Dumouriez et le prince de Cobourg. Mack lut la déclaration qui en avait été la conséquence et qui était déjà publique. Cobourg y assignait pour objet à la guerre le rétablissement de la monarchie française, en dehors de toute pensée d'agrandissement. C'était en quelque sorte le contre-pied du manifeste du duc de Brunswick qui avait provoqué les massacres de Septembre et peut-être dressé l'échafaud de Louis XVI. Notez qu'à ce moment, il s'agissait de sauver Marie-Antoinette.

Quand on arriva au passage où Cobourg déclarait qu'il ne ferait pas de conquêtes, une interruption violente se produisit. Cette lecture, rapporte Starhenberg, « fut un coup de foudre pour moi » et « un tocsin général d'indignation pour toutes les personnes de la conférence. » Les Anglais ne se montraient pas les moins animés. Lord Auckland y vit le signe d'une trahison de l'Autriche ; le duc d'York se considérait comme personnellement joué. Le premier donna clairement à entendre que le retour de l'ordre ne l'intéressait pas du tout, et annonça avec beaucoup de vivacité que le vœu de l'Angleterre était de réduire la France à un véritable néant politique. — « Chacune des puissances coalisées, dit-il, doit chercher à faire des conquêtes et à garder ce qu'elle aura conquis. » La Grande-Bretagne convoitait pour le moment Dunkerque, en attendant de dévorer les colonies françaises. Cobourg ne comprenait rien à cet orage qui le consternait. « N'étant aucunement versé dans le mystère de la politique et des cabinets, écrivait-il ingénument trois jours plus tard, j'avais cru jusqu'à présent que le vœu des puissances coalisées était de rétablir en France la monarchie, en Europe l'ordre et la paix... Je m'étais trompé. Je vis que chacun ne pensait qu'à soi. »

Ce monstrueux égoïsme se montra dans tout son jour lorsque les

amis de la reine imaginèrent une combinaison diplomatique pour lui rendre la liberté. Cobourg, en référa à Vienne. La réponse fut significative. Le sort de la reine et de ses enfants était subordonné aux convenances générales de la politique. L'empereur ne rougit pas d'écrire que si Dampierre, — le général français qui avait succédé à Dumouriez, — remettait sur le tapis l'idée d'échanger la reine et la famille royale contre Beurnonville et les commissaires (livrés par Dumouriez), on pourrait lui laisser entrevoir que ce projet serait peut-être goûté, si la proposition en était faite dans une forme valable et par des gens ayant en main le pouvoir de l'exécuter. Ainsi tout était subordonné à une question d'étiquette. Metternich était encore plus explicite; il écrivait le 3 mai au chancelier de la cour, aux Pays-Bas : « Ce que je vous ai mandé de la proposition qu'a faite la Convention nationale, de rendre la liberté à la famille royale si on la rendait, par échange, aux prisonniers livrés par Dumouriez, est un fait avéré, que M. le prince de Cobourg m'a confirmé lui-même; mais cette proposition ayant été accompagnée de la condition d'un armistice illimité, je suppose que le maréchal n'a point jugé à propos d'y acquiescer. » Le chancelier de Vienne n'entendait pas pour si peu renoncer à l'espoir de conquérir quelques places fortes. Cela valait bien la tête d'une archiduchesse.

Le ministre des affaires étrangères, à Vienne, professait absolument les mêmes principes, ou plutôt la même absence de principes. Voici ce qu'écrivait Thugut, au 1er avril de cette année 1793, deux mois après l'exécution de Louis XVI : « Les prétentions et les vues des différentes factions peuvent, pour le moment, être indifférentes à Sa Majesté; ce qui est essentiel pour son service, c'est qu'il y ait des partis en France qui se combattent et s'affaiblissent mutuellement, et qu'on profite de ce conflit pour tâcher de se rendre maître des forteresses et d'une aussi grande étendue de pays qu'on pourra, afin de faire la loi au parti qui, en dernier résultat, aura prévalu, et de l'obliger d'acheter la paix et la protection de l'empereur en lui cédant telle partie de ses conquêtes que Sa Majesté jugera de sa convenance. » Mauvais calcul autant que cynique. L'Autriche ne s'attendait pas à tomber dans quelques années sous les griffes de Bonaparte.

Un point sur lequel M. Albert Sorel insiste, c'est que le système d'intimidation à outrance imputé aux conventionnels était dû à la coalition. « Avant, dit cet historien, que le tribunal révolutionnaire

fût organisé à Paris, la Terreur était à l'ordre du jour dans les conciliabules de l'émigration et dans les conseils des coalisés. » Il n'y a qu'un moyen, écrit un officier émigré au maréchal Lacy, en janvier 1793, c'est de marcher sur Paris, « en jetant partout la terreur et le désordre ». Mercy répète le mot dans toutes ses lettres : « Il faut toujours en venir à cette vérité : on ne peut écraser la Révolution que par la « terreur. » — « Ce ne seront ni une ni plusieurs batailles gagnées qui réduiront une nation, laquelle ne peut être domptée qu'autant que l'on exterminera une grande portion de la partie active et la presque totalité de la partie dirigeante ». Voilà un propos vraiment digne de Marat. — « Faire main basse sur les clubs, poursuit Mercy, désarmer le peuple, détruire cette superbe capitale, foyer de tous les crimes, de toutes les horreurs, produire la famine et la misère, voilà les déplorables données de l'entreprise à remplir. » L'allégation de M. Albert Sorel serait fondée, si la Terreur n'eût pas régné réellement en France, bien avant qu'elle eût été officiellement décrétée, c'est-à-dire depuis la prise de la Bastille.

On doit savoir gré à l'auteur de *l'Europe et la Révolution française* d'avoir mis en plus vive lumière une vérité déjà connue, à savoir que la Révolution n'a produit ni en France, ni à l'étranger une brusque rupture dans les idées, les passions, les habitudes et les actes du passé. Les hommes qui parurent alors sur la scène, à quelque parti qu'ils appartinssent, étaient tous, en définitive, des hommes de l'ancien régime, et ils employaient des procédés d'ancien régime. Ce qui était nouveau, et ce qu'il importe de noter, c'est le caractère abstrait et cosmopolite de la Révolution. Ses fauteurs entendaient imposer ses principes à l'univers entier. Quant à savoir si, pour arriver à leur but, ils ne se sont pas montrés plus d'une fois inconséquents avec eux-mêmes, c'est une affaire de curiosité historique. L'Europe, — M. A. Sorel le remarque quelque part, — chercha d'abord à tirer parti de ce mouvement dont elle ne comprit ni l'épouvantable grandeur, ni les dangers, et quand elle en prit peur, elle ne le combattit que mollement. Le duel était inégal, l'Europe devait succomber. Si les vieilles dynasties dont les trônes tremblent sur leur base depuis cet événement, si les aristocraties dont la légitime influence allait tomber en compagnie des abus dont on fit si violente justice, avaient voulu sérieusement conjurer la catastrophe, les uns et les autres auraient

dû faire appel, aux principes immuables d'ordre naturel, dont le christianisme possède seul le dépôt intégral. Le vieux continent devait songer à se réformer lui-même pour éviter une subversion totale. Malheureusement la foi était bien ébranlée dans les régions supérieures de la société. Il est incontestable que les Loges avaient frayé le chemin à la Révolution. Quel succès pouvait-on espérer de la première campagne, conduite sous les auspices du chef de la franc-maçonnerie allemande? Aussi aboutit-elle à la piteuse démonstration de Valmy, en attendant la désastreuse retraite qui suivit. M. A. Sorel, qui se montre bien indulgent pour des hommes couverts de sang durant cette période néfaste, eût mieux respecté les droits de la justice, s'il se fût élevé à ces hauteurs, d'où l'on aperçoit Dieu vengeant la morale outragée et punissant les coupables par les coupables.

III — IV

Le second volume de *Philippe V et la Cour de France* a paru récemment (F. Didot) : il traite des rapports du roi d'Espagne avec le duc d'Orléans et s'arrête à l'abdication de Philippe, laquelle suivit de près, comme on sait, la mort du régent. Cette période est peut-être une des plus embrouillées de l'histoire au dix-huitième siècle. M. A. Baudrillart a su y porter la lumière, après des fouilles obstinées aux archives de Simancas, d'Alcala et d'Hénarès, et à celles de notre Ministère des affaires étrangères, à Paris. Il a eu notamment la bonne fortune de mettre la main sur un document unique qui l'a singulièrement aidé à résoudre la question de droit si délicate, posée à partir de la signature du traité d'Utrecht entre Philippe V et le duc d'Orléans. C'est un mémoire, véritable plaidoyer en faveur de la maison d'Orléans, et rédigé à la fin de la Régence par un savant cordelier, le P. Poisson. Il n'en existait que deux exemplaires manuscrits, l'un qui passa en la possession du duc de Bourbon, premier ministre après la mort du duc d'Orléans, qui le détruisit; l'autre, que le cardinal de Fleury fit remettre au roi d'Espagne. Ce prince, après l'avoir lu, le classa parmi les papiers réservés, aux archives d'Alcala, où M. Baudrillart l'a découvert. Cette pièce, où une solide érudition se joint à une argumentation fort serrée, présente sous un jour nouveau une question tant con-

troversée : on en trouvera dans ce volume une analyse très curieuse et fort développée. C'est un des points importants élucidés par l'auteur.

Le nouvel historien est amené par l'étude sérieuse des documents officiels à compléter, et à rectifier à certains égards, les jugements portés par ses prédécesseurs. On sait combien la politique du régent a été sévèrement jugée C'est une opinion courante qu'il s'est appliqué à prendre absolument le contre-pied de la conduite de Louis XIV, s'éloignant de l'Espagne jusqu'au point de faire la guerre à cette puissance, que la persévérance du grand roi était parvenue à faire entrer dans l'orbite de la politique française, et se rapprochant de l'Angleterre, où ce même monarque avait toujours rencontré le plus grand obstacle à ses desseins. Cette orientation déclarée préjudiciable aux intérêts de la France était, dit-on communément, le résultat de vues égoïstes, le prince qui présidait aux destinées de notre pays ayant cherché avant tout l'appui de la Grande-Bretagne contre les revendications de Philippe V. La vérité, c'est que le régent voulut d'abord, autant que les circonstances le permettaient, marcher dans le sillon tracé par son illustre oncle. Ce fut l'esprit médiocre et l'insatiable ambition de Philippe V qui le contraignit de prendre des mesures énergiques précisément pour sauver l'œuvre du grand roi, compromise par les témérités de son petit-fils. Celui-ci, dominé par sa seconde femme, l'altière Élisabeth Farnèse, et trop docile aux suggestions du cardinal Albéroni, intelligence vaste, mais chimérique, aurait mis le feu à l'Europe, — et il l'y mit en effet, — pour ressusciter à son profit l'empire de Charles-Quint. De plus, ses prétentions au trône de France rouvrirent le problème que l'on avait eu tant de peine à résoudre par le traité d'Utrecht et menaçaient de faire renaître la coalition. Le régent, admirablement secondé par Dubois, agit donc habilement en liant à ses intérêts l'Angleterre, de façon à lui faire garantir les dispositions essentielles de ce traité. L'Europe, en ce moment, épuisée par une grande guerre, soupirait après le repos; la France en avait besoin, plus peut-être que toute autre puissance. La cour de Madrid, en mobilisant ses troupes et ses flottes, en faisant des efforts en disproportion visible avec ses ressources, allait contre le vœu général et s'exposait à être mise au ban de l'Europe. Mieux valait, pour elle-même et pour la France, qu'elle fût promptement arrêtée par une

puissance amie qui se contenterait de lui donner une leçon, que d'être réduite au devoir par des démonstrations nettement hostiles. M. Baudrillart met cette situation dans tout son jour, et justifie pleinement la conduite du régent, bien qu'en reconnaissant que le cardinal Dubois ne sut pas toujours ménager l'expression de ses sentiments et se montra trop anglomane.

Avant ce redoutable conflit, et pendant la guerre même de la Succession, le duc d'Orléans, commandant les armées de Philippe V en Espagne, avait été accusé de complot et même de trahison. Saint-Simon, quelque dévoué qu'il fût au duc, a, dans ses *Mémoires*, laissé planer quelques doutes fâcheux sur cet épisode. M. Baudrillart, pesant tous les témoignages et analysant la correspondance secrète de Louis XIV, démontre que le neveu de ce monarque ne fut coupable que de légèreté. Il ne travailla pas directement contre les intérêts de son cousin; mais, à un certain moment, lorsque le roi de France fut complètement résolu à cesser de le soutenir, croyant sa cause irrémédiablement perdue, le duc chercha à se faire des partisans, afin d'être en mesure de le remplacer sur le trône, et il semble que Louis XIV lui-même n'ait pas été, le cas échéant, mécontent de cette solution qui laissait, en somme, l'Espagne aux mains d'un Bourbon.

Cette période, traversée par tant d'intrigues et d'événements tragiques, eut aussi son côté gai et divertissant. Le lecteur, qui, après s'être attardé dans les volumineuses correspondances dont M. A. Baudrillart démêle les pensées secrètes avec tant d'art, serait tenté de se délasser aux récits d'aventures héroï-comiques, ne pourrait pas mieux faire que d'ouvrir le volume intitulé : *l'Espagne après la paix d'Utrecht* (Plon), et que M. de Courcy consacre à l'histoire de l'influence, de la domination et de la chute de la princesse des Ursins. Comme le remarque finement l'auteur, il y a eu presque toujours, dans les événements remarquables de l'Espagne, quelque chose de particulièrement imprévu et de singulièrement romanesque. C'est parce qu'ils reflètent fidèlement les habitudes traditionnelles et le génie de la race ibérique, lequel semble à la fois, dit M. de Courcy, enjoué et taciturne, fougueux et calme, léger et réfléchi, généreux et cruel. M. de Courcy parle peut-être un peu légèrement des choses de l'inquisition, dont il reconnaît toutefois la grande popularité en Espagne; mai ces réserves faites, nous ne nous rappelons guère nous être livrés à une lecture plus attrayante

dans le cercle des ouvrages historiques que celle du livre qui nous retrace les noces magnifiques en Italie, le voyage prolongé en France d'Elisabeth de Parme qu'on avait représentée à Madrid sous les traits d'une bonne enfant, faisant ses délices du macaroni. A peine arrivée en Espagne, elle fit à Anne-Marie de la Trémoille une scène préparée d'avance, et, à la première marque de surprise et d'indignation, donna ordre de la diriger sur la frontière. Jamais coup de théâtre ne produisit pareil effet. Le bon et amoureux Philippe V, tout d'abord désarçonné, ne sut que s'incliner, et il poussa la faiblesse jusqu'à plaider auprès de son aïeul les circonstances atténuantes. Louis XIV, auquel son bon sens interdisait de se mêler de querelles domestiques, et qui subordonnait tout à l'accomplissement de son grand dessein, l'affermissement des bonnes relations entre les deux états voisins, se contenta de quelques représentations, et la princesse des Ursins dut mourir en exil. Ces récits sont entremêlés de traits de mœurs parfois fort piquants. C'est toute une époque fort brillante, et ne manquant pas de pittoresque, qui renait à nos yeux éblouis de tant de faste.

V — XVI

Bernard de Montfaucon et les Bernardins achèvent de nous faire connaître la société de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, dont M. Emmanuel de Broglie nous avait commencé le fidèle portrait, en groupant autour du célèbre Mabillon toute une pléiade d'érudits. C'est toujours le même Ordre, mais l'esprit nouveau, en y pénétrant discrètement, modifie singulièrement les physionomies. A l'imposante unité du grand siècle, ont succédé les années agitées et tumultueuses de la Régence; à la règle universellement observée, s'est substituée (dans le monde, bien entendu, et dans la société civile) la liberté, la facilité des mœurs, qui va jusqu'à la licence. Puis vient le régime doux et faible du cardinal Fleury, qui semble remettre tout à sa place, mais qui en réalité ne fait pas rentrer sous le joug les esprits émancipés. Les querelles religieuses, sans cesse ranimées par l'esprit ardent et inquiet des jansénistes, et qui n'ont que trop d'écho dans la congrégation de Saint-Maur, achèvent de troubler l'atmosphère morale.

Les religieux de cette abbaye n'en demeurent pas moins au fond de bons religieux, la règle continue à être observée, le goût et la pratique

de l'érudition persistent; mais il circule sous ces voûtes élevées un certain souffle d'indépendance et, pour tout dire, de laïcité; on prête volontiers l'oreille aux bruits du dehors, on s'entretient sans scrupule des événements littéraires, philosophiques et même politiques du jour. Les visiteurs, les correspondants offrent, par leur caractère, des contrastes de plus en plus frappants avec les graves figures de moines qui continuent de se montrer au chœur et de pâlir sur les in-folio. Bref, on entrevoit le moment où ces successeurs de saint Benoît seront très étonnés de se trouver revêtus du froc du moine et se considéreront comme de simples savants. La révolution fera le reste.

Les personnages les plus diverses défilent sous nos yeux; d'abord, comme c'est naturel, des Bénédictins, dom Bouquet, dom Vaissette, dom L'Huillier, dom Audren de Kerdrel et son élève dom Lobineau, l'historien de la Bretagne, celui que l'on appelait le Père Scrupuleux, parce qu'il avait refusé, par raison de conscience, d'insérer un mémoire sur des prétentions des ducs de Rohan qu'il ne trouvait pas justifiées; puis des célébrités, ou du moins des notoriétés de tout genre, depuis Rollin, Vertot, Nicolas Fréret jusqu'à l'abbé Prévot qui avait passé — chose peu connue — plusieurs années à l'abbaye après avoir fait profession; des poètes Prior et Jacob Vernet, aux cardinaux de Polignac et de Rohan, au duc et à la duchesse du Maine, au duc de Chartres, à Bolingbroke, au prince Kourakine, à Gronovius, à l'Electeur de Mayence. On voit que les étrangers fournissaient leur contingent, voire même les hérétiques, dont un au moins, se convertit.

Nous avons fait allusion au jansénisme d'un grand nombre de membres de l'abbaye. Il convient de remarquer à leur décharge que la plupart d'entre eux, sinon tous, se rétractèrent, au moins au lit de mort. L'un d'eux même, après avoir reconnu loyalement son erreur, répara sa faute en prenant avec courage la défense de la bulle *Unigenitus*.

Tout cet intéressant travail a été composé à l'aide des *Correspondances bénédictines* conservées à la Bibliothèque nationale. M. Emmanuel de Broglie en a fait un choix fort heureux et a su les mettre habilement en œuvre.

M. Fernand Giraudeau n'est pas de ceux qui pensent et qui s'écrient que tout est perdu et que nous marchons à l'abîme. Dans

Hier et aujourd'hui (Perrin), il oppose, par de nombreuses citations empruntées à d'anciens mémoires, les prétendues vertus d'autrefois aux prétendus vices du jour et établit que, tout compte fait, la balance penche en notre faveur. Il passe successivement en revue notre dévergondage, notre grossièreté, notre cupidité, notre égoïsme, notre scepticisme et la corruption des nouvelles couches, et il n'a pas de peine à prouver qu'en ces diverses matières, nos arrière-grands-pères pouvaient nous rendre des points. Sans doute, il ne serait pas malaisé de chicaner l'auteur sur l'authenticité de certaines anecdotes, de celle, par exemple, qu'il puise chez Tallemant des Réaux, dont la malignité est proverbiale, ou même chez Saint-Simon, ce grand remueur de cancans dont les exagérations nous mettent dans une juste méfiance contre ses assertions. Toutefois, après avoir laissé de côté les faits controuvés ou simplement suspects, il en reste assez pour permettre d'affirmer la plus grande fréquence des crimes et une licence de mœurs plus générale et surtout plus effrontée chez nos ancêtres. Sommes-nous devenus meilleurs que ceux-ci? M. Giraudeau ne recule pas devant l'affirmative, et nous inclinerions à lui donner raison, mais à la condition de placer deux observations. La première, c'est que si, dans les périodes que l'on peut appeler normales, il semble qu'il y ait certains progrès dans la moralité publique, on doit mettre hors de comparaison et marquer du crayon le plus noir les années où sévit le délire révolutionnaire, car alors on rétrograda jusqu'à la plus affreuse barbarie. Les excès de la Terreur trouvent difficilement leurs pareils dans une longue suite de siècles. En second lieu, les crudités de langage reprochées aux contemporains de Louis XIV et de Louis XV, et que l'auteur a su, pour sa part, éviter en racontant des historiettes des plus scandaleuses, qui même sous cette forme adoucie sont loin de convenir à tous les lecteurs, ne prouvent rien contre la pureté des mœurs; elles trahissent seulement une sorte de simplicité et de rondeur qui contrastent avec la bégueulerie moderne. M. Giraudeau remarque fort justement que c'est aux influences chrétiennes que l'on doit attribuer ces mœurs plus douces et peut-être plus réservées. Il a fallu du temps à l'Évangile pour pénétrer dans la société. L'œuvre se poursuit tous les jours, cette transformation n'est pas encore opérée.

Si le paganisme a régné longtemps dans le monde officiel et dans les mœurs générales, même après les temps héroïques des persécu-

tions et le triomphe final de l'Église, un événement analogue, mais en sens inverse peut fort bien se produire. L'auteur *d'Hier et aujourd'hui* ne persuadera à personne que les violentes attaques dont la foi est l'objet depuis quelque temps n'ont pas amené de tristes résultats. Certes, on peut reconquérir le terrain perdu, mais il faudra lutter avec énergie, et si l'on s'endort dans la contemplation béate des vertus contemporaines, avec la perte des croyances on tombera dans une corruption complète. La société française vit encore par la force de l'impulsion donnée dans les temps antérieurs : cette force sera détruite par les résistances qu'elle rencontre, si elle n'est renouvelée par le développement incessant des énergies chrétiennes des contemporains.

Le premier volume de *l'Histoire de France depuis la révolution de Juillet jusqu'à nos jours*, par M. Rastoul (Delhomme et Briguet), comprend le règne de Louis-Philippe et la dernière république. L'auteur suit assez fidèlement le récit de M. Thureau-Dangin dans sa grande *Histoire de la Monarchie de Juillet*, il le cite même souvent sans approuver tous ses jugements. M. Rastoul envisage les événements principalement au point de vue moral et religieux : c'est là un excellent *criterium* dont les lecteurs ne se plaindront pas. Peut être quelques-uns trouveront-ils que l'ardeur de sa foi religieuse le rend parfois un peu sévère pour ceux qui ne la partagent pas, de même que M. Thureau-Dangin, entraîné par ses préférences politiques, incline aisément à l'apologie. Toutefois l'amour du vrai et du bien qui prédomine chez ces deux écrivains, les maintient l'un et l'autre dans l'impartialité, si bien que, quoique placés à des points de vue divers, il leur arrive souvent de se rencontrer à des nuances près. On remarquera surtout dans le livre de M. Rastoul, l'histoire de la formation, des luttes et finalement des succès du parti catholique. L'auteur a mille fois raison de mettre ces résultats en pleine lumière, car ils sont un enseignement précieux et un encouragement nécessaire à l'heure présente. A ce titre et à bien d'autres encore, l'auteur a droit à toute notre gratitude.

La révolution de Juillet avait causé l'exil volontaire de plusieurs familles demeurées fidèles à leur ancien maître. Au nombre de ces absents, il convient de signaler le marquis de Pimodan, qui, ne

voulant pas servir le nouveau gouvernement, mit son épée au service de la catholique Autriche. On sait que ce vaillant soldat, parvenu au grade de colonel, donna sa démission pour ne pas s'exposer à rencontrer ses compatriotes sur le champ de bataille. On connaît aussi sa fin héroïque à Castelfidardo. Ses *Souvenirs* (Champion), publiés récemment avec un soin pieux, qui s'étendent seulement de l'année 1847 à l'année 1849, révèlent non seulement un intrépide guerrier, digne de sa race, mais encore un lettré, un artiste et un ami de la belle nature. L'ouvrage imprimé avec élégance est orné d'un portrait de l'auteur, accompagné de cartes et précédé d'une introduction par un ancien officier, qui, nous le croyons, est son fils, l'auteur inspiré de nobles et généreuses poésies.

Peu d'années après le guet-apens de Castelfidardo, la France, subissait une invasion. Paris fut investi à l'anniversaire même de cette néfaste journée. Alors commença ce fameux siège dont M. A. Duquet retrace, dans *Paris, Chevigny et Bagneux* (Charpentier), les diverses péripéties, du 20 septembre au 20 octobre. C'est un ouvrage à consulter sans qu'on soit, bien entendu, obligé d'épouser toutes les opinions politiques de l'auteur qui nous paraît enclin à la critique.

Les soldats de cette campagne de France, qui ne fut pas sans gloire, pouvaient se ressouvenir des exploits de leurs aînés, notamment de ceux des *Héros de Camaron*, au Mexique (Flammarion). M. l'abbé Lanusse, aumônier de l'École militaire de Saint-Cyr, qui a fait de nombreuses campagnes, ressuscite en quelques pages émues, où respire le plus ardent patriotisme, cet étonnant épisode où l'on vit 60 hommes de la 3e compagnie du 1er régiment de la Légion étrangère tenir tête, pendant neuf heures, à 2,000 Mexicains, dont 800 cavaliers. Les noms du capitaine Danjon, du lieutenant Vilain, du sous-lieutenant Maudet, dont les trois premiers furent tués, et le dernier grièvement blessé, méritent de passer à la postérité. L'ennemi, admirateur de leur bravoure, ne fit que 6 prisonniers. Par ce sacrifice, on sauva le convoi qui amenait des pièces de siège aux assiégeants de Puebla. A cette époque-là, on faisait le service de sept ans; c'était une sorte de carrière dont M. Laisnel de la Salle raconte avec bonhomie les incidents et les aventures, en temps de paix, dans *les Souvenirs d'un grenadier* (Savine), que tous les militaires, sans parler des autres, voudront lire. Le volume se ferme sur le récit de la bataille de Traktir, en

Crimée : on entend encore les fanfares sonner. Il y a de fort jolies gravures.

L'amiral Jurien de la Gravière, lui, remonte jusqu'au *Siège de la Rochelle* (F. Didot), où la marine française joua un rôle important. L'auteur nous fait assister, sous François Ier et sous Henri II, à la transformation de l'armée navale; les galères, disparaissent peu à peu pour faire place à ce qu'on appelle les navires ronds. En même temps, le tonnage augmente. En 1610, un navire de 1,400 tonneaux passait pour une merveille : les chiffres habituels variaient entre 120 et 300 tonneaux. A présent, nous avons des cuirassés qui vont jusqu'à 3,000 et 3,300 tonneaux. Richelieu comprit la nécessité, pour le roi de France, d'avoir une flotte formidable, et il se fit donner le titre de surintendant de la marine. On peut dire qu'il jeta les fondements de cet établissement qui, sous Louis XIV, devait porter si haut l'honneur des marins français. L'ouvrage est terminé par des considérations intéressantes sur la tactique naturelle.

La guerre de 1870 a-t-elle été une réponse à Iéna? M. Bonnal de Granges prétend voir *les Origines de la revanche prussienne* (Savine), dans le ressentiment de la reine Louise, qui fut mère, comme on sait, de notre vainqueur l'empereur Guillaume. Nous croyons que la Prusse n'avait pas besoin de ce stimulant. De tout temps, ses souverains ont pratiqué le système des agrandissements et méconnu cette vérité géographique, que le Rhin est la frontière naturelle de la France. M. de Granges nous montre cette puissance s'enrichissant, grâce à la complicité de la France, des dépouilles de l'Église. La reine Louise, d'après lui, avait mérité son sort, en suscitant à Napoléon qui voulait la paix une guerre injuste, dont la responsabilité pèsera toujours sur sa mémoire.

L'histoire d'*Un couvent de religieuses anglaises à Paris* (Lecoffre) a été retracée par leur aumônier d'une façon très attachante. Ce couvent, aujourd'hui transféré à Neuilly, est une filiation de l'abbaye de Notre-Dame de Beaulieu, près de Douai. Fixées à Paris, à l'époque de la Réforme, ces religieuses établirent une maison d'éducation, où les familles catholiques de l'autre côté du détroit envoyaient leurs filles. Respectées d'abord par la Révolution en leur qualité d'étrangères, elles traversèrent ensuite, quand la guerre eut été déclarée à la Grande-Bretagne, bien des épreuves. Cette situation particulière méritait d'être étudiée, elle l'a été avec soin et

avec succès par M. l'abbé Cédoz, qui a fait hommage de son livre à Son Ém. le cardinal Langénieux.

Le Mémoire sur le culte de la croix avant Jésus-Christ (Retaux) est une réponse de M. l'abbé Ansault aux critiques de Mgr de Harley et de M. F. Robiou. L'auteur affirme sans preuve qu'en promettant un Rédempteur à nos premiers ancêtres, Dieu dut leur faire savoir que la croix serait l'instrument du salut. Nous croyons volontiers à une révélation primitive, mais se bornant aux grandes lignes du plan divin. La forme de la croix est si simple qu'elle a pu se rencontrer fréquemment sans révéler aucune intention. Plus tard, chez les Égyptiens, elle paraît avoir quelquefois le sens de *vie*, de *vie divine*. Mais de là à préfigurer la croix du Calvaire, il y a loin.

La Vie des Saints du calendrier pour tous les jours de l'année, par Mgr Paul Guérin (Palmé), est un splendide monument élevé à la gloire des habitants des cieux. On y trouve en même temps un encouragement pour la foi, une consolation pour le cœur, un charme pour les yeux. Il ne se peut pas que le sentiment religieux ne se fortifie par la contemplation, au cours de l'année liturgique, de tous ces héros, au caractère si divers, aux conditions sociales les plus variées. Cette lecture fournit en outre un aliment solide pour la piété. Mais ce qui attire, ce qui captive par-dessus tout, c'est cette incomparable richesse d'ornementation, ces encadrements des pages qui multiplient leurs surprises. Mille sujets représentent les principaux épisodes de la vie des saints, douze grandes aquarelles à la manière de Flandrin, groupent ceux que nous vénérons à tant de titres : les martyrs, les docteurs, les fondateurs d'ordres, les pénitentes, les saintes femmes, les saints ouvriers. Dire que l'illustration a été confiée à des artistes incomparables, tels que Yan'-Dargent et Eugène Mathieu, très heureusement secondés par des mains délicates et habiles, c'est faire le meilleur éloge de cette charmante publication. Voilà un de ces livres que l'on doit feuilleter tous les jours.

Léonce de la Rallaye.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

30 août.

C'est une étrange condition pour un peuple d'être à ce point divisé au sujet du gouvernement, qu'une partie en est à se demander s'il convient oui ou non de se rallier au régime établi, tandis que l'autre s'y attache comme à sa chose propre et refuse d'admettre la première en partage. Une impulsion nouvelle vers la république est donnée chez nous en ce moment par des conseils qu'on dit autorisés. Ceux qui dirigent ce mouvement assurent que le temps de la monarchie est fini, que la république est définitivement établie, que la majorité de la nation française y tient si fortement, qu'il n'y a plus pour la minorité politique, d'autre parti à prendre que d'abdiquer ses principes et ses préférences, en acceptant le gouvernement du plus grand nombre. Du reste, rien de nouveau ne s'est produit dans la situation et il n'y a que le prolongement même de cette situation qui détermine l'évolution, inattendue encore il y a un an, dans laquelle on veut à entraîner la masse catholique.

Quand on songe à la facilité avec laquelle on change de gouvernement en France depuis un siècle, il est assez étonnant d'abord que l'on puisse considérer comme définitivement établi et immuable un régime qui compte quinze ou vingt ans à peine. A moins d'assurer que le peuple français ne reviendra jamais, sous l'empire de circonstances nouvelles, non pas à telle ou telle dynastie, mais à la forme monarchique; à moins surtout de prouver qu'un grand prestige personnel, qu'une éclatante victoire et, moins que cela, qu'une nouvelle aventure à la Boulanger, ne serait plus capable de créer une dictature ou un empire, on ne peut guère invoquer le besoin de stabilité gouvernementale comme une raison décisive en faveur de la république.

Il n'y a vraiment qu'un intérêt de tactique qui puisse déterminer les catholiques et, en général, tous ceux qui, jusqu'alors, étaient

restés dans le camp de l'opposition, à passer du côté de la république. Ce serait le triomphe de l'habileté de faire réussir une conduite aussi peu dissimulée aux yeux des adversaires. Car on avoue hautement que l'on ne se fait républicain que pour s'emparer de la république et la dominer.

Mais de même que beaucoup, sans être immédiatement inféodés à tel ou tel parti monarchique, refusent de considérer la république comme le gouvernement définitif de la France, de même ils hésitent à croire que les vaincus d'aujourd'hui, que les catholiques opprimés dans leur conscience et leurs intérêts spirituels par le parti dominant, puissent se relever et conquérir le pouvoir, ou du moins, se faire une position prépondérante dans les Chambres et au gouvernement, en prenant le nom et le drapeau républicains. C'est là, en effet, le conseil de ceux qui croient opportun, pour les chefs et les soldats du parti catholique, de changer de camp. On leur dit : cessez de vous montrez les adversaires de la république, déclarez-vous pour le gouvernement établi, dites-vous républicains comme vos compétiteurs et présentez-vous au suffrage des populations en déclarant que, loin de vouloir un changement de gouvernement, vous n'aspirez qu'à conserver la république en l'améliorant. Le conseil peut paraître habile; mais est-il efficace? Répond-il bien à l'état des esprits, à la situation politique? A-t-il chance de réussir?

C'est aux catholiques qu'il s'adresse, aux hommes que la république a traités jusqu'ici en ennemis, que les chefs du parti républicain, les orateurs et les journaux de la gauche, les ministres les plus marquants ont dénoncé aux populations comme les adversaires irréconciliables des principes de 89 et des idées de la Révolution, comme les représentants de l'absolutisme, les ennemis du progrès et de la liberté. Leur suffira-t-il de se dire tout à coup républicains pour faire tomber les préjugés et conquérir la popularité?

Il ne semble pas qu'on se rende bien compte des dispositions du plus grand nombre, lorsqu'on attend d'une conversion du clergé et des catholiques à la république des effets aussi invraisemblables. Ce que les ennemis de la religion ou même les indifférents reprochent aux catholiques, c'est, selon le mot de Gambetta, leur cléricalisme. Ils en veulent aux « curés », ils méprisent la religion, ils détestent les « dévots ». Les catholiques cesseront-ils d'être, aux yeux de leurs adversaires, des cléricaux, parce qu'ils se feront républicains? Les électeurs s'y tromperont-ils? Verra-t-on, à la

prochaine Chambre, une majorité catholique sous l'étiquette républicaine?

Il faudrait, pour l'espérer, bien peu connaître les préjugés bourgeois, les défiances rurales, les haines ouvrières. Non, vraiment, le catholique ou le monarchiste de la veille ne changera pas de caractère pour ceux qui le connaissent, parce qu'il aura changé de qualification. Ses professions de foi républicaines, ses protestations d'attachement au gouvernement établi, ne lui referont pas une virginité politique; aux yeux des électeurs républicains, il sera toujours le représentant du « parti prêtre » ou du « parti aristocratique », l'homme de la réaction.

Avant d'aller à la république, le clergé et les catholiques ont à se demander si la France n'est pas républicaine uniquement parce qu'elle n'est plus chrétienne, et si avec la république, elle pourra jamais revenir au catholicisme. Une telle question a bien de quoi faire hésiter. Si la république ou, pour mieux dire, si l'esprit républicain en France n'est pas autre chose que la haine de la religion et de l'autorité, ne doit-on pas considérer comme une inconséquence l'adhésion au régime républicain? Et peut-on espérer de là que la république se transforme au point de devenir le contraire de ce qu'elle est aujourd'hui, de ce qu'elle était hier? Les partisans de l'évolution républicaine ne s'arrêtent pas à ces objections. Ils ont toute confiance au succès des catholiques, à la conversion de la république.

Le difficile, pourtant, sera toujours de se faire accepter. S'il n'est guère vraisemblable que les candidats néo-républicains parviennent à gagner les suffrages de la majorité des électeurs, à la faveur de leurs professions de foi constitutionnelles, on ne peut compter davantage que les hommes du pouvoir et les politiciens de la presse leur faciliteront l'entrée dans la république. Ce n'est pas tout de frapper à la porte, il faut se faire ouvrir. A quoi servirait-il aux catholiques et aux conservateurs séparés des partis monarchiques de se déclarer franchement ralliés au régime établi, si les maîtres du gouvernement, si les chefs de la majorité, si les journaux de la gauche leur répondent, devant le suffrage universel, qu'ils ne les reconnaissent pas pour de vrais républicains? Or, on en est toujours là depuis un an bientôt que le signal d'un rapprochement avec la république a été donné si inopinément. Malgré toutes les avances qui ont pu être faites et les propositions d'accord, le parti au pou-

voir n'a cessé de montrer qu'il se considère comme le vainqueur et qu'il entend ne pas accepter, mais bien imposer les conditions de paix. Il est aussi éloigné que jamais de cette conception que l'on voudrait se faire de la république, comme d'un régime ouvert à tous, où catholiques et monarchistes auraient la même faculté d'entrer que les républicains. On a bien entendu, pour la première fois, M. Constans parler, à Luchon, un langage assez conciliant d'apparence : certes, la surprise a pu être grande. C'est le premier ministre qui déclare que la politique de la république n'est pas exclusive, et que « la porte est assez haute et assez large pour que tout le monde puisse la franchir sans se courber, sans s'humilier, sans se salir », en sorte, a-t-il ajouté, que « la république ne tardera pas à compter dans ce pays autant d'adhérents qu'il y a d'honnêtes gens ».

Voilà qui promet une république ouverte et il semble qu'il n'y ait plus qu'à entrer. Mais que valent ces paroles de M. Constans? Personne n'a pu les croire sincères, tant elles répondent peu aux intentions du parti dominant et surtout aux actes. Combien, en effet, ne faudrait-il pas agrandir la porte de la république pour que tout le monde pût y passer sans se courber, sans s'humilier, et sans se salir! Assurément, elle n'est point faite pour les catholiques. Au seuil même, les lois de laïcisation les arrêteront, ces lois inventées par le génie maçonnique, qui ne comptent pour rien l'âme de l'enfant ni le caractère du prêtre, qui font de l'école l'apprentissage de l'indifférence religieuse et de l'incrédulité, et qui substituent la caserne au séminaire; ces lois qui, par leur esprit et le but qu'elles visent, tendent à constituer la France dans un état public d'athéisme. Car c'est bien là le résultat qu'en attendent ceux qui les ont proposées et qui les ont faites. C'est bien pour faire prévaloir le principe laïque dans la société, autrement dit pour déchristianiser la France, qu'ils ont fait les lois scolaire et militaire. Or ces lois exclusives de la religion, les vrais républicains les considèrent comme le fondement même de la république. Leur but déclaré est de ramener tout l'enseignement en France au type de l'école primaire, en supprimant peu à peu la liberté et l'instruction religieuse à tous les degrés. L'éducation nationale qu'ils veulent fonder, c'est l'éducation impie, à la faveur de laquelle il n'y aura plus qu'une jeunesse incroyante, imbue de toutes les idées et de toutes les erreurs de la Révolution, et qui sera naturellement républicaine parce qu'elle sera athée.

Depuis qu'il s'est agi pour les catholiques d'entrer dans la république, les occupants ont toujours mis comme condition à leur admission qu'ils accepteraient d'abord les lois scolaires, dans leur principe et dans toutes leurs conséquences, et la loi du service militaire pour le clergé, avec tous les effets qu'elle comporte. Jamais les hommes qui pouvaient parler au nom de la majorité n'ont tenu un autre langage. Le commentaire du discours de M. Constans à Luchon est dans celui que M. Yves Guyot, son collègue du ministère, a prononcé à Saint-Nazaire. La république ouverte du premier n'est pas autre que la république fermée du second. Il n'y en a qu'une en réalité et qu'une manière de l'ouvrir. Cet autre ministre a déclaré, lui aussi, qu'il y avait place dans la république pour tous ceux qui voulaient y entrer, mais à la condition de donner des gages. Et ces gages qu'il demande aux nouveaux venus, c'est d'accepter les deux lois fondamentales, la loi de la laïcisation scolaire, la loi de l'égalité du service militaire. Aucun chef des groupes, aucun orateur républicain, aucun journal de gauche n'a jamais parlé et ne parle autrement que M. Yves Guyot. Quelques organes de la presse républicaine atténuent, parfois, il est vrai, l'extrême rigueur de ce langage. En paroles, ils voudraient faire la voie plus large et plus facile aux conservateurs qui se montrent disposés à venir à la république; mais il ne faudrait pas leur demander de répudier ces lois de parti, dont l'acceptation est pour tous les autres la condition nécessaire à imposer aux nouveaux venus. Tout l'esprit républicain est dans ces lois qui réalisent le caractère de laïcisation que tous les républicains, quels qu'ils soient, s'accordent à vouloir donner à la société moderne.

C'est au prix des concessions les plus incompatibles avec la conscience que l'on permet aux catholiques de se faire républicains. Il ne leur servira donc de rien d'adhérer à la république auprès de ceux qui aiment précisément en elle ce qu'eux-mêmes ne peuvent accepter. Ils auront beau se dire républicains, on reconnaîtra toujours qu'ils ne le sont pas comme il faut l'être, à ce signe indubitable qu'ils n'admettent pas les lois de laïcisation : les électeurs dont on espère gagner les suffrages ne s'y laisseront guère prendre; au lieu d'en croire les protestations républicaines des candidats qui se présenteront à eux en amis, ils écouteront plutôt leurs conseillers habituels qui leur dénonceront dans ces républicains ralliés de faux frères. Et ainsi au tort d'être cléricaux, les partisans de l'évolution républicaine ajouteront celui de paraître hypocrites.

Il ne semble pas que ce soit la meilleure tactique de se rallier à la république en vue des élections. Le comité de l'Union de la France chrétienne formé à Paris sous les auspices et la haute direction du Cardinal Richard, s'abstient d'aller jusque-là. Il reste sagement sur le seul terrain qui convienne aux catholiques, celui de la lutte pour les intérêts religieux. Dans les circonstances actuelles, les catholiques n'ont pas plus à déclarer qu'ils acceptent la république qu'ils n'ont à professer la monarchie; il doit leur suffire d'être et de se dire catholiques. C'est à ce titre qu'ils doivent s'unir et agir pour la défense de la religion. L'intérêt suprême, l'unique intérêt en ce moment, est d'empêcher que l'œuvre de laïcisation ne s'achève. Et de même que toute la politique des chefs du mouvement républicain est d'en arriver à déchristianiser la France, de même toute la tactique des soldats de la cause catholique doit être de s'opposer au succès de cette œuvre impie. Aussi leur convient-il de rester neutres en politique, à égale distance de la république et de la monarchie, afin d'être toujours libres d'appuyer selon les lieux et les circonstances ou un candidat monarchiste qui affichera sa foi politique, ou un candidat républicain qui affirmera le régime établi, pourvu que l'un et l'autre se déclarent pour la liberté religieuse et donnent des gages aux intérêts catholiques.

C'est l'attitude à la fois la plus sincère et la plus habile. Comment, en effet, se dire républicain et attaquer la république, ou comment ne pas combattre la république afin de se faire accepter comme républicain? Il ne faut pas d'équivoque aux élections. La grande question du moment, c'est de savoir si la France sera ou ne sera plus chrétienne. Avec le parti républicain, on va à la déchristianisation. C'est contre lui qu'il faut s'unir et combattre. Le suffrage universel doit être mis en mesure de se prononcer. Des préjugés, des malentendus, des erreurs existent. L'opinion a besoin d'être éclairée. Elle ne voit pas toujours bien où la politique antichrétienne du parti dominant conduit la France. A cet égard, le Comité de l'Union de la France chrétienne vient d'adresser à ses adhérents une circulaire qui marque bien la conduite à tenir. En même temps, il indique nettement le but de l'action catholique, qui est d'empêcher l'exécution complète du plan maçonnique, dont toutes les parties s'accomplissent, l'une après l'autre, depuis douze ans, sans que l'on y prenne garde assez et sans que l'on remarque surtout que tout y concourt perfidement à la ruine prochaine de la religion.

Le seul moyen d'arrêter dans sa marche cette politique fatale à la religion et à la patrie, c'est, comme le dit la circulaire du Comité, de travailler dès à présent à préparer et à effectuer de bonnes élections. Il ne doit pas être question de partis ni de préférences gouvernementales. Ce qu'il faudra dire au pays, c'est que la république, à laquelle le plus grand nombre semble attaché, n'est pas en cause. Ce sont ses actes, ce sont ses tendances qu'on devra dénoncer, de manière à faire comprendre qu'il est du devoir absolu de tous les électeurs catholiques, de tous ceux mêmes qui se préoccupent simplement du repos public et du bon ordre, de rejeter les candidats favorables à la politique antichrétienne et de favoriser, au contraire, le succès des candidats dévoués à la liberté religieuse. Il est temps, en effet, comme l'observe le comité de l'Union de la France chrétienne, de voir finir l'étrange contradiction de ceux qui croient encore pouvoir rester chrétiens et voter pour des ennemis déclarés de leur foi.

Telle doit etre la pensée dominante de l'action catholique pour les prochaines élections. Elle comporte un côté doctrinal sur lequel le clergé a mission d'éclairer les consciences. Tout dépendra, en réalité, de la direction de l'épiscopat et de l'intervention du clergé paroissial. Pour l'efficacité de ce concours, comme pour le succès de la propagande par les journaux et les conférences, il importe de se placer uniquement sur le terrain religieux et de mettre de côté toute question politique. Sous ce rapport, il n'y aurait pas moins d'inconvénient à se déclarer pour la république qu'à professer la monarchie. On froisserait un grand nombre de convictions, on écarterait bien des concours, on déconcerterait l'opinion dans bien des contrées, en annonçant que le clergé et les catholiques sont passés à la république. C'est pourquoi il serait difficile de comprendre la raison d'une évolution qui n'aurait même pas pour elle l'intérêt électoral. On doit se souvenir qu'aux dernières élections générales, lorsque la question de gouvernement était en quelque sorte posée avec le programme de la révision constitutionnelle, qui était celui d'un grand nombre de candidats, tant monarchistes que boulangistes, les candidats de la république ne l'ont emporté qu'à 5 ou 600,000 voix de majorité sur plus de 7,000,000 de votants.

La nouvelle prétention du parti républicain, au sujet du monopole de l'enseignement, est bien faite pour stimuler le zèle des catholiques qui commencent heureusement sur plusieurs points à s'organiser et à préparer l'action électorale. Un des sectaires de

la gauche s'est déjà acquis de la célébrité en faisant adopter, l'an dernier, par le conseil général dont il est membre, une proposition tendant à interdire l'accès des fonctions publiques aux jeunes gens élevés en dehors des établissements universitaires. Cette année, plusieurs conseils généraux, dominés par l'influence maçonnique, ont renouvelé dans leur session d'août le vœu Pochon. Avant peu, si on en juge par l'accueil qui lui est fait à nouveau dans la presse républicaine, le vœu Pochon, sans attendre un plus ample assentiment des conseils généraux, sera devenu une proposition parlementaire à l'ordre du jour. Il se présente à la faveur d'un sophisme qui semble respecter la liberté de l'enseignement. La liberté, dit-on, n'est pas en cause. Les pères de famille peuvent faire instruire leurs enfants où bon leur semble et comme ils l'entendent; mais l'État a le droit et le devoir de ne confier les fonctions publiques qu'à des jeunes gens élevés dans l'amour et le respect des institutions républicaines. C'est le raisonnement des politiciens et des opportunistes qui n'osent pas encore en venir à la confiscation pure et simple du droit des pères de famille. Mais qui ne voit que la liberté qu'ils consentent à laisser est tout illusoire? Oui, les parents continueront à pouvoir faire élever leurs enfants par des maîtres et dans des établissements de leur choix: seulement leurs enfants sont proscrits d'avance de la société civile. A tout jamais il leur sera interdit d'aborder une carrière relevant de l'État, et comme l'État détient à peu près tous les emplois et toutes les places, comme il a sous sa dépendance exclusive l'armée, la magistrature, l'administration, les jeunes gens qui n'auront pas été élevés par lui se verront fermer toutes les fonctions publiques. Mais cette exclusion systématique, c'est la négation même de la liberté d'enseignement. Qu'est-ce, en effet, qu'une liberté qui doit s'acheter aux dépens d'un droit aussi naturel, aussi nécessaire, que celui de pouvoir prétendre à un emploi ou à un service public dans la société?

Si le vœu Pochon venait à être adopté et converti en loi par les Chambres, c'en serait fait de la liberté de l'enseignement, même dans l'état si incomplet où elle existe. Toutes les maisons d'instruction secondaire ne tarderaient pas à se fermer faute d'élèves. Les familles ne pourraient pas accepter pour leurs enfants cette proscription légale. Pour leur assurer une carrière, un avenir, elles se verraient obligées de subir les exigences de l'État, comme elles

subissent déjà les conditions de l'examen. Mais quel coup mortel pour la religion que cette loi qui supprimerait, en fait, tout l'enseignement secondaire libre, à l'exception des petits séminaires! En perdant l'éducation d'une partie de la jeunesse bourgeoise et aristocratique, l'Église perdrait l'influence qu'elle a pu conquérir dans les classes élevées à la faveur de la loi de 1850. Et quel moyen d'action lui resterait-il sur la jeunesse, étant exclue, comme elle l'est déjà, de l'enseignement primaire public et, en même temps, de tout l'enseignement secondaire?

Mais plus la proposition de cet illustre citoyen Pochon doit être préjudiciable à l'Église, plus elle a de chance d'être changée en loi, quoiqu'elle répugne encore à bien des esprits. Ne rentre-t-elle pas dans le programme général de laïcisation et y a-t-il quelque considération de prudence ou d'équité qui puisse empêcher la majorité républicaine de la faire sienne? N'a-t-on pas vu depuis douze ans tout ce qui était annoncé arriver, tout ce qui était projeté s'effectuer? La seule perspective d'une loi issue du vœu Pochon devrait exciter les catholiques à l'action. N'y va-t-il pas de l'intérêt le plus grave de toutes les familles chrétiennes et de lá religion elle-même. Que nous restera-t-il à nous qui avons déjà tout perdu, qui sommes déjà privés de tant de droits, si nous perdons encore la liberté de l'enseignement? Que deviendra la religion, si toute la jeunesse, depuis l'école primaire jusqu'aux grandes écoles de l'Etat, lui échappe et s'élève désormais dans les principes de l'indifférence ou du scepticisme? A quoi se réduira la population catholique en France, sans le recrutement de l'école et des établissements d'éducation? Certes, le danger est immense, et peut-être est-il proche.

Et comment les catholiques ne seraient-ils pas doublement alarmés lorsqu'ils considèrent les tendances de plus en plus rationalistes et même impies de l'enseignement public? Il suffirait, pour en apprécier le caractère, de voir les discours prononcés cette année à la distribution des prix par les personnages officiels qui présidaient ces cérémonies. Les formes de langage et le ton des discours diffèrent, mais on peut affirmer, avec l'évêque d'Annecy, qui a signalé à ses diocésains cette nouvelle manifestation de l'esprit universitaire, que deux caractères se trouvent nettement marqués dans presque toutes ces harangues. Le premier est l'absence de toute allusion, si éloignée qu'elle puisse être, à la religion, à la loi divine, à l'existence même de Dieu. Le second est le soin trompeur de voiler la concep-

tion matérialiste et positiviste que se font du monde et de l'humanité ces orateurs parlant au nom de l'Université. On n'a pas craint, en plusieurs endroits, d'offenser directement la foi des catholiques, de faire entendre des paroles blasphématoires. A Paris, à la distribution des prix du concours général des lycées, le ministre de l'instruction publique s'est attaché à couvrir le matérialisme de l'enseignement universitaire d'un certain idéal destiné à remplacer toute foi positive en Dieu. A Autun, l'injure à la religion et à l'enseignement catholique a été si grande, que l'évêque a dû protester publiquement contre le député radical de l'endroit, qui s'était permis de tenir un langage si impertinent en présence même de l'aumônier du lycée et sans égard pour les familles chrétiennes de son auditoire. En flétrissant le discours du député du département de Saône-et-Loire, en dénonçant celui du ministre de l'instruction publique, le vigilant et éloquent prélat n'a pas manqué de protester contre cette tendance de plus en plus irréligieuse de l'enseignement universitaire, qui est un avertissement pour les catholiques du péril qui les menace, s'ils se laissent confisquer aussi cette dernière et petite liberté d'enseignement, dernière sauvegarde de la foi de leurs enfants. C'est à eux tous que s'adresse l'évêque d'Annecy, en disant à ses diocésains : « Les écoles de l'État sont dirigées et fonctionnent de manière à détruire chez vos enfants la foi chrétienne que vous leur avez donnée par une première éducation dans la famille et que vous désirez leur conserver. » En vérité, les discours universitaires de cette année semblent être venus à point pour faire comprendre toute la portée du vœu Pochon.

Mais est-ce bien le moment des avertissements sérieux, des sages pensées, des graves préoccupations d'avenir? Il semble qu'un nouveau vent de folie souffle sur la France et chasse au loin toute réflexion, toute sagesse. L'accueil fait en Russie à la flotte française a provoqué une effervescence dans laquelle se complaît l'amour-propre national et qui se prête aux rêves de revanche et de relèvement. Tous les torts de la république s'effacent devant le succès de la visite de l'amiral Gervais à Cronstadt et à Saint-Pétersbourg. Il semble qu'elle soit déjà victorieuse de l'Allemagne et que la France lui doive d'avoir repris le premier rang parmi les nations. Toutes les voix se plaisent à proclamer que l'alliance est conclue avec la Russie, et que désormais les deux nations unies vont faire la loi à l'Europe. Les manifestations publiques en l'honneur de la Russie, encouragées

par la présence en France du grand-duc Alexis, frère du czar, ne cessent plus depuis l'échange de dépêches entre l'empereur et le président de la République. Paris s'est pavoisé pour l'arrivée du grand-duc: Vichy, sa résidence, a vu se multiplier les témoignages de l'enthousiasme patriotique. Dans tous les concerts publics, l'hymne national russe est joué avec la *Marseillaise*, en signe de l'union des deux peuples. Il n'est pas jusqu'à l'hippodrome de Paris où, dans l'apothéose qui termine la grande pantomime de Jeanne d'Arc, on ne voie accourir au pied de la statue triomphale de l'héroïne, à la suite des diverses députations des âges passés et des représentants de l'armée à toutes les époques, une cohorte de Cosaques russes, lancée au grand galop, qui vient compléter cet ensemble d'hommages, aux applaudissements des spectateurs.

Jeanne d'Arc et les Cosaques du Don, la France catholique et la Russie schismatique, n'est-ce pas un étrange accouplement? Au milieu de l'explosion d'enthousiasme produit par les démonstrations d'amitié entre Russes et Français, on ne put s'empêcher de réfléchir à ce singulier rapprochement de deux peuples qui n'ont rien de commun dans le passé et qui, il y a moins de quarante ans, se faisaient la guerre pour des causes qui subsistent toujours. L'alliance russe est un effet de la république. Notre isolement seul lui donne une raison d'être. Avec la monarchie nous eussions trouvé nos alliances naturelles. Ici, il n'y a qu'un rapprochement forcé.

« Tout, plutôt que les Russes », disait Louis Veuillot. On a bien oublié ce mot, jusque parmi les catholiques qui en sont à se féliciter de l'entente établie entre la France et la Russie. Pour le moment, sans doute, elle est la sauvegarde de la France. Était-il nécessaire, toutefois, d'aller jusqu'à une alliance pour s'assurer l'appui de la Russie? Ne l'avons-nous pas eu, en 1875, à l'heure la plus critique, sans même l'avoir sollicité? L'intérêt politique était un lien suffisant entre les deux nations. Devant un nouveau péril, la France et la Russie se seraient venues spontanément en aide contre l'ennemie commune.

Quant à une alliance proprement dite, accompagnée de sentiments mutuels d'amitié, fondée sur des obligations réciproques, il est permis de ne la trouver ni bonne ni opportune. Même du côté républicain, des publicistes, mieux avisés que le reste des journalistes enthousiasmés par l'entente franco-russe, ont pu se refuser à croire à la possilité d'un accord, « entre la nation française qui est à la tête

du progrès intellectuel et moral. et le peuple russe, qui est plutôt asiatique qu'européen, et qui porte cette marque d'origine dans sa vie sociale et politique ». A un point de vue plus élevé encore, cette étrange alliance d'une vieille nation catholique et d'une puissance schismatique n'est-elle pas incompatible avec des traditions, des mœurs, des intérêts même qui, en 1854, ont suscité une guerre de vraie civilisation catholique européenne? Nous allier à la Russie, n'est-ce pas lui abandonner le protectorat des lieux saints qu'elle nous dispute perfidement depuis longtemps et qui est l'honneur de notre politique extérieure depuis les croisades? N'est-ce pas lui livrer la malheureuse Pologne, à l'apostasie de laquelle, tantôt par d'atroces mesures de rigueur, tantôt par d'odieuses perfidies, elle travaille avec toute la ténacité d'une puissance qui suit un plan? N'est-ce pas favoriser cette politique formidable d'extension à l'ouest et à l'est, qui menace l'Europe chez elle, au cœur de ses vieux États, et dans ses possessions coloniales en Asie? N'est-ce pas lui ouvrir à la fois les chemins de Pesth, de Constantinople, de Kélat, et préparer ainsi les voies à cet empire universel rêvé par le panslavisme, empire aussi menaçant pour la liberté des peuples que pour le progrès de l'Église catholique dans le monde?

Cette alliance, la raison politique comme la foi la désapprouve. Avec la Russie, c'est assez d'être en bons rapports et de maintenir cette communauté d'intérêts contre l'Allemagne, qui est pour nous une protection assurée. L'entente tacite suffit; l'amitié et l'enthousiasme sont de trop.

En restant dans une juste mesure, on peut se féliciter, pour le moment, du succès du voyage politico-maritime de l'amiral Gervais et le féliciter de la manière digne et habile dont il a rempli sa mission. Il convient aussi d'en louer le gouvernement. C'est une sage précaution prise contre les effets du renouvellement de la Triple-Alliance, à laquelle l'Angleterre venait de donner, par son accession, un caractère plus comminatoire encore que par le passé. Il est probable même que ce sont les éclatantes démonstrations d'entente et de cordialité entre les deux peuples russe et français qui ont décidé l'Angleterre à reprendre ce qu'elle avait aliéné de sa neutralité par son adjonction aux puissances alliées, en prodiguant aussi à la France des témoignages de sympathie. La réception brillante qu'elle a voulu ménager à la flotte française, à son retour de Russie, devait être comme la contre-partie des ovations enthousiastes de Crons-

tadt, de Saint-Pétersbourg et de Moscou. L'Angleterre a voulu, sans doute, prévenir l'effet de celles-ci, en montrant que son entrée dans la Triple-Alliance, à la suite du voyage de l'empereur d'Allemagne à Londres, n'était pas une menace pour la France ni pour la paix européenne.

Il est aussi habile de sa part d'avoir détourné à son profit une partie de cette effervescence franco-russe, en reproduisant chez elle les mêmes scènes de confraternité nationale avec la France, qu'il est prudent, de notre part, de nous être prêtés à ce calcul politique, en montrant ainsi que notre rapprochement avec la Russie n'est pas pour nous un signal de guerre. La paix gagnera, sans doute, à cette double démonstration, quoiqu'on ne puisse comparer réellement l'une à l'autre, ni pour le caractère de spontanéité, ni pour l'ardeur des ovations, ni pour l'expression des sentiments échangés, à cette occasion, entre les souverains des deux pays et le président de la république française. A Porstmouth, il n'y a eu, pour ainsi dire, qu'une réception officielle où le sentiment populaire manquait, et la reine Victoria s'est bornée à exprimer à M. Carnot le plaisir qu'elle avait eu à recevoir l'amiral Gervais et ses officiers, en marquant aussi son admiration pour l'escadre française qu'elle avait passée en revue. Mais le but de l'Angleterre est atteint. Elle a montré, beaucoup trop peut-être au gré de l'Allemagne, qu'elle ne veut pas s'inféoder à la Triple-Alliance, et, par là, elle accentue le caraclère pacifique que celle-ci a toujours prétendu se donner. Et pourvu que, de notre côté, l'alliance russe ne nous rende pas trop impatients et ne nous entraîne pas dans des projets téméraires, ce partage des grands États de l'Europe en deux pourra contribuer au maintien de la paix générale. Du reste, l'état de santé de l'empereur d'Allemagne, qui n'a pas été sans inspirer, pendant plusieurs semaines, d'assez vives inquiétudes à Berlin, ne se prête pas aux visées belliqueuses.

Après les accidents dont il a souffert et qui peuvent se renouveler d'un moment à l'autre, le jeune empereur ne doit pas se croire immortel, et, après lui, la perspective d'une régence pour l'empire allemand n'est guère propice aux longs projets de guerre. On peut réellement croire la paix assurée pour quelque temps, malgré les innombrables armées en présence et le conflit latent des grands États.

Une guerre, dans les conditions présentes, serait si épouvantable,

qu'on en voudrait écarter même l'idée. Il vaut mieux voir les puissances de l'Europe unies pour les vrais intérêts de la civilisation, comme elles le sont, en ce moment, en face de la Chine. La persécution organisée, à la faveur d'émeutes, par les sociétés secrètes chinoises contre les chrétiens, a pris d'effrayantes proportions. Depuis plusieurs mois, on ne signale que massacres et incendies, surtout dans le Yunnam, qui est le centre de la région où les troubles se sont produits. Un grand nombre de chrétientés ont été détruites. De plus grands désastres s'annoncent encore. Heureusement la flotte européenne, réunie devant Pékin, exerce une salutaire pression sur le gouvernement chinois. Les représentants des puissances insistent pour des mesures de répression et de réparation. Les ministres de France, d'Angleterre et d'Allemagne, au nom des autres membres du corps diplomatique, négocient activement à l'effet d'obtenir des indemnités pécuniaires pour les missionnaires de leurs établissements, et le châtiment de tous ceux qui ont pris part aux émeutes de Wou-hou, Wusueh et autres localités, ainsi que des fonctionnaires complices des sociétés secrètes ou coupables de n'avoir pas réprimé leurs menées. Ils demandent que ces sociétés secrètes, trop souvent tolérées ou même favorisées par la complaisance des mandarins, soient supprimées, et que le Yunnam soit ouvert au commerce et la liberté des missionnaires assurée, conformément aux traités. Jusqu'à présent, le gouvernement chinois avait usé de moyens dilatoires, et l'édit impérial destiné à réprimer les troubles était resté sans résultat. Mais devant la menace des représentants des puissances de concerter immédiatement une action commune des forces navales de leurs gouvernements respectifs, s'ils n'obtenaient pas satisfaction, l'autorité chinoise s'est émue, et l'on n'attend plus que la conclusion de l'arrangement dicté par les ministres des puissances représentées à Pékin. Voilà de la bonne politique pour l'Europe, et puissent ses forces militaires ne servir jamais qu'à d'aussi justes causes!

Arthur Loth.

Le Directeur-Gérant : Victor PALME.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES POSSES-S.-JACQUES.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES[1]

A

Alpes autrichiennes (à travers les), par Gaston **Maury**, 114, 259 et 469.

B

Bourgain (L.). L'Église et l'État sous les premiers Carolingiens, 373.

C

Caër (Th. de). Le Rôle social du château, 54 et 218.

Charliac (Paul de). Le Parti catholique, 185.

Chaumont (Joseph de). L'Évolution sociale, 90.

Chevillet (Georges). Scènes de la Vie militaire en Tunisie, 97, 237 et 420.

Chronique générale, par Arthur **Loth**, 271, 358 et 547.

Chronique scientifique, par le Dr **Tison**, 343.

Civilisation (la) dans les Gaules, par **J.-A. Petit**, 408.

Cournau (Attala du). Le Partage de l'Afrique (*fin*). 68.

D

Déclaration (la) de guerre en 1870, par Frédéric **Pichereau**, 37 et 198.

E

Église (l') et l'État sous les premiers Carolingiens, par L. **Bourgain**, 373.

Estienne (Jean d'). Les Questions scientifiques, 491.

Évolution (l') sociale, par Joseph de **Chaumont**, 90.

Exposition des Beaux-Arts : le Salon des Champs-Elysées et du Champ de Mars, par Eugène **Loudun**, 13.

L

L'Huillier (R. P.). Saint Thomas de Cantorbéry, à Sens, 1.

Livres (les) récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**, 155 et 529.

Loudun (Eugène). L'Exposition des Beaux-Arts : le Salon des Champs-Élysées et du Champ-de-Mars, 13. — Une Ville d'Espagne, 394.

Loth (Arthur). Chronique générale, 171, 358 et 547.

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique*, sont écrits en **égyptiennes** ; les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles ; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères *italiques* ; les chiffres indiquent les pages.

M

Maricourt (comte de). Les Premiers Ages de l'homme, 445.
Marlet (Léon). Les Questions historiques controversées, 308.
Maury (Gaston). A travers les Alpes autrichiennes, 114, 259 et 469.
Maze (Georges). Voyages, 324.

P

Partage (le) de l'Afrique (*fin*), par Attale du **Cournau**, 68.
Parti (le) catholique, par Paul de **Charliac**, 185.
Petit (J.-A.). La Civilisation dans les Gaules, 408.
Pichereau (Frédéric). La Déclaration de guerre en 1870, 37 et 198.
Premiers Ages (les) de l'homme, par le comte de **Maricourt**, 445.

Q

Questions (les) historiques controversées, par Léon **Marlet**, 308.
Questions (les) scientifiques, par Jean **d'Estienne**, 491.

R

Rallaye (Léonce de la). Les livres récents d'histoire, 155 et 529. — Le Royaume de Travancore, 277.
Rochay (J. de). Les Romans nouveaux, 135 et 514.
Rôle social (le) du château, par Th. de **Caër**, 54 et 218.
Romans (les) nouveaux, par J. de **Rochay**, 135 et 514.
Royaume (le) de Travancore, par Léonce de la **Rallaye**, 277.

S

Scènes de la Vie militaire en Tunisie, par Georges **Chevillet**, 97, 237 et 420.

T

Thomas (S.). de Cantorbéry à Sens, par le R. P. **L'Huillier**, 1.
Tison (Dr). Chronique scientifique, 343.

V

Ville (une) d'Espagne, par Eugène **Loudun**, 394.
Voyages, par Georges **Maze**, 324.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

SAINT THOMAS
DE
CANTORBÉRY

PAR

Le R. P. Dom A. L'HUILLIER

MOINE BÉNÉDICTIN DE SOLESMES

2 beaux vol. in-8. — Prix. . . . . 10 fr.

Le tome premier vient de paraître

Chez PALMÉ, 76, rue des Saints-Pères, à Paris.

Semblable au rocher puissant qui dresse au large des côtes sa masse immobile et brave le premier effort de la mer, saint Thomas de Cantorbéry domine depuis sept cents ans l'histoire des sociétés chrétiennes et de leurs agitations.

C'est que Thomas Becket est mort pour la liberté de l'Église. Quel spectacle fortifiant au milieu de nos tristesses que celui d'un pontife abandonné de ses frères, mais luttant seul pour la sainte cause, au prix de toutes les souffrances, de l'exil, et de la mort même!

Dom l'Huillier déjà connu par sa belle *Vie de saint Hugues de Cluny*, s'est mis à l'œuvre et nous présente d'une façon magistrale cette grande figure. Une nouvelle *Vie de saint Thomas* était devenue nécessaire, depuis la révélation de nouveaux documents (1), dont la publication est due à l'initiative du Gouvernement britannique lui-même.

L'histoire de France est mêlée à la vie de cet homme célèbre. — Comme français et comme catholique, on est contraint de lire et d'étudier le beau travail de Dom l'Huillier. D'ailleurs, le charme de ce tableau captivera les plus indifférents.

(1) A. Du Boys, *Revue des Questions historiques*, t. XXXII, p. 355. — Cfr. *ibid.* p. 351, t. XXXVI, p. 305.

72043

LE SOCIALISME

SES PRINCIPES FONDAMENTAUX
ET
SON IMPOSSIBILITÉ PRATIQUE

PAR

Victor CATHREIN, S. J.

TRADUIT DE L'ALLEMAND

D'APRÈS LA QUATRIÈME ÉDITION, AVEC UN AVANT-PROPOS

PAR

Olivier FERON, S. J.

1 vol. in-18 de 250 pages. — Prix : **2** fr.

Nous n'avons plus à faire l'éloge du livre dont nous offrons au public la traduction française.

La presse allemande tout entière a rendu hommage à l'auteur. Le *Moniteur de l'Empire* lui-même, oubliant un instant qu'il s'agissait de l'œuvre d'un jésuite et d'un proscrit, a donné une analyse extrêmement élogieuse de cette étude du R. P. Cathrein.

D'autre part, Mgr Hermann, évêque de Munster, a signalé à son clergé ce savant travail comme une mine précieuse d'arguments à exploiter dans la lutte contre les partisans de la Révolution sociale.

Le R. P. Cathrein s'attache surtout à la réfutation du collectivisme. A l'aide de citations empruntées aux écrits de Karl Marx, de Schäffle et de Bebel, il expose leurs théories d'une façon lumineuse et entière; puis, prenant corps à corps leurs arguties et leurs sophismes, il les réfute dans une discussion serrée et substantielle; il évoque chacune de leurs revendications au tribunal d'une saine philosophie et d'une rigoureuse critique et n'abandonne la partie que lorsqu'il voit ses adversaires absolument vaincus par son irrésistible logique.

Cette œuvre ne s'adresse pas seulement au clergé et aux publicistes : nous attirons sur elle l'attention de tous ceux que préoccupe la question sociale et qui ont à cœur de s'instruire et d'éclairer les autres sur le but véritable du socialisme collectiviste. Ce livre leur est indispensable.

La traduction du R. P. Feron est un modèle d'élégance, de clarté et de fidélité scrupuleuse. Son avant-propos et les notes qu'il a ajoutées au texte original complètent le livre du R. P. Cathrein et tiennent le lecteur au courant des événements qui se sont passés depuis la publication de l'édition allemande.

Chez PALMÉ, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

REVUE du Monde Catholique. 1891
July-Sept. v.107.